



HAL
open science

Le Parti socialiste face aux enjeux de construction d'une nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

Alioune Badara Gueye

► To cite this version:

Alioune Badara Gueye. Le Parti socialiste face aux enjeux de construction d'une nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale. Linguistique. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2021. Français. NNT : 2021BOR30033 . tel-03614987

HAL Id: tel-03614987

<https://theses.hal.science/tel-03614987>

Submitted on 21 Mar 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Bordeaux Montaigne

**École Doctorale Montaigne Humanités
(ED 480)**

THÈSE DE DOCTORAT EN « LINGUISTIQUE »

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal

Analyse du discours politique de la période
coloniale et postcoloniale

Volume 1

Présentée et soutenue publiquement par

Alioune Badara GUEYE

le 09 juillet 2021

Sous la direction de
Monsieur Alpha BARRY

Membres du jury

Directeur : Alpha BARRY, Professeur des Universités Bordeaux Montaigne.

Rapporteur 1 : Margareta KASTBERG Professeure, Université de Bourgogne Franche-Comté

Rapporteur 2 : Patrick DRAME Professeur titulaire, Université de Sherbrooke (Québec).

Membre : Andrée CHAUVIN-VILENO Professeure émérite, Université de Bourgogne Franche-Comté

Membre : Patrick CHARAUDEAU, Professeur émérite, Université Paris Nord, CNRS

Membre : Yamna CHADLI ABDELKADER, MCF Université Bordeaux Montaigne

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

Dédicace

*À ma grand-mère, Pendor !
Des envolées lyriques, fussent-elles fugaces,
Ne sauraient exprimer tout mon émoi
Tu m'as pris par la main et m'as tiré de la boue
Tu m'as cajolé de joie et tu n'as jamais rien demandé en retour
Si ce n'est qu'un sourire innocent
Tu m'as surpris dans mes rêves, et me dis
Aie foi en toi, l'avenir se construit par le bout des doigts
Oh grand-mère ! je te chante et loue tes vertus ...
En cette journée, j'honore ta mémoire et te la dédie, merveilleusement
L'éducation que j'ai reçue de toi, continue d'illuminer le chemin,
Si long
On est fiers de toi,
Fais-nous une place
Au paradis, dans ta demeure éternelle ...*

*À mes parents
À mon épouse, ma muse !
À mon fils,
À la France, terre d'accueil
À ma famille,
À ma Patrie, le Sénégal*

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

Remerciements

C'est pour moi un plaisir mais aussi un devoir d'adresser un chaleureux remerciement à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont concouru à la réalisation de ce travail de thèse de doctorat Sciences du langage.

Qu'il me soit permis d'abord de rendre un vibrant hommage à mon Directeur de thèse sans qui, ce travail de recherche n'aurait jamais vu le jour. Dès que je lui ai fait la proposition de travailler sous sa direction, il a tout de suite accepté bien que les recherches dans son Université ne soient pas orientées vers l'Analyse du Discours. Ses conseils, suggestions et orientations, tout au long de cette recherche, m'ont été d'une grande aide. À travers lui, je renouvelle mes remerciements à toute l'équipe du Celfa pour l'accueil et l'esprit d'entente et de partage.

Mes remerciements vont également à l'endroit de toute l'équipe professorale de l'Université de Franche-Comté qui m'a accueilli pour la première fois en terre française. Ainsi, j'adresse mes chaleureux remerciements aux professeurs : Madame Virginie LETHIER, Directrice de mes mémoires de Master 1 et 2, Mesdames Andrée CHAUVIN-VILENO, Nanta NOVELLO-PAGLIANTI, Des remerciements renouvelés à l'endroit de Madame Nicole SALZARD pour sa disponibilité et son aide. Je n'oublie pas non plus Madame Margareta KASTBERG pour son aide et sa disponibilité. Grâce à sa maîtrise des logiciels textométriques et ses précieuses orientations, j'ai pu mieux aborder l'analyse de mon corpus.

À travers la scolarité de l'école doctorale, je renouvelle mes remerciements à toute l'Université de Bordeaux Montaigne pour leur disponibilité et leur attention à l'égard de mes questions et demandes.

J'associe dans ces remerciements M. Aly PAM, Directeur des Archives à l'UNESCO, M. Moustapha MBENGUE, Directeur de l'EBAD, professeur Mbaye THIAM, M. Ahmeth NDIAYE, Madame Fatou KA, Archiviste aux Archives Nationales du Sénégal (ANS) et l'ensemble du corps professoral et administratif de l'EBAD.

J'adresse de chaleureux remerciements à Madame TEYTAUT pour la relecture éclairée et corrections apportées à ce travail.

Enfin, je remercie mes parents, mes amis, mes frères et sœurs et ma tendre épouse pour leur encouragement sans faille tout au long de ce travail de thèse.

Résumé

Le Parti socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

La construction nationale, un des défis majeurs de la plupart des leaders politiques des pays africains de la période pré et postindépendance, n'a pas été tâche facile aussi bien dans les faits que d'un point de vue symbolique. En effet, le tout premier défi a été de se forger une identité singulière correspondant aux aspirations de leur peuple. Mais, au lendemain des indépendances, ce projet se heurte à d'énormes difficultés pour se concrétiser.

Par ailleurs, le vocable nation en dépit de son emploi récent en référence à l'étude philologique de Marcel Mauss (2013), révèle sans doute chez les hommes politiques africains de la période postcoloniale leur commune volonté de s'engager dans une voie d'unification de leurs peuples au-delà de leurs spécificités et de leur diversité culturelle. Mais, d'un point de vue symbolique, spécifique aux hommes politiques de l'Afrique occidentale française, ce concept de nation ne correspond pas à la réalité africaine, car il incarne tout un imaginaire qui dépasse parfois le cadre national stricto-sensu. Ainsi, revenir sur les enjeux de construction nationale tant matériels qu'imaginaires, auxquels le parti socialiste a fait face durant la période coloniale et postcoloniale, telle est donc la visée de ce travail de thèse.

À travers une analyse textométrique du discours politique de deux orateurs et principaux leaders du Parti socialiste sénégalais : L. S. Senghor et Abdou Diouf, cette thèse cherche à traquer les traces de cette identité africaine imprégnée d'identités étrangères. D'où un héritage culturel qui semble sceller le destin des peuples de l'Afrique de l'Ouest en général et du Sénégal en particulier. Cette thèse reste donc un moyen pour nous de questionner la survivance de la tradition africaine dans le discours politique sénégalais, plus particulièrement du Parti socialiste, artisan de l'indépendance et dont l'histoire coïncide avec celle du Sénégal à maints égards.

Mots-clés : Analyse du discours, Nation, Colonialisme, Léopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Parti socialiste, Lexicométrie, textométrie

Abstract

The Socialist Party facing the challenges of nation building in Senegal: analysis of the political discourse of the colonial and postcolonial period

Nation-building, one of the major challenges for most political leaders in African countries in the pre- and post-independence period, has not been an easy task, both in practice and symbolically. Indeed, the very first challenge was to forge a unique identity corresponding to the aspirations of their people. But, in the aftermath of the independence, this project encountered enormous difficulties to materialize.

Moreover, the word nation, despite its recent use in reference to the philosophical study of Marcel Mauss (2013), undoubtedly reveals among African politicians of the postcolonial period their common desire to engage in a path of unification of their peoples beyond their specificities and their cultural diversity. But, from a symbolic point of view, specific to the politicians of French West Africa, this concept of nation does not correspond to African reality, because it embodies a whole imagination that sometimes goes beyond the national framework *stricto-sensu*. Thus, returning to the issues of national construction, both material and imaginary, which the Socialist Party faced during the colonial and postcolonial period, such is the aim of this thesis work.

Through a textometric analysis of the political discourse of two speakers and main leaders of the Senegalese Socialist Party: L. S. Senghor and Abdou Diouf, this thesis seeks to track down traces of this African identity steeped in foreign identities. Hence a cultural heritage which seems to seal the fate of the peoples of West Africa in general and of Senegal in particular. This thesis therefore remains a means for us to question the survival of the African tradition in Senegalese political discourse, more particularly of the Socialist Party, the main protagonist in the national construction, craftsman of independence and whose history coincides with that. Senegal in many ways.

Keywords : Discourse analysis, Nation, Colonialism, Leopold Sédar Senghor, Abdou Diouf, Socialist Party, Lexicometrics, Logometrics, Textometrics

Table des matières

DEDICACE	3
REMERCIEMENTS	5
RESUME	7
ABSTRACT	9
TABLE DES MATIERES	11
INTRODUCTION GENERALE	19
1. PROBLEMATIQUE ET INTERET DU SUJET	24
2. HYPOTHESES DE RECHERCHE	25
3. BREF APERÇU SUR LA METHODOLOGIE	27
4. PLAN DE LA THESE	29
PREMIERE PARTIE	31
CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE ET CULTUREL DU SENEGAL : DE LA PERIODE PRECOLONIALE, COLONIALE ET POSTCOLONIALE	31
INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE	33
CHAPITRE 1 : LES STRUCTURES SOCIOPOLITQUES ET CULTURELLES DU SENEGAL	35
INTRODUCTION	35
I.1. LES STRUCTURES SOCIOPOLITQUES.....	35
<i>I.1.1. Organisation politique traditionnelle et le rapport au pouvoir</i>	36
<i>I.1.2. Vers un modèle socio-culturel sénégalais commun de nos jours ?</i>	42
<i>I.1.3. Le religieux dans le rapport entre État et société, un legs colonial en question</i>	50
I.2. LE COLONIALISME ET SON IMPACT SUR LE SOCIOCULTUREL : UN EFFET LIMITE ?.....	58
<i>I.2.1. L'administration coloniale</i>	61
<i>I.2.2. La Formation d'une élite politique sénégalaise dans un contexte d'occupation coloniale</i>	64
CONCLUSION	66
CHAPITRE 2 : DECOLONISATION ET GENESE D'UN ÉTAT-NATION AU PRISME DE L'AFRICANITE	69
INTRODUCTION	69
II.1. LA DECOLONISATION ET LA MARCHÉ VERS LES INDEPENDANCES.....	69
<i>II.1.1. L'union Française (1946-1955)</i>	70
<i>II.1.2. La Loi-cadre de Gaston Defferre ou autonomie interne de 1956</i>	72
<i>II.1.3. La Communauté franco-africaine de 1958</i>	73
II.2. LA PERIODE DES INDEPENDANCES (1959-1960)	75

II.2.1. <i>L'idylle avortée entre le Sénégal et le Soudan français (l'actuelle république du Mali)</i>	77
II.2.2. <i>L'indépendance du Sénégal et l'expérience d'un régime parlementaire (1960-1962)</i>	79
II.3. L'IDEE D'ÉTAT-NATION A L'AUBE DES INDEPENDANCES	81
II.3.1. <i>Le concept d'État-nation d'inspiration occidentale face au Rubicon de la tradition africaine</i>	82
II.3.2. <i>L'illusion d'une nation africaine</i>	84
CONCLUSION	85
CHAPITRE 3 : LE PARTI SOCIALISTE : NAISSANCE, APOGEE ET CHUTE	87
INTRODUCTION	87
III.1. DE LA SFIO AU BDS (1945-1948)	87
III.2. LE BDS, FUTUR PARTI SOCIALISTE, AUX RENES DE SON DESTIN (1948-1958)	90
III.2.1. <i>Le Bicéphalisme ou la dualité au sommet de l'État (1960-1962)</i>	92
III.2.2. <i>Le présidentielisme (1963-1967)</i>	95
III.2.3. <i>Les crises de mai 1968 et de 1969</i>	97
III.3. VERS UNE OUVERTURE DEMOCRATIQUE (1970-1976)	98
III.3.1. <i>Les cercles de réflexion</i>	98
III.3.2. <i>Du tripartisme au multipartisme illimité (1976-1980)</i>	100
CONCLUSION	108
CHAPITRE 4 : ORATEURS, CORPUS ET OUTILS	109
INTRODUCTION	109
IV.1. LES ORATEURS SOCIALISTES.....	109
IV.1.1. <i>Léopold Sédar Senghor</i>	110
IV.1.1.1. Senghor, l'homme de lettres et « porte-voix » de la paysannerie	111
IV.1.1.2. Trajectoire politique : quand le hasard se noue au succès.....	112
IV.1.1.3. L'action politique de Senghor : entre « enracinement et ouverture »	114
IV.1.2. <i>Abdou Diouf</i>	116
IV.1.2.1. L'enfant prodige ou la naissance de « l'héritier légitime »	116
IV.1.2.2. Abdou Diouf ou la marche vers le sommet.	118
VI.1.2.3. L'idéologie du sursaut national	119
IV.2. CORPUS ET OUTILS	122
IV.2.1. <i>Description du corpus et création des bases de données textuelles</i>	127
IV.2.1.1. Les difficultés rencontrées	128
IV.2.1.2. Outils, lemmatisation et bases de données textuelles	130
IV.2.1.2.1. Les outils textométriques : hyperbase et lexico3	131
IV.2.1.2.2. Catégoriseurs et évaluateurs sémantiques. Tropes	131
CONCLUSION	143

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE	145
DEUXIEME PARTIE.....	149
CADRE METHODOLOGIQUE ET THEORIQUE DE LA RECHERCHE	149
INTRODUCTION DE LA DEUXIEME PARTIE.....	151
CHAPITRE 5 : LE CHAMP DE RECHERCHE ANALYSE DU DISCOURS : GENESE ET EVOLUTION	153
INTRODUCTION	153
V.1. LE DISCOURS, UNE VIEILLE PROBLEMATIQUE !	153
V.1.1. <i>L'école française d'analyse du discours et l'émergence de l'AD (1960-1970)</i>	156
V.1.2. <i>Le discours, un objet d'analyse</i>	157
V.2. LE CORPUS EN ANALYSE DU DISCOURS, DEFINITION ET TENDANCES	162
V.2.1. <i>De la représentativité du corpus</i>	165
V.2.2. <i>De la contrastivité</i>	167
V.2.3. <i>De l'homogénéité à la notion d'ouverture</i>	168
CONCLUSION	170
CHAPITRE 6 : L'ORATEUR POLITIQUE : ENTRE IDENTITE (S), IMAGE ET AUDITOIRES	171
INTRODUCTION	171
VI.1. L'IDENTITE POLITIQUE ET NOTION D'ETHOS.....	171
VI.1.1. <i>L'ethos : de la rhétorique classique à nos jours</i>	174
VI.1.2. <i>L'ethos et le politique</i>	175
VI.1.3. <i>L'Ethos et l'argumentation</i>	177
VI.2. L'ARGUMENTATION COMME OUTIL DE LA PERSUASION	180
VI.2.1. <i>La communication persuasive</i>	182
VI.2.2. <i>Les types d'arguments persuasifs</i>	184
VI.2.3. <i>La nouvelle rhétorique et la question de l'auditoire</i>	187
VI.3. L'AUDITOIRE OU L'HORIZON D'ATTENTE DU DISCOURS	187
VI.3.1. <i>Les types d'auditoires chez Perelman</i>	188
VI.3.2. <i>Auditoire homogène et auditoire composite</i>	189
VI.3.3. <i>L'auditoire comme construction de l'orateur</i>	190
CONCLUSION	191
CHAPITRE 7 : ANALYSE DE DONNEES TEXTUELLES ET METHODES QUANTITATIVES.....	193
INTRODUCTION	193
VII.1. LINGUISTIQUE ET STATISTIQUE, QUAND DEUX DESTINS SE CROISENT	193
VII.2. APPROCHE DES DONNEES TEXTUELLES DU COTE DE LA QUANTIFICATION	196

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

VII.2.1. <i>La Statistique lexicale</i>	197
VII.2.2. <i>La Statistique textuelle</i>	199
CONCLUSION	200
CHAPITRE 8 : APPROCHE DISCURSIVE DU POLITIQUE ET METHODE TEXTOMETRIQUE.....	201
INTRODUCTION	201
VIII.1. LE DISCOURS DIT POLITIQUE, QUELLES DEFINITIONS ?	201
VIII.2. DISCOURS POLITIQUE ET IDEOLOGIE	207
VIII.3. ANALYSE DU DISCOURS POLITIQUE ET TEXTOMETRIE : RENOUVELLEMENT D'UNE PRATIQUE A L'ERE DE LA TEXTOMETRIE.....	209
VIII.3.1. <i>La lexicométrie embrasse une nouvelle ère !</i>	211
VIII.3.2. <i>Quels apports de la textométrie pour notre recherche ?</i>	212
VIII.3.2.1. Pour une méthode herméneutique numérique.....	214
VIII.3.2.2. Approches et positionnements méthodologiques.....	216
CONCLUSION	221
CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE	223
TROISIEME PARTIE	225
ANALYSE DU CORPUS.....	225
INTRODUCTION DE LA TROISIEME PARTIE	227
CHAPITRE 9 : POUR UNE EXPLORATION PRELIMINAIRE DU CORPUS	229
INTRODUCTION	229
IX.1. ÉTUDE DU VOCABULAIRE AU PLAN MACRO-STRUCTUREL : RICHESSE LEXICALE ET HAPAX CHEZ LES ORATEURS.....	229
IX.1.1. <i>Richesse lexicale et hapax chez Senghor</i>	231
IX.1.2. <i>Richesse lexicale et hapax chez Diouf</i>	234
IX.2. ÉTUDE DE LA PROXIMITÉ THÉMATIQUE MACRO-STRUCTURELLE AVEC L'OUTIL HYPERBASE.....	237
IX.2.1. <i>Une interprétation généralisée des AFC</i>	238
IX.2.2. <i>Une représentation radiale du contenu discursif des orateurs</i>	244
CONCLUSION	246
CHAPITRE 10 : APPROCHE SYNCHRONIQUE DES RELIEFS DU CORPUS	249
INTRODUCTION	249
X.1. DES SAILLANCES DU CORPUS AUX PREMIÈRES CARACTÉRISTIQUES ÉNONCIATIVES, THÉMATIQUES, ARGUMENTATIVES	250
X.1.1. <i>Pour une lecture synthétique des index et des caractéristiques linguistiques et discursives du corpus – (hyperbase et tropes)</i>	252

X.1.1.1. Les corpus : une vue des index d'hyperbase	252
X.1.1.2. Une lecture synthétique des résultats de tropes	255
X.1.1.3. Synthèse des observations préliminaires	261
X.1.2. <i>Catégorisation morphosyntaxique – index d'hyperbase</i>	263
X.1.2.1. De la négation au temporel : une image de pédagogue et de leader-travailleur en esquisse.....	264
X.1.2.2. Verbes, temps et modes.....	272
X.1.2.2.1. Verbes et temps verbaux	273
X.1.2.2.1.1. L'« être » au service de l'identité et de l'idéologie chez les socialistes	274
X.1.2.2.1.2. La modalité du devoir senghorien : une image de sage et de démocrate en esquisse	283
X.1.2.2.1.3. Dire et l'idée du faire dans le discours socialiste	289
X.1.2.2.1.4. Étude des verbes avec tropes	290
X.1.2.2.2. Cartographie générale des spécificités grammaticales du corpus.....	296
X.1.2.2.2.1. Le présent de l'indicatif	302
X.1.2.2.2.2. L'imparfait et le passé simple de l'indicatif : une lecture conjointe.....	305
X.1.2.2.2.3. Le futur : Le temps de l'engagement, de la promesse et de l'optimisme	310
X.1.2.2.2.3.1. De l'engagement	312
X.1.2.2.2.3.2. De la promesse	315
X.1.2.2.2.3.3. De l'optimisme	317
X.1.2.2.4. Les modes	318
X.1.2.2.4.1. L'infinitif	318
X.1.2.2.4.2. Le conditionnel	321
X.1.2.2.4.3. Le subjonctif	324
CONCLUSION	326
CHAPITRE 11 : APPROCHE ENONCIATIVE ET INCARNATION DES VALEURS DE PERSUASION	327
INTRODUCTION	327
XI.1. LA POSSESSION : EXEMPLE DES ADJECTIFS POSSESSIFS « NOTRE » ET DE « MES »	328
<i>XI.1.1. Valeurs référentielles du possessif « notre » dans le corpus entier - Lexico3</i>	331
XI.1.1.1. « Notre pays » : du patriotisme !	332
XI.1.1.2. « Notre indépendance » : de l'autoglorification	333
XI.1.1.3. « Notre peuple » : de la glorification, du patriotisme	337
XI.1.1.4. « Notre Constitution »	338
XI.1.1.5. « Notre identité ».....	341
<i>XI.1.2. Le possessif « mes » au cœur des adresses de Diouf</i>	343
XI.2. LES PRONOMS PERSONNELS	346
<i>XI.2.1. Les valeurs du NOUS dans le discours socialiste sénégalais</i>	347
XI.2.1.1. Place de la femme dans le discours socialiste	349
XI.2.1.2. L'usage du nous de la période pré-indépendance	353
XI.2.1.3. Le nous postindépendance ou celui du philosophe universaliste	356
XI.2.1.4. Le nous dioufiste	358

<i>XI.2.2. L'usage du JE dans le discours socialiste sénégalais.....</i>	<i>362</i>
<i>XI.2.3. L'usage du IL dans le discours socialiste sénégalais</i>	<i>366</i>
<i>XI.2.4. VOUS : entre mœurs sociales et désignation des auditoires</i>	<i>370</i>
<i>XI.2.4.1. Vous de politesse</i>	<i>373</i>
<i>XI.2.4.2. Vous rhétorique</i>	<i>375</i>
<i>XI.2.4.3. Vous - peuple</i>	<i>376</i>
<i>XI.2.4.4. Vous peuple-hôte.....</i>	<i>377</i>
<i>XI.2.4.5. Vous-militants</i>	<i>378</i>
XI.3. POLES ENONCIATIFS ET INCARNATION DES VALEURS	380
<i>XI.3.1. Les déictiques de personne – la catégorie des pronoms personnels</i>	<i>383</i>
<i>XI.3.1.1. ON = NOUS / ON ≠ NOUS.....</i>	<i>386</i>
<i>XI.3.2. De la méthode de polarisation vers celles des poly-cooccurrences.....</i>	<i>387</i>
<i>XI.3.2.1. Méthode des cooccurrences</i>	<i>387</i>
<i>XI.3.2.2. La méthode de poly-cooccurrences</i>	<i>389</i>
<i>XI.3.2.2.1. Autour du JE des Socialistes.....</i>	<i>390</i>
<i>XI.3.2.2.1.1. Autour du couple-pôle JE et le modal vouloir</i>	<i>394</i>
<i>XI.3.2.2.1.2. Je veux chez Senghor</i>	<i>394</i>
<i>XI.3.2.2.1.3. Je + veux + verbe de parole « dire » = de la clarification, de l'insistance.....</i>	<i>395</i>
<i>XI.3.2.2.1.4. Je voudrais chez Diouf</i>	<i>398</i>
<i>XI.3.2.2.2. Autour du couple-pôle JE et le verbe d'état être.....</i>	<i>399</i>
<i>XI.3.2.2.2.1. « Je suis sûr » : de la conviction ou de l'invite ?</i>	<i>401</i>
<i>XI.3.2.2.2.2. De l'émotion, de l'invite, de l'assurance.....</i>	<i>403</i>
<i>XI.3.2.2.2.3. Autour du couple JE et le cognitif emphatique SAVOIR.....</i>	<i>404</i>
<i>XI.3.2.2.3. Autour du NOUS des Socialistes</i>	<i>409</i>
<i>XI.3.2.2.3.1. Autour du couple modal « nous devons » : un ethos de moraliste, de visionnaire, de guide</i>	<i>411</i>
<i>XI.3.2.2.3.2. Autour du couple modal « nous pouvons ».....</i>	<i>414</i>
<i>XI.3.2.2.3.3. Autour du couple modal « nous voulons ».....</i>	<i>417</i>
<i>XI.3.2.2.3.3.1. Si nous voulons, il faut</i>	<i>418</i>
<i>XI.3.2.2.4. Autour du VOUS des Socialistes</i>	<i>421</i>
<i>XI.3.2.2.4.1. Autour du couple-pôle « vous savez ».....</i>	<i>424</i>
<i>XI.3.2.2.4.2. Autour du couple Vous + adjectif possessif (votre - vos - mes).....</i>	<i>427</i>
CONCLUSION	429
CHAPITRE 12 : ÉTUDE LEXICALE ET THEMATIQUE DU DISCOURS SOCIALISTE	431
INTRODUCTION	431
XII.1. APPROCHE LEXICO-CONTEXTUELLE DU DISCOURS SOCIALISTE.....	431
<i>XII.1.1. La « désenghorisation » de la parole politique chez Diouf, une nécessité politique ?</i>	<i>432</i>
<i>XII.1.2. La question de l'identité dans le discours senghorien</i>	<i>437</i>

XII.2. DE LA SURFACE LEXICALE AUX PREMIERS INDICES LEXICO-THEMATIQUES.....	442
<i>XII.2.1. Étude des mots-thèmes.....</i>	<i>445</i>
XII.2.1.1. Sénégal ou l'indice de sentiment d'appartenance et de patriotisme	445
XII.2.1.2. Afrique, entre fantasme et mémoire	448
XII.2.1.3. Économie, un thème commun	451
XII.2.1.4. Démocratie et dialogue	453
XII.2.1.4.1. Thématization du « dialogue » socialiste	455
XII.2.1.4.2. Sloganisation du dialogue chez Diouf, une idéologie martelée	458
XII.2.1.5. Le français	460
<i>XII.2.2. Étude des micro-univers du discours politique des Socialistes.....</i>	<i>462</i>
XII.2.2.1. La dimension locale du discours socialiste axée sur des questions de société	464
XII.2.2.2. La dimension locale du discours socialiste axée sur l'économie de développement	466
XII.2.2.3. Dimension socioculturelle du discours socialiste	467
XII.2.2.4. La Politique d'ouverture	468
<i>XII.2.3. Rhétorique pathémique dans le discours socialiste.....</i>	<i>469</i>
XII.2.3.1. L'anaphore rhétorique.....	470
XII.2.3.2. De la rhétorique graphique non-alphabétique à la construction des ethes.....	473
XII.2.3.2.1. Les deux points	476
XII.2.3.2.2. L'interrogation rhétorique	478
XII.2.3.2.3. La virgule.....	479
XII.2.3.2.4. L'exclamation.....	481
XII.2.3.3. Démesure de la parole de Diouf.....	485
XII.3. CATEGORISATION SOCIO-SEMANTIQUE DU LEXIQUE	486
<i>XII.3.1. Études des néologismes senghoriens.....</i>	<i>489</i>
XII.3.1.1. Néologismes par création.....	492
XII.3.1.2.- Du néologisme par emprunt à l'idée de métissage	495
<i>XII.3.2. Aphorisations dans le discours socialiste</i>	<i>496</i>
XI.3.2.1. Les arguments d'autorité chez Senghor	497
XI.3.2.2. Proverbes	500
XI.3.2.3. Slogans-formules	502
<i>XII.3.3. L'allusion</i>	<i>505</i>
<i>XII.3.4. Les valeurs morales.....</i>	<i>506</i>
XI.3.4.1. Linguère, une métaphore de valeurs	509
<i>XII.3.5. Les emblèmes</i>	<i>511</i>
<i>XII.3.6. Étude de références religieuses</i>	<i>513</i>
<i>XII.3.7. La musique comme symbole d'unité</i>	<i>518</i>
CONCLUSION	519
CHAPITRE 13 : NEGRITUDE ET SOCIALISME DANS LE PROJET DE CONSTRUCTION NATIONALE	523

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

INTRODUCTION	523
XIII.1. SOCIALISME ET SYNCRETISME MULTICULTUREL.....	525
XIII.2. LE SOCIALISME SENEGALAIS	528
<i>XIII.2.1. L'inscription de l'idéologie dans le discours socialiste</i>	529
XIII.2.1.1. Triangulation d'un discours idéologique	535
XIII.2.1.1.1. Du socialisme à la négritude ou le déplacement d'un paradigme ?	539
XIII.2.1.1.2. De la négritude à la francophonie	541
XIII.2.1.1.3. Autour du socialisme.....	542
XIII.2.1.1.4. Autour de la négritude.....	544
XIII.2.1.1.5. Autour de la francophonie.....	545
XIII.3. CONSTRUCTION NATIONALE ET LA QUESTION DE L'UNITE.....	546
<i>XIII.3.1. La nation senghorienne.....</i>	547
<i>XIII.3.2. La nation de Diouf.....</i>	548
XIII.3.2.1. Question unitaire du développement.....	550
CONCLUSION	554
CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE	557
CONCLUSION GENERALE	559
BIBLIOGRAPHIE GENERALE	571
INDEX GENERAL	589
TABLE DES ILLUSTRATIONS : FIGURES ET TABLEAUX.....	591
1. FIGURES.....	591
2. TABLEAUX	593

Introduction générale

En amorçant ce travail de thèse, il convient de souligner au préalable que si le Sénégal n'a pas connu de réels soubresauts dans sa vie politique, comme c'est le cas dans bon nombre de pays africains, cela serait dû, en grande partie, à la qualité de ses hommes. En tout cas c'est l'avis du sociologue Moustapha Tamba qui, dans son texte intitulé *Mutations politiques au Sénégal : Bilan de cinquante ans d'indépendance* (1960-2000), affirme « En Afrique, le Sénégal est un des pays depuis l'indépendance qui organise des élections régulières et multipartites » (Tamba, 2011 : 3). La repise de cette idée nous amène à préciser dans la foulée que l'objet de cette thèse n'est nullement de chercher à vanter les vertus de la politique menée au Sénégal, mais il s'agit plutôt de retracer l'itinéraire d'un parti emblématique dans la longue marche de ce pays vers la souveraineté internationale, même si l'indépendance reste pour d'aucuns une illusion (Boundja, 2015). Au-delà des redites et des trous de mémoire, cette thèse se veut non pas une mémoire coloniale, mais plutôt une lecture critique. Elle est donc pour nous un moyen de revisiter les fondements d'une vie collective à travers le support linguistique, trace de notre humanité.

Il faut reconnaître par ailleurs, qu'il existe un vaste corpus de discours politiques au Sénégal, non encore exploré dans une approche textométrique et qui, à notre humble avis, nous réserverait de réelles clefs pour mieux appréhender l'histoire politique contemporaine du pays. Bien qu'il existe aujourd'hui de nombreux travaux dans le domaine de l'histoire politique du Sénégal, il serait juste de reconnaître, en revanche, qu'il y a eu peu de recherches menées dans le domaine de l'analyse du discours comme cela s'observe ailleurs en Afrique de l'Ouest. C'est pourquoi, sous la houlette de notre directeur de recherche, un réseau de Discours de recherche « Discours d'Afrique » (Barry (éd.), 2009) a vu le jour au sein de la Maison des Sciences de l'Homme de Franche-Comté, autour des productions discursives orales et écrites dans l'Afrique francophone en relation avec l'évolution politique des pays qui la composent. Ce réseau s'investit dans un domaine non encore exploré par une institution de recherche et son objectif est de mieux appréhender l'évolution politique du continent africain et d'approfondir la connaissance d'une société traditionnelle en pleine transformation. C'est sous ce rapport que nous plaçons notre travail de thèse qui se propose de retracer l'itinéraire du Parti socialiste, qui a marqué l'histoire politique du Sénégal, pour avoir été l'artisan de son indépendance nationale.

Parler du Parti socialiste sénégalais consiste, d'une certaine manière, à faire référence à ses membres les plus influents. Dès lors, l'analyse des discours du Parti socialiste peut s'avérer quasi difficile, mais le pragmatisme voulant que l'on soit réaliste, nous nous sommes permis de limiter la recherche aux leaders qui ont incarné la vision et les objectifs du Parti depuis sa création jusqu'à la période post indépendance. Nous voulons citer à cet effet les présidents Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf, qui ont eu chacun à jouer un rôle particulier dans la création de l'État du Sénégal. D'où l'occasion d'aborder les motivations pour le choix de ce sujet de thèse.

En effet, ce travail de thèse s'inscrit dans la continuité de nos travaux de recherche entrepris depuis le master Sciences du Langage et il interroge l'articulation entre culture traditionnelle et acculturation¹ en tant que fondement de la Nation sénégalaise. Autrement dit, nous nous proposons de montrer les manifestations de cette articulation à travers le discours de nos orateurs. Une entreprise ambitieuse qui semble lancer en même temps un défi au langage en tant qu'outil d'échange complexe et difficile à saisir dans son entrelacs d'implicite et d'impensé. Également, le choix porté sur le Parti socialiste n'est nullement fortuit, car pour avoir été artisan de l'indépendance, son histoire se confond souvent avec celle du Sénégal. D'ailleurs, Abdou Latif Coulibaly ne manque pas de le souligner dans son ouvrage intitulé *le Sénégal à l'épreuve de la démocratie*, « l'histoire du Ps est liée à maints égards à celle de l'État du Sénégal et à la tête duquel il se trouvera durant les neuf dernières années de la colonisation jusqu'en 2000 » (Coulibaly, 1999 :7). C'est pourquoi, nous essayerons de voir les apports du Parti socialiste et son implication en termes idéologiques dans la création de la Nation sénégalaise à travers le discours de ses deux principaux leaders précités. Le premier est le créateur du Parti socialiste et le père fondateur des institutions sénégalaises et le second qui lui succède plus tard en 1981, s'est illustré dans le redressement d'une économie sénégalaise en pleine crise en procédant à un réajustement structurel ; une politique imposée par le FMI (Fonds Monétaire International) et la Banque Mondiale, et dirigera le Sénégal jusqu'en mars 2000.

Il faut souligner également que cette thèse repose sur une recherche assistée par ordinateur

¹ L'acculturation se définit selon Keesing (1964 : 7 ; cité par Hesseling 1985 : 24) comme « un processus de transformation culturelle au cours duquel un contact plus ou moins continu entre deux ou plusieurs groupes de culture différente conduit à l'adoption, par un groupe, d'éléments de la culture de l'autre groupe ou des autres groupes. Le terme est également utilisé pour désigner la situation qui en résulte ».

dont la textométrie qui, à travers les outils comme hyperbase, lexico3, tropes, nous permettra de lire le discours socialiste autrement, gage d'une plus grande acuité. La lexicométrie, née depuis les années 1970, reste un outil de référence en analyse du discours qui y voit une méthodologie devant lui permettre de « prétendre aux exigences d'exhaustivité et de systématisme d'un traitement de la surface discursive du texte » (Lethier, 2009 : 37). Aujourd'hui, les pratiques ayant beaucoup évolué, d'autres unités linguistiques outre la forme graphique sont traitables. En d'autres termes, il n'est plus seulement question d'analyse du vocabulaire mais aussi des formes grammaticales, nous y reviendrons de façon plus ample dans le développement. Ainsi, nous pouvons prétendre à un traitement plutôt exhaustif de l'ensemble des éléments linguistiques, qui sont souvent des « nids » d'information pouvant apporter plus d'éclairage sur le discours socialiste. Mais avant de développer plus amplement cet aspect important de nos outils d'analyse, il s'avère important d'apporter quelques précisions préliminaires sur la question de la constitution d'une Nation à l'aube des indépendances africaines en 1960.

Comme jalon de réflexion, on peut postuler que la construction nationale, un des défis majeurs de la plupart des pays africains post indépendance, n'a pas été aisé aussi bien dans les faits que sur le plan symbolique. En effet, le tout premier défi auquel les pays africains nouvellement indépendants ont dû faire face, a été de se forger une identité singulière qui correspond aux aspirations de leur peuple. Mais, ce projet rencontre vite, au lendemain des indépendances, certaines difficultés pour se concrétiser. D'ailleurs, des auteurs comme Ibrahima Sarr et Ibrahima Thiaw nous en expliquent les raisons :

Un peu partout en Afrique postcoloniale caractérisée par un kaléidoscope ethnique et identitaire, ce projet d'État-nation s'est heurté au refus de certaines populations d'abandonner leurs identités imaginées pour celles que leur proposaient les politiques (Sarr & Thiaw, 2012 :2)

D'où le premier obstacle qu'essuie ce projet postcolonial dont l'objectif principal était l'identification, l'essence même de tout peuple : pour être reconnu, il faut d'abord exister ; exister par le geste, la parole et l'action. En d'autres termes, en passant de l'esclavage à la colonisation, il était question après plusieurs siècles de soumission, de négation de soi et de mimétisme, de pouvoir enfin s'abreuver aux sources authentiques qui fondent l'être africain au sens profond du terme. Au-delà du défi d'identification, pour parler plus spécifiquement du Sénégal, on devait s'attendre à d'autres défis. Ils concernaient, entre autres, la construction

d'une Nation sénégalaise sur les bases solides d'un État ; la résolution de crises majeures comme celle de la communauté franco-africaine 1958-1959², de la crise consécutive à l'éclatement de la Fédération du Mali en raison de querelles de leadership entre Senghor et Modibo Keita, et enfin la crise politique au sommet du régime de l'UPS (Union Progressiste Sénégalaise) avec le conflit opposant Senghor et Mamadou Dia.

Il s'avère important de préciser que le vocable nation au-delà de son emploi récent par allusion à l'étude philologique de Marcel Mauss (2013) révèle sans doute chez les hommes politiques africains postcoloniaux leur commune volonté de s'engager dans une voie d'unification de leur peuple au-delà de leurs spécificités et de leur diversité. Mais à cette époque le concept de Nation non conforme aux réalités africaines, traduit tout un imaginaire qui dépasse parfois le cadre national stricto-sensu. Autrement dit, pour avoir analysé des extraits du discours politique de Senghor dans notre Mémoire de master Sciences du langage, le syntagme peuple sénégalais par exemple se confond souvent dans sa pensée avec le peuple africain, comme pour dire qu'on est africains avant d'être Sénégalais. Pour nous, cette confusion n'est pas un simple fait du hasard, mais elle semble porter les stigmates d'une balkanisation qui méconnaît, voire occulte, les réalités géographiques de l'Afrique, jadis, formée par des royaumes, de grands empires³. Un auteur comme Boundja (2015) nous conforte d'ailleurs dans cette idée en reconnaissant que le groupement des pays africains ignore les spécificités ethniques. Et, en poursuivant sa pensée, il précise que cette balkanisation a eu pour conséquence « un regroupement géographique qui ne garantit pas la vérité d'une nation » (*Ibid.* : 19).

Ainsi, revenir sur les enjeux de construction nationale tant matériels qu'imaginaires auxquels le Parti socialiste a fait face durant la période coloniale et postcoloniale, telle est donc la visée de ce travail de thèse qui, à travers le support discursif de deux orateurs et principaux leaders du Parti socialiste sénégalais, cherche à saisir l'expression de cette identité africaine fragmentée, c'est-à-dire ayant subi différentes influences étrangères. D'où un héritage culturel

² L'échec de la Communauté franco-africaine marque le triomphe de la balkanisation non voulue par Senghor et le PRA-Sénégal

³ L'Afrique occidentale a connu de grands États ou empires pendant plusieurs siècles. Entre autres empires, on peut citer l'empire du Mali né après la déstructuration de l'empire du Wagadu plus connu sous l'empire du Ghana au XIIIe siècle

qui semble sceller le destin des peuples de l'Afrique en général et du Sénégal en particulier.

Cette thèse fait également écho à l'injonction d'Hubert Deschamps qui fait remarquer dans l'introduction de son ouvrage intitulé *La fin des empires coloniaux* en 1950 : à temps nouveaux, langage neuf, qu'il n'est plus guère question d'« Empires » mais d'« Unions » de « Commonwealth » ; plus question de colonies, mais de territoires, d'États plus ou moins indépendants (Deschamps, 1969). Mais l'indépendance signifie-t-elle vraiment se défaire de son passé ? Un passé révolu existe-il vraiment ? Ces interrogations traduisent dans une certaine mesure la dimension historique que revêt ce travail de recherche. Cela revient à dire que notre préoccupation dans ce travail de thèse est double. D'une part, nous essayerons de voir à travers notre corpus ce sur quoi s'appuie le discours socialiste pour préserver et consolider les valeurs, face à l'intrusion sur le continent d'une puissance politique et culturelle étrangère, ce que nous appelons communément la colonisation. Et d'autre part, sur la base de ce même corpus, nous essayerons de voir comment l'idéologie politique, plus particulièrement celle du Parti socialiste sénégalais tente de mobiliser les Sénégalais autour d'une commune volonté de vivre ensemble tout en tenant compte de ce vaste ensemble qu'est le Sénégal.

La question de l'idéologie comme on peut le deviner, occupe au demeurant une place de choix dans le cadre de cette thèse et en constitue l'élément sur lequel nous misons beaucoup pour mieux réfléchir sur le projet de construction nationale. D'ailleurs, ce qui a attiré notre attention dans l'analyse précédente des discours du Parti Socialiste, c'est l'instabilité du discours de l'orateur qui se situe entre « divergence et convergence » de sa position par rapport au pouvoir colonial et à ses adversaires politiques. En d'autres termes, tout en fustigeant les manquements du pouvoir colonial et l'attitude « élitiste » de ses adversaires politiques, l'orateur était plutôt conciliant en appelant à la reconnaissance des souffrances des Sénégalais et à la constitution d'un même peuple sans distinction aucune. Son Premier ministre d'alors, Abdou Diouf, qui lui succède à la tête du pays, a connu également des moments difficiles dans l'exercice du pouvoir. Héritier d'une économie en crise et sous la pression des syndicats, des étudiants et des partis politiques, Abdou Diouf instaura le multipartisme intégral, naguère limité à trois courants de pensées différents : Socialisme et démocratique, libéral et démocratique et enfin Communiste ou Marxiste-Léniniste si l'on en croit Moustapha Tamba (2011).

L'avènement du multipartisme illimité au Sénégal semble témoigner, quoiqu'on dise de

la volonté de Diouf, de la pacification de l'espace public en libérant la parole politique. D'où la volonté chez ces leaders politiques socialistes de bâtir une Nation sur le principe de l'inclusion de tous les acteurs politiques d'un mouvement de démocratisation du pays, même si l'autoritarisme de son prédécesseur, en l'occurrence Senghor, a été parfois pesant pour la classe politique adverse. Mais, encore faut-il également dire que la notion de Nation est ambiguë et difficile à cerner dans la pratique. C'est pourquoi, il ne serait pas intéressant d'axer notre réflexion sur les bases fondamentales qui régissent ce vocable à travers les discours du parti socialiste sans tomber dans le piège de vouloir la garantir.

Sans doute faut-il observer également que le Sénégal est un vaste ensemble que les acteurs politiques essaient de réunir autour d'un projet commun : celui de vouloir de vivre ensemble dans la paix et la concorde. Et dans cette entreprise, l'idéologie politique joue un rôle déterminant dans la mobilisation et l'entrain du peuple. Dans la mise en œuvre de cette thèse, nous proposons d'accorder une attention particulière à la culture comme enjeu majeur dans la construction de l'identité nationale et en tant qu'élément fédérateur autour duquel les Sénégalais retrouvent des valeurs qui leur sont communes.

Cette thèse est par ailleurs, un travail situé au carrefour de deux champs de recherche : les Sciences de l'information et de la communication et l'Analyse du discours que nous privilégions. Toutefois ces deux domaines ne sont qu'à titre indicatif dans la mesure où nous n'écartons pas de notre étude d'autres disciplines telles que l'histoire, la sociologie ou l'anthropologie, entre autres, pour une meilleure compréhension de notre corpus sans pour autant tomber dans l'écueil d'un tissage pluridisciplinaire hors de notre portée.

L'articulation de ces deux champs de recherche à savoir les Sciences de l'information et de la communication et l'Analyse du discours dans la mise en œuvre de notre travail de recherche permettra de mieux réfléchir d'une part sur le parti socialiste en tant que lieu d'expression d'une conscience collective et d'autre part, d'appréhender la construction interne du discours dans sa formulation et dans son contenu.

1. Problématique et intérêt du sujet

De notre expérience de l'analyse du discours du Parti socialiste réalisée en Master Sciences du langage, nous avons pu comprendre que l'idéal social que prône l'homme politique

prend son essence dans le discours idéologique. Cependant, ce travail préliminaire ne nous a pas permis de cerner suffisamment le concept d'idéologie. Cela est dû en grande partie au fait que le discours idéologique est un champ d'investigation très complexe et difficile à cerner. L'imprécision de la notion d'idéologie s'assimile aux idées reçues qui se perpétuent de génération en génération et que Karl Marx assimile à la culture. Cependant, faut-il souligner avec Guy Rocher dans son texte intitulé *Culture, civilisation et idéologie* (1995) que l'idéologie ne constitue plus la totalité de la culture, mais elle en est un élément. Par contre elle n'est pas forcément négative, et elle caractérise d'ailleurs toute société humaine en ce qu'elle reste la base des systèmes de valeurs selon Teun Van Dijk (2006). De plus, les groupes dominés peuvent dans une certaine mesure développer des idéologies de résistance et d'opposition contre un régime politique comme l'a illustré notre travail de recherche entrepris en Master Analyse du discours. Les idéologies sont en général associées aux groupes sociaux, aux classes sociales, aux communautés et représentent leurs intérêts fondamentaux.

Ainsi, chaque parti politique cherche-t-il à tort ou à raison à s'identifier comme défenseur d'une certaine idéologie politique pour arriver à ses fins, dont le pouvoir. Par conséquent, nous nous posons la question de savoir de quoi est faite en réalité l'idéologie politique du Parti Socialiste (PS) sénégalais. En d'autres termes, qu'est-ce qui fait la singularité de cette idéologie socialiste et comment à travers notre corpus, cette idéologie se structure-t-elle, et se réalise-t-elle ? Comment à travers l'énonciation et l'argumentation, le contenu idéologique, s'ancre-t-il dans la matérialité discursive ? Et, sur quoi s'appuie-t-elle pour son ancrage effectif dans la conscience collective ? Enfin comment s'intègre-t-elle dans ce vaste ensemble qu'est la culture pour réunir la population sénégalaise autour d'une commune volonté de vivre ensemble ?

2. Hypothèses de recherche

En plus de ces questions précédentes, l'un de nos objectifs consiste de voir comment les *ethê* de Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf, en tant qu'orateurs politiques, participent à donner forme et contenu à l'idéologie du Parti socialiste. Ainsi, ces sujets soulèvent autant de questions auxquelles nous tenterons d'apporter des réponses tout au long de notre analyse dans ce travail de recherche. Ce qui nous amène à préciser que cette thèse constitue pour nous un moyen de questionner le thème du métissage culturel, un thème qui fait l'actualité dans le courant de ce 21^{ème} siècle marqué par l'ère de la globalisation. Ainsi, ce sera pour nous une manière de situer l'idéologie politique socialiste dans ce « processus naturel » de mondialisation

où la rencontre des cultures reste un des sujets les plus récurrents sinon les plus saillants par allusion aux phénomènes d'immigration auxquels nous assistons. C'est là que réside en fait tout l'intérêt de ce travail de thèse.

Pour répondre à ces questions qui structurent notre problématique, nous nous sommes référé, d'une part, à Jürgen Habermas (1978), qui a développé la notion d'« espace public » dans le but de mieux comprendre et d'expliquer comment le Parti socialiste constitue un lieu où semble s'exercer l'usage de la raison qui lui aurait valu son succès pendant la période pré indépendance. Cela étant, nous nous proposons de revisiter l'histoire du Parti socialiste de sa genèse à son évolution.

Nous nous intéresserons également à la théorie de l'argumentation élaborée par Ruth Amossy (2010) qui a essentiellement remis au goût du jour la notion d'*ethos* ou image de soi élaborée dans la Rhétorique aristotélicienne depuis l'Antiquité grecque. D'autre part, nous recourrons aux différents travaux réalisés autour de l'énonciation dont ceux d'Émile Benveniste (Benveniste, 1974), Ducrot (1980) ou encore de façon plus récente aux travaux de Catherine Kerbrat-Orecchioni (2009) sur l'inscription de la subjectivité dans le langage. Ainsi, nous ferons référence aux apports d'autres auteurs à l'image de Dominique Maingueneau (1984 ; 2014), Bernard Lamizet (2011), Teun Van Dijk (2006), entre autres. Il s'agira pour nous d'investir, de manière plus étendue, l'univers des Sciences du langage.

Par ailleurs, dans notre démarche d'analyse, nous proposons d'appréhender la manière dont l'argumentation et la mise en scène de l'image de soi participent de la mise en place de l'idéologie politique du Parti socialiste dans l'évolution diachronique du corpus. Il s'agit d'une démarche que nous avons déjà entreprise dans nos travaux précédents et que nous allons développer en vue de la formaliser davantage. En d'autres termes, au moyen des stratégies discursives employées à l'instar de la modalisation, des différentes figures énonciatives, entre autres, il nous sera possible de saisir les effets exercés sur l'auditoire et les stratégies mises en œuvre pour faire partager une idéologie politique à l'adresse de tous les Sénégalais. Mais, cette idéologie politique du Parti socialiste nous semble-t-il, est assujettie à des contextes sociopolitiques spécifiques. C'est dans ce cadre que nous insisterons sur la notion d'*ethos* pour la place qu'elle occupe dans le projet d'influence et de persuasion de tout leader politique. Ainsi, il nous sera possible de retrouver, à travers le déploiement de l'*ethos* discursif tout au

long de notre corpus, la manière dont l'argumentation rhétorique prend corps dans la matérialité discursive. D'où l'hypothèse selon laquelle, le discours de l'homme politique s'ajuste et s'adapte en fonction du contexte. En d'autres termes, nous postulons qu'un changement idéologique s'observe dans la temporalité des discours du Parti socialiste et reste dépendant du contexte sociopolitique comme nous l'évoquions supra.

Une autre hypothèse que nous essayerons de vérifier tout au long de ce travail, porte sur l'instabilité du discours du Parti socialiste qui, nous semble-t-il, est liée à un double ancrage socioculturel de L.S. Senghor en tant que leader et fondateur du Parti socialiste. Cette autre explication que nous allons vérifier est le fait qu'en plus de sa culture sénégalaise, Senghor a accompli une partie de sa formation intellectuelle dans l'hexagone comme la plupart de ses adversaires politiques. De ce fait, aussi bien Senghor que Diouf, ils baignent constamment dans deux cultures différentes occidentales et africaines en général ainsi que sénégalaises en particulier. Cette hypothèse nous permettra de mettre en exergue les apports de ce double ancrage socioculturel du politique dans le projet de construction de la Nation. D'où la dimension socio-anthropologique de l'étude que nous proposons de mener.

3. Bref aperçu sur la méthodologie

À la suite de nos hypothèses, notre objectif de recherche semble se préciser. Il s'agit de chercher à comprendre l'imbrication de la tradition sénégalaise pour ne pas dire africaine dans le discours politique de leaders socialistes sénégalais acculturés. Car pour avoir déjà étudié quelques discours de Senghor, nous avons décelé une sorte d'imbrication ou impact de certaines croyances traditionnelles dans le fonctionnement des institutions de l'État sénégalais. Autrement dit, bien que le Sénégal soit devenu un État moderne, nous soutenons l'idée de survivance de certaines valeurs ou croyances des sociétés de l'Afrique traditionnelle, et qui continuent d'influencer nos institutions politiques. D'ailleurs, un auteur comme Papa Ogo Seck en se penchant sur la question du pouvoir politique traditionnel en Afrique, nous conforte dans cette hypothèse quand il fait observer que :

L'accession des États africains à la souveraineté politique à la fin des années 1950 et au début des années 1960 a entraîné une substitution et une sorte de superposition de deux (2) situations ; l'une qui se veut particulière parce que reposant sur les lois générales de l'État et l'autre qui se veut singulière parce qu'elle ne permet pas de se retrouver à travers le modèle général de l'État. (Seck, 2014 : 2)

Cette forte articulation entre culture traditionnelle africaine et celle occidentale même si tout le monde le pense ou le conçoit comme une évidence, elle peine à être démontrée de façon pertinente à travers le langage politique. Et, l'enjeu dans ce travail de thèse qui s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours est d'essayer de répondre à la question de savoir comment se manifeste cette articulation à travers le discours du Parti socialiste. C'est ce qui nous amène à présenter notre méthodologie dans ses grandes lignes.

Tout d'abord, il convient de préciser, comme nous allons y revenir plus amplement dans la deuxième partie de cette thèse, la méthodologie que nous abordons ici ne saurait être que brève. Autrement dit, cette section reprend de manière synthétique l'idée de la démarche que nous entendons mettre en œuvre. La méthodologie que nous préconisons dans le cadre de cette recherche sera adossée aux méthodes utilisées dans le domaine de l'analyse des données textuelles assistée par ordinateur (ADT). Et, comme annoncé supra, cette présente thèse s'inscrit d'emblée dans la continuité de nos recherches entreprises depuis le Master. Ainsi, nous travaillons sur le même corpus extrait des cinq tomes constitutifs de la série « Liberté » de Senghor qui nous avait permis de réaliser notre mémoire de master Sciences du langage. À cela, s'ajoute un autre corpus construit autour des discours d'Abdou Diouf (cf. Tableau 8). En d'autres termes, nous allons élargir le corpus de Senghor aux 5 tomes de la série « Liberté » auxquels nous ajoutons un autre corpus construit autour des discours d'Abdou Diouf (Cf. quatrième chapitre de la première partie). Cela est un choix qui nous permettra sans doute de mieux suivre le Parti dans son évolution au gré du contexte sociopolitique de l'époque et jusqu'à une période récente.

Après la constitution du corpus qui est à la fois chronologique et diachronique, notre travail d'exploration s'appuiera sur l'articulation de deux méthodes à savoir celles quantitatives, c'est-à-dire des résultats statistiques fournis par nos outils, et celle qualitative, c'est-à-dire celle qui consiste à faire un retour au corpus afin de vérifier les hypothèses que nous venons d'exposer précédemment. Pour ce faire, grâce aux logiciels lexicométriques ou textométriques tels que hyperbase, Lexico3, Tropes, nous essayerons de faire ressortir de notre corpus les éléments linguistiques susceptibles d'éclairer notre recherche. Qu'il nous soit permis d'insister sur le logiciel Hyperbase. Nous avons renouvelé notre confiance à cet outil lexicométrique créé en 1989 par Étienne Brunet, qui nous a été d'une grande aide lors de l'analyse de notre corpus dans notre travail de recherche de Master. En effet, nous avons de nouveau porté notre choix

sur cet outil de traitement de corpus textuel du fait qu'il permet une exploration textuelle ou hypertextuelle et une exploration statistique des données. Pour une description complète des fonctionnalités de ce logiciel, nous renvoyons le lecteur au manuel d'hyperbase disponible en ligne⁴. Pour une description sommaire de notre outil de travail, ce logiciel est facile d'utilisation et comporte deux fonctions principales : la fonction documentaire et celle statistique. Nous ferons une présentation plus complète de nos outils en avant.

Concrètement, nous partirons de l'index hiérarchique avant d'étendre notre champ de recherche à d'autres éléments linguistiques susceptibles de pouvoir nous aider à répondre à notre problématique. À cet égard, nous ferons appel à notre propre culture sur l'histoire sociopolitique du Sénégal dans le choix de variables pertinentes pour notre recherche. Après un traitement automatique de notre corpus, nous procéderons à une analyse des stratégies discursives mobilisées par nos orateurs en vue de mieux appréhender, au travers d'un travail d'interprétation, le dédoublement de l'*ethos* individuel en un *ethos* collectif dont celui qui étale les bases d'une Nation. Pour cette fin, nous porterons une observation soutenue sur le fonctionnement de l'énonciation et de l'argumentation de nos orateurs.

4. Plan de la thèse

Il nous semble difficile de procéder à une analyse du discours socialiste sans parler au préalable de l'histoire du Sénégal, parce que l'histoire du Parti socialiste est fortement liée à maints égards à celle du Sénégal. Nous procéderons par ce détour afin de mieux comprendre le modèle de relations entre le social et le politique préexistant à celles d'après-indépendance. Ce qui motive ce détour historique est évoqué en substance dans notre introduction. L'idéologie socialiste, comme nous le postulons dans nos hypothèses de recherche, repose sur une forte articulation entre la culture traditionnelle africaine et celle occidentale pour ne pas dire française.

À la lumière de ces considérations, nous développerons notre réflexion en trois parties. La première consiste à poser le cadre général de l'étude. Il s'agira, dans cette première partie,

⁴ Manuel d'hyperbase. Disponible à l'adresse suivante : <http://ancilla.unice.fr/hyperbase/manuel.pdf>.
(Consulté le 18 juillet 21)

qui traite du contexte sociopolitique, de revisiter quelques événements marquants de l'histoire politique du Sénégal, d'où la dimension historique de l'étude. Elle nous permettra de reconsidérer les relations historiques qu'entretiennent le social et le politique aujourd'hui, en ayant la période coloniale comme repère. Cette démarche s'inscrit dans notre intention de montrer la structure sociopolitique de l'époque afin de la confondre ou la comparer avec celle de l'époque postcoloniale, plus de cinquante ans après. Également, nous ouvrons une large fenêtre sur l'histoire du Parti socialiste depuis sa création jusqu'à nos jours, en insistant sur ses leaders et orateurs clefs, en l'occurrence L. S. Senghor et A. Diouf. Nous procéderons à une présentation du corpus dans cette partie en essayant d'en délimiter les contours historiques qui le caractérisent.

La seconde partie nous servira de cadre méthodologique et théorique où il sera question de faire un état de l'art sur les théories argumentatives et énonciatives en tant qu'outils privilégiés sur lesquels repose cette notion d'*ethos* que nous envisageons de revisiter. C'est une notion qui a connu une très longue histoire depuis la période classique et elle continue de se développer. Également, nous proposons d'insister sur la dimension communicative de l'étude en envisageant le Parti politique comme lieu où s'exerce l'usage public de la raison sans occulter les limites d'une telle entreprise.

Après avoir étudié en profondeur les notions et concepts que nous mobilisons dans notre recherche, nous ouvrirons la troisième partie de notre travail, qui consiste pour sa part à rendre compte des résultats de notre approche empirique du corpus. Cette approche consiste à faire émerger du corpus lui-même ses propres saillances grâce à l'apport de l'outil textométrique. Ainsi, il sera possible de vérifier en même temps nos hypothèses de recherche et justifier l'hypothèse de l'instabilité du discours du PS et de ses effets dans le projet de construction de la Nation. Notre objectif dans cette partie est de montrer que l'instabilité du discours socialiste pourrait être attribuée à cette articulation entre la culture traditionnelle africaine en général et sénégalaise en particulier et celle occidentale, qui continue de s'exprimer à travers nos institutions politiques.

Première partie

Contexte sociopolitique et culturel du Sénégal : de la période précoloniale, coloniale et postcoloniale⁵

⁵ Les intellectuels doivent étudier le passé non pour s'y complaire, mais pour y puiser des leçons ou s'en écarter en connaissance de cause si cela est nécessaire. Seule une véritable connaissance du passé peut entretenir dans la conscience le sentiment d'une continuité historique, indispensable à la consolidation d'un état multinational (Cheikh Anta Diop 1982 : 9)

Introduction de la première partie

Il nous semble important de faire une présentation générale du contexte, étape essentielle pour tout travail de recherche surtout dans le cadre d'une analyse du discours politique, qui se veut original et novateur. Même si les auteurs ne s'accordent pas sur une définition unanime autour de la notion de contexte, il convient de considérer que le contexte englobe tout ce qui gravite autour du discours. Autrement dit, comme le souligne Barry (2002) tout ce dont on a besoin pour comprendre un discours, car on ne conçoit jamais un discours ex-nihilo. Ce qui revient à dire que l'individu parle en fonction de son sexe, de son environnement, de son appartenance idéologique, de ses rapports avec les autres, entre autres. À cet effet, on pourrait faire advenir dans l'analyse de l'histoire chez Karl Marx que : « ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience » (1859, T1 : 273).

Il convient de préciser en passant que, comme la conscience est un produit du social, le discours ne saurait jamais être homogène et transparent au monde ; d'où la présentation en levée de rideau de cette première partie axée sur de l'histoire socioculturelle et politique du Sénégal depuis la période précoloniale à nos jours. En effet, cette dimension historique de notre étude ne vise pas à dresser un bilan abouti de l'histoire du Sénégal ni à présenter une chronologie détaillée de tous les événements survenus dans l'histoire du Sénégal de la période coloniale à nos jours. Il s'agira plutôt pour nous de proposer une présentation synthétique du parcours socio-politique et socio historique du Sénégal de la période précoloniale à nos jours afin de mieux aborder celle coloniale et postcoloniale qui nous intéresse dans ce travail de recherche.

Ainsi, il sera question de faire un rappel des événements marquants de l'histoire sociopolitique du Sénégal de la période coloniale à nos jours. Également, nous ouvrons une large fenêtre sur l'histoire du Parti socialiste en tant que collectif emblématique dont l'histoire se confond souvent avec celle du Sénégal. À cet effet, nous porterons un coup de projecteur sur ses principaux leaders et orateurs, à savoir Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf dont les relations dépassaient, d'ailleurs, le cadre de simples collaborateurs (Diouf, 2014). Enfin, ce sera l'occasion de faire une présentation du corpus.

Chapitre 1 : Les structures sociopolitiques et culturelles du Sénégal

Introduction

Ce premier chapitre consacré à la présentation du Sénégal s'inscrit dans une approche historique qui prend comme point de repère la période coloniale avec parfois quelques retours dans le passé précolonial du Sénégal. Cette période nous permet de mieux appréhender les structures socio-politiques sur lesquelles est fondé en partie l'État du Sénégal. Il sera question dans ce chapitre de revoir les rapports historiques qui ont existé entre le système politique et social aussi bien du point de vue idéologique que symbolique.

Revisiter les structures sociopolitiques de l'époque coloniale au Sénégal revêt un intérêt particulier pour cette thèse. En effet, c'est une approche qui nous permettra de mieux comprendre les relations qu'entretiennent ces deux entités pour la stabilité politique de l'État du Sénégal. Pour mieux appréhender cet aspect de l'histoire du Sénégal, nous aurons recours aux travaux de Gërti Hesseling (Hesseling, 1985), de Makhtar Diouf (Diouf, 1994), et à titre accessoire à ceux de Mauss (1928), de Radcliffe-Brown (1940), entre autres.

I.1. Les structures sociopolitiques

Situé à l'Extrême-Ouest du continent africain dans la zone intertropicale, le Sénégal dispose naturellement des spécificités géographiques qui lui ont valu très tôt de devenir un objet de convoitise durant l'expansion européenne amorcée à partir de la fin du XVe siècle. C'est ainsi que les Européens font de Dakar une escale avant de servir de porte d'entrée en Afrique Subsaharienne (Marut, 2010), et peut-être, ce qui conduira plus tard, plus précisément au XIXe siècle, à faire de cette région la Capitale de l'AOF (Afrique Occidentale Française) avec toutes les prétentions que cela impliquait à l'époque.



Figure 1: Carte du Sénégal⁶

Avec une superficie de 196 722 km², le Sénégal est limité au Nord par la Mauritanie, à l'Est par le Mali (ancien Soudan français), au Sud par la Guinée Conakry et la Guinée Bissau, à l'Ouest par l'Océan Atlantique, ce qui souligne en même temps la position stratégique qui permet au Sénégal d'être en contact avec le monde. Il faut aussi remarquer la présence d'un pays anglophone, la Gambie qui est enclavée dans le Sénégal. Cette situation d'enclavement de la Gambie est l'un des héritages les plus « curieux » de l'histoire coloniale de l'Afrique pour réitérer l'avis de Hesseling (1985). Ainsi, à cause de cette situation, la Casamance située au Sud se trouve plus ou moins isolée par rapport aux autres régions du Sénégal. Ce qui, entre autres raisons, va déclencher plus tard un mouvement indépendantiste dénommé le MFDC (Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance) à partir des années 1980.

I.1.1. Organisation politique traditionnelle et le rapport au pouvoir

Pour une meilleure compréhension de l'histoire politique du Sénégal, il convient de revisiter brièvement l'époque précoloniale. En effet, nous nous sommes permis ce détour car la période précoloniale dans l'histoire africaine présente un réel intérêt dans le cadre de notre

⁶ Cette carte du Sénégal est disponible à l'adresse suivante : <http://www.atlas-monde.net/afrique/senegal/>

thèse. Elle est en quelque sorte la période que nous nous permettons de qualifier de « pure »⁷. Autrement dit, c'est la période pendant laquelle les nombreux royaumes et empires africains vivaient selon des règles qui leur sont plus ou moins propres sans une grande influence majeure du monde extérieur. À l'instar de la plupart des pays africains d'après-indépendance, l'actuel territoire que l'on appelle aujourd'hui le Sénégal était divisé en plusieurs royaumes comme nous pouvons le constater sur la carte suivante :



Figure 2: Une carte de Guillaume Delisle (1770)

Sur cette carte, nous remarquons la présence de plusieurs royaumes sur le territoire sénégalais. Au nord, on a des royaumes comme le Tékroun où domine l'ethnie Toucouleur (Dreyfus et Julliard, 2005) qui deviendra plus tard le Fouta-Toro, du Djolof, du Cayor et plus au Sud nous avons le royaume des Mandingues. Que cela soit au Cayor, au Djolof, au Baol ce sont les Wolofs qui y sont majoritaires. Le sud est quant à lui beaucoup plus contrasté avec la présence de plusieurs minorités comme les Mandingues originaires de l'Empire du Mali qui composent la plupart des populations gambiennes, les Diolas et les Peuls (Marut, 2002). Ce qui postule déjà la présence de différentes ethnies et plusieurs formes d'organisation sociopolitique au Sénégal.

⁷ Nous voulons souligner à travers cet adjectif « pure » qu'il s'agit d'une période de l'histoire africaine pendant laquelle il n'y avait, à vrai dire, aucune influence étrangère majeure. L'Afrique n'était pas encore en contact avec l'Occident. Donc, elle vivait selon ses règles et coutumes.

Au-delà de son avantage d'être ouvert sur le monde et très convoité pendant longtemps, le Sénégal a servi de porte d'entrée sur le continent africain aux premiers explorateurs européens. L'écriture de son histoire, comme la plupart de celle des pays du continent africain, a connu les mêmes difficultés tant méthodologiques qu'idéologiques. En effet, l'histoire du Sénégal tout comme celle des autres pays africains n'a jamais été prise en compte car étant foncièrement orale. Cette histoire se confiait à une personne qui occupe une place très importante dans la société africaine traditionnelle et qui jouissait de la capacité de retenir les plus hauts faits de l'histoire, il s'agit du griot ou le maître de la parole. D'ailleurs, Hesselting (1985) en reconnaissant la richesse de la tradition orale de l'Afrique, souligne que ce patrimoine historique repose sur le griot qui joue le rôle d'un historien voire d'un archiviste, sauf que lui à la différence de ces derniers, se sert non pas du calame⁸ mais plutôt de sa mémoire naturelle ou biologique.

L'histoire africaine est restituée donc grâce aux griots, médiateurs incontournables de la mémoire collective. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'authenticité et la véracité des événements qu'il raconte à travers les âges. Cela revient à dire que le mode de transmission du savoir se fait de bouche-à-oreille, ce qui peut altérer ou déformer cette mémoire. Dans ces conditions, cette source n'a jamais été prise en compte si l'on en croit Hesselting (*Ibid.*) car ne reposant sur aucun critère scientifique et a fortiori sur aucun document attesté. Néanmoins, Hesselting (1985) nous fait savoir que les récits du griot restitués de génération en génération ont permis de réécrire l'histoire de l'Afrique. C'est sur la base de cette mémoire orale dont le griot est dépositaire que les historiens, anthropologues, archéologues africains modernes à l'instar de Cheikh Anta Diop (1965), Makhtar Diouf (1990, 1994), entre autres, ont pu réécrire cette histoire vieille de plusieurs siècles nous confie-t-elle. Ce qui annihile du reste l'image négative que l'Occident a toujours eue sur l'Afrique qui consistait à faire croire que « l'Histoire de l'Afrique a commencé lorsqu'ils ont posé les pieds sur le continent » (Hesselting, 1985 : 101). Sur cette base, on peut remettre en cause ce fameux point de vue de Victor Hugo, esprit des Lumières, lors du *Banquet des amis des noirs en 1879* : « Que serait l'Afrique sans les blancs ? Rien ; un bloc de sable ; la nuit ; la paralysie ; des paysages lunaires. L'Afrique n'existe que

⁸ Définition du terme calame. Disponible sur : <http://www.cnrtl.fr/definition/calame> (Consulté le 15 novembre 2016)

parce que l'homme blanc l'a touchée »⁹ (Fassassi, 2013 : 148).

La situation géographique du Sénégal présente certes des inconvénients comme nous venons d'en faire mention, mais également des atouts quant à la préservation de son authenticité en termes d'organisation politique et sociale du moins durant la période précoloniale. Ce qui rend possible notre réflexion envisagée sur cet aspect de l'histoire du Sénégal. En effet, le Sénégal dans la configuration géopolitique de l'époque précoloniale, occupe une place importante car se trouvant dans la « sphère d'influence de tous les grands empires » (Hesseling 1985 : 103) même s'il occupe une position périphérique vis-à-vis des grands empires existants entre le IV^{ème} et le XVI^{ème} siècle dont le Ghana, le Mali et le Gao. Ce qui revient à dire selon Hesseling (*Ibid.*) que le Sénégal ne s'est jamais confondu à ces trois empires à l'exception de quelques trois régions mais seulement de façon temporaire. Pour mieux situer les rapports entre le Sénégal et ces empires, il convient d'insister sur les caractéristiques de centralisation de ces derniers comme le préconise notre auteure. À ce titre, on peut distinguer trois cercles concentriques : le noyau : le territoire sous influence directe de l'empereur ; les royaumes annexes : sous la direction de souverains relativement indépendants, soumis à la surveillance de l'empereur par le biais d'un représentant ; la périphérie : c'est le cercle des royaumes qui reconnaissaient l'autorité de l'empereur sans être directement liés au noyau que l'on pourrait assimiler à un protectorat. (*Ibid.*).

Cela étant, les petits États sénégalais appartenaient à cette dernière catégorie et par conséquent, si l'on en croit Hesseling (*Ibid.*), ils n'ont jamais été assimilés aux empires. Ce qui revient à dire que les royaumes au Sénégal ont toujours conservé leurs propres structures sociales et politiques. Les différentes ethnies qui composent aujourd'hui le Sénégal s'y trouvent représentées à savoir les Wolofs, les Sérères, les Toucouleurs, les Peuls, les Mandingues, les Lébous, entre autres, à l'exception du Sud où il n'y avait pas de structure étatique comme nous l'évoquions précédemment. Cette région correspondant à l'actuelle Casamance est séparée du Sénégal par le fleuve Gambie et elle était faiblement peuplée (Diédhiou, 2009). On y compte les Diolas, les Ballantes et d'autres minorités ethniques organisées en société plutôt égalitaires ne connaissant ni castes ni esclavage, selon Gërti Hesseling (1985) et comme le confirmeront

⁹ Victor Hugo, discours sur l'Afrique 18 mai 1879, dans l'ouvrage *œuvres complètes*

des chercheurs comme l'historien Makhtar Diouf (1994), l'anthropologue Diédhiou (2009).

Ainsi, le territoire qui allait devenir le Sénégal à l'exception de la Casamance comme l'atteste Hesselring : « vivait depuis plus d'un millénaire dans le cadre d'un État organisé » (Hesselring, 1985). De ce fait, qui dit État, parle nécessairement d'un système politique qui organise la vie sociale selon des règles spécifiques auxquelles doit se soumettre le peuple. Cependant, Papa Ogo Seck (2014) attire notre attention sur la notion d'État en Afrique. Selon lui, il faut faire preuve de prudence quand il s'agit d'employer la notion d'État en Afrique traditionnelle. Une notion, à en croire notre auteur, est loin de refléter les réalités de l'organisation politique des sociétés africaines précoloniales de l'Ouest. Pour lui, il faut établir la différence entre État et le politique comme le préconise également le professeur Durand (1983). Nous pouvons inscrire dans ce cadre l'exemple de la Casamance. La Casamance de par sa position géographique est isolée du reste du Sénégal et n'était pas dotée d'une structure étatique comme dans les autres régions du Sénégal. Diédhiou (2009), en abordant la question de la construction identitaire autour de la toponymie « Casamance », reconnaît l'absence de pouvoir politique central entre les différents villages qui composaient la Casamance à l'époque précoloniale, mais ils entretenaient tout de même des relations tantôt amicales tantôt conflictuelles. Il explique alors que la constitution de l'entité de la Casamance est issue de la colonisation. Un nom selon notre auteur que le MFDC se réappropria pour en faire un contenu idéologique légitimant l'appartenance Joola à un territoire pluriethnique. Ce processus de construction identitaire selon notre auteur fut accentué par les récents découpages administratifs qui ont fini par cristalliser l'identité casamançaise et le discours légitimant l'unité politique de la Casamance. Il faut reconnaître que la mort du guide spirituel, l'abbé Diamakoune Senghor, a laissé place à un vide : plusieurs factions se sont créées au sein du groupe et dont les leaders se revendiquent chacun de leur côté « chefs légitimes » du mouvement. Mais, ce qui nous importe le plus dans l'analyse de Diédhiou (*Ibid.*), est moins le devenir de ce mouvement mais plutôt ce qui explique cette construction identitaire casamançaise, qu'il lie à la sacralité d'un personnage légendaire Aline Sitoé Diatta (Diédhiou 2002). Si le sacré arrive à entretenir un pouvoir sur une société, cette force est à rechercher dans la formation même du pouvoir politique traditionnel en Afrique. À travers son article intitulé *La singularité du pouvoir politique traditionnel en Afrique : exemples comparés des sociétés Wolof et Bantu*, Seck (2014) y tente de donner des explications. Son analyse sur l'invisibilité de l'État en Afrique nous semble pertinente dans la mesure où elle permet de comprendre que l'Afrique, à l'opposé de

l'Europe, est sous la direction d'une entité puissante et « abstraite » qui règle et régule le quotidien des Africains. Pour cette raison Seck (2014) affirme qu'en Afrique de façon générale, la cohésion sociale est basée : « [...] sur des mécanismes de participation qui eux-mêmes reposent sur la contrainte morale ». En poursuivant son analyse, il fait référence à la politique contemporaine de nos États dits modernes où le pouvoir physique règne à côté d'un pouvoir qu'il qualifie de « métaphysique » :

Il n'y a pas ici homogénéité mais hétérogénéité aussi bien des règles que des sanctions et les contraintes plus sociales que juridiques imposent des façons de faire qui font que les règles générales de l'État de type occidental restent dérivées au profit d'autres règles ; c'est le cas en matière de justice où la loi (Lex) devient souvent inopérationnelle parce que supplantée par des coutumes enfouies dans les profondeurs de l'« invisible ».

À la lumière de cette idée de Seck (1994), il convient de considérer que, les sociétés africaines en général et plus particulièrement sénégalaises entretiennent des relations souvent irrationnelles avec le domaine politique. Cette conception sociale de la vie politique s'ancre dans la tradition africaine où le pouvoir d'un roi ou d'un chef est vu comme une incarnation d'une autorité spirituelle suprême. Il serait intéressant à ce niveau de notre réflexion de faire référence aux travaux de Boundja (2015) qui tente d'expliquer les fondements de la souveraineté du pouvoir du chef. Selon lui, « le pouvoir politique en Afrique est transmis et géré, depuis des temps immémoriaux, selon un imaginaire traversé par une conception spécifique de l'humanité de l'homme, de la famille et du clan » (*Ibid.* : 44).

Après avoir remis l'accent sur l'importance de la famille et du clan dans la société africaine, l'auteur affirme que l'autorité est incarnée par les personnes reconnues comme ayant une « humanité accomplie »¹⁰. C'est en un mot la porte qui conduit vers la sagesse comme le soutient notre auteur (*Ibid.*). Et, la sagesse, comme il le dit si bien, est la capacité de dire une « parole porteuse et guide de la vie individuelle et collective » (*Ibid.*). D'où le respect et l'honneur que le chef traditionnel doit accorder à la parole donnée. D'ailleurs, l'Afrique traditionnelle étant foncièrement orale, on y accorde un intérêt particulier voire suprême à la parole. C'est pourquoi, comme le pense l'auteur, le chef dépositaire de l'autorité politique doit avoir un comportement exemplaire, un « silence et une intelligence » à écouter en vue d'une prise de décision juste.

¹⁰ L'« humanité » s'entend chez notre auteur comme l'ensemble des dimensions corporelle, spirituelle et morale

Au demeurant, si nous admettons que le pouvoir politique en Afrique traditionnelle découle du lignage comme le soutiennent des auteurs à l'instar de Hesseling (1985), de Makhtar Diouf (1990) ou encore de Boundja (2015), il est à reconnaître par contre que ce critère selon Boundja (*Ibid.*), n'est pas le seul que privilégie la succession. En effet, l'héritier doit être une personne exemplaire de par sa moralité, de par sa sagesse et surtout respecter sa parole. Selon toujours Boundja (*Ibid.*), compte tenu de l'importance de la parole dans la tradition africaine qui institue le pouvoir politique, le chef s'engage de façon officielle devant le peuple à assumer le pouvoir qui lui est consacré. D'où un contrat moral et social qui le lie avec son peuple auquel il est contraint à respecter.

Cependant, si le pouvoir politique en Afrique traditionnelle obéit à un certain nombre de critères pour la consécration du chef, la légitimité de cette autorité ne peut être effective que dans la mesure où elle rencontre la complicité et la reconnaissance du peuple en allusion à la pensée de Pierre Bourdieu (1982). Et cette légitimité, nous semble-t-il, découle du partage d'un certain nombre de valeurs qui dessinent une certaine unité d'ensemble au Sénégal. C'est ce qui nous permet d'aborder la question de l'unité nationale au Sénégal en section suivante. Cette question, bien qu'elle soit devenue abondante dans la littérature contemporaine, suscite encore de l'intérêt pour les chercheurs que nous sommes. Autrement dit, elle constitue pour nous une occasion de revoir plus en détail une certaine tendance d'homogénéisation socio-culturelle qui serait à la base de la réalité de cette unité.

1.1.2. Vers un modèle socio-culturel sénégalais commun de nos jours ?

Une approche typologique de la société sénégalaise n'est pas chose facile et souvent caduque dans la mesure où peu de travaux s'intéressent aux faits culturels et politiques de la période précoloniale en Afrique de l'Ouest, en allusion à l'avis de Hesseling (Hesseling, 1985). Selon Hesseling (*Ibid.*), il existe une carence en termes de sources documentaires. En effet, la plupart n'abordent pas cet aspect de l'histoire du Sénégal. D'ailleurs, la quasi-totalité des archives de cette période dont on dispose, sont constituées de récits de voyage, de manuscrits écrits par des conquérants arabes et des Européens à partir du XV^{ème} siècle. La seule référence qu'on a l'habitude de citer est un ouvrage écrit en 1940 par Fortes et Evans-Pritchard, nous révèle Hesseling (*Ibid.*), traitant des systèmes politiques de l'Afrique, et il occulte ceux de l'Afrique occidentale qui nous occupe dans cette étude. De surcroît, la crédibilité de ce livre est

plutôt douteuse et de ce fait il charrie de nombreuses critiques si l'on en croit notre auteure (*Ibid.*).

Ainsi, à l'instar de notre auteure, nous nous sommes résolu à traiter de cette question en adoptant le point de vue des historiens et des anthropologues qui soutiennent que la compréhension et l'analyse des structures politiques précoloniales ne sont possibles qu'à travers une étude des structures sociales (Hesseling 1985). C'est ce que confirme Makhtar Diouf (1994) dans son ouvrage intitulé *Sénégal, les ethnies et la Nation* quand il fait remarquer que le facteur ethnique dans la société africaine reste un aspect important dans l'histoire du Sénégal et le chercheur qui n'en tient pas compte dans son étude est en proie à des erreurs d'analyse.

Le Sénégal connaît des spécificités géographiques correspondant à la diversité de sa population. En effet, c'est un pays qui compte une vingtaine d'ethnies mais leur représentation reste variable en fonction des régions, selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD) dans son rapport sur la population du Sénégal et de l'habitat publié en juin 1993 comme l'illustre le tableau ci-dessous :

REGION	ETHNIE						Total
	Wolof	Pou Jar	Séser	Diola	Mandingue	Autres	
Dakar	53,8	18,5	11,6	4,7	2,8	8,6	100,0
Ziguinchor	4,a	8,a	2,4	60,7	9,3	14,0	100,0
Diourbel	66,7	6,9	24,a	0,2	0,2	1,2	100,0
St-Louis	30,1	61,3	0,7	0,3	-	7,6	100,0
Tambacounda	8,8	46,4	3,0	-	17,4	24,4	100,0
Kaolack	62,4	19,3	11,a	-	0,5	6,0	100,0
Thi,ès	54,0	10,9	30,2	0,7	0,9	3,3	100,0
Louga	70,1	25,3	1,2	-	-	3,4	100,0
Fatick	29,9	9,2	55,1	-	2,1	3,7	100,0
Kolda	3,4	49,5	-	5,9	23,6	17,6	100,0
Total	42,7	23,7	14,9	5,3	4,2	9,2	100,0
Effectif	2890402	1009921	978366	631892	357672	616762	6773417

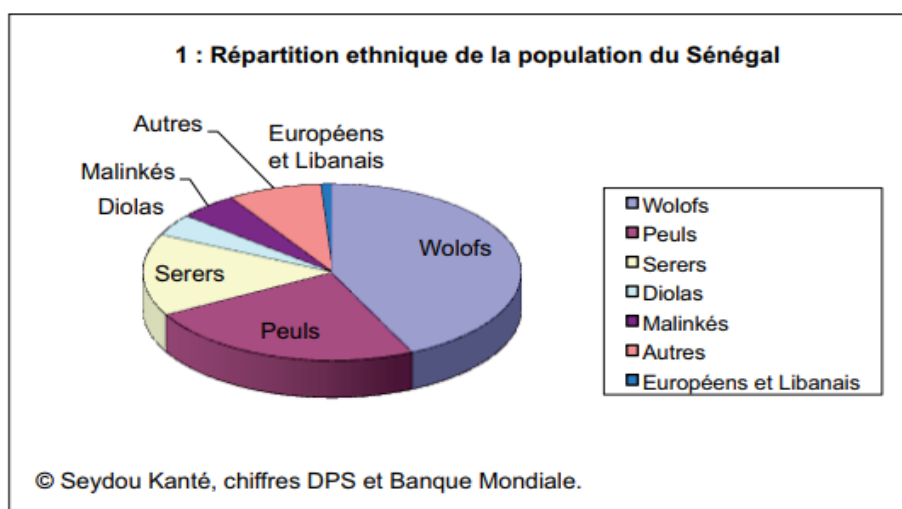
Tableau 1: Répartition de la population ethnique par région

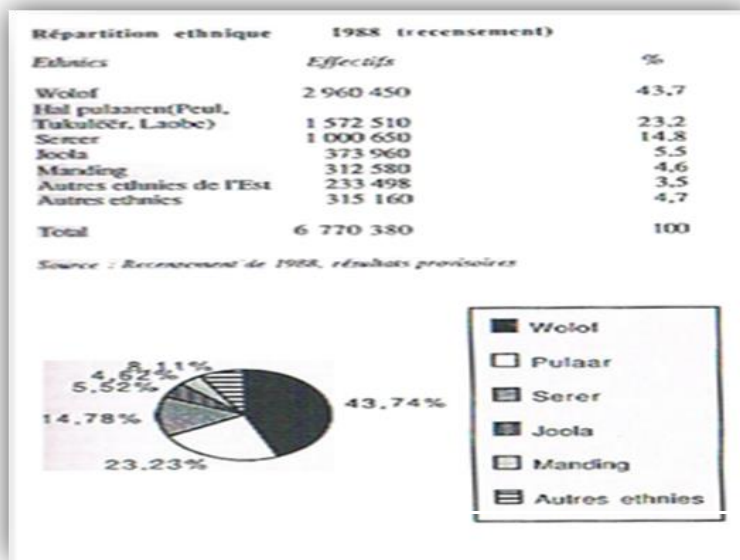
À la lecture de ce tableau précédent, il apparaît que les Wolofs représentent 42 % de la population et restent majoritairement représentés dans presque toutes les régions du Sénégal. Compte tenu de ces données, nous allons nous conformer à la règle consistant à prendre l'exemple de la société wolof comme paramètre pour mieux poser le diagnostic sur la nature de la structure sociale traditionnelle du Sénégal.

Dans l'Atlas du Sénégal (Becker et Martin, 1975 ; cité par Diouf 1990), les auteurs présentent quinze groupes ethniques alors que le recensement de 1988 en fait état de dix-neuf selon Cissé (2011). Le Summer Institute of Linguistique (SIL) 2 évoque quant à lui, trente-huit langues auxquelles correspondent autant de groupes ethniques. Cette disparité selon Cissé (2011) dans les données est caractéristique des critères de définition d'une langue ou une variété de langues. À cela viennent s'ajouter, poursuit-il, les différentes corrélations entre ethnies, langues et variétés de langue. Mais, sur la base des descriptions les mieux reconnues, nous pouvons retenir une vingtaine de groupes linguistiques éclatés dans une vingtaine, voire une trentaine d'ethnies. Face à de telles difficultés, les chercheurs s'accordent généralement sur une vingtaine de langues et de groupes ethnolinguistiques présents sur le territoire sénégalais (*Ibid.*). Mais, pour notre part, nous présentons dans le tableau suivant les 6 langues nationales les plus représentatives, reconnues et codifiées dans la constitution sénégalaise.

Les principales ethnies du Sénégal sont :

- Les Wolofs 43,7 % (incluant les Lébous)
- Les Pulaars 23,2 % (incluant les Peuls 12 % et les Toucouleurs 11,2 %)
- Les Sérères 14,8 % (couvrant plusieurs langues sans intercompréhension)
- Les Diolas 5,5 % (couvrant plusieurs langues ou variétés de langues sans intercompréhension)
- Les Mandingues 4,6 %





L'exemple des Wolofs comme support d'analyse reste donc un choix légitime dans la mesure où c'est l'ethnie la plus représentative du Sénégal comme le précise le tableau suivant extrait du dernier recensement de la population qui remonte à 1988 :



Figure 3: Carte des peuplades du Sénégal de l'abbé Boilat (1853)

À la lumière de la carte précédente, il apparaît que les Wolofs ont toujours occupé une place importante dans la société sénégalaise. Ils sont représentés dans cinq régions du Sénégal : Louga, Thiès, Diourbel, Sine-Saloum, Cap-Vert. Ce qui laisse deviner l'influence qu'exerce

cette communauté sur les autres groupes ethniques du pays. Cette influence est occasionnée et accélérée par le brassage interethnique et la véhicularité de la langue wolof qui est aujourd'hui la plus parlée au Sénégal (Diouf 1994). Autrement dit, le wolof reste au plan national lingua franca et constitue la principale langue de communication des Sénégalais (*Ibid.*). Aussi, si le wolof a joué un rôle dans les relations commerciales en Sénégal, il en demeure que sa fonction tend à évoluer car elle constitue aujourd'hui une langue qui concourt à la cohésion sociale comme le soutiennent la plupart des historiens ou chercheurs. Makhtar Diouf (*Ibid.*) bat en brèche cet aspect du wolof dans ses travaux.

En effet, en posant le diagnostic sur le rôle du wolof dans la société sénégalaise, Diouf ne manque pas de souligner que « Par-delà sa fonction de communication dans les relations commerciales, le wolof a été un facteur puissant d'unification, en faisant tomber les barrières ethnico-linguistiques » (Diouf, 1994). L'influence grandissante du wolof au sein de la société sénégalaise est évidente quand l'on s'intéresse en détail à la vie des Sénégalais. En d'autres termes, en poursuivant la lecture de l'ouvrage de Makhtar Diouf, on est surpris de réaliser que la plupart des Sénégalais s'identifient comme Wolofs. De surcroît, l'hégémonie du wolof est si réelle que l'on emploie aujourd'hui le terme de Wolofisation. Il s'agit d'un phénomène sociologique qui permet de décrire l'ampleur et le poids que la société wolof exerce sur les autres ethnies du Sénégal tant linguistique que culturelle.

De l'avis du géographe Pierre Pélissier, la Wolofisation est un phénomène de mode, qui permet aux minorités « [...] de s'intégrer à la majorité, de plus se sentir étranger, mais encore, elle donne le sentiment d'un progrès social qui rapproche du style de vie européen » (Pélissier, 1966 : 453). Par ricochet, Diouf (1994) avance que cette observation de Pélissier discrédite de façon évidente toute tentative de recensement administratif sur un critère exclusivement ethnique notamment celui de 1988 qui reposait sur la notion de groupe ethnique. Ce qu'il confirme d'ailleurs quand il affirme que le Wolof pour lui est tout individu ayant perdu ses racines ethniques propres. Cette thèse est également entretenue chez la majorité des Sénégalais qui pensent que le wolof est plutôt une langue qu'une ethnie.

Le wolof, comme langue quasi commune au sein de la population sénégalaise, peut être considérée comme un facteur d'unité comme le soutient Makhtar Diouf (1994). Cependant, l'influence du wolof ne se réduit pas uniquement à travers la langue, elle se déploie aussi via

son modèle socio-culturel. En effet, depuis la période coloniale, les bases qui régissent la société wolof sont toujours existantes malgré l'urbanisation et la modernisation de la vie des autochtones. Cela ne signifie pas que les autres ethnies au Sénégal ne possèdent pas leurs propres spécificités, mais notre objectif consiste tout juste à attirer l'attention et insister sur le fait qu'il existe une certaine tendance d'homogénéisation du modèle social wolof à l'échelle nationale autour duquel se retrouve la majorité des Sénégalais.

Ainsi, en se référant aux travaux de Hesseling (1985), il apparaît que le modèle social des Wolofs est la forme prototypique plus représentative du peuple sénégalais. Sur cette base d'homogénéisation culturelle nous pourrions mieux appréhender la société sénégalaise dans son ensemble. La société wolof en tant qu'entité linguistique, ethnique et culturelle constitue de ce point de vue un exemple sur lequel on peut légitimement se baser pour mieux appréhender l'organisation sociale et politique du Sénégal depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours.

Les Wolofs, très tôt, ont mis en place une structure sociale fortement hiérarchisée au sommet de laquelle on peut trouver les Garmi ou la noblesse. Ils jouaient le rôle de protecteurs sociaux et avaient la lourde charge d'assurer la sécurité du peuple. C'est eux qui se chargeaient de gérer la cité. À ce titre, il s'avère important de préciser que tout autre travail en dehors de celui précité constituait un déshonneur pour eux. C'est aux Gër ou citoyens que revenait le rôle de travailler la terre. Mais cette catégorie sociale ou hommes libres n'accomplissait jamais des activités artisanales, ce qui, comme chez les Garmi, est perçu comme déshonorant pour la communauté. Ils constituaient à cet effet la couche paysanne qui devait suer pour le bien-être et la survie de leurs familles nombreuses. Ces paysans répondent sous le commun de badolo.

L'activité artisanale était entièrement réservée aux castes communément appelés ñeño, qui, sur le plan social, étaient inférieurs aux Gër. Ainsi, chez les Wolofs, les membres de chaque caste avaient un même métier qui se transmettait par legs. Comme le fait remarquer Hesseling, chaque Caste avait le monopole sur une activité économique déterminée et cette division est aujourd'hui encore vivace grâce à la tradition. Mais, il convient de préciser que les Gër et les familles wolofs castées formaient des hommes libres ou les Gor. Le sentiment de supériorité des Gër sur les Castes fonde le fait que le Gër se sent souvent obligé, moralement d'ailleurs, d'offrir un présent à l'occasion d'une simple visite de courtoisie ou pendant des fêtes comme baptêmes, mariages entre autres. Cette supériorité de rang social conduit parfois à une

discrimination sociale fortement ancrée dans la tradition sénégalaise : un (e) Gër ne peut pas prendre pour épouse ou époux un ñeño et vice-versa.

Les *jaams* ou les esclaves occupent la dernière place dans cette organisation pseudo pyramidale. L'esclave dans la société wolof renvoie à deux catégories : en plus des prisonniers de guerre, il s'agit de l'esclave de la couronne et les esclaves de case. Les premiers sont au service exclusif du roi, donc ils occupent une position enviable par rapport à la deuxième catégorie d'esclave et celle des *badolos*. Les esclaves de case sont les esclaves de *Gër* et les esclaves des ñeño. Même si chaque ethnie au Sénégal possède ses propres règles de parenté et d'organisation politique circonscrites à l'échelle du village, il en demeure une constante qui confirme une règle générale commune et partagée par toutes les communautés africaines comme le fait observer Hesseling (1985 : 107)¹¹:

Les communautés villageoises, qui reposaient sur les relations de parenté et d'ascendance, restèrent la base la plus importante de la vie sociale et politique. Le sujet de droit principal n'était pas l'individu, mais la communauté, la famille élargie le clan le statut social et politique d'une personne dépendait en premier lieu de son ascendance.

Ce qui revient à dire que le statut social d'un individu s'évalue à l'aune de son appartenance à telle ou telle autre famille ou communauté. D'ailleurs, pour illustrer notre propos nous prendrons un exemple atypique et particulier au Sénégal autour des noms de famille ou patronymes. Des noms de famille comme Mbacké, Tall, Ndiaye, Diop, entre autres, jouissent d'un grand privilège, tributaire de leur histoire clanique soit pour le rôle joué dans la résistance face aux envahisseurs, soit dans l'avènement de la religion musulmane au Sénégal. Mais, du fait des brassages interethniques qui remontent, selon Makhtar Diouf (1994), au Xème siècle au Royaume Tékrou, il n'est plus pertinent de se baser uniquement sur le nom pour l'identification des personnes en vue de déterminer leur appartenance à telle ou telle ethnie. Comme en atteste ce dicton des Wolofs que nous empruntons à notre auteur : « sant dëkul fenë » (le patronyme n'est de nulle part). De ce fait, on pourrait soutenir l'idée que l'ethnicité au Sénégal reste aujourd'hui un vieux mythe enfoui dans la conscience des Sénégalais et qui se ressasse quand il s'agit de cérémonies comme le mariage, le baptême. Ce qui revient à dire que

¹¹ Hammond 1971 : 274-276 ; Lloyd 1975 : 30 ; Ki-Zerbo 1972 : 175-176 ; Selassi 1974 : 118 ; Barry 1972 : 88

l'ethnicité n'a pas totalement disparu de la culture sénégalaise. Mais, si l'ethnicité reste ancrée dans les consciences, il en demeure qu'elle ne constitue pas une norme légiférée sur laquelle se basent les Sénégalais dans leur majorité.

Nous voulions à travers cette analyse montrer que les sociétés sénégalaises ont depuis toujours été dotées d'une organisation sociale fortement hiérarchisée comme on peut l'observer en général dans l'histoire de chaque pays. Au Sénégal également, nous avons presque les mêmes divisions certes, mais elles n'étaient pas toujours basées sur la richesse mais plutôt sur l'identité ou l'ethnie ; une question qui reste très préoccupante dans de nombreux États africains nouvellement indépendants et dont les stigmates continuent d'alimenter la plupart des conflits sociopolitiques.

Il existe par ailleurs une tradition au Sénégal comme dans beaucoup de pays d'Afrique, un espace de dialogue plus connu sous l'expression de « parenté à plaisanterie », qui, dans une certaine mesure sert de pont entre les ethnies. Il s'agit d'un aspect important dans ce travail car il nous permet de voir comment la tradition se perpétue à travers un phénomène devenu presque banal dans le quotidien des Sénégalais. En fait, il s'agit d'un legs hérité de l'Empire du Mali et cette tradition participe du raffermissement des liens interethniques. La « parenté à plaisanterie » peut être classée dans les catégories des « rivalités amicales » selon Mauss, Radcliffe-Brown (Mauss 1928 ; Radcliffe-Brown 1940). Et ces derniers nous réconfortent dans l'idée de pacification de l'espace social africain en général et plus particulièrement au Sénégal quand il définit ce thème comme une « relation comportant l'échange d'insultes ainsi que l'obligation de ne pas les prendre au sérieux est la seule qui, au moyen de ces conflits simulés, évite les conflits réels » (1968 : 177).

Notre objectif n'est pas de questionner ce thème mais d'essayer de montrer comment il se réactualise dans le contexte sénégalais et scelle le pacte social qui s'impose entre les Sénégalais dans leur diversité. D'ailleurs, on parle de « kal » ou de « gamu » en wolof pour désigner « ces rivalités amicales ». Ainsi, s'il apparaît qu'il joue un rôle de pacification de l'espace social comme on vient de le voir avec Radcliffe-Brown (1940) et Mauss (1928), il comporte une autre dimension jusque-là ignorée. D'ailleurs, les auteurs Cécile Canut et Étienne Smith (Canut et Smith, 2006) en abordant la question des relations de plaisanterie en Afrique

de l'Ouest, font observer que beaucoup de travaux¹² se bornent seulement à en faire des études « excessivement culturalistes » en défaveur de sa dimension politique. On peut évoquer à titre anecdotique le témoignage de Mamadou Dia sur le coup d'Etat de mai 1962, qui, malgré le fait qu'il soit accusé et emprisonné, dit ne garder aucune rancune envers son ami et camarade de parti Senghor qu'il admire et considère comme son « esclave » compte tenu de la parenté à plaisanterie entre Senghor, le Sérère et lui-même, le Toucouleur¹³. D'ailleurs, cet espace n'est pas le seul dans la société africaine qui participe du raffermissement du lien social, nous pouvons citer aussi l'espace religieux qui participe de l'unité nationale.

1.1.3. Le religieux dans le rapport entre État et société, un legs colonial en question

Si tout a été dit sur l'unité nationale au Sénégal, il convient tout de même de nous arrêter sur un des aspects de cette unité à savoir l'espace religieux. C'est une dimension importante pour la compréhension de la société sénégalaise (Diouf, 1994). Au-delà de son importance dans la consolidation de l'unité nationale sénégalaise, elle permet de mieux appréhender les relations entre État et société. D'ailleurs, Hesseling ne manque pas de souligner la prégnance de la religion : « [...] La religion envahit toutes les activités de l'être humain et influence le comportement social, politique et économique des individus, des groupes et des institutions » (1985 : 86). La religion est très présente au Sénégal, et Diouf (1994) nous en donne raison au vu de l'ancrage solide de l'Islam qui représente 94 % de la population sénégalaise, du dynamisme du Christianisme qui compte 5% d'adeptes. La prégnance de ces deux religions monothéistes, à en croire notre auteur, conduit naturellement à la régression voire à l'extinction des religions dites traditionnelles ou l'Animisme avec 1% seulement (*Ibid.*).

L'avènement des religions monothéistes notamment l'Islam¹⁴ et le Christianisme au

¹² L'École griulienne en poursuivant leurs systématisations formelles des traditions orales en analysant ces alliances dans le cadre des réflexions sur la notion de personne et les relations entre cosmogonie et ordre social (Dieterlen 1951, 1955, 1959 ; Pâques 1954 ; Calame-Griaule 1954 ; Griaule 1973), font abstraction de la dimension politique des relations à plaisanterie dans la société ouest africaine selon Canut et Smith (2006).

¹³Président Dia (Documentaire). Disponible sur le site de l'INA : <http://www.ina.fr/video/CPD13000614> (Consulté le 4 décembre 2016)

¹⁴ L'Islam est originaire du monde arabe et son introduction au Sénégal remonte à plus de mille ans. Et depuis, nous dit Hesseling (1985) est engagé dans un processus d'interactions avec des éléments autochtones sur les plans

Sénégal remontent respectivement à plus d'une dizaine de siècles et à l'époque coloniale (Diouf 1994). De ce fait, on peut parler de l'ancienneté de la religion musulmane par rapport au Christianisme justifiant ainsi comme le soutient Diouf (*Ibid.*) sa prédominance au Sénégal. L'Islam est reconnu comme porteur de principes d'inclusion et de fraternité entre musulmans et se présente comme un moyen dont l'objectif est d'unir et de massifier la oumah¹⁵ musulmane, contrairement à l'Animisme qui invite à un repli sur soi car porteur du particularisme. C'est pourquoi, notre auteur souligne que : « l'islamisation a été pour tous les groupes ethniques longtemps restés animistes autant d'occasions d'ouverture, de décloisonnement, d'intégration. En effet, l'Animisme pur est de nature à encourager les particularismes ethniques et l'immobilisme ... » (1994 : 91).

Cela ne signifie pas que les Sénégalais ont rompu d'avec leurs croyances traditionnelles. C'est ce que constate en tout cas Hesseling (1985). Pour elle, il s'avère impossible d'avoir des statistiques crédibles sur le nombre de Sénégalais qui pratiquent de nos jours une religion traditionnelle, encore moins de vouloir les identifier toutes. Hesseling (*Ibid.*) affirme que bien que pratiquant une religion universelle, des adeptes professent encore une religion traditionnelle et de peur d'être qualifiés de « primitifs » ou d'« arriérés » ou même encore d'athées, ils le « nient » tout en se repliant dans une certaine hypocrisie. Si l'Animisme constitue un obstacle à l'unité des populations, les religions traditionnelles ont pendant longtemps assuré une certaine unité (Seck, 1994). Cela étant, il va falloir leur prêter une plus grande attention. D'ailleurs, Amadou Hampâthé Ba le dit clairement : « essayer de comprendre l'Afrique et l'Africain sans l'apport des religions traditionnelles serait ouvrir une gigantesque armoire vide de son contenu le plus précieux » cité par Bernard Moleur (1982 : 32). Ce qui revient à dire que l'Africain accorde un réel intérêt à la spiritualité ou au mythe et cet attachement aux mythes amène Bernard Durand à soutenir l'idée qu'« ils commandent l'ensemble de leur comportement »

social, politique et religieux. Et à cet effet, l'auteure parle d'une situation complexe d'acculturation qui ne permet plus de faire la différence entre ce qui relève de la croyance traditionnelle et de l'islam importé.

¹⁵ La oumah est l'ensemble de la population musulmane quelle que soit l'appartenance sociale, raciale ou identitaire, elle forme une seule nation fondée sur le principe de la fraternité. Et de nombreuses sourates peuvent en témoigner, on donne ici juste l'exemple du verset : Sourate 3, *Âl Imrân*, la Famille d'Amram, versets 102 à 105. *NdT.* Ou Dieu dit : « [...] Et crampez-vous tous ensemble à l'anse d'Allah et ne soyez pas divisés ; et rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous : lorsque vous étiez ennemis, c'est Lui qui réconcilia vos cœurs. Puis, par Son bienfait, vous êtes devenus frères [...] ».

(Durand, 1983 : 368).

Pour une caractérisation des religions autochtones au Sénégal, nous retiendrons juste ce qu'en dit Hesseling (*Ibid.*). Selon cette auteure, ces religions reposent sur une croyance « cosmologique » de l'univers : « une structure hiérarchisée ou des forces se maintiennent en équilibre » selon Hesseling (1985 : 87). Ce qui, comme le poursuit notre auteure, donne au chef traditionnel africain un certain pouvoir politique et religieux tout en reconnaissant, par ailleurs, le caractère présomptueux de vouloir décrire toutes les religions autochtones sénégalaises en quelques lignes ; un avis que nous partageons également dans le sens où au Sénégal il existe plusieurs communautés ethniques et chacune professe des croyances parfois différentes. Il faut reconnaître également que l'Islam et les religions traditionnelles partagent de nombreuses similitudes. C'est ce qui, comme le soutient Hesseling (1985), a facilité sa propagation en Afrique en général et au Sénégal en particulier.

N'oublions pas non plus la religion chrétienne qui commence à être une ancienne religion au Sénégal. En effet, elle fit son entrée au Sénégal comme annoncé plus haut durant l'occupation coloniale et représente 5 % de la population sénégalaise. À l'instar de l'Islam, le Christianisme même si cela reste moindre, a tout de même eu à jouer un rôle politique et socioculturel au Sénégal. À ce titre, Hesseling (1985) identifie trois facteurs qui participent de la prégnance du Christianisme dans l'environnement sénégalais :

- L'enseignement scolaire au Sénégal avait été pris en charge par les missionnaires
- La politique d'assimilation instaurée au XIXe siècle par le colonisateur, les valeurs et normes chrétiennes ont servi de base à la civilisation moderne prônée à cette période
- Les enseignants de l'époque coloniale et même ceux d'aujourd'hui ont tous reçu une éducation occidentale pour ne pas dire celle française ou ayant reçu une éducation chrétienne, ce qui revient au même selon notre auteure.

Les religions monothéistes de par leur caractère sacré et dogmatique se substituent dans une certaine mesure au pouvoir métaphysique jadis attribué au surnaturel en Afrique traditionnelle. Le religieux entretient son pouvoir grâce aux enseignements contenus en

majorité¹⁶ dans les textes sacrés à savoir le Coran et la Bible dont les préceptes et les principes reposent sur la morale qui distingue le bien du mal pour le salut de l'âme après la mort. Mais, pour mieux comprendre le rôle du religieux dans le rapport entre la société et le politique au Sénégal, nous avons un regard particulier sur le texte de Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf (2002) intitulé *L'administration, les confréries religieuses et les paysanneries*. Ces auteurs, en revenant sur la nature des relations entre société et État, présentent l'espace rural comme le lieu où on peut caractériser ces relations. Car selon ces derniers, c'est là où se confrontent les légitimités en cours à l'échelle du pays. Mais, ouvrons une parenthèse pour préciser que ce qui nous intéresse, ici, n'est pas la politique menée par le régime socialiste en faveur des paysans mais plutôt le rôle de l'Islam dans l'organisation sociale et administrative des communautés musulmanes. Compte tenu de la prédominance de l'Islam et en nous basant toujours sur les travaux de ces auteurs, nous allons dans ce qui suit essayer de montrer le rôle et la place du pouvoir confrérique dans le « contrat social » qui lie la « société au pouvoir politique de l'État central » (Cruise O'Brien, 1992).

À ce stade de notre analyse, un survol historique s'avère nécessaire pour situer l'avènement du religieux dans l'espace politique sénégalais. Si l'on se réfère à nos auteurs Momar-Coumba Diop et Mamadou Diouf (2002), le XVIII^e siècle peut être retenue comme repère historique. Cette période se caractérise par l'insurrection de leaders musulmans contre les razzias et les violences qui sévissaient dans le pays. Si l'on en croit nos auteurs, c'est une période qui reste marquée par une menace sur la sécurité des populations et de la décrédibilisation idéologique des classes dirigeantes vivant au nord de la Sénégamie (*Ibid.*). Ce qui entraîna l'intervention de ces leaders musulmans dans l'arène politique pour dénoncer l'autorité du pouvoir traditionnel. Diop et Diouf (2002) à cet effet, soulignent que ce programme d'islamisation du Sénégal visait le contrôle de l'économie, politique et doctrinale mais elle s'est soldée d'une part par une relative réussite de l'Islam qui a fini par s'imposer à côté d'une « administration traditionnelle ». D'autre part, cette expansion a essuyé un échec surtout dans les royaumes sérères et wolofs. C'est la conquête coloniale qui mit fin à cet élan de contestation

¹⁶ Pour ce qui concerne l'Islam, les enseignements ne se réduisent pas seulement au coran mais on s'inspire également de la sunna du prophète Mohamed (PSL) c'est-à-dire l'ensemble de ses paroles, de ses actions et de ses jugements compilés dans des recueils appelés hadiths qui sont une sorte de jurisprudence mais le fondement reste toujours le coran.

contre l'autorité traditionnelle et l'expansion de l'Islam.

Ce faisant, une force nouvelle que l'on identifie sous le nom commun de confrérie va faire ses preuves en se détournant complètement du milieu politique dans un premier temps. La confrérie se définit selon Hesseling (1985 : 90) comme : Une association de coreligionnaires, qui se caractérise au Sénégal par une conception commune du monde basée sur la mystique, par un travail communautaire visant à mériter l'au-delà et par une structure spéciale qui comprend au sommet un grand chef (le calife), assisté à divers échelons par les marabouts, et, à la base les fidèles (taalibés).

Le marabout occupe une place importante dans le système politique du colonisateur. Vénéré et respecté, les paysans lui vouent une totale confiance et à ce titre, comme le font remarquer nos auteurs, il peut servir d'appui idéologique pour la légitimation du pouvoir colonial. Fort de ce potentiel, le colonisateur en fit officieusement son collaborateur en ce sens qu'il « supplée » la sous administration coloniale au niveau des villages à côté des chefs de cantons dont la fonction était principalement fiscale, aidés dans cette tâche par les chefs de village (Diop et Diouf, 2002).

Pour revenir sur les qualités du marabout, il faudra juste souligner que le colonisateur, conscient de son incapacité à s'imposer par le dialogue avec les populations rurales, n'hésitait pas à recourir à des méthodes coercitives ou à la violence pour se faire obéir. Une logique totalement inconnue dans les cercles selon nos auteurs. Cette logique, poursuivent nos auteurs, s'inscrivant aux antipodes du pouvoir maraboutique qui reposait exclusivement sur la persuasion. Au vu de toutes ces capacités dont jouit le marabout dans la société rurale, les auteurs Diop et Diouf (*Ibid.*) le présentent comme un médiateur privilégié apte à traduire la vision politique du colonisateur et à prolonger de ce fait par sa présence dans l'administration coloniale comme le fait entendre cette phrase : « la hiérarchie maraboutique, par sa nature rend intelligible la structure administrative coloniale en la « naturalisant » puisqu'elle est étrangère à la culture du pays » (2002 : 35). Par ricochet, il est la seule personne capable de faire infléchir une décision administrative et à titre d'exemple, il est la seule personne capable de faire « différer le paiement des impôts, obtenir des aides et interventions dans tel ou tel domaine » (*Ibid.*).

Cependant, le rôle des marabouts dans l'occupation coloniale est abondamment remis en

cause. Si d'aucuns parlent d'une « compensation matérielle » de la part du colonisateur en faveur de ces derniers, d'autres par contre féodalisent leur rôle en les accusant d'exploiter leurs disciples. Nos auteurs, sur la base des travaux de D. Cruise O'Brien et l'anthropologue et sociologue J. Copans, réfutent cette thèse en faisant remarquer que le disciple mouride travaille certes pour son marabout, mais pas assez pour que cela soit productif. De plus, les bénéfices que génère ce travail sont redistribués aux populations dans leur rôle d'assistance sociale. Ce qui, comme le soutiennent nos auteurs, participe de l'importance de la place qu'occupe le marabout dans la sphère sociale rurale.

Par ailleurs, dans la deuxième phase de notre analyse correspondant à la période qui précède la fin de la colonisation et celle de la postindépendance, la place du marabout se déplace pour s'installer au cœur de la vie politique nationale comme en témoigne le référendum de 1958¹⁷. Il devient, si la comparaison est permise, la plaque tournante du jeu politique, et ce grâce à la capacité d'influence qu'il exerce sur ses fidèles. Le marabout est l'homme qui distribue les cartes de l'électorat. Hesseling (1985) conforte cette idée dans ses travaux quand elle fait remarquer qu'« aucune autorité n'est davantage en mesure que les confréries de mobiliser la population rurale dans les périodes électorales en donnant des consignes de vote, de maintenir l'ordre et de veiller à ce que les paysans payent leurs impôts » (Hesseling, 1985 : 97). Ainsi, le clientélisme réapparaît sous de nouveaux aspects dans cette nouvelle page qui s'ouvre au Sénégal, celle du post-colonialisme. Sous le régime socialiste dirigé par Senghor, se renouvelle le système clientéliste. Il se dessine dès lors le même scénario comme ce fut le cas pendant la période coloniale entre l'État colonial et les marabouts. L'enjeu d'avoir la mainmise sur une population rurale devient de taille sur le terrain politique de la période postcoloniale. Il cherche par tous les moyens à obtenir une alliance avec le marabout pour arriver à ses fins.

Le marabout en tant que garant exclusif du « contrat social »¹⁸ reste un personnage clef.

¹⁷ Ce référendum de 1958 portant sur le choix de la communauté franco-africaine ou l'indépendance proposé par le Général De Gaulle a créé un véritable séisme au sein de l'UPS (ex BDS). Des auteurs comme David Robinson et Jean-Louis Triaud dans leur ouvrage intitulé *Le temps des marabouts : itinéraires et stratégies islamiques en Afrique [...] soulignent que devant la confusion et l'indécision de l'UPS, un marabout du nom de Seydou Nourou Tall décida d'intervenir et influença de façon conséquente l'issue du vote*

¹⁸ Paul Marty est celui qui a élaboré le « *contrat social* » sénégalais. Il était membre du Service des affaires musulmanes de l'Afrique occidentale française (AOF), qui a été à l'origine du dégel entre les marabouts et la France.

O'Brien en revenant sur les relations conflictuelles entre l'État et la société souligne que les : « difficultés d'établir des liens institutionnels avec la société, l'absence de légitimité sociologique de ce contrat social [...] » affirme que le religieux, ou si on veut le marabout, incarne le lien entre les deux. Ceci étant rendu possible grâce à la foi et à la confiance que le disciple sénégalais place en son guide. En effet, le disciple soufi s'abandonne à la volonté de son marabout comme cela s'illustre avec le « ndigël » politique qui est une spécificité sénégalaise. Le *ndigël* politique se définit selon Bossuyt et Fall comme une consigne de vote qui exhorte les disciples à voter pour tel ou tel candidat (Jean, Bossuyt, 2013). Deux confréries vont se distinguer plus particulièrement dans ce rôle à savoir les Tidianes et les Mourides. Dans ce cadre, le Parti socialiste, comme nous le verrons plus bas, bénéficiait déjà du soutien inconditionnel de la plupart des marabouts grâce à sa position privilégiée au Second Collège défendant la cause du monde paysan (Hesseling, 1985) mais également du système clientéliste qu'il a hérité du pouvoir colonial. Abdou Diouf également tira profit de cette politique comme l'illustrent les élections de 1983 et de 1988. Seck (Seck, 2010) affirme à ce propos que le candidat Abdou Diouf reçut un soutien jusque-là inégalé de l'ensemble des marabouts.

À partir des années 1990, on assiste à un changement beaucoup plus profond dans le rapport entre le religieux et le politique. Abdourahmane Seck (2010) parle ainsi de « remise en cause du modèle de la politisation traditionnelle des confréries sénégalaises, marqué jusque-là par un interventionnisme électoral partisan confortant un partenariat clientéliste avec l'État ». De jeunes marabouts plus engagés font leur apparition dans la scène politique. D'abord, sous la bannière d'un mouvement dénommé les Moustarchidine wal Moustarchidate de Moustapha Sy issu de la famille confrérique des Tidianes. Il faut juste souligner qu'avant lui, son père Cheikh Tidiane Sy avait créé le PSS (Parti de solidarité sénégalaise) en 1959 avec le guide des Niassène Cheikh Ibrahima Niassé (Goerg et al., 2012).

Du côté des Mourides, le parti PVD (Parti de la Vérité et pour le Développement) de Modou Kara se signale. Selon Seck (*Ibid.*), ils inaugurent ce qu'il appelle une relève générationnelle dans la classe maraboutique. Ainsi, Moustapha Sy et son mouvement des Moustarchidine étaient de fidèles alliés de l'ancien régime avant de se retourner contre eux depuis les élections présidentielles de 1993. Ce qui entraîna une rupture au sein de la famille

Tidiane, qui, à travers leur porte-parole Abdoul Aziz Sy junior, se démarque de l'action de leur fils selon Seck (*Ibid.*). En effet, Moustapha Sy se lance dans des déclarations publiques en s'attaquant directement à l'« establishment politico-religieux », en dénonçant le système clientéliste instauré par l'État au sein des familles religieuses notamment au sein de sa propre famille. Il justifie son engagement politique par le fait qu'il est responsable moral de plus de cinq cent mille personnes et le silence le rendrait coupable et complice face à la gangrène sociale qui les affectait (*Ibid.*). Le second, à l'instar du premier, explique les raisons qui l'ont amené à créer le PVD. En effet, comme le souligne notre auteur, c'est presque par contrainte qu'il s'est engagé en politique. Il prône une idéologie qui s'articule autour d'une dichotomie axiologique entre « enracinement et extraversion ». Son discours selon toujours cet auteur, repose sur une politique « d'agir non-occidentalisé » inspirée de l'œuvre de son vénéré grand père Cheikh Ahmadou Bamba.

Tous les deux donc justifient leur entrée dans le débat politique comme une contrainte morale et civique. Un engagement actif dans la vie politique sénégalaise relève non seulement d'un droit mais également d'un devoir moral pour restaurer une certaine éthique inspirée par la vie et l'œuvre de leurs grands-pères respectifs El hadji Malick Sy et Cheikh Ahmadou Bamba MBacké. Ils ne seront pas les seules personnes issues des familles religieuses à s'engager dans la politique, d'autres comme le parti d'Ousseynou Fall, petit-fils de Cheikh Ibra Fall, compagnon du guide spirituel des mourides, le FSD (Front pour le Socialisme et la Démocratie) de Cheikh Abdoulaye Dièye avec son slogan « Allahou Wahidoune » (Dieu est unique), entre autres, leur emboîteront le pas. Aujourd'hui, comme le font remarquer Goerg et Pondopoulo (2012) le Sénégal compte plus de 150 partis dont plusieurs formations sont qualifiées à tort ou à raison de tendance islamique. Ce qui de facto fragilise l'expression de la laïcité qui interdit la constitution d'un parti politique au Sénégal sur un fondement religieux. Cette situation traduit clairement les frontières poreuses entre la politique et la religion au Sénégal. Même si la constitution interdit toute formation politique d'un parti à tendance religieuse, il est évident que cela reste difficile à s'appliquer dans les faits dans la mesure où les partis d'obédience religieuse représentent une valeur sûre à tous candidats désireux de vouloir gouverner le Sénégal et c'est également un pilier dans la stabilité du pays dans la mesure où les Sénégalais dans leur majorité lui font plus confiance qu'aux politiques.

D'ailleurs, dans sa conclusion Zuccarelli (1988b) parle d'accident historique pour ce qui

concerne la stabilité politique du Sénégal. Il cite à cet effet, le découpage du Sénégal quasi homogène qui circonscrit un espace dont les populations partagent les mêmes réalités culturelles, bien que pluriethnique à l'exception du Sud correspondant à la Casamance. Sa stabilité politique, poursuit-il, est consolidée surtout par l'Islam qui inspire une certaine cohésion sociale en ce sens qu'il participe de l'unification des comportements sociaux, les rapports entre individus, de la mode vestimentaire, en un mot de la vision qu'on a de la vie (*Ibid.*). Mais, aujourd'hui une question subsiste et frise une certaine inquiétude quant à la pérennité du statut important que le marabout a toujours occupé dans la société sénégalaise.

En d'autres termes, il apparaît que le fait de s'engager ouvertement dans la vie politique, comme cela s'illustre avec la nouvelle génération maraboutique, aurait pour risque d'être placé dans le même lot que les hommes politiques en qui on a de moins en moins confiance. D'ailleurs, comme l'observent Bossuyt et Fall, le ndigël, jadis noble et très attaché aux valeurs islamiques, « a connu toute une évolution caractérisée par son érosion graduelle et une mise en concurrence avec des logiques citoyennes » (2013 : 13). Le ndigël est devenu de moins en moins respecté par les disciples, d'où un sentiment de désaveu en filigrane qui fragilise et érode inéluctablement le statut du marabout. Cela est exacerbé en grande partie par le fait que l'homme politique ne voue pas le respect qui sied à la parole donnée sur laquelle s'institue le pouvoir du chef en Afrique traditionnelle (Boundja 2015). À titre d'exemple, le « wax-waxeet » en wolof qui signifie (je l'avais dit, je m'en dédis) a considérablement nuit à l'image des responsables politiques sénégalais. L'institutionnalisation du mensonge par l'homme politique n'est à ce titre que l'expression de sa mauvaise foi et l'image du marabout-politicien risque d'en pâtir gravement. La rupture du lien entre l'État et la société n'est pas à ce titre sans conséquence sur la stabilité et l'unité du Sénégal.

Cette analyse de l'espace confrérique en tant que legs colonial entre l'État et la société, nous incite à réinvestir le socioculturel dans un contexte d'occupation française afin de mieux appréhender l'influence du colonisateur sur la vie des colonisés. Une telle démarche est de nature à montrer que l'influence coloniale a plutôt été limitée contrairement à ce que l'on croit.

I.2. Le colonialisme et son impact sur le socioculturel : un effet limité ?

Le XVe siècle marqué par le progrès des techniques de navigation a motivé davantage les

Européens à aller plus loin dans leur conquête du Monde. Ainsi, les premiers bateaux d'explorateurs amarrèrent aux portes de l'Afrique de l'Ouest. Ce fut le début d'une occupation qui a ouvert la voie à l'exploitation politique, économique et culturelle de l'Afrique et qui allait perdurer plus de trois siècles. Faut-il souligner en effet que les conquérants européens en sillonnant le continent africain, pensaient trouver de l'or mais leur appétit fut vite coupé à cause de la quasi rareté de la matière comme en atteste Hesseling (1985). Mais, comme l'affirme notre auteure, la découverte de l'Amérique en 1492 conduit au développement de l'esclavage et du coup redonne goût à leur conquête. C'est pourquoi, Hesseling fait remarquer que la découverte du Nouveau Monde fait « [revêtir] un intérêt économique » à l'Afrique (*Ibid.* : 10). Les européens commencèrent à traiter avec les chefs dans l'achat des esclaves aux rois et aux marchands africains. L'arrivée des Français sur la côte-ouest commence à partir de 1520. Les Néerlandais vainquirent les Portugais et prirent possession de leur pouvoir en s'emparant de l'île de Gorée. Dans leur rivalité, les Européens se livrèrent d'une part d'âpres combats pour contrôler le maximum de territoires, et d'autre part ils firent la guerre à bon nombre de royaumes.

Avant d'aller plus loin, il s'avère important de souligner qu'aucune date effective du commencement de l'époque coloniale au Sénégal ne peut être avancée avec certitude. Mais, la plupart des historiens s'accordent sur 1885 comme date de début de la période coloniale pour l'Afrique dans son ensemble. En effet, l'année 1885 marque une date très importante pour les Français car c'est à cette époque que furent organisés, par décret du 16 juin 1885, les différents territoires sous domination française en une fédération AOF (Afrique Occidentale Française) qui ne connut une stabilité qu'à partir de 1919 (Deschamps, 1976). Si le début de l'année 1885 marquant la fin de la Conférence de Berlin¹⁹ est retenue comme date de début de la colonisation de l'Afrique en général, en réalité d'un pays à un autre la date est différente (Hesseling, 1985). C'est le cas du Sénégal où la domination française a commencé depuis 1817 et s'est poursuivie jusqu'au XIXe siècle. Nous nous arrêtons sur le terme « colonisation » pour mieux comprendre de quoi il s'agit réellement selon Hesseling (1985 : 129) :

¹⁹ La Conférence de Berlin marque une date importante dans l'histoire de l'expansion coloniale. C'est l'assemblée à l'issue de laquelle l'organisation et la collaboration européenne dans le partage et la division de l'Afrique a été décidée. Mais, comme le soutient Hesseling « l'Afrique n'était alors divisée que sur papier » (Hesseling, 1985 : 126)

La colonisation signifie que le territoire colonisé est placé sous la souveraineté d'une puissance coloniale. Cette dernière établit un appareil administratif dans le territoire en question, mais les organes suprêmes de gouvernement restent dans la métropole.

De cette définition, on pourrait dire que le Sénégal a été pendant plusieurs siècles sous le joug de l'empire colonial français. En d'autres termes, pendant plusieurs siècles, il a fait l'objet d'une domination et d'une exploitation de ses ressources aussi bien humaines que naturelles. Cependant, parler de colonisation au Sénégal nécessite de revenir brièvement sur une certaine compréhension de ce processus de domination et d'exploitation des pays africains. En effet, il faut préciser que la colonisation au Sénégal s'est faite en plusieurs étapes comme le rappelle Hesseling : « Saint-Louis, Gorée et la région côtière était déjà sous l'occupation et la domination française dès 1817 et les autres régions suivirent au cours du XIXe siècle et la résistance se poursuivit jusqu'au XXe siècle en Casamance et dans l'est du Sénégal » (Hesseling, 1985).

On pourrait dire sur la base de cette précision qu'apporte Hesseling (*Ibid.*) à propos de l'histoire de la colonisation au Sénégal, qu'elle ne s'est pas faite de façon systématique, mais il a fallu de nombreuses années aux français pour occuper le territoire sénégalais. En effet, l'invasion française s'est heurtée à la résistance des rois et des chefs religieux s'y sont opposés tantôt de façon violente tantôt de façon pacifique, comme nous l'enseigne l'histoire. C'est pourquoi, des noms comme Lat Dior Diop, Amary Ngoné Sobel, Maba Diakhou Ba, Cheikh Ahmadou Bamba, El hadji Malick Sy pour ne citer que ceux-là, dont le souvenir continue toujours de se perpétuer à travers des cérémonies de célébration en leur honneur. Selon Vaillant (2006) en dépit de l'occupation française, l'administration coloniale éprouvera d'énormes difficultés à mettre en œuvre sa politique visant à « civiliser » les populations locales. Le contrôle effectif du territoire se limitait donc à quelques villes côtières selon notre auteur et cela fut rendu possible grâce à la collaboration des autochtones « obtenue par la menace d'une petite garnison militaire » (2006 : 31) et grâce à la médiation des marabouts comme nous venons de le voir précédemment.

Ce qui démontre dans une certaine mesure le solide ancrage psychologique d'une organisation sociale et politique malgré l'offensive impérialiste à vouloir l'anéantir. Pour notre part, nous soutenons que le marabout s'est substitué aux rois ou aux chefs traditionnels car exilés ou tués par le colonisateur. Autrement dit, ce sont plus ou moins les mêmes rapports entre le politique et le social qui se sont renouvelés à travers cette catégorie sociale que représente la

classe maraboutique. Ce qui revient à dire que le pouvoir spirituel s'est substitué au pouvoir temporel.

I.2.1. L'administration coloniale

La colonisation du Sénégal, pour beaucoup de chercheurs, a été un échec pour l'Hexagone. C'est du moins ce que souligne un auteur comme Donald Cruise O'Brien (2002) dans l'ouvrage collectif co-écrit avec Momar-Coumba Diop et Makhtar Diouf intitulé *La construction de l'État du Sénégal* :

La domination coloniale, dans ses effets à la fois directs et indirects, introduisit des changements énormes dans la vie du peuple du Sénégal rural, mais le pouvoir qu'eut le conquérant fut plus grand que sa capacité à les contrôler. Une administration peu coûteuse, comptant très peu de fonctionnaires français, fut chargée de superviser une structure sociale évoluant avec une rapidité effrayante. De la sorte, toute l'organisation de la vie sociale fut transformée par la diffusion rapide de l'agriculture commerciale, et par l'explosion démographique résultante de l'amélioration des services sanitaires et de l'imposition de la paix, alors que le contrôle politique de ces changements restait rudimentaire. Les conquérants purent congédier les chefs wolofs, désarticuler les structures étatiques préexistantes, mais ils ne réussirent pas leur tentative de réorganisation globale de la vie politique (ou culturelle) des dominés, (O'Brien, 2002 : 27)

À la lumière de cette longue citation d'O'Brien, il s'en dégage trois niveaux de lecture :

- Premièrement, les changements auxquels O'Brien fait allusion ici sont souvent d'ordre culturel investi d'une certaine vision du monde à l'européenne à savoir l'individualisme qui se développe dans les villes et le désir d'émancipation. Ainsi, pour reprendre Hubert Deschamps : « on imite l'Européen parce qu'il apporte une sorte d'exotisme flattant le goût du changement, mais surtout qu'on a l'impression, en vivant à sa manière, d'accéder à une vie supérieure, de faire un pas en avant » (Deschamps, 1969). De ce fait, on assiste à une sublimation de l'Européen. Autrement dit, l'étranger est symbole de modernité chez l'Africain qui ne connaissait jusque-là qu'une vie réduite à l'échelle de son village ou de sa communauté.

- Deuxièmement, ces changements ne sont pas sans conséquences dans la vie des Africains de façon générale. En effet, on assiste à une désarticulation du modèle social qui était basé sur la tradition bousculant le vieux monde des Africains : « d'une société égalitaire, on passe vers une société capitaliste à cadre étatique » (*Ibid.*). De ce point de vue, le destin de l'Afrique se noue à un nouveau monde qu'elle prétend connaître tout de même à travers une forme de mimétisme du « maître blanc » à tous les niveaux. C'est le spectacle qu'offrent les

premières villes et l'élite africaine formée à l'école du colonisateur. Ce qui engendrera naturellement un complexe d'infériorité qui va déclencher sans doute des idéologies visant à revaloriser la race noire telles que la négritude prônée par Senghor, le post-colonialisme.

- Troisièmement, le pouvoir technique et militaire ne justifie pas forcément l'autorité d'un pouvoir quelle que soit sa puissance ou sa virulence. Autrement dit, on peut être supérieur sur le plan technique et militaire mais exercer son autorité sur un peuple relève d'une autre approche comme le laisse entendre O'Brien (2002 : 17) :

On reconnaît depuis Max Weber, la violence est de l'essence de l'État, de tout État. Mais pour opérer un État, la violence en soi est insuffisante, il faut aussi convaincre : les sujets acceptent les directives d'en haut en partie grâce aux menaces de coercition, mais il existe toujours d'autres considérations. Il y a la menace mais aussi la promesse. L'État punit, dérange, mais de nouvelles possibilités d'action sont ouvertes, et à beaucoup de monde, grâce à l'encadrement étatique.

Même s'il existe un pouvoir central français, il s'avère que son autorité peine à s'imposer de façon effective et définitive dans toutes les régions du Sénégal et ce sont plutôt les marabouts qui forment une nouvelle « élite locale » (*Ibid.* : 125) et à qui les populations locales vouent un véritable respect, ce qui n'est pas manifestement du goût du colonisateur. Cette situation le conduit parfois à réagir de façon brutale et violente à l'encontre de certains chefs religieux et l'exil en 1895 du guide des Mourides Cheikh Ahmadou Bamba en constitue un exemple. Toutefois, le pouvoir colonial va tenter d'utiliser des chefs indigènes comme auxiliaires du pouvoir colonial.

Sans doute faut-il préciser, par ailleurs, que la politique du colonisateur est fondamentalement inspirée des siècles des lumières et elle prônait l'égalité des personnes. Comme nous allons le voir plus loin, d'autres aspects de la vie des colonisés telles que leurs cultures, leurs histoires ... allaient rendre la tâche plus que difficile pour les conquérants à tel enseigne que Hesseling (1985) soutient l'idée que ce concept d'égalité se transforme vite en inégalité. En effet, l'égalité s'incarne à travers la doctrine de l'assimilation qui représente pour le colonisateur l'instrument qui doit lui permettre de confondre le peuple africain au peuple français. En d'autres termes, la théorie de l'assimilation vise à concevoir la vie sociopolitique dans le territoire colonisé à l'image de celle de la métropole. C'est pourquoi, comme le précise O'Brien (2002) nous retrouvons au Sénégal presque les mêmes formes d'administration même jusque dans la législation. À en croire notre auteur « L'intention a été, on le sait, annihiler toute forme de structure autochtone du pouvoir pour pouvoir affirmer leur autorité. Il est clair que le

colonisateur étant convaincu de sa suprématie sur le plan civilisationnel se devait de transmettre l'éducation à des peuples non civilisés, sauvages et barbares etc. » (2002, 34). Il s'agit donc d'une politique qu'on pourrait qualifier grossièrement de « copier-coller » et qui tente de mépriser les réalités des autochtones.

Cette politique consiste concrètement à introduire en Afrique la manière de vivre et la culture française pour permettre à l'Africain de devenir un homme civilisé. Une théorie qui malheureusement ne fera pas l'unanimité et fera l'objet de plusieurs critiques de la part du colonisateur lui-même. Par conséquent, cette théorie civilisatrice du continent africain tombe vite en désuète avant d'être ressuscitée sous la Deuxième République (1848-1852) coïncidant avec l'avènement du libéralisme. Cette politique d'assimilation sera abandonnée, même si cette disposition reste théorique sous la Troisième République (1870) c'est-à-dire au moment de l'expansion du territoire colonial français. Cet abandon découle d'une prise de conscience du colonisateur à l'issue de l'échec de cette politique. En plus d'être onéreuse car nécessitant un personnel important, la politique d'assimilation ne tenait pas compte des différences culturelles entre l'Europe et l'Afrique. Ainsi, sera-t-elle finalement remplacée par un nouveau concept : l'association.

L'association s'avère plus mature et plus souple que la précédente, car elle veut prendre en compte les réalités des colonisés. En d'autres termes, le colonisateur réalisant que l'Africain n'est pas assimilable comme le soutient O'Brien, voit dans cette nouvelle politique une solution dans son projet d'administrer ses sujets. L'association de ce fait tend à instaurer comme le précise Hesseling « une coopération avec les autorités locales et le respect des institutions et des coutumes » (1985 : 128).

En définitive, il s'agissait pour le colonisateur de préparer les Africains à passer d'une administration directe vers une administration indirecte placée sous la responsabilité de leurs chefs traditionnels. Mais, le spectre de l'assimilation laissait traîner encore son ombre derrière cette politique d'association comme nous le révèle Hesseling (*Ibid.*). L'objectif final de cette nouvelle politique était sans aucun doute l'assimilation. Autrement dit, selon toujours notre auteure, la politique de l'association n'était qu'une phase intermédiaire. Nous pouvons remarquer à travers ces deux concepts mis en place par le pouvoir colonial, qu'ils répondaient sans aucun doute à un besoin spécifique qui est celui de chercher à asseoir leur autorité dans les

territoires occupés d'une part de façon directe à travers le concept d'assimilation et d'autre part de façon indirecte à travers celui de l'association.

Boundja (2015) en revenant sur cet aspect de l'histoire coloniale, souligne que l'administration directe a permis, non seulement de désarticuler l'organisation sociale locale pour l'intronisation d'un pouvoir colonial total et autoritaire qui n'hésite pas à user des armes pour se faire respecter, mais également de priver les peuples africains « analphabètes »²⁰ du droit de propriété sur leurs propres terres. Ce qui pour notre auteur constitue une entorse à la conception même de la politique moderne de l'occident issue des lumières avec un grand amour à la morale.

Sur la base des travaux de John Locke qui préconise la propriété comme fondement de la société civile, Boundja (2015) pense que l'expropriation des terres africaines a été la première étape de « déshumanisation » de l'homme africain colonisé. Le colonisateur réalisant l'énormité de son erreur de vouloir « assimiler » les peuples africains à sa culture, décida d'essayer d'autres politiques. Pour rappel, l'assimilation s'était finalement soldée par des résultats décevants à cause de son manque de lucidité parce qu'inadaptée au contexte même si elle reste louable dans la démarche. Il convient néanmoins de signaler que la politique d'assimilation a pu être introduite dans la région côtière de Saint-Louis et à Rufisque au XIXe siècle mais à en croire Hesselting (*Ibid.*), elle a été plutôt temporaire. Ces régions côtières favorisées par rapport au reste du territoire sénégalais verront la formation d'une élite sénégalaise, qui va peu à peu prendre le pouvoir. C'est pourquoi, il serait intéressant d'aborder dans la prochaine section, la question politique dans un contexte d'occupation coloniale afin de voir ce qu'a été le rôle de la jeune élite sénégalaise dans le long processus de décolonisation.

I.2.2. La Formation d'une élite politique sénégalaise dans un contexte d'occupation coloniale

La conquête coloniale a bousculé les codes et les valeurs traditionnelles et a redessiné la carte de l'Afrique avec la création de nouvelles frontières tracées au crayon. Des peuples qui

²⁰ Nous émettons néanmoins quelques réserves quant à l'usage du terme « analphabète » qui désigne quelqu'un qui ne sait ni lire ni écrire dans une langue. En effet, en cette époque de l'histoire coloniale de l'Afrique, il y avait certes des gens qui ne savaient ni lire ni écrire en français mais qui lisaient tout de même en arabe ou autres écritures, c'est l'exemple des marabouts secrétaires et transcrites dans la cour du roi (Monteil, 1963 : 77-104)

partageaient une seule culture ou une seule langue se voient disloqués ou recomposés dans des entités citoyennes non homogènes. À côté d'une balkanisation précipitée et méprisante des réalités africaines, la politique coloniale plus particulièrement celle menée au Sénégal « reste en équilibre bancal sur deux théories (assimilation et association) » à en croire Hesseling (1985). Le colonisateur bien qu'ayant perdu confiance en l'assimilation, cette dernière continua néanmoins à couvrir sa vision politique. Autrement dit, le colonisateur ne démord pas de son objectif cardinal qui est de civiliser les peuples africains qu'il considère comme arriérés.

Entre-temps au Sénégal, on assiste à un contraste du point de vue de l'évolution de la politique (*Ibid.*). La dichotomie, poursuit Hesseling, entre ville et campagne au Sénégal finit par réveiller une conscience politique de l'élite noire issue des quatre communes (Saint-Louis, Dakar, Rufisque et Gorée). Ces nouveaux intellectuels africains commencèrent à exiger du colonisateur une plus grande amélioration des conditions de l'assimilation totale. C'est dans ce contexte qu'il fut créé une association « Aurore de Saint-Louis » en 1910 à Saint Louis. Cette association était animée par les jeunes assimilés de Saint Louis qui, autour d'activités de loisirs, faisaient un usage libre de leur raison sur la politique sénégalaise (*Ibid.*). D'autres Sénégalais, en référence toujours à la même auteure, aux ambitions politiques plus affichées, se constituent en une organisation pour dénoncer leur position de dépendance et leur subordination au système colonial. Ce qu'on peut comparer à l'avènement de l'espace public des bourgeois comme le précise Habermas (1993) dans les sociétés française et allemande au XVIII^e siècle, qui n'est rien d'autre qu'une prise de conscience de leur condition de vie.

Il s'opère de ce fait une grande évolution dans la vie politique au Sénégal. Ainsi, sous le regard incrédule de Français et de métis, Blaise Diagne, un jeune fonctionnaire des douanes remporta en 1914 les élections à la Chambre des députés française avec 1900 voix contre 671 pour son adversaire classé deuxième. Et, Hesseling de souligner que pour la première fois dans l'histoire politique coloniale, un Africain siégeait à la Chambre des députés française. Son succès s'explique selon l'auteure par le soutien indéfectible des jeunes Sénégalais, de la communauté des Lébous de la presqu'île du Cap vert et de la confrérie mouride. Fort de cette confiance qui culmine en succès, Blaise Diagne fit voter une loi qui porte son nom « loi Blaise Diagne de 1915 » visant à permettre aux originaires des quatre communes de plein exercice de s'acquitter de leurs obligations militaires dans les mêmes conditions que celles des français de la métropole. Son succès ne s'arrêta pas là, il réussit en effet à lever également l'ambiguïté qui

étouffait le sens du terme « originaire ». Ce terme avait conduit à certaines restrictions d'inscription sur les listes électorales aux Africains. Grâce à cette nouvelle loi, les citoyens des quatre communes devraient conserver leur citoyenneté même s'il arrivait qu'ils quittent Saint Louis pour résider ailleurs.

Cependant, sous le feu de critiques violentes à son encontre par l'autorité coloniale, Diagne céda et devint selon les termes de Hesseling (*Ibid.*) un « loyal collaborateur des Français ». Il fit envoyer plus de 93000 tirailleurs pendant la première guerre mondiale, ce qui lui valut son titre de commissaire recruteur en 1916. Le nombre croissant de tirailleurs envoyés au front amena le gouvernement français à refuser de mobiliser davantage d'hommes. Mais, cet excès de zèle chez Diagne selon notre auteure visait un double objectif : un besoin de reconnaissance certes de la part de l'administration coloniale mais également la conscience que cette manne humaine allait faire un nombre important de nouveaux citoyens français et accroître ainsi l'influence africaine sur la politique.

Au lendemain de la première guerre mondiale, il fut nommé secrétaire d'État aux colonies et son mandat de député ainsi renouvelé jusqu'à son décès en 1934. Un autre Sénégalais en la personne de Galandou Diouf perpétua sa politique en empruntant presque le même chemin. Si dans un premier temps, il s'est montré ferme et acerbe contre le régime colonial avant son élection, il adopta plus tard après son élection une attitude plutôt modérée pour ne pas froisser ses supérieurs français. Une attitude que Hesseling (*Ibid.*) compare à celle de nos responsables politiques contemporains. Au demeurant, il convient de reconnaître que ces leaders sénégalais ont grandement contribué à l'éveil de la conscience africaine, en dépossédant progressivement le pouvoir des mains du colonisateur. C'est eux qui ont ouvert la voie à la prochaine génération dans un contexte de domination coloniale très difficile.

Conclusion

Dans ce chapitre, il a été question de revenir sur les structures sociopolitiques et culturelles traditionnelles et leur évolution dans la société sénégalaise depuis la période coloniale aussi bien du point de vue idéologique que symbolique. Nous avons dû réinterroger l'historicité du rapport entre pouvoir et société en nous basant sur les caractéristiques du peuple sénégalais et en prenant comme exemple la société wolof. En abordant la question de l'unité nationale, nous avons mis à profit le concept du « contrat social sénégalais » tel que défini par O'Brien. Ainsi,

il a été possible de mieux étudier la question religieuse, dont l'emprise sur le pouvoir politique n'est plus objet à polémiques dans la société sénégalaise. Également, il a été observé à travers notre relecture de l'histoire coloniale du Sénégal, que l'impact du colonialisme a été plutôt limité ou parcellaire contrairement à ce qu'on pense. Les marabouts ont joué un rôle primordial dans ce cadre pour s'être substitués symboliquement à l'ordre temporel qu'incarnaient les chefs traditionnels car souvent exilés ou tués par le colonisateur.

Chapitre 2 : Décolonisation et genèse d'un État-nation au prisme de l'africanité

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agira surtout de revenir sur deux concepts complémentaires. Théorisé au XIX^{ème} siècle, le concept de Nation aujourd'hui est la priorité pour tout État d'assurer sa stabilité interne ; une manière de donner à l'État son existence et ainsi sa légitimité. Mais, un doute plane sur la plupart des pays africains souvent composés de plusieurs ethnies, comme l'évoque l'Unesco dans sa définition du concept d'État-nation. C'est cet aspect particulier du peuple Sénégalais qui nous intéresse dans ce chapitre. Si l'existence d'une population pluriethnique au Sénégal est envisagée pour beaucoup d'historiens comme un atout, cela reste une chimère pour bon nombre d'autres pays africains postcoloniaux où cela constitue de vrais obstacles à la cohésion sociale. Le Sénégal est peut-être un des rares pays échappant encore aux conflits interethniques qui gangrènent la plupart des pays africains de la période post indépendance. Mais, cela ne veut pas dire que l'on veuille en faire un gage de stabilité sociale infaillible. Après avoir montré les facteurs qui jouent en faveur de cette réalité spécifique voire d'un modèle socioculturel pluriethnique, nous essayerons d'en dégager les limites sur la base d'une approche chronologique de l'histoire politique du pays.

II.1. La décolonisation et la marche vers les indépendances

La Deuxième Guerre mondiale est souvent citée comme une phase décisive dans le dénouement de l'épisode colonial en Afrique, en ce sens qu'elle est considérée comme un élément incubateur du processus de décolonisation de l'Afrique. En effet, c'est à cette période que les puissances coloniales ont compris qu'il était plus que jamais nécessaire, voire impératif, de donner plus d'autonomie aux colonies. Une décision salutaire, mais aux yeux de certains historiens, de nature stratégique. Kathrin Heitz (2008), en se référant à Cooper (2005), soutient à ce propos que la décolonisation ne signifie pas un transfert du pouvoir colonial à l'État-Nation mais plutôt une forme d'ouverture des relations politiques et économiques qui se referme après les indépendances. Mais, quoiqu'il en soit, c'est tout un mythe de l'empire colonial qui s'effrite,

pour voler en éclats sous le bruissement²¹ de voix antagonistes. Si les unes confirment leur intégration dans la communauté franco-africaine, d'autres par contre réclament leur indépendance, d'abord en Indochine, en Algérie et puis dans les pays d'Afrique francophone entre 1960 et 1963.

La décolonisation effective des Colonies est précédée d'un vaste mouvement d'idéologies nouvelles inspirées du Christianisme, et par le Président Roosevelt durant les deux guerres mondiales 1914-1918 et 1939-1945. Cette nouvelle idéologie anticolonialiste sur les rapports entre colonisateurs et colonisés va compromettre inéluctablement la vieille règle de droit qui conférait au pouvoir colonial sa légitimité souveraine (Hesseling, 1985). Désormais, la Charte de l'Atlantique du 14 août 1941 reconnaît sans ambiguïté dans son chapitre 10 à chaque peuple le pouvoir de choisir la forme de gouvernement qui lui convient. Un principe qui sera réaffirmé et confirmé par les Nations Unies à l'issue de la conférence tenue à San Francisco le 26 juin 1945. Dans la foulée, l'URSS avec tout le pouvoir décisionnel dont il dispose, se mêle à ce vaste mouvement anticolonialiste en inscrivant dans l'article premier de la Charte de l'égalité des peuples et leur droit de « disposer d'eux-mêmes ». Tout naturellement, l'Empire français succomba comme d'autres empires coloniaux à ce vaste mouvement anticolonialiste (Deschamps, 1976) en accordant dans un premier temps l'indépendance aux pays sous mandat comme la Syrie et le Liban. L'Inde suivit dans la même année en proclamant son indépendance en 1947. Mais, l'accession à la souveraineté internationale d'autres pays comme le Sénégal est la suite logique de trois moments clefs de son histoire : la période de l'Union française, la période de la Loi-cadre ou autonomie interne de 1956 et la phase ultime dont la période de la Communauté de 1958.

II.1.1. L'union Française (1946-1955)

L'Union française se matérialise avec la conférence organisée par le Général De Gaulle à l'intention de tous les gouverneurs coloniaux de l'AOF (Afrique Occidentale Française), de l'AEF (Afrique Équatoriale Française) et de Madagascar ainsi que des chefs de territoires, des personnalités religieuses, administratives et militaires à Brazzaville entre le 30 janvier et le 8 février 1944. Il faut juste remarquer qu'aucune représentation autochtone n'y était conviée et

²¹Pour souligner des voix antagonistes qui se sont levées : si les unes souhaitent faire partie de la communauté française, d'autres par contre expriment leur ferme volonté de prendre leur indépendance comme ce fut le cas de la Guinée, de l'Algérie

cela nous fait penser à la célèbre phrase d'une illustre personnalité au charisme multidimensionnel Nelson Mandela : « Ce qui est fait pour nous sans nous est fait contre nous »²². Ce qui laisse penser qu'on est toujours dans le même schéma de dominant-dominé. Mais, il faut dire que la France à travers cette conférence affiche sa volonté d'accorder plus d'attention à ses colonisés. Ainsi, c'est une batterie de réformes de structures que le Général de Gaulle veut proposer aux colonies dans le dessein d'améliorer les relations entre la métropole et ses colonies.

Il s'agit donc d'une volonté affichée par la France pour former une union avec les territoires d'outre-mer comme le stipule l'article 41 : « La France forme avec les territoires d'outre-mer et leur population d'une part, ainsi qu'avec leurs États associés d'autre part, une union volontaire (...) ». Des réformes qui s'inscrivent dans le cadre d'une volonté de rupture avec la tradition assimilationniste mise en place depuis les années 1848, mais paradoxalement qui vont réaffirmer la volonté de « couvrir » la colonie comme le souligne (Zuccarelli, 1988b : 29) « les fins de l'œuvre colonisatrice accomplie par la France écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors de l'ensemble français ; l'instauration éventuelle, même lointaine, d'un self-government » dans les colonies est à écarter ». Mais, ils entendent étendre la liberté des autochtones en leur accordant une plus grande participation à la gestion des institutions publiques. Telles sont en partie les recommandations issues de cette conférence sur le plan politique.

Ainsi, il s'avère dans les faits que la représentation autochtone est plus impliquée politiquement parlant dans la gestion des affaires de la cité. Également, sur le plan social, le constat reste plutôt satisfaisant, la liberté syndicale et l'instauration d'inspections du travail et la suppression éventuelle de l'indigénat et du travail forcé. Par contre, d'autres mesures proposées comme la liberté de la presse, de réunions et d'associations ne concernent guère le Sénégal car ce sont des libertés qui avaient déjà été acquises depuis longtemps à en croire Hesseling (1985). Ce projet rencontre un succès car majoritairement approuvé en Afrique, mais paradoxalement comme le rappelle Hesseling (1985) le projet fut désapprouvé par la majorité à l'issue du référendum du 5 mai 1946. Une nouvelle assemblée devait être constituée alors,

²² Dixit Nelson Mandela, homme d'État Sud-africain qui a lutté contre la ségrégation raciale avant de devenir Président de la République de l'Afrique du Sud.

mais il se dessinait déjà deux tendances : les partisans d'une certaine autonomie pour les colonies et les partisans d'un système fédéral. C'est du moins la volonté de la deuxième tendance qui trouvera un écho favorable ; l'Union française est née le 13 octobre 1946 par voie référendaire et est « [...] formée d'une part de la République Française qui comprend la France métropolitaine, les départements et territoires d'outre-mer d'autre part, des territoires et États associés »²³.

Deux ans plus tard, les colonies deviennent des collectivités décentralisées coiffées par un Conseil général qui deviendra par la suite l'Assemblée territoriale. Cette assemblée va être mise en relation par le Grand Conseil de l'AOF. Entre autres décrets, nous pouvons citer celui de Lamine Gueye du 7 mai 1946 qui accorde la citoyenneté à tous les ressortissants des territoires d'outre-mer. Mais, tout le monde ne bénéficie pas du droit électoral, malgré l'avènement de la loi du 27 août 1947, qui étend le droit de vote à toutes les populations alphabétisées notamment ceux qui savent lire le français ou l'arabe. Cette série de mesures ne se limitera pas seulement à cela, on accordera également le vote plus tard aux chefs de famille qui s'acquittent de leurs impôts, mais cette loi est jugée restrictive car elle ne vise pas les chefs de famille au sens tel que défini dans le code civil, mais plutôt les chefs de carrés, responsables d'une collectivité familiale comme le précise Zuccarelli (1988b).

II.1.2. La Loi-cadre de Gaston Defferre ou autonomie interne de 1956

L'année 1956 est une date charnière très importante dans les rapports entre la France et ses colonies. En effet, deux ans avant cette date, la France essayait un échec décisif en Asie, à la bataille de Dien Bien Phu, et c'est dans la même période que l'Algérie se lance dans la lutte pour l'indépendance (Hesseling, 1985). Ainsi, consciente du danger qui la menaçait, la France fait voter une loi visant à accorder plus d'autonomie à ses colonies. Le droit de vote est ainsi accordé à tous les citoyens, hommes et femmes, âgés de plus de vingt et un ans (21 ans). Ce qui porte l'effectif des électeurs à plus d'un million cent mille. On assiste à des bouleversements successifs sur le plan politique primordialement, avant de toucher des secteurs comme l'urbanisme et l'éducation, la clef de voûte du développement. À l'exception des trois (3)

²³ Constitution française de 1946, article 60

communes, à savoir Saint-Louis, Gorée et Rufisque, on enregistre un accroissement de la population engendré par plusieurs facteurs. Ces trois communes, comme le souligne notre auteur, sont victimes de la restructuration des circuits économiques au profit de Dakar, capitale de l'AOF depuis 1904.

En application des recommandations présentées à l'issue de la conférence de Brazzaville en 1944, une conférence est tenue à Dakar dans la même année pour la mise en place d'un programme de développement de l'enseignement sur vingt-et-un (21) ans. Ce plan ne tarde pas à porter ses fruits en permettant l'accroissement de la population scolaire en AOF. Ainsi, en primaire de 1935 à 1956, elle passe de 13000 à 107000 tandis que celle du secondaire est plus stagnante. Ceci n'est pas sans conséquence sur la tradition qui se veut conservatrice des vieilles coutumes et valeurs. Désormais, on accorde plus de considération aux diplômés qu'à la tradition jugée trop figée, selon Zuccarelli (1988), d'où la création d'une nouvelle catégorie sociale d'intellectuels et futurs cadres dans les colonies. La loi-cadre est votée précisément le 23 juin 1956 et elle connut un franc succès : 477 voix contre 99.

II.1.3. La Communauté franco-africaine de 1958

Cette période se caractérise par la soumission au collège consultatif, de la rédaction d'un projet de constitution de la Ve République. On pouvait lire dans le préambule la proposition faite aux territoires d'outre-mer de mettre en place de nouvelles institutions visant à faire évoluer la démocratie. Il s'agit d'associer les États de l'empire colonial français au sein d'une Communauté, où comme le stipule le titre XII de la Constitution française du 4 avril 1958 « les États jouissent de l'autonomie [...], s'administrent eux-mêmes et gèrent démocratiquement et librement leurs propres affaires »²⁴. C'est dans ce cadre que débute en août 1958, le fameux voyage de De Gaulle en Afrique pour promouvoir son projet, dont l'application tient de la volonté des populations africaines. Il sera soumis par voie référendaire dans tous les pays africains. Mais, sur fond de chantage, pour reprendre l'avis de Hesseling (*Ibid.*), les populations avaient deux possibilités : soit approuver le projet et devenir membre de la communauté ou le rejeter et accéder à l'indépendance. Mais dans le deuxième cas, comme le martela De Gaulle, cela n'est pas sans conséquences. D'un point de vue économique, cela entraînerait sans nul

²⁴ Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur

doute une rupture de relations entre la métropole et le pays indépendant.

Le référendum sur la question d'une nouvelle constitution ne fut pas sans conséquences chez les socialistes sénégalais. En effet, on assista à l'éclatement de L'UPS en deux tendances. L'une qui décida de garder le nom de l'UPS et se montra favorable à l'idée de De Gaulle, et l'autre, minoritaire, s'attribua le nom de PRA-Sénégal et battra campagne contre le référendum de 1958.

Le Général De Gaulle reçu par Sékou Touré en Guinée, devait achever son voyage à Dakar où une foule nombreuse massée à la place Proté, l'attendait. Lors d'un accueil agité, de jeunes engagés politiquement exigèrent ni plus ni moins l'indépendance immédiate. Le général prononça ses mots restés célèbres : « Je veux dire un mot, d'abord, aux porteurs de pancartes. Je veux leur dire ceci : « Ils veulent l'indépendance. Qu'ils la prennent le 28 septembre ». Oui, l'indépendance, que les porteurs de pancartes la prennent le 28 septembre prochain »²⁵. Mais, les Sénégalais ne prirent pas l'indépendance ce jour-là. Senghor et Dia décidèrent de soutenir la Constitution, en avançant la raison selon laquelle ils ne voulaient pas une rupture immédiate avec la France, et ainsi ils remirent l'indépendance à une date ultérieure. Tous les pays de l'Afrique Occidentale Française, à l'exception de la Guinée, rejoignirent la communauté franco-africaine. Mais, selon notre auteure, le « fédéralisme s'avéra impropre puisque la France continuait à gérer toutes les questions communautaires » (*Ibid.* : 170).

La constitution prévoyait également en son article la possibilité pour les États membres de la communauté de choisir entre trois types de relation avec la France : soit conserver le statut de territoire d'Outre-mer ; soit opter pour le statut de département d'Outre-mer ; soit enfin devenir État membre de la Communauté. Selon Hesseling, douze territoires africains parmi lesquels le Sénégal, choisirent la troisième option et devinrent tous des Républiques. La Communauté était constituée par treize États dont la France, les départements d'Outre-mer (DOM) et les territoires d'Outre-mer (TOM). Plus tard, en décembre 1958, les dissensions entre territorialistes et fédéralistes refont surface. Senghor veut fonder une fédération ouest africaine, mais ni la France ni la plupart de ses voisins africains ne veulent de ce regroupement. D'où la

²⁵ Transcription du discours du Général Charles de Gaulle à Dakar. Disponible sur : <http://fresques.ina.fr/de-gaulle/fiche-media/Gaule00329/discours-a-dakar.html>

question qui fera l'objet de notre prochaine section.

II.2. La période des indépendances (1959-1960)

La fin des années 50 se caractérise par des remous au sein de la classe politique africaine. L'élite africaine est divisée sur la question de savoir s'il faut rester au sein de la communauté française ou accéder à la souveraineté internationale. Pour mieux comprendre le fond de ce débat, il serait utile de remonter le cours de l'histoire. Nous allons dans ce qui suit, essayer de montrer là où se situaient les points de divergence au sein de l'élite africaine de cette époque.

En effet, ce débat est porté dans l'espace public par deux leaders politiques africains. Il s'agit de Léopold Sédar Senghor et Félix Houphouët-Boigny. Senghor s'est toujours montré réfractaire à l'idée de diviser l'Afrique Occidentale à travers ce qu'il est convenu d'appeler la « balkanisation ». Pour lui, il n'était pas question que l'on scinde le bloc ouest africain et en lieu et place, il préconisait un regroupement en des Fédérations primaires²⁶ avec un pouvoir exécutif central. À l'opposé de Senghor, Félix Houphouët Boigny dont le pays est économiquement plus nanti que les autres régions de l'Afrique de l'Ouest, militait en faveur d'une territorialisation du bloc africain de l'Ouest. Ainsi, Boigny émit son désaccord quant à l'idée de rattacher la Côte d'Ivoire aux autres régions de l'Afrique pour assurer son développement. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien qu'on appelait la Côte d'Ivoire « le poumon de l'économie de l'Afrique de l'Ouest » (Bakayoko, 2011). Il souhaite donc une territorialisation des blocs AOF (Afrique Occidentale Française) et AEF (Afrique Équatoriale Française) rattachée à la Métropole (France).

À côté de ce débat institutionnel, une autre question était également débattue. C'était celle d'un parti unifié, comme le souhaitait le socialiste Mamadou Dia au congrès du RDA (Rassemblement Démocratique Africain) tenu le 20 septembre 1957 : « La convention africaine préconisé, dès maintenant, la réunion d'une conférence des partis africains ou tous les points de vue seront confrontés librement et d'où sortira, nous le croyons de toute notre foi en l'avenir de l'Afrique, le parti unifié qui nous ouvrira le chemin de la liberté » (Dugue, 1960). À l'issue de cette réunion, il s'ensuivit plusieurs événements dont, entre autres, les incidents enregistrés à

²⁶ Par fédération primaire, Senghor entendait un regroupement des pays de l'Afrique Occidentale Française en un seul État fédéré doté d'un conseil exécutif central avec la France

Paris. Des manifestations dirigées par La Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France agitèrent la question de l'indépendance. Le PAI par la voix de Majhmout Diop exige que l'indépendance soit au cœur des débats, ce qui lui valut son expulsion de la réunion (Zuccarelli, 1988b : 62). Le 16 février de la même année, la commission paritaire mise en place à l'issue de ces discussions, publie un programme qui inscrit dans ses objectifs la requête d'une autonomie interne totale. Autrement dit, L'AOF et l'AEF doivent être dotés d'un gouvernement central avec une certaine souveraineté.

L'échec enregistré au référendum du 28 septembre 1958 sur la question de l'indépendance immédiate, constitue une phase décisive dans l'histoire de la politique coloniale. En effet, c'est à partir de cette date que certains leaders commencèrent à exiger l'indépendance. C'est le cas de Sékou Touré qui décida d'obtenir l'indépendance de la Guinée Conakry en optant pour le rejet de la constitution proposée par De Gaulle. Mais, selon Zuccarelli (1988 b) il a fallu que les liens avec la Métropole soient à peine rompus pour qu'on commençât à regretter déjà la balkanisation de l'Ouest africain. La peur de sombrer dans de graves crises économiques les gagna quand ils se trouvèrent face à la grande fébrilité de leurs économies qui reposaient principalement sur une agriculture naturellement dépendante d'un climat tropical, avec tous les aléas que l'on lui reconnaît comme en témoignent les graves crises sociales au Sénégal engendrées par des sécheresses entre 1968 et 1973.

C'est dans cet esprit que Gabriel d'Arboussier, Responsable du Mouvement Populaire Sénégalais (Section du RDA) et Président du Conseil, remet sur la table l'idée d'une fédération primaire. Par la suite, un congrès est tenu entre le 29 et le 30 décembre à Bamako réunissant les délégations représentant les partis au pouvoir au Sénégal, au Soudan, en Haute Volta (Burkina Faso) et au Dahomey (Benin). Ils se mirent d'accord sur la création d'un État nouveau formé par les États d'Afrique Occidentale membres de la communauté française. Une assemblée constituante est mise en place pour réfléchir sur les modalités de création de cet État nouveau. La Fédération du Mali sera retenue comme le nom de cette future fédération primaire. Seuls le Sénégal et le Soudan français adhèrent au projet, tandis que le Dahomey et la Haute Volta préfèrent rejoindre le Conseil de l'Entente initié par Houphouët Boigny réunissant la Côte d'Ivoire, le Niger et le Dahomey. Il s'agit d'une simple association et de coordination des actions économiques du point de vue d'Houphouët Boigny selon Zuccarelli (1988b).

Cependant, comme le signale notre auteur, il ne resta plus que le Sénégal et le Soudan dans la vision d'une unité africaine²⁷ même si cela est loin de correspondre à l'idéal prôné par Senghor. Ainsi, ils scellent le pacte mettant en commun leur destin qu'ils confient à une assemblée fédérale et un gouvernement, tout en restant séparément dans la communauté. C'est dans ce cadre que le PFA, Parti de la Fédération Africaine, a vu le jour avec l'UPS comme principale section sénégalaise. Au cours du congrès constitutif du 1^{er} juillet à Dakar, Senghor présente la doctrine et le programme.

Senghor s'adressant à l'audience déclare que « la Fédération du Mali est une première étape dans la voie de construction d'une « nation négro-africaine librement associée à la France dans une confédération » (*Ibid.* : 70-71). Mais, il demeure une question importante qu'il ne tarde pas de soulever lors de ce congrès, c'est celle de l'indépendance ; ainsi, déclare-t-il : « le tout est de savoir ce qu'il faut entendre par indépendance et comment l'acquérir ». Apparemment, Senghor n'est pas prêt à entendre parler d'indépendance même si le débat continuait de semer la discorde au sein de son propre parti. Le 28 septembre 1959, une correspondance est adressée au Président de la République française par Mamadou Dia et Modibo Keita exprimant leur désir d'accéder à l'indépendance et le transfert des pouvoirs souverains de la communauté à la Fédération du Mali. Celle-ci est honorée le 4 avril 1960 et une série d'accords²⁸ est signée entre la France et la Fédération du Mali. Enfin, la Fédération est reconnue comme une entité politique et le Sénégal lie son sort avec le Soudan français (Zuccarelli, 1988b).

II.2.1. L'idylle avortée entre le Sénégal et le Soudan français (l'actuelle république du Mali)

La Fédération du Mali, un couple qui rencontre dans la foulée de sa création, une série de problèmes liés aux structures constitutionnelles. Si l'on en croit Zuccarelli (1988b), les causes sont à la fois profondes et conjoncturelles. C'est dans ce cadre qu'il parle de visions politiques

²⁷ L'idée de l'unité africaine est inspirée par le mouvement panafricaniste en Amérique, par W.E.B. Du Bois, en réaction contre la ségrégation raciale et le colonialisme qui sévissaient en Amérique. Elle sera reprise en relais par Kwame N'KRUMAH, leader africain, dans la lutte pour l'indépendance des États africains et débouchera sur la naissance de l'OUA en 1963.

²⁸ Un ensemble d'accords de coopération est également paraphé sur les questions de politique étrangère, de défense, d'économie, d'enseignement supérieur, de matières premières et produits stratégiques... L'indépendance du Mali ne fut effective qu'après ratification de ces accords par les Assemblées du Mali et de la France.

opposées entre Senghor et Keita. Senghor considérait en effet que les Soudanais ont des méthodes dictatoriales, le droit étant une question de formalisme anachronique, tandis que les Sénégalais ont des méthodes plus libérales. Le deuxième point que notre auteur aborde dans son ouvrage est la précipitation de Modibo Keita à vouloir représenter la Fédération au plan international, sans que même ne soit désigné celui qui doit exercer les fonctions de représentant avec l'étranger. Également, au niveau institutionnel, Modibo Keita reproche le manque d'efficacité dans le renouvellement du personnel administratif. Il pointe du doigt la lenteur notée dans l'africanisation des fonctionnaires et selon lui, elle n'a toujours pas été amorcée alors qu'au Soudan c'est une question résolue. Une vive critique donc, que Modibo Keita lança à l'encontre de l'UPS lors de son congrès du 2 juillet 1960 à Saint Louis. En dernier lieu, Zuccarelli (*Ibid.*) parle d'une lutte pour le pouvoir entre les Soudanais et les Sénégalais.

Mais la liste des causes de cette rupture brutale entre le Sénégal et le Soudan est loin d'être exhaustive. Hesseling (1985) nous donne ainsi d'autres éléments qui auraient précipité ce divorce. Selon cette auteure, il y avait une grande différence entre les deux pays : l'élite sénégalaise non seulement est beaucoup plus importante, mais également le Sénégal disposait d'un port important comparé au Soudan. De surcroît, sur le plan politique Hesseling, (*Ibid.*) à l'instar de Zuccarelli (1988b), souligne la différence de conceptions : les responsables soudanais souhaitaient une fusion avec le Sénégal sous un régime à parti unique. Sur le plan international également, notre auteure évoque la mésentente entre les deux États sur la question algérienne²⁹.

Mais, la cause directe la plus évidente, selon Hesseling (*Ibid.*), est plutôt d'ordre personnel entre les deux leaders. Modibo Keita en rivalité avec Senghor fit tout son possible pour lui barrer la route vers la présidence de la Fédération si l'on en croit notre auteure. Entre-temps, poursuit toujours Hesseling (1985), Modibo Keita nomma un commandant en chef de l'armée fédérale sans le contreseing de Mamadou Dia, le Ministre fédéral de la Défense. Cette nomination est en quelque sorte « la goutte d'eau qui a fait déborder le vase ». Modibo Keita fut accusé le 20 août 1960 de vouloir fomenter un coup d'État et « recoloniser le Sénégal » comme en témoigne plus tard les propos de Mamadou Dia « Aujourd'hui, nous sommes

²⁹ Les Soudanais à l'opposé des sénégalais reconnaissent le pouvoir provisoire algérien et fustige la politique française (Hesseling 1985 : 174)

devenus libres et indépendants, et ce n'est pas pour qu'un autre pays, et surtout un territoire comparable au nôtre, vienne à son tour nous coloniser ». C'est ainsi que le Sénégal se retira de la Fédération du Mali et les Soudanais sont renvoyés chez eux. Le divorce consommé, le Sénégal proclame son indépendance dans la même année.

II.2.2. L'indépendance du Sénégal et l'expérience d'un régime parlementaire (1960-1962)

Après s'être retiré de la Fédération du Mali, le Sénégal est à présent face à son avenir, qu'il assume tant bien que mal malgré les vicissitudes de la période qui suivit son accession à la souveraineté internationale. Le Sénégal proclame son indépendance le 21 août 1960. L'indépendance en effet signifiait chez les peuples africains en général : liberté, progrès et surtout l'unité des pays africains (Boundja, 2015). Une phrase restée célèbre permet de mesurer l'engouement populaire que l'indépendance suscite chez les peuples africains, c'est celle d'Ahmadou Kourouma (1968 : 24) dans son ouvrage intitulé *Les soleils des indépendances* : « Comme une nuée de sauterelles, les indépendances tombèrent sur l'Afrique à la suite des soleils de la politique ». Le même enthousiasme gagnait évidemment le peuple sénégalais.

On venait de traverser « la plus longue nuit du Sénégal »³⁰ pour reprendre Hesseling (1985). Au soir du 21 août 1960, Léopold Sédar Senghor devient le premier Président de la République du Sénégal, nommé par un collège spécial électoral rendu public par Maître Lamine Gueye, Président de l'Assemblée Nationale ; Mamadou Dia est nommé Premier ministre. Mais, l'indépendance, aussi salutaire soit-elle, n'est pas pour autant synonyme de liberté. Toute l'euphorie que cela suscita chez les peuples africains ne fut que pure illusion. Il suffit en effet de promener le regard sur certains détails de l'époque pour s'en convaincre. D'abord, comme le fait observer Hesseling (*Ibid.*), le pays est certes indépendant, les blancs ne sont plus maîtres, ou du moins officiellement, mais pour autant ils sont toujours présents sur le sol sénégalais, surtout au niveau administratif. Également, la première Constitution du Sénégal indépendant, selon Hesseling (1985), est du moins un « copier-coller » de la Constitution française. Hesseling relève à ce titre des similitudes ainsi que des divergences dans les deux textes, mais nous ne

³⁰ Hesseling (1985) fait allusion à la domination coloniale certes, mais également à la lutte pour le pouvoir avec les Soudanais

rentrerons pas dans les détails ici, nous renvoyons juste le lecteur à l'ouvrage de Hesseling (1985) qui en donne des éléments précis. Il s'agit plutôt de s'attarder sur certains points communs entre les deux textes, pour montrer que bien que le pays soit indépendant, la métropole continue d'inspirer nos institutions.

Dans cette approche comparative sous l'angle du droit qu'initie notre auteur, il importe de souligner qu'il existe certes des ressemblances entre les deux textes, mais le Sénégal n'a cependant pas la même approche, pour certains concepts, que la France. On peut prendre l'exemple de « laïcité ». La « laïcité » française exprime, si nous reprenons Hesseling (*Ibid.*) : le principe de séparation de l'État et de l'Église. La laïcité sénégalaise, par contre, ne repose pas sur les mêmes principes. Elle poursuit en affirmant que parler de séparation entre État et religion dans un contexte africain, c'est méconnaître les réalités africaines, car en Afrique rien n'empêche par exemple, un chef religieux de s'immiscer dans les affaires politiques. La religion est un des instruments que le Parti socialiste n'hésite pas à utiliser d'ailleurs durant tout son règne, pour le maintien et la conservation du pouvoir au Sénégal comme nous en avons fait mention précédemment.

Par ailleurs, l'État naissant du Sénégal doit faire face à de nombreux enjeux. Libéré du joug colonial, le Sénégal doit d'abord s'affirmer comme seul responsable du destin qu'il a entre les mains, et montrer à l'hexagone qu'il est capable d'en assumer toutes les conséquences. Cela étant, l'équipe gouvernementale doit tout faire pour porter le pays sur les voies du développement, de la stabilité économique dont la latence finit par plonger le pays dans une inertie paralysante, débouchant sur de graves crises sociales sur lesquelles on reviendra plus amplement dans la suite de notre développement. Mais, bien avant, c'est-à-dire juste avant ces crises sociales que connut le Sénégal, il faut signaler que des incidents politiques majeurs ont failli ébranler la stabilité sociopolitique du pays, deux ans après son accession à l'indépendance.

En effet, la naissance de la première République sénégalaise reste particulièrement caractérisée par une dualité entre Mamadou Dia et Senghor, qui a fini par détériorer complètement leurs relations. Qui pouvait s'y attendre ? Même le devin le plus illuminé serait passé à côté malgré les quelques malentendus constatés entre les deux que d'aucuns jugeaient prévisibles entre deux hommes aux tempéraments différents. L'amitié entre les deux hommes fut consumée par la politique et il ne reste plus que les cendres d'une soi-disant « trahison »

dont les deux antagonistes se sont accusés mutuellement jusqu'à leur mort. La politique n'est-elle pas le cercueil de la fidélité et le cimetière des amitiés, comme le soutient l'analyste politologue sénégalais Babacar Justin Ndiaye ?

Pour revenir en profondeur sur les causes de cet événement, de l'avis de plusieurs observateurs de la vie politique sénégalaise, tout serait parti d'une accumulation de divergences entre les deux hommes. Leur désaccord remonterait à la veille de l'indépendance du Sénégal. En effet, en 1958 lorsque le Général De Gaulle propose un référendum aux différentes colonies françaises pour leur intégration au sein d'une communauté franco-africaine, les deux hommes font état, à Gonneville-sur-Mer, en Normandie, de leurs divergences. M. Dia veut la « rupture », alors que Senghor fidèle à son idée de fédération souhaite le maintien du Sénégal dans une communauté avec la France. La seconde option l'emporte sur la première, mais après l'indépendance, les divergences entre les deux hommes affectèrent la manière de conduire les affaires de l'État. Autrement dit, il se pose un problème de différence de visions politiques entre les deux hommes, comme cela s'était posé avec Lamine Gueye à la veille de la création du Bloc Démocratique Sénégalais (BDS) en 1948. Pour mémoire, Senghor et Guèye, entre autres divergences, ne s'accordaient pas sur une même vision politique. Là où Gueye défendait l'assimilation, Senghor était pour une revalorisation de l'identité africaine pour ne pas dire sénégalaise et une construction nationale inclusive de tous les Sénégalais.

II.3. L'idée d'État-nation à l'aube des indépendances

La question nationale reste un thème peu débattu en Afrique et tend à être ramenée souvent à des questions d'ethnicité ou de tribalité (Kipré, 2005). L'abord de cette question dans une Afrique de plus en plus panafricaniste, ne peut que susciter indignation et condamnation, selon l'historien Pierre Kipré (*Ibid.*). Mais, force est de reconnaître selon ce dernier que des liens entre « logiques identitaires et logiques territoriales sont affichés », comme l'illustre l'exemple du concept d'Ivoirité (*Ibid.*) ou au sein même du Sénégal avec la question de l'indépendance de la Casamance. Mais, la configuration précoloniale des territoires de l'Afrique de l'Ouest Francophone et son passé colonial complexifie les rapports entre ses peuples. Ce qui n'est pas sans conséquences sur cette notion d'État-nation. N'est-ce pas Senghor (1964 :103) qui se définissait comme un « métis culturel », c'est-à-dire influencé par plusieurs cultures.

Avant d'aller plus loin dans ce débat, nous voulions juste préciser qu'il ne s'agit guère de définir simplement l'idée sous-jacente à État-nation, mais l'objectif est de montrer comment nos protagonistes, c'est-à-dire le colonisateur et les acteurs politiques africains, plus particulièrement sénégalais, anciens colonisés, le définissent et comment il se déploie au gré du contexte. Nous nous intéresserons surtout aux discours colonialistes pour mettre en lumière l'État-nation que l'Europe voulait pour l'Afrique en général. C'est dans ce sens que nous avons eu recours aux travaux de Duchastel (2009). Nous nous servons également des travaux de Papa Ogo Seck (1994 ; 2014) qui s'est beaucoup penché sur la question nationale au Sénégal.

II.3.1. Le concept d'État-nation d'inspiration occidentale face au Rubicon de la tradition africaine

L'État-nation est un concept composite qui allie deux notions ; celle identitaire ou la nation et celle d'ordre juridique l'État. Le concept de nation est en revanche d'un emploi récent, c'est du moins ce que révèle l'étude de Marcel Mauss (2013). S'inscrivant dans une approche philologique, Mauss revient sur la genèse de ce concept, et souligne que faute de stabilité au plan technique, le concept de nation se confondait avec celui de l'État avant les révolutions françaises et anglaises.

C'est dans cet esprit que Raoult Girardet (1996 : 138), se référant à Ernest Renan définit la nation comme une « grande solidarité, constituée par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et ceux qu'on est disposé à faire encore. Elle suppose un passé ; elle se résume pourtant dans le présent par un fait tangible, le consentement, le désir clairement exprimé de continuer la vie commune ». Autrement dit, chez Renan, la nation suppose une adhésion volontaire à un même idéal partagé par toutes les populations.

En définitive, on pourrait retenir que la nation est une notion qui fait l'objet de débats éclectiques. C'est l'avis d'Ernest Renan lors d'une conférence prononcée à la Sorbonne, le 11 mars 1882 : « Je me propose d'analyser avec vous une idée, claire en apparence, mais qui prête aux plus dangereux malentendus. Les formes de la société humaine sont des plus variées ». Cet avis de Renan est assez révélateur de la difficulté de donner une définition à ce concept de nation mais à ce qu'il paraît une chose reste sûre elle revêt une dimension importante dans l'existence et la solidité ou encore de la stabilité de l'État moderne. Elle se fonde de façon générale sur les croyances et le sentiment d'appartenance des citoyens. Mais, cela doit reposer

en fin de compte sur le degré d'identification que les citoyens ont par rapport à elle ou et de la reconnaissance qu'elle reçoit des autres nations. D'où le fait de souligner que la Nation résulte d'une volonté commune de tous.

Par ailleurs, si la définition de nation paraît plus claire de nos jours, il s'avère important, par contre, de l'appliquer dans les mêmes termes au contexte africain. Nous pensons, en effet, que sa définition est trop simpliste pour s'adapter dans un paysage aussi complexe que celui de l'Afrique de l'Ouest où l'idée de nation se heurte au « flou spatial » et « anthropologique » comme le relève l'historien Pierre Kipré (2005). Couplé à la notion d'État, le terme se précise davantage avec la définition qu'en donne l'Unesco : « l'idée d'État-nation est un domaine dans lequel les frontières culturelles se confondent aux frontières politiques. L'idéal de l'État-nation est que l'État incorpore les personnes d'un même socle ethnique et culturel... ». Autrement dit, c'est l'État qui permet de circonscrire physiquement une Nation. D'ailleurs, un auteur comme Rudolf Rucker, dans son livre *Nationalisme et culture*, relève la dimension perlocutoire du concept qui ne doit son existence que par l'État, citons-le :

La nation sans l'État est inconcevable ; elle est soudée à lui pour le meilleur et pour le pire et ne doit son existence qu'à sa présence. Par conséquent, la nature essentielle de la nation nous échappera toujours si nous essayons de la séparer de l'État et de lui attribuer une vie propre qu'elle n'a jamais possédée. (2008 : 218)

Pour un retour sur l'idéologie impérialiste de l'occident, le concept d'État-nation, tel que défini dans l'œuvre d'Emmanuel Kant en 1784 en est un moment important. En effet, la définition qu'il en donne, peut être considérée comme le stimulus de la mission civilisatrice du colonisateur, comme le souligne Duchastel (2009). Selon notre auteur, la colonisation se caractérise par un discours civilisateur dont la légitimité s'ancre dans l'idée de faire évoluer des peuples ignorants croupis dans l'obscurantisme vers un modèle de Société des Nations. À l'aube des indépendances, nous fait savoir Duchastel (*Ibid.*), nous assistons à un renouvellement de ce même discours, mais cette fois-ci à travers l'idée de l'autodétermination inspirée par le principe de l'égalité des hommes. Le colonisateur propose un modèle social calqué sur son propre vécu qu'il veut imprimer sur le quotidien des Africains (assimilation). Alors s'opposent deux modèles sociaux, l'un traditionnel et l'autre dit moderne. Duchastel (2009) pose le diagnostic sur ces deux modèles et en partant du postulat des culturalistes selon lequel la tradition et la modernité sont deux modèles en tension ou incompatibles, Duchastel parle plutôt d'interpénétration entre ces modèles en question.

L'auteur poursuit en affirmant que l'appartenance au concert des nations impose aux États de faire montre à la face du monde qu'ils possèdent un régime démocratique et de souscrire aux conventions internationales des droits de l'homme. Mais, il dénote que les sociétés, étant différentes, définissent selon des modalités propres à la mise en œuvre de ces processus. En se basant sur la thèse de Mappa (1999), Duchastel met en lumière une volonté de hiérarchisation des modèles européens et africains à l'aune des deux tendances de rationalités de deux modèles ; modernité occidentale et les autres cultures : une culture européenne qui accorde une place à l'homme ou « individu différencié » et une culture autre ou africaine, l'action et l'œuvre de l'homme restant assujetties aux « exigences normatives du groupe » ou le « membre d'un groupe est indifférencié ».

Cette vision de Duchastel est importante dans le cadre de cette thèse, car elle a le mérite de reconnaître que l'Afrique en général, et le Sénégal en particulier, reste fidèle aux valeurs traditionnelles comme en témoignent les nombreux discours nationalistes de l'élite africaine de cette époque sur la question de l'identité nationale. Cela ne veut pas dire par contre que l'Afrique, ou plus particulièrement le Sénégal, ne s'est pas ouvert à l'Occident. D'ailleurs, des travaux comme ceux de Hesseling (1985) ou de Papa Ogo Seck (2014) reviennent longuement sur un syncrétisme culturel au Sénégal entre tradition africaine et culture occidentale. Mais, ce qui importe le plus dans cette idée de nos auteurs est l'esprit collectif qui gouverne la vision de l'Africain. Il suffit de remonter le cours de l'histoire pour une meilleure appréhension de cette vision du collectif et ses conséquences dans l'avènement des États-nations africains de l'Ouest Francophone.

II.3.2. L'illusion d'une nation africaine

La balkanisation de l'Afrique a été pour beaucoup de chercheurs, la cause des nombreux conflits dont nous sommes témoins à l'aube des indépendances jusqu'à nos jours. Elle a causé le morcellement des territoires et des peuples jadis liés linguistiquement, culturellement en diverses citoyennetés, comme le fait observer un auteur comme Boundja (2015). Pour un pays comme le Sénégal, à l'instar des autres pays de l'Afrique de l'Ouest Francophone, le terme « Nation » avant les indépendances correspondait aux concepts d'« empire colonial », d'« union française » et de « communauté ». Une aberration qui va interférer et parasiter davantage la vision des élites socialistes du Sénégal. Ainsi, la nation est-t-elle ramenée dans

leur vision à une dimension multinationale. Cela étant, on peut reprendre ici la fameuse phrase de Mamadou Dia de 1955 : « Il faut qu'en définitive, la conception impérialiste d'État-nation fasse place à la conception moderne d'État multinational ».

L'État-nation de Mamadou Dia est de loin très différent de nos États modernes. Pour ce dernier, il s'agit d'un État composite qui prend en compte la pluralité de sa population. Cet appel trouva un écho favorable chez les voisins soudanais et devait se concrétiser au lendemain de la création de la Fédération du Mali. Léopold S. Senghor et Mamadou Dia entendaient effectivement par État-nation, comme la plupart de leurs camarades de parti d'ailleurs, une transformation de l'empire colonial français en une confédération réunissant l'ensemble des territoires d'outre-mer au sein d'un État rattaché à la France. Une conception utopique, serions-nous tentés de dire, en référence à l'épilogue de cette idylle entre le Sénégal et le Soudan français. Au-delà du refus d'Houphouët-Boigny d'adhérer à une confédération, quoique mû par d'autres raisons³¹, force est de constater que la réalité d'un état multinational en Afrique reste, à notre avis, compromettante pour plusieurs raisons. Pour plus ample information, nous renvoyons le lecteur aux causes de l'éclatement de la Fédération du Mali.

Conclusion

La définition d'État-nation de la part des socialistes sénégalais, que nous avons tenté de revisiter tout au long de ce chapitre, suscite des questions essentielles quant à la géographie de l'Afrique, surtout celle occidentale où les colonies formaient un seul bloc, même si la tentative d'illustration à travers la Fédération du Mali n'a pas survécu aux réalités du terrain (Sylla, 1977). À ce titre, on serait presque tenté de soupçonner une certaine sagesse dans l'idée de la nation d'Houphouët-Boigny qui était ivoirienne, sénégalaise, dahoméenne ... même si celle de Senghor et de Mamadou Dia était beaucoup plus louable. Mais, pour se rendre à l'évidence, il serait faux de penser que la nation est africaine, c'est presque, dirait-on, une supercherie montée de toutes pièces par les effets de la colonisation en nous réunissant au sein d'un seul empire. La

³¹ La phrase de Mamadou Dia recouvre tout son sens quand il dit : « ... M. Houphouët-Boigny avait raison. » : Albert Bourgi, *Fédération du Mali : le faux coup d'État de Modibo Kéita*, Japress, 1989 : <http://modibokeita.free.fr/federation.html>

pensée de Boundja (2015 : 53) est à ce titre, assez éloquente quand il s'interroge sur comment vouloir « fonder une nation, appelée à durer, sur une idée ponctuelle de libération politique ? ». Le seul critère d'un passé commun (esclavage et colonisation) est à notre avis insuffisant à la formation d'une nation africaine. D'autres critères doivent évidemment être pris en compte. L'histoire de l'Afrique ne se réduit pas à l'esclavage et à la colonisation, elle est millénaire.

Déçus par l'éclatement de leur structure fédérale avec le Soudan français, on assiste à partir des années 1960 à une sorte de « rupture sémantique ». En effet, la construction nationale qui signifiait un « État multinational » chez les socialistes sénégalais, Senghor et son ami Mamadou Dia, signifie à présent « développement » (Heitz, 2008). Évidemment, il faut croire que les contextes ont changé et l'expérience de fédération avec le Mali a été plus qu'un échec. Les priorités étaient évidemment ailleurs dans cette nouvelle ère politique qui s'annonce au Sénégal et presque partout en Afrique. Chaque pays africain doit assumer seul son destin. Et, sans surprise donc, la question de l'unité africaine est renvoyée à une date ultérieure.

Chapitre 3 : Le Parti socialiste : naissance, apogée et chute

Introduction

Ce chapitre consacré à l'histoire du Parti socialiste se pose pour nous en termes de cadre pour mieux aborder les différentes péripéties qu'a connues cette formation politique depuis sa création jusqu'à l'exercice du pouvoir de 1948 à 2000. Il s'agira de montrer le poids qu'a exercé l'élite socialiste sénégalaise dans la préparation du peuple à l'accession à la souveraineté internationale du pays.

Pour nous permettre de mieux saisir les conditions socio-historiques de production et de réception des discours, nous dresserons dans ce chapitre le contexte dans lequel a émergé ce parti emblématique. Cette présentation s'avère indispensable pour une meilleure compréhension du contexte général relatif aux différentes phases de l'histoire politique contemporaine du Sénégal, marquée dans son ensemble par des alliances et des divisions entre les formations politiques. C'est d'ailleurs dans cette situation que le Parti socialiste sénégalais a pu se mettre en place.

III.1. De la SFIO au BDS (1945-1948)

De 1951 à mars 2000, un demi-siècle, est la période qu'il aura fallu au Parti socialiste ex BDS pour marquer à jamais de son empreinte l'histoire politique du Sénégal (Coulibaly 1999). De la SFIO à l'UPS, le Parti socialiste a connu des hauts et des bas dans ce long chemin, comme le rappelle Abdou Latif Coulibaly dans son livre : « Il [le parti socialiste] a su surmonter les épreuves qui ont pu l'ébranler au sommet du pouvoir. En mai 1968 comme en Février, il a plié sans jamais rompre » (Coulibaly, 1999 : 7).

Le socialisme se lie avec l'histoire du Sénégal plus précisément à partir de juillet 1934, avec la création du Parti Socialiste Sénégalais PSS dont Lamine Guèye est le principal leader. Très vite, il cherche à gagner l'adhésion des jeunes, des fonctionnaires et dispose d'un journal *Clartés* (Organe de rénovation sociale et économique pour la défense des travailleurs blancs et noirs du Sénégal), mais comme le souligne Zuccarelli (1987), le PSS se pose dans les faits

comme un parti libéral plutôt que socialiste.

La réalité de la prédominance du socialisme au Sénégal à la veille et au lendemain des indépendances, est visible à tout chercheur qui s'intéresse de près ou de loin à l'histoire politique du Sénégal. En effet, pour revenir en profondeur sur l'histoire du Parti socialiste, il convient donc de partir de la disparition du régime de Vichy (Zuccarelli 1988b). En effet, cet événement historique, comme le souligne Zuccarelli (*Ibid.*), permet de tourner une nouvelle page politique dans la colonie sénégalaise. On assiste en effet à la création de plusieurs formations politiques, parmi lesquelles le Mouvement Nationaliste Africain (MNA) de Pierre Diagne, le Comité d'Études franco-africain, le Mouvement Autonomiste Africain (MAA) d'Amadou Ba, le Groupe d'Études Communistes, (GEC). Lamine Guèye sera chargé plus tard en décembre 1944 précisément par le comité directeur du Parti socialiste SFIO de reconstituer la fédération du Sénégal.

Il convient de souligner en passant avec Hesseling (1985) que Lamine Guèye à cette époque jouissait d'un large plébiscite, que cela soit dans les campagnes ou dans les villes. Il bénéficiait de ce fait du soutien des chefs traditionnels et religieux. Hissé au plus haut sommet de sa gloire politique, Lamine Guèye confiant dans le prestige dont il jouissait, ne devait plus craindre aucun adversaire politique comme en illustre l'élection du 21 octobre 1945 doublée d'un référendum. Maître Lamine Guèye connut son premier succès politique donc contre Alfred Goux, maire de Dakar à l'issue des élections locales. La SFIO renouvelle sa confiance en son candidat Lamine Guèye siégeant au premier collège, celui des citoyens. Et sans surprise, il se taille une place importante dans ce scrutin en totalisant 21.528 voix sur un nombre de 26.732 votants. Ce sont ses adversaires, comme Ousmane Socé Diop et un mulâtre nommé Maillat, qui se partagent le reste. C'est dans ce contexte qu'il posa un acte fort en offrant des bourses étrangères aux futurs cadres du Sénégal au temps colonial.

À côté de ce premier collège, il existe un second collège constitué d'électeurs considérés comme des sujets. On pourrait grossièrement le réduire au parti du bas peuple : ce sont des militaires à la retraite, des chefs de cantons, de provinces et de village. C'est Lamine Guèye qui prit l'initiative d'y présenter Léopold Sédar Senghor, un agrégé de grammaire qui remporte les élections avec un total de 15.095 voix contre 1695 pour Ely Manel Fall, 965 à Djim Momar Gueye (Le monde 1947 : 250-252). La présentation de Senghor dans ce collège sera comprise

comme une erreur de la part de son parrain Lamine Guèye, si l'on se réfère au journaliste Abdou Latif Coulibaly : « L'erreur du parrain a été de réserver au nouvel homme politique, d'origine paysanne, le poste de parlementaire colonial que le deuxième collège constitué d'indigènes devait élire » (Coulibaly, 1999 : 8).

Pour mieux comprendre l'histoire de ce parti, il faut remonter le cours de l'histoire. En effet, dès 1947, l'année qui précède sa démission de la SFIO, Senghor avait créé un journal dénommé « Condition Humaine ». Mais, ce journal n'était pas vu d'un bon œil par ses camarades socialistes qui l'accusent aussitôt d'être un dissident. L'année suivante, plus précisément en 1948, un congrès s'ouvre à Kaolack. C'est à cette occasion que Senghor précise les raisons imminentes de son éventuelle rupture avec la SFIO. C'est le dernier congrès auquel Senghor et ses camarades « dissidents » assistèrent en tant que militants de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (*Ibid.*).

Sans doute faut-il préciser, par ailleurs, que ce projet de rupture avait créé un malaise au sein des Senghoristes. Ce qui va opposer deux camps chez ces derniers : ceux qui sont pour une rupture immédiate et la création d'un parti et ceux qui veulent jouer la carte de la patience pour trouver une solution à leur différend avec la SFIO. Le premier est dirigé par Mamadou Dia, camarade et ami de Senghor et le second par Léon Boissier-Palun et Ibrahima Sarr. Les véritables raisons sont évoquées par Mamadou Dia dans les Mémoires d'un Militant du tiers-Monde :

Maintenant, il s'est avéré que nous ne pourrions pas changer la SFIO, nous y sommes minoritaires. Si nous voulons faire quelque chose, il faut créer un parti. Voilà d'où est née l'idée du Bloc démocratique Sénégalais (BDS). On discutait de questions de procédures. Outre Senghor et moi, il y avait Boissier-Palun et Ibrahima Sarr. Eux étaient partisans d'attendre le congrès ordinaire du parti SFIO. Je dus leur expliquer que ce serait une erreur d'attendre le congrès parce que, à ce moment-là, nous serions mis en minorité et que, même si nous parlions de fonder un parti, nous le ferions dans des conditions politiques et morales difficiles. J'ai soutenu qu'il valait mieux partir avant le congrès et avec éclat.

In fine, le camp des « patients » l'emporte et les Senghoristes assistèrent au congrès ordinaire de la SFIO à l'issue duquel la rupture était devenue irrévocable. Cette assemblée a permis de mieux comprendre ce qui oppose Léopold Sédar Senghor et Lamine Guèye. En effet, la SFIO a toujours eu une certaine vision des rapports entre la colonie et la métropole et elle était partisane de la politique d'assimilation instaurée par l'administration coloniale. Lamine Guèye défendait inlassablement la politique de l'assimilation dans le dessein de conférer à tous

les Africains la citoyenneté française. Senghor quant à lui prônant une idéologie universaliste plus tournée vers la tradition, était partisan d'une politique d'échanges inclusive entre colonisés et colonisateurs. Deux visions apparemment opposées qui s'expriment dans les politiques prônées par les deux camps. Senghor plus proche du monde rural, veut instaurer une politique de décentralisation à l'opposé de Lamine Guèye « prisonnier de la ville » (1999 : 21), qui soutenait la politique de centralisation qui semble mépriser les Sénégalais des profondeurs c'est-à-dire du monde paysan. Senghor s'oppose donc aux élites instruites urbaines et incarne de ce fait l'idéal social du monde rural et des masses paysannes par une orientation politique plus traditionnelle. Les raisons de cette rupture évoquée par Senghor lui-même dans le journal Paris-Dakar³² en donne plus de détails :

[...] mes raisons sont de deux ordres et vous verrez que ce ne sont pas des prétextes ; La première est que l'Organisation socialiste d'AOF est une organisation dictatoriale ad majorem lamini gloriam ... Fortu namque. C'est-à-dire une organisation qui a pour but d'asseoir le pouvoir personnel de Lamine Guèye. La seconde, est que la SFIO sur le plan parlementaire, ne défend plus les intérêts des territoires d'outre-mer, mais ses intérêts électoraux métropolitains. En somme, la tactique remplace l'éthique, je veux dire les principes.

Ainsi, Senghor s'insurge contre ce qu'il appelle le pouvoir personnel et le népotisme qui transforment la SFIO, la rendant ainsi méconnaissable. Le BDS, le Bloc Démocratique Sénégalais était désormais créé et officiellement reconnu au Congrès tenu à Thiès le 17 avril 1949. C'est le début d'une longue marche pour le BDS de Senghor.

III.2. Le BDS, futur parti socialiste, aux rênes de son destin (1948-1958)

Une nouvelle page s'ouvre pour le leader charismatique, en l'occurrence Léopold Sédar Senghor, qui peut compter désormais sur des notables Lébous acquis à sa juste cause. Il s'agit d'autochtones de la ville de Dakar comme MBaye Diagne Degaye, Talla Diagne, Idrissa NDoye, Alia Codou NDoye ... qui étaient très remontés contre Lamine Gueye selon Latif Coulibaly (Coulibaly, 1999). On peut compter également dans le sillage du BDS le métis Palun cité un peu plus haut dont la relation avec Senghor était devenue familiale puisqu'il était marié à Armelle, une cousine maternelle de Senghor, nous confie Coulibaly (*Ibid.*). Entouré de

³² Paris-Dakar, 28 septembre 1948

personnes influentes et charismatiques, le BDS peu à peu étend ses bases sur tout le territoire sénégalais. Nous pouvons citer le rôle primordial qu'ont joué des personnes comme Ibrahima Sarr à Thiès, Alioune Sylla.

La SFIO commence ainsi à perdre son assise d'antan et finit peu à peu par céder devant la poussée d'un parti à peine né d'une implosion. Le BDS est en passe de s'implanter durablement dans le monde paysan. C'est la désillusion totale chez Lamine Guèye qui pensait ne plus être inquiété par aucun autre rival après la mort de son principal adversaire Galandou Diouf en 1941. En effet, l'échéance de 1951 en dit long sur les revers et l'humiliation dont Maître Lamine Guèye a fait l'objet dans sa rivalité avec son ex protégé. Les élections sont souvent une occasion privilégiée pour jauger sa représentativité au niveau national (Coulibaly 1999). La rivalité entre les deux leaders avait fini d'installer le pays dans un climat de tension qui se répétait à chaque fois qu'on s'acheminait vers des élections. À ce titre, nous soulignons l'exemple des élections législatives de 1951, émaillées par des violences sanglantes entre les « calots rouges » de la SFIO et les « bérets verts » du BDS et qui provoquèrent une dizaine de morts, dont le meurtre d'un pilote français. Ce meurtre si l'on en croit Latif Coulibaly va coûter très cher à la SFIO et cela eut comme conséquences un conflit au sein de la SFIO et un ralliement de commandants de cercles au BDS. Mais, la marche triomphale du nouveau parti continuait de plus belle, il phagocytait littéralement les partis les plus faibles et devenait de plus en plus important dans l'ensemble du pays.

Entre 1951 et 1958, la cote de popularité du Bloc Démocratique Sénégalais (BDS) n'en finit pas de croître, avec des victoires consécutives aux élections législatives de 1951 et 1956, aux élections de l'Assemblée territoriale de 1952, aux cantonales et sénatoriales de 1953 largement devant la SFIO-Sénégal de Maître Lamine Guèye. Ce faisant, le Président Senghor gagnait petit à petit les cœurs des Sénégalais grâce aux multiples facettes de sa personnalité : homme politique et homme de lettres. Ainsi, le Bloc Démocratique Sénégalais BDS, représentant les couches sociales les plus défavorisées, connut l'adhésion de religieux, de syndicats, devenant alors un parti de rassemblement populaire.

Devant la volonté de balkaniser les grands ensembles de l'AOF et l'AEF et l'incapacité de la France à administrer ses colonies, le BDS devait prendre une position en faveur de la communauté proposée par le Général De Gaulle ou de l'indépendance. C'est dans cette

perspective que Le BDS fusionna avec l'Union Démocratique Sénégalaise (UDS) d'Abdoulaye Guèye Cabri et Thierno Ba en tant que section sénégalaise du Rassemblement Démocratique Africain RDA, les socialistes Unitaires de Abdoulaye Fofana, le Mouvement Populaire Sénégalais de Doudou Guèye, le MAC d'Assane Seck.

Le Bloc Populaire Sénégalais (BPS) en 1956 verra le jour à l'issue de ces fusions. Le BPS sera contre la balkanisation et se battra pour la mise en place de l'« exécutif fédéral », le maintien d'un gouvernement fédéral et d'une assemblée fédérale pour les anciens territoires d'Afrique Occidentale Française AOF. Il est important de souligner enfin que Léopold Sédar Senghor et Maître Lamine Guèye ont pu surmonter leur différend. Ils signèrent ainsi en avril 1958 un accord de réconciliation politique avec la fusion de leurs partis respectifs du BPS-PSAS pour devenir L'Union Progressiste Sénégalaise (UPS).

Ainsi, l'UPS conduira le Sénégal à l'Indépendance dans une période mouvementée comme en témoignent les élections locales de juillet 1960 (Zuccarelli 1988b). À l'aube de l'indépendance, un ensemble de défis devaient être relevés. Parmi lesquels la construction d'une Nation Sénégalaise sur des bases solides d'un État ; la résolution de crises majeures comme celle de la communauté franco-africaine 1958-1959 (échec de la communauté franco-africaine, marquant le triomphe de la balkanisation non voulue par Senghor et le PRA-Sénégal). Ensuite la crise consécutive à l'éclatement de la Fédération du Mali en raison de querelles de leadership entre Senghor et Modibo Keita, et enfin la crise politique au sommet du régime de l'UPS avec le conflit opposant Senghor et Mamadou Dia. En conséquence, cela signe la fin de la première République par une sorte de bicéphalisme au Sénégal, le départ des sympathisants de Mamadou Dia de l'UPS, l'Organisation du Référendum du 03 mars 1963 sanctionné par la victoire de l'UPS ; puis, le retour en 1966 du PRA-Sénégal à l'UPS et le ralliement massif de militants du Bloc des Masses Sénégalaises (B.M.S) à l'UPS ; et les événements de « mai 68 ». Mais, l'événement majeur reste la Naissance du Parti Socialiste du Sénégal au Congrès extraordinaire de l'UPS des 27, 28 et 29 décembre 1976.

III.2.1. Le Bicéphalisme ou la dualité au sommet de l'État (1960-1962)

Après son divorce d'avec le Soudan français, actuel Mali, le Sénégal devient indépendant le 4 avril 1960. Le bicéphalisme s'instaure au Sénégal, Léopold Sédar Senghor Président de la République et son ami Mamadou Dia, Président du Conseil, chef du gouvernement se trouvent

aux commandes. Ce faisant, le Sénégal est un des premiers pays où le seul en Afrique de l'Ouest francophone à avoir adopté ce régime, et on pourrait appeler cela l'exception sénégalaise selon Hesseling (1985). Évidemment, sur ce fait le Sénégal s'illustre par sa maturité politique comparée aux autres pays d'Afrique, à la même période, où des querelles intestines, des conflits de pouvoir rythmaient leur quotidien.

Cependant, à peine instauré, ce régime bicéphale qui semblait faire du Sénégal une exception en matière politique finit par montrer ses limites dans un pays qui vient tout juste de sortir de la colonisation. Nous pensons évidemment à la crise de 1962 au sommet de l'État où des visions politiques opposées ont fini par saper à tout jamais la relation entre Senghor et Dia, et le déchirement du parti unifié UPS qui deviendra plus tard le Parti socialiste en 1976. Mamadou Dia est accusé de vouloir fomenter un coup d'État, il est arrêté et emprisonné à perpétuité. Pour comprendre plus en détails cet événement, il convient de revenir sur la personnalité de ces deux leaders aux tempéraments différents (Zuccarelli 1988). Mamadou Dia avec ses élans de communiste est un peu plus radical dans sa détermination et dans la manière de présider le conseil. Il est pragmatique dans ses objectifs tandis que Senghor est plutôt idéaliste et universaliste, et maîtrise ce qu'on peut appeler l'*habitus*³³ des Sénégalais. D'ailleurs, Zuccarelli (1988b : 88) souligne cette différence de personnalité en ces termes : « Senghor est un meneur charismatique et Dia est une intelligence pratique et lucide » ce qui traduit une « complémentarité exemplaire ». Du reste, le fond du problème qui les opposa viendrait sans doute de cette différence de personne et surtout de l'influence de De Gaulle selon Coulibaly (Coulibaly, 1999) à travers les propos de Jacques Foccart :

Recevant Senghor, le Général lui a dit : eh bien, je vais vous confier quelque chose. Lorsque vous avez pris vos affaires, je n'aurais pas cru que vous réussiriez si bien. Je ne pensais pas que vous arriveriez à liquider Mamadou Dia quand vous vous êtes trouvé opposé à lui. Je ne pensais pas que vous auriez eu cette détermination. Je connaissais votre capacité, votre intelligence, mais je ne vous savais pas si résolu si décidé ... Voyez-vous, je me suis trompé, j'en suis très heureux et je me permets de vous le dire entre nous³⁴

Le vendredi 14 décembre 1962, un député du nom de Théophile James soumet à l'Assemblée Nationale une motion de censure portant la signature de 39 députés, dont celle

³³ Ensemble Système de dispositions acquises, incorporées de manière durable et tendant à reproduire la logique des conditionnements qui sont à son origine (Bourdieu, 2000)

³⁴ Jeune Afrique n ° 1948 du 28 avril au 04 mai 1998

d'Abdoulaye Fofana, un Senghoriste inconditionnel. Le texte dit en substance que « l'Assemblée Nationale met fin, non sans regret, au soutien constant et inconditionnel qu'elle a accordé quatre années durant à un gouvernement dont elle était en droit d'attendre, à défaut d'estime et de considération, le respect scrupuleux de ses prérogatives ». En réalité, il s'agissait de lever l'état d'urgence proclamé en août 1960 lors du divorce d'avec le Soudan français, car les députés estiment que sa prolongation était abusive et injustifiée. Mamadou Dia, au retour de son voyage en Union soviétique, devait s'expliquer longuement sur cet État d'urgence en cours devant l'Assemblée où la majorité des députés étaient favorables à cette motion de censure. Il apparaît ainsi que l'initiative des parlementaires est inadéquate, elle fait passer les intérêts du parti avant la constitution, car étant convaincu que cette motion de censure est consentie sans l'accord de l'UPS. Il décide alors de s'y opposer avec force. Un bras de fer entre les deux amis qui finit donc par plonger le pays dans un climat délétère et qui a fait craindre le pire pour ce jeune État à peine sorti de la colonisation.

Le lundi 17 décembre, Mamadou Dia envoie la gendarmerie pour procéder à l'arrestation de quatre députés dont Abdoulaye Fofana, Ousmane NGom, Magatte Lo, Moustapha Cissé. Senghor informé par le président de l'Assemblée Nationale dépêche aussitôt deux compagnies de parachutistes pour protéger son palais. Néanmoins, la motion de censure fut votée au domicile de Lamine Gueye, et une loi consacrant provisoirement la direction des affaires au Président de la République pour l'élaboration d'une nouvelle constitution fut également votée. Il faut juste souligner avec Coulibaly (1999) la maturité remarquable des forces de l'ordre dans cette crise qui refusèrent l'affrontement. Dans la soirée, Senghor s'adresse aux Sénégalais et accuse Mamadou Dia d'avoir violé délibérément la Constitution de la République. En tant que Président de la République ayant la charge d'assurer en vertu de l'article 24 de la constitution le bon fonctionnement des institutions, il a réquisitionné les forces militaires, la force devant rester à la loi et à la constitution. Mamadou Dia et plusieurs de ses collaborateurs sont arrêtés et condamnés le 9 avril 1963 : Mamadou Dia écope d'une détention perpétuelle ; Ibrahima Sarr, Joseph Mbaye et Valdiodio Ndiaye à vingt ans de détention criminelle ; Alioune Tall écope de cinq ans de prison. Senghor, à présent seul à la tête de l'État, élabore une nouvelle constitution, celle de la deuxième République soumise à un référendum, qui rencontre l'assentiment de la majorité des Sénégalais. Si l'expérience n'est utile que quand on s'en sert dans le présent, cette page de l'histoire politique du Sénégal marquée par le bicéphalisme, le moins qu'on puisse dire, a servi de leçon à Senghor.

Ainsi, ayant montré ses limites, le régime bicéphale doit maintenant laisser la place à un régime présidentiel où une seule personne doit diriger le pays « une seule tête pour un seul bonnet » comme le scandale slogan de la campagne pour le référendum de 1963 (Coulibaly, 1999). Ce slogan, à notre avis, peut être compris comme un argument de taille. Autrement dit, il semble, comme le soulignent d'autres observateurs ou chercheurs, Mamadou Dia était devenu un peu gênant pour Senghor dans la mesure où il s'agit de deux personnes différentes comme nous l'avons évoqué auparavant. Et comme le dit l'adage « deux caïmans ne peuvent pas se baigner dans un seul marigot », la politique étant ainsi faite, cette page de l'histoire politique du Sénégal a failli plonger le pays dans un chaos total à l'image d'autres pays africains, mais il eut pour conséquence, tout de même, la privation de liberté du président Dia emprisonné pendant neuf longues années dans le sud du Sénégal avant d'être libéré lui et ses camarades par une grâce présidentielle en 1974, puis amnistiés en 1976. Durant toute la période de leur incarcération, d'illustres personnalités comme Jean Paul Sartre, le pape Jean XXIII ou encore François Mitterrand n'ont jamais cessé de demander leur libération.

III.2.2. Le présidentielisme (1963-1967)

Le présidentielisme peut être compris comme le renforcement du pouvoir de l'exécutif et celui du législatif selon la Constitution sénégalaise du 7 mars 1963. Le président de la République est élu au suffrage universel direct et concentre la totalité des compétences de chef d'État et du gouvernement. Autrement dit, comme le stipule l'article 36 de la constitution « il détermine et conduit » la politique de la Nation. Il est également chef suprême des armées, de l'administration et négocie les accords internationaux. Il nomme ses ministres qui ne sont responsables que devant lui seul (Zuccarelli, 1988b). Les membres de l'Assemblée Nationale, tout comme le Président de la République, sont élus au suffrage universel direct pour une durée de cinq ans. Avec des similitudes à bien des égards avec la constitution française, le Président de la République dispose en son article 56 à l'initiative de la loi et impose l'ordre du jour qui lui sied. Il peut également prendre des décisions exceptionnelles en cas de haute nécessité, si l'intégrité territoriale est menacée. De ce fait, c'est au Président que revient la responsabilité exclusive de gestion de l'État, les députés ne jouant que le rôle d'approbation et les ministres n'ayant aucun rôle d'initiatives selon Zuccarelli (*Ibid.*). Mais, comme le poursuit Zuccarelli (*Ibid.*), le régime autocratique que Senghor a mis en place est réfractaire à toute forme de concertation, en clair l'État se réduit à lui. Ce qui, selon l'auteur, est contraire aux valeurs

traditionnelles africaines qui accordent une place centrale à la palabre.

La deuxième République était née et Senghor tel un monarque est officiellement intronisé. Selon Moustapha Tamba (2011) la constitution de 1963 a connu 20 révisions entre 1967-1999. Le parti UPS du Président de la République, dont l'hégémonie ne fait plus aucun doute, doit disputer l'arène avec des partis dont certains sont anciens et d'autres viennent d'être créés. On peut citer dans ce cadre le parti communiste PAI créé en 1957 et dirigé par Majhmout Diop dont l'échec des nombreuses manœuvres stratégiques finit par plomber la situation du pays et d'envenimer les rapports conflictuels déjà existant au sein du parti. Les marxistes comme on les appelait firent long feu et ne connurent aucun succès sinon des arrestations et des membres exilés dont son leader. Il faut souligner que depuis 1951, l'UPS n'a jamais pu être déboulonné par aucun des partis, à cause d'une opposition divisée, minée par des conflits d'intérêts personnels mais également idéologiques, malgré les tentatives de candidatures communes entre le PRA, le PAI et le PSS (Hesseling, 1985). C'est dans ce contexte d'une opposition quasi inexistante que le bloc monolithique de Senghor, l'UPS, arrive au pouvoir après le phagocytage opportuniste de certains leaders ou membres clefs de partis comme ceux précités, du BMS devenu FNS à la suite d'une scission.

C'est dans cette situation de « stagnation » que la vie politique au Sénégal se déroule jusqu'en 1967. Mais, le Sénégal contrairement aux autres pays africains de la même période, se distinguait toujours d'eux sur les points suivants selon Hesseling (*Ibid.*) : « un régime parlementaire, un exécutif bicéphale et quelques partis d'opposition tolérés par le gouvernement ». Pour notre auteure, le Sénégal faisait toujours figure d'exception échappant à la tendance politique du parti unique à la mode pendant cette période. Comme le poursuit Hesseling, Senghor avait pour ambition entre 1963 et 1967 d'éliminer les partis politiques d'opposition à travers un triptyque : la législation, les négociations et la dissolution. Ce qui entraîna sans nul doute à partir de 1966 une surchauffe politique cumulée à une conjoncture économique qui prit une tournure violente et dramatique à la fin de cette décennie après l'indépendance. Ainsi, l'année 1967 connut deux attentats entraînant la mort d'un député à Thiès, en la personne de Demba Diop. Le deuxième attentat est perpétré à l'encontre du Président de la République, mais n'eut été la rapidité des services de l'ordre, Senghor allait être tué. Le pire fut évité de justesse. Selon Hesseling (1985), sur la base de l'enquête qui fut menée, l'acte aurait été commandité par son ancien Premier ministre Mamadou Dia. Et pour la première

fois dans l'histoire du Sénégal, comme le fait remarquer Hesseling (1985), l'auteur de l'acte fut condamné à mort et exécuté.

III.2.3. Les crises de mai 1968 et de 1969

À quelques jours de la période des examens, une grève générale sans précédent éclate et paralyse l'Éducation Nationale du Sénégal. C'est l'Université qui donne le ton et étend la grève jusque dans les lycées et collèges de la capitale. Cette grève gagne aussitôt l'ensemble du pays. Cissé Dia, le Ministre de l'Intérieur d'alors, ordonna à ses troupes de rétablir l'ordre à l'Université. Le bilan est dramatique : un mort et plusieurs blessés ; les étudiants sont renvoyés chez eux et les examens compromis.

Le pouvoir de Senghor a vacillé ce jour-là mais a pu réussir à résister. Au même moment, dans la Métropole, on enregistre une crise sociale similaire, l'une des plus importantes nous semble-t-il. Après une révolte étudiante à peine maîtrisée, les syndicats entrent dans la danse, et l'UNTS (Union Nationale des Travailleurs du Sénégal) appelle à la grève générale illimitée pour dénoncer la brutalité policière contre les étudiants et obliger le gouvernement à négocier avec eux. L'État d'urgence est proclamé le lendemain matin par le Président Senghor. Cette crise, si l'on en croit Zuccarelli (1988 b), est le résultat de la somme de plusieurs facteurs contingents : un mécontentement général de la population, une économie stagnante et un régime totalitaire.

Malgré l'état d'urgence proclamé par Senghor, la capitale Dakar est le théâtre de scènes de violence : des magasins pillés, des voitures incendiées, et les maisons de dignitaires de l'UPS de Senghor prises pour cible. Presque un mois, le pays est resté en léthargie pour ne reprendre vie que le 4 juin. Cette grève générale a eu comme conséquence directe une augmentation de 15 % du SMIG, mais d'autres questions restèrent sans réponses selon notre auteur. Ces questions concernent essentiellement la nationalisation des compagnies d'eau et d'électricité, la création d'une pharmacie d'État. Ce qui dès 1969 donna lieu à une nouvelle vague de grèves dirigées cette fois-ci par les syndicats, et les facultés et lycées boudent les classes dans un effet d'entraînement. Mais, l'UPS comme le rapporte Zuccarelli (*Ibid.*) est décidé à ne pas se laisser faire. Senghor qualifie les mouvements syndicaux de politiques. L'état d'urgence est proclamé pour la seconde fois. Et, grâce à sa pugnacité et sa détermination, l'UPS fit implorer l'UNTS : le Co-secrétaire Doudou NGom démissionne et qualifie ses collègues de mécontents qui veulent

politiser le syndicat. Les événements de mai 1968 et 1969 ont failli ébranler le pouvoir senghorien mais grâce à la solidité du parti et des structures étatiques, il triompha. Cependant, Senghor comme le laisse entendre Zuccarelli (1988b), a beaucoup appris de ce malaise social. Pour lui donc, ces mouvements n'ont pas été vains car ils ont permis à Senghor de prendre conscience des réalités politiques sénégalaises en s'engageant dans un processus de démocratisation mais plutôt timide.

III.3. Vers une ouverture démocratique (1970-1976)

Au Sénégal, comme nous venons de le voir dans la section précédente, les grèves syndicales et estudiantines ont permis l'ouverture d'un espace public politique. Si l'on est d'avis que toute prise de conscience est l'œuvre d'une révolution violente, la révolte des « forces productives », pour reprendre Marx, a été un bon moyen d'améliorer les conditions sociales d'un pays. Ce fut le cas du Sénégal sous la deuxième République quand un mécontentement général pousse syndicats et étudiants à se battre pour faire entendre leur raison face au pouvoir en place. Un régime présidentiel jugé autoritaire par la plupart des chercheurs qui se sont intéressés à l'histoire politique du Sénégal de cette période, serait la cause de ce grave malaise social qui paralysa relativement le pays pendant de longs mois. Mais Senghor étant un politique averti qui sait lire entre les lignes n'a pas attendu longtemps pour comprendre et répondre à ces voix qui devenaient de plus en plus déstabilisatrices.

III.3.1. Les cercles de réflexion

À l'initiative du Président Senghor, des intellectuels se rencontrent pour animer des débats publics. Une association Sénégalaise d'Études et de Recherches est créée et discute des sujets relatifs au parti unique, la révision de la constitution. Cette association nous confie Zuccarelli (1988b), pour rompre d'avec l'impression d'être confondue à un appareil de l'État, se transforme en club Nation et Développement où on pouvait compter des intellectuels comme Doudou Gueye, Bara Diouf, Joseph Mathiam, Babacar Ba. Des idées fortes seront dégagées durant ces rencontres. Ces idées étaient destinées selon Zuccarelli (*Ibid.*) à un public plus large mais surtout au Président de la République. De ce fait, l'auteur soutient l'idée d'une liberté de parole et d'expression restaurée. Deux questions cependant font rage : celle d'une révision du régime présidentiel et parlementaire.

Un projet de révision constitutionnelle proposé par Senghor lui-même, est soumis par voie référendaire en 1970. Ce projet vise en réalité à déconcentrer le pouvoir de ses mains pour ne jouer que le rôle d'arbitrage et de définition des politiques de gestion de la Cité. Le régime présidentiel est par contre maintenu, mais avec moins de charges et épaulé dans l'exercice du pouvoir par un Premier ministre nommé par lui-même. Si certains voient dans cette révision constitutionnelle les mêmes causes pour les mêmes effets, par allusion à la crise de 1962, les raisons avancées par Senghor semblèrent plus convaincantes. Pour lui, cette déconcentration participe de la lutte contre le « ponce pilatisme » ou la fuite devant les responsabilités (Diop et Diouf 1990).

Ainsi, Senghor, seul à la tête de l'exécutif depuis 1963, doit partager à présent le pouvoir avec un Premier ministre de son choix et qui sera soumis à son autorité. La révision constitutionnelle de 1970 selon Hesseling (1985) peut être résumée en trois points : « l'introduction de la fonction de Premier ministre, la délimitation d'un « domaine réservé » revenant au président de la République, et la réintroduction de la motion de censure accordée à l'assemblée » (*Ibid.* :268). C'est dans ce contexte qu'un jeune technocrate de moins de 35 ans en la personne d'Abdou Diouf est nommé Premier ministre. À peine installé dans ses fonctions de Premier ministre, le Sénégal connut de graves problèmes. D'abord, une très grave sécheresse en 1972 affame et assoiffe les populations surtout rurales. Ce qui va déclencher des grèves d'écoliers, des étudiants, des enseignants (Hesseling 1985). Mais, cette crise n'est pas la seule que le pays enregistra pendant cette période. Un conflit frontalier éclate entre le Sénégal et son voisin du Sud, la Guinée-Bissau.

Il en fut ainsi également en 1973 avec les mouvements des étudiants, écoliers et personnels enseignants qui exprimaient leur ras-le-bol à l'endroit du gouvernement, du Parti UPS et du système d'enseignement (Hesseling, 1985). Et les conséquences furent immédiates selon Hesseling : l'interdiction du Syndicat des Enseignants du Sénégal en vertu de la Loi sur les Associations séditeuses de 1965 ; des arrestations, des étudiants interdits d'accès à l'Université et renvoyés chez eux, certains, si l'on en croit Hesseling, assignés à résidence et d'autres expulsés du pays.

C'est dans ce contexte de violences que les élections présidentielles et législatives furent reportées sans surprise par Senghor unique candidat à sa propre réélection. Mais, comme le fait

remarquer Hesseling (1985) le climat politique, depuis l'indépendance du Sénégal jusque dans les années 1970, rendait difficile la formation et le développement d'une opposition organisée. Cette période de courte durée selon notre auteure peut être placée sous le signe d'une « tyrannie violente ». Mais, au milieu des années 1970, on assiste à un revirement de situation que Hesseling (*Ibid.*) lie à divers facteurs. C'est le début d'une ouverture démocratique avec la création du Parti Démocratique Sénégalais (PDS) et la grâce présidentielle en faveur de tous les prisonniers politiques dont, entre autres, Majhmout Diop, leader du PAI après dix années d'emprisonnement et Mamadou Dia, un ancien camarade et ami de Senghor après treize années de détention (*Ibid.*). Ainsi, une nouvelle ère politique semble souffler au Sénégal. La constitution sénégalaise allait être modifiée pour la quatrième fois avec comme particularité l'instauration du multipartisme limité à partir de 1976, puis, plus tard le multipartisme intégral.

III.3.2. Du tripartisme au multipartisme illimité (1976-1980)

L'année 1976 se caractérise par deux événements marquants : deux révisions constitutionnelles³⁵. La première est relative aux partis politiques et la seconde, à l'initiative des députés, concerne le remplacement du Président de la République en cas de démission ou de décès. Pour plus de détails, la première révision fixe à trois le nombre de partis pouvant prendre part à la vie politique du pays et chacun de ces trois partis devait impérativement se valoir de trois courants de pensées selon la loi :

- la démocratie libérale
- la démocratie socialiste
- le communisme ou le marxisme-léninisme

Le gouvernement se chargeait de veiller à la conformité des partis avec la ligne choisie. Ce qui, de l'avis de Hesseling (1985), est une régression en terme juridique dans la mesure où c'est au gouvernement pour ne pas dire l'UPS, le parti de Senghor, qu'incombe le droit de reconnaître ou de dissoudre un parti qui faillirait à cet engagement. L'autre projet de révision constitutionnelle soumis à l'Assemblée Nationale fut voté sans débats et à l'unanimité selon Hesseling (Hesseling, 1985), et il concernait seulement deux modifications. La première portait

³⁵ Pour plus ample information concernant la révision constitutionnelle de 1976, se référer aux Textes constitutionnels du Sénégal de 1959 à 2007 réunis et présentés par Ibrahima Madior Fall

sur la succession du Président de la République en cas de démission ou de décès, par son Premier ministre. Ce dernier hériterait de façon automatique de toutes les fonctions présidentielles et devrait finir le mandat en cours. Et, la deuxième concernait le scrutin majoritaire, qui fut remplacé par le système de représentation proportionnelle donnant la possibilité aux partis politiques reconnus d'obtenir des sièges à l'Assemblée Nationale.

Entre 1976 et 1978, les leaders de l'Opposition sénégalaise se lancent dans une lutte pour une reconnaissance officielle de leur parti. La « guéguerre » fut rude entre partis politiques pour occuper une des places selon les courants de pensées tels que définis dans la nouvelle constitution. C'est ainsi que l'UPS, le parti de Senghor se revendiquant socio-démocrate, change son nom et se renomme Parti socialiste en 1976. Il ne resta plus que deux places qui seront distribuées à deux formations l'une qui venait d'être créée en 1974 par un jeune avocat Abdoulaye Wade et l'autre, une ancienne formation politique créée depuis 1957 dont le leader Majhmout Diop rentrait juste d'exil.

En effet, le Parti Démocratique Sénégalais PDS d'Abdoulaye Wade prit l'étiquette « démocratique libéral » mais à contrecœur à en croire Hesseling (*Ibid.*) car il voulait s'appeler parti socialiste. Évidemment, le PAI de Majhmout n'ayant pas le choix, il dut accepter l'étiquette « communiste ou marxiste-léniniste » sans aucune chance de remporter une élection. La raison est toute simple comme le laisse entendre Hesseling (*Ibid.*). Selon elle, il est impensable voire inimaginable de voir un parti d'obédience athée triompher dans un pays majoritairement composé de musulmans.

À la suite des élections du 26 février 1978, largement remportées par Senghor avec 83, 68 % des voix (Zuccarelli, 1988b) contre 17, 4 % pour Abdoulaye Wade. Le Parti socialiste de Senghor obtient donc 82 députés et le PDS d'Abdoulaye Wade se retrouve avec 18 députés. C'est la première fois, comme le souligne Zuccarelli (*Ibid.*), que des députés de l'opposition siègèrent à l'Assemblée Nationale depuis 1960. Mais, il faut signaler que le leader de l'opposition Abdoulaye Wade ne reconnut pas les résultats de cette élection, étant convaincu d'avoir perdu les élections législatives de 1978 à cause des irrégularités et des fraudes électorales massives constatées. Il décida ainsi d'organiser une marche de protestation à travers les rues de Dakar, qui fut aussitôt interdite par le gouvernement (*Ibid.*) Ses recours et ses démarches dans le dessein d'annuler ces élections ont tous été vains. Ces protestations

entraînèrent sans doute une sixième modification de la Constitution sénégalaise qui fut votée le 28 décembre 1978. Elle concerne cinq points qu'on pourrait résumer en trois volets : la question linguistique, le système électoral et l'extension des courants de pensée à quatre. Le Sénégal choisit le français comme langue officielle et reconnaît six langues nationales : le diola, malinké, le pulaar, le sérère, le soninké et le wolof. Le deuxième volet n'étant pas très important car ne concernant qu'une modification mineure sur le système électoral, nous passons au troisième volet qui concerne la création d'un quatrième courant de pensée « le conservatisme ».

Les élections de 1978 ouvrent sans doute une nouvelle page dans l'histoire politique du Sénégal. C'est la date à partir de laquelle, comme le fait savoir Zuccarelli (1988b), le Premier ministre Abdou Diouf commença à s'affirmer en s'imposant non seulement sur la sphère de la Nation mais également au sein du Parti socialiste. Ce qui va naturellement entraîner des remous au sommet de la plus haute institution du pays et qui nécessita l'arbitrage de Senghor. En effet, on assiste à un conflit qui oppose deux de ses proches collaborateurs en l'occurrence son Premier ministre Abdou Diouf et son Ministre de l'Économie et des Finances, Babacar Ba. Ce dernier par rivalité n'acceptait pas que le pouvoir revînt à Abdou Diouf au cas où le Président de la République viendrait à démissionner. Ainsi, jaloux des faveurs et des marques d'attention que Senghor plaçait à l'endroit de Diouf, Babacar Ba se révéla son principal rival. La lutte qu'entreprit le sieur Ba selon Zuccarelli (*Ibid.*) s'apparente aux vieilles méthodes des clans politiques qui consistent à constituer une clientèle. Cependant, au lendemain du remaniement ministériel de cette année 1978, il fut muté au Ministère des Affaires Étrangères avec l'arrivée de douze nouveaux ministres dans le gouvernement sur vingt-cinq membres, et Abdou Diouf est reconduit dans ses fonctions de Premier ministre.

Selon Zuccarelli (*Ibid.*), cette mutation de Ba au Ministère des Affaires Étrangères avait pour objectif de l'écartier de la gestion intérieure du pays, ce qui mit en échec sa clientèle. Il n'en resta pas là pour autant, le conflit continua et se transforma en campagne de dénigrement à l'encontre de Diouf, le Premier ministre et son nouveau Ministre des Finances pour incompetence dans la gestion de la crise économique qui affectait le Sénégal à cette époque. Dès son retour de congé, Senghor, mis au parfum de la situation, décida de se saisir de l'affaire et convoqua Babacar Ba pour lui signifier son renvoi pur et simple du gouvernement. Entre-temps, comme le souligne notre auteur, Diouf avait pu consolider sa position auprès des chefs religieux qui représentent un maillon important dans la vie politique du pays (Cf. section : le

religieux et sa place dans le rapporte entre État et société ...).

Plus tard en 1980, le Sénégal fut marqué par une tragédie à la suite des manifestations d'élèves du secondaire à Ziguinchor. La victime, un jeune lycéen tué par un policier et l'émotion douloureuse qui s'empara des populations, tourna soudainement en émeute. Les enseignants et le fameux syndicat SUDES s'approprièrent aussitôt le mouvement et paralysèrent l'enseignement national. Ce qui préfigure le même scénario que le Sénégal a vécu entre 1968 et 1969 comme si l'histoire se répétait.

Ainsi, c'est un contexte de violence, de prolifération de nouveaux partis et de syndicats qui mit au supplice le régime senghorien au cours de ses dernières heures au pouvoir. C'est dans cette situation également, qu'une rumeur fut distillée entretenant un prochain départ volontaire du Chef de l'État. De l'avis de Zuccarelli (*Ibid.*), cette information fut relayée par un journal international Le Monde du 21 octobre 1980. L'incrédulité d'une telle rumeur dans un Sénégal au bord du gouffre, laissa naturellement libre cours aux interprétations des plus débordantes : une possible pression de la part de la France sur lui, une situation économique catastrophique, un Senghor allergique aux critiques ... D'ailleurs, au lendemain de sa démission, Houphouët Boigny à l'instar de ses adversaires politiques ne manquait pas d'exprimer ses impressions sur cette démission en martelant les mêmes raisons : « C'est lâche. Il a eu peur, il a pris la fuite. Il laisse le Sénégal dans un état lamentable, à un jeune qui va se faire assassiner. »³⁶. Mais, plus tard, Senghor s'expliquait sur sa démission en invoquant deux principales raisons, selon Momar-Coumba Diop et Makhtar Diouf : « - la première est son opposition à la présidence à vie « dès mon élection en 1960, mon problème a été de former une équipe pour me remplacer au plan politique » - et la seconde est liée à l'âge : « à 74 ans, il faut quitter le poste pour céder le flambeau à la jeune génération » (1990 : 83).

Senghor rendit donc sa démission au premier Président de la Cour Suprême le 31 décembre 1980. Dans son message à la Nation, Senghor présenta ses adieux au peuple sénégalais et lui demanda de réitérer la même confiance à son successeur, le Premier ministre Abdou Diouf. Abdou Diouf fut investi solennellement le 1er janvier 1981 et devient le deuxième Président de la République du Sénégal, son ami Habib Thiam est nommé au poste de

³⁶ Élimane Fall et Sarah Metellus (2011), *Sénégal, Senghor 1906-2001, une vie un siècle*.

Premier Ministre. À l'issue de la réunion du comité central tenu le 14 janvier de la même année, le nouveau président de la République devient en même temps le secrétaire général du parti socialiste, et on confia la présidence d'honneur à Senghor. Là où les rivalités et les conflits faisaient rage presque partout en Afrique, le transfert du pouvoir au Sénégal s'est fait dans la douceur et dans le calme et pourrait être rangé dans ce qu'on appelle « l'exception sénégalaise » (Coulon, 1981).

Héritier d'un contexte marqué par une forte tension politique³⁷, Abdou Diouf est acculé partout, mais il doit y faire face en faisant comprendre au peuple sénégalais et surtout à ses détracteurs qu'il est suffisamment mature pour prendre la situation en main malgré son jeune âge. Il s'attela tout d'abord à désamorcer la situation en recevant le SUDES³⁸, afin de se pencher sur la question des États généraux de l'enseignement auxquels ce syndicat des enseignants n'a cessé d'inviter le gouvernement socialiste. À l'issue de cette rencontre, une grande décision fut prise, c'est l'annulation de toutes les sanctions prises à l'encontre des membres du syndicat unique, mais un acte fort fut également posé dans la voie de la démocratisation de l'espace politique sénégalais selon Zuccarelli (1988 b).

Désormais, tout citoyen sénégalais est libre de créer son parti politique sans obligation de s'engager dans telle ou telle idéologie comme cela s'imposait sous le règne de Senghor. C'est le début du multipartisme illimité au Sénégal, spécifié dans la loi du 6 mai 1981 portant révision constitutionnelle ramenant le nombre de partis de quatre à quatorze mais que Senghor, dans sa retraite, jugea pléthorique (Diop et Diouf 1990). Devant la prolifération de formations

³⁷Diop et Diouf (1990 : 69) notent au moment de la démission de Senghor « une dégradation de la situation sociale et une crise sans précédent ». Une crise qu'ils identifient à deux niveaux : la grève des enseignants qui a fortement pesé sur le climat social et le boycott des examens de juin et le renouveau de l'Islam à la fin des années 1970 et plus particulièrement au sein de la communauté mouride. En effet, Abdou Lahat Mbacké khalife général des Mourides de l'époque ne manquait pas de fustiger à chaque fois que l'occasion se présentait, la politique du gouvernement envers le monde rural. Une posture de porte-parole du monde paysan que nos auteurs disent révélateur d'une certaine opposition entre lui et le gouvernement socialiste. Pour Abdou Diouf, la tâche fut lourde, il dut restaurer ce climat de confiance qui a toujours existé entre le gouvernement et les familles religieuses, rassurer les populations qui ne savaient plus à quels saints se vouer à cause de la crise socio-économique qui affectait le pays.

³⁸ Le SUDES ou le Syndicat Unique des Enseignants du Sénégal fondé en 1976, est un puissant syndicat qui s'est beaucoup illustré dans les luttes pour une meilleure condition de vie et de travail des enseignants. Mais, des luttes internes pour le contrôle des instances dirigeantes vont complètement l'affaiblir en 1981, avant son éclatement en 1983 en deux tendances. Selon Diop et Diouf (1990 :69) « l'une sera proche du gouvernement et l'autre de la Ligue démocratique / Mouvement pour le parti du travail (LD /MPT) et des positions politiques de l'opposition ».

partisanes, une modification du code électoral était plus que jamais impérative, selon l'avis des autorités pour ne pas nuire à la clarté du débat politique. Et, par conséquent, une majorité parlementaire était le seul recours possible pour le maintien en équilibre du régime présidentiel instauré depuis 1963. Ces actes posés par le nouveau président de la République relèvent clairement d'une volonté de changement et d'ouverture démocratique et s'inscrit dans un objectif de rupture d'avec le régime de son prédécesseur. C'est l'ère du pluralisme et du multipartisme, mais que des auteurs comme Diop et Diouf (1990) jugent, par ailleurs, opportunistes, car ces décisions politiques ont pour dessein de légitimer le transfert du pouvoir.

Plus tard, outre la crise scolaire qui trouva finalement une issue plus ou moins heureuse, un autre événement plus grave et plus lourd de conséquences pour l'unité et la stabilité du pays, se produisit un an juste après l'investiture du nouveau Président Diouf. Le 26 décembre 1982, des populations au Sud du Sénégal ou la Casamance, réclamèrent l'indépendance ; un mouvement dirigé par l'abbé Diamakoune Senghor, qui fut vite réprimé par le gouvernement. De l'avis de Zuccarelli (1988b), cet irrédentisme casamançais n'est rien d'autre qu'un sentiment de frustration et d'exaspération qui s'exprime devant l'arrivée des « wolofs islamisés » qui se sont accaparés leurs terres et des postes de responsabilités. Mais, l'accord militaire sénégalogambien débouchant sur la Confédération de Sénégalie (1982-1989) à la suite d'un coup d'État, joua en faveur d'une « stratégie sénégalaise »³⁹ d'endiguement de la crise casamançaise.

Cependant, malgré ces crises successives que le Sénégal a connues dans les deux années qui ont suivi le transfert du pouvoir, Abdou Diouf, selon Zuccarelli (*Ibid.*) a pu se faire une image d'homme politique crédible, rassurant et capable de mener à bien les changements entrepris. C'est donc sans surprise que le peuple sénégalais lui renouvela en 1983 sa confiance pour conduire les changements entrepris mais surtout avec l'entremise des chefs religieux. C'est la « consécration » d'Abdou Diouf selon les termes de notre auteur par le suffrage universel direct face à une opposition divisée et affaiblie. À peine installé dans ses fonctions de président

³⁹ Selon Hassane Dramé (1998 : 36) « La Casamance apparaît comme le "maillon faible" de la géopolitique des pays des Rivières du Sud. Cette région a déterminé la nature des rapports fluctuants du Sénégal avec ses voisins gambiens et bissau-guinéens (Faye 1994 : 198). La coupure gambienne marque la discontinuité de cette région par rapport au reste du territoire, avec les handicaps politiques et économiques que cela représente. C'est pour surmonter ces handicaps que le Sénégal a essayé de créer une union douanière et économique avec la Gambie. Le coup d'État tenté en 1981 par Kukoï Samba Sagnang- contre le Président Daouda Diawara a servi d'alibi aux autorités sénégalaises pour réaliser leur ambition. Le rétablissement par l'armée sénégalaise de l'ancien Président a facilité la création de la Confédération de la Sénégalie ».

de la République, des difficultés de toutes sortes, poursuit notre auteur, ont failli l'éjecter de son siège. Tout peut être lié à une crise économique dont la latente résorption découle sur des grèves estudiantines généralisées, exacerbées par une profonde angoisse due au manque de travail. Mais comme cela s'observe aujourd'hui dans l'espace universitaire, nous convenons avec Zuccarelli (1988b) que la plupart de ces mouvements étaient politisés, pilotés et organisés depuis l'extérieur.

Un an plus tard après les élections de 1983, on assiste à ce que des auteurs comme Diouf et Diop (1990) appellent « la construction de l'hégémonie de Diouf », rendue possible grâce « au contrôle des appareils politico-bureaucratiques, du renouvellement du personnel de politique », et une « tentative de moralisation de la vie publique (cour de répression d'enrichissement illicite) ». Fort de sa stature nationale, le parti socialiste d'Abdou Diouf dominera l'espace politique en sortant victorieux à chaque fois aux échéances électorales. Nous reproduisons ci-dessous un tableau récapitulatif des résultats obtenus par le PS aux différentes élections présidentielles depuis l'indépendance :

Candidat élu à l'élection présidentielle	% obtenu	Date de l'élection
Léopold S. Senghor	85	1 ^{er} décembre 1963
Léopold S. Senghor	94, 1	25 février 1968
Léopold S. Senghor	99, 97	28 janvier 1973
Léopold S. Senghor	82	29 février 1978
Abdou Diouf	83, 3	27 février-24 mars 1983
Abdou Diouf	73,20	28-29 février 1988
Abdou Diouf	58, 4	21 février 1993

Tableau 2:récapitulatif des élections présidentielles de 1963 à 1993

À la lecture de ce tableau, nous pouvons remarquer que le candidat du Parti socialiste Senghor a toujours été le président le mieux élu dans toute l'histoire politique du Sénégal. Mais, les explications ne manquent pas pour justifier ce succès. En effet, la période 1963 et 1967 coïncide avec le régime présidentieliste et le règne du parti unique ou « unifié » l'UPS face à une opposition complètement désorganisée. Mais, on ne saurait réduire tout le succès électoral de Senghor au seul fait du présidentialisme ou à l'exercice du parti unique ; car on remarque

également une certaine constance au niveau des scores en avoisinant à chaque fois les 80 %. Ce serait lui refuser la confiance et l'amour que les Sénégalais lui ont toujours porté. Pour Abdou Diouf également comme il apparaît sur ce tableau, si au début de son mandat de président, il occupa une bonne position dans le choix des Sénégalais, tel ne fut pas le cas pour les autres élections. Entre 1983 et 1993, on note une dégringolade successive dans les suffrages contrairement à son prédécesseur, qui s'expliquent par l'avènement du multipartisme intégral et une crise économique si l'on en croit Tirera (2006). Une crise économique sans précédent nécessitant des réformes structurelles qui affectèrent gravement la population.

Ainsi, c'est en 2000 que le régime socialiste se rendit compte du désaveu populaire vis-à-vis de sa politique. Les élections présidentielles se tiennent donc dans un contexte que Tirera (*Ibid.*) juge en défaveur du régime socialiste. En effet, on assiste durant cette période à une situation presque chaotique malgré les efforts du gouvernement, à travers des réformes structurelles qui auraient paradoxalement, selon toujours Tirera (*Ibid.*), accéléré « le processus de précarité, » de « paupérisation », de « mendicité d'un genre nouveau » en milieu urbain » (*Ibid.* : 147). Sans surprise, Le PDS d'Abdoulaye Wade remporta les présidentielles au deuxième tour avec un taux de 58,12 % contre 41,88 % pour le candidat malheureux du parti socialiste Abdou Diouf. Une série de contingences au nombre de cinq, selon notre auteur, peut être évoquée dans l'explication de ce déclin du régime socialiste. Il s'agit des conséquences liées à la « politique d'ajustement structurel », caractérisée par le désengagement de l'État providentiel à travers la formule d'Abdou Diouf « moins d'État pour mieux d'État », de la « dévaluation du FCFA » qui a complètement mis à genoux l'économie sénégalaise, « l'implosion du parti socialiste », l'entrée de l'opposition dans le gouvernement et enfin le « vote sanction ».

Aujourd'hui, ayant rejoint l'opposition depuis 20 ans à la suite de sa défaite contre le Parti Démocratique Sénégalais (PDS) d'Abdoulaye Wade, le Parti socialiste (Ps) sénégalais vient de connaître sa première défaite en quarante ans de règne politique. Depuis cette défaite, il éprouve d'énormes difficultés à se replacer en orbite et souffre d'une crise de leadership ; et selon la presse sénégalaise, il souffrirait d'un manque d'« héritier légitime » et une éventuelle scission ou implosion du parti n'est pas exclue d'ici les prochaines échéances présidentielles prévues en 2024.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de revisiter le contexte dans lequel a émergé ce parti emblématique dont l'histoire reste intrinsèquement liée avec celle du Sénégal. Faut-il souligner que le Parti socialiste s'est formé dans une période difficile car le Sénégal était encore sous domination coloniale. Malgré tout, on peut à juste titre citer le rôle primordial que Lamine Guèye a joué pour avoir servi de pionnier dans la formation d'un premier parti au Sénégal, le PSS (Parti Socialiste Sénégalais). Le parti de Senghor, le BDS sera créé juste après son départ de la SFIO où il a été accueilli quelques années auparavant par son mentor Lamine Gueye. Ce parti connut un succès fulgurant qui le propulse au-devant de la scène politique sénégalaise. Ainsi, Senghor obtient l'adhésion des masses populaires. Et, de fusions en séparations, le Parti de Senghor conduit le Sénégal à l'indépendance en 1960. On peut noter également que durant les premières années de son pouvoir marquées par le bicéphalisme et plus tard le présidentielisme, le Sénégal connaîtra un régime autoritaire et des crises politiques sans précédent. Mais, il convient tout de même d'affirmer que Senghor aura beaucoup joué dans l'expression de la nation sénégalaise et de son affirmation. Son successeur, Abdou Diouf, qui le remplace au pouvoir après sa démission, assurera la continuité de l'État. Faut-il ajouter également que le pouvoir de ce dernier, coïncide avec de graves crises d'ordre économique, politique et éducationnel. Si Senghor est reconnu aujourd'hui comme le père des institutions sénégalaises, Diouf sera cité en exemple pour avoir réussi à instaurer le multipartisme. D'ailleurs, on lui attribue, à tort ou à raison, le titre de père de la démocratie sénégalaise.

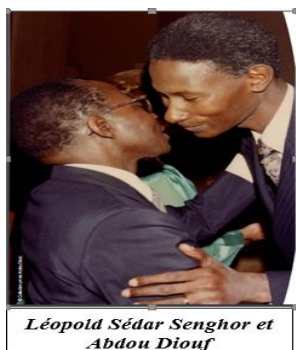
Chapitre 4 : Orateurs, corpus et outils

Introduction

Nous consacrons ce chapitre à la présentation des deux corpus construits autour des discours des présidents Léopold Sédar Senghor et ceux d'Abdou Diouf. Mais, avant d'aller plus en détail sur leurs caractéristiques, il s'avère important de présenter au préalable les deux orateurs sur la base des informations que nous avons extraites de différentes sources documentaires. Pour ce qui concerne le parcours de L. S. Senghor, nous nous appuyons sur une production massive de documents relatant sa vie, sa carrière d'homme politique et d'écrivain. S'agissant d'Abdou Diouf, il existe un mémoire rédigé par ses soins et qui s'étale sur sa vie et sa carrière politique. Cet ouvrage constitue notre principale source d'information le concernant. Toutefois, aussi documenté soit-il, on ne saurait se limiter à ce seul mémoire, puisqu'il existe d'autres ouvrages de référence permettant d'ouvrir la voie à plus d'objectivité dans sa présentation.

IV.1. Les orateurs socialistes

Tout se passe comme si la vie avait scellé un destin commun à Senghor et Abdoul Diouf, du moins le témoignage suivant laissait déjà présager la relation que le mentor allait tisser avec son dauphin. En effet, selon Abdou Diouf,



Quant à Senghor, déjà élève, je l'admirais, je le suivais dans les rues de Saint-Louis et j'étais parmi les enfants qui suivaient son cortège et assistaient à ses meetings. On le savait agrégé de grammaire et la rumeur populaire voulait qu'un agrégé fût capable de reconstituer un dictionnaire quand bien même on l'aurait déchiré.

Extrait de : Diouf, Abdou. 2014. Mémoires.

Le passage précédent extrait des Mémoires d'Abdou Diouf, témoigne de l'intensité des relations entre lui, l'élève et Senghor, le maître. Ces deux orateurs dont nous comptons présenter les trajectoires, incarnent naturellement l'idéologie du Parti socialiste depuis sa naissance, c'est-à-dire depuis la création du Bloc Démocratique Sénégalais en 1948 jusqu'en

2000. Par ailleurs, nous avons délibérément écarté les discours de Lamine Gueye de notre corpus, pour la bonne et simple raison que nous sommes convaincus que le socialisme prôné par Senghor, est différent du sien. Par conséquent, nous circonscrivons notre analyse autour du socialisme depuis Senghor d'autant plus que c'est son parti qui conduit le Sénégal à l'indépendance. D'ailleurs, pour rappel, la rupture entre les deux hommes remonte en 1946, et les causes sont exclusivement d'ordre idéologique. Et les propos prononcés par son camarade et ami Mamadou Dia dans *Mémoires d'un militant du tiers-monde*, corroborent notre thèse (Cf. De la SFIO au BDS) (1945-1948).

Cependant, il convient de préciser que notre choix n'est pas à interpréter comme une intention préméditée voire une ingratitude visant à mépriser le rôle primordial que Maître Lamine Guèye a eu à jouer dans l'échiquier national en permettant la formation de l'élite sénégalaise grâce à l'octroi de bourses municipales, et son combat pour l'égalité entre les nationaux de la métropole et les ressortissants d'outre-mer. Il fit voter en effet une loi qui porte son nom « loi Lamine Gueye⁴⁰ » étendant la citoyenneté française à tous les ressortissants de l'empire colonial sans distinction de race, ni de religion ni de statut. Comme annoncé plus haut, nous allons dans ce qui suit faire une présentation de nos deux orateurs en retraçant leur biographie politique. Et, pour respecter le droit d'aînesse cher à la culture africaine, et par souci de cohérence dans la restitution des événements, nous commencerons naturellement par proposer une analyse de la vie politique de Léopold Sédar Senghor pour terminer avec celle d'Abdou Diouf.

IV.1.1. Léopold Sédar Senghor

Senghor, père de l'indépendance, fut le premier Président de la République du Sénégal. Un pouvoir qu'il exercera de 1960 à 1981 avant de rendre sa démission pour être remplacé par son Premier ministre d'alors Abdou Diouf. Sa trajectoire en tant qu'homme politique et chef d'État est assez remarquable et singulière car pour la première fois dans l'histoire politique africaine et même mondiale, un chef d'État renonce volontairement à sa fonction de président au cours de son mandat. Mais, cette démission fut interprétée diversement. Et, tout ce qu'on peut dire au-delà des rumeurs entretenues çà et là, est que Senghor est entré dans la politique

⁴⁰ Loi n° 46-940 du 7 mai 1946, tendant à proclamer citoyens tous les ressortissants des territoires d'outre-mer.

malgré lui. Donc, ayant cru avoir rempli sa mission, il ne lui restait plus qu'à confier le pouvoir à une personne de confiance. Son pouvoir, pour le peu que l'on sait de par nos parents et nos grands-parents, a été une époque marquée par une vie où tout allait pour le mieux malgré la conjoncture économique de l'époque qui précipita, incontestablement d'ailleurs, sa démission en 1981.

IV.1.1.1. Senghor, l'homme de lettres et « porte-voix » de la paysannerie

Léopold Sédar Senghor est né le 9 octobre 1906 à Joal. C'est une ville qui se situe dans la région de Thiès bordée par l'Océan Atlantique. Ses parents sont tous les deux de l'ethnie sérère. Basile Diogoye, le père de Senghor était un commerçant et appartenait à la communauté chrétienne de Joal. Originaire de Djilor, sa mère, Gnjlane Ndiémé Bakhou, à qui Senghor rend hommage dans *Élégies* « Nyilane la douce », à la lignée « tabor ». Sa mère eut six enfants, dont deux garçons. La particule « Sédar » dans le nom de Senghor signifie « qu'on ne peut humilier ». Son prénom « Léopold » lui fut donné par son père en souvenir de Léopold Angrand, riche commerçant mulâtre ami et employeur de son père. Selon Vaillant, il existe une histoire autour de sa naissance qu'on ne saurait différencier d'un mythe. À en croire cette auteure, au moment de sa naissance, un baobab situé près de la ville s'est fendu et s'est effondré sur le sol. Le grand esprit qui habitait l'arbre avait reconnu une nouvelle personne dont il pourrait faire sa demeure » (2006 : 27). Et, cette histoire selon l'auteure, reste solidement arrimée à la tradition familiale des Senghor.

Senghor commença ses études au Sénégal, d'abord chez les Pères du Saint-Esprit à Ngazobil, puis à Dakar au collège-séminaire et à l'école laïque. Il nourrit déjà une grande passion pour la littérature française. Après son baccalauréat, il obtint une bourse pour poursuivre ses études supérieures en France. Dans un contexte d'après-guerre, Senghor arrive en France en 1928. Il s'inscrit à la Sorbonne mais très vite découragé, il poursuivra en hypokhâgne et khâgne à Louis-le-Grand où il prépare le concours d'entrée à l'École Normale Supérieure. C'est pendant cette période qu'il fait la connaissance de Paul Guth, Henri Queffelec, Robert Verdier et Georges Pompidou avec qui il se lie d'amitié. C'est là également qu'il rencontre pour la première fois le célèbre poète Aimé Césaire avec qui il crée la revue « l'Étudiant noir » en 1934. Après un échec au concours d'entrée à l'École Normale Supérieure, il s'engage dans la préparation de l'agrégation de grammaire après s'être naturalisé français en 1932. Il l'obtient donc en 1935, après une première tentative. Il convient de souligner que

Senghor n'a pas été le premier Africain agrégé contrairement à ce que tout le monde croit, c'est le Sénégalais Omar Diop Blondin qui fut le premier.

Sa carrière d'enseignant débute au Lycée Descartes à Tours, puis au Lycée Marcelin-Berthelot de Saint-Maur-des-Fossés en région parisienne. À côté de son poste d'enseignant au Lycée, il suit des cours de linguistique négro-africaine dispensés à l'École Pratique des Hautes Études et à l'Institut d'Ethnologie de Paris.

À la veille de la deuxième guerre mondiale 1939, Senghor est recruté comme officier de l'armée française dans la 59e division d'infanterie coloniale. Il fut capturé en juin 1940 par l'armée allemande à La Charité-sur-Loire. Il est interné dans divers camps puis au Front Stalag 230 de Poitiers, un camp de prisonniers réservé aux troupes coloniales. Senghor passera finalement deux ans dans les camps de prisonniers, temps qu'il consacra à la rédaction de poèmes. En 1942, il est libéré, pour cause de maladie. Il reprend ses activités d'enseignant et participe à la résistance dans le cadre du Front national universitaire. Son entrée dans la politique est souvent relatée comme un fait de hasard et il le confirma lui-même. Mais, il est certain qu'il n'a pas été insensible à la misère des paysans dont il sera témoin au cours de son voyage au Sénégal, dans le cadre de sa recherche sur la poésie en pays sérère.

IV.1.1.2. Trajectoire politique : quand le hasard se noue au succès

À la fin de la deuxième guerre mondiale, il reprend la chaire de linguistique à l'École Nationale de la France d'outre-mer qu'il occupa jusqu'à l'indépendance du Sénégal en 1960. D'ailleurs, il s'est révélé que c'est dans le cadre de cette chaire qu'il effectua un voyage de recherche sur la poésie en pays sérère. C'est à cette même période également que Lamine Gueye, maire de Dakar fit appel à lui et lui proposa d'occuper le poste de député au second collège. Ce que Senghor accepta après quelques hésitations, comme le précise Lamine Tirera (2006), et fut élu député de la circonscription Sénégal-Mauritanie à l'Assemblée Nationale française où les colonies viennent d'obtenir le droit d'être représentées. Mais, quelques années plus tard, il décida de quitter la section locale de la SFIO, et créa son propre parti en 1948.

Il se démarqua de Lamine Guèye au sujet de la grève des cheminots de la ligne Dakar-Niger. Ce dernier vote contre car le mouvement social paralysait la colonie alors que Senghor soutient le mouvement, ce qui lui valut une grande popularité. En 1946, Senghor se marie

tardivement à l'âge de 40 ans avec Ginette Éboué, la fille de Félix Éboué, gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française avec qui il eut deux fils, Francis-Arphang (1947-) et Guy-Wali (1948-1984). Il lui consacra le poème *Chants pour Naëtt*, repris dans le recueil de poèmes intitulé *Nocturnes* sous le titre *Chants pour Signares*.

L'année suivante, c'est-à-dire en 1948, il rompt d'avec la Section africaine de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) qui avait soutenu financièrement en grande partie le mouvement social pour créer le BDS avec Mamadou Dia (1948). Sorti victorieux aux élections législatives de 1951, le BDS cheminait inexorablement dans la voie du grand succès et finit par contraindre Lamine Guèye à céder et même perdre son siège.

Parmi les fonctions politiques les plus importantes que Senghor eut à occuper au Sénégal vers la fin de période coloniale, on peut citer le poste de Secrétaire d'État à la présidence du Conseil au sein du gouvernement d'Edgar Faure, un poste qu'il occupa entre le 1er mars 1955 et le 1er février 1956. Il devient dans la même année le maire de Thiès puis ministre conseiller du gouvernement Michel Debré de 1959 à 1961. Il fut aussi membre de la commission chargée d'élaborer la constitution de la Cinquième République, conseiller général du Sénégal, membre du Grand Conseil de l'Afrique Occidentale Française et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

En 1955, il divorça de sa première femme Ginette Éboué, et se remaria l'année suivante avec Colette Hubert, une Française originaire de Normandie avec qui il eut un fils, Philippe-Maguilen (1958-1981). Mais, le destin tragique de ce fils aussi brillant que son père, brisa la vie de Senghor, comme le rapporte Tirera (2006) ; il lui consacra à titre posthume *Élégie à Maguilen*. Il dédia également un recueil « *Lettres d'Hivernage* » à sa seconde femme. Senghor fait paraître en 1964 le premier volume d'une série de cinq intitulée *Liberté* d'où sont extraits les discours constitutifs du corpus qui nous sert de support d'analyse.

À la suite de son différend avec Lamine Gueye, Senghor déroula une stratégie, selon Tirera (2006), afin de fusionner avec la SFIO pour devenir le Bloc Populaire Sénégalais (BPS). Ainsi, selon Tirera (*Ibid.*) ce mécanisme d'unification initié par Senghor permit à l'Union Progressiste Sénégalaise, l'UPS, de phagocyter littéralement le Bloc des Masses Sénégalaises de Cheikh Anta Diop et le Parti du Rassemblement Africain, le PRA-Sénégal en 1966.

L'engagement de Senghor dans la politique a été, si l'on en croit Tirera (*Ibid.*), un hasard. C'est grâce à son compagnonnage avec son ami Georges Pompidou à Louis le Grand, qu'il a dû changer de cap. C'est pourquoi, il affirme être converti au socialisme par ce dernier, étant auparavant monarchiste ; ce qui le conduisit à lire Marx avant d'en faire une relecture négro-africaine. Mais, en réalité Senghor rêvait d'une brillante carrière d'enseignant au Collège de France et d'être poète, comme poursuit Lamine Tirera (2006). Si l'on s'en tient toujours à notre auteur, Senghor affirme qu'il n'est pas tombé dans la politique de sa propre volonté, c'est presque par pure contrainte. Autrement dit, la misère des paysans dont il a été témoin durant son voyage au pays ne lui a pas laissé le choix.

Dans un texte intitulé *Pourquoi une idéologie négro-africaine ?* présenté en l'année 1971, Léopold Sédar Senghor se targuait être socialiste démocrate. En effet, il déclarait dans ce texte : « J'ai toujours, depuis mes années du Quartier latin, voulu être socialiste démocrate », mais Senghor ne s'empêcha pas pour autant de réprimer avec violence plusieurs mouvements étudiants ou politiques au cours de la période comprise entre 1963 et 1967, correspondant au régime présidentiel instauré après la crise constitutionnelle de 1962.

Mais, au-delà de tout ce qu'on peut dire sur sa présidence, il reste une personne dont l'exercice du pouvoir a singulièrement marqué les esprits. C'est dans ce sens qu'Abdou Diouf, dans sa préface de l'ouvrage de Vaillant (2006) affirme « Par sa vie, son œuvre poétique et son action politique, il a su comprendre et faire comprendre à l'humanité que l'œuvre humaine est un espace ouvert sur l'éternité ».

IV.1.1.3. L'action politique de Senghor : entre « enracinement et ouverture »

Senghor, comme l'affirme Aliou Camara est né dans un milieu sérère, c'est-à-dire un milieu « ambivalent et ambiguë par son organisation car catholique, animiste et polygame, conditionne le jeune Léopold Sédar Senghor, qui plus est, sera sevré prématurément de l'amour de Gnilane sa mère au profit d'une éducation revenant de droit à l'oncle paternel Toko waly Dione » (2005 : 98). Ce qui selon toujours l'auteur participe du façonnement de ce que Senghor a prôné comme idéologie « l'enracinement et l'ouverture ». Son goût prononcé pour le marxisme est sans doute lié au fait qu'il appartient lui-même aux couches sociales plus ou moins défavorisées du Sénégal colonial. C'est sous ce rapport qu'il faut placer sa sensibilité à la misère du monde rural qui l'aurait conduit, selon ses dires, à s'investir dans la politique. Ce lien aussi

peut se comprendre car il est issu de l'ethnie sérère dont les membres sont reconnus comme des paysans ou badolos au sens péjoratif du terme et ils sont conservateurs et travailleurs (Vaillant 2006). Dans cette ethnie, comme le soutient Janet G. Vaillant (*Ibid.*), la famille forme une grande chaîne qui inclut des plus jeunes aux plus vieux, aux morts, aux divinités et parfois s'étend aux arbres ou aux animaux. C'est pourquoi, il ne faut pas s'étonner des soins particuliers que l'on accorde au lézard et au serpent dans la famille des Senghor. Cela témoigne encore une fois des liens que les Senghor entretiennent avec les anciens Dieux bien qu'ils soient des chrétiens.

Au-delà de la famille, nous avons le village et le royaume sérère où un certain nombre de valeurs est inculqué très tôt à l'enfant sérère. Il s'agit du respect et de l'apprentissage à la vie en société. Les chefs, comme le poursuit notre auteure, étaient respectés voire vénérés pour leur capacité à toujours trouver des solutions consensuelles entre les différents membres de la société. D'ailleurs, comme le confirme l'auteur, l'harmonie sociale était le but ultime dans cette société. Ces valeurs sont certainement les ressources dans lesquelles le jeune Senghor étudiant à l'hexagone, puisera pour composer, dans un premier temps, avec une culture étrangère qu'il vient à peine de découvrir, avant d'en faire un style politique propre selon Vaillant (*Ibid.*). En effet, notre auteure, en scrutant sa vie à Paris en tant qu'étudiant, relève des attitudes qui s'apparentent naturellement à l'éducation de base reçue de son royaume d'enfance. L'auteure souligne à ce titre que par instinct, Senghor faisait tout pour réunir des gens issus de différents groupes au-delà des divergences de points de vue.

Également, en tant que Président de la République du Sénégal, il adopta selon toujours notre auteure, la même posture en essayant autant que faire se peut, d'accueillir des opposants dans son gouvernement. Un style politique qui lui aurait valu sa « longévité » au pouvoir pense-t-elle. Nous passerons par contre sous silence les nombreuses distinctions reçues de son vivant, à cause de leur redondance dans la littérature contemporaine à ce sujet. On peut retenir que sa profonde affection pour la langue et la culture française, l'amena à soutenir la création de la Francophonie et qu'il en fut le vice-président du Haut-Conseil. Ainsi, s'appropriat-il, les armes culturelles du colonisateur mais sans jamais renier sa « sérérité », c'est-à-dire ses origines.

Par ailleurs, le Socialisme bien qu'inspiré de l'idéologie marxiste, il en fera juste un socle pour ses idées d'universaliste qu'il affûtera tout au long de son existence grâce aux théories de

Teilhard de Chardin. Le philosophe Souleymane Bachir Diagne, dans son entretien avec Nadia Yala Kisukidi dans la revue Théorèmes, titré *Senghor et la question qui se pose toujours*, dit à ce propos que Senghor :

Lorsqu'il déclare avoir cherché Dieu chez Marx et Engels, l'avoir senti dans le souffle du socialisme messianique qui était un peu celui de Jean Jaurès, mais ne l'avoir trouvé, véritablement, que chez Teilhard de Chardin, il exprime ce qu'il en est de sa quête de libération : libération qui serait à la fois libération matérielle, physique, socialiste donc, et libération spirituelle.

C'est pourquoi, tout au long de sa vie à la tête du Sénégal, Senghor a toujours cherché à rassembler les hommes par le verbe poétique. Il s'éteint le 20 décembre 2001 en Normandie laissant derrière lui un héritage fécond sur lequel s'est bâti en partie l'histoire politique du Sénégal.

IV.1.2. Abdou Diouf

Dans cette section, nous allons retracer la trajectoire d'Abdou Diouf : de son enfance à son accession au pouvoir. Ce sera l'occasion de revisiter une vie politique aussi passionnante que celle de son mentor L.S. Senghor en l'occurrence. Comme le soutient Lamine Tirera (2006 :17), retracer la trajectoire d'un homme politique « suppose l'existence d'une singularité relative à sa trajectoire politique : sa personnalité, ses discours, les modalités d'accès au pouvoir, l'exercice ainsi que sa conservation ». C'est pourquoi, dans cette section nous essaierons de prendre en compte tous ces paramètres afin d'avoir une meilleure compréhension des discours d'Abdou Diouf, orateur politique. Pour ce faire, nous recourons d'abord au mémoire d'Abdou Diouf, une autobiographie sur sa propre trajectoire politique. Même si l'auteur revendique une certaine objectivité, nous ferons également appel aux travaux de Lamine Tirera (2006). En effet, lui faire confiance, comme le souligne notre auteur, n'exclut pas de retenir la sagesse d'André Gide, que nous lui empruntons, dans *Si le grain ne meurt* : « Les mémoires ne sont jamais qu'à demi sincères, si grand que soit le souci de vérité [...] » (2012, chapitre X : 88).

IV.1.2.1. L'enfant prodige ou la naissance de « l'héritier légitime »

Né le 7 septembre 1935, Abdou Diouf est originaire de Louga, une région située au Nord par le Walo (Saint-Louis), à l'Est par le Djolof (Dakar) et au Sud par le Cayor (Thiès). Pour ses

origines ethniques, on ne saurait pas dire grand-chose puisque son père Ndiaye Diouf est né du métissage entre une mère toucouleur et d'un père sérère et sa mère Coumba Dème, fille d'un père peulh et d'une mère wolof. Rappelons que Louga était une région de contact entre communautés différentes, ce qui explique le brassage entre plusieurs ethnies Wolofs, Peuls, Sérères et même Maures venus de l'autre côté de la frontière avec la Mauritanie.

Citoyen français par descendance de son père originaire de Saint-Louis (qui fait partie des quatre communes où les populations sont considérées comme des citoyens français) ; l'éducation d'Abdou Diouf est confiée très tôt à sa grand-mère paternelle et sa tante selon la coutume. Il reçut ainsi une éducation classique qui s'ancrait, nous dit Lamine Tirera (2006), dans les racines familiales et les valeurs sénégalaises fondées sur « le travail bien fait, la recherche de la vertu, le sens du sérieux, la courtoisie, le savoir-être le savoir-faire et le respect des autres » (2006 : 36). Fort de ces ressources, Abdou Diouf sera un élève très brillant : toujours premier de sa classe, il fit déjà la fierté de ses maîtres à l'âge de 7 ans à l'école Brière de L'Isle. Il entreprit en même temps des études coraniques avant d'intégrer plus tard le Lycée Faidherbe au cours de l'année scolaire 1948/1949, un lycée qui forma la plupart des élites du Sénégal indépendant et même de certains pays de la sous-région.

Séduit par le droit, Abdou Diouf s'inscrit, comme on pouvait bien s'y attendre, à l'école de droit de l'Université des Hautes Études en 1955. Le choix d'étudier le droit traduit une certaine constance de ses ambitions politiques. Abdou Diouf explique d'ailleurs dans son mémoire que le droit convenait mieux à ses aspirations pour un monde fait de justice et d'équité dans un contexte marqué par l'inégalité et son désir d'intégrer la prestigieuse École Nationale de la France d'Outre-Mer (ENFOM). Rappelons qu'en cette période, les élites africaines réclamaient plus d'autonomie dans la gestion de leurs affaires. Après sa licence, il réussit brillamment le concours de l'ENFOM, à l'entrée comme à la sortie, il était toujours premier de sa promotion.

Pour résumer son parcours exceptionnel, Abdou Diouf est devenu haut fonctionnaire à l'âge de 25 ans et a connu successivement des postes de directeur de la coopération technique internationale, d'adjoint au secrétaire général au gouvernement, secrétaire général du ministère de la défense et enfin gouverneur de la région Sine-Saloum entre 1961 et 1962. Selon Tirera (2006), il présente une certaine singularité relative à ses origines sociales. Il appartient à l'« élite

administrative moyenne », ce qui trahit la règle générale qui voulait que l'élite politique fût issue des couches privilégiées de la société. Une autre particularité peut être relevée, c'est celle de sa jeunesse. Elle est l'élément le plus frappant quand on s'intéresse en détails sur sa vie. On se souvient encore de lui comme quelqu'un qui n'a pas trop connu la galère à la différence de la plupart des jeunes Sénégalais de son époque. L'image de lui qui circule dans la communauté ou *ethos* prédiscursif entretenue autour de la personne Abdou Diop est celle d'un homme doué et possédant la « baraka » (qui a la bénédiction de Dieu).

Abdou Diouf à la différence de Senghor n'a pas connu le même parcours politique. Son intelligence, sa politesse et son sens du travail ont été ses seules armes qui ont dû naturellement séduire son « maître » Senghor et le propulser à la plus haute sphère des institutions sénégalaises. Le professeur Philippe Decreane le qualifie de : « Grand commis, dépourvu du charisme propre à certains de ses pairs, Abdou Diouf jouit d'une grande réputation. Travailleur, discret, honnête, rompu de longue date aux affaires de l'État à l'ombre de Senghor, il va imposer très vite un nouveau style de gouvernement ». (Decreane 1985 ; cité par Tirera, 2006 : 20). Senghor, comme le souligne Tirera (Ibid. : 99) « soucieux de quitter pacifiquement les commandes de l'État et ne souhaitant pas rester au pouvoir à vie », prépare Abdou Diouf à sa succession.

IV.1.2.2. Abdou Diouf ou la marche vers le sommet.

Abdou Diouf est sans doute l'homme politique sénégalais dont le parcours politique continue toujours d'intriguer et d'en émerveiller plus d'un. Le seul homme politique qui arrive au pouvoir sans passer par un parti politique (Diop et Diouf, 1990). Un simple fait du hasard nous dira-t-on naturellement qui fait du technocrate, président de la République. À y voir de près, on pourrait affirmer que Abdou Diouf avait déjà la politique dans les gènes. Devenu Président de la République du Sénégal après la démission de son père spirituel Senghor, Diouf dirigera le pays pendant plus de deux décennies. Mais, selon Tirera (2006) si le passage de Senghor en politique relève du hasard, celui de Diouf est loin de lui ressembler.

En effet, tout chez Diouf le prédestinait déjà à entrer dans le domaine. Selon notre auteur, la conjugaison de trois éléments peut expliquer ce fait : d'abord, son environnement familial politiquement engagé du côté du parti de Senghor, puis l'influence des administrateurs d'outre-mer et enfin la crise constitutionnelle qui a opposé Mamadou Dia et Léopold Sédar Senghor en

1962. Pour ce qui concerne ce troisième élément, on peut parler d'un paradoxe. Autrement dit, pour avoir refusé de faire acte d'allégeance au Président de la République, Senghor le démit d'abord de ses fonctions avant de le choisir comme son futur successeur. L'explication la plus plausible par rapport à ce fait, est que Senghor voit en lui un homme qui lui accorde le plus grand respect et la fidélité à la hiérarchie. En revenant sur son refus de se soumettre au nouveau pouvoir, Abdou Diouf, étant gouverneur, était soumis aux institutions républicaines et par conséquent, il ne devait pas faire acte d'allégeance personnelle. À propos de sa maîtrise des questions économiques et financières, Senghor affirme : « il est un orfèvre en la matière » (Diop et Diouf, 1990 : 92), ce qui l'avantagea par rapport à d'autres et à lui-même, le littéraire.

Il apparaît au demeurant que la politique s'est invitée très tôt dans la vie d'Abdou Diouf, comme il le soutient lui-même dans son mémoire, contrairement à Senghor. Sa tante Toutane Basse, la nièce de sa grand-mère, y a beaucoup contribué car elle était une militante de la première heure et représentante du parti de Senghor. On la surnommait déjà la grande « amazone » du parti de Senghor selon nos auteurs. C'est pourquoi Abdou Diouf précise dans son mémoire « sans même l'avoir cherché, je me suis trouvé très tôt dans le cercle des rares Senghoristes du Saint Louis du début des années cinquante » (*Ibid.* : 9). Rappelons juste qu'il est également pensionnaire de l'ENFOM actuel ENA (École nationale d'Administration), et par conséquent, avait toutes les ressources intellectuelles nécessaires pour s'investir pleinement dans la politique comme ce fut son souhait. Au Sénégal sous Abdou Diouf, de nombreux défis furent relevés au grand dam de ses détracteurs qui le considéraient jeune et immature pour gérer le pays. Son magistère se caractérisa par un nombre important de réalisations grâce à sa pugnacité et son sens de la politique. C'est grâce à lui que le Sénégal connut pour la première fois une ouverture démocratique avec l'instauration du multipartisme intégral jadis limité à trois composantes : socialiste, communiste et libérale, ainsi qu'un système éducatif performant.

VI.1.2.3. L'idéologie du sursaut national

Le contexte dans lequel Abdou Diouf est arrivé au pouvoir en 1981 est assez révélateur de ce que devait être sa démarche si l'on se réfère à la réflexion qu'en fait Momar-Coumba Diop (1990). Des transformations, en effet, étaient nécessaires pour « assurer la survie du système politique » selon les termes de Diop (*Ibid.* : 186). Cette démarche volontariste se traduit par la formule « sursaut national » qui retentit de fait comme un slogan électoral. Cette notion nouvelle et chère au successeur de Senghor, porte les ardeurs et l'ambition d'un jeune

technocrate pour faire sortir son pays de la tourmente d'une économie au bord de l'agonie. La bataille du développement selon Abdou Diouf n'est possible que par le « sursaut du peuple tout entier » (*Ibid.*). Cet élan idéologique dans son projet de reconstruction nationale a pour « matériels de base, l'idéologie » des pères des indépendances si l'on en croît l'auteur.

Au-delà des supputations sur la sincérité de cette nouvelle action politique de Diouf, il convient de reconnaître que les contestations de son gouvernement ont connu une nette régression. Mais, « sa grande réussite » pour reprendre l'avis de notre auteur, a été le règlement des problèmes dont souffrait le secteur de l'éducation grâce à une large concertation avec les parties compétentes même si d'autres vagues contestataires allaient se faire jour plus tard. C'est l'ère du consensus politique à la « sénégalaise » selon Tirera (2005). Gouverner ensemble est le slogan que lance Diouf au début des années 80.

Toujours dans la liste des œuvres de Diouf, on peut citer l'aboutissement du multipartisme intégral sous son magistère. Un grand « bond en avant » dans les rapports conflictuels entre le gouvernement et les partis d'opposition ; une certaine accalmie aura été trouvée par moment. D'où la démocratisation de l'espace politique qui fut l'une de ses plus grandes prouesses accomplies. Mais, cela n'est pas étonnant car si l'on s'en tient à la vie d'Abdou Diouf, nous pouvons remarquer un certain nombre de qualités, fruits de son éducation fortement ancrée dans la tradition comme évoquée précédemment, bien qu'issu d'une famille plutôt aisée à l'époque (Tirera, 2006).

Le sursaut national initié dans le contexte de crise des années 1980, donne une nouvelle orientation politique au gouvernement sénégalais. Ce qui constitue une rupture avec la politique culturaliste instaurée par Senghor, interprétée par bon nombre d'observateurs comme une orientation politique visant la « désenghorisation » du pouvoir. Mais, la logique aidant il serait aberrant de croire à de telles allégations si l'on admet que tout contexte évolue. Diouf se défendait en disant ceci : « Je suis fidèle à Senghor que je le considère comme mon père vraiment sur le plan affectif, spirituel en général, mais je sais que le monde évolue [...] je refuse toute opposition personnelle entre le président Senghor et Abdou Diouf »⁴¹. Il faut souligner que les contextes sont différents et que seule l'action collective pouvait inverser la courbe d'une

⁴¹ Le Soleil, 24 et 25 avril 1982 « De Senghor à Diouf, une transition réussie », in *Le Sénégal sous Abdou Diouf* p. 257.

économie à l'agonie. Le sursaut national de Diouf prête sa foi à l'unité de tous les Sénégalais sans distinction aucune autour d'un « consensus fort » pour la modernisation de l'État sénégalais.

Cette unité se traduira ainsi par la formation d'un gouvernement d'union nationale en invitant tous les leaders politiques à se mobiliser dans le but de trouver une solution au problème de l'économie. Toutefois, cette union sacrée ne fera pas long feu, car elle va déboucher sur l'éclatement du gouvernement d'union nationale à majorité présidentielle à cause des élections de 1993 émaillées de violents heurts entre socialistes et démocrates du SOPI⁴² d'Abdoulaye Wade. En effet, Wade contesta les résultats au lendemain des élections, et des émeutes éclatèrent un peu partout dans la capitale Dakar. Cette période sera plus particulièrement marquée par l'assassinat du vice-président du Conseil Constitutionnel Me. Babacar Sèye. Et, selon Lamine Tirera (2006), cette affaire Sèye est loin d'être oubliée même si les présumés meurtriers ont été reconnus coupables, ils seront libérés en janvier 2002. Trois ans plus tard, le 7 janvier 2005, la loi Ezzan fut votée par l'Assemblée Nationale du Sénégal pour les amnistier⁴³.

Les prochaines élections organisées en 2000 sonnèrent le glas d'un parti qui fut le plus populaire et le plus fort du Sénégal depuis quarante années aux commandes des rênes du pouvoir. Évidemment, les prémisses étaient déjà visibles et déjà sur toutes les lèvres : une économie mal en point, une paupérisation des populations rurales au crépuscule de l'État providentiel (L'État ne subventionnant plus l'achat des engrais). À cela s'ajouta, le manque de démocratie au sein du parti, entraînant son implosion avec le départ de feu Djibo Leity Ka, et enfin et surtout la lassitude de voir toujours le même parti aux commandes depuis l'indépendance. On fut tenté par le goût d'une alternance, et partant, un renouvellement des têtes de l'élite politique sénégalaise. Et le slogan « SOPI » d'Abdoulaye Wade (qui veut dire changement en français) était le mieux indiqué pour incarner au soir de Mars 2000, le désir des Sénégalais, las d'un système socialiste rouillé par l'âge.

Cependant, Abdou Diouf aura institué une nouvelle forme de politique, selon Tirera (2006). De l'avis de cet auteur, technocrate rompu à la tâche, Abdou Diouf servira le Sénégal

⁴² Il s'agit d'un mot en wolof employé comme un slogan électoral qui signifie « changement » en français

⁴³ Le 15 mai 1993, assassinat de Me Babacar Sèye, disponible sur : http://seneweb.com/news/Societe/le-15-mai-1993-assassinat-de-me-babacar-_n_155052.html

dans des moments extrêmement difficiles. Il a su faire appliquer la dépolitisation dans la gestion des affaires de l'État en dirigeant au sein d'un même gouvernement avec l'opposition, à travers ce qu'il est convenu d'appeler le gouvernement d'union nationale. Une politique que Lamine Tirera juge plus ou moins salutaire, car elle aura permis de résorber momentanément les difficultés internes dans le pays.

IV.2. Corpus et outils

Dans le sillage de la présentation des orateurs politiques dont les discours font l'objet d'analyse dans cette Thèse, nous allons à présent décrire dans les grandes lignes notre corpus. Il s'agira, en effet, de dresser une liste exhaustive des discours constitutifs de notre corpus tout en mentionnant leur situation d'énonciation, la cible des discours ou auditoires. Nous reviendrons sur les difficultés rencontrées tout au long de la constitution de ce corpus. Pour recueillir les discours du PS, nous nous sommes appuyé d'une part sur les œuvres de Léopold Sédar Senghor, qui compilent la plupart de ses allocutions et ceux du parti dans une série intitulée *Liberté* répartie en cinq tomes dont on trouvera la référence complète dans le tableau ci-après.

Le choix qui préside à notre méthode de travail dans la collecte des données n'est pas anodin. En effet, le critère principal consistait à mettre en avant l'hétérogénéité des contextes d'énonciation. En privilégiant ce critère dans la constitution de ce corpus, nous avons misé sur la possibilité d'une meilleure vérification de nos hypothèses de recherche. Par ailleurs, le classement des discours selon un ordre chronologique de la période coloniale à la période postindépendance (après 1960) permet de vérifier selon quel ordre se structure le vocabulaire. Le choix de ces bornes chronologiques de notre corpus s'explique par le fait qu'elles correspondent à une période marquante dans la vie du parti en question, coïncidant avec des événements politiques majeurs. En effet, la période choisie correspond à la date de création du parti en 1948 jusqu'à sa chute en 2000. Ainsi, notre intention sera de suivre la marche d'une jeune Nation vers l'indépendance et même au-delà. Cela étant, il se dégage clairement une période très riche d'un point de vue historique de l'Afrique coloniale et post indépendance.

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

Auteur	Léopold Sédar Senghor	Auteur	Léopold Sédar Senghor
Titre	Négritude et humanisme	Titre	Nation et voie africaine du socialisme [Texte imprimé]
Editeur	Paris : Édition du Seuil, cop. 1964	Editeur	Paris : Édition du Seuil, DL 1971
Description physique	1 vol. (438 p.) ; 21 cm	Description physique	1 vol. (317 p.) ; 20 cm
Note générale	Recueil de textes d'essais, conférences, préfaces, articles et cours depuis 1945	Note générale	Recueil de textes partiellement extraits de diverses revues et publications, 1946-1960
Autres titres	Négritude et humanisme	Autres titres	Nation et voie africaine du socialisme
Titre général	Liberté 1	Titre général	Liberté 2
ISBN	2-02-002242-7	ISBN	2-02-002304-0
Sujets	Négritude--Humanisme de la Renaissance--Identité collective -- Afrique noire--Afrique noire -- Civilisation--Sénégal -- Conditions sociales--Sénégal -- Et les intellectuels--Littérature africaine	Sujets	Socialisme et culture --Socialisme -- Afrique noire--Nationalisme noir -- Afrique civilisation--Afrique noire -- Politique et gouvernement
Auteur	Léopold Sédar Senghor	Auteur	Léopold Sédar Senghor
Titre	Négritude et civilisation de l'universel [Texte imprimé]	Titre	Socialisme et planification [Texte imprimé]
Editeur	Paris : Édition du Seuil, DL 1977	Editeur	Paris : Édition du Seuil, 1983 (37 – Tours : impr. Mame)
Description physique	1 vol. (573 p.) ; 20 cm	Description physique	668 p. ; 20 cm
Note générale	Recueil de textes partiellement extraits de diverses revues et publications, 1961-1974	Note générale	Recueil de textes partiellement extraits de diverses revues et publications, 1960-1973
Autres titres	Négritude et civilisation de l'universel	Autres titres	Socialisme et planification
Titre général	Liberté 3	Titre général	Liberté 4
ISBN	2-02-004660-1	ISBN	2-02-006554-1
Sujets	Littérature et société--Négritude--Identité collective -- Afrique noire Afrique -- Civilisation --Sénégal -- Conditions sociales--Sénégal -- Et les intellectuels	Sujets	Sénégal -- Conditions économiques 1960 Sénégal -- Politiques et Gouvernements 1960 - 1980
Auteur	Léopold Sédar Senghor		
Titre	Le dialogue des cultures [Texte imprimé]		
Editeur	Paris : Édition du Seuil, DL 1993		
Description physique	1 vol. (295 p.) ; 21 cm		
Note générale	Recueil de discours et de communications prononcés de 1963 à 1986. - 9782020191005		
Autres titres	Le dialogue des cultures		
Titre général	Liberté 5		
ISBN	2-02-019100-8		
Sujets	Négritude--Civilisation -- Histoire--Culture --Francophonie Communication interculturelle--Politics and culture--Civilization, -- Western--Africa -- Civilization--Négritude (Literary movement) -- Afrique -- Civilisation		

Tableau 3: Notice bibliographique des cinq séries de l'ouvrage Liberté

De plus, dans le but de créer les conditions d'une gestion plus rationnelle de l'évolution diachronique du vocabulaire et extension, l'empreinte d'une idéologie évolutive au gré du contexte, nous avons opté pour un classement en une série de discours pouvant relever de situations de communication légèrement différentes. Toutefois cette méthodologie pose parfois des problèmes de balisage. En fait, il arrive parfois que certains discours prononcés soient disposés en différentes parties, comportant des sous-titres susceptibles d'influencer notre travail d'analyse. Il s'agit d'une textualisation contenant des mises en forme péri-textuelles comme l'illustre l'exemple suivant :

ESQUISSE D'UNE POLITIQUE DE PROGRES DANS LES PAYS D'OUTRE-MER
M. Léopold Sédar Senghor : Mesdames, messieurs, si j'interviens dans ce débat au nom du groupe des Indépendants d'outre-mer, ce n'est pas pour obéir à un rite, bien que le sens du rite soit l'une des aspects des civilisations ultra-marines. Mais le problème de politique générale que pose votre programme, monsieur le Président du Conseil-désigné, que posera, si vous êtes investi, la formation de votre ministère, doit être examiné sérieusement, car la conjoncture est exceptionnelle.
La rappellerai-je ? Nous sommes, en fait, sinon en droit, dans une ; période préélectorale et voici que les intérêts des partis ont tendance à primer ceux de la République et, plus encore, ceux de l'Union française.
Il se trouve, précisément, que le gouvernement de la République est engagé dans des négociations dont il a eu l'initiative et qui ont pour objet, d'une part, de donner réalité à l'idée de l'Europe — certains¹ disent de l'Eurafrique —, d'autre part, d'achever la haute maison familiale de l'Union française.
Il se trouve surtout que la guerre de Corée menace la paix internationale et que l'événement nous invite à resserrer les liens de notre union afin d'assurer la sécurité intérieure et extérieure de la nation. ¹
M. Jean Cayeux : Très bien !
M. Léopold Sédar Senghor : Je n'oublie pas le problème budgétaire qui a provoqué, malheureusement, la chute du gouvernement de M. Georges Bidault.
A l'œuvre que vous dites, monsieur le Président du Conseil désigné de vouloir réaliser, nous sommes prêts à apporter notre contribution, à une condition : c'est que l'on ne sacrifie pas les hommes aux idéologies, les intérêts de l'Etat et ceux de l'Union française à ceux des partis, fussent-ils de la majorité gouvernementale. (Applaudissements sur divers bancs à gauche et au centre.)
Faites ces réflexions préliminaires, j'entrerai dans le vif du débat, il n'est pas, pour nous, essentiellement d'ordre budgétaire.

¹
Tableau 4: Un extrait du discours à l'Assemblée Nationale - 30 juin 1950- Source : ouvrage Liberté 2

Il apparaît dans l'extrait précédent que notre corpus fait état d'enrichissements péri-textuels pouvant influencer d'une certaine manière notre analyse. En effet, il s'agit souvent de titres comme : **ESQUISSE D'UNE POLITIQUE DE PROGRÈS DANS LES PAYS D'OUTRE-MER** ou encore sous la forme de commentaires à l'instar de : « Applaudissements sur divers bancs à gauche et au centre, entre autres. Donc, pour des raisons d'objectivité et d'impartialité pour notre analyse, nous allons devoir supprimer ces mises en forme péri textuelles du corpus.

D'autre part, nous avons pu constituer un corpus à partir des discours d'Abdou Diouf organisés et présentés par Jacques Mariel Nzouankeu, professeur de droit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. C'est un document dont l'acquisition n'a pas été aisé, car nous n'avons trouvé aucun exemplaire en France. Et, nous remercions la Direction de la bibliothèque de LAM des Sciences Politiques de Bordeaux, qui a bien voulu effectuer les démarches nécessaires auprès de la bibliothèque SOAS en Angleterre pour que nous puissions enfin l'acquérir ce document. C'est un ouvrage de plus de 1000 pages qui répertorient la plupart des discours et

allocutions du président Abdou Diouf prononcés à diverses occasions dans l'exercice du pouvoir. Nous présentons une capture suivante de la notice :

Full Title:	Allocutions et discours / Abdou Diouf, Président de la République du Sénégal, textes réunis et classés par Jacques Mariel Nzouankeu
Auteur principal:	Diouf, Abdou
Collectif d'auteurs:	Senegal (1981- : Diouf), President
Autres auteurs:	Nzouankeu, Jacques Mariel
Format:	 Livre
Langue:	French
Publié:	Dakar : Publication R.I.P.A.S., [1988?]
Sujets:	Speeches, addresses, etc., Senegalese Senegal > Politics and government > 1960- Senegal > Foreign relations

Tableau 5: Notice bibliographique du recueil des discours de Diouf

Cet ouvrage n'est pas la seule source à laquelle nous avons eu accès. En effet, nous nous sommes également rapproché des Archives Nationales du Sénégal (ANS) où nous avons pu, avec l'aide d'une amie archiviste, collecter un nombre important de discours du Président Abdou Diouf. Ces documents collectés sont en majorité des discours prononcés à l'intérieur du pays et abordent des questions de société, de la jeunesse, de la paix dans le monde, sur le Parti socialiste, entre autres. Nous en ferons plus ample description dans la suite. Par ailleurs, devant l'ampleur des discours et leur richesse tant sur le plan thématique que celui du contenu linguistique, il convient de reconnaître que le choix a été très difficile pour nous. Mais, nous avons pu construire tout de même un corpus qui devra rendre possible une analyse plus fine du discours socialiste dans un ordre chronologique respectivement de 1949 à 1981 et de 1981 à 2000.

Après avoir recueilli les discours des deux orateurs politiques sénégalais, nous les avons scannés et « océrisés » afin d'obtenir un fichier modifiable (. Txt) pour un traitement à l'aide du logiciel que nous utilisons. L'océrisation ou reconnaissance optique de caractères est un procédé informatique qui permet de reconnaître dans une image les lettres composant un texte. Cette opération permet donc de transformer un fichier image en fichier texte. L'intérêt de cette technique est de pouvoir ensuite effectuer des recherches documentaires dans un texte, ainsi que de sélectionner des mots ou des phrases de ce même texte. Mais, il s'agit dans les faits d'un

travail de longue haleine ; car souvent les fichiers océrisés peuvent présenter en leur sein des coquilles pouvant biaiser le calcul du logiciel, en l'occurrence Hyperbase. C'est pourquoi, il est conseillé durant l'océrisation de procéder auparavant à une lecture intégrale et linéaire des fichiers pour corriger mot par mot les coquilles. Ainsi, grâce au logiciel ABBYY fine Reader 12, nous avons pu océriser les textes, et apporter des corrections pour des caractères non reconnus par le logiciel. Cela étant, une lecture à l'œil nu a été donc nécessaire pour nous permettre de mieux gérer toutes les formes d'erreurs dans le fichier (orthographe, formes des mots, accents etc.).

À travers la capture instantanée d'océrisation ci-après réalisée avec le logiciel Abbyy FineReader 12, on peut deviner déjà tout le travail fastidieux que cette étape requiert. En effet, cette étape du travail nécessite beaucoup d'attention et de rigueur. On doit corriger les formes mal orthographiées et réorganiser le texte au besoin pour fidéliser la copie à l'original. Pour ce faire, le logiciel Abbyy FineReader est doté d'un correcteur d'orthographe. En plus de la possibilité d'une lecture linéaire, le logiciel souligne en rouge les fautes d'orthographe. Ce faisant, nous avons eu la possibilité de relire les textes dans leur intégralité un par un et d'y apporter les corrections nécessaires. Ces corrections portent souvent sur la forme ou l'orthographe des mots, dans le sillage de leur sortie en fichier éditable (.txt, .doc., .rtf etc.). Mais, pour notre part nous avons choisi d'enregistrer les textes sous format.rtf (Rich Text Form) pour garder la mise en forme initiale du contenu textuel. Nous présentons ici une image capture de l'océrisation du texte à titre d'exemple en vue de mieux fixer l'attention sur cette opération.

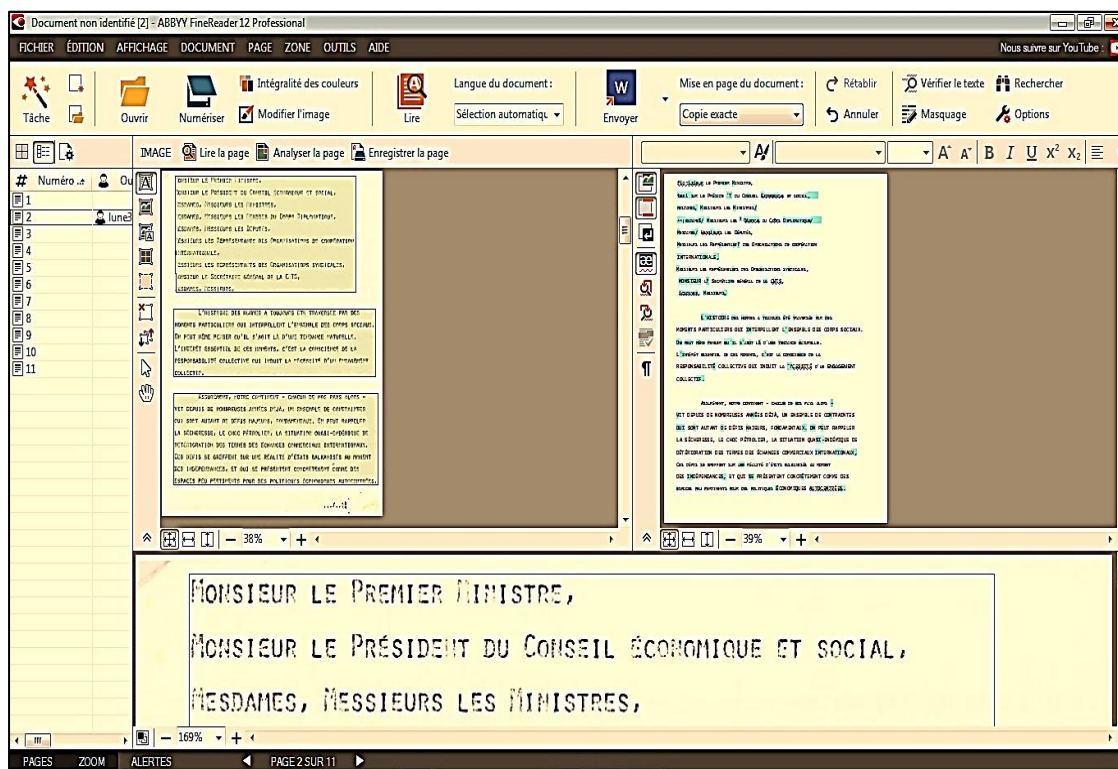


Tableau 6: Capture instantanée du programme de reconnaissance optique d'un texte

Dans la suite de ce travail d'océrisation et de correction qui nous a pris quelques mois, nous avons amorcé une autre étape très importante. C'est celle qui consiste à la préparation du corpus avant son exportation dans la base. Il s'agit du balisage des textes consistant plus concrètement à choisir des métadonnées pour l'identification de chaque texte numérisé. Ainsi, comme nous travaillons principalement avec deux logiciels lexico3 et Hyperbase, il fallait imaginer un balisage qui satisfait à leurs exigences. Nous avons renommé les textes et nous les avons regroupés dans un ordre chronologique. Ces métadonnées se présentent sous la forme <année> et par locuteur <nom du locuteur>. Ces formes de balisage ont été le meilleur choix pour nous, car elles nous permettront d'analyser le discours socialiste en diachronie et facilitera dans le cadre de notre travail d'interprétation, leur consultation et leur repérage à travers les différentes visualisations en arborée, en AFC ou encore en histogrammes.

IV.2.1. Description du corpus et création des bases de données textuelles

Les discours de nos orateurs présentent a priori une grande diversité quant à leurs conditions d'énonciation. En revanche, malgré cette diversité, il est certain qu'il s'agit de discours de deux hommes politiques, deux socialistes qui ont en commun les mêmes idéaux et

les mêmes référents culturels. Ils ont aussi exercé la même fonction présidentielle. D'où l'intérêt d'appliquer à ces discours une comparaison différentielle en référence aux travaux de François Rastier repris par Heidmann (2005).

Notre travail consiste aussi à relever grâce au logiciel hyperbase les résultats préliminaires fournis par notre matériau d'analyse afin de déceler quelques caractéristiques et tendances de structuration du vocabulaire de notre corpus. Pour cela, nous allons nous intéresser d'abord aux questions de spécificités et de distribution dans le but de différencier et caractériser les textes constitutifs de notre matériau global d'observation. Cette approche va porter plus particulièrement sur l'analyse des hapax, de la richesse lexicale, des distances lexicales et ces calculs seront appliqués sur les premiers types de bases, à savoir celles qui privilégient la spécificité des textes.

Par ailleurs, avant de nous lancer dans la phase de la préanalyse de notre corpus, nous voudrions profiter de cette partie pour faire une présentation exhaustive et chiffrée des discours. Mais avant cette présentation, il convient de souligner que les corpus qui nous servent de base d'étude, sont construits autour de discours officiels de Senghor et Diouf. Ils sont recueillis en deux temps : une première collecte a été faite à partir d'ouvrages⁴⁴ dont nous avons présentés les notices bibliographiques plus haut et une deuxième recueillie aux Archives Nationales du Sénégal (ANS). Malgré une production discursive importante de nos orateurs, nous n'avons pu collecter qu'au total cent-quinze (115) discours dont respectivement la « base-Senghor » qui compte soixante-et-un (61) textes et cinquante-quatre (54) textes pour la Base-Diouf.

IV.2.1.1. Les difficultés rencontrées

Les difficultés sont inhérentes à toutes les activités humaines et elles restent très importantes dans un travail de recherche quel qu'il soit. Autrement dit, elles permettent au chercheur de prendre conscience de la faisabilité de ses recherches, des limites qui s'imposent à lui et, le cas échéant, des solutions préconisées pour mieux les surmonter. En effet, tout au long de nos recherches, nous avons été confronté à de nombreuses difficultés liées surtout à la constitution de notre corpus : l'une des principales a été le choix des textes constitutifs. En d'autres termes, il s'est posé effectivement un embarras de choix. Il a donc fallu recourir aux

⁴⁴ Nous renvoyons le lecteur à la section consacrée à la présentation du corpus dans la première partie de ce travail de thèse

recommandations de Bardin (2007) formulées plus précisément dans le chapitre **l'Organisation de l'Analyse** de son ouvrage intitulé *Analyse de contenu* afin de surmonter cette difficulté. Ainsi, en nous appropriant ses recommandations, nous avons pu opérer notre choix sur un ensemble de discours clefs, prononcés à des moments décisifs dans la marche vers la mise en place d'une jeune Nation sénégalaise. À ce titre, nous avons privilégié les discours prononcés à la veille des fêtes nationales comme les vœux de Nouvel An, des discours prononcés à la veille de la commémoration de la date anniversaire de l'indépendance du Sénégal, des discours lus aux différents congrès du Parti Socialiste, à l'Assemblée Nationale, des discours sur la diplomatie extérieure, des discours portant sur la vie socio-économique des Sénégalais entre autres. Pour autant, la liste est loin d'être exhaustive, mais nous dresserons plus loin dans un tableau récapitulatif l'ensemble des textes constitutifs de nos bases textuelles.

Après la constitution de ces corpus, il s'est posé un autre problème qui, souvent, a ralenti considérablement tout travail de recherche en Analyse de Données Textuelles, c'est celui de son traitement. En effet, pour pouvoir exploiter les données en analyse textuelle, il faut impérativement transformer le corpus initialement sous support papier en fichiers numériques dont le format est modifiable (.txt, .rtf, etc.). Mais, ayant conscience du fait que notre laboratoire n'est pas doté du matériel nécessaire à l'exploitation des données textuelles⁴⁵, des logiciels d'océrisation en l'occurrence, nous avons dû aller à l'essentiel en nous limitant à un nombre de discours qui couvre de façon exhaustive les périodes considérées dans l'exercice du pouvoir des deux orateurs.

À la suite de cette étape de choix des textes et de leur constitution, nous avons procédé à leur traitement. Étant donné que ces textes sont pour la plupart sous support papier, il était indispensable de les dématérialiser. Mais, ne disposant pas d'imprimante personnelle pour la préparation des textes et pour ne pas nous accaparer celles qui existent à la bibliothèque de l'Université, nous avons dû installer sur notre smartphone l'application CamScanner. Il s'agit d'une petite application gratuite, très puissante qui s'installe facilement sur les téléphones dotés d'un système d'exploitation Android dont nous présentons ci-dessous les caractéristiques qui

⁴⁵ Un point que j'ai dû évoquer lors de mon comité de suivi de thèse du 2 octobre 2018. C'est aussi une façon de permettre aux futurs doctorants en analyse du discours de ne pas connaître les mêmes difficultés que moi. Il s'agit donc d'une remarque qui doit être prise en compte par l'instance de direction du laboratoire.

nous ont aidé à dématérialiser notre corpus :



Figure 4: Application Camscanner

Le corpus, initialement sous support papier, nous avons pu, avec l'application Camscanner, numériser nos documents par fichiers ou discours en deux phases :

- ✓ Phase 1 : grâce à sa capacité d'auto-amélioration de l'image, cette petite application nous a permis de détecter les frontières de nos textes en décelant les bords des images, rogner et améliorer automatiquement la qualité des images obtenues pour une meilleure qualité à l'océrisation
- ✓ Phase 2 : on a pu personnaliser le fichier obtenu pour avoir une meilleure taille. Il a aussi été possible de partager les fichiers obtenus via E-mail, en chargeant à Dropbox et Google Docs quand bien même on aurait pu les y sauvegarder et les restaurer plus tard à partir de la carte SD. Il faut juste noter que la visualisation des fichiers y est assurée dans la vue liste ou vignette ou encore en étiquette et il a même été possible par moment de fusionner ou effacer des fichiers qui nous ont paru peu importants.

IV.2.1.2. Outils, lemmatisation et bases de données textuelles

Il existe un nombre important d'outils d'analyse statistique des données textuelles. Mais, dans le cadre de cette analyse nous aborderons principalement deux familles dont relèvent les outils que nous utilisons. En suivant Leblanc (2005), on peut ranger nos outils sous deux familles : les outils textométriques comme hyperbase déjà présenté plus haut et lexico3 d'une

part ; et d'autre part, la famille des catégoriseurs et évaluateurs sémantiques dont Tropes.

IV.2.1.2.1. Les outils textométriques : hyperbase et lexico3

Ces deux logiciels ne procèdent pas des mêmes méthodes mais ils sont juste mobilisés dans le cadre de cette recherche dans une perspective purement complémentaire. De ce fait, pour une meilleure compréhension des fonctionnalités de ces logiciels, il est nécessaire de comparer leurs caractéristiques. C'est dans ce sens que nous reproduisons le tableau comparatif équilibré suivant qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur ces outils mobilisés dans le cadre de notre travail d'analyse du discours socialiste. Ainsi, nous nous appuyons sur le texte de Pincemin (2018) dans l'observation de ce tableau suivant. Nous remarquons que les deux outils ne donnent pas les mêmes résultats pour ce qui est du nombre de formes, d'hapax et d'occurrences. Cette première remarque met en exergue les différences liées aux approches théoriques qui sous-tendent ces outils. En effet, lexico3 et Hyperbase n'ont pas la même définition des délimiteurs de forme, d'où la différence entre ces résultats mais qui malgré tout restent sensibles.

Rslts	Locuteurs	Hyperbase	Lexico 3
occurrences	Senghor	267 415	217641
	Diouf	131 413	115377
Formes	Senghor	15422	17982
	Diouf	10 635	12074
Hapax	Senghor	7098	8510
	Diouf	4976	5868

IV.2.1.2.2. Catégoriseurs et évaluateurs sémantiques. Tropes

Tropes, initialement développé par Pierre Molette et Agnès Landré, sur la base des travaux de Rodolphe Ghiglione, est un logiciel d'analyse de contenu qui procède par ontologies sémantiques. Tropes a beaucoup évolué et s'est enrichi avec des fonctionnalités inspirées des travaux de nombreux auteurs. On peut citer à ce titre les rafales à partir de la thèse de Mathieu Brugidou (1992), le Scénario inspiré de la linguistique anglo-saxonne et partiellement des travaux de John Lyons (1980) ainsi que le Style général du texte, qui est une fonctionnalité

adaptée à partir de *la Grammaire du sens et de l'expression* de Charaudeau (1992). Il faut souligner que si on a fait appel à ce logiciel qui relève de l'analyse de contenu, c'est dans le seul souci de nuancer nos résultats et en évaluant les points forts et limites de nos outils mobilisés dans notre travail de recherche.

À l'issue de cette étape de constitution et de traitement de nos corpus, arrive le moment de la création des bases de données textuelles dans Hyperbase dans sa version 10. Dans cette version, le logiciel est doté par défaut d'un petit programme nommé **Treetagger** qui procède à la lemmatisation du corpus sur proposition que nous avons acceptée volontiers. Mais, pourquoi avons-nous décidé de lemmatiser notre corpus ? Cette question mérite d'être posée puisqu'elle a longtemps suscité un débat entre formalistes et lemmatiseurs en allusion au texte de Brunet (1999). Pour répondre à notre interrogation, nous avons eu recours aux travaux de Charles Muller. D'ailleurs, dans la préface de l'ouvrage de Pierre Lafont intitulé *Dépouillement et statistiques en lexicométrie* (1984), Muller, le « lexicomaître » y apporte quelques éléments de réponse en faveur de l'argument des lemmatiseurs que nous adoptons comme définition. Selon lui, lemmatiser un corpus participe à mieux trier les mots de sèmes identiques, qui relève d'un travail utile dans le processus de catégorisation morphosyntaxique du lexique sur lequel reposent les calculs lexicométrique. Également, pour Mayaffre (2005) c'est cette lemmatisation des textes qui apporte aujourd'hui un souffle nouveau à notre discipline analyse du discours grâce au perfectionnement des outils informatiques. C'est justement cette lemmatisation qui permet aujourd'hui de passer de l'ère de la lexicométrie à celle de la logométrie (nous préférons le terme textométrie), c'est-à-dire la méthode qui rend possible l'analyse de toutes les dimensions textuelles, syntaxique, lexicale, grammaticale, entre autres.

Nous présentons sur l'image suivante deux captures d'écran pour illustrer les bases construites autour des discours de nos locuteurs. Il est important de souligner que les corpus sont lemmatisés grâce au logiciel intégré à Hyperbase Treetagger (logiciel lemmatiseur).

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

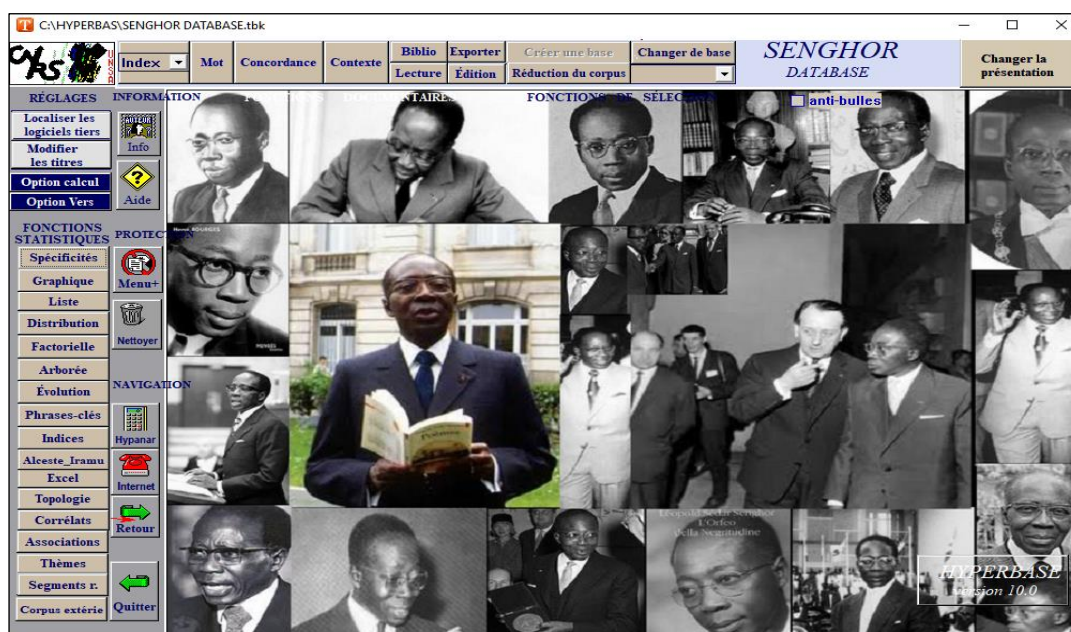


Figure 4 : Capture de la base de données textuelles-Senghor (61 discours compilés en 29 textes)

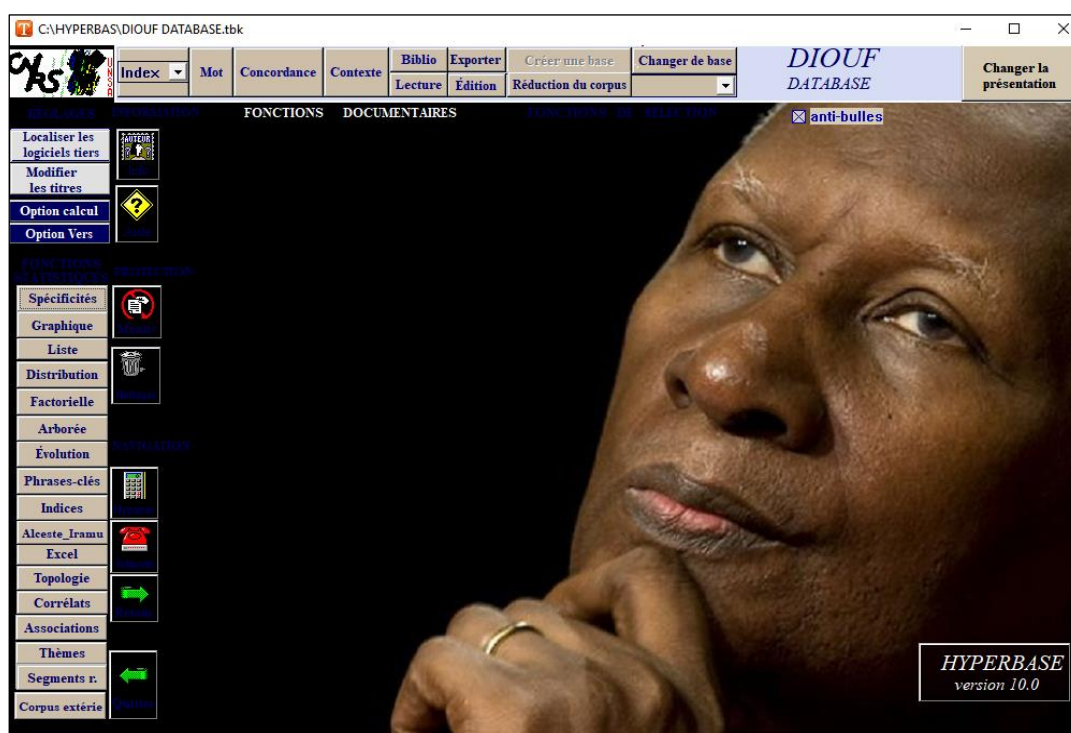


Figure 5 : Capture de la base de données textuelles-Diouf (54 discours compilés en 17 textes)

Les textes constitutifs de la Base Senghor sont compris entre les bornes chronologiques : 1949 et 1981 et comptent 267 425 occurrences soit 15722 vocables et 7098 hapax. Ces bornes en question n'ont pas été le fruit du hasard, elles coïncident donc avec la création du Parti socialiste, ex BDS et s'étend jusqu'à la démission de Senghor de son poste de Président de la

République. Il faut juste souligner que 1949 est une année charnière qui témoigne du début d'un vaste mouvement de décolonisation partout en Afrique et en Asie. De ce fait, il s'agit d'un corpus qui couvre plusieurs décennies très animées au plan de la vie politique. Il s'agit du tout début des luttes d'un jeune Senghor pour l'affirmation de l'identité sénégalaise et africaine par extension, puis de son accession au pouvoir en tant que premier Président de la République du Sénégal indépendant, et enfin jusqu'à son départ anticipé du pouvoir.

Pour le corpus construit autour des discours de Diouf ou « Base-Diouf », nous dénombrons cinquante-quatre (54) textes compris entre les bornes chronologiques : 1981-1999 dont 131413 occurrences soit 10635 vocables et 4976 hapax. À l'instar du corpus construit autour des discours de Senghor, les bornes qui encadrent ceux de Diouf coïncident avec son accession au poste de second Président de la République du Sénégal et s'étendant jusqu'à la veille de la chute de son parti aux élections présidentielles de mars 2000. Une période moins longue que celle de son prédécesseur, mais qui reste tout de même très dense en termes d'événements sociopolitiques.

En effet, Abdou Diouf, héritier malheureux d'une économie en souffrance, passera vingt longues années à la tête du Sénégal. Il arrive donc au pouvoir dans un contexte marqué par une longue période de sécheresse, qui eut comme conséquences une baisse des recettes d'exportation arachidière sans compter celles des phosphates et le choc pétrolier de 1973. Une accumulation de crises qui feront qu'il sera donc témoin d'une situation assez difficile le conduisant à mener une politique d'austérité imposée par le FMI (Fonds Monétaire International) et la Banque Mondiale. En plus de ces bases de données textuelles présentées en sus, nous avons construit une dernière base dont la capture des images suivantes, qui regroupe les deux corpus des orateurs en une seule. Cette troisième base rend possible la mise en contraste du discours de Senghor et de Diouf. Ainsi, il s'avère possible pour nous grâce à cette base de comparer les styles oratoires des deux présidents dans leur projet de construction nationale.



Figure 6: Capture d'écran de la base de données du corpus global (Base Sénégal : Senghor + Diouf)

Cette dernière base fait un total de quarante-six discours classés de façon chronologique. Il convient juste de relever que pour construire cette base, nous avons dû faire preuve de créativité ; car il existe au sein de ce corpus des discours de Diouf et Senghor prononcés au cours de la même année. Donc, nous avons pu remédier à cela en travaillant sur les métadonnées de ces textes. C'est ainsi que nous avons ajouté les lettres « D » pour Diouf et « S » pour Senghor afin de distinguer ces deux textes comme ceci : « 1981d » et « 1981s ». L'année 1981 peut être comprise donc comme la césure entre les deux pouvoirs. En page suivante, nous présentons les corpus des deux orateurs politiques dans deux tableaux successifs. On pourra y observer le nombre d'occurrences pour chaque discours classé selon un ordre chronologique avec sa situation de production. Sous ces tableaux, nous ajouterons à chaque fois un histogramme afin de donner une idée plus précise sur les disparités des textes constitutifs des corpus sur la base de leur taille ou nombre d'occurrences :

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

N°	Corpus	Cibles et lieux	Voc	OCC	PROB P	PROB Q
1	17/04/1949	Rapport sur la méthode au 1 er Congrès du BDS à Thiès	4027	1111	.0151	.9849
2	09/07/1949	Assemblée nationale - Dakar	2398	702	.009	.991
3	24/04/1950	Rapport sur la méthode 2 -ème Congrès du BDS	3996	1097	.0149	.9851
4	30/06/1950	Assemblée Nationale	2880	835	.0108	.9892
5	01/07/1950	Journée d'étude des Indépendants d'Outre-Mer	2212	699	.0083	.9917
6	27/11/1950	Assemblée Nationale - Dakar	2721	851	.0102	.9898
7	07/04/1951	Assemblée Nationale - Dakar	1082	412	.004	.996
8	17/01/1952	Assemblée nationale - L'Eurafrique unité économique de l'avenir - Dakar	1987	613	.0074	.9926
9	25/09/1952	Assemblée Nationale consultative du Conseil de l'Europe contre l'économie de Traite	2915	866	.0109	.9891
10	05/07/1953	Rapport sur la méthode 5 -ème Congrès du BDS	4818	1295	.018	.982
11	18/11/1953	Assemblée Nationale Dakar	3970	972	.0148	.9852
12	21/04/1954	La conscience vertu majeure du socialisme - rapport sur la méthode - 6 -ème Congrès du BDS	8492	1860	.0318	.9682
13	17/06/1954	Assemblée Nationale Dakar	2436	764	.0091	.9909
14	14/05/1955	Marches coloniaux Dakar	5205	1331	.0195	.9805
15	21/05/1956	Rapport sur méthode - 8 -ème congrès du BDS	7254	1563	.0271	.9729
16	00/12/56	Afrique Nouvelle	1976	639	.0074	.9926
17	05/03/1957	Unité africaine	2388	691	.0089	.9911
18	13/05/1958	Assemblée nationale Dakar	2269	635	.0085	.9915
19	09/12/1959	Allocution à l'inauguration de l'Université de Dakar	1801	561	.0067	.9933
20	23/07/1960	Congrès de l'UPS - PFA, rapport de politique générale Dakar	15413	2576	.0576	.9424
21	06/09/1960	Message au peuple sénégalais	1880	581	.007	.993
22	31/12/1960	Adresse à la Nation	3568	981	.0133	.9867
23	14/01/1961	3eme Congrès de l'UPS - rapport du secrétaire général Thiès	20152	3411	.0754	.9246
24	03/04/1961	Adresse à la Nation - commémoration de l'accès à l'indépendance Dakar	2730	810	.0102	.9898
25	20/04/1961	Allocution à sa réception par le conseil municipal de Paris	1243	432	.0046	.9954
26	20/04/61(2)	Allocution sa réception à l'UNESCO	1694	508	.0063	.9937
27	21/04/1961	Allocution à sa réception à la Sorbonne	2346	733	.0088	.9912
28	12/04/1962	Discours d'ouverture semaine linguistique de Dakar	1996	667	.0075	.9925
29	06/01/1963	Allocution à l'inauguration du Lycée Charles de De Gaulle de St Louis	1541	525	.0058	.9942
30	26/03/1963	Discours d'ouverture au colloque sur la littérature d'expression française de Dakar	2385	677	.0089	.9911
31	00/05/63	Congrès constitutif de l'OUA Addis Ababa	2514	739	.0094	.9906
32	07/06/1963	Allocution inauguration de la mosquée de Touba	1308	479	.0049	.9951
33	26/06/1963	Allocution-réponse distribution des prix lycée jeunes filles de Dakar	1783	595	.0067	.9933
34	00/07/63	Allocution congrès union progressiste sénégalais UPS	3970	1034	.0148	.9852
35	26/06/1964	Allocution lors de la distribution des prix à l'école normale William Pont Sébikhotane	27934	4080	.1045	.8955

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

36	20/11/1964	Rapport sur la politique générale - Conseil National Dakar	6324	1532	.0236	.9764
37	12/07/1964	Allocution à la remise solennelle du diplôme de docteur Honoris causa -Université de Strasbourg	2414	619	.009	.991
38	08/12/1964	Assemblée eurafricaine	2265	703	.0085	.9915
39	18/07/1965	Conseil national	3448	966	.0129	.9871
40	19/11/1965	Allocution à la séance solennelle de rentrée universitaire Dakar	2846	778	.0106	.9894
41	30/03/1966	Colloque sur l'art Nègre dans la vie du peuple Dakar	2624	738	.0098	.9902
42	29/09/1966	Conférence à l'Université de Montréal	6770	1564	.0253	.9747
43	04/12/1966	Inauguration de manufacture de tapisserie à Thiès	1236	444	.0046	.9954
44	23/10/1967	Allocution à la remise solennelle du diplôme de docteur Honoris causa -Université de Bordeaux	1904	640	.0071	.9929
45	02/12/1967	6eme congrès panafricain de préhistoire et de l'étude du quaternaire	2175	695	.0081	.9919
46	11/12/1967	Discours à la 2eme session du congrès international des africanistes - Dakar	5530	1358	.0207	.9793
47	20/09/1969	Conférence des étudiants Dakar	5975	1433	.0223	.9777
48	22/01/1970	Installation de la nouvelle assemblée consulaire Dakar	3664	1089	.0137	.9863
49	27/06/1970	Défense des Lettres classiques	4220	1109	.0158	.9842
50	12/04/1971	Communication à l'ouverture du colloque sur la Négritude Dakar	11461	2236	.0429	.9571
51	05/07/1971	Allocution à l'ouverture du congrès d'études mandingues, université de Londres	3703	1035	.0138	.9862
52	07/07/1972	Allocution en réponse au discours de M. B. Boucher Amadou Sadjilconcours des Lycées et collèges Dakar	3705	1054	.0139	.9861
53	05/07/1973	Allocution à l'inauguration de l'Institut Islamique de Dakar	1701	612	.0064	.9936
54	15/07/1974	Allocution en réponse au discours d'usage de M. Demba Diouf Dakar	4758	1223	.0178	.9822
55	30/10/1974	Allocution recolloque sur la civilisation noire et éducation Dakar	3679	938	.0138	.9862
56	00/12/74	Leçon à l'inauguration de la Chaire des Etudes francophones Sorbonne Paris	6020	1470	.0225	.9775
57	14/01/1975	Allocution à la pose de la première pierre Université Gaston Berger de Saint Louis	3798	1045	.0142	.9858
58	19/01/1976	Allocution au colloque "Afrique noire et monde Méditerranéen dans l'antiquité" Dakar	5166	1283	.0193	.9807
59	16/06/1980	Exposé sur le métissage - Université Evora Portugal	7372	1585	.0276	.9724
60	31/12/1980	Message au peuple sénégalais	1325	460	.005	.995
61	02/10/1981	Discours de réception à l'académie des Sciences d'Outre-Mer	6058	1407	.0227	.9773
TOTAL			267425	15722		

Tableau 7 : occurrences, vocables et étendue du corpus Senghor

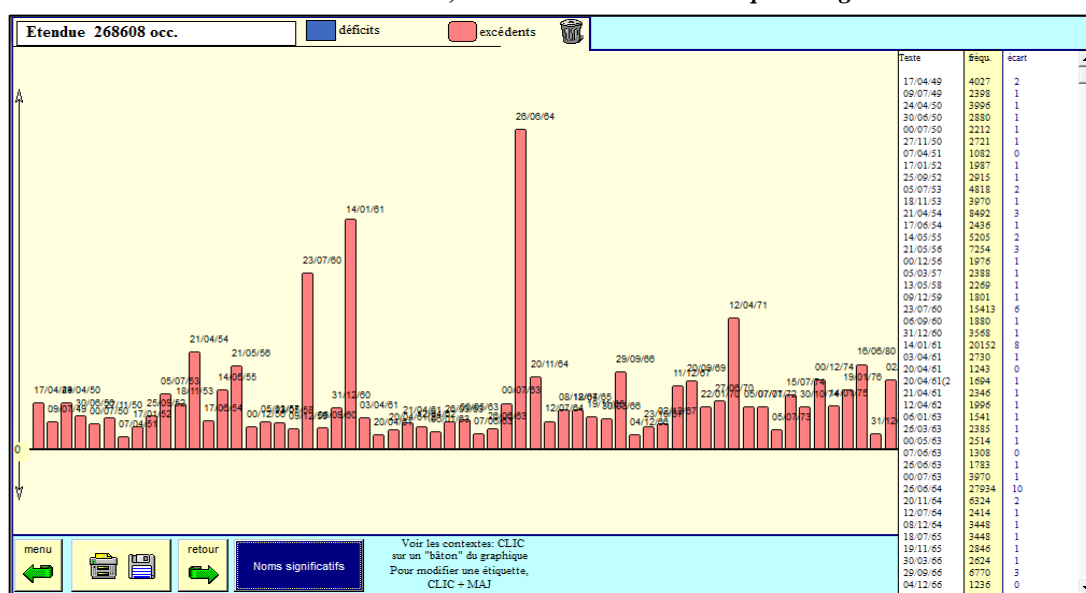


Figure 7 : Étendue relative du corpus de Senghor en écarts-réduits

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

N°	Corpus	Cible et Lieux	VOC	OCC	PROB P	PROB Q
1	01-janv-81	Message à la nation	3503	1037	.0267	.9733
2	28-janv-81	Troisième sommet islamique la Mecque-Taïf,	2535	857	.0193	.9807
3	28-mars-81	Rapport introductif conseil national du parti socialiste du Sénégal	3618	1090	.0275	.9725
4	02-avr-81	Pose de la première pierre de la société "les industries chimiques du Sénégal « (ICS)	1680	621	.0128	.9872
5	02-juin-81	Discours sommet de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG) Conakry (international)	1037	417	.0079	.9921
6	07-juin-81	Réponse au discours de s.e.m. Ahmed Sékou Toure président de la république populaire révolutionnaire de guinée (visite d'amitié et de travail : de s.e.m. Abdou Diouf en r.p. de guinée,	1636	631	.0124	.9876
7	25-juil-81	Rapport introductif conseil national du parti socialiste du Sénégal	5075	1487	.0386	.9614
8	29-sept-81	Cérémonie de décoration des lionnes Dakar	929	366	.0071	.9929
9	14-déc-81	Séance d'ouverture de la 7eme session ordinaire de la conférence des chefs d'état et de gouvernement de la CEAO Dakar	1750	629	.0133	.9867
10	15-déc-81	Sommet de l'union monétaire ouest-africain (l'UMOA) Dakar	2403	729	.0183	.9817
11	31-déc-81	Réponse présentation des vœux des membres du gouvernement Dakar	2222	775	.0169	.9831
12	31déc81(2)	Message à la nation de son excellence monsieur Abdou Diouf, président de la république. Dakar,	835	378	.0064	.9936
13	11-janv-82	Cérémonie d'ouverture de la 12e assemblée générale de l'association internationale des parlementaires de langue française Dakar	2678	835	.0204	.9796
14	03-avr-82	Message à la nation 3 avril 1982	2352	849	.0179	.9821
15	01-mai-82	Président de la république du Sénégal, à l'occasion de la fête du 1er mai 1982 (syndicat des travailleurs)	1391	528	.0106	.9894
16	07-août-82	Allocution IVème conférence nationale des jeunes socialistes Dakar le 7 août 1982	2334	876	.0178	.9822
17	21-déc-82	Allocution de s.e.m. Abdou Diouf, président de la conférence des chefs d'état de l'UMOA 20e anniversaire de l'union monétaire ouest africain (umoa) Yamoussoukro	1202	439	.0091	.9909
18	31-déc-82	Message à la nation - Dakar,	2050	738	.0156	.9844
19	03-avr-83	Message à la nation	3184	1042	.0242	.9758
20	19-août-83	Adresse du chef de l'état à la nation	4957	1319	.0377	.9623
21	31-déc-83	Message à la nation de s.e.m le président de la république Dakar	2067	739	.0157	.9843
22	03-avr-84	Message à la nation Dakar	2371	776	.018	.982
23	20-avr-84	Discours d'inauguration du barrage de l'Anambe	704	317	.0054	.9946

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

24	06-août-84	Commission nationale de réforme de l'éducation et de la formation discours de son excellence monsieur Abdou Diouf, président de la république du Sénégal, à l'occasion de la cérémonie de remise des conclusions des états généraux de l'éducation et de la formation Dakar,	1941	691	.0148	.9852
25	31-déc-84	Message à la nation Dakar,	4098	1230	.0312	.9688
26	05-janv-85	Séminaire consacré à l'éducation morale et civique Dakar,	3246	964	.0247	.9753
27	19-févr-86	Allocution conférence des chefs d'état et de gouverneur ayant en commun l'usage du français Paris	3754	1052	.0286	.9714
28	31-déc-86	Présentation des vœux des chefs religieux Dakar,	1047	423	.008	.992
29	31dec86(2)	Message à la nation 31 décembre 1986	2894	886	.022	.978
30	12-oct-87	Visite officielle dans le département de Kédougou	2582	902	.0196	.9804
31	03-mars-87	Discours d'ouverture conférence de l'internationalisation socialiste sur la démocratie et le développement en Afrique Dakar	6743	1906	.0513	.9487
32	27-nov-87	Journée nationale consacrée aux personnes du 3e âge	1843	664	.014	.986
33	31-janv-88	Allocution de son excellence m. Abdou Diouf président de la république du Sénégal président de la confédération de la Sénégalie Dakar	2637	856	.0201	.9799
34	03-avr-88	Message à la nation Dakar	2701	838	.0206	.9794
35	01-mai-88	Excellence monsieur Abdou Diouf, président de la république	2089	704	.0159	.9841
36	28-déc-88	Message de son excellence à l'occasion de la cérémonie de clôture des campagnes nationales de reboisement et de lutte contre les feux de brousse 1987/1988 et d'ouverture des campagnes de reboisement et de lutte contre les feux de brousse 1988/1989. <u>NDiawara</u> .	2793	812	.0213	.9787
37	31-déc-88	Message à la nation	2211	765	.0168	.9832
38	03-avr-89	Message à la nation sénégalaise à l'occasion de la célébration de l'anniversaire de l'indépendance. Dakar,	5065	1455	.0385	.9615
39	31-déc-89	Message à la nation Abdou Diouf,	3205	1046	.0244	.9756
40	20-mars-90	Cérémonie de remise du « grand prix du président de la République au groupement féminin le plus méritant Dakar	1480	548	.0113	.9887
41	03-avr-90	Message à la nation. Dakar,	2650	863	.0202	.9798
42	31-déc-90	Message à la nation Dakar	2810	945	.0214	.9786
43	01-mai-91	Célébration de la fête internationale du travail Dakar,	1410	553	.0107	.9893
44	30-mai-91	Cérémonie annuelle de remise de décorations aux nationaux Dakar,	426	226	.0032	.9968
45	31-juil-91	Cérémonie de retour du contingent sénégalais en Arabie saoudite (Dakar)	1603	600	.0122	.9878
46	04-janv-92	Cérémonie de remise du drapeau national aux « lions » footballeurs Dakar,	282	144	.0021	.9979
47	15fev92	Ouverture de la 5eme conférence du mouvement national des pionniers du Sénégal Dakar,	2067	764	.0157	.9843
48	27-janv-93	Cérémonie de retour des <u>Djambars</u> du Liberia	879	396	.0067	.9933
49	14-avr-94	Conférence des syndicats de pays africains de la Zone Franc (Dakar)	3848	1100	.0293	.9707
50	22-juil-94	Concertation élargie sur la stratégie de développement économique (Dakar,	2040	688	.0155	.9845
51	17-juil-96	Cérémonie officielle de lancement des journées nationales de l'enseignement technique et de la formation professionnelle (Place de l'Obélisque)	2285	775	.0174	.9826
52	31-oct-96	Inauguration de la société AMERGER-Casamance Dakar	1747	550	.0133	.9867
53	03-avr-97	Message à la nation Dakar,	2899	909	.0221	.9779
54	03-avr-99	Message à la nation de monsieur le président de la république Dakar,	3625	1101	.0276	.9724
TOTAL			131413	10635		

Tableau8 : occurrences, vocables et étendue du corpus Diouf

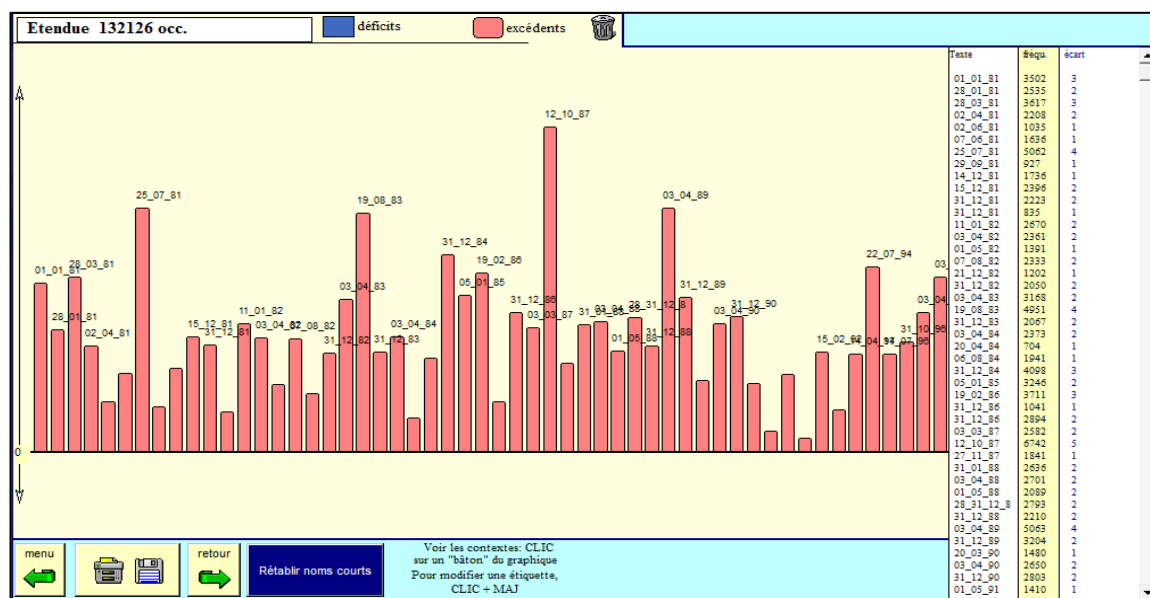


Figure 4: Étendue relative du corpus de Diouf en écarts-réduits

Les tableaux et histogrammes précédents faisant état du relevé exhaustif des spécificités des corpus respectifs des deux orateurs, mettent en relief à première vue, les disparités en termes de longueur des textes. En effet, dans l'un comme dans l'autre, on retrouve plus ou moins les mêmes « problèmes » de taille. Ces disparités au sein de nos corpus, nous semble-t-il, sont liées tout simplement aux contextes d'énonciation d'où ces discours sont extraits. Ainsi, en prenant comme exemple le corpus Senghor, la taille de certains textes a retenu toute notre attention. C'est l'exemple des textes du 23 juillet 1960 (15 413 occ.), 14 janvier 1961 (20 152 occ.), 26 juin 1964 (27 934 occ.), 12 avril 1971 (11461 occ.) largement excédentaires en termes de nombre d'occurrences par rapport au reste du corpus. C'est aussi le cas des textes 12-10-1987 (6742), 03-04-1989 (5063), 25-07-1981 (5062), 19-08-1983 (4951), entre autres, dans le corpus de Diouf. Chez Senghor, ces discours en question sont souvent prononcés au cours de congrès du parti UPS, ancien nom du parti socialiste PS et à l'occasion de cérémonies de remise de prix et de colloques. Ce qui revient à dire que Senghor est plus prolix au moment de s'adresser à ses camarades de parti.

À l'instar de son prédécesseur, les discours de Diouf empruntent également presque les mêmes irrégularités occurrenceielles. En effet, les discours qui ont les plus hautes fréquences sont ceux adressés aux membres et sympathisants du parti socialiste. D'autres aussi se font remarquer, c'est l'exemple des discours prononcés à la veille de la commémoration de l'indépendance du Sénégal, et le discours qui a retenu le plus notre attention est cette adresse à

la Nation en plein mois d'août 1983. En effet, les présidents africains en général ou sénégalais en particulier nous ont souvent habitués à des adresses à la Nation à certaines occasions comme celle des fêtes nationales (Veille de l'indépendance du Sénégal du 4 avril), de fins d'années entre autres. Alors, un discours à la Nation qui intervient en plein mois d'août doit tout naturellement interpeller notre attention. Ainsi, à la suite d'une vérification minutieuse dans les archives, nous avons découvert que ce discours intervient à un moment très difficile dans la vie politique de Diouf. La date du 19 août 1983 enregistre en effet l'application de ses fameuses décisions impopulaires. Il s'agit donc du jour où il annonce aux Sénégalais une augmentation de 10 % sur certains produits de base comme le sucre, l'huile, le riz, l'électricité. Ces mesures qui n'ont pas épargné non plus le monde paysan. Ils constatent comme tous les Sénégalais une nouvelle mesure qui consiste à appliquer une retenue de 10 FCFA sur chaque kilo d'arachide vendu⁴⁶. Face à ces choix qui portent un coup dur au panier de la ménagère, Abdou Diouf appellera entre 1983 et 1985 à un large consensus à travers une idéologie, celle du « sursaut national », que nous avons déjà abordée dans la première partie.

Par ailleurs, en scrutant de près ces textes, nous avons pu valider une première hypothèse selon laquelle les situations de communication pourraient influencer la longueur du discours. Mais, il faut dire d'emblée qu'il n'y a rien d'étonnant à ce fait. En d'autres termes, il est tout à fait compréhensible, voire évident, par exemple qu'un discours prononcé au cours d'un congrès de l'Union Progressiste Sénégalaise UPS en juillet 1963 soit plus long que tous les autres. C'est un discours qui peut durer en effet plusieurs minutes et aborder des questions diverses, bref, tous les secteurs ou domaines d'action du parti-État⁴⁷, et souvent dans les moindres détails. Nous avons également pu vérifier une deuxième hypothèse. En effet, au-delà de la disproportionnalité des textes du corpus au regard des situations de communication (Cf. : **11.1.- Caractérisation quantitative du corpus**), il s'avère que les discours sont également variables en fonction du locuteur. Pour ce qui est de nos corpus en tout cas, les deux raisons évoquées par beaucoup de chercheurs en analyse du discours se vérifient : la première part du principe selon lequel les discours présidentiels sont souvent écrits par leurs collaborateurs, comme cela

⁴⁶ L'arachide est une culture de rente imposée au Sénégal par le colonisateur depuis 1947 suite à une pénurie d'huile affectant l'économie mondiale dans un contexte d'après-guerre (Pessis, 2013).

⁴⁷ Cette dénomination était en vogue en Afrique postcoloniale. Le parti se confondait avec l'État, c'était l'époque des régimes à parti-unique qui monopolisait l'activité politique. C'était le cas de l'UPS (L'Union Progressiste Sénégalaise), le futur parti socialiste fondé par Senghor.

semble s'illustrer par ceux d'Abdou Diouf. Et le second relève d'un constat général qui fait remarquer que les discours des pères des indépendances comme Senghor, sont souvent longs car ils sont souvent improvisés. Mais, au-delà de ces considérations confirmées par différents chercheurs, nous pouvons soutenir l'idée que la longueur d'un discours reste également sensible aux contextes socio-politiques et d'énonciation. C'est le cas des discours aux congrès du Parti Socialiste ou à la suite de décisions impopulaires pouvant nuire gravement à l'image du Président en l'occurrence le discours du 19 août 1983.

Eu égard à ces considérations, la question de la sincérité des discours des hommes politiques se pose tout naturellement. D'ailleurs, les critiques ne manquent pas de mettre en doute la parole politique comme circonstancielle et qui cherche toujours à s'adapter approximativement aux aspirations des auditoires en présence. Autrement dit, le discours politique est calibré en fonction de l'auditoire comme le soutient Perelman (1958) dans la Nouvelle Rhétorique, théorie reprise et remise au goût du jour par Amossy (2000). Mais, en reprenant la position d'Armony (2006), il n'est pas de notre ressort de juger de la sincérité ou non de tel ou tel locuteur, ce travail incombe à d'autres spécialistes du discours tels que les psychologues, psychanalystes entre autres. En revanche, en nous référant toujours à l'avis de notre auteur (*Ibid.*), ces critiques à l'encontre de la parole politique deviennent des arguments pertinents qui doivent dans une certaine mesure inciter les chercheurs à s'intéresser davantage à l'Analyse du discours politique.

Les apparentes disparités en termes de taille décelées par le calcul des spécificités de nos corpus ne constituent aucunement un vrai obstacle quant à leur exploitation. Autrement dit, avec le logiciel Hyperbase toutes ces questions ont été pensées et prises en compte dans sa conception même. En effet, sans entrer dans les détails techniques hors de notre portée, le logiciel Hyperbase grâce à des calculs de pondération limite de façon drastique les erreurs dues aux écarts de taille qui pourraient biaiser notre travail d'interprétation. Ce faisant, le traitement textométrique permet une exploitation contrôlée et chiffrée des données de chaque texte. Et, nous assurons qu'aucun texte du matériau qui lui est soumis n'est lésé dans ce traitement, quelle que soit sa taille. C'est ce que traduisent les probabilités représentées par P et Q comme on peut le remarquer sur ces tableaux en sus. Elles permettent donc de mesurer l'étendue des textes dans le corpus et par conséquent, elles veillent à ce que les contraintes d'étendues et des parties soient rigoureusement prises en compte.

Pour nous répéter : c'est au nom de la chronologie et de la diachronicité du corpus que nous avons compilé les textes constitutifs de chacun des deux corpus. Autrement dit, nous avons procédé au regroupement des discours prononcés la même année en un seul fichier texte et ceci au sein des corpus respectifs de chacun de nos orateurs. De ce fait, nous avons en plus des bases qui prennent en compte la spécificité individuelle de chaque texte ou discours, établi d'autres bases qui nous permettent d'étudier le discours socialiste de façon diachronique. Autrement dit, ce second type de base permet d'éviter a priori les redondances pour une meilleure lecture des variations discursives au fil de l'évolution chronologique comme cela s'illustre à travers les graphiques suivants :

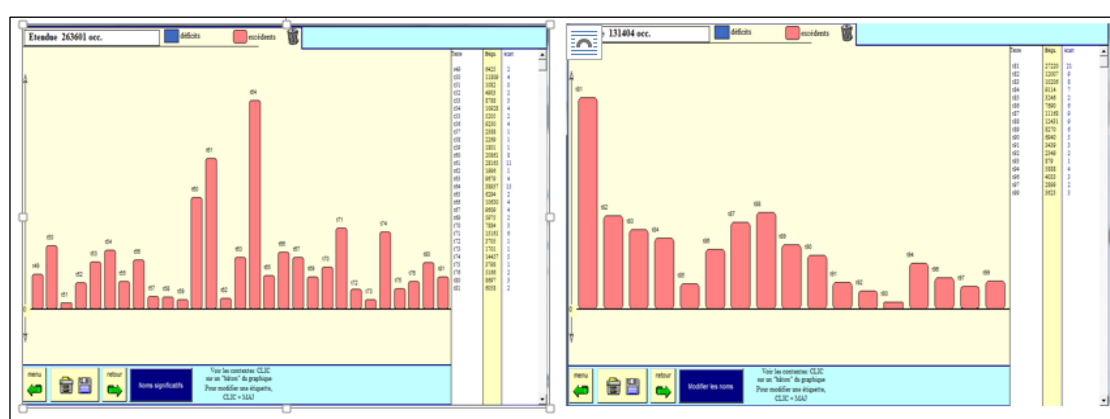


Figure 5: Bases type 2. Histogramme des occurrences des corpus

De par ce graphique distributionnel calculé sur la base du nombre d'occurrences par discours prononcés par an, on note encore une fois les mêmes disparités en termes de taille. Nous prendrons l'exemple du discours de 1951 très court en comparaison avec celui de 1964 chez Senghor. On note également quelques gaps : par exemple il manque dans ce graphique l'année 1968 et les années 1977, 1978 et 1979. Également, on observe sur le graphique de Diouf presque les mêmes disparités entre les textes constitutifs du corpus. Faut-il rappeler que l'objet de notre recherche n'est pas spécifique aux années mais il s'agit plutôt de suivre le discours idéologique des socialistes dans son déploiement au gré du contexte socio-historique.

Conclusion

Dans ce chapitre, il a été question de présenter les orateurs, le corpus et les outils mobilisés pour son analyse. En effet, pour une présentation des orateurs, Senghor et Diouf, sont deux leaders socialistes charismatiques qui ont marqué l'histoire politique du Sénégal. Pour donner une idée de l'intensité de leur relation, il convient de préciser que Senghor a été le père spirituel

de Diouf. Même s'ils ont des trajectoires politiques différentes, mais elles se suivent et se complètent par la force des choses. Diouf sera le continuateur et héritier légitime du pouvoir senghorien au lendemain de sa démission de son poste de Président de la République du Sénégal.

Le corpus qui nous sert de matériel d'étude est constitutif de discours hétérogènes qui procèdent de situations de communication différentes. Mais, il faut rappeler que la constitution de ce corpus n'a pas été tâche facile surtout dans le cadre de l'acquisition de certains discours. Un problème sur lequel bute souvent tout chercheur qui a pour objet d'étude le discours mais que nous avons pu surmonter grâce à notre réseau d'amis. Faut-il y ajouter que l'ouvrage de Bardin (2007) nous a été d'une grande aide dans le choix, souvent difficile, des textes devant constituer notre matériel d'étude.

Dans une dernière partie, nous avons présenté les outils mobilisés dans l'exploration de ce corpus en tenant compte des spécificités d'ordre linguistiques caractéristiques de nos discours. C'est ainsi que nous avons choisi de travailler avec des outils textométriques comme hyperbase et lexico3 et un outil se réclamant de l'analyse de contenu dont tropes. Un outillage auquel nous faisons entrer le programme DiaTag pour répondre à notre besoin de prendre en compte un lexique particulier, qui nous servira, par ailleurs, en partie, d'exemples dans notre démarche d'appréhension de l'ancrage sociolinguistique du discours socialiste.

Conclusion de la première partie

Revisiter l'histoire sociopolitique et culturelle du Sénégal de la période coloniale à l'époque contemporaine, a été pour nous le meilleur moyen d'appréhender le contexte de production et de réception du discours du Parti Socialiste. En effet, il s'agit d'un parti dont l'histoire comme nous l'avons montré dans notre développement reste liée à celle du Sénégal. Cependant, il convient de rappeler que cette première partie n'est pas une lecture d'un bilan exhaustif de tous les événements, encore moins une chronologie détaillée de l'histoire du Sénégal, mais plutôt une tentative de circonscrire l'objet de notre recherche. Et, comme notre recherche porte sur les enjeux de construction d'une Nation au Sénégal, il était légitime que l'on vise large afin de mieux couvrir le discours socialiste au gré de l'évolution de l'histoire sociopolitique et culturelle sénégalaise. Le parti pris dans cette partie est de privilégier les deux sens dans l'approche du contexte d'un point de vue large, d'où le fait de revisiter l'époque coloniale, et d'un point de vue restreint : pour une meilleure appréhension du contexte de production des discours du Parti Socialiste.

Ainsi, par une approche pluridisciplinaire comme le veut notre domaine de recherche - analyse du discours - nous avons pu réfléchir sur les structures socio-politiques et culturelles traditionnelles et leur évolution. En ayant la période coloniale comme repère historique, nous avons proposé une synthèse historique sur l'organisation politique traditionnelle et l'historicité du rapport entre pouvoir et société en nous basant sur les caractéristiques du peuple sénégalais et en prenant comme exemple la société wolof. Ce faisant, notre recherche a permis de montrer une forte prédominance du wolof du point de vue culturel et linguistique comparé aux autres ethnies. Mais, nous relevons tout de même une ressemblance entre les différentes ethnies du Sénégal. Autrement dit, bien que chaque ethnie au Sénégal possède une organisation sociopolitique spécifique, une règle générale les lie toutes comme l'atteste Hesseling (1985) leur organisation sociopolitique qui reste calquée sur les liens de parenté.

En abordant la question de l'unité nationale et du « contrat social sénégalais » tel que défini par O'Brien, nous nous sommes particulièrement intéressé à la question religieuse en insistant sur sa place dans le rapport souvent conflictuel entre État et société. Il s'agit là d'un aspect très important de la réalité sénégalaise à notre avis, car il nous a permis de comprendre que la religion, surtout musulmane avec ses divisions confrériques, exerce une grande influence

sociale et politique, qui participe de la légitimation du pouvoir politique. De ce point de vue, elle reste un socle important dans la rationalisation des rapports entre société et État. Cependant, le glissement très prononcé du religieux dans la sphère de la politique sous forme de partis politiques constitue, pour notre part, une réelle menace à la stabilité et à l'unité nationale du Sénégal. Autrement dit, la politique telle qu'elle se déploie et s'expérimente dans nos sociétés avec ses vices, risquent de compromettre dangereusement, sans excès de pessimisme, le statut et le rôle du religieux au Sénégal. Et de plus, comme la plupart des Sénégalais appartiennent à telle ou telle confrérie, cela peut aboutir à des conflits inter confrériques qui porteraient une grave atteinte à notre unité nationale séculaire.

Nous avons, par ailleurs, insisté sur l'effet limité du colonialisme. En effet, bien que le Sénégal ait été dans un contexte de domination coloniale, on a été étonné que l'influence coloniale était plutôt superficielle. Autrement dit, l'impact du colonialisme sur le socioculturel a été parcellaire et s'est fait beaucoup plus sentir dans les villes côtières qu'à l'intérieur du territoire sénégalais. De surcroît, le contrôle effectif de ces régions n'a été possible que par l'entremise des populations locales sous l'effet de la menace militaire. D'ailleurs, c'est pourquoi le colonisateur n'hésitait pas à solliciter le marabout pour imposer son autorité et se faire respecter sans violence. D'où notre point de vue selon lequel, l'organisation sociopolitique du Sénégal traditionnel s'est renouvelée grâce à la classe maraboutique. En clair, c'est cette classe qui aurait pris de façon symbolique le pouvoir des rois et des chefs traditionnels exilés ou assassinés. Il faut souligner également pendant cette période de domination coloniale, qu'une élite sénégalaise a pu se constituer. Elle a littéralement dépossédé le pouvoir des mains du colonisateur. C'est cette élite qui a pu ouvrir la voie à la jeune génération de l'époque de Lamine Gueye et plus tard de Senghor et ses contemporains.

Dans la deuxième phase de notre analyse, partie coïncidant au deuxième chapitre, nous avons voulu aborder la question de la construction nationale. En effet, la décolonisation ne s'est pas faite de façon autonome, il a fallu passer par plusieurs étapes. De l'empire français à la communauté franco-africaine, il s'est opéré des changements politiques majeurs dans les rapports entre colonisateur et colonisé qui ont abouti tout logiquement à partir de 1960 aux indépendances. Ce chapitre fait suite à un troisième chapitre où nous avons voulu retracer l'itinéraire du parti socialiste de Senghor jusqu'à l'indépendance et au-delà. Le rôle primordial qu'il a joué dans cette période, a été très décisif dans la construction de l'État-nation sénégalais.

Cela a été rendu possible grâce au poids et à la force du Parti Socialiste à braver tous les obstacles qui se sont dressés devant lui durant ce long chemin.

Après une présentation des biographies politiques de nos orateurs dans un quatrième chapitre, nous avons procédé à une brève caractérisation de nos corpus construits autour des discours de Léopold Sédar Senghor et d'Abdou Diouf. Ce sont des corpus construits autour de discours hétérogènes sur le plan de la situation de communication. Une telle démarche est de nature à diversifier leur contenu et les auditoires. Ainsi, ces deux discours sont au total 115 discours dont 61 pour Senghor et 54 pour Abdou Diouf. Nous les avons choisis sur la base de la possibilité d'avoir un maximum d'éléments linguistiques faisant référence à l'idéologie du parti au sens large. En revanche, nous faisons, ici, l'économie de leur intégration dans la base, car elle fera l'objet d'une section dans la troisième partie de cette thèse.

Au demeurant, nous pouvons retenir que même si la colonisation a bouleversé les codes et les valeurs traditionnelles au Sénégal de façon générale, il reste que la tradition s'est renouvelée grâce au modèle islamo-wolof. Les rois et les chefs traditionnels ont symboliquement légué le pouvoir aux religieux qui se sont substitués littéralement au rôle de chef coutumier, politique et de guide au plan spirituel. La langue wolof a, par ailleurs, été à la base d'une cohésion sociale forte renforcée par le métissage interethnique dont les origines remontent à plusieurs siècles. La plupart des Sénégalais s'identifient souvent comme des Wolofs et cela a comme conséquence de taire un certain sentiment d'identité ethnique.

Deuxième partie

Cadre méthodologique et théorique de la recherche

Introduction de la deuxième partie

Avant d'aborder cette deuxième partie de notre travail, il s'avère important de préciser que le cadre méthodologique et théorique que nous présentons ici ne l'est qu'à titre indicatif. Toutefois la mise en place de ces référents théorique et méthodologique est nécessaire en prélude à l'étude en profondeur de notre corpus dans toute sa richesse et sa diversité. Il s'agit plus concrètement pour nous de donner une orientation générale des outils méthodologiques que nous mettons en œuvre pour une meilleure exploration de notre corpus dans la troisième partie de cette thèse.

Par ailleurs, comme nous situons notre travail dans le champ de l'Analyse de Données Textuelles (ADT) assistée par ordinateur, nous nous laisserons guider par les saillances du corpus afin de mobiliser un appareillage théorique solide pour l'abord du discours socialiste dans sa version sénégalaise. D'où la dimension heuristique de notre travail de recherche et l'intérêt même de l'analyse textométrique tout en ayant conscience, l'impossibilité de traiter un corpus de façon exhaustive car, apprend-on, le corpus lui-même est subdivisé en divers sous-corpus. D'où la nécessité de prendre en considération tous ces aspects et d'orienter nos objectifs de recherche en fonction des finalités de notre problématique.

La répétition étant pédagogique, l'Analyse du discours est une discipline relativement récente. Elle est née à la croisée de plusieurs autres disciplines issues des Sciences humaines et sociales. Nous précisons que, dans cette partie, nous aborderons plusieurs questions relatives d'abord à son objet d'analyse qui a suscité de vifs débats depuis son avènement, et qui continuent de poser des problèmes à plusieurs écoles de pensées. D'ailleurs, comme le renseigne son histoire, l'Analyse du discours, champ de recherche qui s'est construit progressivement, résulte de la conjugaison de plusieurs événements marquants de l'histoire de la pensée. C'est dans ce cadre que Dominique Maingueneau lors de sa communication intitulée *L'Analyse du discours, hier et aujourd'hui : quelques réflexions* au colloque organisé par le réseau DITECO en 2015, souligne pour ce qui est l'essence de l'Analyse du discours à la française, à la différence des autres disciplines en Sciences humaines et sociales, il s'avère impossible de ramener sa naissance à un fondateur unique ; mais il s'agit plutôt d'inspireurs issus d'autres disciplines telles que la Philosophie, la Cognitive, la Psychanalyse, entre autres.

Ce qui revient à admettre que l'Analyse du discours à la française est une inspiration de différentes disciplines. Mais, il faut juste souligner que l'objet de sa recherche, dont le discours, intéresse de nombreuses disciplines du fait de sa nature complexe faisant de lui un objet difficile à appréhender. C'est pourquoi, dans cette partie, nous essayerons de revenir sur la genèse de notre discipline en insistant sur son objet d'analyse le « discours ». Cette partie ambitionne également de réfléchir sur la notion de corpus qui continue de préoccuper la communauté des chercheurs en Sciences humaines et sociales. C'est ainsi que nous proposons de revisiter les nouvelles tendances dont il est l'objet. Nous aborderons en second lieu la question des stratégies discursives qui concourent à la construction de l'orateur, à savoir l'argumentation et l'énonciation.

Enfin, nous discuterons en dernier mouvement de la place qu'occupe la textométrie dans notre travail de recherche et les attentes que cette méthode nourrit auprès des chercheurs en Analyse Textuelle assistée par ordinateur dans leur démarche d'appréhension de cet objet complexe qu'est le discours.

Chapitre 5 : Le champ de recherche Analyse du discours : genèse et évolution

Introduction

L'Analyse du discours, discipline née dans les années 1970 et dont l'objet d'étude reste le « discours », doit être comprise si l'on en croit Sarfati (1997) comme le résultat d'une évolution de la Linguistique ayant donné naissance aux Sciences du langage. Elle entretient ainsi des liens étroits et très complexes avec la Linguistique et côtoie d'autres disciplines issues des Sciences humaines et sociales comme la Sociologie, l'Histoire, la Communication entre autres. Ce qui fait penser selon notre auteur (*Ibid.*), à la notion de « bricolage » conçu par Lévi-Strauss pour caractériser le mode de fonctionnement des disciplines comme la nôtre. C'est ce qui rend en même temps difficile de donner une définition précise de ce domaine de recherche. Mais, il reste clair que les travaux en Analyse du Discours (AD) partent toutes sur une même base comme le souligne Grawitz (1990 : 345) quand il reconnaît que toutes les recherches dans ce domaine :

(...) partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes. Or un texte est un mode d'organisation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit. Considérer la structure d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours.

À la lumière de ce point de vue de Grawitz (*Ibid.*), il nous semble utile de faire un détour historique afin de mieux appréhender la problématique qu'a toujours suscitée cette notion de discours, gage d'une meilleure caractérisation de notre discipline Analyse du discours. C'est dans ce sens que nous proposons de circonscrire dans ce chapitre les contours de notre domaine de recherche en partant de son objet d'étude avant d'aborder en dernier lieu la question du corpus à savoir son évolution et les nouvelles tendances dans sa conception.

V.1. Le discours, une vieille problématique !

Le discours est une notion complexe qui a toujours fait l'objet d'études dans les Sciences du langage. Et pourtant, cette notion de discours telle qu'on la conçoit aujourd'hui n'avait pas été suffisamment théorisée dans la Linguistique structurale qui a accordé une attention

singulière à la langue en tant que système de signes.

Sans doute faut-il préciser que, Charles Bally propose en 1909 son traité de Stylistique une étude qui peut être considérée comme pionnière dans la recherche d'une « triangulation » entre le sujet parlant, son discours et le contexte.

En plus, entres autres études, la publication n° 8 de la revue Communication peut être retenue comme un évènement marquant l'avènement de l'Analyse du discours. En effet, cette publication participe d'un mouvement général qui, plus tard, donne naissance à l'Analyse du Discours (AD). Et ce terme que nous devons à Zellig Sabetai Harris (1909-1992), apparaît pour la première fois en 1952 dans un texte publié par Harris lui-même intitulé en anglais *Discourse analysis* (en français analyse du discours) dans la revue américaine Language (Vol. 28 : 1-30). Dans ce texte, Harris traite de la question de l'application des **méthodes de la linguistique distributionnelle** américaine à l'unité transphrastique ou texte. Le terme « analyse » chez Harris, faut-il le souligner, est réduit à son sens épistémologique, c'est-à-dire la décomposition.

Selon Maingueneau (2014), l'intention de Harris était d'analyser la structure d'un texte sur la base de la récurrence de certains de ses éléments, plus particulièrement les pronoms et certains groupes de mots. Il visait également la possibilité de mettre en relation les régularités textuelles en corrélation avec des phénomènes d'ordre social. La théorie harrissienne, quoique novatrice, sommes-nous tenté de dire, était sans doute très éloignée des problématiques du discours selon Maingueneau (*Ibid.*). Pour ce dernier, elle ressemblait à bien des égards à celle du structuralisme littéraire français des années 1960, qui voulait que l'on commence par une analyse immanente du texte puis la mettre en relation à une réalité sociohistorique. De surcroît, Harris écarte dans son texte, comme le souligne Mazière, la « question du sujet et rejette la question du sens hors de la linguistique » (2016 : 27).

À la lumière de toutes ces réserves, nous nous accorderons avec Maingueneau (2014) que la théorie harrissienne est loin d'être l'acte fondateur de la discipline Analyse du discours comme on pourrait le penser. Celui-ci est donc le résultat d'un long processus comme nous allons le voir dans le prochain mouvement. À partir de 1957, le distributionnalisme américain emprunte une toute autre orientation. En effet, Chomsky affirme la suprématie de la Syntaxe par rapport à la Linguistique du mot chez Saussure. Ainsi, l'auteur jette les bases d'une

grammaire générative et transformationnelle. La langue chez ce dernier n'est pas un ensemble de signes mais plutôt un ensemble de phrases. De ce fait, ce qui est important à relever ici c'est la performance du locuteur c'est-à-dire l'usage effectif dont il fait de la langue. Par conséquent, la situation d'énonciation, le sujet parlant ne sont pas pris en compte mais relégués au second plan. Au demeurant, la théorie chomskyenne opposant la compétence à la performance semble souffrir également des mêmes manquements propres au Structuralisme linguistique qui accorde une place importante à la forme. En effet, la compétence chez Chomsky renvoie à l'ensemble des connaissances de la langue que possède un locuteur-auditeur idéal au sein d'une communauté linguistique totalement homogène et la performance désigne quant à elle l'usage effectif de la langue qu'un allocutaire en fait dans des situations concrètes.

Mais, de l'avis de Bourdieu une telle approche relèverait d'une certaine naïveté, car selon lui le langage n'est ni homogène ni autonome, en d'autres termes, à la place de la notion de communauté linguistique, il propose l'expression « l'illusion d'un communisme linguistique » (2001 : 12). Le structuralisme, courant de pensée en vogue au 18^{ème} Siècle, est dominé par des insuffisances car ne prenant pas en compte le contexte socio-historique des phrases analysées. C'est pourquoi, Bourdieu pense que « l'échange linguistique n'est pas une simple opération intellectuelle d'encodage et de décodage de messages grammaticalement corrects. » (*Ibid.* : 17). Abondant dans le même sens, Maingueneau dans son ouvrage intitulé *Genèse du discours* ne manque pas de souligner également que :

L'identité d'un discours ne se réduit pas non seulement au lexique ou proposition, qu'elle dépend en fait d'une cohérence globale qui intègre de multiples dimensions textuelles, mais les analyses qu'on lui propose ne s'occupent guère de cela. Or, il nous semble que ce désintérêt n'est pas dommageable aux seuls sémioticiens, il interdit aussi d'interpréter le statut historique des discours » (1984 : 7-8).

Cependant, au-delà de toutes ces considérations, c'est dans le prolongement de ce courant de pensée que la Linguistique propose une analyse qui dépasse l'unité phrastique (phrase) en articulant d'une part le linguistique à l'extralinguistique et d'autre part le phrastique au transphrastique. Sans doute est-il important de préciser que si cette limite était d'ordre épistémologique dans le fonctionnalisme européen, elle était plutôt empirique dans le distributionalisme américain. De ce point de vue, on peut distinguer deux approches dans l'Analyse du discours : l'une dite de tradition anglo-saxonne et l'autre française qui se développe autour de Michel Pêcheux en France. Ainsi, l'analyse du discours se scinde d'emblée

en trois grandes tendances : la tendance anglo-saxonne avec la théorie des actes de langage (John L. Austin et John Searle) ; la tendance allemande, plutôt théorique (Théorie de l'agir communicationnel de Jürgen Habermas, 1981/1987) et la tendance française marquée par l'approche linguistique, qui reste foncièrement articulée au marxisme et à la psychanalyse. Toutefois, faut-il souligner que les frontières datant de cette époque ont perdu de leur pertinence. De ce point de vue, nous nous permettons de préciser que notre présente réflexion sera plutôt orientée vers la tendance française, celle consacrée en 1969 par Langages n° 13, qui a fait beaucoup de chemin depuis.

V.1.1. L'école française d'analyse du discours et l'émergence de l'AD (1960-1970)

C'est en France que l'Analyse du discours s'est constituée en tant que domaine de recherche sur la base de théories et méthodes spécifiques, mais qui reste toujours foncièrement influencée par le structuralisme comme le laisse entendre Maingueneau (2014). Il suffit de revisiter l'histoire de cette discipline pour s'apercevoir de l'influence que le Structuralisme exerce encore sur la Linguistique. En effet, c'est avec la publication d'un numéro spécial entièrement consacré à l'Analyse du discours sous la direction de Jean Dubois dans le sillage des mouvements de mai 68 (moment discursif particulier), que la recherche sur le discours politique prend date en France.

Dans son travail sur le vocabulaire social et politique à la fin du XIX^{ème} siècle dans le cadre de sa thèse, Dubois y esquissait déjà la perspective qu'allait emprunter plus tard l'Analyse du discours à la française. L'Analyse du discours se consacre dès lors à l'étude des textes de tous genres par le biais des outils empruntés à la linguistique pour une meilleure appréhension des relations existantes entre productions verbales et situations sociohistoriques où ils sont produits (Maingueneau, 2014). C'est au cours de cette même période que deux ouvrages ont été également publiés. Le premier de Michel Pêcheux s'intitule *Analyse automatique du discours* (1969) et le second de Foucault, intitulé *l'Archéologie du savoir* (1969, 2008). À ce titre, un détail, mais pas des moindres, nous vient à l'esprit et il serait important de le préciser. En effet, Michel Pêcheux n'est pas linguiste mais un philosophe marxiste, spécialiste de l'histoire des Sciences humaines. Et, par conséquent, sa perspective, qui est toute autre, s'ancre dans une sorte de psychanalyste du discours dont le projet consiste à comprendre et à expliquer

la part d'idéologie dans le tissage textuel. Fortement influencé par le marxisme, par la théorie althusserienne et la psychanalyse lacanienne, Pêcheux s'appuie sur cette « triade » pour mettre en pratique son projet.

Le deuxième ouvrage, celui de Michel Foucault, a eu un impact plutôt indirect ; car là où ses prédécesseurs comme Pêcheux et Dubois s'appuient sur la linguistique, Foucault affirme que le discours n'a pas de relation directe avec la langue et de ce fait, il n'est guère un **concept linguistique**. Chez Foucault, le discours est plutôt évènement et production, spontanéité et autonomie. En d'autres termes, le discours est autonome par rapport aux catégories de langue et de structure. Dans le sillage de Foucault, Bilba (2014) soutient que le discours est une production d'objets, de modalités d'énonciation (des sujets), des concepts et des stratégies théoriques (2014 : 530). C'est pourquoi, cet auteur assimile le discours à la production du savoir. C'est sur la base de ces éléments que Bilba (*Ibid.*) affirme que Foucault en analysant le discours, l'isole de ses deux instances de formalisation et d'interprétation.

L'archéologie se veut une simple description, car elle refuse d'anticiper toute production future d'énoncés et de les insérer dans une totalité. L'archéologie doit répondre à la question « comment se fait-il que tel énoncé soit apparu et nul autre à sa place ? (Foucault, 1994 : 706 ; cité par Bilba, 2014 : 530).

De tout ce qui précède, on pourrait inférer que les présupposés théoriques sur lesquels s'appuyait jusque-là l'analyse des textes sont fortement remis en question, notamment en France (Maingueneau, 2014). C'est le début de la formation d'une école française de l'Analyse du discours où le mot « analyse » ne signifie plus seulement étude mais également psychanalyse du discours sur un corpus exclusivement constitué de discours politiques. C'est ce qui nous amène à nous pencher sur la question du discours. Une notion très difficile à cerner du fait de sa nature complexe.

V.1.2. Le discours, un objet d'analyse

La nature complexe du discours tirerait sa source, nous semble-t-il, de la variété de des acceptions allant des plus restrictives aux plus larges, et partant, il en est de même de son corrélat « analyse du discours » selon Maingueneau (1984). Si les uns l'assimilent au « texte », d'autres par contre l'envisagent comme un « énoncé ». D'où une sorte de série d'opposition classique relevée par Maingueneau lui-même. En nous inspirant de son modèle d'approche,

nous allons dans ce qui suit, essayer d'étudier le discours pour une meilleure appréhension de ce concept.

Discours / phrase : le discours est une unité linguistique constitutive d'une succession de phrases. C'est dans ce cadre qu'Harris parle d'analyse du discours ou grammaire du discours. Mais, si l'on en croit Maingueneau et Charaudeau (2002), on préfère parler aujourd'hui de linguistique textuelle.

Discours / langue : la langue conçue comme un système de valeurs virtuelles ou encore comme un système partagé par les membres d'une communauté linguistique, s'oppose de ce fait au discours. Le discours étant l'usage de la langue dans un contexte particulier, filtre ces valeurs et peut en susciter de nouvelles.

Discours / texte : le discours est l'inclusion du texte dans son contexte (Adam, 1999 : 39). Le contexte étant bien entendu l'ensemble des conditions de production et de réception selon Adam (1999 : 39). Un auteur comme Viprey (2005) apporte des éclaircissements de taille pour différencier ces deux entités souvent objets de confusion. Selon lui, le discours reste un « acte socio-affectif » alors que le texte est un « artefact », un « phénomène d'origine humaine » répète Mayaffre (2007) qui fait exister le discours et lui confère une certaine valeur. Revenant sur le schéma d'Adam (1999 : 23) repris par Paveau et Sarfati (2003 : 186), Viprey (2005) signale que ces auteurs ont omis de faire mention de la rectification que l'auteur lui-même, en l'occurrence Adam (2006), a dû apporter à son schéma jugé cependant réducteur du texte, en voulant le soustraire au contexte. Ainsi, Viprey (2005) se propose tout simplement montrer la complexité de la relation entre texte et discours. Pour lui donc, décontextualiser le texte, c'est réduire le discours. Or, le texte transcende le discours. Selon lui, le texte prête au discours de la valeur ajoutée, en allusion à l'œuvre les *Mémoires d'Outre-tombe* de Chateaubriand (1997), qui ne sont rien d'autres qu'une inspiration d'autres textes de discours antérieurs auxquels il ajoute sa propre plume, c'est-à-dire son « propre appareil de scénographie » (*Ibid.* : 59). La référence à cette œuvre lui permet de faire remarquer que l'interdiscours et les remaniements de forme ou de contenu, l'intertextualité sont autant d'éléments constitués de ce qu'il est convenu d'appeler mémoire discursive.

Le discours diffère de l'énoncé : un auteur comme Guespin oppose le discours à l'énoncé qu'il définit comme « [...] la suite des phrases émises entre deux blancs sémantiques, deux

arrêts de la communication [...] ». La thèse fondamentale que tente de soutenir cet auteur est que tout énoncé en soi n'est pas un discours. Ainsi, selon ce dernier « le discours, c'est l'énoncé considéré du point de vue du mécanisme discursif qui le conditionne. » (Guespin, 1971 : 10). C'est ce paradigme qui a servi à imprimer une orientation spécifique à l'Analyse du discours en France (Maingueneau et Charaudeau, 2002). Cette approche du discours n'est pas très loin de l'idée de formation discursive qu'évoque Foucault dans son ouvrage intitulé *l'Archéologie du savoir*. Pour Foucault donc, le discours s'intègre dans une visée, qui le définit comme un ensemble d'énoncés soumis à une « régularité », et à une « dispersion » (Foucault, 1969 : 153). Mais, sa conception de formation discursive ignore la « mise en place finale du texte » selon Charaudeau et Maingueneau dans *Dictionnaire d'Analyse du Discours* (2002). Un auteur comme Jean-Michel Adam considère que « le discours est l'inclusion du texte dans un contexte » (Adam, 1999 : 39). En d'autres termes, la formation discursive ne peut pas être dissociée selon Charaudeau et Maingueneau, de l'étude des marques linguistiques et de l'organisation textuelle (Charaudeau et Maingueneau, 2002).

De tout ce qui précède, il est urgent cependant d'émettre avec Maingueneau quelques réserves :

- **La dimension transphrastique du discours** : ceci revient à dire que le discours n'est pas pour un agencement de mots ou d'une simple succession de phrases mais plutôt il nécessite une certaine structuration.
- **Le discours est toujours orienté** : l'orientation du discours est une dimension essentielle qui participe de l'identité même du discours, de sa nature intrinsèque. Le discours est conçu selon une visée précise du locuteur mais parce qu'il se développe dans le temps selon nos auteurs (*Ibid.*). Bien que conçu pour une fin, le discours est cependant instable en ce sens qu'il peut dévier en cours de route d'où le malentendu, la digression entre autres.
- **Le discours comme action** : *Quand dire c'est faire*, ce titre de l'ouvrage du philosophe du langage J. L. Austin (1962) semble conférer à la parole un certain pouvoir doué d'action sur autrui. Après lui, nous pouvons citer J. R. Searle (1969) qui montre que toute énonciation est un acte visant à modifier une situation (Maingueneau, 2014 : 20). De ce point de vue, le discours ne sert pas seulement à représenter le monde, ce qui

entre aux enjeux de la Rhétorique qui a toujours insisté sur les pouvoirs de la parole.

- **Le discours s'inscrit dans une interaction** : le discours est une interactivité qui met en situation d'échange deux ou plusieurs partenaires. L'échange oral en est la parfaite illustration. C'est un moment au cours duquel les locuteurs échangent sur une question (ou sujet) de façon coordonnée. Cependant, il serait très réducteur de vouloir résumer l'interactivité à la seule conversation, dans la mesure où il existe d'autres situations qui a priori ne semblent guère interactives : c'est le cas du conférencier ou de l'écrit comme le fait remarquer Maingueneau (*Ibid.*). L'interaction est une activité constitutive du discours quelle que soit la situation dans laquelle on se retrouve, comme le souligne Benveniste « dès qu'il (l'énonciateur) se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui (...), postule un allocutaire (...). Ce qui, en général, caractérise l'énonciation est l'accentuation de la relation discursive au partenaire, que celui-ci soit réel ou imaginé, individuel ou collectif » (Benveniste, 1970 : 14). C'est pourquoi Maingueneau insiste sur le fait que,

Toute énonciation même produite sans la présence d'un destinataire, est en fait prise dans une interactivité constitutive, elle est un échange, explicite ou implicite, avec d'autres locuteurs, virtuels ou réels, elle suppose toujours la présence d'une autre instance d'énonciation (Maingueneau, 2002 : 188).

- **Le discours relève du contexte** : le contexte ne doit pas être envisagé comme un simple cadre voire un simple décor dans la mesure où, hors contexte, l'énoncé perd tout son sens, pour reprendre Maingueneau (2014). Selon toujours notre auteur, en philosophie du langage, les expressions indexicales comme je, tu, hier, là-bas ...) sont par nature sémantiquement incomplètes. Elles n'ont de référents que par le biais de l'énonciation où elles s'emploient. Par conséquent, le sens est foncièrement dépendant du contexte.
- **Le discours est pris en charge par un sujet** : le discours est toujours énoncé par un sujet que l'on identifie sous le JE. Ce JE se pose comme source de repérage, temporels et spatiaux (latin hic et nunc ou Je-ici-maintenant). Il permet d'appréhender l'attitude que le sujet adopte selon ce qu'il dit et selon son destinataire, et illustre le phénomène de modalisation. Et, selon toujours Maingueneau, les exemples ne manquent pas pour souligner cet aspect de prise en charge du discours par le locuteur. Un discours peut être une simple description voire une vérité, du moins pour l'énonciateur, par exemple

: « Il neige ! ». Mais, l'énonciateur peut moduler son propos en soulignant, par exemple, le caractère fébrile de son adhésion à un tel évènement (« Il semble neiger »), ou se décharger complètement de cette observation en l'attribuant à la météo : (« Selon la météo, il va neiger cet après-midi »). Mais, comme le souligne Maingueneau dans le cadre d'une analyse du discours, l'énonciateur reste le « point d'origine souverain de « sa parole » (2014 : 22)

- **Le discours est soumis à des normes** : le langage humain à l'instar de tout comportement social repose sur des normes. Nous donnerons juste l'exemple des discours institués où le destinataire nourrit déjà des attentes chez les sujets impliqués dans l'activité verbale. Ce qui revient à dire que les genres de discours sont des ensembles de normes particulières et spécifiques. C'est pourquoi, comme le fait remarquer Maingueneau, tout locuteur cherche toujours à asseoir la légitimité de son discours en s'arrogeant le droit de se présenter tel qu'il se présente.
- **Le discours et la notion d'interdiscours** : le discours reste intrinsèquement lié à d'autres discours selon l'avis de Maingueneau (*Ibid.*). C'est ce qu'il tente de souligner quand il affirme que pour interpréter un quelconque énoncé, il faut toujours le mettre en rapport avec d'autres énoncés, sur lesquels il s'appuie de façon consciente ou pas. À ce propos, Maingueneau (1984 : 25), en parlant de présence de l'autre dans le discours, distingue deux modes de présence : l'hétérogénéité montrée/ l'hétérogénéité constitutive. La première se manifeste à travers des marques linguistiques ou graphiques pour souligner l'altérité (exemple : discours rapporté mis entre guillemets) et la seconde est sournoise et ne montre aucune marque du moins qui soit visible. D'où le caractère dialogique du discours ou de tout énoncé. Ce qui nous invite à penser et à soutenir la thèse selon laquelle il n'existe pas de discours sans référence à un autre.

À la lumière de cette synthèse qui s'appuie exclusivement sur les travaux de Maingueneau, il apparaît que le discours reste un tout difficile à analyser si nous tenons compte de tous les éléments qui concourent à sa réalité et à sa matérialité. Par conséquent, il est utile de circonscrire dans le cadre de cette thèse notre champ d'investigation qui reste le texte. Cela ne signifie guère que nous récusons l'importance des autres aspects de l'énonciation, à savoir la gestuelle ou le canal ou encore le support.

V.2. Le corpus en Analyse du discours, définition et tendances

Avant d'aller plus loin dans cette réflexion autour du corpus et des nouvelles tendances dont il fait l'objet aujourd'hui, il serait utile de lui donner une définition. Mais, en voulant s'y atteler, on réalise dans la foulée qu'on s'engouffre dans une route sinueuse parsemée d'embûches. Autrement dit, le corpus comme le note Mayaffre (2005), au-delà de sa « singularité », est loin de faire l'unanimité autour d'une même définition. À ce titre, on ne peut que proposer cette définition de Sinclair (1996) car, selon les termes de Lacour (2007), elle est plus souple. Il apparaît ainsi que la définition de Sinclair ne réduit pas le corpus aux textes, mais elle tend à l'étendre davantage. « A corpus is a collection of pieces of language text in electronic form, selected according to external criteria to represent, as far as possible, a language or language variety as a source of data for linguistic research » (1996)⁴⁸.

Malgré l'ambiguïté dans ses définitions, la notion de corpus connaît de nos jours, surtout en France, un succès croissant (Williams, 2006). D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que nombre de colloques sont organisés un peu partout en France, autour de cette thématique, pour mieux l'appréhender. Ainsi, dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales (SHS), il est apprivoisé et soumis aux exigences de la discipline où il est appliqué, note Mayaffre (2005). C'est pourquoi, il y a de nos jours un fort risque de voir la notion de corpus « galvaudée » :

Le corpus — la notion et l'objet — risque d'être victime aujourd'hui en France de son succès. Plus une discipline, plus un comité scientifique, plus un chercheur qui n'y fasse référence ; plus un linguiste, surtout, qui ne le manipule, le caresse ou le maltraite. (Ibid. : 5)

De cet avis de Mayaffre, il se pose sans doute un vrai problème d'ordre épistémologique suscité par la diversité des disciplines qui l'appréhendent suivant leurs méthodes, leurs outils et leurs objectifs. Ainsi, devant la difficulté d'arriver à l'unicité d'une définition autour de la notion de corpus, Mayaffre (*Ibid.*) a tenté de classer ce dernier en trois grandes catégories. À ce titre, nous pouvons citer :

- Un premier type dont les **corpus lexicographiques** : ce sont de grands ensembles de mots recueillis pour être soumis dans un traitement automatique de la langue (TAL).

⁴⁸ Traduction de l'anglais vers le français : « une collection de données langagières sélectionnées et organisées selon des critères linguistiques explicites pour servir d'échantillon du langage »

- Le deuxième type est celui des **corpus phrastiques**, c'est un corpus créé par les grammairiens pour attester ou non des hypothèses linguistiques. Ce corpus, soulignons-le, est exclu de la linguistique de corpus pour manque d'authenticité.
- Et enfin, les **corpus textuels** ; c'est un ensemble de données attestées. Il ne tient compte ni de la représentativité ni de l'exhaustivité des textes, mais il prend tout de même les textes dans leur ensemble et ne se contente pas d'extraits échantillonnés.

Fort de ces considérations, nous inscrivons notre matériau d'observation dans cette dernière catégorie, puisqu'il est constitué de discours hétérogènes en termes de situation de communication, recueillis dans leur intégralité sous forme textuelle. De ce fait, on peut soutenir l'idée que le texte est l'unité minimale du corpus où se tisse le sens. Comme nous l'avons déjà précisé auparavant, notre démarche de collecte des discours de nos orateurs ne s'inscrit nullement dans une optique de représentativité ou d'exhaustivité. Toutefois, nous avons veillé à ce que les textes de nos corpus puissent recouvrir les périodes considérées, puis échelonnés dans un ordre chronologique pour une meilleure analyse de la diachronicité du discours socialiste.

Il importe de préciser cependant, que le corpus n'est pas un simple recueil de textes, ce serait même naïf de le penser. Cela revient à admettre que le corpus est toujours construit. Il faut entendre par-là que notre recueil de données est établi en fonction d'un certain nombre de questions et d'hypothèses de recherche, qui rendent même possible notre analyse. C'est pourquoi, comme le soulignent Charaudeau et Maingueneau (2002 : 150) : « le corpus est déjà un point de vue sur les données discursives », mieux encore un Mayaffre (2002) le confond à un « objet heuristique ». Il s'agit là d'un point essentiel que nous souhaitons relever et que nous assumons pleinement.

Par ailleurs, le corpus reste un élément essentiel à l'analyse du discours. Autrement dit, il est à cette discipline ce que l'eau est à la vie, si la comparaison est permise. En effet, il permet de faire, comme le soulignent nos auteures Alice Krieg-Planque et Simone Bonnafous (2013 : 223-238) : « l'étude à l'aide de catégories issues de la linguistique et de l'analyse du discours pour répondre à des questionnements qui ne peuvent par ailleurs être formulées que dans la pluridisciplinarité ». En remontant la courbe de son histoire, on s'aperçoit que la notion de corpus a toujours suscité de vifs débats dans le domaine des Sciences du langage et de façon

plus générale dans celui des Sciences humaines et sociales et ce depuis ses débuts, c'est-à-dire à la fin des années 1970 (Guilhaumou, 2002).

Depuis lors et jusqu'à ce jour, on est loin de trouver une seule définition autour de laquelle tout chercheur se référerait pour justifier son corpus (Charaudeau, 2009). De surcroît, de cette définition d'usage devenue classique en tant qu'« un ensemble déterminé de textes sur lesquels on applique une méthode définie » (Dubois, 1969), la notion de corpus ne cesse d'évoluer (corpus ouvert/fermé, notions d'homogénéité et d'hétérogénéité, le corpus réflexif) (Mayaffre, 2002). Cette difficulté à trouver un consensus autour de cette notion témoigne justement de « sa complexité et son potentiel heuristique » comme le font remarquer Nathalie Garric et Julien Longhi (2012).

De son histoire récente, nous pouvons citer comme moments-repères, les travaux pionniers de Régine Robin (1973) et ceux développés au Laboratoire de lexicologie politique de Saint-Cloud dirigé par Maurice Tournier. Les premiers corpus analysés ont été des textes politiques et des textes fondateurs où l'idéologie constituait, exclusivement d'ailleurs, l'objet d'étude (Mazière, 2005). Alors, les techniques de segmentation s'appliquaient sur un ensemble de textes choisis, si l'on en croit l'auteure pour signifier par « contraste politique », par « contraste de genre », par « contraste diachronique ». Cette technique, poursuit-elle, est rendue possible grâce à la neutralisation du contenu ou le thème. Ce qui n'est pas sans conséquences. On observe en effet une double rupture d'abord au niveau du texte et au niveau du contenu lui-même. Un problème auquel l'idée de « conditions de production » stables et homogènes semble apporter une réponse en servant de contextes où on puise les éléments du corpus (Guilhaumou, 2002). L'Analyse de discours de ce point de vue semble prendre la forme d'une approche sociolinguistique selon l'avis de Guilhaumou (*Ibid.*). Pour lui, tout semble se réduire à une sorte de correspondances, de covariance entre des structures linguistiques et des modèles sociaux.

La première configuration selon Guilhaumou (2002) découle de la traduction du texte de Harris intitulé *Discourse Analysis* publié dans la revue *Langages* 13 (1969) à l'initiative de Jean Dubois, qui, aussitôt réduit l'analyse aux énoncés. Autrement dit, cette première méthode inspirée de Harris consiste à segmenter le texte et à travailler sur des classes de propositions construites par l'analyste autour de « mots-pivots » sélectionnés pour leur pertinence historique. On peut citer à titre d'exemple, l'Analyse du discours à entrée lexicale d'Émilie Née (2012)

autour du mot pivot « insécurité ». Dubois pour sa part retiendra les méthodes du distributionnalisme à travers ce qu'il est convenu d'appeler « Méthodologie de l'analyse lexicologique ». Se référant à Kuentz (1977), Guilhaumou (2002) relève une certaine naïveté chez le linguiste en voulant extraire à travers des phrases du discours des exemples sans pour autant prendre en compte toute la problématique liée à cette extraction.

Toutes ces approches nous incitent à nous poser la question de savoir s'il existe un bon corpus. Évidemment, c'est une question embarrassante dans la mesure où, comme le rappellent les auteurs Charaudeau et Maingueneau (2002), l'Analyse du discours est appréhendée selon différentes approches car chaque chercheur applique son analyse selon sa vision qui reste influencée par sa propre discipline. De ce fait, on peut convenir avec Simone Bonnafous et Alice Krieg-Planque (2013) qu'il n'existe pas de bon corpus, car tout dépend de sa cohérence ou non et sa capacité à apporter des réponses à notre problématique et à nos hypothèses. Ce qui revient à dire qu'aucun corpus n'est mauvais en soi, l'essentiel est qu'il puisse nous donner les éléments dont on a besoin pour répondre à nos hypothèses et à notre problématique, pour répéter l'avis de nos auteures. Toutefois, le corpus est soumis à quelques critères de base qui justifient sa constitution : ce sont les critères d'homogénéité, de contrastivité et de représentativité ; des critères qui sont aujourd'hui remis en question parfois.

V.2.1. De la représentativité du corpus

Aujourd'hui, plusieurs problèmes se posent quant à la représentativité d'un corpus. À ce titre, nous pouvons nous poser la question de savoir sur quoi peut-on s'appuyer pour juger de la représentativité d'un corpus ? La question semble complexe et invite naturellement à la réflexion, car après tout que veut dire représentativité ?

En effet, des auteurs ont déjà essayé d'apporter quelques réponses à cette question, c'est le cas de Leech (2006) et de Sinclair même s'ils ne partagent pas les mêmes méthodes d'approche de corpus. Seulement une chose reste claire : tous les deux reconnaissent la représentativité comme relevant juste d'une question de scientificité. Autrement dit, tout est question de fiabilité des résultats, de leur possibilité d'être exploités et généralisés à l'ensemble du langage. Leech (*Ibid.*), dans la poursuite de sa réflexion, va même jusqu'à insister sur l'importance de la représentativité pour un corpus. Pour lui sans représentativité, tout ce qu'on

peut trouver comme vrai, n'est vrai que pour ce corpus⁴⁹ car, conclut-il, il s'agit d'une vérité qu'on ne peut pas généraliser.

Cependant, il ne faut pas écarter dans ce débat, cette réflexion à laquelle un auteur comme Chomsky nous invite. Pour lui, la représentativité n'est qu'illusion. En termes plus simples, le corpus méconnaît la représentativité quelle que soit sa taille, fût-il plus grand que le Bank of English, le American National Corpus ou le British National Corpus (BNC) selon toujours notre auteur. En ouvrant une petite parenthèse, cette position chomskyenne semble lancer un défi à la dimension réflexive du corpus que développe un auteur comme Mayaffre (2002) dans ses nombreux travaux sur la question qui oriente vers la constitution de corpus plus grands. Nous y reviendrons de façon plus ample dans la suite de cette réflexion. En se faisant l'écho du fond de sa pensée, Chomsky considère le corpus comme un échantillon du langage, et par conséquent insuffisant en soi pour représenter tout le langage. Chomsky fonde en effet sa critique essentiellement sur la notion d'échantillonnage ; un concept dont il sous-estime la capacité à établir une vérité sur une quelconque réalité. Nous précisons que ce qui nous intéresse dans la pensée chomskyenne n'est guère ses fondements théoriques, mais plutôt et surtout, sa dimension morale. Autrement dit, Chomsky semble rappeler justement l'humilité que doit adopter le chercheur. Il doit être conscient que les quelques exemples extraits du langage ne reflètent aucunement toute la réalité. Et, cela Sinclair (2004), le père du corpus-driven le confirme aussi bien quand il affirme :

Everyone seems to accept that no limits can be placed on a natural language (...). Therefore, no corpus, no matter how large, how carefully designed, can have exactly the same characteristics as the language itself. Fine. So we sample, like all the other scholars who study unlimitable phenomena. We remain, as they do, aware that the corpus may not capture all the patterns of the language, nor represent them in precisely the correct proportions.

Reconnaissant et confirmant les limites de l'échantillonnage au-delà de ses fondements scientifiques, Sinclair semble dire qu'on ne peut pas s'empêcher de recourir à l'échantillonnage, mais toujours est-il, c'est l'humilité qui doit guider toutes recherches. Par voie de conséquence, nous garderons toujours en mémoire ce rappel, et les résultats que nous aurons trouvés dans le cadre de cette recherche ne sauraient faire l'objet d'une vérité absolue, généralisable même s'ils

⁴⁹ « Without representativeness, whatever is found to be true of a corpus is simply true of that corpus – and cannot be extended to anything else. » (2006 : 135).

s'accommodent de façon satisfaisante aux réalités décrites.

Par ailleurs, l'illusion d'un corpus représentatif étant avérée, cette question semble se résoudre définitivement à la notion de « clôture » du corpus. Autrement dit, le corpus sur lequel travaille le chercheur constitue la norme. Cela revient à dire et comme le soutient Mayaffre (2009), c'est cette clôture qui permet d'opérer un traitement systématique et exhaustif du corpus. De ce fait, ajoute-il, l'« extérieur » correspond aux textes ne faisant pas partie de ce corpus ou du moins ignorés dans un premier temps. La « clôture », selon ce même auteur, est la frontière entre l'« intérieur » et l'« extérieur » et c'est ce qui donne sens même au traitement statistique qui, par essence, a besoin de données stabilisées pour produire des résultats escomptés. C'est ce qui fait dire à notre auteur que les similitudes et dissemblances linguistiques d'un texte ne restent valables que pour le corpus « clôturé » qui sert de norme.

V.2.2. De la contrastivité

Contraster, si l'on se réfère au Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) c'est l'opposition de deux ou plusieurs choses, mise en évidence et soulignée par leur rapprochement, leur mise en relation. À l'échelle du corpus, disons simplement que c'est ce qui permet de confronter des parties d'un corpus dans un travail d'approche textométrique. Ce n'est que par le contraste que l'on arrive à saisir le commun ou la différence. La contrastivité, même si elle ne constitue pas un critère obligatoire en analyse du discours comme le souligne Charaudeau (2009), permet tout de même de mettre en exergue les spécificités de l'objet étudié. Aussi, il ne faut pas oublier non plus que la comparaison est la base des calculs probabilistes.

Ainsi, on peut observer deux types de contrastes selon Mayaffre (2009) : contrastes d'auteurs et d'œuvres d'un auteur célèbre par exemple, et contrastes chronologiques. Mais chez Charaudeau (2009), les contrastes peuvent porter sur la variable temporelle, spatiale et culturelle, et même de genre comme un discours religieux et un discours publicitaire ou politique. Cela étant, notre corpus d'étude s'inscrit à la fois dans ces deux types de corpus puisque nous travaillons sur deux orateurs dont les discours s'échelonnent de façon chronologique. Ainsi, pour ce qui est de notre travail d'analyse prévu dans la troisième partie, il s'agira de déceler dans une approche comparative les caractéristiques du parler de Senghor et Diouf.

Également, dans une même approche, nous essayerons de contraster différentes périodes et dégager certaines évolutions chronologiques du discours de nos orateurs socialistes. Ce travail diachronique sur nos corpus, nous permettra sans doute de mettre en exergue le contraste du parler senghorien et dioufiste dans leur projet de construction nationale, mais également de mieux suivre une certaine évolution lexicale qui, souvent, obéit à la temporalité du discours ou de la situation de communication. Il faut souligner par ailleurs que la contrastivité ne fait que réaffirmer naturellement une position devenue classique : on ne se reconnaît que par rapport à l'autre. Autrement dit, c'est l'autre qui donne sens à notre être.

V.2.3. De l'homogénéité à la notion d'ouverture

Depuis toujours, la clôture, l'homogénéité et la stabilité des conditions de production ont été une des exigences majeures pour l'exploitabilité du corpus en Linguistique de corpus⁵⁰. Par homogénéité, il faut entendre par là des textes différents, certes, mais comparables comme le soulignent Lebart et Salem (1994) : « Corpus homogènes constitués par des textes produits en des situations d'énonciation similaires, si possible par un même locuteur, individuel ou collectif, et présentant des caractéristiques lexicométrique comparables ».

De nos jours, force est de constater que ces exigences se voient de plus en plus remises en question du fait d'une prise de conscience du caractère foncièrement interdisdiscursif et dialogique du discours. La remise en cause de ce paradigme est agitée par les historiens du discours à l'instar de Guilhaumou (2002) qui pense que le « tournant interprétatif » de l'analyse du discours annihile définitivement le corpus-clos. Cela étant, le « hors-corpus » nous dit Mayaffre (2002) est un support sine qua non qui rend possible l'interprétation du corpus. L'intelligibilité d'un discours, ajoute Mayaffre (*Ibid.*), n'est possible que dans la mesure où on a connaissance de son cotexte ou contexte au sens large.

Alors, se pose-t-on la question de la stabilité du corpus sur laquelle ont toujours insisté les chercheurs en Analyse du discours assisté par ordinateur. Cette question semble se résoudre aujourd'hui avec la notion de « moment de corpus » que Guilhaumou propose. Pour ce dernier, le moment de corpus est un sous-corpus « fermé » extrait d'une archive historique pour

⁵⁰ La Linguistique de corpus est un domaine de la Linguistique et elle se donne pour objet une réflexion sur les données langagières soient orales ou écrites dans le cadre d'étude linguistiques

permettre un travail textométrique, et dont les résultats sont mis en contraste avec un « hors-corpus » par la suite. Et, comme le soutient l'auteur lui-même, pour apporter une solution à un problème historique, il faut souvent prendre en compte un corpus restreint dans un trajet discursif. Ainsi, l'étude de ce corpus restreint ou « moment de corpus », nous dit Guilhaumou (1997) peut révéler au bout du compte les fonctionnements discursifs.

Par ailleurs, avec l'évolution des technologies de l'information et de la communication encouragée par le développement d'ordinateurs de plus en plus performants, on assiste à une volonté d'intégrer le hors-corpus dans le corpus lui-même. Cela est du moins le souhait de l'auteur Mayaffre dans nombre de ses travaux. Il propose un macro-corpus dit « corpus réflexif » pour mieux contrôler l'instant d'interprétation souvent jugé comme virtuel. En constituant un corpus réflexif, Mayaffre (2002) semble remédier à l'« extérieur » qui s'apparente quelque peu à l'intuition des stylisticiens, jadis, tant décriée. Ce corpus permet également d'annihiler définitivement la distinction entre corpus et archive. De ce fait, comme il le note lui-même, l'historien du discours n'aura plus à recourir à une archive pour expliquer tels ou tels faits ou événements. Il aura désormais toute la documentation nécessaire au sein de son matériel d'observation. Il argue également que le travail d'archive même y sera d'un réel apport au moment de la « saisie et la constitution du corpus » (*Ibid.* : 6).

Toujours dans notre approche des nouvelles tendances autour du corpus, nous pouvons enfin retenir la notion de « corpus à géométrie variable » ; une notion issue de la sémantique interprétative. Nous précisons a priori que la sémantique interprétative est une théorie rastérienne qui diffère de l'analyse du discours dans la conception même de l'objet « discours », et du sens. De ce fait, elle conçoit l'interprétation du sens comme une démarche différentielle à plusieurs niveaux de déterminations : du local au global, du texte au discours, entendu au sens de pratique sociale. C'est ce qui conduit un auteur comme Pincemin (2012) à faire de cette notion une alternative dans l'étude de corpus hétérogène par exemple. Pour lui, pour gérer les variations du corpus, on peut envisager l'étude en plusieurs niveaux, d'abord de façon globale pour avoir une vue d'ensemble et ensuite chaque partie pouvant être analysée pour elle-même. Mais, pour ce qui nous concerne, le type de corpus dont nous disposons permet, nous semble-t-il, de porter l'analyse sur l'ensemble du corpus car on peut étudier toutes les spécificités du corpus.

Conclusion

Nous avons essayé à travers ce chapitre, de revisiter la notion de discours en prélude à celle de l'analyse du discours sous l'angle d'une discipline née de la rencontre de plusieurs courants. Trois écoles qui dessinent aujourd'hui le champ de l'analyse du discours à la française dont le développement est assuré aujourd'hui par de nouveaux concepts. Nous avons pu définir approximativement le discours car il s'agit d'un concept complexe du fait qu'il fait appel à plusieurs paramètres qui sont parfois hors de portée de notre connaissance de linguiste. Conscient de cette dimension du discours, nous avons voulu ce chapitre assez général afin d'en tenir compte un tant soit peu.

Ainsi, nous avons pu insister sur la discipline d'analyse de discours, de sa genèse jusqu'à ses récentes évolutions. Dans le deuxième point, nous avons essayé d'aborder la question du discours en tant qu'objet problématique en recourant principalement aux travaux de Maingueneau. Dans un troisième et dernier point, nous avons abordé la question du corpus ; un élément très important sur lequel repose un travail d'analyse du discours. À travers cette partie, nous sommes revenu sur les critères du corpus qui fondent sa valabilité et sa fiabilité à savoir sa représentativité, sa contrastivité et son homogénéité. Enfin, il a été important pour nous, de reconnaître et d'admettre l'illusion d'un corpus exhaustif en rappelant la modestie qui doit habiter le chercheur dans un travail de recherche comme le nôtre.

Chapitre 6 : L'orateur politique : entre identité (s), image et auditoires

Introduction

Ce chapitre se propose de revenir sur la dimension humaine de l'orateur politique. En effet, loin d'un « extraterrestre », l'homme politique est un être humain avec ses qualités et ses défauts. Tel le commun des mortels, il n'est par conséquent pas à l'abri de jugements de la part de son auditoire. Ainsi, au-delà du contenu de son discours, il doit donner une bonne image de sa personne qui concentre l'ensemble des aspirations de tout un peuple. De ce fait, le discours politique est bâti sur les trois registres qu'identifie Aristote à savoir le *Logos*, le *pathos* et l'*Ethos*. Mais, ces trois registres ont tous pour unique objectif, la persuasion. Et, cette persuasion n'est efficace que quand elle s'adapte et satisfait aux attentes des auditeurs. Ainsi, si la persuasion reste la fin de tout discours politique, son efficacité en dépend aussi bien et surtout du « dire », que de l'auditoire face auquel l'homme politique prononce son discours. En nous référant aux travaux de Perelman (1970 [1958]), d'Amossy (2010 en ligne ; 2012), Benveniste (1970, 1974), Mayaffre (2003 ; 2005) et d'autres auteurs à titre accessoire, nous essayerons d'une part, de donner une définition à l'argumentation, et d'autre part, de voir comment la persuasion se déploie dans le discours du politique. Autrement dit, sur quoi s'appuie l'argumentation de l'orateur politique pour faire adhérer les auditoires à son projet politique.

VI.1. L'identité politique et notion d'*ethos*

Dans ce sous-chapitre, nous proposons d'établir les rapports entre l'identité et la notion d'image de soi ou d'*ethos*. Mais, avant de pouvoir aborder cette question cruciale de notre analyse, nous allons tout d'abord faire un exposé liminaire sur la notion d'identité. Nous essayerons ensuite de redéfinir cette notion, nous tenterons enfin de voir comment elle se construit dans le langage du politique.

L'identité est une notion d'un « champ sémantique assez vaste » pour reprendre Duman (2012). C'est une question qui a toujours préoccupé l'Analyse du discours depuis les travaux d'Émile Benveniste sur l'énonciation, et reste aujourd'hui un objet d'étude essentiel en Analyse du discours (*Ibid.*, 2012 : 187-200). En effet, l'identité se définit par rapport à l'altérité qui lui

donne tout son sens. Autrement dit, l'identité ne peut s'appréhender que par rapport à autrui, et par conséquent entretient un rapport de dichotomie comme le souligne Duman (2012). C'est pourquoi Charaudeau affirme « ce n'est qu'en percevant l'autre comme différent que peut naître la conscience identitaire », une idée qu'il formule sous le titre : « prise de conscience de soi » (Charaudeau, 2009).

Il est important de souligner, par ailleurs, que toutes les disciplines notamment en Sciences sociales n'ont pas la même définition de cette notion, d'où une certaine instabilité définitionnelle de cette dernière. Mais, nous pouvons retenir a priori qu'elle ne repose pas sur des critères objectifs et absolus selon Mayaffre (2011). Nous pouvons nous en rendre compte d'ailleurs à travers les travaux de l'essayiste Maalouf (1998), qui ne manque pas de préciser que l'identité n'est pas une notion « simpliste » qui se réduirait aux « nationalités » ou « croyances » d'un individu. Pour lui, l'identité se construit autour de la globalité des appartenances culturelles et intellectuelles d'un individu. Une telle idée nous amène à penser l'identité comme un objet hybride. Mais, la question qui se pose est de savoir quels sont les rapports entre discours politique et identité. Un auteur comme Mayaffre dans l'article *Dire son identité politique : Étude du discours politique français au XXème siècle*, souligne à cet effet que le discours politique est assurément une question d'identité, d'où l'indissociabilité de ces deux entités. Cependant, Mayaffre s'oppose à toute réaffirmation de cette évidence qu'il juge « simpliste » et « symétrique », car pour lui, il s'agit plutôt de la démontrer de façon définitive ; car aucun auteur n'est parvenu à le faire jusqu'alors.

En définitive, nous inscrivons notre démarche dans cette même perspective initiée par Mayaffre (*Ibid.*) afin de mieux aborder cette articulation entre discours politique et la question de l'identité. En nous référant à son approche, nous pouvons retenir, d'une part, que : « l'identité politique est a priori une représentation que l'on a de soi » et ne s'appuie aucunement sur des « critères objectifs ou matériels » (Mayaffre, 2003). D'autre part, si nous le suivons toujours dans son raisonnement, il apparaît que l'identité politique est une « construction, une représentation que les forces sociales se font d'eux-mêmes » (*Ibid.* : 246-264). Et, c'est le fond de sa pensée qui importe le plus dans le cadre de cette thèse, celui qui consiste à soutenir l'idée que l'identité « est médiatisée par du langage, passe par des mots symboles (ex : « Liberté », « égalité », « fraternité »), des slogans emblèmes et rassembleurs (ex : « élection piège à con »), des textes fondateurs (ex : la Déclaration des Droits de l'Homme) ». D'où, l'apport de l'Analyse du

discours assisté par ordinateur qui vise à rendre compte de ces subtilités du discours pour une meilleure intelligibilité.

Cela étant, cette approche de l'auteur nous incite à explorer l'identité à travers la discursivité de notre corpus en accordant une attention particulière au lexique utilisé par nos orateurs dans leur projet politique de construction d'une Nation sénégalaise. Car nous semble-t-il, le choix d'un mot n'est jamais neutre, en allusion aux travaux de Kerbrat-Orecchioni (1979). Par ailleurs, il s'avère opportun de faire mention de la conclusion de Mayaffre (2005), qui tend à étendre l'enjeu du discours politique. En effet, selon lui, le discours politique ne se réduit pas seulement à sa dimension perlocutoire, informative ou à celle consistant à « propager une idéologie » ; mais il s'agit plutôt d'« affirmer l'identité d'un orateur pour favoriser l'identification d'un auditoire » (*Ibid.*). D'où une autre idée du discours politique qui vise à le soustraire de sa définition restrictive, le confinant du même coup dans sa seule dimension « pouvoiriste ».

Ainsi, est-il aisé de comprendre que le discours politique peut tout aussi bien avoir comme objectif la conquête du pouvoir que celui d'identification d'un locuteur individuel ou collectif. Cette idée, Mayaffre la rend de façon précise à travers cette phrase : « le but du discours politique est de construire un espace linguistique dans lequel le groupe pourra se constituer, se reconnaître et exister » (2003 : 2). C'est pourquoi dans notre démarche d'analyse, il serait intéressant de porter un regard attentif sur les discours prononcés durant la marche du Sénégal vers l'indépendance, et ceux prononcés après l'indépendance. Ainsi, il s'avère possible d'avancer l'idée de l'existence de deux ordres de discours qui correspondraient respectivement à la quête du pouvoir et à un besoin d'appropriation du pouvoir chez Senghor.

Si le discours politique peut être compris selon Mayaffre (*Ibid.*) comme un moyen d'identification individuelle ou collective, nous pourrions prétendre de ce point de vue que la personne de l'orateur ou le sujet de l'énonciation s'incarne dans son discours même à travers son « dire ». En d'autres termes, nous postulons que l'énonciation du locuteur politique obéit aux normes qui fondent tout discours à savoir l'implication de l'énonciateur dans son propre discours. En s'appuyant sur les travaux de Benveniste (1970, 1974), notre réflexion sur l'énonciation dans notre corpus débouche sur celle de l'inscription de la subjectivité dans le discours de l'orateur politique. Dans la section suivante, nous proposons d'apporter la réponse

à une de nos hypothèses concernant l'implication de la personnalité de nos deux orateurs dans l'identité politique du PS. Cela s'inscrit dans la continuité d'un aspect du discours politique senghorien que nous avons traité dans nos précédents travaux. Renouveler cette recherche dans ce présent travail en cours, nous permettra de mieux aborder la question de l'incarnation des valeurs sénégalaises et par extension africaines dans le discours socialiste à travers l'énonciation.

Ainsi, la question qui se pose et que nous essayons d'élucider est de savoir comment se réalise et se construit cette identité dans le discours politique. En partant du principe que « ce n'est que par rapport à l'autre que l'on se reconnaît comme « sujet » parlant ou pensant » selon Duman (2012), la notion d'*ethos* ou « mise en scène de l'image de soi » pourrait nous aider à mieux comprendre comment l'identité arrive à se construire dans la texture de notre corpus. Dans ses travaux, Roland Barthes nous ouvre déjà une première piste à explorer. Selon lui cette notion se définit « au sens propre [comme] une connotation : l'orateur énonce une information et en même temps il dit : je suis ceci, je ne suis pas cela » (Barthes, 1966 : 212). Nous retrouvons la même idée chez un auteur comme Maingueneau à travers *L'ethos*, De la rhétorique à l'analyse du discours, qui associe la question de l'*ethos* à celle de la construction de l'identité. Il précise ainsi que : « Chaque prise de parole engage à la fois une prise en compte des représentations que se font l'un de l'autre des partenaires, mais aussi la stratégie de parole d'un locuteur qui oriente le discours de façon à se façonner à travers lui une certaine identité » (2002 : 55-67). La question de l'*ethos* étant l'« épine dorsale » de notre analyse, nous lui consacrons une large réflexion dans la suite de ce développement théorique.

VI.1.1. L'*ethos* : de la rhétorique classique à nos jours

La notion d'*ethos* que nous voulons aborder dans cette section a été conceptualisée depuis la Rhétorique classique et mise en évidence par les travaux d'Aristote. Elle renvoie à l'image de soi que le locuteur ou l'orateur construit dans son propre discours pour exercer une certaine influence sur son allocataire ou public. Aujourd'hui, elle est réutilisée dans les Sciences du langage plus précisément en Analyse du discours et elle désigne les modalités verbales de la présentation de soi dans l'interaction verbale (Maingueneau et Charaudeau, 2002 : 238). Dans la Rhétorique classique, la notion d'*ethos* compose avec celles de *pathos* et de *Logos* pour donner la « trilogie aristotélicienne » ; des moyens de preuve (Rhétorique 1 : 1356 a ; cité par

Ibid. : 2).

Ainsi, il faut souligner que l'*ethos*, tel que développé chez Aristote, a un double sens : d'une part, il désigne les vertus morales qui font de l'orateur une personne crédible et nous pouvons citer la prudence, la vertu et la bienveillance (Rhétorique II : 1378 a ; cité par Maingueneau et Charaudeau, 2002). D'autre part, il intègre une dimension sociale dans la mesure où l'orateur pour arriver à convaincre « doit se conformer à son caractère et à son type social ». Mais, il convient de remarquer avec Maingueneau et Charaudeau que dans un cas ou dans un autre, l'orateur produit l'image de soi à travers son discours.

Par ailleurs, il apparaît d'emblée que l'*ethos* aristotélicien ignore l'image que l'on se fait de l'orateur ou du moins que l'orateur se fait de lui-même, que l'on définit sous le commun de l'*ethos* prédiscursif. C'est cette deuxième acception de l'*ethos* qui dessine aujourd'hui deux grandes tendances liées à son approche. En effet, ces deux théories semblent animer le débat entre les partisans d'un *ethos* prédiscursif et ceux d'un *ethos* discursif. Pour les premiers, l'*ethos* se définit comme « l'image de soi que projette l'orateur dans son discours pour conférer à sa parole une valeur persuasive » (Définition aristotélicienne de l'éthos ; citée par Barry, 2011 : 172). Alors que pour les autres, ils restent convaincus à l'instar d'Isocrate, de Cicéron ou de Quintilien que « c'est la réputation qui compte, c'est-à-dire la vertu de l'orateur. » (*Ibid.*)

Cependant, la question n'est pas de privilégier l'une ou l'autre acception, mais il s'agit plutôt d'essayer de les allier afin de mieux comprendre leur intrication dans la trame discursive de notre orateur. À l'opposé donc, notre perspective s'inscrit dans une démarche visant à articuler les deux tendances dans notre analyse car, nous semble-t-il, la réputation pourrait même participer à renforcer l'image de soi projetée dans le discours. C'est ce qui fait dire, d'ailleurs, à Ruth Amossy que « l'*ethos* discursif est en relation étroite avec l'image préalable que l'auditoire peut avoir de l'orateur, ou du moins avec l'idée que celui-ci se fait de la façon dont ses allocutaires se perçoivent » (Amossy, 2002 : 239). D'ailleurs, c'est cette conception de l'*ethos* discursif qui conduit Ruth Amossy à soutenir qu'il est « dynamique » et « n'est jamais fixe ».

VI.1.2. L'*ethos* et le politique

Le discours politique s'adressant à un public hétérogène doit nécessairement être calibré

pour répondre à ses objectifs. Autrement dit, il se pose un besoin d'adapter son discours, et une telle entreprise passe par la prise en compte de l'*ethos* collectif. D'ailleurs, Barry souligne, dans ses travaux sur la performance orale du griot, la dimension réflexive de l'*ethos* individuel car pour lui, l'énonciateur tout en « construisant sa figure par et dans le discours, il construit en même temps l'image de la communauté ». (Barry, 2011 : 117). Amossy (2002), pour sa part, ne manque pas de souligner l'ancrage de l'image discursive de soi dans des « stéréotypes », des « représentations collectives » qui participent de la « représentation de soi et de son efficacité dans une culture donnée » (*Ibid.*, : 239).

Cette vision d'Amossy sur la notion d'*ethos*, nous amène à nous référer aux travaux de Kerbrat-Orecchioni qui s'est penchée sur la notion d'*ethos* collectif où s'ancre l'« *ethos* individuel » (*Ibid.* : 42). Cette auteure associe la notion d'*ethos* aux habitudes locutoires partagées par les membres d'une communauté d'où la **dimension communicative** de l'*ethos* qui s'appréhende à trois niveaux :

- D'abord, le niveau de surface qui contient « des faits isolés culturellement pertinents » comme les formules de politesse, les salutations ou les titres honorifiques ;
- Ensuite, le niveau des « marqueurs de signification à certains égards commune » renvoie aux styles communicatifs des groupes sociaux ;
- Et enfin, le niveau profond ou macro se compose de « l'ensemble des valeurs constitutives d'une culture donnée, lesquelles se manifestent dans les styles communicatifs mais aussi dans toutes sortes d'autres comportements sociaux » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 45-48).

La thèse majeure que tente de défendre cette auteure à travers son article, est que des faits de langue reflètent certaines valeurs et normes culturelles en matière de communication, et que cette « logique culturelle » est, selon elle, linguistiquement observable. Cependant, l'auteure s'y prend avec beaucoup de recul et ne prétend nullement reconstituer l'*ethos* communicatif mais plutôt observer des tendances générales et toujours relatives.

Par ailleurs, nous nous accorderons avec Barry (2011) que l'*ethos* renferme l'image que l'orateur se construit, celle de la communauté voire celle de l'adversaire. De ce point de vue, l'homme politique doit prononcer un discours qui soit conforme aux valeurs communes et

partagées et doit se démarquer de son adversaire à travers la mise en scène de l'image de soi pour une meilleure visibilité de sa propre personne. Cependant, nous ne saurions terminer cette partie sans revenir sur un pan important du discours politique dans l'expression des sentiments, et qui est indissociable de l'*ethos*. Nous pensons à la notion de *pathos*, que nous évoquons dans la deuxième section de ce chapitre. En effet, c'est un processus langagier qui :

s'appuie sur les émotions pour faire se mouvoir l'individu dans telle ou telle direction, met en place des stratégies discursives de dramatisation afin d'emprisonner l'autre dans un univers affectuel qui le mettra à la merci du sujet parlant. (Charaudeau, 2008 : 3).

De ce fait, il donne plus de force à l'entreprise de l'homme politique qui cherche à se différencier de son adversaire. D'ailleurs, le discours politique, défini comme discours du pouvoir et d'action, constitue également selon Marc Bonhomme et Corinne Rossari « un agir stratégique et un agir dramaturgique en raison de sa spectacularisation dans les assemblées et les médias » (2013 : 2). De ce point de vue, le *pathos* s'affirme comme la base de l'identité construite et manifestée, mais faut-il convenir avec Charaudeau que l'émotion ne s'énonce pas mais elle s'évoque plutôt à travers des thèmes ou « topique du *pathos* » mais faut-il encore prendre en compte la situation d'énonciation.

En définitive, la construction de l'identité politique se fait aux dépens de ses représentations que les notions d'*ethos* et de *pathos* tentent d'assumer et de concrétiser. Ainsi, nous pouvons affirmer que l'*ethos* discursif du leader politique s'inscrit dans un désir de rupture et de continuité. D'une part, le leader politique construit son image par le discours tout en marquant en même temps ses propres empreintes d'où la dimension de rupture. D'autre part, en visant le collectif, il inscrit son discours dans la continuité à travers l'affirmation d'une appartenance à une communauté de valeurs. Pour avoir analysé quelques discours de Senghor, le père fondateur du parti, nous avançons l'idée selon laquelle l'identité politique du PS serait à la charnière de ces deux tendances.

VI.1.3. L'*Ethos* et l'argumentation

Selon une définition classique de ce concept, l'argumentation revêt un double sens. D'une part, elle correspond à une logique et se définit comme l'art de penser « correctement ». D'autre part, elle a une visée rhétorique s'assimilant à « l'art de bien parler ». L'intérêt pour cette étude est de se focaliser sur des structures discursives exprimant une réelle volonté de persuader

l'auditoire. La théorie de l'argumentation telle que développée par Amossy (2010 : 22) conçoit l'argumentation comme la recherche d'une influence sur l'allocutaire comme elle le souligne ici :

L'argumentation modèle des façons de voir et de penser à travers des processus qui mettent en jeu, l'image que les partenaires de l'échange se font l'un de l'autre, avec les préconstruits culturels (prémises, représentations, topoï) sur lesquels se fonde l'échange.

Ainsi, l'argumentation est constitutive du discours et à ce titre l'ouvrage de Ruth Amossy intitulé *l'Argumentation dans le discours*, semble conforter notre propos. En effet, si nous nous référons à la préface de cet ouvrage, il n'existe pas de discours sans énonciation, sans dialogisme, sans présentation de soi, ou sans orientation qui invite le récepteur à partager les façons de penser, de voir, de sentir. Il faut souligner que le discours cherche toujours à orienter ou exercer une emprise sur l'allocutaire comme le résume bien encore cette assertion de Ruth Amossy : « Tout discours cherche toujours à avoir un impact sur son public visant à le faire partager une thèse » (2008 : 1).

Cependant, il convient de dissocier la dimension argumentative de la visée argumentative du discours. Autrement dit, tout discours n'a pas pour intention de persuader, encore moins de faire partager une position avec l'allocutaire. Ainsi, dans le cadre de la dimension argumentative d'un discours par exemple, comme le soutient Amossy, l'entreprise persuasive est indirecte et souvent inavouée et de ce fait, l'objectif n'est pas de défendre une position, mais elle cherche plutôt à changer la perception de l'allocutaire. Cette dimension argumentative s'illustre bien dans le cas d'un discours d'articles d'information qui, en principe, se voudrait neutre. Ainsi, le discours argumentatif n'est pas une simple suite d'arguments logiques, car il peut être implicite et par conséquent, si nous en croyons Amossy :

C'est dans l'épaisseur de la langue que se forme et se transmet l'argumentation, et c'est à travers son usage qu'elle se met en place : l'argumentation, il ne faut pas l'oublier, n'est pas le déploiement d'un raisonnement qui se suffit à lui-même, mais un échange actuel ou virtuel - entre deux ou plusieurs partenaires qui entendent influencer l'un sur l'autre (Amossy, 2008 : 4-5)

Cette idée de l'auteure semble révéler qu'au-delà de la nature dialogique du discours, il existe une tendance pour tout discours à orienter presque involontairement ou implicitement les façons de voir et de sentir des allocutaires. Ainsi, cette dimension argumentative du discours ne peut s'appréhender qu'à travers la matérialité discursive du corpus, ou mieux à travers les

fonctionnements discursifs qui la construisent. Fort de cette nouvelle orientation que fixe Amossy à la théorie de l'argumentation, de nouvelles perspectives sont au demeurant ouvertes. En effet, l'argumentation s'inscrit dans le discours par diverses stratégies discursives. C'est dans ce cadre que l'orateur, dans le but de persuader son auditoire, tente de s'adapter à son auditoire en se faisant une image de ce dernier. Et, cette idée se confirme d'ailleurs en ces termes chez Perelman : « l'auditoire est toujours une construction de l'orateur. » (2008 : 25)

À la lumière de cette théorie de Ruth Amossy, il apparaît que l'argumentation cherche par ailleurs, à allier le discours au lieu social comme pour rejoindre la définition que donne Maingueneau (1995) à l'Analyse du discours. Pour cet auteur, l'Analyse du discours permet d'appréhender l'intrication du texte et le lieu social où il est produit. Autrement dit, l'objet de l'Analyse du discours n'est pas l'organisation textuelle encore moins la situation de communication mais plutôt ce qui les noue. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre démarche d'analyse argumentative du discours socialiste (PS). Autrement dit, notre projet d'analyse argumentative se propose d'étudier l'*Ethos* ou construction de l'image de soi dans le discours et son impact en termes d'émotion ou *Pathos* chez l'auditoire.

Cette démarche participe également du bouleversement de la rhétorique classique qui accordait plus d'intérêt au *Logos* ou art de persuader tout homme de raison. En somme, il sera question d'étudier l'intrication de l'*Ethos* et du *Pathos* dans la trame discursive de notre corpus. En d'autres termes, il s'agira de voir comment se construit l'image de l'orateur à travers le discours et comment il suscite l'émotion chez son public. De ce point de vue, nous essayerons de déceler dans le discours les traces de l'*Ethos* de l'orateur. Abondant dans le même sens, Maingueneau soutient que :

Ce que l'orateur prétend être, il le donne à entendre et à voir : il ne dit pas qu'il est simple ou honnête, il le montre à sa manière de s'exprimer. L'*ethos* est ainsi attaché à l'exercice de la parole, au rôle qui correspond à son discours et non à l'individu « réel », indépendamment de sa prestation oratoire, c'est donc le sujet d'énonciation en tant qu'il est en train d'énoncer qui est ici en jeu. (Maingueneau, 1993 : 138).

À la lumière de cette pensée de l'auteur, il apparaît que toute manière de s'exprimer résulte d'un choix entre plusieurs possibilités linguistiques et stylistiques si l'on se réfère à Amossy. D'où le lieu de convenir avec Maingueneau (1991), que l'orateur choisit sa propre scénographie en fonction des situations de communication.

En définitive, comme le souligne Charaudeau « si argumenter c'est influencer, agir sur le destinataire par la parole, signifie tenter de modifier un état mental préexistant et voir l'intention suivie d'effet » (2004 : 167). Dans leurs travaux sur les Débats pour l'Élysée, Barbet et Mayaffre soutiennent que le consensus porte sur le « besoin de se reconnaître dans les valeurs mobilisées dans les discours prononcés » (Barbet et Mayaffre, 2009 : 10). Partant de ce postulat, on peut en déduire que cette quête de consensus, dont parlent les auteurs, reste valable pour tout discours politique quels que soient ses enjeux, gage d'une identité politique légitimée. C'est ce qui nous amène à poser les questions suivantes : comment cette quête de consensus se manifeste-t-elle dans le discours ? À partir de quelles modalités ? Ce sont, entre autres, à ces questions que nous essayerons d'apporter des éléments de réponses dans la partie consacrée à l'analyse du corpus. C'est ce qui nous permet en même temps d'aborder en section suivante la notion d'argumentation, en tant que socle sur lequel se construit toute idéologie. Elle reste un allié de taille pour l'orateur politique qui saura en faire bon usage ; car il y va de sa crédibilité, et partant, de sa capacité à persuader son auditoire.

VI.2. L'argumentation comme outil de la persuasion

Comme nous l'avons déjà indiqué auparavant, l'argumentation revêt un double pari. D'une part, elle correspond à un enchaînement logique des phrases (*Logos*), ce qui correspond à l'art de penser « correctement » d'autre part elle a une visée rhétorique qui se joue sur le registre émotionnel. Qu'elle s'appuie sur la logique ou qu'elle table sur le registre de l'émotionnel, le discours politique est l'outil dont se sert l'homme politique pour convaincre et persuader. L'expression politique qui consistait à dire ce que l'on pense juste, utile et adéquat permettait, selon Dominique Béhague (2012), aux auditoires de faire leur choix parmi les orateurs, celui à qui on pouvait faire confiance pour conduire les destinées de la cité. Dans la période classique, les joutes oratoires étaient donc, poursuit-il, des occasions privilégiées pour l'homme politique d'influencer les masses populaires. Mais, la force de l'éloquence classique, note l'auteur, a perdu une bonne partie de sa vigueur à la moitié du XX^{ème} siècle. Étudier les discours de Léopold Sédar Senghor et ceux d'Abdou Diouf, revient à les situer quelque peu dans ce contexte où l'éloquence classique gardait encore ses lettres de noblesse surtout chez Senghor.

Sans doute faut-il observer que l'étude de l'argumentation dans le discours politique continue de soulever néanmoins des questions à savoir son statut à côté d'autres catégories

comme « la persuasion, l'explication ... ». Dans un de ses travaux, Charaudeau (2007) cherche à montrer que la valeur argumentative ne peut s'apprécier sans une prise en compte de la situation de communication. En effet, selon l'auteur, la persuasion ne cherche aucunement à établir la vérité, mais elle vise plutôt à avoir raison et à la faire partager avec son allocataire. C'est pourquoi, l'auteur affirme que l'enjeu de la persuasion se résume essentiellement à la « véracité » et à l'« influence ». Ainsi, l'argumentation ne serait rien d'autre que la mise en scène de cette « raison » dans l'intention d'émouvoir l'auditoire par l'usage de procédés discursifs. Dans ce cas, l'argumentation repose aussi bien sur le rationnel que sur l'émotionnel. Autrement dit, l'orateur surfe sur ces deux registres (la raison et l'émotion) pour faire adhérer son auditoire à son projet.

Au demeurant, si la persuasion est la finalité de tout discours politique, son efficacité comme le soutient notre auteur repose essentiellement sur la force de ses arguments et des effets qu'ils exercent sur l'auditoire. C'est ce qui amène Charaudeau à conclure en concevant l'argumentation comme un concept générique dont les enjeux sont ceux qui la spécifient en argumentation explicative, démonstrative ou persuasive. C'est cet enjeu de persuasion qui amène à consacrer une partie de notre travail à l'étude de l'argumentation dans l'analyse du discours politique. Ainsi, s'adaptant toujours à la situation de communication, c'est en fonction de ces enjeux, que l'orateur construit tantôt son discours autour des idées ou *Logos*, tantôt autour de l'image de sa propre personne afin de gagner la confiance de ses auditeurs ou *Ethos* et tantôt il exerce une certaine influence sur ses auditeurs en essayant de les émouvoir ou le *Pathos*.

Ainsi, nous pouvons retenir d'emblée que l'argumentation est au service de la persuasion. Et, le discours politique en est une parfaite illustration car c'est un discours qui se veut suivi d'effet, c'est-à-dire un discours qui cherche à amener les auditoires à épouser les opinions de l'orateur. C'est dans ce sens d'ailleurs qu'on peut conclure avec l'idée de Perelman selon laquelle : « Le but d'une argumentation n'est pas de déduire les conséquences de certaines prémisses mais de provoquer ou d'accroître l'adhésion d'un auditoire aux thèses qu'on présente à son assentiment, elle ne se déroule jamais dans le vide » (Perelman, 2002 : 28). De cette idée, on peut noter avec Amossy que Perelman cherche à insister sur la dimension communicationnelle de l'argumentation. D'où la nécessité de nous consacrer dans ce chapitre au développement de quelques aspects de la dimension persuasive de la communication des

socialistes, tout en soulignant les limites pour un corpus qui se réduit exclusivement au texte.

VI.2.1. La communication persuasive

Dans les Jeux de séduction dans les discours politiques, Béhague (2012) y voit la communication comme un acte éminemment social qui vise à partager des idées avec un interlocuteur. En effet, elle a pour objectif de tisser des liens sociaux : c'est dans les rapports de communication qu'on est souvent appelé à partager notre représentation du monde avec ceux qui nous écoutent. Le tribun qui veut être écouté et cru doit avoir cette aptitude de convaincre son auditoire. Et, ce talent repose en partie sur son discours mais également et surtout sur d'autres paramètres comme la gestuelle, le dispositif, le canal... Par contre, comme notre réflexion porte sur le texte, nous circonscrivons notre recherche sur son seul contenu linguistique. Cela ne signifie guère qu'on veuille faire abstraction de ces paramètres, partie intégrante du discours, mais seul le matériel dont nous disposons nous y soumet.

Comme le souligne Béhague (*Ibid.*), l'acte de communiquer découle d'une intention de rendre évidentes les informations importantes à l'auditoire ou l'interlocuteur. Ces éléments d'information peuvent avoir un impact « pour devenir porteur d'enjeux surtout si les convictions du locuteur sont fortes. » (*Ibid.*, : 11). De ce fait, l'orateur politique doit être persuasif pour pouvoir convaincre et faire adhérer son auditoire à ses idées ou à son idéologie politique. L'homme politique peut ainsi imposer, selon les termes de Ghiglione emprunté à notre auteur, « [...] ses règles et ses aliénations à un sujet empirique [...] par des stratégies destinées à satisfaire aux principes de maîtrise des enjeux » (Ghiglione, 1986 : 78 ; cité par Béhague, *Ibid.* : 11).

Mais, la question qu'il importe de se poser est de savoir quels discours pourraient réduire la distance entre orateur politique et auditoire pour parler comme Michel Meyer (2008). Chez Perelman en tout cas la réponse semble claire, il faut comme il le soutient un « contact des esprits », c'est-à-dire faire usage d'un même langage. C'est donc cette relation que le locuteur politique doit absolument chercher à établir entre lui et son auditoire. Et, cette liaison n'est possible que quand elle se fonde sur des opinions du locuteur qui sont partagées et acceptées par l'auditoire. Pour ce faire, l'orateur politique doit prendre en compte les croyances, les valeurs et l'opinion générale de son auditoire. Comme le souligne Amossy (2007), l'orateur doit se « figurer les opinions dominantes et les convictions indiscutées faisant partie du bagage

culturel de ses interlocuteurs » (Amossy, 2007 : 7).

Cette même position qu'on vient d'évoquer, est réaffirmée dans l'Empire rhétorique où Perelman précise l'expression « s'adapter à son auditoire » : c'est le fait d'ajuster son discours en fonction du public qu'on a en face. En d'autres termes, l'orateur ne doit mobiliser dans son raisonnement que des thèses qui font l'unanimité dans l'ensemble de l'auditoire auquel il s'adresse. Mais, encore faut-il faire attention au discours politique propagandiste qui souvent cherche par tous les moyens possibles à répandre une certaine idéologie. D'où la question de la doxa développée par Amossy (2007). Selon elle, les discours sur la doxa sont souvent des discours qui aident à persuader un auditoire :

Dans la mesure où elle possède une valeur de probabilité, non de vérité, la doxa se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive. Elle fournit les points d'accord susceptibles de s'établir sur un sujet donné dans une assemblée composée d'hommes de bon sens. La rhétorique suppose en effet que certaines choses peuvent être admises par un ensemble d'êtres raisonnables, même si elles ne peuvent être démontrées ou se présenter comme des vérités sûres. La doxa est donc l'espace du plausible tel que l'appréhende le sens commun. (Amossy, 2012 : 113).

De cette assertion, il apparaît avec clarté que l'orateur politique qui requiert l'adhésion de son auditoire doit nécessairement recourir aux opinions communément admises. Ses opinions reposent, comme on vient de le voir sur la doxa, sur les valeurs socioculturelles que l'orateur partage avec son peuple. Perelman distingue à cet effet deux types de valeurs : les valeurs abstraites telles que la justice ou la véracité et celles concrètes comme la France et l'Église. Selon lui, la valeur concrète renvoie à tout ce qui détermine l'individu, sous-tend et oriente ses actions dans la société où il vit. Ce qui nous amène à cette idée selon laquelle « Le pouvoir est une question de langue, de discours, de vocabulaire ». Cette idée soutenue par Philippe Blanchet (2017 : 9), dans ses travaux : *Les Mots piégés de la politique*, postule que le pouvoir « s'exerce en diffusant, si possible subrepticement, des sens implicites, des préjugés tapis dans certains mots, qu'on fait avaler aux citoyens, comme un comprimé noyé dans de la mie de pain ».

Ainsi, du fait de l'influence du discours politique, les citoyens adhèrent parfois à un ordre qui leur est défavorable, et acceptent d'être dominés. C'est pourquoi Blanchet insiste sur certains syntagmes qu'il juge comme « dangereux », des mots-valises qui servent à faire passer subrepticement des idées comme ceux qui participent de la mystification du langage, des mots

porteurs de l'endoctrinement discret d'une idéologie sournoise. Son engagement contre la discrimination sous toutes ses formes, le conduit au choix d'analyser des mots porteurs « d'une certaine identité politique et nationale française », comme « Je suis Charlie », « laïcité », « radicalisation », « communautarisme », « incivilités » (au pluriel). Cet auteur attire l'attention à juste titre sur la nébuleuse qui entoure le slogan en réaction à l'attentat contre les journalistes de Charlie. Il parle ainsi d'« enfumages » dans l'allocution de François Hollande, qui cherche à assimiler Charlie à « la République », à « la démocratie ».

De plus, il fait remarquer que deux de ces mots, République et républicain, contrairement à la doxa, n'impliquent pas forcément l'idée de démocratie et de droits humains. Et, la République chinoise, par exemple, est loin d'être démocratique et de respecter les droits de l'homme. Blanchet dénonce aussi avec justesse, la position moralisante de l'État français, dont les actes ne sont pas toujours conformes aux exigences morales affichées. À la lumière de cet éclairage, dans notre démarche d'analyse prévue dans la troisième partie de ce travail de recherche, nous nous intéresserons plus précisément aux mots mais également à tout segment discursif qui permet d'orienter l'auditoire dans telle ou telle direction. Cela revient à dire qu'il faudra avant tout distinguer les différents types d'arguments qui existent. Ce sera donc l'objet de notre réflexion dans la sous-section suivante.

VI.2.2. Les types d'arguments persuasifs

Le discours socialiste sénégalais est très riche par son vocabulaire grâce à l'apport du poète-président Senghor, humaniste et universaliste. Par allusion à la thèse d'Etienne Smith (2013), on peut soutenir l'idée que le socialisme chez Senghor articule un local et un global. Mais, nous référant à la théorie de l'argumentation chez Perelman, nous essayerons dans ce sous-chapitre de voir comment appréhender les arguments de l'orateur socialiste sénégalais pour mieux aborder l'analyse de notre corpus prévu dans la troisième partie de ce travail de recherche. Cela nous amène à nous pencher sur la question de l'argument, comment le définir ? C'est ici que se pose un problème à deux niveaux selon Philippe Breton (2009). Selon lui, l'argument est tantôt défini selon son contenu propre tantôt selon son contenant ou « moule argumentatif ». D'où un terme à double face qui prête à confusion. C'est pourquoi, Breton (*Ibid.*) pense utile de procéder à une classification des arguments en catégories pour une meilleure appréhension du terme. Ainsi, chez lui ou chez un auteur comme Perelman (2008),

les arguments se scindent en quatre catégories reproduites dans le tableau suivant :

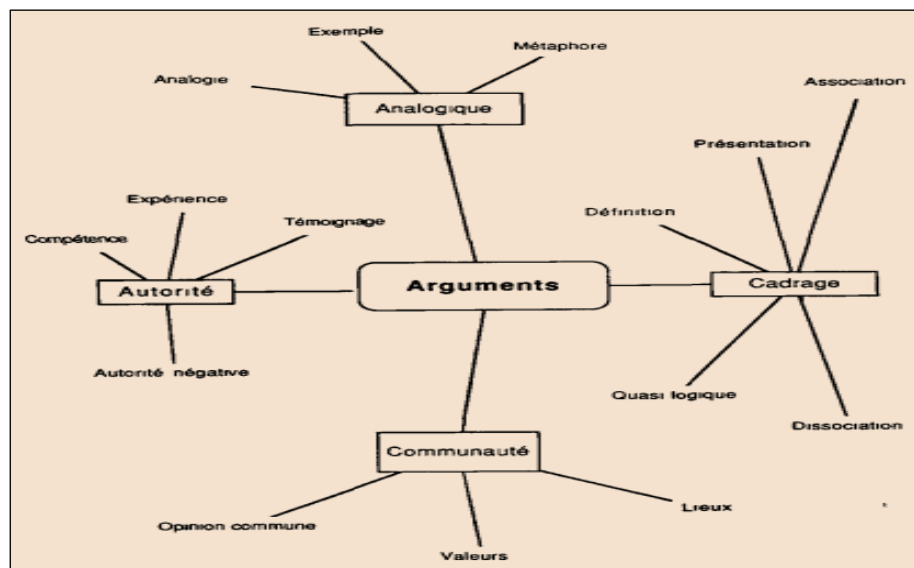


Figure 6: Différents types d'arguments

Pour une lecture simplifiée de ce tableau ci-dessus, inspiré de la classification que propose Breton, dira-t-on, il apparaît qu'il existe plusieurs sortes d'arguments en fonction des éléments sur lesquels les arguments se basent. À ce titre, on peut citer les arguments d'autorité consistant à convoquer une autorité « positive ou négative » qui vient renforcer ou à infirmer une opinion. Les arguments de communauté intègrent l'ensemble des valeurs ou des croyances partagées et admises par une communauté. Les arguments de cadrage consistent à présenter le réel selon un point de vue, « en amplifiant par exemple certains aspects et en minorant d'autres, afin de faire ressortir la légitimité d'une opinion » (2009 : 42). Les arguments relevant de l'analogie consistent pour leur part à convoquer des exemples, de la métaphore, de l'analogie à quatre termes, déployés dans une visée argumentative.

Mais, il convient de retenir que tous ces arguments renvoient à chaque fois à des pans très importants du discours politique en particulier à savoir le *Logos*, le *pathos* et l'*ethos*. Il est important de souligner que cette triade du discours a été théorisée par Aristote depuis fort longtemps. Tout discours obéit donc à ces trois principes généraux qui donnent même sens au discours politique. Il s'agit encore une fois de la triade *Logos*, du *pathos* et de l'*ethos* qu'on ne se lassera jamais de répéter, car ils sont les trois registres sur lesquels repose la persuasion.

Le premier s'inscrit dans une démarche d'instruire son auditoire en prouvant la véracité

des propos tenus. Il s'opère de ce fait un exercice assez difficile qui expose la vérité de l'homme politique aux convictions de ceux qui l'écoutent. Dans l'établissement de sa vérité, l'orateur politique est confronté à un enjeu de taille : apporter des preuves tangibles de sa sincérité. Il peut utiliser diverses sources mais pas n'importe lesquelles pour preuves. Ainsi, les us et coutumes, les témoignages, les lois sont-ils à sa portée. Tout cela s'organise dans une logique discursive qui s'appuie sur une argumentation mobilisant différentes figures oratoires.

Le deuxième ou le *Pathos*, cherche à susciter de l'émotion chez l'auditoire. Autrement dit, le *Pathos* chez un auteur comme Aristote, le père de la rhétorique, se définit comme un « langage-action », qui cherche à exercer un effet sur l'auditoire afin de l'émouvoir. Son étude, nous révèle Michael Rinn (2008 : 13) dans *Émotions et Discours : l'usage des passions dans la langue*, nous permet d'appréhender la problématique de la culture sociale c'est-à-dire « celle qui consiste à favoriser, ou au contraire, à nier la logique singulière d'une identité et d'une différence ».

Enfin, le troisième ou l'*Ethos* (image de soi), c'est l'image que le rhéteur construit autour de sa propre personne. Comme nous l'avons indiqué auparavant, l'*Ethos*, tel que développé chez Aristote, intègre à la fois les vertus morales (la prudence, la vertu et la bienveillance) qui font de l'orateur une personne crédible et une dimension sociale (les valeurs morales de la communauté) (Rhétorique II : 1378 a).

Faut-il préciser enfin que dans le cadre de cette recherche, il s'agira d'axer notre analyse sur la triade aristotélicienne (le *Logos*, l'*Ethos* et le *Pathos*). Cependant, le troisième registre ou le *Pathos* peut s'avérer inopérant pour le type de corpus que nous avons, car il ne nous permet pas de mesurer la part réceptive du discours. Autrement dit, pour une analyse du *Pathos* dans le cadre de cette thèse, on va plus insister sur les stratégies discursives des locuteurs visant à émouvoir les auditoires. L'un porté est par l'argumentation et l'autre porté par l'énonciation. C'est souvent par l'*Ethos* que les valeurs culturelles et idéologiques de l'orateur politique prennent forme et contenu. Par conséquent, nous nous intéresserons à l'argumentation en tant que fondement de la pensée rationnelle et de l'énonciation à travers laquelle se construit l'identité individuelle ou collective.

Par ailleurs, c'est le lieu d'insister une fois de plus sur l'*Ethos* car il s'agit d'une notion qui, aujourd'hui, suscite un vrai débat dans la sphère de la recherche. C'est pourquoi, dans le

cadre de notre analyse prévue dans la troisième partie de cette thèse, nous prendrons en compte les deux dimensions de l'*Ethos* (prédiscursif et discursif) pour une meilleure interprétation du discours socialiste. Nous focaliserons l'attention également sur des structures discursives exprimant une réelle volonté de persuader à travers l'énonciation, dans l'expression d'image de soi ou *Ethos*.

VI.2.3. La nouvelle rhétorique et la question de l'auditoire

La rhétorique chez Perelman (2008) s'inscrit dans une logique argumentative non formelle. Et en ce sens, elle rompt définitivement avec la logique démonstrative et l'évidence théorisées chez un philosophe comme Descartes. L'argumentation chez ce dernier se définit comme les « [...] techniques discursives permettant de provoquer ou d'accroître l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment » (Perelman, 1970 : 7). En s'écartant de toute rhétorique non argumentative et de la logique démonstrative cartésienne, le travail de Perelman s'inscrit dans la continuité d'Aristote qui voulait définir des règles de construction du savoir commun. Ce faisant, Perelman inaugure une nouvelle rhétorique mais qui s'inscrit tout de même, à l'instar de celle d'Aristote, dans le raisonnement analytique et le raisonnement dialectique. L'un est en rapport avec la vérité et la logique, l'autre fait référence aux opinions acceptées de façon générale et simplement vraisemblables en vue de déduire ou de faire admettre d'autres thèses. C'est ce deuxième axe du raisonnement que Perelman entend prolonger et renouveler dans sa nouvelle rhétorique. Cette nouvelle rhétorique concerne tout type d'auditoire allant du plus simple au plus complexe. Nous allons dans ce qui suit essayer de caractériser cette notion d'auditoire en nous appuyant sur les travaux de Perelman (1958, 2008).

VI.3. L'auditoire ou l'horizon d'attente du discours

Les théories de l'argumentation ont toutes sans exception une source commune, il s'agit de l'auditoire devant lequel l'homme politique présente son discours. L'auditoire est une entité qui peut être aussi bien « virtuelle » que physique. Il a aussi la capacité d'orienter et d'évaluer le discours. Pourrait-on dire en définitive, qu'il est le baromètre du discours politique, à telle enseigne qu'avoir son assentiment devient un indice d'accord ou de désaccord. Longtemps ignoré par la rhétorique, Perelman tente de réhabiliter l'auditoire en rétablissant le rôle fondamental qu'il joue sur le discours d'un orateur. Ce qui nous amène à définir à présent ce

qu'on entend par auditoire. En nous référant toujours à notre auteur, Perelman entend par auditoire au sens large « tous ceux sur lesquels, l'orateur veut influencer par son argumentation » (1970 : 25). De ce fait, l'auditoire chez Perelman semble intégrer une dimension universelle. Autrement dit, l'orateur doit pouvoir prendre en compte tout le monde à la fois, c'est-à-dire toutes les catégories sociales pour une bonne réception de son discours. Ainsi, l'objet de la prochaine section sera de revenir sur cette notion d'auditoire en tant que paramètre important du discours politique. Nous recourrons à des auteurs qui continuent de nourrir cette réflexion autour de cette notion, depuis Aristote jusqu'à Ruth Amossy en passant par Chaïm Perelman (1958, 1970, 2008).

VI.3.1. Les types d'auditoires chez Perelman

« Ce n'est pas ce que l'on dit qui est important mais à qui on le dit qui est plutôt important » (Perelman, 1958). De cette assertion de Perelman, qui sonne comme une maxime, la question de l'auditoire se pose naturellement comme l'élément qui doit orienter notre réflexion dans cette section. S'il est d'avis que l'homme politique s'adapte toujours à sa cible, cela peut avoir pour conséquence d'orienter dans un sens ou dans l'autre le contenu du discours qu'il veut prononcer devant l'auditoire. Dans son traité, sur lequel on se fonde pour élaborer cette réflexion, Perelman identifie principalement au chapitre X de son ouvrage, trois types d'auditoire particuliers. Le premier est constitué par l'humanité toute entière ou auditoire universel ; le second est le cas d'un seul interlocuteur et le troisième constitué par soi-même. Il ajoute que les deux derniers ne sont que l'incarnation de l'auditoire universel.

Pour lui, l'auditoire universel reste la norme de l'argumentation objective. Ce qui revient à dire, si l'on suit Perelman dans son raisonnement, que l'orateur politique fait tout son possible pour être plus généraliste dans son discours. Autrement dit, il doit faire advenir dans son discours des questions devant susciter de l'intérêt chez tout l'auditoire, et il doit faire référence à des valeurs communes partagées, par extension universalistes. Dans son discours, il doit s'adresser à tout le monde en faisant abstraction des attentes des auditeurs pris individuellement. Pour rappel, ces auditoires furent considérés comme le souligne l'auteur, des auditoires spécifiques aux philosophes qui faisaient usage de la dialectique pour discuter de leurs idées. La dialectique occupait depuis l'antiquité une place importante dans les philosophies occidentales et orientales et de fait reléguait au second plan la rhétorique ou l'art de bien parler.

Ainsi, l'argumentation semblait plus encline à la rationalité qu'au style du discours ou du dialogue. Pour Perelman, la raison est toute simple, comme il le note lui-même, c'est la forme dialoguée qui obligeait l'orateur à se justifier et répondre aux critiques de son interlocuteur.

VI.3.2. Auditoire homogène et auditoire composite

On remarque une variété de sujets selon le type d'auditoire, mais tous étant éminemment politiques si l'on prend en compte la fonction des locuteurs. D'où une certaine homogénéité du point de vue de la source. Ces thèmes aussi variés soient-ils, abordent presque tous des questions inhérentes à la vie d'un État-nation. Évidemment, le discours politique prend en charge tous les domaines de la vie d'une société, c'est pourquoi, il n'est pas étonnant qu'un locuteur parle dans son discours de : l'armée qui est la gardienne de l'intégrité territoriale et de la paix. - l'économie et le développement qui sont tout aussi importants puisqu'ils assurent le bien-être et le devenir de tous. - l'éducation et la formation qui sont la base de toute Nation qui se veut créative et autonome. Ces quelques exemples thématiques montrent déjà l'incontournabilité de l'abord de ces questions dans la vie d'une Nation.

Après une présentation documentée sur les tableaux des occurrences, nous avons procédé à un premier classement manuel des discours en fonction des contextes d'énonciation. En effet, nos corpus sont constitués d'emblée d'allocutions et des discours d'adresse à la nation, de congrès, de rapports introductifs, de sommets, de remises de drapeaux, d'inaugurations d'entreprises etc. Ce sont également des discours prononcés au Sénégal et à l'international. Et, c'est sur la base des éléments péri textuels de chaque texte que nous avons pu les classer dans des séries d'auditoires. Ce qui préfigure d'ores et déjà une diversité en termes d'auditoires visés comme cela s'illustre à travers les tableaux suivants :

AUDITOIRES	TYPOLOGIE DE TEXTES
peuple sénégalais	Discours de vœux de fin d'année et de veille d'indépendance;
membres et sympathisants du parti	Discours de congrès, rassemblements politiques, rapport sur la méthode du Parti socialiste
Chefs d'États et de gouvernements	OUA , Eurafrique
Communauté internationale	Distinction internationale, Honoris Causa, réception à l'académie Française
jeunesse	Sport, distribution de prix , rentrée universitaire, concours collèges et lycées
Universitaires, intellectuels	idéologie sur la culture africaine, colloque
Religieux	Inauguration d'institutions religieuses, pose premières pierres de mosquée
Assemblée nationale	Discours de politique générale , vote de budget etc.

Tableau 7: Typologie de discours en fonction de l'auditoire Senghor

AUDITOIRES	TYPOLOGIE DE TEXTES
peuple sénégalais	Discours de vœux de fin d'année et de veille d'indépendance ...
Jeunesse	Discours sur les états généraux pour l'éducation, journée nationale de la formation, remise de drapeau aux équipes nationale de Basket et de football ...
Travailleurs	Fête du 1er Mai
Religieux	Sommet de l'OCl, vœux adressé aux chefs religieux ...
membres et sympathisants du parti	Congres, rapports séminaires etc.
Personnes du 3ème Age, populations de Kedougou	Campagnes nationales de reboisement et de lutte contre les feux de brousse

Tableau 8: Typologie des discours en fonction de l'auditoire chez Diouf

Ces tableaux, même s'ils ne reflètent pas de façon exhaustive l'ensemble des discours en fonction de leur auditoire, donnent tout de même une idée sur ce qu'on peut appeler des topiques ou lieux communs. De par cette typologisation, nous proposons d'insister sur la variété des auditoires, et avancer l'hypothèse selon laquelle cette variété d'auditoires n'est pas sans impacter sur le discours du président ou du secrétaire général socialiste. En prenant conscience de ce fait, nous en tiendrons compte dans la mise en œuvre de notre analyse. C'est pourquoi, comme annoncé auparavant sur le plan méthodologique, nous avons opté pour un « corpus à géométrie variable » ce qui permet, entre autres, d'intégrer tous les aspects liés aux textes entre eux-mêmes.

VI.3.3. L'auditoire comme construction de l'orateur

L'auditoire, comme on vient de le voir précédemment, revêt aux yeux de Perelman une importance capitale. Autrement dit, chez cet auteur, c'est la réception du discours qui est plus importante que l'argumentation. Ainsi, avant de prononcer son discours, l'orateur politique doit prendre le temps nécessaire d'étudier et de comprendre l'auditoire auquel il présente son projet politique. De cette façon, pourrait-on dire, tout part de l'auditoire et tout revient à lui. De ce fait, le tribun qui veut prendre les rênes de la cité doit se faire une image de son auditoire pour arriver à gagner leur confiance. C'est ainsi que Perelman (2008) parle de la dimension psychologique de la rhétorique aristotélicienne. Le discours d'un orateur politique pour être persuasif pour Perelman (*Ibid.*) en référence à la psychologie différentielle d'Aristote, doit prendre en compte « l'âge et la fortune » de l'interlocuteur.

D'autres contemporains d'Aristote à l'instar de Cicéron ou Quintilien, insistent également sur l'état d'esprit de l'interlocuteur, sa mentalité. De surcroît, Amossy fera remarquer que

connaître son auditoire, c'est connaître son niveau d'éducation, son attente, le milieu auquel il appartient, les valeurs auxquelles il tient, tel reste le pari à gagner. La liste étant loin d'être exhaustive, nous dirons simplement que le locuteur doit avoir une parfaite maîtrise des réalités socioculturelles de son auditoire, à défaut de passer complètement à côté des attentes générales de ce dernier. C'est une fois ces données prises en compte que l'homme politique peut les rapprocher de ses opinions, en allusion à l'avis d'Amossy (2012). Cette auteure nous fait remarquer également que la réalité empirique de l'auditoire ne se confond guère avec l'image que l'orateur se fait de son auditoire. C'est pourquoi, comme elle le conçoit : « Ce qui joue dans l'interaction, ce n'est donc pas la présence réelle du partenaire mais l'image plus ou moins schématique qu'en élabore le sujet parlant (...). » (Amossy, 2000 : 37). Ainsi, Amossy rejoint la thèse de Perelman qui voit l'auditoire comme une « fiction verbale ». Autrement dit, l'orateur parle à lui-même avant de s'adresser à son auditoire.

Conclusion

À travers ce chapitre, nous avons voulu revenir sur la question de l'identité de l'orateur politique, son image ou ses images et les auditoires auxquels il doit s'adresser. Cela étant, nous avons pris le soin de définir les notions d'identité, d'*ethos* et d'auditoire à cause de leur complexité. Et, à la lumière de cette réflexion autour de ces notions, on peut retenir d'emblée que l'orateur politique est un être humain comme tout le monde. C'est un homme avec ses qualités et ses défauts et de ce fait il n'est pas à l'abri de critiques de la part de ses auditoires qui le suivent, qui l'écoutent, le regardent et qui sont prompts à le juger. De ce fait, il doit être conscient que son discours est son miroir et qu'il a intérêt à refléter une image qui correspond aux aspirations de sa communauté. Cette image qui se construit dans le discours est connue sous le nom de l'*ethos* théorisé depuis des siècles par Aristote, repris et amélioré par plusieurs auteurs.

Chapitre 7 : Analyse de données textuelles et méthodes quantitatives

Introduction

La Linguistique et la Statistique sont deux disciplines très éloignées tant du point de vue de « leurs principes » que de leur « histoire » selon Lebart et Salem (1994). Leur rencontre fut cependant rendue possible grâce à l'arrivée de l'informatique qui se définit, selon l'Académie Française, comme une « science du traitement rationnel, notamment par machines automatiques, de l'information considérée comme le support des connaissances humaines et des communications dans les domaines techniques, économiques et sociaux ». De cette rencontre, naîtront de nouvelles méthodes d'analyse du texte qui vont révolutionner le domaine des Sciences Humaines et Sociales entre 1960-1970, mais des critiques vont vite estomper cette ferveur vouée à l'analyse quantitative des données à partir des années 80 (*Ibid.*). Ces revers sont dus, si l'on en croit nos auteurs précités, aux excès et erreurs de la quantification qui ont fini non seulement par la discréditer mais en faire également la risée de ses détracteurs. Après un bref détour sur l'histoire de la Linguistique, nous insisterons dans une seconde partie sur la question de la quantification du côté des deux courants : statistique lexicale (Guiraud, Muller,) et l'analyse statistique des données linguistiques ou textuelles (Jean-Paul Benzécri) qui dessinent aujourd'hui la discipline de l'analyse de données textuelles dans l'espace francophone (Beaudouin, 2016).

VII.1. Linguistique et Statistique, quand deux destins se croisent

Pour retracer l'histoire de la rencontre entre la Linguistique et la Statistique, il serait intéressant de revenir brièvement sur les débuts de la linguistique en tant que « science pilote en sciences humaines » (Lebart et Salem, 1994) à savoir ses différentes péripéties. En effet, la Linguistique en tant que vraie Science, n'a pu se constituer qu'à partir des années 1870 avec l'étude des langues romanes et germaniques. Ces études ont permis, comme le fait remarquer Saussure, à rapprocher la Linguistique de son objet. Et, la comparaison jusque-là privilégiée, se voit à partir de cette époque, comme simple méthodologie ou moyen de comprendre les langues. Mais, il faut noter que la Linguistique ne s'intéresse pas trop au texte sinon à la langue.

D'autres disciplines comme la philologie prendront en charge cet aspect. Ainsi, grâce à elle, on arrive à interpréter, à commenter les textes en rendant compte du vrai sens des mots dont ils sont tissés, comme le fait remarquer Pêcheux (1969) :

On se demande simultanément : « De quoi parle ce texte ? », « Quelles sont les Principales idées contenues dans ce texte ? », et en même temps « Ce texte est-il conforme aux normes de la langue dans laquelle il est présenté ? » Ou bien « Quelles sont les normes propres à ce texte ? En d'autres termes, la science classique du langage prétendait être à la fois science de l'expression et science des moyens de cette expression.

Il apparaît à travers ce point de vue de Pêcheux que le texte a toujours fait l'objet de débats parfois très passionnés. La linguistique ayant montré ses limites quant à la compréhension du texte, il fallait penser, nous semble-t-il, à d'autres méthodes aptes à interroger tous les paramètres du texte. Et, la quantification s'est posée comme la méthode la plus plausible pour remédier à ce problème. En effet, la quantification a toujours suscité un grand intérêt dans le domaine des Sciences Sociales. De plus en plus favorisée par le développement de l'informatique avec des outils de plus en plus sophistiqués qui ont fini de faire leur preuve, et on est arrivé à un moment crucial de l'analyse quantitative des données textuelles. Aujourd'hui, les disciplines qui ont en commun le même objet de recherche : toutes les productions verbales (orales ou écrites) ont dépassé le stade de la linéarité du texte pour envisager son étude dans sa dimension transphrastique.

L'Analyse de Données Textuelles assistée par ordinateur est devenue incontournable, et une auteure comme Baudouin (2016) va jusqu'à évoquer le récent développement enregistré dans le domaine de l'Intelligence Artificielle comme pan important pour son devenir. Mais, il suffit de faire un pas en arrière pour s'apercevoir que le développement de ce champ de recherche ne date pas d'aujourd'hui. En effet, dès la fin des années 1960, on assiste à la numérisation de grands corpus comme la base FRANTEXT pour le compte du Trésor de la langue française. Selon Baudouin (*Ibid.*), les nombreuses approches dans le domaine de la quantification ont toutes un seul objectif : « révéler des phénomènes, des régularités dans les corpus de textes et d'en inférer des lois » (*Ibid.* :18). Et, poursuit-elle, de nombreux chercheurs d'horizons divers se réclament de ce nouveau champ de recherche qui se constitue. Ce qui souligne en même temps la diversité des méthodes qu'elle propose sur les objets de recherche, qui se rapprochent de plus en plus. C'est dans ce cadre, comme le note Mayaffre (2011),

[...] la Linguistique textuelle (par exemple : Adam 1999) et l'Analyse de données textuelles (par exemple : Lebart et Salem 1994) qui se sont longtemps ignorées ; se courtisent aujourd'hui, se rapprochent, se fécondent dans une Linguistique à finalité rhétorico-herméneutique (Rastier, 2001) dont l'objet empirique et théorique est définitivement le texte.

En poursuivant Mayaffre dans son rappel historique autour de la discipline Linguistique textuelle, fait remarquer que même si au début elle se concentrait sur la linéarité du texte, elle reconnaît aujourd'hui que la textualité ne se réduit pas seulement :

[Aux] séquences, [aux]enchaînements ou [à la] progression mais aussi [aux] récurrences graphiques, de collocations lexicales, de réseaux linguistiques. Ces réseaux linguistiques (typiquement des réseaux lexicaux), sous-jacents aux textes et a-séquentiels, les logiciels d'Analyse de données textuelles (ADT) peuvent les objectiver mieux que le logiciel humain, pour peu que les textes ou corpus textuels analysés soient un peu importants. (Ibid. : 470)

À la lumière de cette précision de l'auteur, on peut dire que la Linguistique textuelle ne peut plus rester sourde aux prouesses de l'ordinateur. De ce fait, on pourrait admettre que la rencontre entre les deux champs de recherche à savoir la Linguistique et la Statistique, de l'avis de Lebart et Salem (1994), n'était qu'une question de temps. En effet, comme l'évoquent ces auteurs (*Ibid.*), les nombreux succès enregistrés par la méthode statistique à travers ses applications dans de nombreux domaines de la Science de la Nature, des Sciences Humaines et d'autres disciplines qui s'intéressent au langage, ne pouvaient pas passer inaperçus chez les spécialistes de l'étude du vocabulaire. En d'autres termes, ils ne pouvaient pas simplement ignorer de telles prouesses technologiques.

Dans ses débuts, la Statistique textuelle est vue comme des lois empiriques qui doivent rendre possible des améliorations dans le domaine de la transcription sténographique, avant de s'intéresser aux distributions lexicales appréhendées sous le signe de psychobiologie du langage (Zipf, 1935). Les premiers travaux dans le domaine de la Statistique textuelle s'inscrivent tous, si l'on en croit Lebart et Salem (1994), dans une approche quantitative qui porte sur l'ensemble des unités linguistiques. Selon eux « Ces travaux comportaient souvent plusieurs volets consacrés à des langues ou à des problèmes différents dans le dessein de convaincre le lecteur de la pertinence et de l'universalité de la méthode statistique aux études textuelles. » (1994 : 16). Autrement dit, il était davantage question pour les chercheurs de l'époque de vanter les prouesses de la Statistique textuelle, sa pertinence et l'universalité de ses méthodes. C'était une façon pour eux d'appeler à sa reconnaissance et de lui trouver une place de choix dans le domaine des sciences humaines et sociales.

VII.2. Approche des données textuelles du côté de la quantification

Quantifier les faits langagiers est un exercice passionnant, mais qui n'arrête pas de susciter un débat éclectique. D'ailleurs, c'est pourquoi, dans le domaine de la Linguistique, Guiraud (1960 : 15) l'assimilait déjà à la « science statistique type ». L'Analyse du Discours en tant que discipline autonome dans le domaine de la Linguistique pourrait dans une certaine mesure être attribuée aux méthodes quantitatives même si Mazière (2005) fait état d'autres influences. Avant d'aller plus loin dans notre développement, il serait utile de définir l'ADT. Comme il est de coutume dans les sciences humaines et sociales, trouver un consensus autour d'une seule définition serait illusoire. L'ADT n'échappe pas non plus à cette règle qui fait, par ailleurs, le charme et l'interdisciplinarité de ce domaine. Comme le soulignent des auteurs comme Daigneault et Pétry (2017), l'ADT se définit par son objet et par conséquent, elle est l'ensemble des méthodes qui envisagent les textes comme des données d'analyse. Mais, nos auteurs pensent cette définition plutôt comme tautologique. Cette difficulté à trouver une seule définition s'apparente du fait selon toujours nos auteurs que l'ADT est un domaine « pluriel », « dynamique », « divisé » et « segmenté ». Ainsi, deux approches semblent dessiner aujourd'hui les contours de l'ADT : les approches qualitatives et celles quantitatives sur lesquelles nous insisterons plus longuement.

Ce clivage, comme le notent nos auteurs, est symptomatique d'un certain « désordre » des écoles d'analyse du discours. Les approches qualitatives selon nos auteurs peuvent se définir plus largement comme une approche socio sémantique, c'est-à-dire qu'elle articule le texte aux conditions de sa production, aux effets sur le récepteur et le corps social. Ces approches comme le pensent nos auteurs s'intéressent moins aux caractéristiques sémantiques du texte et à son contenu lui-même. On peut citer à ce titre des méthodes comme l'analyse structurale, l'analyse sémiologique, l'analyse sémiotique, l'analyse critique de discours. La dernière approche énumérée à savoir l'analyse critique du discours découle de l'École de Francfort et de ce fait elle discrédite, pourrait-on dire, les approches dites quantitatives (*Ibid.*). En revanche, loin de s'engager dans une opposition des approches qualitatives à celles quantitatives ; entreprise vaine et contreproductive, nous essayerons de voir les raisons qui sous-tendent ces dernières afin de mieux les appréhender.

Sur la base des considérations précédentes, se posent les questions suivantes : pourquoi compter et que compte-t-on ? Il s'agit là des questions qu'on pourrait estimer simples en

apparence certes, mais qui sont loin d'être banales. C'est aussi des questions auxquelles la plupart des chercheurs se heurtent souvent dans leur analyse aussitôt après la constitution de leur corpus. Même si l'outil informatique aidant, les résultats que fournissent nos données ne sont pas aussi transparents qu'on pourrait le croire, au point de nous en dévoiler le sens niché derrière les décomptes de mots. L'analyse textuelle assistée par ordinateur malgré des performances avérées qu'elle permet aujourd'hui, ne doit pas être pensée comme quelque chose qui va lire et comprendre le texte à notre place comme le répètent plusieurs auteurs issus du domaine. Par contre, il est d'avis qu'elle a une force de suggestion qui outille suffisamment le chercheur dans son travail d'analyse et d'interprétation.

Pour essayer de comprendre tous les enjeux liés à la quantification, il serait utile de revenir sur le texte. En effet, le texte a toujours été au cœur des préoccupations des disciplines telles que la Linguistique, l'Analyse du discours, l'Analyse de contenu, la Recherche documentaire et l'Intelligence Artificielle (Bardin, 2007). Dans ces disciplines, le texte est étudié selon des méthodes, des perspectives et des buts naturellement différents. Nous précisons que nous n'allons pas faire ici, une caractérisation de ces différentes disciplines mais il s'agira plutôt de nous intéresser à la quantification non pas comme fin mais plutôt en tant qu'outil, comme le souhaitent Lemercier et Zalc (2008) dans *Méthodes quantitatives pour l'historien*.

En termes d'approches quantitatives, il existe plusieurs écoles mais l'intérêt se porte sur toutes celles qui s'apparentent à l'ADT. Nous pouvons citer à ce titre la Statistique linguistique (Guiraud, 1959, 1960), la Statistique lexicale ou Linguistique quantitative (Muller, 1964, 1967, 1973, 1979), Statistique textuelle (Salem, 1987, 1994), voire analyse des données en Linguistique (Benzécri, 1981), la lexicométrie (Tournier, 1975, Lafon, 1984). Il faut juste souligner que ces différentes appellations ne sont que le fruit de la perfection des outils et des perspectives de recherche (Leblanc et Peres, 2011). Néanmoins, on pourrait dire que de ces nombreuses terminologies, deux grandes tendances ou écoles dessinent aujourd'hui la discipline statistique textuelle à la française. Il s'agit de l'école de Charles Muller dont la Statistique lexicale (avant lui Yule et Guiraud) et celle de Jean-Paul Benzécri ou la Statistique textuelle. L'exposé suivant se penche sur ces deux écoles ou tendances dans le domaine de la recherche quantitative de données textuelles.

VII.2.1. La Statistique lexicale

À ses débuts, la Statistique lexicale avait pour objectif principal de remédier aux nombreux problèmes que rencontrent les stylisticiens dans leurs recherches orientées vers l'étude comparative du vocabulaire de grands auteurs classiques, principalement du théâtre classique français (Lebart et Salem, 1994). Les travaux issus de cette méthode quantitative vont objectiver ou contredire les conclusions des stylisticiens formulées souvent sur la base de leur simple intuition selon nos auteurs. Par ricochet, ces travaux font émerger des problèmes liés à la définition des unités de décompte. Ces travaux permettront d'insister sur les problèmes que suscite le dépouillement des unités du texte. C'est pourquoi, Muller (1969), le père de la lexicométrie, soulève la question de norme lexicologique ou du moins liée à la quantification des mots d'un texte ou d'un corpus. Il s'agit en effet d'un problème qui se pose de fait sur le terrain de la pratique ou plus précisément du chiffre.

Ainsi, dès l'abord de cette question, surgit la difficulté liée à la définition du mot. C'est cette difficulté qui a donc amené les chercheurs à concevoir une norme conventionnelle, mais avec des pratiques différentes d'un domaine à un autre. Muller dans sa démarche a cherché à surmonter cette difficulté qui peut vicier l'analyse statistique du texte. Dans ce cadre, il propose une norme lexicologique ou conventionnelle même si critiquable à plusieurs égards, l'essentiel est qu'elle soit admise par tous. C'est dans ce sens qu'un auteur comme Habert (1997 : 187) souligne que la notion de norme doit être comprise comme « une exigence de standardisation provisoire des textes contenus dans un corpus. Cette standardisation est destinée avant tout à les rendre comparables, à les stabiliser le temps d'une expérience ».

Il faut préciser, par ailleurs, que la statistique lexicale a dû se heurter à des problèmes définitionnels comme toute discipline balbutiante. En effet, si Guiraud privilégie une statistique linguistique, Muller penchera pour les deux appellations : statistique lexicale et statistique linguistique. Et cette « hésitation terminologique » se traduit, selon Brunet (Brunet, 2016) par deux logiques :

Lorsque l'exposé décrit la méthode générale, le champ s'élargit aux dimensions de la linguistique. Quand le champ se rétrécit aux résultats, la limite lexicale est précisée puisque la plupart des applications s'arrêtent au lexique, même si le grammairien Muller s'engage parfois dans les exemples grammaticaux et syntaxiques

Même si Muller est hésitant sur la vraie appellation de la discipline, les avancées technologiques qui participent de la perfection des outils lui donnent aujourd'hui sans doute

raison. Ainsi, comme le note Brunet, la recherche ne se limite plus seulement au lexique mais plutôt au langage. En effet, les outils de plus en plus performants, dotés de lemmatiseurs offrent la possibilité au chercheur de pouvoir analyser la syntaxe et même la sémantique. Cette avancée eut un impact sur l'appellation « lexicométrie ». De ce fait, on s'accordera à dire avec notre auteur que Muller a très tôt pris position sur le champ de la pratique en militant pour la lemmatisation. Ce qui conduit un autre auteur comme Mayaffre à confirmer qu'on assiste à une lexicométrie de deuxième génération. Et le terme de lexicométrie est aujourd'hui contesté. Il est substitué par la textométrie chez Salem, Mayaffre préfère la logométrie, d'autres la stylométrie.

VII.2.2. La Statistique textuelle

C'est au cours des années 1960 que, sous la direction de Jean-Paul Benzécri, des méthodes statistiques ont été introduites et baptisées plus tard du syntagme *Analyse de données*. Ces méthodes en question sont applicables à tous types de données. Mathématicien de formation, Benzécri nourrissait une réelle passion pour la Linguistique. D'ailleurs, cette passion transparait même dans le contenu de ses enseignements, comme le cours intitulé *Linguistique mathématique à l'Université de Rennes* (Baudouin, 2016). Il s'agit d'un formalisme qui s'appuie sur le morphisme pour la description de formation syntaxique des phrases autour d'un ensemble de mots. Selon Baudouin (*Ibid.*), c'est la dernière section du polycopié de son cours, intitulée *Langage de programmation*, qui résume les notations « en vue du traitement sur machine des problèmes de linguistique ». Et elle ajoute : « l'horizon est bien l'utilisation de ce langage formel par une machine » (*Ibid.* : 19). Ainsi, d'une mathématique formaliste, poursuit notre auteure, Benzécri tendra vers une statistique multidimensionnelle. Il s'agit, selon notre auteur, d'un déplacement d'intérêt qui va beaucoup révolutionner ce domaine jusqu'à lui valoir le titre de père de l'école française de l'analyse de données.

Par ailleurs, l'analyse statistique des données linguistiques ou textuelles, initiée et animée par Jean-Paul Benzécri, a connu un développement fulgurant grâce à l'AFC (analyse factorielle des correspondances) et de l'analyse de tableaux de contingence, qui peuvent comprendre plusieurs centaines ou plusieurs milliers de lignes. L'AFC est un outil de statistique multidimensionnelle, l'un des plus fondamentaux en tout cas en textométrie. Avec cet outil, il est possible de représenter de façon globale un corpus en décelant les grandes oppositions de

ses parties et leur proximité. Il faut comprendre qu'en fonction du logiciel utilisé comme le note Leblanc (2015), le calcul de l'AFC ne porte pas sur les mêmes données. Par exemple, il peut porter sur le tableau lexical. Et le tableau obtenu à l'issue du calcul croise deux entrées à savoir la colonne : ou les parties du corpus sur lesquelles se portent l'analyse contrastive et les lignes, ce sont les mots composant le corpus. Le calcul de l'AFC reste identique d'un logiciel à un autre à quelques exceptions près selon Leblanc (*Ibid.*). Par contre, le tableau est variable, poursuit notre auteur. Pour un logiciel comme lexico3, le tableau se compose des fréquences absolues des mots du dictionnaire tandis que sous hyperbase, il se fonde sur les fréquences pondérées sur la base des écarts réduits.

Conclusion

La rencontre entre la Statistique et la Linguistique a été un grand tournant dans les Sciences qui ont le texte ou le discours comme objet de recherche. En effet, le sens des écrits a toujours suscité l'intérêt des analystes du texte comme les philologues, stylisticiens, entre autres. De cette rencontre, naîtra l'analyse du discours assistée par ordinateur. Une méthode qui vient donc à son heure afin de relever le défi de l'infobésité informationnelle et pour dépasser la linéarité du texte. Elle est aujourd'hui une méthode privilégiée pour relire le texte d'une manière heuristique. Elle est de ce fait incontournable même si l'esprit humain est indépassable. L'ADT se constitue aujourd'hui comme méthode dont le succès se nourrit de son interdisciplinarité.

Chapitre 8 : Approche discursive du politique et méthode textométrique

Introduction

Ce chapitre se propose d'analyser les productions verbales de deux orateurs politiques selon de nouvelles méthodes que nous offrent le recours aux outils informatiques dans la gestion de données textuelles importantes au plan quantitatif. S'il est admis que la politique est une pratique sociale qui participe à la circulation des idées et des opinions dans l'espace public (Charaudeau, 2005), il reste selon Virginie Delmas que c'est une activité langagière dont « le sens fortement structuré dans le but de convaincre un auditoire, est reçu de manière globale, mais résulte lui aussi de l'interaction simultanée de différents phénomènes linguistiques et d'une situation de communication particulière » (2012 :103-122). À la lumière de cette vision de Delmas sur le discours politique, il s'avère utile de définir, dans un premier temps, la notion de discours politique en tant que moyen de persuasion qui fait l'objet de plusieurs acceptions, avant de mesurer dans un deuxième temps ses enjeux. Ensuite, dans la section suivante, nous aborderons la question de l'analyse textométrique appliquée à un vaste corpus de discours politiques comme le nôtre. Nous insisterons enfin sur les apports qu'une analyse détaillée et textométrique des marques de la subjectivité et lexicographiques pourrait apporter à notre travail de thèse.

VIII.1. Le discours dit politique, quelles définitions ?

Le discours politique est l'objet d'étude de plusieurs disciplines en sciences humaines et sociales telles que les Sciences politiques, la Psychologie, la Sociologie, les Sciences du Langage, entre autres. En effet, comme le souligne Christian Le Bart (Le Bart, 2003), le discours politique traverse une grave crise. En tant que pratique dévoyée, surtout en Afrique, il suscite méfiance et dépit de la part des citoyens à cause de l'usage qu'en font les acteurs politiques. Dans un pays comme le Sénégal, par exemple, il est discrédité à cause du comportement des hommes politiques ; le mensonge y est institutionnalisé. Or, comme le souligne Boundja (2015), rappelons-le, l'exercice de l'autorité repose essentiellement sur le respect de la parole donnée. Et quand cette parole n'est plus respectée par l'autorité elle-même,

cette situation peut générer une crise profonde qui peut aller jusqu'à nuire, gravement d'ailleurs, au statut de l'autorité.

Cependant, depuis la Grèce antique la politique a toujours été la meilleure manière de se rendre utile à son peuple. Si elle est reconnue comme noble dans sa conception, c'est l'usage qu'on en fait aujourd'hui qui reste déplorable au point de dénaturer ses finalités. C'est pourquoi, pour une définition du discours dit politique, il nous semble important de proposer une synthèse rapide centrée autour du mot « politique ». Le mot politique a une origine grecque et est formée à partir de deux termes :

- « Polis », la racine qui signifie « cité » (au sens politique du terme) ;
- « -ikos », un suffixe d'adjectif, équivalant à « -ique » en français.

L'un (polis) couplé à l'autre (-ikos) nous conduit à la traduction suivante « ce qui concerne le citoyen » et donc afférant à la manière de gérer les problèmes de la cité. Dès lors, la politique peut être définie comme l'art d'organiser la cité. Faut-il juste préciser que dans cette section, nous n'allons pas nous y attarder, notre objectif est plutôt d'introduire le discours dit politique d'en déterminer les contours. Il importe de faire remarquer toutefois que le discours politique à la différence d'autres genres discursifs comme le discours religieux, littéraire, entre autres, ne peut être compris que par rapport à son contexte sociohistorique ou son « extérieur » selon Maingueneau (2010). Pour cet auteur, le discours politique envisagé en termes de relations entre un « intérieur » et un « extérieur » des discours ou textes a changé avec l'évolution de l'analyse du discours. Nous ferons l'économie, ici, de cette évolution pour ne nous intéresser qu'à la notion de « champ » théorisé par Pierre Bourdieu (1976). Selon Maingueneau (2010), ce concept de champ a permis de développer deux axes de recherche : l'un ethnodiscursif et l'autre qui permet d'aborder le discours politique en termes de champ discursif et de positionnement. Ainsi, le discours politique intègre principalement trois dimensions :

- Le discours politique se présente comme un champ, un lieu de confrontation entre des positionnements politiques qui investissent, selon leurs modes propres, des genres de discours.
- Un réseau d'appareils où des individus peuvent se constituer en acteurs

légitimes, où sont stabilisés et garantis les contrats des genres de discours considérés comme politiques, où interviennent des médiateurs (journalistes...), des interprètes et des évaluateurs autorisés (commentateurs, enseignants...), des canons.

- Une archive où se mêlent textes et légendes : la Commune, l'Appel du 18 juin, mai 1968... L'activité politique est plongée dans cette mémoire qui, en retour, est elle-même prise dans les conflits du champ, qui ne cessent de la retravailler. (Stabilisés dans des manuels, des formations professionnelles...);

À la lumière de cette précision qu'apporte Maingueneau, il apparaît que le discours politique ne se réduit pas à son seul contenu discursif, mais il englobe d'autres éléments tels que le contexte, la forme, la situation de communication entre autres. Dès lors, nous précisons que comme il s'agit d'un travail d'analyse à l'échelle du texte, nous ne serons pas en mesure de prendre en compte toutes les dimensions du discours. C'est pourquoi, nous nous en tiendrons au contexte de production, de réception et à la scénographie. Nous insistons juste sur cette notion de scénographie théorisée par Maingueneau dans son ouvrage : *Le Contexte de l'œuvre littéraire* (1993). Mais, avant de définir cette notion, il convient de revisiter la scène d'énonciation dans son ensemble. Il s'agit d'une notion dont Maingueneau a montré l'importance pour la compréhension d'un discours. Il envisage de ce fait une analyse du discours dite de l'intérieur en prenant en considération la scène d'énonciation dans laquelle s'inscrit le discours. Pour lui, « un texte est en effet la trace d'un discours où la parole est mise en scène » (1993 : 8). Il distingue à cet effet trois volets qui constituent cette scène d'énonciation. Il s'agit de la scène englobante, la scène générique et la scénographie.

La première fait référence au type de discours auquel on a affaire. Elle est très importante dans le cadre de l'interprétation du discours puisqu'elle permet de savoir sur quel point de vue il faut analyser un discours, suivant qu'il relève du religieux, du politique, ou encore de la publicité. La deuxième ou la scène générique fait référence aux genres de discours auxquels on a affaire. Pour Maingueneau (1993), chaque genre de discours induit une scène spécifique. On insistera à cet effet sur les rôles de ses partenaires, des circonstances spatio-temporelles, un support matériel, un mode de circulation, une finalité, entre autres. Et, la troisième ou la scénographie est la dimension du discours textuel qui transcende le cadre scénique. Pour Maingueneau (*Ibid.*), dans le cadre de la scénographie, c'est la discursivité qui institue et

légitime la scène d'énonciation. En conséquence, note-t-il :

La scénographie est à la fois ce dont vient le discours et ce qu'engendre ce discours ; elle légitime un énoncé qui, en retour, doit la légitimer, doit établir que cette scénographie dont vient la parole est précisément la scénographie requise pour raconter une histoire, dénoncer une injustice, présenter sa candidature à une élection, etc.

La scénographie, comme il le précise lui-même, ne sert pas seulement d'ornement au discours mais elle participe également de sa mise en valeur dans le sens où elle lui confère une dimension matérielle. Cependant, l'auteur attire notre attention sur quelques limites liées à l'identification de la scénographie. Si certains genres de discours à l'instar du discours publicitaire, du discours religieux, entre autres, suscitent leur propre scénographie, d'autres genres par contre s'en tiennent tout simplement à leur seule scène générique, c'est l'exemple de l'annuaire téléphonique. La scénographie nous fait penser curieusement à la notion de contexte et par extension la réflexivité du corpus que Mayaffre (2005) développe dans ses travaux. Il nous semble intéressant d'établir un rapprochement entre ces notions pour une appréhension du sens qui peut émaner du discours.

Le discours politique est, par ailleurs, au sens restreint du terme, toute forme de discursivité par laquelle un locuteur essaie de conquérir le pouvoir selon Charaudeau (2002). D'où le point de vue de Charaudeau (2002) selon lequel le discours politique ne prend sens qu'à travers l'action. Cette conception du discours politique lui vaut d'être considéré comme le discours du pouvoir. D'autre part, le discours politique peut être assimilé au sens large comme une parole publique sur la chose publique, mais de la Grèce antique jusqu'à aujourd'hui, son sens ne cesse d'évoluer. C'est pourquoi, selon Dorna (1995 : 132), le discours politique est souvent réduit à un « discours d'influence, obéissant aux mêmes règles et principes d'une théorie de la communication ». Or, ce genre discursif, qui peut avoir d'autres missions plus singulières, s'appréhende aujourd'hui comme le support de l'idéologie chez Reboul (1980). Nous développerons plus loin dans notre réflexion cet aspect singulier du discours politique.

Sans doute est-il important pour nous de préciser que le discours politique recèle d'autres vertus qui lui permettent d'être l'instrument approprié pour l'exercice du pouvoir. D'ailleurs, un auteur comme Marcellesi affirme que le discours politique est un « discours tenu pour l'hégémonie par un intellectuel collectif » (Marcellesi/ Gardin, 1974 :17 à 18). De cette idée, nous en déduisons que cette fonction se retrouve dans le cadre du discours dit politique dont la

finalité est d'exercer un effet sur l'auditoire. Ainsi, le discours politique s'inscrit dans une dimension pragmatique comme le fait remarquer Charaudeau (2004 : 152) :

Le langage est un acte doté d'une certaine force (illocutoire ou perlocutoire) orientée vers l'interlocuteur, force qui d'une part témoignerait de l'intention langagière du sujet parlant et d'autre part obligerait l'interlocuteur à avoir, à son tour, un comportement langagier conforme aux caractéristiques de cette force.

D'ailleurs, en nous référant à son sens restreint, il apparaît que le discours politique se laisse définir comme « une forme de la discursivité par laquelle un locuteur (individuel ou collectif) poursuit l'obtention du pouvoir ». Ce qui lui vaut cette étiquette de discours du pouvoir, un outil à l'aide duquel l'homme politique tente de convaincre et de faire adhérer l'auditoire à son projet politique.

Le discours politique, approximativement défini, peut être compris comme le moyen permettant à l'homme politique de se faire accepter et d'accéder à un certain pouvoir. En effet, cette idée occupe une place importante chez Bourdieu (2014, 1982) dans ses travaux qui confèrent au discours de façon générale un certain pouvoir symbolique. Mais, la notion de discours semble évidemment très instable dans son accomplissement. Austin (1991) par exemple, souligne que le discours peut être orienté et vise à exercer une certaine action sur autrui, entendu au sens de l'interlocuteur, d'où la dimension performative dont l'enjeu majeur est d'être suivi d'effet.

Cette dimension particulière du discours est très recherchée dans le discours politique. Il faut juste préciser que la performativité du discours ne relève pas que des mots comme le pense Austin, mais elle passe par une reconnaissance du statut social de l'orateur, des propriétés du discours et celles de l'institution qui accorde au locuteur cette autorisation de le prononcer, selon Bourdieu. Et de plus, ce discours doit être encadré par un ensemble de « rituels sociaux » pour recouvrir toute sa dimension performative (Bourdieu, 1982 : 111). D'où l'intérêt de prendre en compte les phénomènes extralinguistiques dans la mise en œuvre de notre analyse, qui est d'ailleurs une des exigences de l'Analyse du discours.

Partant du principe que le discours politique peut être envisagé comme l'interface entre le leader et son public et le moyen par lequel il entre en contact avec ses sentiments, nous posons que cette capacité s'appuie sur les stratégies discursives mobilisées par l'orateur politique. De ce fait, un jeu complexe se déploie pour conduire les rênes de la cité ; un jeu qui prend

évidemment forme et contenu par la parole. C'est ce qui nous amène à soulever la question suivante : comment l'homme politique arrive-t-il par la parole à être investi de pouvoir ? Cette question nous permet de penser aux stratégies discursives utilisées par ce dernier pour inspirer des sentiments de confiance et de crédibilité pour les citoyens. Pour une telle perspective, il doit incarner l'aspiration à un idéal commun auquel adhère la majorité des populations à travers le discours.

Cependant, prendre la parole publiquement devant un auditoire étendu n'est guère aisé ; or l'homme politique à l'image des griots « maîtres de la parole » dans la société traditionnelle africaine, doit avoir la maîtrise de l'éloquence. À titre d'exemple, on réfère aux travaux de Barry (2011), sur l'éloquence dans l'épopée, qui met en exergue les stratégies d'autoreprésentation du griot orateur dans la société peule. Par rapprochement, on peut considérer un leader politique comme une personne dotée d'une certaine aura en plus de ses connaissances, de son capital symbolique au sens bourdieusien du terme afin de pouvoir séduire et persuader son auditoire. L'homme politique dans cette quête du pouvoir doit être en parfaite osmose avec les réalités de son espace culturel, d'où l'impératif de maîtriser ce que Bourdieu appelle l'*habitus*. Autrement dit, le politique doit dans une certaine mesure, s'adapter aux les dispositions générales durables acquises par sociabilité.

Il apparaît clairement que dans cette situation de communication, le discours politique s'opère dans une relation de pouvoir où s'instaure un rapport de force de dominant et de dominé, entre l'homme politique et son auditoire comme dans tout échange linguistique d'ailleurs. Autrement dit, même dans les échanges linguistiques les plus anodins, se dégage ce sentiment de vouloir prendre le dessus sur son interlocuteur. Il en est de même dans toute situation de conquête et d'exercice du pouvoir. En définitive, nous pouvons retenir que le discours politique reste un moyen de persuasion qui agit sur le public et conditionne, d'une certaine manière, les esprits dans le sens souhaité ; d'où la dimension pragmatique du discours politique.

Sur la base des considérations précédentes, il nous apparaît qu'on ne peut guère réduire le discours politique à sa seule force persuasive ; en revanche il est à considérer comme un espace de communion avec les citoyens autour des valeurs. Il s'agit plus précisément des représentations sociales, imaginaires collectifs, mœurs, coutumes, institutions sociales qui fondent l'existence de toute société. Ces valeurs, que l'homme politique remodèle constamment

à son image, sont source de confiance et de crédibilité. Cette piste de recherche déjà ouverte dans nos travaux en Master, nous a permis de traquer dans le discours socialiste tous les éléments linguistiques qui concourent à la formation d'un socle idéologique autour duquel s'est construite progressivement la Nation sénégalaise. Cela nous invite à faire un travail d'exploration des vocables dans le discours de l'orateur, ici le wolof ou autres, pour mettre en exergue cette verve qui arrime le peuple à son pays. Ce n'est pas seulement cet aspect du discours idéologique sur lequel on compte s'arrêter, mais l'idéologie au sens large qui intègre tout ce qui a trait au symbole, aux croyances unanimes répandues et partagées par une société. Un point que nous chercherons à aborder de façon plus approfondie dans la suite de notre développement.

VIII.2. Discours politique et idéologie

L'idéologie et le langage semblent être liés par essence dans la mesure où c'est par le langage qu'on arrive à saisir la réalité idéologique. Bakhtine (1977) révèle à ce titre que la langue reste un outil exceptionnel de la conscience, les phénomènes idéologiques et la conscience individuelle qui en découlent doivent être rattachés aux conditions et aux formes de la communication sociale. De ce fait, le langage participe sur tous les plans de la communication sociale. Cependant, il convient de reprendre ici la réserve qu'émet Frédéric François (1980). Selon cet auteur, il serait faux de devoir considérer toute dénomination comme idéologique. Pour lui, l'aspect idéologique du langage n'est visible qu'au moment de la « traduction dialectique de la réalité, dans une vision qui se donne pour but d'inclure les moyens de faire pression sur celle-ci » (*Ibid.* : 41). François, en poursuivant sa réflexion, met avant la complexité du langage qui tire son origine du fait qu'il intervient à tous les niveaux de l'organisation sociale. Il parle ainsi de « l'omniprésence sociale du signe » (*Ibid.*). En se référant à Bakhtine (1929-1977 : 37-38), il adhère tout de même à l'idée selon laquelle :

Les mots sont tissés d'une multitude de fils idéologiques et servent de trame à toutes les relations sociales dans tous les domaines. Il est donc clair que le mot sera toujours l'indicateur le plus sensible de toutes les transformations sociales, même là où elles ne font encore que poindre, où elles n'ont pas encore pris forme, là où elles n'ont pas encore ouvert la voie à des systèmes idéologiques structurés et bien formés. Le mot constitue le milieu dans lequel se produisent de lentes accumulations quantitatives de changements qui n'ont pas encore eu le temps d'acquiescer une nouvelle qualité idéologique, qui n'ont pas encore eu le temps d'engendrer une forme idéologique nouvelle et achevée. Le mot est capable d'enregistrer les phases transitoires les plus infimes, les plus éphémères, des changements sociaux.

À travers cette idée de Bakhtine (*Ibid.*) empruntée à notre auteur, il serait utile de définir l'idéologie en amorçant un détour épistémologique le temps d'une exploration liminaire de cette notion. En effet, il s'agit d'une notion imprécise qui porte en lui-même les germes d'une vision réductrice l'assimilant aux idées reçues, ou à un ensemble d'idées fausses ou partisans. Elle est de ce point de vue victime de son histoire tant décriée dans les travaux de Karl Marx, pour qui, les idéologies sont une forme de « conscience fausse ». Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, l'idéologie a gardé sa connotation négative, et on l'opposait souvent à la notion de connaissance objective. Il faut dire par ailleurs qu'à ses débuts l'idéologie n'avait pas encore ce sens négatif. En effet, c'est un terme que le philosophe Destutt de Tracy conçut, il y a plus de deux cents ans et il désignait une nouvelle discipline dont l'objet d'étude était les idées : l'idéologie. De ce point de vue, il avait un sens beaucoup plus neutre et plus descriptif.

Les études classiques autour de l'idéologie ont grandement participé à sa décrédibilisation car elles ne s'intéressaient qu'à sa nature « dominante ». Déjà, Gramsci (Hoare et Sperber, 2013) parlait d'« hégémonie » en référence aux idéologies dominantes. Abondant dans le même sens, Bourdieu (1997b) n'a jamais voulu utiliser ce terme car selon lui, il s'agit d'un terme imprécis qui peut prêter à confusion. Il préférait les termes de violence symbolique ou de pouvoir symbolique. Nous ferons l'économie de cette histoire autour de ce concept car elle est assez longue. Nous allons donc nous consacrer à la définition que propose Teun Van Dijk (2006), qui le décrit comme l'ensemble des croyances particulières et fondamentales des communautés. Sous ce rapport, l'idéologie se définit comme :

[...] le fondement des représentations sociales partagées par un groupe. Ces idées de groupes peuvent être évaluées positivement, négativement ou ne pas être évaluées du tout, et ce en fonction du point de vue, de l'appartenance à un groupe ou de l'éthique de chacun

Par ailleurs, il est illusoire de considérer que l'idéologie est l'apanage des seuls dominants. En effet, les dominés peuvent également nourrir des idéologies, soit pour s'opposer ou pour résister. C'est pourquoi, Teun Van Dijk (2006) ne manque pas de souligner que les idéologies sont le plus souvent associées aux groupes sociaux ou aux communautés et représentent de ce fait leurs intérêts fondamentaux. L'auteur en poursuivant sa réflexion, reconnaît à juste titre la complexité et la multidisciplinarité de la théorie sur les différentes croyances idéologiques, et de ce fait nous reprenons le résumé que propose notre auteur :

Sur le plan cognitif, les idéologies sont un type particulier de système de croyances sociales, stockées dans la mémoire à long terme. - Sur le plan social aussi bien que sur le plan cognitif, ces systèmes de croyances idéologiques sont partagés socialement par les membres de groupes sociaux spécifiques ou ceux de « communautés idéologiques ». - Les idéologies, comme les langues, sont essentiellement sociales. Il n'y a pas d'idéologies « personnelles » ou « individuelles », mais seulement des emplois personnels ou individuels des idéologies. - L'identité des groupes n'est pas seulement basée sur leurs propriétés « structurelles », mais également sur leur idéologie. - Les systèmes de croyances idéologiques – les idéologies – forment la base « axiomatique » de croyances plus spécifiques ou « représentations sociales » d'un groupe donné, tels que le savoir ou les opinions (attitudes) partagés par le groupe (2006 : 75).

Nous retenons pour ce qui nous concerne à travers ces éléments qu'identifie Teun Van Dijk (*Ibid.*), que l'idéologie occupe une place importante dans la vie d'une société. Autrement dit, elle est le fondement d'une vie sociale dans le sens où elle permet à chacun de pouvoir comprendre l'autre. Et, le plus important est que l'idéologie n'est ni personnelle ni individuelle, mais ce sont plutôt ses emplois qui le sont. Ce qui nous amène à inférer que l'idéologie qu'incarne le Parti socialiste sénégalais s'enracine dans les valeurs, des représentations sociales qui fondent la société sénégalaise et plus généralement africaines. Et par conséquent, nous avançons l'hypothèse que par-delà les apports extérieurs, les discours des orateurs sénégalais, objets de notre recherche, actualisent les croyances et représentations sociales du peuple sénégalais, pour ne pas dire celles africaines.

VIII.3. Analyse du discours politique et textométrie : renouvellement d'une pratique à l'ère de la textométrie

Dans cette section, nous nous permettons de reprendre l'interrogation de Patrick Charaudeau (2002) relative à la question de savoir l'intérêt d'analyser le discours politique. Évidemment, comme il le reconnaît lui-même, cette question semble insensée au regard des nombreuses disciplines qui s'y prêtent. Et, comme nous l'annoncions dans le chapitre précédent, le discours dit politique a toujours fait l'objet de corpus d'étude des premières analyses discursives. Cela s'explique par la prégnance du contexte de l'époque marqué par le triomphe des partis de gauche à savoir le socialisme et le communisme sous forte influence des théories marxistes. D'ailleurs, Maingueneau dans son article intitulé *Le discours politique et ses environnements*, soutient que le discours politique à la différence des textes religieux ou littéraires, prend en compte le contexte socio-historique. Le discours politique ne saurait être décodé qu'en relation avec un « extérieur » : conjoncture, situation, circonstances... C'est pourquoi, comme le précise notre auteur :

Il n'est donc pas surprenant que ces textes aient été le corpus emblématique des débuts de l'analyse du discours en France : procéder à une analyse « interne » de textes que l'on était habitué à ne lire que pour leur « extérieur » constituait une sorte de défi et donnait toute sa force à une entreprise qui visait à lire dans les fonctionnements textuels le « travail » de « l'idéologie ». Par la suite, la manière dont on a envisagé les relations entre un « intérieur » et un « extérieur » des textes a changé, en fonction des évolutions de l'analyse du discours. (2010 : 85)

À la différence des autres disciplines telles que la Science politique, la Sociologie, l'Histoire, l'Analyse du discours politique comme le fait remarquer Charaudeau, ne se préoccupe guère du « bien-fondé de la rationalité politique, ni sur les mécanismes qui produisent tel ou tel comportement politique, ni sur des explications causales, mais sur les discours qui rendent possibles aussi bien l'émergence d'une rationalité politique que la régulation des faits politiques » (2005 : 28).

À ses débuts, comme nous l'évoquions auparavant, l'Analyse du discours politique revendiquait un « matérialisme historique » et une « théorie des idéologies » si l'on se réfère à Charaudeau (*Ibid.*). Mais, elle a connu des évolutions au fil des années grâce à un travail critique autour du concept de « formation discursive » donnant naissance à des travaux qui cherchent à déceler les « présupposés idéologiques » disséminés dans le discours par le moyen de plusieurs méthodes (analyse automatique, analyse distributionnelle inspirée de Harris, analyse lexicométrique développée par l'école de Saint Cloud). Charaudeau fait remarquer que plusieurs de ces méthodes sont souvent mises en œuvre à la fois comme l'illustre l'analyse lexicométrique qui « en utilisant une méthode de traitement statistique et [documentaire] des corpus essaye de déterminer des univers et des positionnements des locuteurs impliqués d'une façon ou d'une autre dans le champ politique » (2002 :7-8). C'est ce qui nous permet d'aborder le point essentiel que nous cherchons à développer dans ce chapitre à savoir l'Analyse du discours politique du côté de la lexicométrie. Il s'agit de montrer les rapports entre les deux en termes de quantification. C'est aussi l'occasion pour nous d'insister sur la place qu'occupe la quantification dans notre travail d'analyse qui porte sur le discours de construction nationale d'orateurs socialistes.

La lexicométrie ou l'analyse des données textuelles est développée au Laboratoire de lexicométrie et textes politiques de l'ENS de Saint-Cloud sous la houlette de Maurice Tournier, qui fondera plus tard en 1980 la revue *Mots* (Mots, Ordinateurs, Textes, Société). Née vers les années 1960, la lexicométrie dans sa perspective de quantifier les faits langagiers, réduit le texte

en une série de données chiffrées sur les mots (Alice Krieg-Planque et al., 2013 : 223-238). Autrement dit, la lexicométrie ou l'analyse quantitative du vocabulaire se définit comme un « ensemble de méthodes permettant d'opérer des réorganisations formelles de la séquence textuelle et des analyses statistiques portant sur le vocabulaire d'un corpus de textes » (Lebart et Salem, 1994 : 314).

L'Analyse du discours étant « un vaste champ d'investigation et très complexe » nous confie Barry (2002 : 5) et face à un corpus plus ou moins vaste comme le nôtre, un traitement assisté par ordinateur est le mieux indiqué pour une meilleure visibilité des phénomènes linguistiques. Cependant, notons que la lexicométrie n'est pas une théorie mais plutôt une méthodologie d'approche d'analyse du texte. En effet, dans ses débuts la lexicométrie devait se réaliser en prenant en compte des savoirs préétablis comme l'approche avec les « mots-pivots » pour ne citer que celle-ci. Ces approches participent en réalité à la restriction des possibilités d'interprétation susceptibles d'émaner de la discursivité du corpus comme nous l'évoquions dans notre introduction. Cependant, il s'agira dans notre étude de s'écarter de tous jugements de savoir et de s'en ouvrir à la discursivité de notre corpus pour marquer notre neutralité dans son analyse.

D'ailleurs, les grands principes qui encadrent cette méthode reposent sur deux comportements essentiels auxquels le chercheur doit se conformer selon Mayaffre (2008), c'est le retour au texte et le développement d'une statistique contextualisante, syntagmatique ou co-occurrence. Et, les fonctions documentaires (concordance, contexte, lecture) d'un logiciel comme Hyperbase permettent un retour partiel ou intégral au texte. De ce point de vue, il n'y a rien à envier à la lecture classique et mieux encore, la lexicométrie permet aujourd'hui une lecture simplifiée en dépassant la linéarité du texte par l'hypertextualisation. En revanche, on ne saurait donner une seule et unique définition à la lexicométrie à cause de ses nombreuses désignations telles que l'analyse textuelle, la statistique textuelle, lexicale. Ce qui rend en effet la tâche difficile pour trouver une seule définition qui ferait l'unanimité.

VIII.3.1. La lexicométrie embrasse une nouvelle ère !

Aujourd'hui, force est de constater que grâce à la lexicométrie, un panel d'outils de plus en plus performants sont mis à la disposition des chercheurs pour le traitement des textes. De surcroît, la lexicométrie ne se limite plus seulement au lexique mais elle s'intéresse désormais

à toutes les unités linguistiques que le chercheur estime pertinentes dans son analyse. C'est ce que Mayaffre appelle la logométrie ou lexicométrie de la seconde génération.

Par ailleurs, devant la complexité d'un travail d'interprétation comme le nôtre, il s'est avéré utile de recourir à un outil de quantification comme évoqué un peu plus haut pour non seulement gagner beaucoup plus de temps, mais également, par principe de recul et de production d'un travail méthodique basé sur l'objectivité, même si cette idée d'objectivité reste toujours discutable en SHS. Ainsi, en ce qui concerne notre travail, les apports de la textométrie seront utilisés pour proposer une analyse exhaustive, systématique et automatisant la variable d'étude.

Après un traitement automatique de notre corpus, nous ferons une analyse des stratégies discursives mobilisées par les orateurs en vue de mieux appréhender à travers un travail d'interprétation, le discours de construction de l'identité nationale. Pour cette fin, nous axerons notre observation sur le fonctionnement de l'énonciation. Ce point qui nous permettra d'aborder la question de la subjectivité dans le discours, un axe important de notre travail d'analyse qui sera abordé dans la troisième partie de cette thèse. En effet, le discours politique peut être considéré comme une stratégie de « représentation de soi » selon Mayaffre (2003), ce qui nous invite à porter un regard attentif sur cet ancrage énonciatif en l'occurrence celui de nos orateurs durant l'exercice de leur pouvoir respectif et dans leur projet de construction nationale. Mais, la question qu'il importe de nous poser est quel sera l'apport de la textométrie dans l'analyse des discours politiques des socialistes entreprise dans le cadre de cette thèse ?

VIII.3.2. Quels apports de la textométrie pour notre recherche ?

Pour répondre à cette question, il convient de statuer sur quels outils linguistiques nous comptons circonscrire notre analyse. Sur la base des premières tendances de notre corpus, on s'oriente plus vers l'étude des stratégies argumentatives et énonciatives mobilisées par nos orateurs dans leur projet politique. C'est pourquoi, la première variable que nous comptons exploiter est celle de la subjectivité. La question de la subjectivité dans le discours politique de nos orateurs est pour nous un axe important puisqu'elle nous permet d'appréhender l'influence des valeurs culturelles sur leur propre personnalité. Nous prendrons ainsi en compte l'auditoire face auquel nos orateurs prononcent leurs discours.

En effet, si la notion de subjectivité se qualifie de « fondement primordial » du langage chez Bréal dans l'Essai de sémantique, c'est avec Émile Benveniste à travers Problèmes de linguistique générale, que cette problématique connaîtra sa maturité. À l'instar de Bréal, Benveniste affirme que la subjectivité trouve son fondement, son principe dans le langage et par conséquent, les langues parlées sont construites dans une relation de dialogue et toutes en portent les traces :

La subjectivité dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme sujet. Elle se définit non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment dans la mesure où on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or, nous tenons que cette subjectivité qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est ego qui dit ego ; nous trouvons là tout le fondement de la subjectivité qui se détermine par le statut linguistique de la personne (Benveniste, 1966 : 259-260).

Il apparaît à la lumière de cette idée de Benveniste, que la subjectivité et le langage sont intimement liés. Abordant la question d'ailleurs la même direction, Catherine Kerbrat-Orecchioni soutient qu'« aucun lieu langagier n'échappe à l'emprise de la subjectivité » (1999 : 117). La même idée peut se lire chez Paul Ricœur qui souligne que « le langage est un mode d'être dans l'être » (Ricœur, 1969 : 261).

C'est pourquoi, Benveniste insiste sur le fait que la subjectivité reste foncièrement inhérente à l'exercice du langage et de plus, a toujours des « formes linguistiques appropriées à son expression » (Benveniste, 1966 : 263). La thèse que semble soutenir Benveniste est que la subjectivité linguistique reste la condition nécessaire de l'individuation. En d'autres termes, ce sont les formes linguistiques de la subjectivité qui permettent de se constituer en sujet, et non la subjectivité « qui précède la possibilité de son expression » (Benveniste, 1974). Cependant, si Benveniste s'attarde sur l'impossibilité d'user de la langue sans l'emploi des formes déictiques et d'autres marques énonciatives se définissant par rapport à l'instance d'énonciation, chez Catherine Kerbrat-Orecchioni par contre, la subjectivité peut se manifester sous une forme évaluative et affective (1999 : 168).

Ainsi, dans la suite des travaux de Benveniste, Kerbrat-Orecchioni à travers *l'énonciation : de la subjectivité dans le langage* (1980), tente de définir et de tracer les contours du concept de subjectivité sur le plan linguistique. Ainsi, elle étend les marqueurs de subjectivité ou « subjectivèmes » aux unités affectives, évaluatives, axiologiques et non axiologiques, les

modalisateurs : la liste est loin d'être exhaustive. En poursuivant la lecture de ses analyses, C. Kerbrat-Orecchioni aboutit à la conclusion que la subjectivité est omniprésente dans le langage, et que les énoncés ne divergent qu'au niveau des formes et degrés de la subjectivité. Par conséquent, nous retiendrons qu'une catégorisation du discours dans un rapport dichotomique entre objectivité et subjectivité est vaine et inefficace.

C'est pourquoi, nous essayerons d'orienter notre analyse dans un axe d'intensité ; car pour nous, cette subjectivité est souvent modulée selon les énoncés. Ainsi, dans le discours politique, le « je » se noie, souvent dans une voix collective qui permet au locuteur d'objectiver son discours dans une certaine mesure et de se masquer ainsi derrière le collectif. À titre d'exemples, il y a l'usage des citations, des stéréotypes et d'autres moyens mobilisés par l'orateur. C'est dans ce sens que les travaux de Kerbrat-Orecchioni, nous paraissent importants dans notre analyse, car pour elle, le « je » linguistique ne suffit plus pour marquer la présence de l'énonciateur, une description « impersonnelle » peut s'avérer « éminemment subjective » alors qu'un « récit endossé par le « je » peut adopter un point de vue universaliste » (Kerbrat-Orecchioni, 2002 : 169).

Cependant, à l'opposé des formes déictiques, les subjectivèmes « affectifs » et « évaluatifs », le domaine d'axiologisation et de modalisation n'est guère facile à repérer surtout en analyse assistée par ordinateur. Devant cette difficulté méthodologique, nous nous appuyerons sur notre propre intuition comme nous le suggère Kerbrat-Orecchioni car pour elle les « termes subjectifs sont un ensemble flou » (*Ibid.* : 80). Fort de cette compréhension de l'énonciation, nous ferons acte de prudence dans la réutilisation de la grille d'analyse que Kerbrat-Orecchioni propose dans son ouvrage. Ainsi, avec la textométrie comme méthodologie d'étude du discours, nous comptons pouvoir suivre les traces de nos énonciateurs. De ce fait, notre analyse doit pouvoir nous « ouvrir les voies de l'interprétation historique loin d'hypothèses bornées ... » pour reprendre l'avis de Damon Mayaffre (2004 : 16-17). Autrement dit, une analyse textométrique axée sur l'énonciation doit pouvoir nous permettre de voir comment nos orateurs construisent leurs discours. En un mot, nous allons essayer de répondre à la question de savoir sur quoi s'appuie le discours de nos orateurs pour fédérer les Sénégalais autour d'un élan commun de vouloir vivre ensemble.

VIII.3.2.1. Pour une méthode herméneutique numérique

La lecture, l'interprétation et la compréhension des textes plus connues sous le nom d'« herméneutique » est une pratique séculaire. Mais, il convient d'observer que depuis quelques temps cette méthode a connu une évolution fulgurante rendue possible grâce à l'avènement de l'informatique comme nous l'évoquions plus haut. Aujourd'hui, comme le note Mayaffre (2012) le texte est entré dans une phase de mutations. De plus, poursuit-il, il n'est plus seulement texte sous format papier, dactylographié ou autres mais aussi sous format numérique. L'ordinateur est devenu de ce point de vue un outil incontournable dans l'exploitation des fichiers ou documents électroniques ou numériques. C'est pourquoi, la méthode que nous proposons dans le cadre de cette thèse, peut être inscrite dans ce qu'on peut appeler désormais selon les termes de Mayaffre (*Ibid.*) « Herméneutique numérique ».

Aujourd'hui, grâce à cette nouvelle méthode, on n'est plus en mesure de défier l'immensité des corpus textuels numériques et électroniques. La lecture assistée par ordinateur est de ce point de vue une solution incontournable à cette massification documentaire ou infobésité. Dans le cadre de ce travail, la logométrie à laquelle nous préférons le terme textométrie, se définit selon Mayaffre comme un ensemble de pratiques qui s'appuie sur :

Une fouille documentaire et de traitement statistiques ou mathématique des discours. Elle allie à la lecture naturelle ou qualitative traditionnelle une approche contrôlée, systématique, quantitative, hypertextuelle. Elle bénéficie, d'une part, des avantages de la recherche documentaire et la navigation hypertextuelle démocratisées dans les pratiques web (recherches par mots clefs dans le corpus, par combinaison de mots, par expressions régulières ; convocation et tri d'extraits ou de concordances ; systèmes de renvois et de navigation par liens) et, d'autre part, d'un appareillage statistique susceptible de faire ressortir les traits linguistiques saillants du corpus. Plus, elle propose d'assister et de compléter la lecture habituelle du texte [...] (2012 : 26)

À travers cette longue citation de Mayaffre (*Ibid.*), il apparaît que la méthode empirique y est renouvelée et améliorée grâce à l'outil informatique. Ainsi, le chercheur retourne toujours au texte, selon notre auteur, à travers une lecture paradigmatique, une lecture tabulaire et une lecture réticulaire ou hypertextuelle. D'où l'intérêt de recourir aux outils dédiés à l'analyse textuelle pour profiter des nombreux avantages en termes d'efficacité, de gain de temps et surtout d'objectivité s'appuyant sur une scientificité avérée. Toutefois, faut-il souligner, nous prenons le risque de contrarier tous ceux qui prêtent une foi inébranlable à la toute-puissance de l'informatique. Se rendre à l'évidence voudrait que l'on reconnaisse et accepte a priori que l'informatique n'est pas une finalité mais plutôt un outil, d'où l'impérative conscience encore une fois de reconnaître et d'accepter les limites de l'analyse assistée par ordinateur et la place

qui doit revenir de droit à l'analyse qualitative dans le cadre de notre travail de thèse.

En définitive, il convient de souligner que nous préférons pour des raisons épistémologiques, le terme de textométrie à la logométrie. En effet, la logométrie n'est pas acceptée par la communauté de chercheurs en ADT et que pour nous la textométrie délimite mieux le champ de notre analyse. Elle est l'élargissement de la lexicométrie car elle mesure non seulement le lexique mais aussi plus largement le texte. D'un point de vue méthodologique, l'étude textométrique s'appuie d'un côté sur l'analyse de données textuelles (la statistique lexicale), de l'autre sur les méthodes hypertextuelles, indispensables pour la textométrie en l'état actuel, qui requiert le retour permanent au texte en vue d'une D'interprétation rigoureuse.

VIII.3.2.2. Approches et positionnements méthodologiques

Dans la mise en œuvre de l'analyse de notre matériau d'observation, nous accorderons une attention particulière aux unités graphiques et aux codes grammaticaux en partant d'une catégorisation morphosyntaxique des items les plus remarquables de nos bases de données textuelles. Dans la même foulée, nous porterons également un regard attentif sur les mots issus des langues locales. Et à cet effet, nous comptons mobiliser le logiciel DiaTag⁵¹. Ce petit logiciel est en réalité un environnement de préparation des données textuelles (modules de normalisation graphique, d'étiquetage lexical et flexionnel, de balisage) dont les quelques fonctions actives sont largement suffisantes pour isoler les items qui ne sont pas répertoriés dans son dictionnaire. À l'aide d'une sortie sous Excel ou fichier Txt., il classe tous les items ou suites graphiques avec leur nombre d'occurrences et leur localisation dans les différentes parties du corpus concernées comme cela s'illustre à travers la liste suivante :

⁵¹ Le logiciel DiaTag est conçu par le professeur Jean-Marie Viprey de l'Université de Besançon.

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

senghor	36		diambars	5
o.f	31		déflatés	5
à 27		gorée	5	
pfa	25		i'ohlm	5
african	22		langston	5
nations-unies	22		louga	5
sédar	22		nord-soudanienne	5
teilhard	21		négrité	5
négro-américains		20	ohlm	5
oca	20		omvs	5
%	19		préhellènes	5
eurafrique	19		soudano-sahéliens	5
j	19	studies	5	
xixe	19		technico-professionnels	5
crad	17		und	5
age	16		weltanschauung	5
p 16		wélé	5	
bsd	15		i	4
tsé-toung		15	(...)	4
n 14			4	
plus-être	14		abdou	4
thiam	14		adaptivité	4
népotistes		13	ae	4
sicap	13		aithiops	4
b.d.s.	12		année-horizon	4
caractérogie	12		at	4
cer	12		bds	4
kédougou	12		béjart	4
personality	12		canton	4
r	12	cerp	4	
universum	12		côte-d'ivoire	4
• 12		dalby	4	
3eme	11		déwénati	4
cnts	11		e.f	4
etfp	10		ecomog	4
ruffié	10		f.o.b	4
ceao	9		garvey	4
griéger	9		grand-races	4
podor	9		ité	4
pré-colloque	9		jawara	4
sous-secteur	9		lessa	4
umoa	9		m.o.a	4
apithy	8		malbrant	4
fi.d.e.s.	8		memmi	4
franco-sénégalais		8	mveng	4
thiès	8		ndialakhar	4
uam	8		ndiongolor	4
xviii	8		negroness	4
è 8		ns	4	
^ 7		négro-américain	4	
dembo	7		népotiste	4
i.c.s.	7		obenga	4
kaolack	7		omvg	4
lilias	7		panhumaine	4
sérère	7		politiké	4
xxie	7		r.d.a.	4
ziguinchor	7		saint-john	4
ab	6		semler	4
albo-européens	6		serigne	4
alexandrine	6		sous-régionale	4
amerger-casamance	6		sous-secteurs	4
anambé	6		stockeurs	4
cedea	6		sénégal-guinéen	4
diourbel	6		tall	4
er	6		tambacounda	4
ethnotype	6		é	4
eurafrique	6		ù	3
farpas	6		3e	3
negro-rennaissance		6	a.o.f.	3
négro-	6		albo-européen	3
poli-	6		alioune	3
soudano-sahélienne		6	almerindo	3
sur-industrielle	6		assumption	3
sérères	6		ba	3
xve	6		bamba	3
xxème	6		boad	3
! 6		boulégue	3	
afrique-mère	5		bourdel	3
almoravides	5		bps	3
apparaît	5		c.a.f.	3
bao	5		chi-minh	3
bceao	5		co	3
daï	5		coast	3
demba	5		dawda	3

Tableau 9: Une liste de formes graphiques non-répertoriées dans le dictionnaire de DiaTag

À titre d'exemple, nous présentons cette liste extraite de notre matériau d'observation pour avoir une idée sur l'importance de cet outil. Cette liste fait donc état de plus d'un millier de suites graphiques non répertoriées par le dictionnaire de DiaTag. À travers cette liste, nous

remarquons qu'elle comporte des mots en anglais : Coast, des prénoms chinois : Chi-minh⁵² qui fut un communiste et un symbole de lutte contre l'impérialisme français, un prénom sénégalais comme Bamba, renvoyant à un illustre guide religieux, fondateur du Mouridisme, des mots en wolof comme diom (dignité en français), kersa (pudeur en français) qui renvoient à des valeurs morales sénégalaises séculaires, entre autres.

Au vu de ce court extrait de la liste produite par DiaTag, on peut soutenir l'idée de richesse et d'hétérogénéité que présente notre corpus. De par la ventilation de mots inconnus du dictionnaire, nous remarquons le fort travail de référence culturelle et idéologique dont nos orateurs font montre dans leurs discours. En nous basant toujours sur ces quelques mots, nous pouvons soutenir l'idée que le discours socialiste fait référence à la religion, aux valeurs cardinales sénégalaises, à l'idéologie socialiste dont les bases fondamentales du communisme avec l'évocation de Ho Chi Minh. De par cette liste, le logiciel DiaTag comme on peut le deviner, vient de nous épargner un vrai travail de « fourmi » et de longue haleine dans notre approche méthodologique d'exploration de notre corpus. Et, ce n'est pas tout, c'est également un pas en avant vers la catégorisation socio-sémantique des formes issues souvent des langues locales. Il s'agit effectivement de la préparation même des variables devant nous permettre de mieux comprendre le sens du discours socialiste à l'aune de l'usage des langues du terroir. Ainsi, cette liste fera l'objet d'une catégorisation socio-sémantique, afin de mieux appréhender l'ancrage socio-idéologique et culturel du discours socialiste. Évidemment, vu l'importance de la masse de ce matériel lexical, on choisira les mots qui satisfont à notre objectif de recherche.

Par ailleurs, cette démarche souligne la dimension sociolinguistique de notre étude qui vise à mieux mettre en exergue l'appartenance culturelle et idéologique du discours socialiste. À ce titre, nous ferons appel à ce qu'on appelle l'alternance codique pour étudier l'interférence linguistique dans le discours de nos orateurs. Dans la terminologie américaine, l'alternance codique ou code-switching se définit selon J.J. Gumperz (1982), comme la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal, de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Mais, la question qu'il importe de poser est de savoir les motivations qui sous-tendent l'incursion, par exemple d'un mot wolof dans un discours

⁵² Homme politique vietnamien, il est le symbole de la lutte contre les impérialismes français et américain et figure emblématique d'un tiers-monde en construction, Il conduit l'Indochine à son indépendance au terme de deux longues guerres. Pour plus de détail sur cet homme merci de consulter Larousse.fr disponible en ligne

politique en français. L'usage de mots issus de langues locales au milieu d'une phrase ou au cours de l'énonciation d'un discours officiel en français doit tout naturellement interpeller notre attention. S'il est d'avis que le discours politique est particulier qui ne néglige aucun détail dans son déploiement, il est donc tout à fait logique et légitime de porter une attention sur ces éléments de langage.

Cette démarche envisagée s'inscrit dans le cadre de notre analyse axée autour des techniques de persuasion mobilisées par nos orateurs dans leur volonté de construction nationale. De plus, on sait depuis longtemps que la langue joue un rôle important dans la construction d'une identité collective. De ce point de vue, la langue peut être comprise comme l'outil qui favorise et garantit la cohésion sociale dans tout État. C'est sur cette question qu'on va axer notre analyse afin de montrer que nos orateurs à travers l'usage du code-switching, chercheraient à mettre en exergue leurs compétences culturelles et, partant, leur attachement aux valeurs communes qu'ils partagent avec le peuple sénégalais. Sous ce rapport, nous postulons que l'emploi du wolof dans un discours en français peut s'interpréter diversement selon la fonction du locuteur.

En effet, l'incursion du wolof dans un discours en français tenu par quelqu'un comme Senghor pourrait être considéré comme « stylé ». Nous semble-t-il également, l'usage de la langue locale lui permet non seulement de rendre compte de la maîtrise de son discours ; mais il reste également une stratégie de persuasion. Autrement dit, tout en déclamant sa « sénégalité », à travers l'usage des mots issus des langues nationales, Senghor s'emploie à démolir cette perception qui fait de lui un « toubab » ou d'un blanc à la peau noire chez bon nombre de Sénégalais. D'ailleurs, Fofana (2014) dans son texte intitulé *Les énoncés ethno textuels et le discours politique sénégalais*, livre une remarquable analyse sur les formules proverbiales en usage dans le discours de l'orateur politique sénégalais lui permettant de soigner son image de « déraciné » et de « déconnecté des réalités de sa société ». Donc, il s'agira pour nous de porter notre attention sur des procédés de ce type qui participent à la légitimation et à la crédibilisation de l'image de la personnalité politique socialiste.

Par ailleurs, il est important de préciser que l'analyse de ces corpus ne saurait livrer tout leur secret sans une approche comparative du discours de nos orateurs. C'est dans ce cadre que nous ferons également une étude sur l'idée de Nation chez ces deux socialistes qui ont présidé

successivement le Sénégal. Autrement dit, nous chercherons à savoir comment l'idée de Nation se construit à travers leurs discours respectifs. Pour avoir lu quelques extraits de notre corpus, nous avons décelé quelques thématiques des plus récurrentes souvent communes à nos orateurs. Il s'agit des questions relatives à l'unité africaine pour ne pas dire celle nationale, à l'économie et au développement. Nous verrons comment ces questions sont abordées tout au long du corpus. Pour ce faire, le lexique nous servira de base dans ce travail d'interprétation du discours de construction nationale. Dans cette entreprise, nous privilégierons également le lexique qui fait référence à la culture, comme ceux prononcés à la veille de la Fête de l'Indépendance, où la bravoure des forces armées y est vantée et par extension celle du peuple sénégalais. Nos orateurs y font souvent référence à l'histoire du Sénégal, notamment celle de la résistance de certains rois ou guides religieux face à l'envahisseur, sans parler du rappel de valeurs fondatrices de la Nation sénégalaise. C'est ainsi que la tradition y est célébrée et vivifiée. Ce qui nous oriente sans nul doute vers la dimension symbolique et des croyances communes qu'ils semblent incarner à travers leur discours.

Le discours politique étant par essence un fait social, il s'intéresse de ce fait à tout ce qui touche à la société. Nous rappelons que les discours qui constituent notre corpus sont en majorité institutionnels prononcés par des orateurs dans l'exercice de leur fonction de Président de la république, mais également en tant que secrétaires généraux du Parti socialiste. C'est pourquoi, il serait intéressant de se rappeler que le sens du discours varie toujours selon la personne ou l'entité incarnée (Van Dijk, 2006). En revanche, cette considération de Teun van Dijk (*Ibid.*) a pour risque de limiter le contenu de notre analyse, dans le sens où on serait tenté de réduire le discours à son émetteur (orateur), au personnage incarné, plutôt que de nous intéresser à la question du sens du message.

Sans doute faut-il remarquer qu'il serait réducteur de ne considérer le discours que du seul point de vue de théâtralisation de la parole selon la qualité de l'orateur. Une telle approche tendrait à circonscrire notre analyse à des préjugés accusant d'entrée de jeu l'orateur de manque de sérieux et de sincérité. C'est pourquoi, dans la mise en œuvre de notre analyse, nous ferons plutôt gage de prudence sans jamais tomber dans le piège de la naïveté. De ce point de vue, on semble plutôt nous orienter vers un travail d'interprétation qui accorde à l'homme politique à crédit la confiance mais « distancée » comme le veut Lamizet (2011).

Conclusion

Au terme de ce chapitre, il serait intéressant de nous arrêter sur la question des méthodes en Sciences humaines et sociales qui nourrit encore des débats passionnants entre des écoles et des chercheurs eux-mêmes (Daigneault et Pétry, 2017). Cela nous permet de rebondir sur les limites de l'ADT. De ce fait, nous nous inscrivons en faveur d'une prudence en nous appropriant des mises en garde et des recommandations de Daigneault. Cet auteur pense qu'il faut éviter certains écueils. Selon lui, les approches quantitatives reposent sur la catégorisation, plus particulièrement sur l'organisation du lexique. Or, comme il le fait remarquer, recourir aux catégorisations automatisées peut fournir, certes, des résultats « qui font sens statistiquement, mais qui font nettement moins sens substantivement » (*Ibid.* : XXIII). Ainsi, pour éviter cet écueil, Daigneault préconise la bonne pratique qui recommande au chercheur de choisir lui-même certains paramètres de la catégorisation. Autrement dit, l'analyste du discours doit retravailler plus ou moins les opérations automatisées que le logiciel d'ADT propose.

Un point de vue qui sous-tend quelque part notre recours à la catégorisation socio-sémantique proposée dans notre analyse du corpus. Cela nous permettra de prendre en compte d'autres éléments du discours socialiste intéressants pour aborder un aspect de notre recherche même si jugés impertinents à la sensibilité de l'outil informatique utilisé. D'où, une façon de souligner qu'une procédure semi-automatisée pourrait être complémentaire et permettrait, sans doute, « de nourrir les analyses de connaissances contextuelles que seul le chercheur peut posséder » (*Ibid.* : XXIV). Faut-il le répéter : il ne faut pas attendre que l'ADT réponde à toutes les questions qu'on est susceptible de nous poser dans un travail de recherche. Selon notre auteur, la situation qui se présente le plus souvent est que l'ADT permet de répondre à un type bien précis de question de recherche, et il faudra donc, sans doute, recourir à d'autres méthodes pour d'autres volets de notre recherche. D'ailleurs, dans la poursuite de ses recommandations, notre auteur pense qu'on ne doit pas recourir aux logiciels d'ADT systématiquement ou en suivant une logique de « pousse boutons ». De l'avis de Daigneault, cela génèrera, certes, des résultats mais ils seront, dit-il, nettement moins riches et pertinents que si l'usage du logiciel est précédé de moult précautions.

Étant donné également que l'analyse découle d'une créativité et de bricolage (Fallery, 2007 : 3), le meilleur moyen de s'y prendre selon cet auteur, est de se familiariser avec le corpus – de s'armer de questions de recherches précises et de poursuivre des objectifs clairs. Fort de

ces recommandations que préconise notre auteur, nous en ferons nôtres dans la mise en œuvre de notre analyse afin de ne pas nous perdre dans les chemins tortueux de la recherche. Mais le travail de recherche étant une aventure, surtout dans le terrain de l'Analyse du discours outillée, il convient de se doter d'une certaine finesse d'esprit, ce qui peut amener à en compenser les aspérités.

Conclusion de la deuxième partie

Après un long exposé sur l'Analyse du discours dans le premier chapitre de cette partie, nous avons voulu retracer l'histoire de cette discipline depuis son avènement jusqu'à ses développements les plus récents dans l'espace français. Mais, nous n'aurions pas pu définir cette discipline sans passer d'abord par son objet ou le discours. Il s'agit d'une notion difficile et complexe à appréhender qui a toujours constitué un problème depuis l'antiquité grecque. En effet, l'Analyse du discours ne s'est pas constituée du jour au lendemain mais elle est issue d'un long cheminement. Nous avons pu retenir à ce titre une évolution des Sciences du langage qui ne s'est jamais désolidarisée avec la Linguistique, du moins pour ce qui concerne l'AD à la française. D'ailleurs, sous l'impulsion de Jean Dubois, l'Analyse du discours bien que mobilisant d'autres disciplines, ne fait jamais fi de l'apport de la Linguistique. La Linguistique est de ce point de vue la pièce maîtresse sur laquelle se conçoit toutes analyses discursives issues du domaine.

Nous avons, par ailleurs, insisté sur la notion du discours comme nous l'évoquions à l'entame de cette conclusion. Nous avons jugé utile de revisiter ce concept pour une meilleure appréhension de notre discipline, qui tout de même, rappelons-le, fait face à de nombreuses questions d'abord conceptuelles mais également méthodologiques tributaires de sa complexité. Ainsi, en nous appuyant sur les travaux de Maingueneau (2010, 1993, 1991, 1984), nous avons pu caractériser le discours. Mais, force est de constater que c'est une notion insaisissable du fait de sa nature hybride ; assimilé souvent au texte qu'il n'est pas, le discours est au demeurant un tout complexe dont l'analyse doit s'appuyer sur tous les éléments qui concourent à sa réalité et à sa matérialité.

De ce fait, ne pouvant pas aborder toutes ces questions, nous n'avons pas manqué de délimiter notre recherche qui se réduit à l'échelle du texte. De cette façon, nous avons voulu mettre le lecteur au courant des limites de notre travail de thèse face à un objet aussi complexe que le discours. On ne saurait prendre en compte dans le cadre de cette recherche tous les aspects du discours. Donc, il s'est posé une question de choix, que nous assumons d'ailleurs, et qui consiste à nous limiter à la dimension textuelle du discours. Nous précisons encore une fois que ce n'est pas par négligence que nous omettons les autres éléments du discours (le canal, l'image audiovisuelle du locuteur ou autres) dans cette analyse mais notre choix s'adapte au

modèle de corpus dont nous disposons d'abord mais également de la conception dont on a de l'Analyse du discours et des outils que l'on utilise.

Dans un second chapitre, il s'est agi pour nous de revenir sur la notion de corpus en tant que matériel de base de toute analyse discursive. Nous avons ainsi remarqué qu'il fait l'objet, à l'instar du discours, d'un flou définitionnel qui reste lié cette fois-ci aux nombreuses autres disciplines qui s'y prêtent. C'est dans ce sens que Mayaffre (2005) attire notre attention sur les risques de dérives épistémologiques du terme.

Dans un dernier mouvement concernant ce cadre théorique, il a été question de réinterroger le locuteur politique dans sa dimension humaine, en tant qu'être imparfait, qui n'est pas à l'abri des critiques de la part de ses auditoires. C'est dans ce sens que nous avons essayé d'introduire une notion particulièrement importante dont chaque homme politique doit être conscient. On sait depuis Aristote que l'orateur qui parle se construit des images dans le discours et ces images, sous peine, d'être décriées doivent entrer dans les mœurs sociales, elles doivent refléter les valeurs que prône sa communauté.

Troisième partie

Analyse du corpus

Introduction de la troisième partie

Cette partie, la troisième et la dernière de ce travail de thèse, est consacrée à notre objet d'analyse adossée aux méthodes d'Analyse de Données Textuelles assistée par ordinateur (ADT) est un domaine qui offre aujourd'hui nombre de logiciels dont leur efficacité dans le traitement et l'analyse de corpus textuels n'est plus à démontrer. Il s'agira plus concrètement pour nous de procéder à une analyse textométrique en recourant principalement au logiciel hyperbase (version dix), qui semble le plus complet parmi les nombreux autres disponibles dans le commerce, dont certains en libre téléchargement. Nous recourrons également à d'autres logiciels aussi performants que le logiciel hyperbase comme lexico3 et tropes, mais que nous utiliserons partiellement en fonction des besoins qui s'imposent tout au long du travail.

Le choix de travailler avec plus d'un outil n'est guère fortuit. En effet, il est toujours intéressant de varier les méthodes dans un travail de recherche surtout comme le nôtre. Cela s'adapte à l'idée de ne pas se fier à une seule méthode en textométrie qui est par essence heuristique. Si dès l'abord de nos recherches, nous avions opté pour le seul logiciel hyperbase, nous avons fini par nous apercevoir que d'autres logiciels aussi performants que lui pourraient enrichir et multiplier les pistes de réflexion, non négligeables d'ailleurs, dans un travail d'interprétation. Cette prise de conscience s'est faite grâce à la lecture de l'ouvrage coécrit par Lemercier et Zalc (2008 : 55) qui affirment à juste titre que « chaque logiciel propose des choix différents et parfois paramétrables ». À la lumière de cette assertion, nous en avons déduit que chaque logiciel de traitement de données textuelles a ses avantages mais aussi ses limites. C'est ce qui renforce donc notre choix de travailler avec ces logiciels mais en privilégiant toujours hyperbase.

Concrètement, grâce à l'outil textométrique, il s'avère possible d'extraire de notre corpus ses propres saillances correspondant aux premiers résultats de l'exploration textuelle au travers de l'index hiérarchique et des spécificités lexicales pour chaque corpus de notre matériel d'analyse. Il faut juste préciser que, comme nous nous inscrivons dans une approche heuristique, nous n'excluons pas l'éventualité de nous inspirer d'autres méthodes comme l'analyse de contenu bien qu'elle diffère de l'analyse du discours (Bardin, 2007). Ce sera ensuite l'occasion d'interroger ces résultats afin de mieux aborder l'examen de notre corpus. Il sera également possible d'avoir une vision d'ensemble avant de pouvoir nous en servir pour

vérifier nos hypothèses de recherche. Il s'agira également dans cette partie d'explorer notre corpus en utilisant les fonctions nouvelles dans Hyperbase, qui peuvent orienter l'interprétation vers la sémantique. Ainsi, notre démarche reposera sur une observation des séquences et non pas seulement sur les comparaisons des fréquences. Ce qui revient à postuler qu'un mot est évalué par rapport à son cotexte, à son environnement proche (Magri-Mourgues, 2008), et pour ce faire nous allons nous intéresser principalement sur des éléments de langage, les vocables en particulier pouvant nous aider à apporter des réponses à notre problématique.

Outre la question centrale, qui porte sur les fondements idéologiques de la construction d'une Nation au Sénégal dans les discours des deux orateurs politiques, en d'autres termes, ce qui relève de la culture universelle, du monde arabe ou spécifiquement de la culture sénégalaise, nous proposons de nous pencher en priorité sur les questions suivantes :

- Quelles thématiques structurent le discours socialiste au Sénégal ?
- Quelles images se construisent nos orateurs à travers leurs discours et quelles sont les valeurs qu'il mettent en scène dans leurs discours respectifs ?
- Quels vocables assurent la passerelle entre les discours du père de l'indépendance sénégalaise et ceux de son dauphin ?
- Et au cas échéant, quels vocables sont-ils spécifiques au discours de Senghor et quels vocables marquent-ils la singularité des discours d'Abdou Diouf ?
- Existe-il une continuité entre la négritude et le socialisme dans les discours de L. S. Senghor ?

Chapitre 9 : Pour une exploration préliminaire du corpus

Introduction

Ce premier chapitre de cette ultime partie se propose à une exploration statistique de notre matériel d'observation en s'appuyant sur la méthode textométrique. À ce titre, et pour des besoins spécifiques liés à notre objectif de recherche, nous allons focaliser notre attention uniquement sur les identités quantitatives de la matérialité discursive afin de déceler ses grandes tendances lexicales. Cette démarche, faut-il le souligner, relève d'une approche classique en lexicométrie et elle permet d'avoir une vue d'ensemble sur le corpus en termes de régularités et, ou d'irrégularités au cas échéant. Il convient de préciser également que cette démarche d'exploration préliminaire entre dans la phase préanalyse de cette recherche et dont l'objectif est de dégager les toutes premières tendances macro-distributionnelles du lexique. Toujours dans le cadre de cette démarche d'analyse, nous comptons mettre en œuvre l'articulation de deux approches devenues « inévitables » selon l'avis de Mayaffre (2007). Il s'agit de « l'approche naturelle du texte ou approche linéaire, souvent d'essence qualitative et celle assistée par ordinateur approche réticulaire donc, et souvent d'essence quantitative » (Mayaffre, 2007 : 470). De ce fait, nous partirons pour notre part, d'une analyse quantitative vers une analyse qualitative. En d'autres termes, à partir des résultats proposés par le calcul des logiciels mobilisés, nous interpréterons ces résultats sur la base d'extraits issus naturellement de notre matériau d'observation, d'où la dimension qualitative de notre étude dont fait référence notre auteur.

IX.1. Étude du vocabulaire au plan macro-structurel : richesse lexicale et hapax chez les orateurs

Le calcul de la richesse lexicale que nous nous proposons de faire permet d'évaluer la variété du vocabulaire de nos corpus. Il s'agit en effet d'un calcul possible consistant au dénombrement des formes différentes de chaque texte qui compose notre matériel d'analyse. C'est un calcul qui s'appuie sur la distribution des fréquences des formes de chacun des textes constitutifs de notre corpus. En revanche, il est utile d'établir a priori une distinction entre variétés lexicales et celles grammaticales. Travailler sur les unes, consiste à s'intéresser

exclusivement aux lemmes alors que pour les autres on s'intéressera uniquement aux formes. Pour les besoins liés à notre objectif de recherche, nous avons choisi de travailler sur les lemmes afin de voir comment se distribue le vocabulaire dans notre corpus.

Par ailleurs, pour une interprétation des données d'analyse, il est utile de préciser que la faible richesse lexicale d'un discours est révélatrice de la réutilisation des mêmes termes par l'orateur mais il s'agit aussi d'un indice qui peut s'interpréter diversement. En effet, elle peut être un indice d'une certaine cohérence d'une unité thématique du discours de l'orateur. En revanche, on peut y voir un indice de la pauvreté du vocabulaire. Mais pour ce qui nous concerne, nous faisons l'hypothèse que la réutilisation des mêmes termes dans un discours politique n'est nullement fortuite. Elle ne traduirait certainement pas une simple pauvreté du lexique mais elle reste plutôt un indice fort révélateur de la constance et la cohérence d'un thème du discours. Cela nous fait penser à la notion d'interdiscours qui postule que chaque discours est traversé par un faisceau d'autres discours.

En d'autres termes, comme le souligne Foucault (1969), le discours se caractérise par une série de répétitions, des énoncés déjà-là qui s'imposent naturellement à son locuteur. Mais, pour autant, le « redit » dans un domaine comme celui de la politique, ne saurait s'interpréter comme un manque d'inspiration de la part de l'orateur politique, mais plutôt comme une stratégie discursive bien réfléchie qui a souvent valeur persuasive. D'ailleurs, on sait depuis les travaux de Bakhtine, que tout discours est pris dans un interdiscours. Dans ce sens, Barry (2002) a démontré dans ses travaux sur les productions verbales de Sékou Touré que le discours de cet orateur charismatique entretient un lien dialogique avec ses discours déjà prononcés ailleurs d'une part et d'autre part avec ceux d'autrui. Nous faisons l'hypothèse que notre corpus ne ferait pas exception non plus à cette particularité discursive, qui est le propre même de tout discours.

De tout ce qui précède, nous avons donc procédé à un calcul axé sur la variété lexicale par le biais des lemmes pour évaluer la richesse lexicale du vocabulaire du corpus de nos orateurs. Précisons tout de même que c'est pour plus de pertinence que nous nous sommes appuyé sur les premiers types de bases textuelles c'est-à-dire celles qui insistent sur la spécificité de chaque texte constitutif de notre matériel d'analyse.

IX.1.1. Richesse lexicale et hapax chez Senghor

Sur la base de nos premiers types de bases textuelles, nous avons procédé au calcul de la richesse lexicale de notre corpus. Ainsi, par une simple manipulation de fonctionnalités d'Hyperbase, nous avons obtenu le graphique suivant :

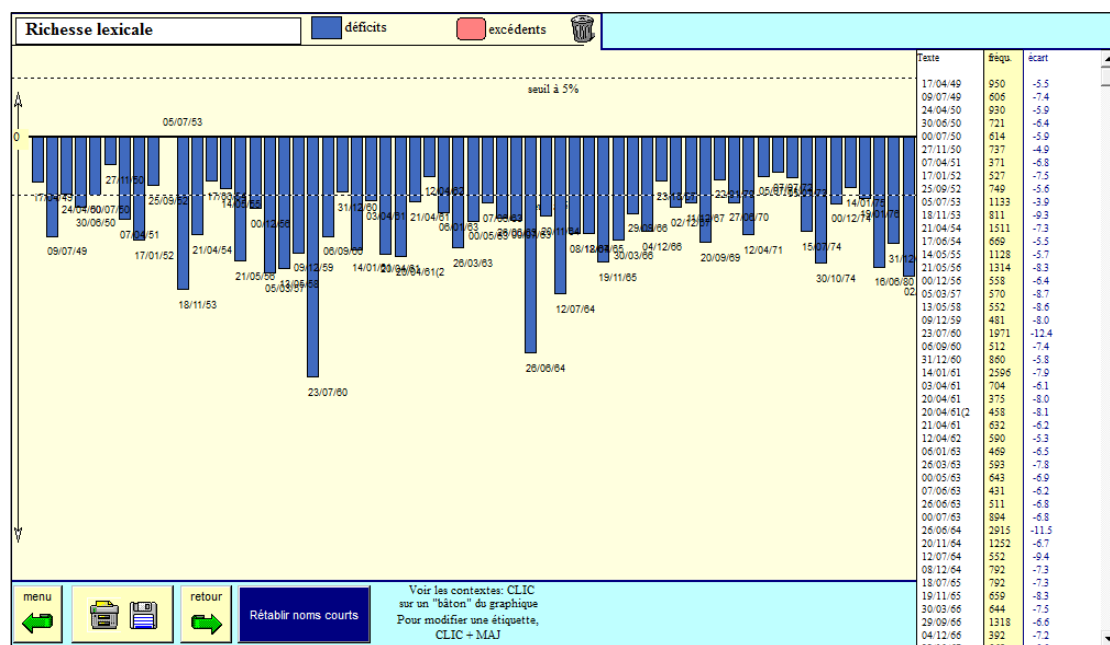


Figure 7: Base type 1. Histogramme de la richesse lexicale chez Senghor (lemmes)

L'interprétation de l'histogramme précédent qu'on peut proposer est assez simple. Nous remarquons que les bâtons sont tous négatifs et ceux qui sont situés au plus près de la ligne horizontale sont les textes les plus riches au regard du vocabulaire employé et les plus pauvres sont ceux situés au-delà du seuil (-5). Cela étant, l'observation de ces histogrammes montre que notre corpus compte plus d'une quarantaine de discours ou textes située en-dessous de ce seuil. De ce fait, il s'agit de textes pauvres lexicale a priori. Mais, à y voir de plus près, nous soutenons l'hypothèse contraire qui dessine une certaine cohérence de l'unité thématique du discours senghorien. Et, le texte le plus riche du corpus serait celui prononcé le 05 juillet 1953. Il s'agit d'un discours de rapport sur la méthode. Évidemment, il faut replacer ce texte dans son contexte pour appréhender tout son sens. En effet, ce texte de 1953 se range dans les discours d'avant indépendance et il est témoin des débuts de la formation d'un jeune Parti politique, le Bloc Démocratique Sénégalais (BDS), créé par Senghor et Mamadou Dia juste après leur retrait de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Ainsi, s'imposait à eux la nécessité de construire une ligne de défense sous le label d'une idéologie politique solide qui rencontrerait

l'assentiment d'un peuple noir ayant vécu sous le joug colonial plusieurs siècles. Ce discours en question est exclusivement axé sur l'idéologie marxiste, le fondement ou la source d'inspiration du futur Parti socialiste. D'ailleurs, Senghor lui-même le précise dans l'extrait de ce discours de 1953 en question, qui doit être inscrit dans ce que nous pouvons appeler la « genesis du socialisme Senghorien » :

Les exemples européens, occidentaux de 1952 et 1953 ne peuvent que nous raffermir, camarades, dans la résolution que nous avons prise, dès 1948, de repenser le socialisme à la lumière des réalités négro-africaines et françaises.

Extrait du discours du 05-07-1953 Page : 151 a

Comme on peut l'appréhender aisément à travers cet extrait du discours de 1953, Senghor semble y jeter les bases de ce qu'allait être l'idéologie de son parti. Cette idéologie prônée peut être comprise comme la synthèse de ses propres réalités socioculturelles mais aussi de celles françaises. N'oublions pas comme nous l'évoquions dans sa biographie politique, Senghor est un produit de deux mondes : africain d'une part, parce que très enraciné dans sa propre culture sérére et sénégalaise, et d'autre part, occidental pour son goût prononcé pour la culture hellénique et pour avoir passé une bonne partie de sa vie en France. Il faut aussi ajouter que Senghor était citoyen français avant les indépendances, un fait que beaucoup d'observateurs oublient. C'est pourquoi, il n'est pas étonnant de constater que le premier président du Sénégal décide de former un parti dont l'idéologie fondatrice s'ancre dans les racines profondes de la tradition sénégalaise⁵³ et qu'elle s'ouvre finalement à d'autres cultures et singulièrement à celle occidentale.

Cet histogramme fait également remarquer que le texte le plus pauvre est celui du 23 juillet 1960 avec un écart réduit de -12,4. Il s'agit d'un discours de rapport de politique générale prononcé au cours d'un congrès de l'UPS-pfa. C'est un discours, du fait de la redondance excessive des mêmes termes, est discrédité du point de vue lexical, au point de s'exiler, pour s'isoler finalement plus bas c'est-à-dire en dessous du seuil de pertinence (-5). Mais, faut-il interpréter cette répétition des mêmes idées comme l'expression d'une pauvreté du vocabulaire ? La répétition ne remplirait-elle pas une certaine stratégie de la part de l'orateur dans son projet de persuasion de son auditoire ? Ou encore cette répétition ne serait-elle pas liée

⁵³ Pour aller plus loin dans le choix de l'idéologie du socialisme africain et de la relation entre Senghor et le Marxisme, nous renvoyons le lecteur aux travaux d'Yves Benot et ceux d'Elikia MBokolo sur le panafricanisme.

au type d'auditoire ? Ces questions méritent d'être posées car nous soutenons encore une fois que la pauvreté lexicale n'est jamais un défaut d'inspiration ; mais elle aurait un objectif bien précis dont une analyse plus poussée pourrait révéler les secrets. Ce fait nous conforte dans l'idée que le discours senghorien entretient un lien dialogique comme l'on remarque souvent en politique.

Le deuxième calcul de spécificité auquel nous avons soumis notre corpus porte cette fois-ci sur les hapax. Les hapax désignent en effet les mots qui n'apparaissent qu'une seule fois dans le texte, ils ont de ce fait une fréquence égale à 1. Il s'agit d'une méthode classique qui se rattache à la loi normale et permet d'évaluer la richesse ou la pauvreté du vocabulaire d'un texte. Ci-dessous, le tableau des hapax tels qu'ils se distribuent dans le discours senghorien :

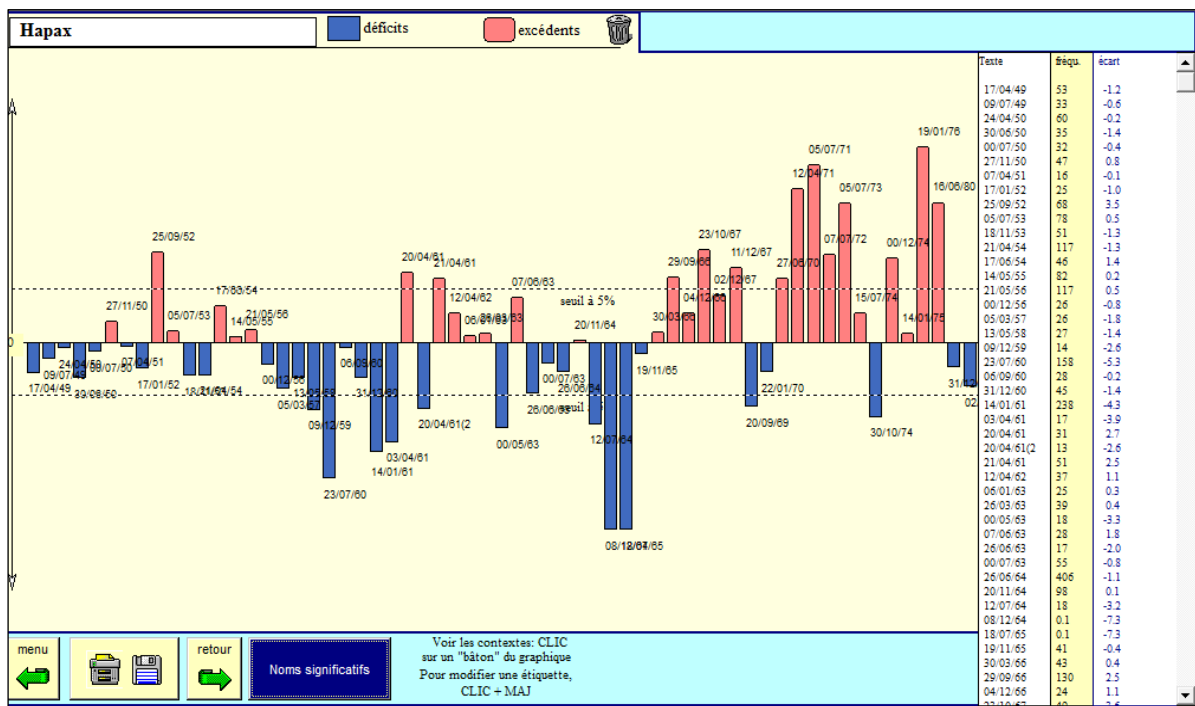


Figure 8: Histogramme des hapax chez Senghor

À travers le tableau précédent, faisant état des résultats du calcul sur les hapax réalisés sur la base des écarts réduits, il apparaît que le texte le plus riche en termes d'hapax est le bâton le plus long en zone positive ou +5 soit le texte du 19 janvier 1976. Cela revient à dire que le vocabulaire y est hétérogène. Autrement dit, l'orateur y aborde des domaines sans doute plus variés comparés aux autres textes. Et, on constate que les textes les plus pauvres dans le corpus senghorien sont ceux du 08 décembre 1964 (-0.1) et du 18 juillet 1965 (-0.1). Cela signifie donc que le texte du 23 juillet 1960 n'est pas le plus pauvre de tous les autres comme révélé

précédemment par le calcul sur la richesse lexicale.

IX.1.2. Richesse lexicale et hapax chez Diouf

À l'instar du corpus de Senghor, nous avons soumis celui de Diouf aux mêmes calculs de spécificités pour avoir une idée sur la richesse lexicale et sur la diversité thématique. Ainsi, à l'instar du corpus de Senghor, les résultats obtenus sont assez intéressants. Ils présentent un corpus avec une certaine cohérence thématique, comme il s'illustre à travers la visualisation du graphique suivant :

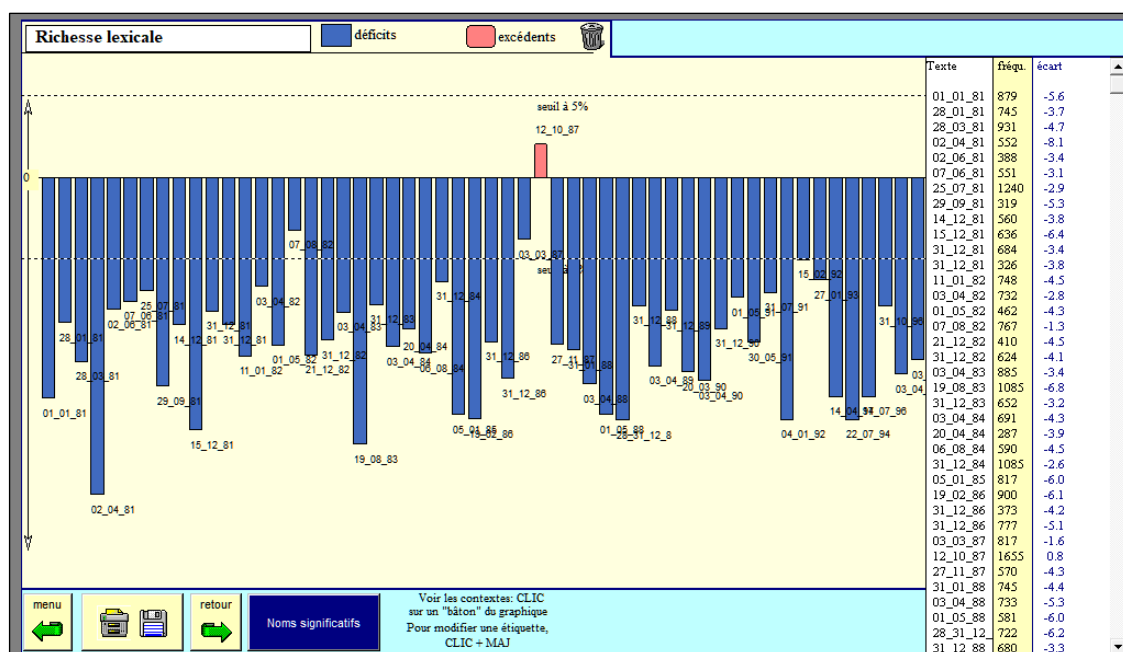


Figure 9: Base type 1. Histogramme de la richesse lexicale chez Diouf

Sur la base de l'approche interprétative exposée précédemment dans le calcul des spécificités du discours senghorien, le discours du 12 octobre 1987 de Diouf se fait remarquer en s'isolant dans la zone positive pendant que tous les autres se situent en zone négative. Ce qui revient à dire que c'est l'un des discours de Diouf qui aborde le plus de thèmes parmi les 53 autres sauf qu'au regard du logiciel Hyperbase, il n'est pas assez pertinent car situé juste en-dessous du seuil de pertinence (+5). Cette observation induit également une autre hypothèse relative à une certaine cohérence thématique dans chacun des 53 autres discours constitutifs du corpus de Diouf. Et, le plus pauvre des textes de Diouf sur le plan lexical est le discours du 2 avril 1981 (- 8.1), suivi à la queue par celui du 19 août 1983 (- 6.8). En revanche, par mesure de prudence et pour éviter toute conclusion hâtive, nous opérons, comme précédemment noté,

opérer un autre calcul axé sur les hapax. Ce calcul nous permet d'avoir une idée plus précise sur la structure du discours de Diouf d'un point de vue thématique et cela participe également à confirmer ou infirmer les résultats obtenus sur la richesse lexicale. Nous reproduisons dans le graphique suivant les hapax :

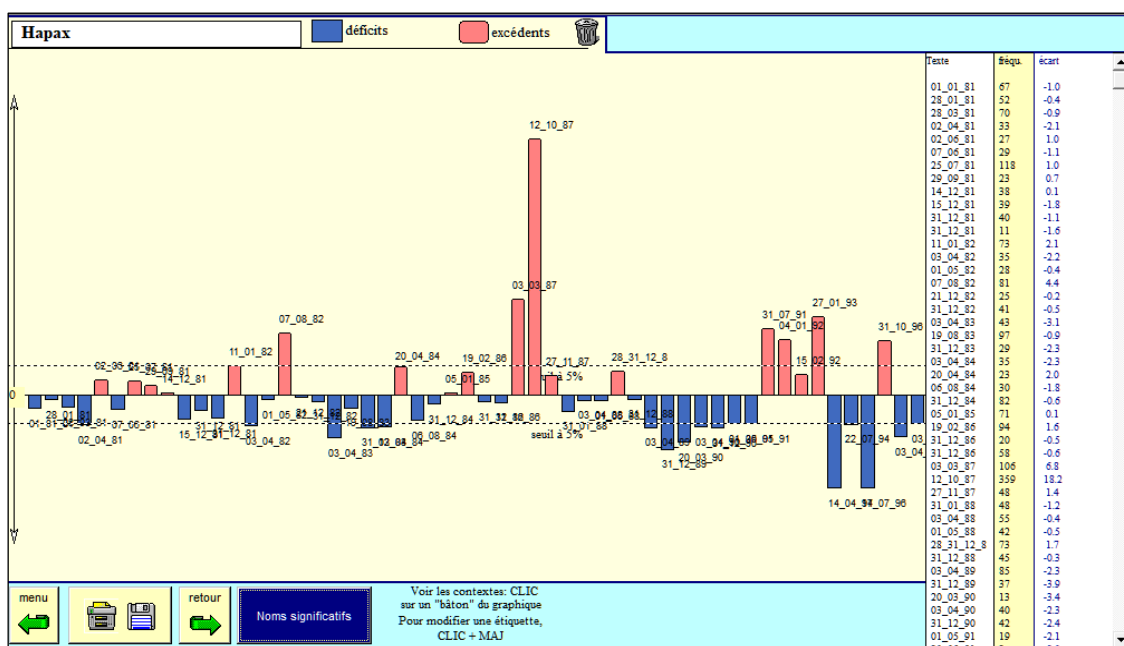


Figure 10: Base type 1. Histogramme des hapax dans le corpus de Diouf

À première vue, nous remarquons que le bâton qui représente le texte du 12 octobre 1987 surplombe tous les autres. Cela revient à dire que c'est le texte le plus riche parmi tous les autres. Ce qui confirme dans la foulée le résultat obtenu précédemment à propos du calcul sur la richesse lexicale. L'interprétation première qu'on peut en faire est que dans ce texte, Abdou Diouf y aborde des thèmes sans doute plus variés. En effet, ce fait semble lié au contexte d'énonciation de ce discours. Il s'agit en effet d'un discours prononcé au cours de l'ouverture d'une conférence organisée par l'Internationale socialiste sur le thème de la **Démocratie et du Développement en Afrique**.

Pour l'histoire, l'Internationale socialiste est une organisation politique internationale qui regroupe la majeure partie des partis de gauche, sociaux-démocrates et travaillistes. Ainsi, pour ce qui concerne ce discours, il serait intéressant d'insister sur le fait que Diouf s'adresse à son auditoire en tant que Président de la République et Secrétaire Général du Parti socialiste. Une double casquette qui lui permet sans doute de s'affranchir de la contrainte de devoir se mouler dans un seul corps. D'où ce qui justifierait, nous semble-t-il, au-delà de la thématique abordée,

la richesse de ce discours.

La figure du Président-chef de parti est souvent évoquée en analyse de discours politique du fait de la difficulté qu'on a souvent à distinguer le discours du Président du discours du leader de parti politique. Il s'agit en effet d'une même personne qui incarne deux rôles. En d'autres termes, le Président de la République incarne à la fois la voix de tout un peuple dans son ensemble sans exclusive et il doit parfois défendre les intérêts de son parti comme dans le cadre d'une telle conférence. D'où un éternel paradoxe que le leader politique doit gérer de façon équilibrée et harmonieuse par la magie de la rhétorique politique. En revanche, sur la base de cet histogramme nous remarquons que les textes du 2 avril 1981 et du 19 août 1983 ne sont pas les plus pauvres du corpus. Ce qui infirme manifestement le résultat qui ressortait dans le calcul précédent sur la spécificité lexicale. Ainsi, les plus pauvres parmi les textes de Diouf sont donc celui du 14 avril 1994 et celui du 17 juillet 1996 logés à la même enseigne en termes de rang.

En définitive, la lecture qu'on pourrait faire au terme de nos observations sur les spécificités macro distributionnelles, est qu'il s'en dégage que nos corpus sont d'emblée assez riches du point de vue du lexique mais également sur le plan thématique. Cependant, nous ferons gage de prudence dans l'interprétation de cette richesse lexicale apparente de nos corpus. Une auteure comme Kastberg (2002) attire d'ailleurs notre attention sur ce fait. Selon elle, la richesse lexicale est relative et souvent obéit à une certaine norme. Pour elle, la richesse lexicale du vocabulaire d'un texte, comme elle l'explique « ne dépend pas seulement de l'étendue supposée du lexique de son auteur, de sa « culture » (*Ibid.* : 135). Elle est également, poursuit-elle, influencée par le genre dans lequel il s'inscrit et par la spécialisation du vocabulaire en fonction du thème traité dans tel ou tel passage du texte.

Après une analyse préliminaire de notre matériau d'observation, nous allons à présent procéder à une observation micro-distributionnelle de nos corpus afin de tester si cette richesse lexicale a un impact réel sur le contenu idéologique du discours de nos orateurs. Cette analyse micro-distributionnelle se fera sur la base des seconds types de bases de données textuelles c'est-à-dire celles qui compilent les textes de nos orateurs et qui insistent sur la dimension chronologique du discours socialiste.

IX.2. Étude de la proximité thématique macro-structurelle avec l'outil hyperbase

Ce sous-chapitre se propose de répondre à la question de savoir comment fonctionne la résonance intertextuelle au plan thématique. En d'autres termes, il s'agit pour nous de procéder à une étude de la proximité discursive de nos textes au sein de leur corpus respectif avant d'envisager une comparaison plus globale c'est-à-dire à l'échelle de tout le matériel d'étude. Il s'agit là d'une approche qui nous permet d'avoir une meilleure acuité sur le voisinage des textes constitutifs de nos bases de données textuelles. Cela nous permet d'avoir, d'une certaine manière, une cartographie claire sur l'homogénéité ou au cas échéant sur l'hétérogénéité des textes sur la base des thèmes abordés. Pour ce faire, rien de plus simple, il suffit juste, grâce à la fonction DISTRIBUTION dans Hyperbase, de visualiser la disposition spatiale des textes à travers une sortie de l'AFC. La distribution, faut-il le souligner, est un calcul de spécificité et les résultats qu'elle nous propose ont déjà été réalisés au cours de la création des bases de données textuelles.

Nous allons dès à présent procéder au calcul sur la proximité discursive respective de nos corpus. Pour une idée plus précise, il serait judicieux d'ouvrir une petite page de son histoire. En effet, il s'agit d'une approche introduite par Muller (1967 ; 1977) et plus connue sous la dénomination de **connexion lexicale**. Elle se définit chez ce dernier comme « l'intersection du vocabulaire de deux textes ». Il faut noter qu'à ses débuts, le calcul de la distance lexicale se fondait sur le rapport entre part commune du vocabulaire et part privative. Autrement dit, c'est la présence ou l'absence d'un mot dans l'ensemble des sous-parties du corpus qui est privilégiée dans ce cas. Cela revient à dire que deux textes sont dits proches s'ils partagent un nombre de mots en commun. Mais à l'époque, faut-il le souligner, cette méthode a essuyé plusieurs critiques à cause de quelques insuffisances au point que cela a failli la discréditer. En effet, dit-on, le travail se focalisait beaucoup plus sur la rareté du vocabulaire en négligeant tout compte fait l'équilibre entre les fréquences. Ainsi, grâce à la ténacité de l'auteur du logiciel, ce problème a pu être corrigé depuis quelques années maintenant et hyperbase intègre désormais ce volet dans ses fonctionnalités. Cela étant, la distance intertextuelle ne tient plus compte seulement de la présence/absence mais elle permet également de rapprocher les textes sur la base de leurs fréquences.

Par ailleurs, il convient d'établir la distinction entre connexion lexicale et connexion

intertextuelle ou connexion des textes. La première est une reprise de la méthode de Jaccard (Brunet, 1988) et est calculée sur la base du vocabulaire (distance calculée sur V) et la seconde découle de la méthode de Labbé (2001) et tient compte des fréquences réelles et théoriques en se basant sur les occurrences (distance calculée sur N). Toutes ces deux méthodes sont implémentées dans hyperbase.

IX.2.1. Une interprétation généralisée des AFC

De tout ce qui précède et pour la pertinence de notre objectif de recherche, nous avons opté pour la première approche, à savoir l'étude de la part commune et celle privative afin de mieux appréhender la structure du corpus au plan thématique. Par une analyse factorielle des correspondances qui est une lecture simplifiée de grands tableaux de données, nous obtenons les visuels suivants :

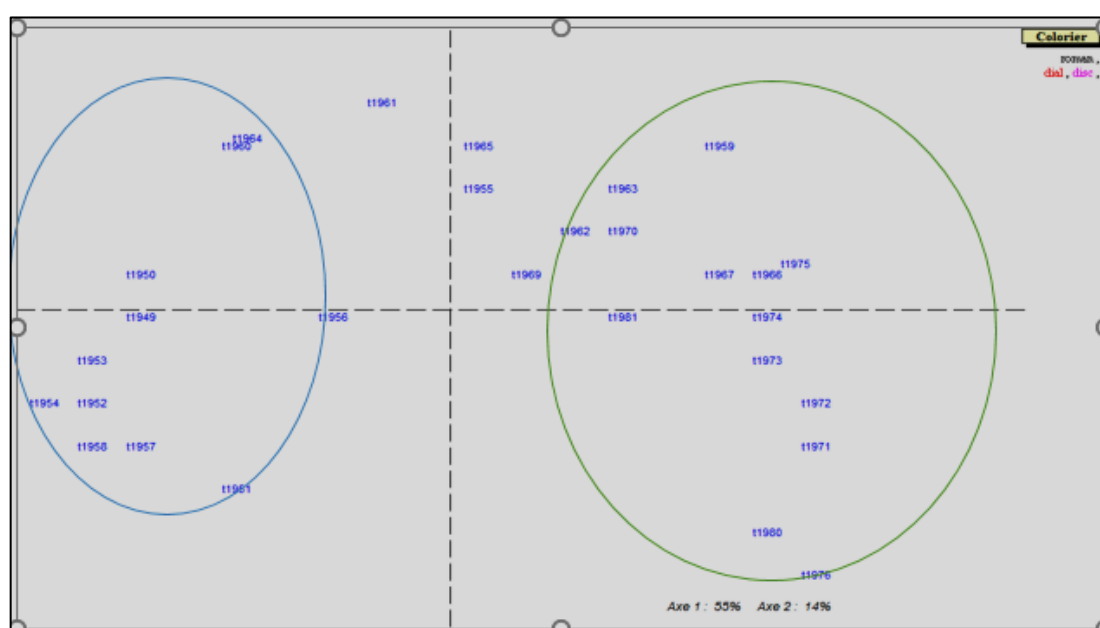


Figure 11: Base type 2. AFC calculée sur V méthode Jacquard - corpus de Senghor

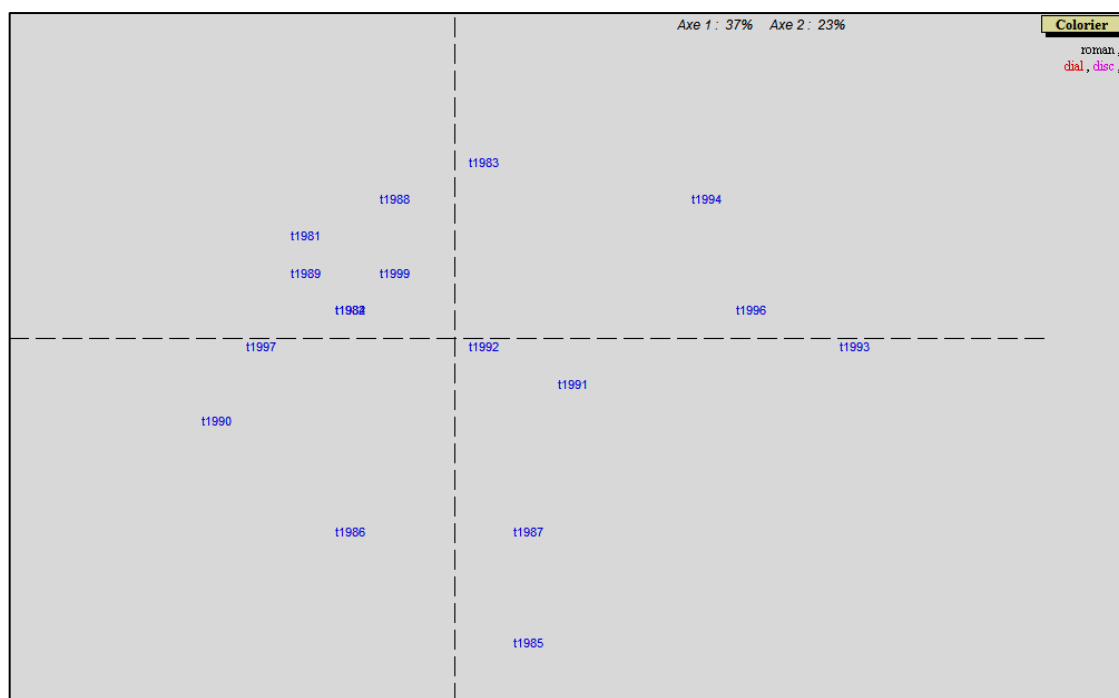


Figure 12: Base type 2. AFC calculée sur V méthode Jacquard - corpus de Diouf

Il est utile de savoir a priori que la représentation des AFC peut offrir plusieurs lectures. À ce titre, l'observation du graphique sur le discours senghorien montre de façon générale une certaine tendance d'un regroupement en deux pôles : la catégorie de discours d'avant indépendance de 1949 à 1958 se rangeant sur le côté gauche de l'AFC et une autre catégorie de discours d'après-indépendance de 1960 à 1981 dont les textes auraient tendance à se ranger sur le côté droit de l'AFC. Cette lecture, quoique superficielle, semble mettre en relief à première vue un éclatement des textes ; une disposition presque inattendue pour un corpus chronologique comme le nôtre. C'est précisément ce même éclatement des textes qui explique cette hétérogénéité. Ce qui postule déjà une première hypothèse selon laquelle les thèmes que Senghor aborde sont généralement nombreux et variés et semblent fidèles aux contextes historiques de l'époque. De ce fait, on pourrait presque soutenir l'idée que c'est le contexte qui structure le discours de Senghor.

Pour ce qui est de la seconde projection, on y observe tout le contraire. En effet, l'AFC de Diouf semble rendre plutôt compte d'un discours constant dans le sens où il n'y existe pas un réel éclatement entre les textes. Ce qui traduit en même temps une certaine homogénéité thématique de son discours. Cela nous conduit à la mettre en parallèle avec le contexte particulier par lequel il est arrivé au pouvoir.

Toujours dans la poursuite de nos observations, il faut signaler en revanche qu'il existe au plan individuel des textes une certaine distance. C'est le cas par exemple des textes de 1985 et celui de 1992 qui, à notre avis, doivent susciter un intérêt d'y voir un peu plus clair. En effet, les textes de 1992 et 1985 abordent tous les deux une question commune à savoir la jeunesse, mais de différentes manières. Pour le discours de 1985, il s'agit d'un discours prononcé lors d'un séminaire sur l'éducation morale et civique et celui de 1992 est composé d'une allocution lors de la remise du drapeau national aux lions de la « téranga »⁵⁴ dans le cadre de la Coupe d'Afrique des Nations de football (CAN) organisée par le Sénégal, suivi d'un discours prononcé au congrès national des pionniers du Sénégal. Dans ces discours, c'est effectivement la jeunesse qui en est le principal destinataire. La récurrence du thème de la jeunesse dans le discours politique ne doit pas étonner notre intelligence. En effet, la jeunesse reste un thème très récurrent dans le discours politique de façon générale. D'ailleurs, son engagement dans la vie politique d'une Nation est plus que jamais cruciale dans le sens où c'est avec elle qu'elle se construit.

Il faut rappeler que la jeunesse, même si elle reste un thème important dans le discours des socialistes, il n'en demeure pas moins que la fameuse phrase désobligeante sur elle continue de marteler dans les esprits. Pour mémoire, lors de la campagne présidentielle en 1988, Diouf avait qualifié la jeunesse sénégalaise de « malsaine » et rappelant par la même occasion et de façon « autoritaire » qu'il était « le père de tous les sénégalais » (Havard, 2001 : 75). Cette phrase pèsera très lourd sur les relations entre la jeunesse sénégalaise et ce leader socialiste. D'ailleurs, c'est une phrase dont on se souvient à chaque fois qu'on aborde ce thème de la jeunesse sous le régime socialiste. On pourrait presque dire que ce divorce se présentait déjà dans les discours de Diouf d'avant 1988. En d'autres termes, les prémisses de ce divorce semblent avoir effectivement germé dans le discours de 1985. Diouf, déjà, y demandait plus de « civisme » et plus de « morale » pour sa jeunesse et surtout d'« éducation à la démocratie » comme il s'illustre à travers les extraits ci-dessous :

En effet, la réflexion que vous allez mener pendant ces trois jours correspond à un réel besoin et les responsables de ce pays, qu'ils exercent des charges politiques, religieuses ou économiques, n'ont pas manqué de rappeler combien notre nation avait besoin, pour relever les nombreux défis qu'elle rencontre, d'une JEUNESSE pénétrée de civisme et soucieuse d'exigences morales.

_____T1985 Page : 327 b _____

⁵⁴ Un mot wolof qui signifie en français Hospitalité à la sénégalaise

Que ce Séminaire soit le lieu de poursuivre l'analyse et de proposer un ensemble de mesures concrètes capables d'éduquer à la démocratie et de conduire notre JEUNESSE à participer avec toute sa foi aux combats que nous menons pour qu'advienne toujours plus de dignité et de liberté.

_____T1985 Page : 344 b _____

À travers ces extraits, tout se passe comme si Diouf semblait suspecter un manque de civisme et de morale chez les jeunes sénégalais. Et l'utilisation du mot démocratie dans l'extrait présenté précédemment, nous invite à faire référence au contexte. En effet, l'arrivée de Diouf au pouvoir témoigne de l'ouverture démocratique au Sénégal ; un espace longtemps confisqué par son prédécesseur. Mais, en tant que jeune Nation, la démocratie sénégalaise est jugée immature par nombre d'observateurs de la scène politique de l'époque. Et, on constate souvent qu'elle est la porte de certaines dérives. Or, la démocratie ne signifie pas pour autant la liberté d'expression à outrance. Et, pour Diouf, il faut sensibiliser les jeunes afin qu'ils puissent intégrer le fait que certaines limites de la démocratie ne sont à franchir à travers l'expression suivante : « éducation à la démocratie ».

Malgré cet appel à la conscience citoyenne, c'est trois ans plus tard, plus précisément en 1988, qu'il découvre en pleine campagne présidentielle dans la région thiessoise, l'insolence et le comportement irrespectueux à son égard d'une jeunesse avide de changement, d'une alternance « sopi » comme on le scandait à l'époque. Ainsi, peut-on penser que ce n'est pas pour rien si Diouf, à travers ces extraits, parle de morale, de dignité, de civisme ... Des vocables qui, nous semble-t-il, renvoient à des questions très récurrentes dans le discours politique africain et plus particulièrement sénégalais quand il s'agit de s'adresser à sa jeunesse. On peut dire également que ces vocables renvoient aux valeurs. Autrement dit, en invitant les jeunes à observer plus de morale et de civisme dans leur quotidien, on s'aperçoit que Diouf parle des valeurs de la société sénégalaise ; mais également du respect du citoyen pour la collectivité et des lois. Ainsi, pour Diouf le jeune sénégalais doit intérioriser les valeurs morales de la société sénégalaise, qui feraient de lui une personne exemplaire, très respectueuse des lois et règlements établis. Il serait loisible de dire que dans l'inconscient du leader socialiste, la conservation et la pérennité des valeurs traditionnelles sénégalaises, feraient des jeunes sénégalais des citoyens-modèles. En d'autres termes, une jeunesse bien éduquée, éprise du sens des valeurs morales, fondement de la société sénégalaise, est un gage d'un vivre ensemble harmonieux et apaisé.

Par ailleurs, s'il est d'avis que la jeunesse est souvent portée par l'esprit de révolte, c'est parce qu'elle est animée par l'envie de réussir, par le désir d'épanouissement et de satisfaction

de leurs besoins des plus immédiats et élémentaires. Maintenant, si un État n'arrive pas à lui assurer cet idéal, cela ne peut aboutir qu'au tumulte qui peut se révéler parfois très violent. Ainsi, sous le régime socialiste, ce sont les premiers contestataires d'un système qu'elle juge autoritaire, clientéliste et népotiste. En somme, c'est une jeunesse qui fustige une politique déconnectée de ses réalités comme il est souvent coutume dans nos pays. Il suffit qu'un pouvoir politique se détourne donc des priorités pour que cela suscite chez la jeunesse une colère exacerbée ; surtout lorsque le contexte est marqué par une crise économique aiguë qui affecte le quotidien des sénégalais des plus modestes.

Cependant, il faut noter que même si le divorce d'avec cette jeunesse est consommé, le Président Diouf n'abdique pas et ne change rien dans sa politique d'éducation à la conscience citoyenne. Et, dans le discours de 1992, c'est cette posture qui semble se dessiner. Ce discours est adressé aux jeunes du Parti socialiste, adhérents du Mouvement National des Pionniers du Sénégal (MNPS) créé par son prédécesseur Senghor plusieurs années auparavant. Dans l'extrait suivant que nous proposons à titre d'exemple, Diouf semble vanter pour cette fois le courage et la générosité des jeunes de son parti :

Dans d'autres domaines non moins importants comme la lutte contre l'enfance déshéritée et la malnutrition, l'État s'évertue au-delà des acquis enregistrés, à œuvrer pour un meilleur devenir de notre JEUNESSE.

_____T1992 Page : 637 d _____

C'est la raison pour laquelle, le Mouvement national des Pionniers du Sénégal, symbole d'une JEUNESSE généreuse et courageuse, doit bénéficier de l'attention et du soutien du Parti socialiste, parti de progrès résolument tourné vers l'avenir.

_____T1992 Page : 645 c _____

De par le premier extrait de 1992, Diouf y affiche sa volonté de réconciliation avec sa jeunesse. Ainsi, on note un Diouf engagé à relever les obstacles qui crispent les conditions de vie des jeunes et qui entravent leur plein épanouissement, et ce faisant il espère un avenir plus prometteur pour eux. Une analyse approfondie de ces extraits semble révéler également qu'il ne s'agit pas des jeunes de son parti qui sont les vrais destinataires de ce discours. C'est ce que semble se dessiner dans l'expression « symbole d'une JEUNESSE généreuse et courageuse ». En d'autres termes, l'orateur en parlant aux jeunes de son parti, en l'occurrence ceux du Mouvement National des Pionniers du Sénégal, ici l'instance-allocutaire, vise en même temps toute la jeunesse sénégalaise, les destinataires réels du message selon nous. Ces derniers lui servent tout simplement de prétexte pour s'adresser à tous les autres. D'où une technique subtile

de l'orateur socialiste dans ses adresses. Ce qui conduit à poser un problème notionnel entre allocataire/destinataire. Et, cette stratégie discursive a bien un nom dans la langue wolof. Il s'agit du « leebu » ou allusion en français, une figure de style bien connue.

En définitive, à la lumière des exemples extraits des discours de 1992 et 1985, on pourrait d'emblée soutenir l'idée que ces deux textes au-delà de la distance qui les sépare et qui les oppose, abordent tous les deux un thème commun à savoir celui de la jeunesse. De telles remarques nous invite à pousser davantage notre curiosité en consacrant un aspect de notre réflexion sur la spécificité lexicale de chaque corpus. Cela est de nature à mieux appréhender les grandes tendances en termes d'opposition et de proximité des discours de nos orateurs à l'échelle de tout le matériau d'observation comme le montre l'AFC suivant :

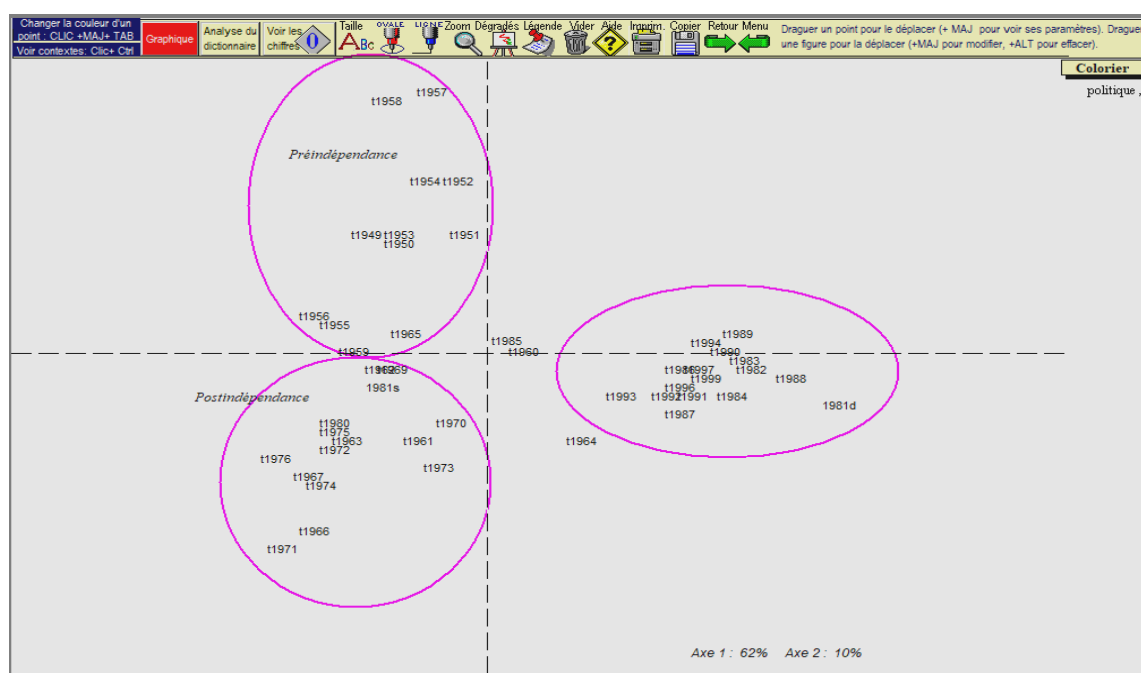


Figure 13: Connexion lexicale entre les deux corpus (Calculée sur V méthode Jaccard) -Corpus Sénégal

À travers cette AFC, on peut observer une concentration de l'information dans l'axe horizontale soit 62 % par rapport à l'axe vertical qui ne réalise que 10% des données. D'où une opposition nette entre les discours de la période pré indépendance et ceux de la période postindépendance. Cette opposition se matérialise sur ce graphe par les constellations de textes se regroupant dans le quadrant gauche en haut de l'AFC : 1951, 1953, 1954, 1955 entre autres, par rapport à ceux présents dans le quadrant gauche du bas qui partent de 1960 à 1981. Notons également qu'il existe une forte opposition entre les discours de Senghor et ceux de Diouf. Cette

opposition confirme le constat de Mayaffre qui soutient que « Chaque force politique a des marques lexicales propres, chaque locuteur a ses mots personnels qui lui servent bien sûr à décrire le monde ou à traiter un sujet, mais plus encore à signer ses propos, à marquer son discours ; à s'identifier » (2003 : 3). Alors, on serait tenté de dire que sur la base de cette AFC, nos textes reconnaissent, comme par magie, leur corpus respectif. Chaque texte porte les « gènes » de son auteur nous semble-t-il. Mayaffre (*Ibid.*) parle dès lors, en termes plus savants, d'identité lexicale. Ce qui revient à dire conséquemment que les textes reconnaissent leur corpus respectif même si nos orateurs partagent une même idéologie politique, ils abordent tout de même des thématiques différentes en fonction de leur contexte sociohistorique.

Si les corpus de nos orateurs s'opposent dans l'ensemble, il faut cependant reconnaître que certains de leurs textes s'attirent. Il s'agit en effet des textes de 1960 et de 1985 dont la proximité nous interpelle en tant que chercheur. Pour une visualisation plus en détail de la distribution structurale du corpus, nous avons opté pour une représentation radiale, qui est complémentaire à l'Analyse factorielle des Correspondances. Ainsi, dans la prochaine section, il s'agira d'obtenir une cartographie plus nette des divisions les plus imprévisibles et renversantes du corpus global.

IX.2.2. Une représentation radiale du contenu discursif des orateurs

Après une caractérisation des discours de nos orateurs au vu du contenu lexical de leur corpus respectif, il s'avère utile d'observer maintenant comment leurs discours se distribuent et se singularisent au sein du corpus global. Dans cette entreprise, nous avons adopté la technique de l'analyse arborée qui est également considérée comme une technique complémentaire à l'analyse factorielle des correspondances. Rappelons tout simplement que l'analyse arborée est une technique empruntée à Xuan Luong (1994). Elle vient donc compléter l'analyse factorielle des correspondances effectuée respectivement sur les discours de Senghor et Diouf présentée précédemment. C'est une technique qui repose essentiellement sur un algorithme qui fait apparaître les proximités des textes étudiés sur la base d'une distance.

L'avantage de l'analyse arborée par rapport à l'AFC, si l'on en croit Etienne Brunet (2011), est qu'on peut se passer du croisement de facteurs dont chacun ne rend compte seulement qu'une partie de la variance. Alors qu'avec l'analyse arborée, ici sous forme radiale, tout se résume en une seule représentation graphique car de l'avis de notre auteur, les distances

sont plus faciles à interpréter. Et, notre auteur de justifier qu'elles sont directement proportionnelles à la longueur des parcours dessinés en rouge comme il s'illustre à travers le graphique que nous représentons plus en avant. En d'autres termes, ce qui importe sur le graphique suivant, c'est moins le sens de direction que chaque bifurcation emprunte mais plutôt la distance. Seule compte donc la distance et elle se mesure par l'addition des segments de jonction. Toutefois, l'auteur du logiciel attire notre attention sur le danger de vouloir mesurer les distances à « vol d'oiseau ». Fort de cette approche, nous allons dans ce qui suit essayer d'interpréter notre graphique suivant :

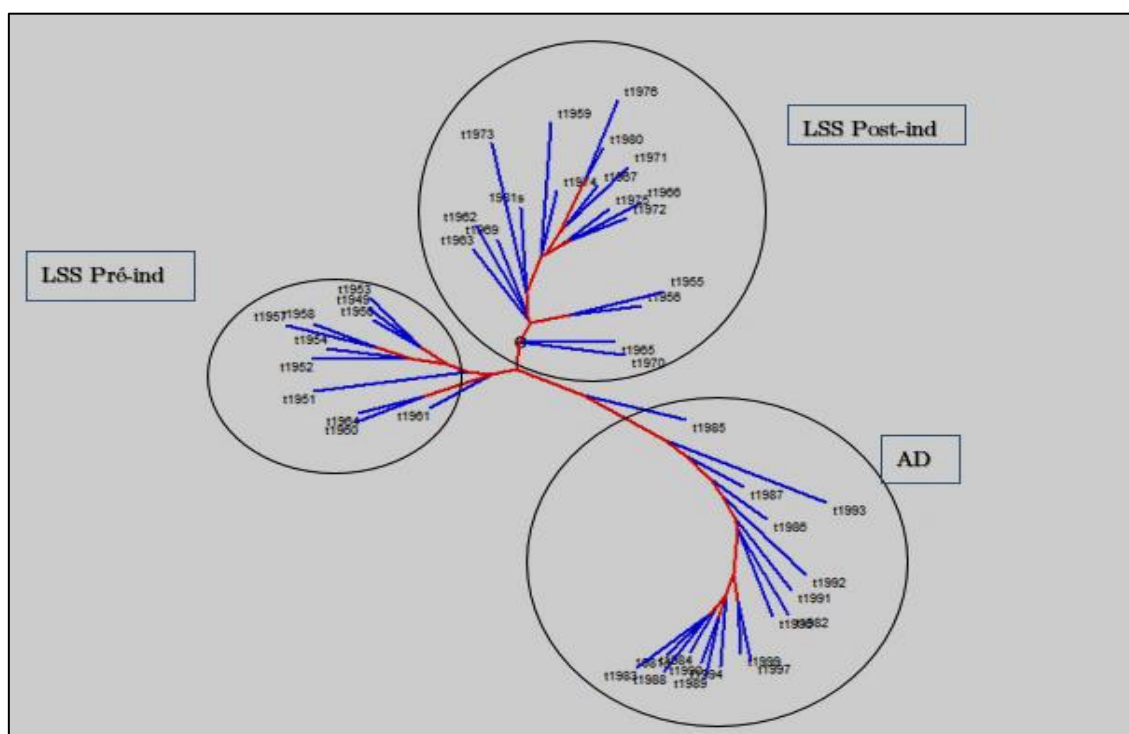


Figure 14: Base type 2 – (Sénégal). Analyse arborée de la distance lexicale (Calculée sur V méthode Jacquard). Représentation radiale

Au regard de ce graphique, on peut proposer une lecture aisée et qui nous permet dans la même foulée d'avoir une vision d'ensemble sur la proximité des textes de nos orateurs au sein du corpus global (Sénégal). Pour rappel, seuls comptent les distances et les segments ; ce sont les éléments sur lesquels doit s'appuyer l'interprétation. Sous ce rapport, la carte obtenue met en évidence trois branches partant du centre et conduisant respectivement à Senghor, dont elles scindent le corpus en deux catégories, avant de finir vers le bas sur les discours de Diouf. Il apparaît que ce graphe semble donner plus de poids à notre hypothèse de départ à savoir l'hétérogénéité du discours senghorien sur sa bipolarisation en deux catégories. Également, ce

graphique vient confirmer l'homogénéité du discours de Diouf, dévoilée précédemment par l'Analyse Factorielle des Correspondances. En effet, nous remarquons une seule branche où « bourgeonnent » la quasi-totalité de ses discours. Une structuration qui postule déjà un orateur constant dans le choix des termes et des thèmes abordés.

Conclusion

Si chez Diouf, on lit une certaine homogénéité, l'observation du graphique de Senghor offre quant à lui deux ensembles de discours qui s'opposent : ceux de la pré-indépendance, c'est-à-dire avant 1960, et ceux de postindépendance. Une représentation qui confirme donc celle montrée précédemment par l'AFC et qui nous permet d'avancer une première hypothèse selon laquelle, le discours senghorien serait fidèle aux contextes sociohistoriques de son époque, et partant, un dédoublement de son *ethos*. Autrement dit, le contexte semble orienter le discours chez ce leader charismatique. De ce fait et de façon grossière, Senghor semble poursuivre deux objectifs : la quête du pouvoir et l'exercice du pouvoir. À la différence de Diouf qui fait montre d'une certaine constance dans le discours, Senghor, lui, est plus dense sur le plan discursif car, nous semble-t-il, il aborde des thèmes plus nombreux et variés.

Cependant, une telle différence de structure discursive peut se comprendre aisément. Autrement dit, les contextes de nos orateurs sont fort différents tant du point de vue des enjeux, que de celui des réalités sous-jacentes dont ils sont caractéristiques. En effet, le corpus de Senghor, comme on le disait à l'entame, couvre une vaste période qui correspond, schématiquement, de la quête du pouvoir à la prise du pouvoir. Et, durant toute cette période, Senghor a eu à incarner plusieurs rôles en fonction de ses titres. Et pour faire simple, il a été d'abord élu comme député à l'Assemblée Nationale, puis secrétaire général de parti et opposant de son ex mentor Lamine Gueye, et enfin, Président de la République du Sénégal. Ces différentes stations préfigurent pour l'homme, une carrière politique remplie et très riche en termes de luttes pour la revalorisation des valeurs nègres et de défense d'idéaux socialistes. Reconnu comme humaniste et poète universaliste, Senghor pense que la désaliénation, l'affirmation de l'identité africaine et l'unification du monde noir en général, ne peuvent se réaliser qu'à travers la culture. D'ailleurs, son magistère est placé sous le sceau de l'unité des peuples noirs par la cristallisation des acquis de la tradition africaine et occidentale dans son projet de construction d'une nation sénégalaise. En d'autres termes, chez ce leader charismatique qu'il fut, la culture reste un objet de référence. Elle permet et rend possible la

redécouverte de soi à travers des référents relevant des réalités propres des Africains, longtemps inhibées par le colonisateur. Et, le Président Senghor pense effectivement que la culture est le seul instrument capable d'y arriver. Il semble également que la culture est la chose du monde noir la mieux partagée. De ce point de vue, ce n'est pas pur hasard si certains continuent aujourd'hui de penser l'Afrique comme un seul pays (Betina, 2014). Or, il faut toujours se rappeler de la mise en garde de J. Ela pour celui qui veut comprendre la culture africaine qu'« il n'y a pas d'homogénéité dans les sociétés africaines; celles-ci sont traversées par les tensions qu'aucune appartenance à une même culture saurait masquer » (1997: 24). Ce point de vue de notre auteur nous conforte d'emblée dans notre argument qui est de reconnaître la richesse et la pluralité de la culture africaine même si certaines peuvent se ressembler à bien des égards.

En revanche, le pouvoir Dioufiste reste caractéristique de séries de crises inédites contrairement à Senghor qui a connu un règne plutôt apaisé dans l'ensemble. Elles sont principalement d'ordre socio-économique et sécuritaire. Nous pouvons citer à titre d'exemples les menaces contre l'intégrité territoriale avec le conflit casamançais, qui éclate juste après son accession au pouvoir, c'est-à-dire à partir des années 1980. Il s'ajoute à cela, les fameux événements de 1989 opposant des Sénégalais vivant à la frontière avec la Mauritanie. En marge de ces événements, des Sénégalais furent tués par l'armée mauritanienne, d'où la cause du conflit diplomatique qui opposa les deux voisins entre 1989 et 1991. D'ailleurs, depuis le début de son pouvoir, Diouf répétait inlassablement, tel un leitmotiv, sa ferme volonté de relever les défis des années 80. C'est pourquoi, parmi les thèmes les plus saillants que l'on peut retenir durant toute la durée de son règne à la tête de la magistrature suprême, ce sont les questions liées à la démocratie, à l'économie, à la paix et au développement, comme nous le verrons à travers l'index hiérarchique. Diouf lui-même, dans la collection des Grands Entretiens de l'Institut National de l'Audiovisuel (INA)⁵⁵, avoue avoir gouverné le Sénégal dans la douleur en passant tout son temps à faire des réajustements structurels⁵⁶ imposés par le FMI et la Banque

⁵⁵ Entretien avec l'ex président de la République du Sénégal Abdou Diouf. Document disponible à l'adresse suivante : <https://entretiens.ina.fr/afriques/Diouf/abdou-diouf>. Consulté le 02 /01/2016

⁵⁶ D'ailleurs, Abdou Diouf raconte : « Quand on était dans une crise grave (...) je donne l'exemple de l'ajustement. » La banque mondiale me disait : « le prix du riz est trop bas, le prix du sucre est trop bas, vous subventionnez, ce n'est pas normal, il faut faire la vérité des prix. J'étais obligé de le faire, sinon je n'avais pas les crédits dont j'avais besoin pour faire fonctionner mon État, pour financer mes projets. À ce moment-là, d'une façon très subtile, très confidentielle, très secrète, je parlais avec mon principal opposant. Dans un jeu de rôle, il venait, il me disait qu'il comprenait ma position, qu'il ne ferait rien pour mettre de l'huile sur le feu, qu'il ne pouvait pas sortir dans la rue pour dire qu'il était d'accord avec moi mais que je pouvais compter sur lui pour que la rue ne bouge pas. Et là, il y

mondiale ; des politiques impopulaires qui n'ont pas empêché pour autant la dévaluation⁵⁷ du FCFA en 1994.

En revanche, il ne faut pas perdre de vue que non seulement les contextes sociohistoriques sont différents mais également les discours constitutifs de nos corpus, à quelques exceptions près, ne procèdent pas tous des mêmes contextes d'énonciation. Ce qui pourrait, naturellement, avoir un impact au plan discursif sans compter la période d'exercice du pouvoir plus longue chez Senghor que chez son successeur. C'est pourquoi, il procède d'un choix judicieux de faire une étude du lexique de nos orateurs afin de voir ce qui les oppose et au cas échéant le lexique qui sert de nœud entre les deux. Pour ce faire, nous partirons comme annoncé supra des propres saillances de notre matériel d'observation.

avait donc un consensus fort et on avançait, et on sortait de la crise ». Abdou Diouf : entretiens avec Philippe Sainteny, Émission livre d'or, RFI, 2005.

⁵⁷ Pendant vingt ans (1980-2000), le Sénégal a connu un affaiblissement continu dans le commerce mondial des oléagineux. De plus, les programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés par le FMI et la Banque Mondiale ont finalement obligé l'État du Sénégal à se désengager au plan social et éducatif. Des mesures certes impopulaires, qui n'éviteront pas au Sénégal de connaître la dévaluation du franc CFA en 1995 qui mit à genoux l'économie sénégalaise. Voir Momar-Coumba Diop, dir., 2002, *La société sénégalaise entre le local et le global*, Paris, Karthala

Chapitre 10 : Approche synchronique des reliefs du corpus

Introduction

Ce chapitre, faisant suite au précédent, se propose de faire un traitement linguistique et statistique du corpus. Il repose lui aussi sur la méthode textométrique mais à la seule différence que son champ d'application porte sur le deuxième type de bases de données textuelles c'est-à-dire celles qui privilégient la dimension chronologique et diachronique du corpus. Ainsi, nous aurons à réexaminer tour à tour l'index hiérarchique et la structure du vocabulaire spécifique de nos corpus pour une plus grande acuité sur leurs caractéristiques internes respectives. Toutefois, il convient juste de souligner que nous ne nous bornerons pas à ces seuls index. Ce qui revient à dire que notre réflexion s'étendra sur d'autres spécificités du corpus dont, entre autres, les graphies en régression ou en évolution dans le corpus et d'autres mots pouvant mieux éclairer notre problématique. Il s'agit là d'une démarche que nous jugeons utile dans notre approche comparative des résultats d'exploration textuelle des discours de nos orateurs. C'est une approche qui doit nous permettre de relever des phénomènes langagiers susceptibles d'éclairer notre problématique à savoir la question de la survivance de la tradition africaine dans le discours socialiste. Pour ce faire, nous allons nous attarder sur des éléments linguistiques, plus précisément sur le lexique et des codes grammaticaux et selon leur degré de pertinence pour notre recherche.

Par ailleurs, avant d'aborder notre analyse, il s'avère important de rappeler ce qu'on entend par contexte. En effet, la notion de contexte a en effet plusieurs acceptions suivant le lieu où on se situe par rapport à l'évènement du discours. Autrement dit, il existe principalement deux contextes : le contexte extralinguistique et le contexte intra textuel ou cotexte. Sous un angle purement lexicométrique, le contexte sous un logiciel comme hyperbase et de nombreux autres logiciels, correspond au cotexte qui circonscrit une suite graphique dans le texte. Dans hyperbase tout comme Lexico3, au-delà de la possibilité de suivre la linéarité du texte, ils disposent tous les deux d'une fonctionnalité qui permet de repérer une unité graphique dans son cotexte, se réduisant ici au paragraphe (idée) d'où une lecture réticulaire du texte selon

Mayaffre (2002). Mais, il faut distinguer cotexte dans hyperbase et lexico3. Si le cotexte d'un mot équivaut au paragraphe dans Hyperbase, il est toujours possible d'élargir ce contexte en réglant le nombre de caractères sur 50 à 1000 selon Brunet (2011 : 27). Cette fonctionnalité existe également sous lexico3, mais tout comme hyperbase, il est possible avec celui-ci de régler le nombre de caractères se situant à gauche comme ceux à droite du mot recherché ou mot-pôle.

Ainsi, notre démarche reposera sur une observation des séquences sur la base de la comparaison de fréquences issues des résultats statistiques de nos outils. Ce qui revient à dire qu'un mot est évalué par rapport à son cotexte, à son environnement proche (Magri-Mourgues, 2008). De cette façon, on partira du texte et on reviendra au texte. Mais, cela ne veut pas dire pour autant que nous ferons abstraction de l'histoire et ou au contexte de production de ces discours. D'où le contexte extratextuel dont nous faisons allusion supra. De cette façon, notre interprétation se fera à deux niveaux : d'abord, au plan du texte d'où le mot est originaire afin de mieux appréhender son sens effectif ensuite à un autre niveau qui sollicite notre propre connaissance du contexte sociohistorique et politique d'où le texte en question est extrait.

X.1. Des saillances du corpus aux premières caractéristiques énonciatives, thématiques, argumentatives ...

Ce sous-chapitre ambitionne de proposer une analyse empirique des données statistiques du corpus. En nous appuyant sur l'outil informatique, nous essayerons de faire remonter de notre matériel d'analyse ses propres saillances c'est-à-dire des caractéristiques lexicales qui, de par leurs fréquences, sont considérées comme les plus remarquables de notre corpus. Notre démarche consistera à décrire puis à analyser ces saillances et d'interroger ce que ces dernières nous apprennent sur les choix énonciatifs, thématiques et argumentatifs de nos locuteurs en mobilisant les outils méthodologiques et conceptuels de l'analyse du discours et de l'argumentation. À ce titre, nous sollicitons les fonctions quasi basiques du logiciel hyperbase qui permettent de caractériser le corpus au plan des premières mesures de sa distribution. Pour ce faire, nous actionnons par un simple clic le bouton DISTRIBUTION qui offre plusieurs vues sur les parités ou disparités en termes de longueurs, de fréquences ou encore de l'évolution du vocabulaire entre les textes. Il convient de préciser avant d'aller plus loin que nous n'utiliserons que les fonctionnalités censées satisfaire à nos objectifs de recherche.

Ainsi, en partant de l'index hiérarchique mais pas que le seul, nous allons pouvoir lire les

grandes tendances de nos corpus. Pour définition, l'index hiérarchique est une analyse classique en lexicométrie, permettant de classer les formes par fréquence décroissante et d'examiner celles qui sont les plus utilisées du corpus. Il est d'un réel apport dans l'analyse de notre corpus dans le sens où il permet de déceler les thématiques abordées par nos orateurs et des premières caractéristiques énonciatives et argumentatives.

Par ailleurs, comme nous travaillons sur un corpus de discours politiques dans un contexte sénégalais, on ne saurait faire l'impasse sur certains mots en langues locales comme le wolof. L'usage du wolof et de langues locales, quoique quasi-rare dans les discours de nos orateurs, ne constitue aucunement un problème. En d'autres termes, la seule présence en leur sein, à notre avis, est un indice et une piste précieuse à explorer. Ce qui doit pouvoir ouvrir des perspectives de recherche enrichissantes pour notre étude. Et, le logiciel hyperbase ne traitant que les alphabets latins, nous donne la possibilité d'effectuer des recherches ciblées sur certains de ces mots en contexte même si « impertinents » au regard des calculs du logiciel. Ces mots sont ceux qui composent la liste des hapax puisque prononcés qu'une seule fois dans tout le corpus. Par contre, il faudra juste insister sur le fait que le wolof, malgré le fait qu'il soit une langue codifiée et la plus parlée au Sénégal et au-delà de ses frontières (en Gambie et Mauritanie), souffre encore d'un usage restreint dans son écriture.

Mais faut-il le remarquer, la principale difficulté concerne la non-uniformité de la graphie de certains mots wolofs par exemple : « taalibé »⁵⁸ et « talibé » pour ne citer que cet exemple. Dans le but de surmonter cette difficulté, nous avons eu recours à une exploration automatisée avec le logiciel DiaTag conçu par le professeur Jean-Marie Viprey. C'est ce qui nous permet de préciser qu'à côté d'une analyse statistique comme le permet hyperbase, nous avons également opté pour une exploration du corpus grâce aux fonctions documentaires en nous appuyant sur notre propre **connaissance du corpus**. Il s'agit d'un volet que bon nombre de chercheurs ou analystes du discours négligent souvent pour ne s'intéresser qu'à l'analyse statistique. Cela étant, nous essayerons, en nous inspirant des travaux de Teun Van Dijk, de nous pencher sur des éléments de langage qui mettent en exergue l'orientation idéologique de nos orateurs.

⁵⁸ « Talibé » ou « taalibé » est un mot issu de la langue wolof et il désigne un apprenant ou disciple mais peut également faire référence à des vertus telles que l'humilité, la soumission aux chefs religieux ...

X.1.1. Pour une lecture synthétique des index et des caractéristiques linguistiques et discursives du corpus – (hyperbase et tropes)

Dans cette sous-section, il s'agira de faire une lecture différenciée du corpus par le biais de deux logiciels dont nous avons déjà présenté les caractéristiques dans la première partie de ce travail. Il s'agit des logiciels Hyperbase et Tropes qui, grâce à leur portée heuristique, vont devoir nous proposer des résultats efficaces pour une meilleure exploitation du discours socialiste.

Dans cette sous-section, nous avons opté pour une démarche méthodologique qui allie à la fois lexicométrie (hyperbase, lexico3) et analyse de contenu (tropes) dans l'exploration de notre matériau. Ces deux logiciels, même si le dernier se réclame de l'analyse de contenu, relèvent tous les deux de la méthode textométrique. Une méthode qui semble présenter plus de neutralité et plus d'objectivité que l'approche manuelle du corpus, même si par ailleurs, l'objectivité reste un vain mot, facilement critiquable en Sciences Humaines et Sociales. De plus, il serait même vain et contreproductif de vouloir réduire la lexicométrie à un moyen d'objectivation des études textuelles, elle est plutôt un moyen d'accéder aux régularités et/ou irrégularités du corpus.

X.1.1.1. Les corpus : une vue des index d'hyperbase

Les tableaux suivants rendent compte des cents (100) premières formes les plus utilisées dans notre matériel d'analyse. Après une catégorisation morphosyntaxique qui consiste à déterminer la nature de chaque forme, nous allons décrire ces index en examinant les différentes formes qu'ils contiennent en fonction de leur nature grammaticale et de ce qu'elles nous révèlent sur le discours socialiste.

Légende :

Rg = Rang, Fq = Fréquence, Frm = Forme

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

Rg	Fq	Frm	Rg2	Fq2	Frm2	Rg3	Fq3	Frm3	Rg4	Fq4	Frm4
1	8334	,	26	702	je	51	273	n'	76	171	toutes
2	7036	de	27	618	plus	52	266	leur	77	169	dont
3	3961	la	28	607	par	53	259	sont	78	166	;
4	3752	.	29	604	a	54	255	tout	79	161	nationale
5	3416	et	30	601	ce	55	242	son	80	161	encore
6	2937	l'	31	523	nos	56	239	elle	81	160	monde
7	2509	à	32	517	qu'	57	234	politique	82	160	année
8	2360	le	33	516	vous	58	218	ou	83	157	fait
9	2290	les	34	485	sur	59	218	j'	84	157	bien
10	2058	des	35	445	s'	60	214	économique	85	143	état
11	1927	d'	36	410	pays	61	210	gouvernement	86	141	entre
12	1641	en	37	410	cette	62	206	sénégalais	87	140	ai
13	1459	que	38	403	aux	63	206	même	88	137	peuple
14	1275	du	39	402	ne	64	203	sénégal	89	134	avons
15	1253	est	40	390	c'	65	199	aussi	90	133	plan
16	1179	qui	41	382	pas	66	190	faire	91	132	votre
17	1165	dans	42	381	avec	67	190	été	92	132	autres
18	1106	pour	43	324	se	68	189	sans	93	127	leurs
19	1057	une	44	318	tous	69	188	si	94	126	nation
20	1024	nous	45	317	ont	70	188	ses	95	125	mes
21	984	-	46	311	mais	71	188	:	96	125	déjà
22	952	un	47	307	développement	72	184	démocratie	97	123	doit
23	829	notre	48	281	ces	73	180	sa	98	121	cet
24	784	il	49	276	être	74	179	ainsi	99	117	effet
25	773	au	50	275	comme	75	177	y	100	114	sera

Tableau 10: Index hiérarchique des 100 premières formes les plus fréquentes chez Senghor

Rg	Fq	Fr	Rg2	Fq2	Frm2	Rg3	Fq3	Frm3	Rg4	Fq4	Frm4
1	23117	,	26	1424	plus	51	561	être	76	335	faire
2	10604	de	27	1411	au	52	558	y	77	324	homme
3	9799	.	28	1343	par	53	548	;	78	313	deux
4	6743	la	29	1298	»	54	538	avec	79	301	bien
5	6725	l'	30	1283	qu'	55	532	son	80	297	tous
6	5511	et	31	1279	«	56	521	cette	81	286	monde
7	4975	le	32	1274	ne	57	515	ou	82	286	dont
8	4818	les	33	1250	a	58	499	leur	83	283	gouvernement
9	3860	à	34	1246	oe	59	495	si	84	283	?
10	3765	-	35	1211	je	60	443	tout	85	282	négro
11	3701	est	36	1190	:	61	438	nos	86	281	sans
12	3611	des	37	1116	n'	62	435	afrique	87	279	autres
13	3518	d'	38	983	mais	63	425	j'	88	277	sous
14	3051	que	39	907	comme	64	425	fait	89	277	car
15	2910	en	40	896	sur	65	414	encore	90	277	avons
16	2698	du	41	886	s'	66	411	ils	91	275	français
17	2138	qui	42	799	vous	67	411	dire	92	273	entre
18	2041	nous	43	791	se	68	394	ces	93	272	autre
19	2003	il	44	772	sont	69	377	sa	94	268	problème
20	1965	dans	45	731	notre	70	376	non	95	268	était
21	1814	une	46	731	aux	71	376	civilisation	96	266	Sénégal
22	1724	un	47	713	on	72	370	été	97	263	pays
23	1602	pas	48	630	même	73	348	ses	98	263	ni
24	1550	pour	49	615	ont	74	340	ai	99	262	développement
25	11447	c'	50	591	elle	75	335	politique	100	259	esprit

Tableau 11: Index hiérarchique des 100 premières formes les plus fréquentes chez Diouf

À la lumière de ces index précédents fournis par hyperbase, il apparaît une première remarque sur la consistance lexico-thématique du discours socialiste à travers les formes suivantes : politique, homme, Afrique, développement, gouvernement, civilisation, français, Sénégal, problème, langue, entre autres. Nous n'occultons pas non plus les unités grammaticales comme les marques énonciatives : « je », « nous », « vous », « on » ..., les verbes

(temps et forme), entre autres qui, de par leur forme ou leur fréquence pourraient ouvrir des pistes de réflexion bien fructueuses dans le cadre de cette recherche. Nous en faisons une lecture synthétique dans les pages suivantes pour mieux en appréhender les caractéristiques générales du discours socialiste.

Comme on pouvait bel et bien s'y attendre dans les discours en langue française, nous constatons dans le sillage des formes les plus remarquables qui se précipitent en haut de l'index, la haute fréquence des mots-outils. Nous pouvons citer juste comme exemple la forme « de » employée respectivement chez Senghor et Diouf, 7036 occurrences et 10 604 occurrences. Mais, du fait de leur récurrence dans le discours, tous les mots outils ne présentent pas un réel intérêt pour notre analyse. C'est pourquoi, pour la pertinence de notre propos, nous allons nous intéresser plutôt aux déictiques de personne, aux verbes, aux adverbes et aux vocables.

À cet effet, il est intéressant de noter la haute fréquence du pronom sujet « nous » (20^{ème} et 18^{ème} place respectivement chez Senghor et son successeur) qui arrive en tête dans l'ordre hiérarchique des index parmi les pronoms personnels les plus utilisés. Son rang dans ces index est un indice pertinent dans la caractérisation du discours socialiste. En effet, l'usage du nous renseigne sur l'identité politique et socioculturelle des orateurs.

À la suite du « nous », nous remarquons la présence de la troisième personne du singulier « il » qui, nous semble-t-il, est plutôt un indice d'impersonnalisation qu'un tiers dans le discours de nos orateurs. L'usage du « il » dans le discours politique peut être une façon d'objectiver le point de vue du locuteur. Il peut également faire référence à une tierce personne du discours. En voilant ou en dépassant sa subjectivité par le biais de cette stratégie discursive, il y va effectivement de sa crédibilité face à son auditoire. Cette stratégie relève de l'effacement énonciatif, qui, pour Vion (2001 : 334 ; cité par Rabatel, 2004) :

Constitue une stratégie, pas nécessairement consciente, permettant au locuteur de donner l'impression qu'il se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours en « gommant » non seulement les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable [...].

De par cette définition que propose Vion, une seule idée est importante à retenir, c'est celle de savoir que cette stratégie n'est pas « nécessairement consciente ». De ce fait, nous pouvons en conclure à la lumière de cette idée que le discours politique se construit certes sur la base d'effort de stratégies du locuteur, mais tout se passe comme si certains aspects lui

échappaient. Autrement dit, comme le souligne Charaudeau (2005) dans l'ouvrage intitulé *Le discours politique*. Les masques du pouvoir, on utilise le mot « procédé » ou « stratégie » par simple commodité et qu'il ne faut guère en déduire une quelconque intentionnalité du locuteur. Ce qui revient à admettre que même si l'orateur politique est doué de bonne foi, certains aspects de son discours échappent à son contrôle. Par conséquent, nous ferons une analyse de l'usage du pronom personnel « il » afin de voir s'il s'agit bien d'une stratégie d'effacement énonciatif. Dès lors, seul un retour au contexte dans la suite du développement, pourra nous édifier davantage.

Par ailleurs, il est intéressant de nous pencher à présent sur les verbes et les temps verbaux les plus utilisés dans ce corpus, sur la base du matériel verbal figurant dans l'index. C'est sans surprise que l'on découvre la prédominance du présent de l'indicatif. Il est le temps du discours et le mode du réel par excellence. Il permet d'actualiser la scène et de marquer les esprits. Il est suivi par celui de l'imparfait et enfin de l'infinitif. Il faut également remarquer que les verbes les plus utilisés sont des verbes très attendus du fait de leur récurrence dans la langue française. Il s'agit de verbes relevant du statif (être), du factif (faire), du déclaratif (dire).

En poursuivant toujours nos observations, nous remarquons que les mots pleins sont à un niveau un peu plus bas par rapport aux mots-outils et d'autres marqueurs personnels, ce qui du reste, n'est guère étonnant. Cela est, sans doute, lié, peut-être, à la taille des corpus et des caractéristiques de la langue française comme le soutient également Lethier (2009). Il faut juste préciser que les vocables observables sur ces index feront l'objet d'étude dans un autre chapitre infra. Disons simplement que sur la base de ces vocables, il sera possible d'avoir une idée sur les postures de nos orateurs et les thèmes les plus saillants du corpus. Il s'agira là d'une démarche qui entre dans le cadre d'une tentative de thématization du discours politique socialiste. D'où une première démarche qui va nous permettre d'avoir une idée plus précise et plus objective basée sur des calculs scientifiquement éprouvés et sélectifs au regard de critères prédéfinis. Nous n'entrerons pas pour autant dans le détail de ces calculs.

X.1.1.2. Une lecture synthétique des résultats de tropes

Après une vue synthétique de l'index d'hyperbase, nous avons pensé utile de procéder à une lecture synthétique et équirépartie des résultats obtenus sous Tropes. Cette démarche que nous pensons utile, permet d'avoir une lecture différenciée de deux logiciels différents par

nature dans la conception et dans les objectifs de recherche. Il convient tout de même de revenir brièvement sur Tropes, un logiciel aussi performant qu'hyperbase qui bénéficie de nombreuses améliorations de nos jours. Il s'agit effectivement d'un logiciel qui travaille sur la base d'ontologies sémantiques mais aussi des traitements statistiques, quelque peu différents, des outils textométriques comme les outils hyperbase et lexico3.

Par ailleurs, grâce à ce logiciel, il est possible d'avoir une meilleure appréhension et caractérisation du contenu discursif de nos orateurs. Rappelons tout simplement que c'est dans le cadre de notre approche semi-qualitative que nous avons mobilisé ce logiciel. Mais, avant tout travail d'interprétation, quelques précautions sont à observer en ce qui concerne cet outil d'exploration textuelle. C'est dans ce sens que nous avons eu recours à la thèse de doctorat de Jean-Marc Leblanc soutenue en 2005. Cette thèse est une expérimentation de différents outils textométriques, dont lexico3, hyperbase, tropes, alceste, entre autres, et dans l'objectif de mener une réflexion méthodologique « approfondie » relative à un discours politique particulier « les vœux présidentiels ». Leblanc (*Ibid.*) y signale avec force donc, que le logiciel tropes ne prend pas en compte la longueur des textes comme le permet hyperbase et de surcroît, il ne segmente pas le texte. Eu égard à cette observation expérimentale, nous réitérons son avis sur les limites de ce logiciel dans notre approche contrastive des discours de nos locuteurs. Ainsi, nous sommes-nous limité aux caractéristiques générales de nos deux corpus. En page suivante, nous dressons un tableau équilibré des différentes caractéristiques linguistiques de nos orateurs que Tropes a généreusement pris le soin de regrouper en plusieurs grandes catégories dont les deux qui nous intéressent principalement ici : I. « Stylistique-Rhétorique » (Style argumentatif, énonciatif, descriptif ou narratif), II. « Catégories de mots » (verbes, connecteurs, pronoms personnels, modalisations, adjectifs qualificatifs)⁵⁹. Ainsi, tropes permet de fournir une classification pertinente des verbes, adjectifs, connecteurs, opérateurs, formes de la modalisation utile à la perspective argumentative et énonciative du discours socialiste comme en attestent les tableaux comparatifs équilibrés suivants sur les caractéristiques discursives et linguistiques de nos corpus :

⁵⁹ Pour les autres catégories de lecture que propose ce logiciel, nous les conservons pour plus tard dans le développement de notre analyse

Style plutôt argumentatif			Style plutôt argumentatif		
Prise en charge par le narrateur.			Prise en charge par le narrateur.		
Prise en charge à l'aide du "Je".			Prise en charge à l'aide du "Je".		
1203 Propositions remarquables			605 Propositions remarquables		
137 Episode(s) détecté(s)			86 Episode(s) détecté(s)		
* Verbes :			* Verbes :		
Factif	45.1%	11906	Factif	51.5%	6970
Statif	33.5%	8829	Statif	27.6%	3739
Déclaratif	21.0%	5552	Déclaratif	20.1%	2725
Performatif	0.4%	100	Performatif	0.8%	104
* Connecteurs :			* Connecteurs :		
Condition	4.0%	444	Condition	2.2%	126
Cause	11.1%	1215	Cause	9.3%	531
But	0.5%	57	But	2.2%	125
Addition	50.8%	5583	Addition	61.6%	3516
Disjonction	4.9%	538	Disjonction	4.2%	240
Opposition	15.9%	1750	Opposition	11.0%	628
Comparaison	10.2%	1123	Comparaison	7.1%	405
Temps	2.5%	276	Temps	2.4%	139
Lieu	0.0%	0	Lieu	0.0%	0
* Modalisations :			* Modalisations :		
Temps	15.4%	2192	Temps	16.7%	1168
Lieu	11.1%	1587	Lieu	11.4%	796
Manière	10.2%	1450	Manière	13.1%	911
Affirmation	5.4%	767	Affirmation	5.2%	366
Doute	0.4%	50	Doute	0.1%	8
Négation	17.1%	2441	Négation	9.9%	693
Intensité	40.4%	5757	Intensité	43.5%	3035
* Adjectifs :			* Adjectifs :		
Objectif	52.8%	7560	Objectif	50.8%	4377
Subjectif	33.8%	4833	Subjectif	40.5%	3494
Numérique	13.5%	1926	Numérique	8.7%	752
* Pronoms :			* Pronoms :		
"Je"	19.1%	2021	Je	23.4%	1139
"Tu"	0.2%	20	Tu	0.1%	6
"Il"	25.0%	2641	Il	21.4%	1045
"Nous"	19.5%	2064	Nous	21.3%	1039
"Vous"	7.4%	784	Vous	10.8%	528
"Ils"	6.2%	658	Ils	4.6%	223
"On"	6.6%	700	On	2.4%	115

Tableau 12: Résultats équirépartis fournis par le logiciel Tropes (Senghor à droite/Diouf à gauche)

Ces tableaux comparatifs équirépartis précédents, fournis par le logiciel tropes, font état des caractéristiques linguistiques et discursives des discours respectifs de nos orateurs socialistes. D'entrée de jeu, nous remarquons que les deux orateurs privilégient un discours plutôt argumentatif. Cela revient à dire ipso facto que nos orateurs cherchent à convaincre ou à persuader leurs auditoires. D'ailleurs, même si le discours politique est par essence un discours d'influence, c'est-à-dire un discours qui cherche toujours à agir et à faire agir, dans le sens souhaité, ou encore orienter l'opinion dans telle ou telle direction, une telle information reste toujours de taille dans notre démarche d'appréhension du discours socialiste dans un contexte aussi riche en termes d'événements sociohistoriques.

Toujours sur la base de ce même tableau, nous remarquons l'emploi massif de verbes comme les statifs, qui dominent plus chez Diouf (51 %) que chez Senghor (45.1 %). En effet, l'étude des verbes dans un discours est très importante car elle permet justement de comprendre

comment le locuteur souhaite être perçu par ses allocutaires. Ainsi, des verbes comme les statifs qui dominent dans le discours de Diouf informent, manifestement, sur sa volonté d'agir sur la situation des Sénégalais, et ceci s'inscrit en parfaite symbiose avec un discours argumentatif comme le sien. Diouf entend, par ces types de verbes, changer la vie des millions de Sénégalais qui traversent une grave crise économique. D'où, nous semble-t-il, l'hypothèse de la continuité d'une politique à travers l'usage des verbes : ACTION et DECL.

En revanche, sur le plan de l'usage des connecteurs logiques, les orateurs semblent partager les mêmes caractéristiques, à la seule différence que Diouf utilise plus l'addition (61 %) que Senghor (50.08%). Pour définition, les connecteurs :

Servent à marquer en surface le degré et la nature des relations inter-propositionnelles, entre entités relevant de la représentation cognitive d'états ou d'évènements décrits » et donc à « délimiter généralement des unités propositionnelles » (M. Fayol et H. Abdi (1988) ; cité par V. Paolacci et M. Favart, 2010).

Ce sont également des éléments qui prennent la forme de « conjonctions de coordination, de subordination, des locutions conjonctives qui relient les parties des discours » (R. Ghiglione et al., 1998 ; Manuel de référence, 2013) et permettent de témoigner de « l'orientation argumentative du discours, du cheminement que le locuteur souhaite faire suivre au récepteur » (Seignour, 2011). Fort de cette définition sur les connecteurs, ceux que Diouf utilise dans son discours semblent représenter une certaine posture d'un Président de la République qui fait face aux nombreux problèmes que rencontrent les Sénégalais. On peut avancer l'hypothèse selon laquelle, Diouf serait dans la posture d'un orateur qui cherche à dresser un bilan reluisant de sa politique, comme il semble s'illustrer à travers les exemples suivants :

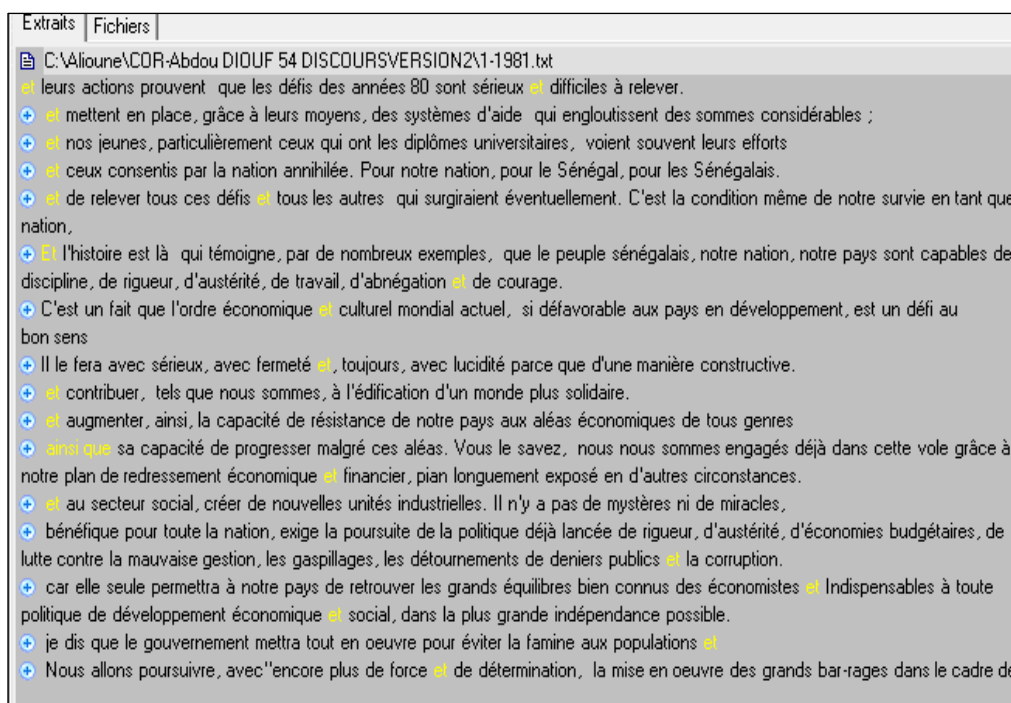


Figure 15: Base type 2. Tropes. Exemples d'usage de l'addition chez Diouf

De par ces exemples, nous remarquons la récurrence des conjonctions de coordination « et », « ainsi que » ... dans le discours de Diouf. Elles permettent de relier principalement soit deux mots de même nature « économique et financier » soit deux propositions « et de relever tous ces défis et tous les autres qui surgiraient éventuellement ». Cette addition semble participer clairement d'une rhétorique énumérative. En effet, par ce procédé, notre orateur chercherait à exercer un certain effet sur la réception de son discours. Autrement dit, il semble que leur usage massif soit lié à un besoin de rendre plus saillants les efforts consentis dans la recherche de stabilité politique, économique et sociale et de sa crédibilité, sa légitimité en tant que chef d'État, apte à faire face aux problèmes que rencontrent le Sénégalais.

Ainsi, à travers ce fait mis en relief, on perçoit une certaine volonté de la part de Diouf à rendre plus visible son programme dans la recherche de stabilité politique, économique et sociale pour le pays. Cette posture de Diouf nous rappelle sa fameuse phrase quand il est arrivé au pouvoir à savoir la promesse de relever les grands défis des années 1980 qui accablent les Sénégalais.

D'un autre côté, en ce qui concerne la modalisation, même si elle est peu représentative au regard des résultats statistiques, on constate tout de même que Senghor s'oppose plus souvent (17.1%) que Diouf (9.9 %). Mais, à y voir de plus près sur ce phénomène de négation

dans le discours, il semble que cela soit lié, chez lui en tout cas, à une volonté d'explicitation de sa pensée, de ses vraies intentions qui nichent dans le secret de son verbe. Autrement dit, la négation lui permettrait, nous semble-t-il, de préciser sa pensée devant ses auditoires. Pour nous en rendre compte, nous présentons dans cette capture d'écran suivante, quelques passages où la négation est employée :

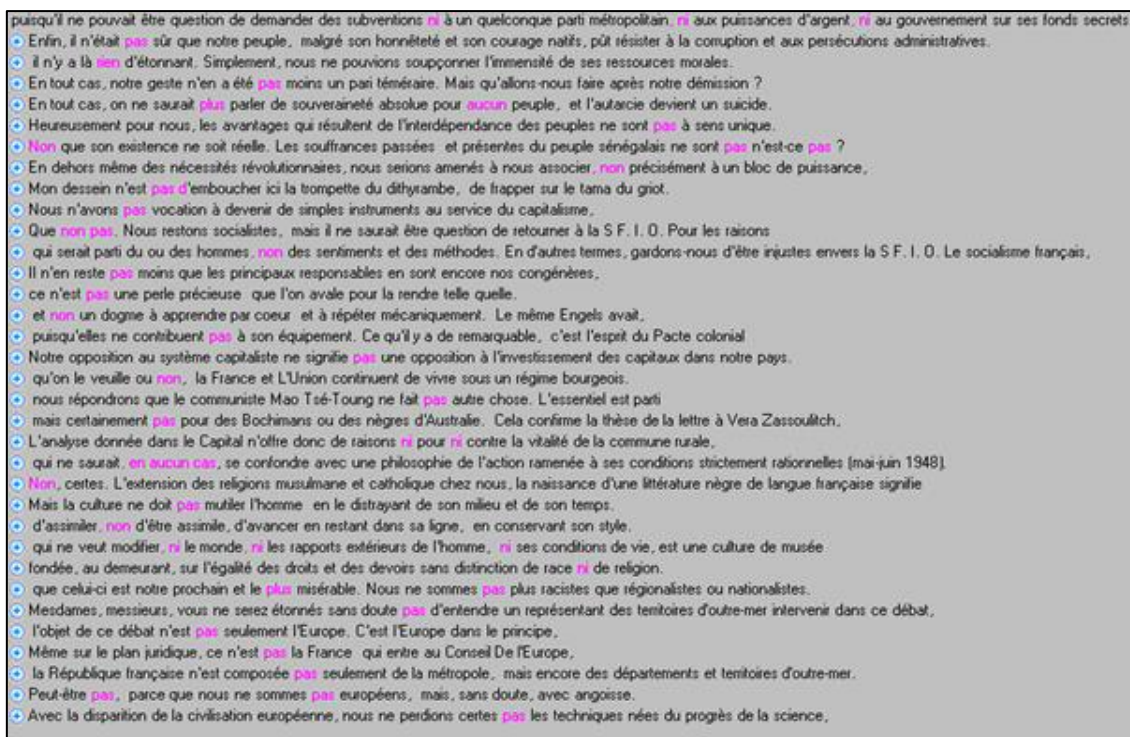


Figure 16:Base type 2. Tropes. Exemples d'usage de la négation chez Senghor

À travers cette capture, il apparaît que Senghor emploie la négation plus souvent que son successeur, Diouf. À la lecture de plusieurs passages où cette négation est attestée, il semblerait qu'elle participe sans doute à apporter plus de sagacité qu'un simple besoin de nier pour nier. En d'autres termes, la négation chez cet orateur semble jouer un rôle particulier dans son argumentation. En effet, elle lui permet non seulement d'insister sur sa pensée mais aussi de l'explicitier. C'est l'exemple qu'illustrent les passages suivants :

En tout cas, notre geste n'en a pas été moins un pari téméraire. Mais, qu'allons-nous faire après cette démission ?

Extrait su discours 1949

Notre opposition au système capitaliste ne signifie pas une opposition à l'investissement des capitaux dans notre pays.

Extrait su discours 1949

Si nous référons aux extraits précédents issus des textes de 1949, il est clair que

Senghor y fait un effort de clarté dans le discours et cherche par le moyen de la négation, à préciser non seulement son point de vue mais également d'insister sur ses prises de position politiques. D'où une certaine posture de pédagogue mais aussi de celui qui a une parfaite maîtrise de ce qu'il dit. Une posture d'ailleurs que nous avons pu relever dans nos précédents travaux en Master. En effet, le souci de clarté est l'un des aspects les plus remarquables dans le discours senghorien. Senghor est, selon son *ethos* pré discursif, quelqu'un de très posé, qui a une façon particulière de parler comme en atteste ce témoignage élogieux de Charles Le Quintrec (2012) « Senghor parle doucement. Sa voix chante. [...] ». De cette assertion, on peut penser avoir affaire à un homme très réfléchi, qui pèse chaque mot à sa juste valeur. De ce fait, il a su imprimer un timbre et un rythme à son discours. Un aspect de la rhétorique senghorienne que nous envisageons d'étudier plus en avant.

X.1.1.3. Synthèse des observations préliminaires

Au terme de nos observations, on peut postuler que si Diouf affiche une prise en charge personnelle très marquée de son discours, Senghor observe quant à lui de la mesure dans l'usage du « je » et du « nous ». D'ailleurs, c'est le « nous » qui, timidement, l'emporte sur le « je » chez ce dernier. Toutefois, ces résultats ne doivent pas être retenus comme définitifs, ils sont justes à titre indicatif dans le sens où les tailles des corpus de nos orateurs ne sont pas prises en compte dans l'exploration des données textuelles grâce au logiciel hyperbase.

Nous remarquons globalement, surtout sur le plan énonciatif en tout cas, une prédominance des pronoms JE et NOUS. Il nous paraît intéressant de relever le pourcentage du JE de Diouf qui cumule plus de 23.4 % de son corpus, légèrement plus élevé que le NOUS 21.3% contre 19 % seulement chez Senghor. Il s'agit d'une observation qui semble confirmer le statut de chef qu'incarne Diouf souvent dans ses prises de parole. C'est un statut qu'on relève souvent sur son *ethos* pré discursif. Cela étant, ce résultat infirme dans la foulée les résultats obtenus pour ce qui concerne les pronoms répertoriés à l'aide du logiciel Hyperbase en son index hiérarchique, qui faisait passer le « nous » devant le « je » chez Diouf. Mais, pour autant il ne faut pas aller très vite en besogne dans notre conclusion. Si ce relevé sur les marqueurs énonciatifs est à opposer avec celui obtenu précédemment avec le logiciel Hyperbase, il convient tout de même avant toute conclusion de comprendre son fonctionnement.

En fait, hyperbase range uniquement dans son index les items les plus remarquables sans

prendre en compte leurs formes fléchies alors que Tropes considère toutes les formes fléchies dans son calcul en les ramenant au lemme comme ici le « je » qui est la somme des « je », « j' », « me » et du « m' ». Et de ce point de vue, Tropes donne un relevé plus complet qu'Hyperbase même s'il existe des fonctionnalités sous ce dernier qui permettent de prendre en compte toutes les formes fléchies d'un mot. C'est ce qui explique au demeurant cette différence entre les relevés fournis par les logiciels. On peut dire d'emblée que si Diouf affiche une prise en charge personnelle très marquée de son discours, Senghor observe quant à lui de la mesure dans l'usage du « je » et du « nous ». D'ailleurs, c'est le « nous » qui, sensiblement pour ne pas dire timidement, l'emporte sur le « je » chez ce dernier. Toutefois, faut-il souligner que ces résultats ne doivent pas être retenus comme définitifs, ils sont juste à titre indicatifs dans le sens où les tailles des corpus de nos orateurs ne sont pas prises en compte sous tropes.

C'est pourquoi, dans la suite de nos analyses, nous nous appuyerons sur l'index fourni par le logiciel hyperbase pour une étude plus fine de notre corpus. De plus, à notre sens, l'index d'hyperbase est plus détaillé et plus probabiliste dans le sens où il tient compte des disparités entre les discours contrairement à tropes. Mais, avant d'amorcer cette étude, nous procéderons dans un premier temps à une catégorisation morphosyntaxique des formes retenues afin de mieux appréhender le discours socialiste au sens linguistique du terme.

En occultant les détails épistémologiques, nous utilisons la méthode textométrique afin de mieux caractériser le discours socialiste. L'étude sera portée sur les items des plus remarquables, observables à travers les index fournis plus haut par hyperbase. Il faut juste préciser que dans la catégorisation morphosyntaxique suivante que nous proposerons, nous ne parlerons pas encore une fois des mots-outils à cause de leur récurrence dans le discours en langue française, d'autant plus qu'ils ne présentent pas souvent un réel intérêt en analyse du discours politique. Alors, on sera plus enclin à nous pencher sur d'autres unités linguistiques à l'exception des vocables dont nous consacrerons plus bas un chapitre entier pour une étude plus exhaustive.

En définitive, on peut retenir que le discours socialiste est plutôt argumentatif et il reste fortement dominé dans son ensemble par l'usage du pronom « nous ». Cela se justifie nous semble-t-il par une tendance de la part de nos orateurs à noyer le « je » dans la construction d'une communauté de valeur autour du nous. En d'autres termes, il s'agit d'un phénomène sans

doute idéologique mais également énonciatif qui fonde le fait que le « nous » oscille entre un Je amplifié (nous de personnalité) et la construction d'une communauté en parfaite harmonie avec les réalités socioculturelles sénégalaises et africaines en général. Autrement dit, une telle stratégie pourrait traduire une certaine connivence avec leurs auditoires et une volonté de se mouler dans un corps biologique collectif, porte-voix de l'ensemble des Sénégalais. D'où cette prestance qui fait d'eux, les porte-paroles légitimes de tous les Sénégalais ; une voix plurielle incarnée par un seul homme.

Cependant, on peut nous opposer, et à juste titre d'ailleurs, des critiques. Par exemple, pour ce qui concerne le « nous », il s'agit d'un pronom « politique » dont la récurrence dans un discours politique est assez bien connue et mise en relief dans maints travaux en ADT. C'est aussi le cas du pronom sujet « il » qui peut désigner un référent du discours, de celui qu'on parle ou qu'on fait parler. Mais, à ces éventuelles remarques, nous répondrons tout simplement qu'il s'agit là d'une première lecture de surface sur des éléments discursifs dont la haute fréquence doit interpellier tout naturellement l'attention et nécessairement susciter des interrogations. Ces éléments pourraient nous doter de clefs pour mieux appréhender le discours socialiste. Autrement dit, ils nous aident à avancer justement des hypothèses qu'un retour aux contextes d'emploi pourra infirmer ou confirmer encore une fois.

X.1.2. Catégorisation morphosyntaxique – index d'hyperbase

Sur la base de l'index hiérarchique précédent, fourni par le logiciel hyperbase, nous avons classé les différents items selon leur caractéristique morphosyntaxique (ou grammaticale). Cette démarche est de nature à rendre possible une étude plus fine de notre corpus en dévoilant des stratégies discursives mobilisées par nos orateurs dans leurs discours politiques. C'est ce qui nous amène à insister sur l'annotation morphosyntaxique qui se caractérise par une démarche descriptive du corpus en ses différentes unités syntaxiques, sémantiques, textuelles entres autres. De cette façon, le chercheur⁶⁰ peut ajouter de l'information ou des métadonnées aux

⁶⁰ Ici, grâce au petit logiciel Treetagger implémenté dans Hyperbase, notre matériau d'observation a pu être lemmatisé. Cela revient à dire qu'il suffira juste de catégoriser les formes selon leur nature grammaticale pour constituer des variables intéressantes à l'exploitation du corpus. En conséquence, nous venons de réaliser de façon automatique une étape dans l'analyse de contenu même si cela ne concerne qu'une infime partie du potentiel variable du corpus, là où le linguiste doit procéder à un travail plus long de repérage et de tri de variables avec tout le risque d'erreurs que cela comporte.

unités significatives du corpus, ici en partant des 100 premières formes les plus fréquentes du corpus à l'exception des mots outils considérés comme vide de sens, pour mieux appréhender son corpus. De plus, cette démarche selon Mayaffre (2004) permet au chercheur de constituer un observable (pronoms personnels sujets, verbes et temps verbaux, vocables, etc.) intéressant pour caractériser le discours d'un locuteur ou d'un ensemble de locuteurs. Fort de ces considérations, nous proposons une annotation morphosyntaxique en prochaine section qui porte sur la catégorie grammaticale. C'est le moment de préciser que nous nous limiterons, du moins dans cette section, à l'étude des adverbes, des verbes et des temps verbaux, des possessifs et enfin des pronoms personnels comme annoncé plus haut.

X.1.2.1. De la négation au temporel : une image de pédagogue et de leader-travailleur en esquisse

Comme il apparaît à travers le relevé supra, on s'aperçoit que les adverbes les plus importants sont ceux de négation et ceux de temps. En effet, l'index de tropes a montré que la négation occupe une place de choix dans le discours senghorien. Et de ce fait, il s'agirait d'un procédé qui participerait sans doute de son projet de persuasion des auditoires sur des questions relevant de son idéologie politique pour porter le Sénégal dans la voie d'un État solide, qui s'appuie sur des valeurs autochtones et acquises par le biais de la colonisation. Mais, pour cette sous-section, nous n'allons insister que sur deux adverbes particuliers à savoir ceux de la négation chez Senghor et du temporel plus particulièrement l'adverbe « déjà » chez Diouf. Dès l'abord, il importe d'insister sur la négation. En effet, il s'agit d'un phénomène assez passionnant en Linguistique. D'ailleurs, pour nous en convaincre, nous convoquons l'avis du linguiste Zarembo (2007) qui dit à juste titre que la négation reste problématique et se pose dans toutes les langues mais pas de la même façon. C'est dans ce sens qu'un auteur comme Touratier (2007), le codirecteur de l'ouvrage intitulé *La négation*, s'essaie dans une large définition de la phrase négative. Selon ce dernier, pour définir ce phénomène de négation, il faut nécessairement distinguer deux notions : la portée et le foyer de la négation. Le foyer étant le pilier fondamental de la portée en ce qu'il participe de la construction du sens de la négation.

Par ailleurs, il est à souligner également que l'étude de la négation n'est pas du seul apanage de la Linguistique, des disciplines comme la Sociologie, la psychologie, la philosophie, entre autres, s'y intéressent aussi. Ainsi, comme le font remarquer nos auteurs, la négation

constitue même chez les logiciens, un opérateur propositionnel comme en atteste Goblou la négation est « un rejet d'une affirmation » (1952 : 166 ; cité par Touratier, 2007 :13). Pour un philosophe comme Bergson, poursuit notre auteur, la négation s'appréhende comme « un jugement sur un jugement » (*Ibid.*). De ce fait, il apparaît que la négation peut induire plusieurs interprétations possibles. C'est pourquoi, à la lumière de ces observations et compte tenu de l'étendue que brasse ce phénomène linguistique, nous nous limiterons à une lecture plutôt superficielle de la négation pour les besoins de notre analyse. Nous nous contenterons par conséquent de quelques cas d'usage de la négation susceptibles de mieux nous renseigner sur l'attitude énonciative de notre orateur dans ses prises de parole.

Également, les résultats sur la négation sous tropes supra, nous ont permis de comprendre que la négation est souvent employée dans une visée purement didactique ou pédagogique, en tout cas pour ce qui concerne le discours senghorien. Ainsi, pour avoir une idée beaucoup plus précise sur l'ampleur du phénomène de négation dans le discours senghorien, nous projetons l'AFC suivante qui représente sa distribution dans le corpus entier. Il faut juste souligner que nous avons, au préalable, pris le soin de lister un certain nombre de mots exprimant la négation afin d'avoir une vue d'ensemble sur ce phénomène. Ainsi, en sollicitant les fonctions LISTE et FACTOR, nous obtenons cette AFC que nous reproduisons dans la page suivante :

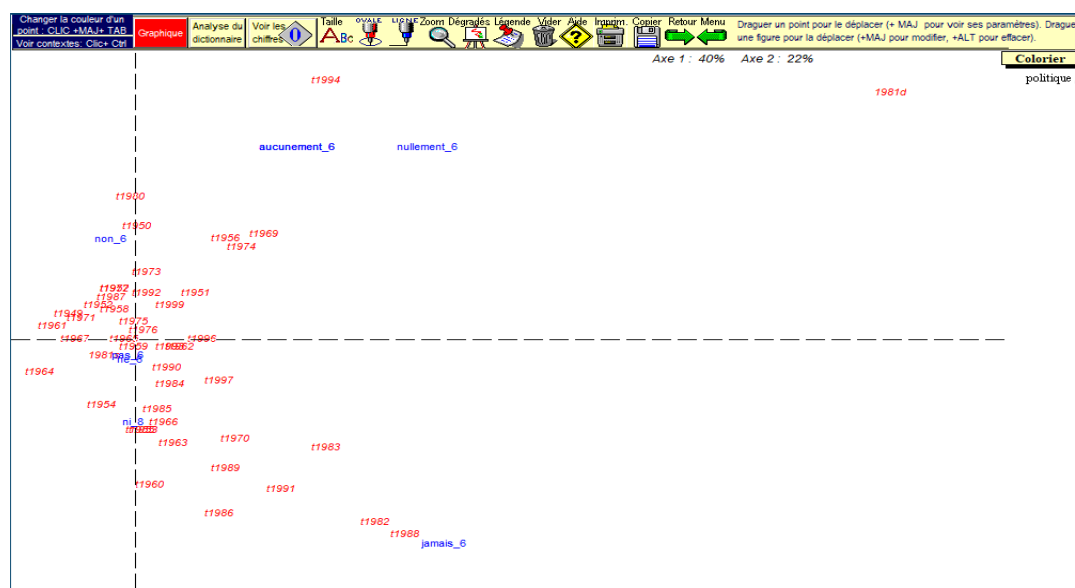


Figure 17: AFC de la distribution de la négation dans le discours socialiste

L'observation de cette AFC témoigne, en tant soi peu, de la place qu'occupe la négation dans le discours socialiste, plus singulièrement dans celui senghorien. En effet, elle oppose

manifestement l'axe horizontal à celui vertical. Cela revient à dire que presque plus de la moitié de l'information est contenue dans le premier axe, soit 40 % en termes de taux de variance. Ce qui induit clairement une opposition entre le haut et le bas de l'AFC. Ainsi, on peut remarquer que des adverbes de négation comme *nullement*, *aucunement*, entre autres, s'opposent avec celui du bas dont *jamais* qui reste très atypique chez nos orateurs puisqu'il semble précipiter dans sa dérive un nombre important de textes de nos orateurs. De plus, on peut constater que la plupart des phrases où cet adverbe de négation est employé, semblent exprimer une certaine idée de comparaison et très souvent, traduiraient une promesse ou un engagement de la part de l'orateur dans le discours socialiste. C'est le cas du discours de 1981 où Diouf semble peindre les qualités exceptionnelles et inégalables de son prédécesseur comme il s'illustre dans l'exemple suivant :

Au matin du 1er janvier 1981, dans un geste exemplaire, d'une dignité et d'une grandeur JAMAIS atteintes à ce jour par un seul homme d'État au monde.

_____ T1981. Page : 3 b. _____

Nous remarquons également que des phrases qui contiennent cet adverbe de négation (cas du second exemple ci-dessous) participent généralement du discours idéologique de sursaut national de Diouf. Pour s'en rendre compte, nous présentons ci-dessous un seul exemple :

Le Sénégal ne désespérera JAMAIS d'entreprendre des efforts pour relancer le dialogue Nord - Sud, notamment dans le cadre des négociations globales prévues par l'Organisation des Nations-Unies, sur les questions touchant le commerce des produits de base, l'énergie et d'autres questions connexes.

_____ t1983. Page : 237 a. ____

Comme on peut le noter dans l'exemple précédent, l'adverbe de négation *jamais* occupe une place importante dans le discours de Diouf. S'il lui permet de construire des images à l'allure de mythes autour de son maître spirituel comme dans le premier exemple, il lui permet également de faire montre de sa détermination, de son courage à travers le désignant collectif Sénégal. De ce fait, on peut prétendre qu'on a affaire avec un leader animé d'une réelle volonté d'aller jusqu'au bout de ses ambitions. Selon nous, le désignant collectif Sénégal incarne ici deux entités : lui-même comme Président de la République et le peuple sénégalais. D'où une ambivalence qui fait de ce vocable un terme particulier que seul un retour au texte pourrait permettre de désambiguïser. Sur l'axe vertical, nous pouvons noter que les adverbes comme *non*, *ne pas*, *ni* semblent s'accaparer du discours senghorien. Pour mieux en appréhender le

sens, nous présentons ci-dessous quelques exemples extraits des discours de 1950, 1954 et 1969 de Senghor. La négation chez cet orateur se manifeste principalement sous les locutions adverbiales suivantes : « ne...pas », « ne...ni...ni », « ne ...plus » et des formes suivantes « non », « jamais » etc.

Et quand je dis notre peuple, je ne pense pas aux seules populations du Sénégal, mais à celles de toute l'Afrique noire française, et je compte, parmi elles, les travailleurs d'origine européenne. Cette situation, c'est qu'il y a un médecin pour cent mille habitants, que le revenu d'une famille de huit à dix personnes ne dépasse pas 30 000 francs CFA par an, que seuls cinq enfants sur cent trouvent placent à l'école.

_____T1950. Page :45 a. _____

Pour être franc, je dirai que la conjoncture internationale, qui réclame un gouvernement fort, une nation unie, ne doit pas être un prétexte à restreindre les droits et libertés du peuple français ni des peuples d'outre – mer.

_____t1950. Page :63 b _____

Je ne dis pas donc qu'on doive négliger l'artisanat.

_____ t1964. Page : 732 a _____

Comme il apparaît à travers les exemples précédents, Senghor emploie la négation dans une visée purement explicative voire parfois justificative comme dans le deuxième exemple (t1964. Page : 732 a). Il s'inscrit de ce fait dans une perspective didactique comme on pouvait le constater sous tropes. Bref, elle traduit un effort de précision dont l'objectif est de rendre ses idées plus claires pour une plus grande intelligibilité de son propos. D'où une posture de pédagogue qui lui permet, sans doute, d'exposer de façon rigoureuse, claire et concise ses pensées. On découvre de ce fait un Senghor attentif à son discours et qui semble en orienter la compréhension que doivent en faire ses auditoires. Cela nous amène à soutenir l'idée que Senghor, au-delà de sa volonté d'être compris, chercherait à agir sur les auditoires en utilisant la négation en vue d'explicitier son propos voire d'influencer les Sénégalais. Ce qui frise sans nul doute l'idée d'un discours propagandiste qui participerait d'une rhétorique d'endoctrinement des auditoires.

Par ailleurs, cette posture de Senghor semble liée également à son statut d'enseignant. En effet, comme nous l'évoquions dans sa biographie, Senghor a enseigné pendant des années le grec et le latin au Lycée avant de devenir professeur en 1945 à l'École nationale de la France d'Outre-mer (ENFOM)⁶¹. D'ailleurs, comme il le soutient lui-même, son entrée dans l'arène politique a été un pur hasard. Selon lui, il avait l'ambition de cheminer dans le métier de

⁶¹ Il y occupait la chaire des langues et civilisations négro-africaines (Vaillant, 2006)

professeur. C'est ce métier qui, pour le coup, influencerait sans doute la pédagogie dont il fait montre dans ses adresses aux auditoires.

Ces résultats sur la négation comme en laissent poindre ceux fournis par le logiciel tropes, permettent de définir le projet politique senghorien en créant les conditions nécessaires afin que ses auditoires aient une meilleure compréhension de ses objectifs. Ainsi, la négation participant exclusivement de l'effort de clarification chez cet orateur, cela nous amène à la conclusion qu'il serait inutile d'insister davantage. Par contre, il convient tout juste de retenir qu'elle joue essentiellement, chez Senghor en tout cas, un rôle d'explicatif de sa pensée en vue de mettre en relief ses prises de position politiques, idéologiques voire philosophiques.

Cependant, nous allons nous pencher sur certains aspects de fonctionnement du temporel « déjà » qui, sans surprise, a une haute fréquence d'apparition dans le relevé de Diouf. Il s'agit donc d'un indice, à notre sens, très intéressant à analyser car nous renseigne-t-il, un tant soit peu sur les réelles préoccupations et attitudes de cet orateur charismatique qui fait figure d'un chef responsable et pragmatique dans le déroulement de son programme politique.

En effet, cet adverbe semble jouer un rôle essentiel du point de vue discursif ; car tout laisse penser qu'il participe à produire chez l'auditoire une impression de réactivité de la part de l'orateur face aux nombreuses attentes des populations sénégalaises, notamment des questions latentes qui les préoccupent à savoir celle de la crise économique héritée de son prédécesseur. Selon le CNTRL⁶², le temporel déjà, « [...] exprime la précocité de survenance d'un procès qui, attendu pour plus tard, aurait pu ne pas se produire à la date à laquelle il est censé se produire ». Grâce à une recherche de concordance axée sur cette forme, nous présentons dans ce qui suit une certaine posture de notre orateur :

⁶² Cf. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)

Forme	Laune	Cods	Syntaxe	Expr.	Initial	Final	Chain	Liste	Tout	Nb	125	CONCORDANCE	Triet	Notes	Retour Sommaire
81	46c			es engagements de financements , déjà obtenus et de subventions escomp											
81	50c			Secteur agricole . Vous ayant déjà parlé des perspectives qui s' of											
81	65d			itale tout de vert vêtue , qui a déjà Inscrit son nom en lettres d' or											
81	73b			on ; Beaucoup d' efforts ont été déjà déployés en vue de régler au mie											
81	79c			ur lequel je félicite d' ores et déjà le camarade Oumar Wélé , je voud											
81	87b			e en fonction de la Cour ont été déjà prises ou vont l ' être ' à bref											
81	87c			les instructions nécessaires ont déjà été données afin que les premier											
81	97a			Déjà , des expériences riches en prome											
81	114b			estion . Ces préoccupations ont déjà été notées lors du Vie Sommet de											
81	116d			r la finalisation de ces projets déjà adoptés et nous abstenir de réali											
81	121c			s ; c' est le rappel d' une Idée déjà exprimée mais c' est aussi la ma											
81	130c			itique sectorielle du crédit est déjà appliquée avec satisfaction . N											
81	134a			fin que la coopération monétaire déjà largement engagée à d' autres ni											
81	138b			nte ont été mis en place et sont déjà à l' oeuvre . Enfin , le troisi											
81	139b			s attaché à consolider les liens déjà anciens d' amitié et de bon vois											
82	158a			Nous sommes déjà entrés dans un type nouveau de s											
82	158a			tifique et technique ont ribuent déjà avec puissance à la totalisation											
82	161a			us l' aurez remarqué , j' aborde déjà votre deuxième , sujet t celui d											
82	161b			Je sais que votre Association a déjà eu l' occasion d' apporter une c											
82	182c			du Sénégal un pays prospères . Déjà ce qui a été fait , Monsieur le											
82	186b			de cet objectif . Vous le savez déjà , le Gouvernement a nourri de gr											
82	188b			ue nous poursuivrons les efforts déjà entrepris et , avec votre collabo											
82	199b			plais . Nombre d' entre eux ont déjà obtenu le financement nécessaire											
82	201a			s travaux . M. II y a vingt ans déjà que sept jeunes nations de l' Af											
82	219a			. La Sénégalambie est d' ores et déjà une réalité . L' année 1983 ,											
83	250c			le stock d' arriérés qui aurait déjà grossi de lui - même sans apport											
83	270b			istributions de vivres , qui ont déjà commencé , se poursuivront jusqu											
83	273a			Je suis heureux de constater que déjà un vaste mouvement de solidarité											
83	275b			ur les jeunes car nous préparons déjà avec minutie l' Année internatio											
84	281c			la vie , les jeunes connaissent déjà des difficultés d' adultes . Je											
84	282c			rieusement secoue notre économie déjà fragile et compromis la relance											
84	283a			omique et financier , dont j' ai déjà souligné les effets positifs .											
84	284a			ations internationales , qui ont déjà , si spontanément , si généreuse											
84	285e			, à laquelle nos experts se sont déjà attachés » Car seule cette intég											
84	305b			accroître un déficit alimentaire déjà alarmant . Les prix de nos mat											
84	318a			s et mouvements de jeunesse sont déjà parvenus au secrétariat permanen											
84	318b			tions dignes de leur attente . Déjà en décembre 1983 , j' ai présidé											
84	319b			itrisards le prouve bien , qui a déjà permis l' insertion de plusieurs											
85	328c			signer une matière aux contours déjà déterminés ? » , mais de poser											
85	329d			référer aux mêmes et de la part déjà été souvent dévotio											

Tableau 13:Base type 2. Concordancier axé sur la forme « déjà »

Comme il transparait à travers cette liste de concordances non exhaustive, l'adverbe temporel DEJA semble jouer un rôle dans la réception du discours de Diouf. Autrement dit, il semble informer sur la promptitude, sur la réactivité de Diouf face aux nombreux problèmes qui l'attendent et qui l'accablent. À la lecture de ces passages, tout se passe comme si Diouf avait une longueur d'avance par rapport aux questions auxquelles les Sénégalais attendent des réponses. C'est l'exemple que nous donnent les extraits suivants :

S'agissant des communications, qui, DÉJÀ ont fait l'objet d'Investissements massifs, les projets porteront davantage sur la maintenance des Infrastructures routières.

_____T1981. Page :45 b. _____

Certes - et il ne faut pas l'oublier- nous avons DÉJÀ commencé de donner à ce secteur l'importance qu'il mérite, et vous savez les résultats encourageants que nous avons atteints, notamment en matière d'insertion des jeunes diplômés.

_____T1988. Page : 473 b. _____

À travers ces passages, on peut lire d'une part dans le premier exemple, les nombreux projets mis en place à cette époque par son gouvernement pour faire face aux problèmes

conjoncturels qui pèsent sur la vie des Sénégalais. Et, d'autre part, comme en atteste le deuxième exemple, Diouf semble faire le bilan des réalisations de son gouvernement. Cela montre à suffisance que Diouf est plus que jamais préoccupé par les problèmes auxquels fait face son peuple. Et ce faisant, il semble se construire une image de leader-travailleur à la hauteur des enjeux du moment. Un pragmatisme qui semble d'ailleurs lié aux conditions de son élection à la tête du pays mais aussi à son tempérament. Ainsi, pour mieux comprendre l'usage massif de cet adverbe de temps, il suffit de revisiter le contexte dans lequel Diouf est arrivé au pouvoir.

En effet, en tant que jeune intellectuel technocrate, très brillant, Diouf succède à l'illustre poète-Président, Senghor, à la tête du pays. Lui, qui n'a jamais connu une expérience de militantisme politique, passe vite chez maints Sénégalais pour un novice dans l'arène politique. Senghor lui aurait juste légué le pouvoir grâce à ses compétences et son sens du respect des exigences de l'État. D'ailleurs, pour Senghor, il était la personne la plus apte pour diriger le Sénégal après son départ du pouvoir. Alors, les principales critiques à son encontre comme on peut le deviner, ont porté naturellement sur son immaturité c'est-à-dire son jeune-âge et son inexpérience dans la chose politique. C'est ainsi que, une fois à la tête du pouvoir, il fallait montrer à l'opinion nationale et même internationale qu'il était apte à diriger le Sénégal et qu'il était bien capable de le porter dans la voie du changement et du développement comme il le réitérait très souvent dans son discours :

Parler de changement, c'est d'abord s'attaquer de front et de manière radicale aux problèmes du monde rural qui constitue la couche la plus nombreuse de la population et la plus démunie.

_____T1983. Page : 224 b_____

Ainsi, dans un monde de crises et d'incertitudes, qui requiert des décisions rapides mais aussi, dans un État de droit à tâche au vote serein de la loi et dans un État en développement qui exige de son Président qu'il soit en permanence à l'écoute de ses concitoyens, cette révision de la Constitution doit permettre la mise en œuvre par le Gouvernement d'une vigoureuse politique de changement.

_____T1983. Page : 231 b _____

Comme on peut le lire dans ces passages, Diouf semble faire comprendre à ses auditoires, l'urgence que représentent les décisions politiques à prendre pour faire face aux nombreux problèmes qu'il rencontre sous son magistère. Le changement, comme il le martèle, tel un slogan dans son discours de 1983, lui aurait, nous semble-t-il, permis de remporter haut la main les élections présidentielles de cette même année avec plus de 83% des suffrages. D'ailleurs, nous nous permettons de faire un petit détour historique afin de revenir sur ce vocable du changement. En fait, le « changement » traduit en langue wolof « Sopi », a été aussi le slogan

de son adversaire juré Me. Abdoulaye Wade. Il s'agit d'un slogan fort mobilisateur, du reste, qui suscita aux élections de 2000 un enthousiasme populaire chez de nombreux Sénégalais, las d'un système socialiste en oxydation ou dépassé. C'est donc par ce même slogan que Me. Wade accède au pouvoir en l'an 2000 après plus de vingt-six ans dans l'Opposition. Soulignons juste au passage que les slogans en langue française, lorsqu'ils sont traduits dans une langue locale comme le wolof, gagnent en tonalité car plus parlant pour les Sénégalais dont la majorité est analphabète. Ce dernier incarnera le changement pour la plupart des Sénégalais, surtout chez les jeunes qui étaient les principales victimes d'un régime socialiste élitiste et claniste.

Pour revenir sur l'usage massif de l'adverbe temporel DÉJÀ, nous dirons tout simplement qu'il doit s'analyser à l'aune du contexte de crises dans lequel Diouf est arrivé au pouvoir afin de mieux comprendre son usage massif dans son discours. Et comme DÉJÀ renseigne sur l'état d'une chose accomplie, ou en passe d'accomplissement, cela présuppose que cet orateur politique veut se faire passer pour homme rigoureux et travailleur, prompt à apporter des changements nécessaires au grand bonheur des Sénégalais. Faut-il souligner également à ce propos que le travail reste une valeur humaine non négligeable et il est d'ailleurs inscrit au cœur de l'histoire de la Gauche. Il est la seule arme capable de libérer l'homme de la servitude, ce qui permet d'avoir plus confiance en lui et plus de dignité dans l'exercice du pouvoir. On peut citer en exemples les extraits suivants de son discours de 1981 :

Au-delà, aider un homme à trouver du travail ou à garder son travail, c'est lui permettre d'assumer sa dignité d'homme

_____ T1981 page 18 _____

Je le sais, Je vous exhorte au TRAVAIL.

_____ T1987 Page : 403 c _____

Les passages précédents nous renseignent d'emblée sur la foi que Diouf semble prêter au travail et son attitude d'homme d'État plaçant le Sénégal sur la rampe du changement. Il est permis également de remarquer à travers notre analyse axée sur l'adverbe « déjà » qu'il s'esquisse un *ethos* de travailleur se construisant, ici, non pas seulement avec le vocable « travail » mais également avec des mots lexicaux comme les adverbes et les verbes plus particulièrement ceux factifs, mis en relief par tropes supra. Toutefois, cela aussi peut se comprendre dans le sens où on ne saurait dire soi-même qu'on travaille, cela relèverait à la limite de la maladresse en politique ; et en tant qu'homme politique, on a le devoir de laisser le peuple juger soi-même. Et en fin politique, on gagnerait mieux à laisser le peuple juger. C'est

pourquoi, nous semble-t-il, l'orateur déploie un effort de lexicalisation de ce mot dans son discours.

Par ailleurs, si l'on analyse le mot « travail » à l'aune de la tradition africaine, on peut inférer qu'il s'agit d'une vertu non négligeable surtout chez l'homme. D'ailleurs, l'ardeur au travail est un signe d'humanité. De surcroît, c'est un signe de virilité de l'homme comme en témoigne cette expression issue de la langue wolof « Góor-góor lu » c'est-à-dire, littéralement, « faire comme l'homme » pour dire de quelqu'un, qu'il soit homme ou femme, que c'est un débrouillard. De ce point de vue, on peut postuler que dans son discours, Diouf incarne une image de travailleur dont l'unique objectif, nous semble-t-il, est de sortir les Sénégalais de la pauvreté et du sous-développement exacerbé par le retrait de l'État providence à cause des graves crises économiques qui secouent le Sénégal à cette époque.

X.1.2.2. Verbes, temps et modes

L'étude des verbes est une approche très intéressante dans un discours politique. Cela est aussi l'avis d'un auteur comme Dorna (1995) qui souligne à juste titre que le verbe ou encore le prédicat constitue le cœur du discours. S'appuyant sur les travaux de Benveniste, Dorna (*Ibid.*) précise que le verbe est « cohésif et assertif afin de doter l'énoncé une réalité » (Benveniste 1986 ; cité par Dorna 1995 : 142). Il permet, d'une part, de voir comment l'orateur politique souhaite être perçu par son auditoire et d'autre part, nous renseignerait sur ses intentions.

Il faut, par ailleurs, souligner que les recherches sur les temps verbaux ne datent pas d'aujourd'hui, elles remontent à plus d'un demi-siècle et leur interprétation pose jusqu'à aujourd'hui d'énormes difficultés aux chercheurs en SHS plus particulièrement aux linguistes (Flaux et al., 2010). C'est ce qui explique, selon nos auteurs (*Ibid.*), le dynamisme observé dans le domaine de ces recherches. Ce dynamisme, si l'on en croit ces derniers, est dû en grande partie par le fait que les langues ne font pas la différence entre le temps et le procès, encore moins la structure interne ou le mode⁶³. D'ailleurs, comme ils le précisent, l'enchevêtrement de ces catégories dans les formes verbales a pour conséquence : l'impossibilité de décrire

⁶³ Pour Flaux et al. (2010), les langues ne sont pas en mesure de faire une réelle différence entre ce qui a trait au temps (présent, passé simple, imparfait) et le déroulement du procès à l'instar de l'aspect perfectif, de l'aspect / imperfectif, de l'aspect accompli ou inaccompli ainsi que de sa structure interne ou encore de son mode.

sémantiquement celles-ci. C'est pour cela d'ailleurs, de l'avis de nos auteurs, qu'on rencontre une réelle difficulté à trouver une définition consensuelle relative au temps verbal, à l'aspect et au mode ou mieux encore les liens qui unissent ces catégories. Par contre, avant de s'atteler à l'analyse du matériel verbal de nos orateurs, il convient de préciser que nous n'allons pas insister ici plus longuement sur le problème que pose le système verbal en soi. Mais, il s'agira plutôt d'indiquer à notre lecteur ce qui suscite clairement l'intérêt de leur étude dans le discours socialiste au travers de leurs apports dans la compréhension du discours politique de nos orateurs. Cela revient à dire que nous ne rentrerons pas dans les détails épistémologiques et techniques autour du verbe en général. Une telle entreprise serait d'ailleurs inutile et vaine puisqu'elle ne nous permettra pas de saisir toute la problématique autour du verbe en seulement quelques lignes que nous lui consacrons dans cette partie. C'est pourquoi, nous allons dans ce qui suit essayer de nous focaliser exclusivement sur les temps des verbes qui émergent à la surface du discours socialiste, leur sémantique et les modes auxquels ils sont conjugués afin de mieux appréhender leur effet sur le discours.

X.1.2.2.1. Verbes et temps verbaux

Notre corpus compte plus de 47123 verbes selon hyperbase et le tableau équiréparti suivant en présente ceux qui arrivent en tête sur la base de leur fréquence. Et, comme nous l'évoquions dans la partie dédiée à la synthèse des index sous hyperbase, il apparaît que les principaux verbes en sont : « être », « avoir », « faire », « devoir », « dire » :

FQ	V	FQ	V
1253	est	3701	est
604	a	615	ont
317	ont	561	être
276	être	425	fait
259	sont	411	dire
190	été	370	été
157	fait	340	ai
146	ai	277	avons
134	avons	268	était
123	doit		
114	sera		

Tableau 14: Index hiérarchique d'hyperbase. Les verbes par indice décroissant chez les orateurs (Senghor à g., Diouf à d.)

À la lecture de ce tableau, la première remarque qui s'impose sans surprise, est le constat d'une prédominance de ces verbes dans un discours en langue française surtout pour ce qui est des auxiliaires être et avoir. Mais, en dépit de leur récurrence, voire leur banalité dans le

discours, un verbe comme être lui semble jouer un rôle assez particulier dans l'argumentation senghorienne qu'il serait intéressant d'analyser ici. Ainsi, c'est la forme « est » qui attire plus particulièrement notre attention en s'adjugeant une position assez privilégiée dans nos corpus : une fréquence de 1251 chez Senghor et 3701 chez Diouf soit plus du double par rapport à celui du premier. Comme nous allons le voir au prochain mouvement, le verbe être des Socialistes constitue un indice de monstration révélateur de l'argumentation de nos orateurs.

X.1.2.2.1.1. L'« être » au service de l'identité et de l'idéologie chez les socialistes

Pour une observation plus précise de ce tableau consignait les verbes et temps verbaux les plus remarquables du corpus ci-dessus, on y observe un suremploi d'un verbe d'état « être » à travers ses différentes flexions ou formes conjuguées : est ; été ; était ; sera. La plupart d'entre elles sont utilisées dans des constructions impersonnelles qui participent souvent de l'argumentation de nos orateurs politiques. Ce phénomène discursif est plus connu sous l'appellation d'effacement énonciatif que nous avons déjà défini un peu supra. Nous souhaitons nous arrêter sur ce procédé discursif qui apparaît comme une stratégie de voilement ou plutôt d'évitement de la présence apparente du locuteur dans son propre discours comme le souligne Ambomo (2013). Il convient tout juste de préciser avant d'aller plus loin dans l'abord de cet aspect du discours politique, que nous nous attacherons à l'examen des pronoms personnels *infra*, qui, en opposition aux stratégies d'effacement énonciatif, sont les traces énonciatives.

Pour poursuivre notre réflexion autour de l'effacement énonciatif, il importe de nuancer le propos en faisant référence à l'observation de Rabatel⁶⁴. Selon cet auteur, l'effacement énonciatif ne veut pas dire que le locuteur se retire complètement de son énoncé. Autrement dit, il s'agit juste d'une impression que l'auditoire pourrait se faire de l'énoncé de l'orateur. Cela revient à dire que le locuteur oriente bien ses énoncés mais de façon implicite. Et même si

⁶⁴ Pour Rabatel, parler d'appareil formel de la non-énonciation peut paraître aberrant dans le sens où il y a toujours acte d'énonciation. Et dans ce cas, selon cet auteur, il serait plus juste de parler d'effacement énonciatif. Selon Vion (2001 : 334), le locuteur donne l'impression « qu'il se retire de l'énonciation, qu'il « objectivise » son discours non seulement en « gommant » les marques les plus manifestes de sa présence (les embrayeurs) mais également le marquage de toute source énonciative identifiable ». Rabatel explique alors que l'effacement énonciatif n'est pas descriptible en termes binaires mais qu'il affecte de façon graduelle à la fois les marques déictiques et les subjectivèmes. Enfin, c'est « un ensemble de marques affectant la référence nominale et verbale » qui peut permettre selon Rabatel l'effacement énonciatif et en fait donc un phénomène multiforme.

ce procédé relève de la délocutivité, il peut donc être mobilisé dans différentes visées argumentatives. À ce titre, faut-il souligner également que le phénomène de l'effacement énonciatif est très vaste et peut concerner diverses parties du discours comme la substantivation, le discours rapporté, la citation, le recours aux pronoms comme *on*, *nous*, *il*, entre autres.

Sur la base des considérations précédentes et pour des objectifs méthodo-pragmatiques, nous partons de la saillance du verbe être afin d'essayer de neutraliser ce phénomène dans notre corpus. Ce faisant, grâce à la ventilation sous hyperbase des segments construits autour du lemme du verbe être, notamment conjugué à la troisième personne du singulier « est » nous serviront d'exemples. Ainsi, nous-a-t-il été permis d'isoler des exemples qui permettent de rendre compte, un tant soit peu, de cette stratégie argumentative. Il s'agit souvent des constructions du genre : « il est nécessaire de / Il est question de / Il n'est pas nécessaire de / il est heureux de ... » ; schématiquement : « Pronom : il + verbe : être + adjectif qualificatif » comme dans les exemples suivants :

En effet, il est anticonstitutionnel de continger les pays - ultramarins à leur entrée en France et de libérer les échanges sans métropole - outre - mer ; **il est anticonstitutionnel** de considérer comme seuls français, seuls nationaux, les produits métropolitains leur faire un régime de faveur tant à la production qu'à l'exportation **il est anticonstitutionnel** de maintenir la disparité des prix au bénéfice de la métropole et au grand dam de l'outre - mer.

_____ t1954 Page : 195 a _____

Il est naturel qu'à ce moment historique, nous cherchions à affermir notre culture traditionnelle - en l'éclairant de la raison européenne, je le veux bien.

_____ t1956 Page : 316 c _____

En tant que procédé très récurrent dans les discours médiatiques et politiques, on constate par ces extraits précédents, que les discours de nos orateurs politiques n'y font pas exception. À travers ces quelques exemples attestant cette construction impersonnelle, on peut appréhender une certaine volonté d'étouffement de la subjectivité. D'où une façon pour nos orateurs de donner l'impression qu'ils parlent objectivement à leurs auditoires c'est-à-dire sans prise de position. D'ailleurs, selon Charaudeau (2005 : 138), l'énonciation délocutive « présente ce qui est dit comme si le propos tenu n'était sous la responsabilité de personne et ne dépendait que seul point de vue d'une voix tierce, voix de la vérité ». Cette assertion se confirme et se précise davantage sous la plume de Bottineau (2010) qui souligne à juste titre que « l'impersonnel est une catégorie dont le seul nom sonne comme une évidence empirique ». Cet auteur parle ainsi « d'illusion d'un prêt-à-designer rassurant » qui pourrait se manifester sous plusieurs spectres dont, entre autres, la notion d'impersonnel sémantique :

Est communément utilisée pour qualifier des verbes pour lesquels aucun participant nominal n'est sémantiquement interprétable. Cette définition, très largement applicable en typologie, se réalise matériellement par des absences de sujet dans les langues sans sujet obligatoire (latin, langues romanes autres que le français); ou par des pronoms à interprétation impersonnelle dans les langues à sujet obligatoire (français: pronom sujet délocutif il ou déictique ça; pronoms sujets neutres it anglais etes allemand); ou, dans une langue comme le basque, par un ou des éléments formateurs agglutinants de 3^e personne flexionnelle verbale non reliables à des arguments nominaux spécifiés.

À la lumière de ces observations, ces passages en exemples, semblent viser les mêmes objectifs. Par exemple, Senghor pour faire valoir les droits des « pays ultramarins » n'hésite pas de recourir à un adjectif qualificatif « anticonstitutionnel », dont l'usage contextualisé met en exergue une entorse grave à un texte éminemment sacré à savoir la Constitution. Dès lors, tout porte à croire que Senghor chercherait à porter des accusations à l'encontre de son interlocuteur « virtuel », dont le colonisateur, d'avoir sciemment violé le texte censé régir les rapports entre la Métropole et les Colonies. Une façon très habile sans doute pour l'orateur de remettre sur la table et de dénoncer le mépris du colonisateur sur ses Colonies.

Également, par ce procédé énonciatif consistant à faire référence à la Constitution ; une voix autorisée, légalement et unanimement reconnue comme telle, l'orateur chercherait à revendiquer une certaine reconnaissance des Colonies et semble appeler au rétablissement des pays ultramarins dans leurs droits les plus absolus au nom de ce texte. Il faut souligner que ces extraits sont tirés des discours d'avant-indépendance et font partie du lot de discours prononcés à l'Assemblée Nationale. On peut noter par voie de conséquence, que Senghor s'exprime sous une double casquette : de député et de leader du parti socialiste. Il incarne, de ce fait, le rôle de porte-parole qui cherche à défendre les intérêts de son parti mais aussi ceux des autres pays de l'AOF. Il s'esquisse ainsi les prémisses de son combat contre le colonialisme qui n'est mû que par la seule volonté d'exploiter les ressources des pays entravés sous son joug comme il transparait à travers les passages cités en exemple supra.

Dans le deuxième exemple également, en « naturalisant » sa démarche politique à travers le segment « il est naturel », l'orateur chercherait à présenter son projet politique comme une évidence pour ne pas dire une conséquence logique d'une situation. Autrement dit, par ce procédé, Senghor pense pouvoir convaincre l'auditoire de l'efficacité de sa méthode politique qu'il propose pour sortir les Africains d'une situation de domination. Et pour ce faire, comme il le souligne lui-même, sa politique se fonde sur sa culture traditionnelle africaine mais qui reste ouverte à celle occidentale.

Dans le discours de Diouf, à partir de 1981d, on note que la stratégie d'effacement se meut dans une sorte de voix autoritaire qui doit être crue et obéie. Par ce procédé, Diouf présente un contexte ou une situation plutôt chaotique face à laquelle il est urgent de réagir. Nous pouvons citer des exemples de passages construits autour des segments comme : « il est impérieux de / Il est important de / Il est nécessaire / ... », comme en attestent les exemples suivants :

Ainsi, il est impérieux de mener toutes les études ayant trait à l'évolution de notre système de désarmement et au tarif extérieur commun.

_____ t1981 Page : 117 b _____

Il est certain que les effets de la récession continueront de mettre à rude épreuve les pays industrialisés et encore davantage notre fragile tiers monde.

_____ t1981 Page : 141 c _____

L'heure n'est pas au relâchement, mais, au contraire, il est plus que jamais question de consolider l'effort de redressement.

_____ t1982 Page : 213 d _____

À travers les extraits précédents, Diouf semble s'ériger en donneur d'ordre mais sous un ton plutôt moraliste qui ne laisse suspecter, par ailleurs, aucun signe de panique ou de détresse de sa part malgré le contexte de crises qui assaillent le pays. Il s'agit clairement d'un discours exhortatif que Diouf adresse à ses auditoires. Autrement dit, il est dans disposition d'exhorter son peuple à l'action en présentant une situation alarmiste de la crise économique à l'échelle mondiale qui n'épargne d'ailleurs aucun pays industrialisé encore moins des pays sous-développés comme le sien. Pour mémoire, on assiste là au contexte de la grande récession de l'économie mondiale qui foudroie de plein fouet les économies dites industrialisées à partir des années 1970 jusqu'au début des années 1980. Cette situation avait donc précipité les pays moins développés ou pays en voie de développement comme le Sénégal dans une profonde crise de la dette. Et le président Diouf arrive au pouvoir dans ce contexte trouble aux conséquences imprévisibles qui pourraient impacter gravement l'économie sénégalaise. Ces extraits précédents cités en exemples portent donc les traces de ce contexte qui requiert de la rigueur et de la discipline. C'est pourquoi Diouf parle de « redressement » ; une façon sans doute d'inciter ses compatriotes au travail car il est tout à fait conscient du danger qui guette son pays. Par l'effacement énonciatif donc qui gomme tout positionnement, Diouf met en scène une situation aux conséquences désastreuses et évidentes si rien n'est fait.

Par ailleurs, il faut noter que le verbe « être » dans le discours des Socialistes peut servir aussi à faire une certaine présentation d'un objet, d'une situation. Il semble que l'usage du verbe

être dans le discours senghorien est lié à un certain besoin de recontextualisation, de construction d'images plus saisissantes afin de donner à ses idées plus de réalisme. Pour une meilleure compréhension de cet usage particulier du verbe être, il peut être tentant de replacer ce discours dans son contexte.

En effet, il s'agit d'un contexte qui porte les séquelles d'une déshumanisation et d'une privation de la liberté instituée comme une norme : le peuple fort est en droit d'asservir un autre peuple sans que cela ne choque personne. De l'esclavage à la colonisation, l'être africain a subi les pires sévices qui leur ont fait perdre d'abord leur identité puisque devenus propriétés et puis leur autonomie ou leur liberté. Au lendemain des indépendances, il s'agissait de bâtir un nouveau pays, une nouvelle Nation. Un projet politique qui devait reposer impérativement sur une identité propre qui s'ancrerait dans des valeurs existentielles de l'homme noir. D'ailleurs, une lecture du concordancier du verbe « être » chez Senghor permet de se rendre compte qu'il s'accompagne souvent du démonstratif « C' ». Le démonstratif ajouté au verbe être donne l'impression d'une présentation d'un fait ou d'un événement. Cette rencontre a pour effet également d'insister sur un propos et à ce titre elle est anaphorique aussi bien dans le discours de Senghor que celui d'Abdou Diouf.

L'usage du verbe « être » semble donc fortement lié au contexte de l'époque où il fallait bâtir un type de Sénégalais nouveau. Par contre, loin de nous l'idée de vouloir essentialiser ce verbe qui est par ailleurs très prolifique en langue française pour ne pas dire presque banal mais toutefois comme dit l'adage « le diable est souvent dans les détails ». Et en tant que linguiste, nous négligeons aucun détail linguistique car tout signe serait peut-être porteur de sens. Mais, il s'agira de choisir des constructions qui s'inscrivent dans une visée purement démonstrative dans l'argumentation de nos orateurs pour la mise en œuvre de leur projet politique.

49	3a	et à créer le B.D.S. Mon rôle est ici de chercher à définir , avec v
49	3a	action du B.D.S. En vérité , c' est moins une doctrine que nous aurons
49	3a	financières puisqu' il ne pouvait être question de demander des subventi
49	4a	Enfin , il n' était pas sûr que notre peuple , malgr
49	4a	notre geste n' en a pas moins été un pari téméraire . Mais qu' allon
49	4a	histoire du monde au XXe siècle est le rétrécissement de notre planète
49	5a	ce nationalisme pouvait encore être un instrument efficace de lutte c
49	5a	bombes atomiques , il ne peut être considéré que comme un vieux fusi
49	5a	interdépendance des peuples ne sont pas à sens unique .
49	6a	partie liée , les peuples , eux , sont solidaires , et la lutte de l' un
49	6a	l' un quelconque d' entre eux est celle de tous les autres . C' est
49	6a	celle de tous les autres . C' est dans cette lutte du prolétariat mo
49	6a	devons intégrer notre action . C' est , dans les circonstances actuelles
49	6a	thique . Non que son existence ne soit réelle . Les souffrances passées
49	6a	présentes du peuple sénégalais ne sont pas - n' est - ce pas ? - les fru
49	6a	euple sénégalais ne sont pas - n' est - ce pas ? - les fruits de l' imag
49	6a	ence d' un prolétariat mondial n' est pas encore vivante chez tous
49	7a	naire , partant , prolétarienne , est la plus développée . Quoi
49	7a	le peuple de la nation , qui n' est , en dernière analyse , que son ex
49	7a	dique . Se lier à tel peuple , c' est se lier à telle nation . En dehors
49	7a	écésités révolutionnaires , nous serions amenés à nous associer , non
49	7a	politiques et économiques . C' est le seul moyen d' échapper aujourd'
49	7a	le ferment de la dictature . C' est le seul moyen d' entretenir , avec
49	7a	française de 1946. Mon dessein n' est pas d' emboucher ici la trompette
49	8a	notre chance historique d' avoir été associés au peuple le plus révolut
49	8a	première leçon de liberté qui fut entendue des cinq continents ? Rap
49	8a	eption , des citoyens et , ce qui est mieux , assigne , comme but majeur
49	8a	titre que la française ? Oui , il est heureux que la constitution de l'
49	9a	Car celle - ci est aussi une des données du problème
49	9a	copies de l' homme européen , fût - il français . Nous entendons ass
49	9a	africain : sénégalais . Telles étant les données du problème , allion
49	9a	socialistes , mais il ne saurait être question de retourner à la S.F.I.
49	10a	certaine propagande qui ne serait qu' électorale , d' une certain
49	10a	, d' une certaine haine qui serait du parti ou des hommes , non de
49	10a	autres termes , gardons - nous d' être injustes envers la S.F.I.O. Le so
49	10a	herons surtout à la S.F.I.O. , c' est de favoriser , outre - mer
49	11a	les principaux responsables en sont encore nos congénères , qui conse
49	11a	au bercaïl de la S.F.I.O. , qu' est - ce à dire sinon retourner aux so
49	11a	Union française . Car l' idée est un aliment : il faut la mâcher soi
49	11a	même pour l' assimiler ; ce n' est pas une perle précieuse que l' on
49	11a	la rendre telle quelle . Il en est ainsi du marxisme : « Notre théori
49	11a	une lettre du 27 janvier 1887 , est une théorie de l' évolution et non
49	11a	Anti - Dühring » , précisé : « C' est le mérite de Marx d' avoir , le pr
49	12a	C' est moi qui souligne , car on ne saura
49	12a	trop souligner que le marxisme est une méthode . Nous voilà avertis .
49	12a	méthode . Nous voilà avertis . Étant revenus aux sources , ayant relu
49	12a	nstrument d' action . Quelle doit être cette action ? C' est , nous répo
49	12a	uelle doit être cette action ? C' est , nous répond Marx , « le mouvemen
49	12a	éologie allemande) . Notre tâche est claire . Il s' agit d' examiner
49	12a	agit d' examiner ensemble quel est « l' état de choses actuel » de l'

Tableau 15:concordances centrées sur le lemme « être »

On note à travers ces correspondances précédentes que le verbe « être » est employé pour fournir une description de l'idéologie politique du parti socialiste dont peuvent rendre compte des segments comme « c'est de favoriser » ; « c'est le seul moyen d'échapper » ; « mon dessein n'est pas » etc. En d'autres termes, l'orateur par le biais de ce verbe s'engage dans une perspective de lever toute équivoque autour des ambitions de son parti. Ce faisant, cet emploi du verbe être renforce son projet d'incarnation d'une image de leader animé par une forte volonté de sortir son peuple de la torpeur pour l'installer dans une sorte de prospective. La prospective n'est pas un simple mot dénoué de tout sens dans le discours senghorien. C'est pourquoi, il importe de s'y attarder.

En effet, la prospective revêt une dimension philosophique pour ne pas dire idéologique. D'ailleurs, comme le souligne Senghor, la prospective est une invention de Gaston Berger, qu'il définit comme une attitude ou action comme en atteste ce passage dans son discours de 1963 : « Avant d'être une méthode ou une discipline, la PROSPECTIVE est une attitude / t1963 Page : 690 c. » L'attitude prospectiviste est celle qui est capable de transformer plus efficacement l'avenir, semble affirmer l'orateur. D'ailleurs, Senghor ne manque pas de souligner les apports de la prospective quand il souligne : « Or, en nous faisant maîtres de l'avenir, la PROSPECTIVE nous fait maîtres de notre destin / t1963 Page : 693 c. ». Ainsi, comme on peut le lire dans le discours senghorien, il semble que cette attitude prospectiviste est celle sur laquelle se fonde la vision de l'orateur. C'est ce que semble traduire également les extraits ci-dessous :

Notre camarade Mamadou Dia vous rappellera, tout à l'heure, dans le rapport moral qu'il présentera au Congrès, les raisons qui nous ont amenés à quitter la S.F.I.O. et à créer le B.D.S. Mon rôle est ici de chercher à définir, avec vous, les principes sur lesquels doit se fonder l'action du B.D.S. En vérité, c'est moins une doctrine que nous aurons à trouver qu'une philosophie ou, plus modestement, une méthode.

_____ t1949. Page : 3 a. _____

Le grand fait qui domine l'histoire du monde au XXe siècle EST le rétrécissement de notre planète à mesure que les découvertes scientifiques se font plus nombreuses et plus décisives.

_____ t1949. Page : 4 d. _____

La révolution sociale n'est pas non plus anarchie. Elle EST tout le contraire, elle est ordre, un ordre nouveau comme nous le verrons tout à l'heure.

_____ t1950. Page :44 a. _____

Il apparaît à travers ces passages, que Senghor est en train de présenter ou de décrire une situation ou un objet comme nous le pressentions. Dans les exemples de 1949, Senghor utilise le verbe être essentiellement soit pour présenter ou décrire une situation. En effet, dans le

premier extrait, le verbe être est employé pour fournir une description de l'idéologie politique du Parti socialiste qui se fonde sur cette notion de prospective théorisée par le philosophe Gaston Berger. En d'autres termes, l'orateur, par le biais de ce verbe être, s'engage dans une perspective de lever toute équivoque autour des ambitions de son Parti. Ce faisant, l'emploi du verbe être renforce son projet d'incarnation d'une image de leader animé par une forte volonté de sortir son peuple de la torpeur.

Dans le deuxième exemple de 1949, Senghor ou le président-poète use du verbe être pour présenter le monde afin de permettre à son auditoire de se faire une image clairvoyante des nouveaux enjeux qui pointent à l'horizon. Autrement dit, le verbe être, ici, participe d'une forte représentation de la réalité du contexte où les peuples, dans un processus irréversible de mondialisation, sont appelés à se frotter et à se côtoyer. Ainsi, l'orateur, en intégrant cette vision de village planétaire du sociologue Macluhan⁶⁵, installe son peuple et celui occidental au centre d'un lieu commun où chaque peuple trouvera la place qui sera la sienne. Il procède donc de cet exemple que cette posture consolide l'indice d'incarnation qui érige Senghor en pédagogue et visionnaire. Une attitude qui renforce et légitime son statut de leader charismatique apte à conduire le pays de l'avant malgré le contexte trouble malgré par les stigmates des grandes guerres et de la colonisation.

Dans le troisième exemple également issu du texte de 1950, on a presque le même procédé qui consiste à présenter la « révolution sociale » comme un mouvement libérateur qui permet de revenir à la normalité. Une sorte donc de spécification de ce qu'il entend par « révolution sociale ». En tant que lecteur de Marx, Senghor veut faire de sa lutte une conscience collective par le bas dont l'objectif est d'amener les masses rurales et citadines à sortir de la pauvreté et de l'ignorance. La révolution sociale est selon lui donc « un ordre, un ordre nouveau » qui entend redonner à l'homme son sens comme en atteste l'exemple ci-dessous ou il développe le vrai sens de ce syntagme :

Ce qui condamne, sans recours, nationalisme et racisme d'où qu'ils viennent. La révolution sociale n'est pas non plus anarchie. Elle est tout le contraire, elle est ordre, un ordre nouveau comme nous le verrons tout à l'heure. Elle n'est pas non plus « communisme au sens stalinien du

⁶⁵ Dans son ouvrage emblématique intitulé *The medium is the message*, Macluhan théorise un village planétaire qui sera engendré par le développement des technologies de l'information et de la communication. Selon lui, on retourne dans un espace acoustique, ce qui se passe quelque part se passe ailleurs presque simultanément (2005 : 63)

mot. Elle est l'ordre de l'homme intégral, celle où l'antériorité de la nature sera reconnue, c'est - à - dire la vie matérielle, mais où sera proclamé en même temps le primat de la vie spirituelle, qui, en Afrique noire, repose sur les valeurs culturelles.

_____t1950. Page :44 a _____

De cet exemple, on peut appréhender la dimension humaniste du président-poète. Autrement dit, reconnaître à l'homme son sens d'« homme intégral», tel est l'idée forte que Senghor veut exprimer ici. Selon lui, c'est une façon de lui accepter sa nature propre, de ce qu'il est par essence. Cet humanisme prôné, bien qu'universel, s'inscrit en parfaite symbiose avec son combat pour la revalorisation de l'identité culturelle africaine comme il le répète lui-même à la fin de cet extrait : les valeurs culturelles sont le socle de l'âme africaine. L'Africain selon l'orateur a besoin de faire corps avec ses sentiments, ses émotions, ses intuitions ..., c'est cela qui le nourrit. D'où une sorte de mise en valeur de la nature humaine. Par ce syntagme, Senghor entend faire de l'homme un être libre par essence qui a besoin d'être ce qu'il est. Dans un sens plus large, ces idées entrent dans le cadre de l'idéologie de la Négritude sur laquelle nous reviendrons au fur et à mesure du développement de nos analyses.

Chez Diouf également, on note une certaine présentation de la situation. En effet, l'usage du verbe être chez Diouf semble participer d'une volonté de légitimer sa politique. En se référant à la situation à savoir la sécheresse qui a touché le monde rural, il donne à son discours un ancrage dramatique qui doit susciter la compréhension de la part de son auditoire. C'est cette impression qui semble se traduire à travers les exemples de 1981 ci-dessous :

Cette politique s'impose d'autant plus que l'hivernage 1980 a ÉTÉ catastrophique.

_____t1981. Page :11 a. _____

C'EST l'un des plus grands défis avec lesquels les peuples du Sahel sont confrontés. Nous allons poursuivre, avec encore plus de force et de détermination, la mise en œuvre des grands barrages dans le cadre de l'OMVS et de l'OMVG, des petits et moyens barrages, la réalisation des forages et leur équipement, nous allons creuser des puits en plus grand nombre et lancer une opération de stockage des eaux de pluie et de ruissellement.

_____t1981. Page :11 c. _____

Sénégalaises, Sénégalais, la Fête nationale doit ÊTRE pour chacun de nous l'occasion de réfléchir sur la situation présente, ses perspectives et les solutions à apporter à nos problèmes communs.

_____t1982. Page : 178 d. _____

Comme il apparaît à travers ces exemples ci-dessus, le verbe être participe d'une rhétorique de monstration qui permet à l'orateur de construire une certaine image dans l'esprit de l'auditoire. Par cette stratégie discursive, l'orateur arrive à bâtir une argumentation structurante autour d'événements qui débordent et échappent à son immense pouvoir de chef

d'État. D'où semble se mettre en place un contexte où des termes comme unité et cohésion sociale, comme nous le verrons plus tard, prennent tout leur sens. En d'autres termes, les calamités relevant de la volonté divine, Diouf utiliserait une situation comme la sécheresse pour se réfugier derrière la foi des Sénégalais. Étant conscient que les Sénégalais sont un peuple très sensible à la religion, Diouf sait donc comment toucher cette fibre pour trouver des excuses. Ce qui confirme dans une certaine mesure le célèbre dicton marxiste qui dit «la religion est l'opium du peuple ».

Il apparaît à la lumière de ces quelques exemples exposés précédemment que le verbe être, au-delà de sa forte récurrence dans le discours en langue française et des constructions impersonnelles dont il rend possibles, participe à donner plus de matérialisme à la politique des Socialistes. Dans la prochaine section, nous allons essayer d'étudier un autre verbe particulier et récurrent dans le corpus de Senghor à savoir la modalité du devoir.

X.1.2.2.1.2. La modalité du devoir senghorien : une image de sage et de démocrate en esquisse

L'emploi de la modalité du devoir dans le discours socialiste semble l'indice d'une mise en scène de l'image de soi correspondant à la figure du leader sage et démocrate. L'étude de cette modalité du devoir est intéressante du point de l'analyse d'un discours politique car elle correspond à des directives politiques mais aussi, elle donne une idée sur l'intention de l'orateur. Sur la base de l'observation des listes reproduisant les principaux verbes⁶⁶, on se rend vite compte que Senghor utilise plus le « devoir » que Diouf. C'est pourquoi pour des raisons pragmatiques, nous avons pensé utile d'en étudier le contexte circonscrit au corpus de cet orateur. Et pour une lecture plus fine des emplois du devoir, nous avons décidé d'axer notre recherche autour du lemme « devoir » comme il s'illustre à travers le tableau dans la page suivante :

⁶⁶ Se reporter au tableau 15 faisant état des verbes les plus fréquents par indice décroissant chez les orateurs selon l'index hiérarchique

49	3a	, les principes sur lesquels	doit se fonder l' action du B.D.S. En
49	3a	savions que nous allions au -	devant d' énormes difficultés financiè
49	6a	puissances d' argent que nous	devons intégrer notre action . C' est
49	10a	entends le souligner , nous	devons nous garder d' une certaine pro
49	12a	instrument d' action . Quelle	doit être cette action ? C' est , nous
49	12a	Marx , « le mouvement réel qui	doit supprimer l' état de choses actue
49	14a	celui du capitalisme , que nous	devons nous armer de la méthodologie m
49	14a	. D' où il résulte que nous	devons soutenir de toutes nos forces l
49	18a	Nous pensons que cette action	doit permettre à la campagne sénégalai
49	21a	ce à dire que ces valeurs	doivent éternellement s' exprimer sous
49	22a	marxisme . Mais la culture ne	doit pas mutiler l' homme en le distra
49	24a	intervenir dans ce débat , qui	devrait être grand . Je le fais au nom
49	29a	, le Conseil de l' Europe	devrait grouper toutes les nations du
49	30a	dirai que l' aide américaine ne	devra pas être une subordination écono
50	38a	aller au fond du problème , on	devra y voir le résultat d' une longue
50	40a	cet aveuglement d' autruche	devaient fatalement , en leur enlevant
50	44a	évolution sociale ? Si celle - ci	doit « supprimer » , selon le mot de
50	50a	mal sénégalais . Que cela ne	doive pas les mener loin , c' est évid
50	53a	conditions de la vie moderne,	doivent , tout en préparant la révolut
50	54a	volutionnaire . C' est à cela que	doivent tendre nos cercles d' études
50	54a	Condition humaine , que nous	devons faire régulières . Une action ,
50	54a	action , pour être féconde ,	doit se nourrir de pensée . Vous l' au
50	55a	Marx , « le mouvement réel qui	doit supprimer l' état de choses actue
50	56a	écrit aux parlementaires , qui	doivent d' abord faire leur travail lé
50	56a	ai dit , pour être efficace ,	doit être consciente , exactement écl
50	60a	formation de votre ministère ,	doit être examiné sérieusement , car l
50	63a	ement fort , une nation unie , ne	doit pas être un prétexte à restreindr
50	63a	opposer la force à la force ne	doit pas faire oublier l' essentiel ,
50	65a	mpereur Bao Dai , l' autre . Nous	devons demander à celui - ci , au nom
50	67a	quelles qu' elles soient ,	doivent être adaptées aux réalités d'
50	68a	grande majorité , font leur	devoir . Car tous les hommes avertis d
50	73a	parier clair , le plan Schuman	doit comporter des clauses de sauvegar
50	74a	, les événements de Corée	doivent nous réveiller de notre torpeu
50	78a	je parlais plus haut et qui	doivent se retrouver dans l' enseignem
50	81a	Marx : « Le mouvement réel qui	doit supprimer l' état de choses actue
50	82a	oigner . C' est dire la place qui	doit être faite , dans l' enseignement
50	84a	disparaître , toute civilisation	doit avancer , se développer , se tran
50	86a	de l' Afrique - , plus forte	doit être la discipline lucidement et
50	88a	, ce sont eux que l' on aurait	dû commencer par libérer . Je sais bie
50	89a	llicitude , pour être équitable ,	doit aller , tout d' abord , aux trava
50	90a	ussion qui , parce que générale ,	doit s' en tenir aux principes ,
50	92a	Senghor : La vérité - Malbrant	doit le savoir , lui qui est vétérinai
50	99a	dames , messieurs , que la France	doit , chaque année , présenter à
51	105a	sidérer que la seule question qui	doive se poser est celle du rendement
51	108a	défendre mon amendement , qui	doit résoudre le problème posé , car ,

Tableau 16:Concordances centrées sur la forme lemmatisée du verbe « devoir »

Nous remarquons par cette correspondance que l'orateur, à travers cette saillance de la modalisation du « devoir », se présente en sujet énonciateur fortement animé par une volonté d'appeler ses auditoires à la révolution ou à l'action. Ce concordancier correspond exactement aux premiers discours de notre orateur en tant que député et leader du Parti socialiste ex BDS (Bloc Démocratique Sénégalais), il reste donc caractéristique de son combat contre ce qu'il est convenu d'appeler le « capitalisme colonial » et pour la quête d'une identité collective qui s'abreuve aux sources ancestrales. Des exemples suivants peuvent en illustrer le propos :

En effet, la révolution est, comme l'écrit Marx, « le mouvement réel qui DOIT supprimer l'état de choses actuel », elle est essentiellement action.

_____t1950. Page :55 a. _____

Mais, comme le management américain après le vieux capitalisme européen, comme Lénine après Marx, nous DEVONS, après Mao Tsé - Toung et Nehru, penser et agir par nous - mêmes et pour nous - mêmes, en Nègres.

_____t1971. Page :1199 a. _____

On peut également lire à travers ces exemples, les traces du philosophe allemand en l'occurrence Karl Marx, ce qui traduit sans doute l'idéologie politique que Senghor mobilise afin de pouvoir arriver à ses fins. Également, par le devoir, on a comme l'impression que Senghor veut insister sur le caractère urgent à s'atteler et faire face aux enjeux du moment. C'est ce qui expliquerait l'usage de l'obligation morale par laquelle notre orateur se positionne en voix plus ou moins autoritaire pour rappeler à l'ordre comme dans les passages ci-dessous :

Si l'on veut bien aller au fond du problème, on DEVRA y voir le résultat d'une longue tradition sénégalaise de confusionnisme et de corruption, que nous avons souvent dénoncés sous le nom de népotisme.

_____t1950. Page :38 c. _____

Une action, pour être féconde, DOIT se nourrir de pensée.

_____t1950. Page :54 d. _____

Tout cela DOIT nous aider à garder le Parti du sommeil népotiste qui, chaque jour, le menace depuis nos victoires de 1951 et de 1952. Car le combat est maintenant dans nos murs : en nous - mêmes.

_____t1953. Page : 162 c. _____

Aussi la direction du Parti - DOIT animer cadres et militants, en développant leur conscience et volonté, en leur inculquant un esprit de novation, qui sous - tende l'action.

_____t1964. Page : 832 d. _____

Comme on peut le constater à travers ces exemples précédents, les injonctions morales que prononce l'orateur, ne se limitent pas seulement au cadre national stricto-sensu, mais elles s'étendent à l'international pour s'harmoniser finalement avec des idéaux à dimension universaliste auxquelles notre orateur croit fermement. C'est ce qui explique sans doute pourquoi il appelle très souvent de ses vœux l'unité africaine. D'où également le sentiment d'humanisme qui se lit dans ses discours. Pour lui, aucun peuple ne doit manquer à l'appel de la « civilisation de l'universel » comme en atteste les exemples suivants :

Notre conviction, appuyée sur les faits, est que chacun possède sa part d'humanité et, partant, de vérité, que la civilisation de demain, pour être celle de la Vérité ou, plus modestement, pour aider au progrès de l'homme, DEVRA être la symbiose vivante de tous les peuples, de tous les continents, de toutes les races, voire de toutes les idéologies.

_____t1961. Page : 603 d. _____

Par ailleurs, on peut lire dans ces correspondances, un segment qui fait écho à une question cruciale dans ce contexte de mondialisation que nous vivons à savoir l'industrialisation de l'Afrique. En fait, il s'agit, si on ose dire, d'une doléance devenue presque récurrente, portée aujourd'hui par certains leaders politiques et d'opinions africains. Il s'agit du segment suivant : « Monsieur le Président, l'Afrique **doit être industrialisée** pour qu'on puisse utiliser les forces naturelles, afin de compenser l'insuffisance numérique de sa population », une doléance qu'il

martèle plus loin dans ce même discours de 1952 : « l'Afrique **doit être industrialisée** parce que ses ressources naturelles le permettent, parce qu'en cas de guerre ... ». Il s'agit là d'un combat que porte effectivement la plupart des leaders d'opinions qui se réclament aujourd'hui du panafricanisme pour affranchir le continent africain de la grande précarité où elle s'est maintenue depuis les indépendances. Il s'agit, manifestement, d'un impératif chez le leader socialiste ; impératif qui permettrait, sans doute, de sortir l'Afrique du sous-développement.

Comme nous pouvons le constater à travers cette correspondance, le combat pour le développement de l'Afrique a été aussi celui de Senghor qui, déjà député à l'Assemblée nationale française, était conscient de cette obligation d'industrialiser l'Afrique afin d'espérer tendre vers un développement. On pourrait dire que Senghor aspirait à une indépendance économique de l'Afrique bien avant l'indépendance politique.

On peut souligner également que le devoir moral occupe une place prépondérante dans les interlocutions de Senghor. L'emploi de la forme *dois* à la première personne du singulier en serait à ce titre un indice fort révélateur de cette attitude de moralisateur mais aussi de celle d'un orateur politique profondément sensible à son *ethos* de président attaché aux valeurs sociales. En effet, l'usage du verbe devoir à la première personne du singulier, nous amène à ingérer que l'orateur prend en charge non seulement son discours mais également il lui permet de mettre en scène une image d'homme franc et intègre.

Ainsi, cette mise en scène de sa propre personne devant ses auditoires constitue une réelle occasion pour lui d'afficher sa moralité correspondant aux valeurs socioculturelles de son peuple. Autrement dit, on pourrait postuler que notre orateur se fait le devoir d'être sincère avec son peuple, une manière de confirmer son attachement aux valeurs morales de sa société. C'est donc cette idée qui semble se traduire à travers l'usage du verbe devoir à la première personne du singulier. De ce fait, on peut supposer que Senghor, comme tout homme politique d'ailleurs, tient beaucoup à son *ethos* communicatif comme on peut le remarquer à travers les quelques extraits suivants :

- 1) Sénégalaises, Sénégalais, **Je vous dois**, cependant, des explications.
- 2) Autant plus sensible que **je les dois** à votre amitié plus qu'à mes mères
- 3) N'a pas ménagé sa peine. **Je dois encore évoquer**, avec gratitude,
- 4) Ministre des Finances, **à qui je dois** un hommage public, et aussi au c.

Tableau 17:Concordancier centré sur la forme « dois »

À travers cette liste axée sur quelques cooccurrences du couple « je dois », on découvre un *ethos* communicatif de Senghor qui correspond naturellement aux comportements sociaux jugés comme vertueux chez les Sénégalais. Il s'agit effectivement des comportements sociaux, théorisés chez Austin (Kerbrat-Orecchioni, 2000) qui inspirent des valeurs morales comme la reconnaissance (2, 3, 4), la sincérité ou la transparence (1). En effet, le désir de transparence et de sincérité du leader révèle quelque part son idée du pouvoir. Autrement dit, l'orateur semble avoir une certaine vision du pouvoir. Le pouvoir serait pensé chez lui comme une certaine délégation d'une autorité chez un porte-parole par un collectif. Ainsi, ne serait-ce que par devoir de reconnaissance et de crédibilité envers le peuple qu'il représente, le leader socialiste doit naturellement lui rendre compte. Selon nous, il s'agit là d'un acte patriotique voire démocratique que le leader socialiste au pouvoir semble poser pour gagner la confiance du peuple qu'il gouverne. Ce faisant, il se positionne comme un digne représentant du peuple, qui incarne l'identité collective comme peuvent en attester les exemples suivants :

En un certain sens, il est également faux de dire que l'UPS n'est pas démocratique et que le Bureau exécutif ne joue pas son rôle centralisateur de cerveau. Toutes les désignations de responsables de la base au sommet, se font par élections. Cependant, **je dois à la vérité** de dire que certaines pratiques de clientèle doivent cesser. On leur paie leur carte : on y ajoute même un « bougnat ».

_____ t1961. Page : 584 b. _____

À la lumière de cet exemple, se déploie un phénomène, plus connu sous le nom commun de dialogisme théorisé par Bakhtine et emprunté par l'Analyse du discours. C'est un concept différemment défini comme le souligne un auteur comme Todorov (1981 : 95 ; cité par Charaudeau et Maingueneau, 2002) « le terme s'est chargé d'une pluralité de sens parfois embarrassante ». On peut convenir qu'il s'agit d'un concept qui renvoie aux relations qu'entretient un énoncé avec d'autres énoncés déjà prononcés ailleurs. D'ailleurs, selon ces auteurs, il est juste impossible au discours, fût-il un monologue, d'éviter la rencontre du discours d'autrui. Dès lors, on s'aperçoit comme le constate l'auteur que tout énoncé est constitutivement dialogique. Par contre, il faut souligner que notre intention n'est ni de rentrer

dans les détails théoriques ni de revenir sur les critiques que les chercheurs opposent à ce concept, il s'agit plutôt ici pour nous de le mobiliser à des fins d'opérationnalité afin de mieux appréhender le sens du message de l'orateur socialiste.

Comme tout discours donc, le discours du politique est constamment traversé, de part en part, par les discours d'autrui mais aussi par ses propres discours. C'est souvent sur la base de ces discours que l'orateur politique s'appuie pour construire son argumentaire. Ce procédé permet à l'orateur politique de se donner raison quand il cite ses propres discours prononcés ailleurs. Et cela participe de la construction d'une figure de « prophète » capable de prédire l'avenir et ce faisant, l'orateur politique s'arroge le sens de la lucidité. Ainsi, comme nous le verrons infra, la reprise du discours des adversaires permettrait à notre orateur de les réduire au silence. En d'autres termes, il lui permet non seulement de les décrédibiliser mais également de les mettre en mal contre le peuple. C'est sans doute l'intention qui motive Senghor à faire recours au discours de ses adversaires.

Au-delà de rejeter la phrase de ses adversaires : « Il est faux de dire que l'UPS n'est pas démocratique ... », il les accuse en même temps de « menteurs » ; le mensonge en effet relève d'une attitude dédaigneuse qui va aux antipodes des vertus que devraient avoir le tribun voulant aller à la quête du pouvoir. Nous remarquons également à travers ce même exemple ci-dessus, que l'orateur fonde sa politique sur des valeurs socioculturelles à l'instar de la dignité et de la transparence. Il n'hésite pas à s'insurger contre les pratiques de ses propres collaborateurs au sein de son Parti l'UPS. Une façon donc pour lui de lutter contre la corruption dans les affaires de l'État. D'où une certaine volonté de se positionner ou de s'identifier par rapport à ses adversaires politiques qu'il traite souvent de Népotistes.

Senghor veut montrer le bon exemple et c'est l'occasion pour lui de l'affirmer haut et fort. Alors, on peut remarquer que Senghor peut se montrer intransigeant vis-à-vis de son propre camp car « balaie devant ta cour avant de balayer celle des autres » dit le proverbe. S'il fustige le népotisme de ses adversaires, il ne manque pas de dénoncer et d'ordonner d'une voix autoritaire à ses camarades de Parti, de cesser ces pratiques clientélistes et « corruptogènes » qui risquent de gangréner l'image du parti et d'en saper irréversiblement l'unité et la cohésion. De ce fait, l'orateur semble postuler à travers ces exemples une image de sa propre personne qui s'abreuve aux sources des valeurs cardinales de la société négro-africaine. Mieux, il semble

s'obliger d'imprimer dans leur plénitude cette conscience autour des valeurs dans l'exercice du pouvoir comme on le préconise dans une démocratie. Le discours de Senghor ici peut se résumer en ces termes « mon parti n'est pas parfait mais il est de mon devoir de le parfaire ». En d'autres termes, l'orateur ne nie pas les défauts de certains membres de son parti mais il reste convaincu qu'il pourrait y mettre un terme et c'est par les valeurs de transparence et d'honnêteté qu'il compte y arriver.

X.1.2.2.1.3. Dire et l'idée du faire dans le discours socialiste

L'action n'est pas seulement un phénomène qui s'appréhende matériellement ou physiquement. Elle sait s'exprimer par et dans le langage. Dans la parole politique des leaders socialistes en effet, elle semble s'exprimer par l'usage des verbes « dire » et aussi du « faire », et leur présence nous révèle en partie l'engagement qui transparait dans leurs discours. Faut-il souligner que cette idée qui confond le « dire » au « faire » s'illustre en effet dans les travaux de L. Austin (1991) dont son ouvrage intitulé *Quand dire, c'est faire*. En fait, dans ses travaux, l'auteur confère au dire un pouvoir réel de faire d'où le caractère performatif de l'énoncé. D'ailleurs, Benveniste (1974) abondant dans le même sens, conçoit que le verbe « dire » équivaut souvent à une action, comme il l'illustre dans l'exemple : « je vous déclare mari et femme ». En fait, dans cet exemple, l'auteur pense qu'il s'agit en réalité de la réalisation d'une union par le simple fait de prononcer cette phrase. Cette idée de l'action du « dire » peut s'observer également dans le discours de l'orateur socialiste à travers les exemples suivants :

Plus simplement, je dirai notre chance historique d'avoir été associés au peuple le plus révolutionnaire par le tempérament et qui reste, par ailleurs, l'un des plus grands d'Europe. Rappellerai-je la Révolution de 1789, la première leçon de liberté qui fut entendue des cinq continents ?

_____t1949. Page : 8 a. _____

C'est le lieu de DIRE que notre volonté révolutionnaire s'abreuve aux sources ancestrales de l'émotion collective.

_____t1950. Page :57 a. _____

Ainsi, nous nous apercevons à travers les exemples précédents, plus particulièrement dans le premier, que le simple fait de prononcer l'intégration de son peuple dans l'Union Française, permet à notre orateur d'associer l'histoire de ce dernier à celle de la France. Cela se traduit justement par le fait qu'il semble faire l'éloge du caractère révolutionnaire de ce peuple, qui a d'ailleurs permis à le hisser parmi les plus grands d'Europe pour reprendre les termes de notre orateur. Autrement dit, l'orateur cherche par ce moyen d'inciter son peuple à adopter cette voie

qu'avait empruntée la France à une certaine époque de son histoire. Ce faisant, on pourrait postuler que le verbe « dire » ici, participe de l'indice d'incarnation d'un homme d'action, et par cet exemple, se dégage une figure d'autorité de l'orateur. Donc, par le dire, Senghor cherche à mobiliser la conscience collective pour suivre l'exemple historique du colonisateur.

X.1.2.2.1.4. Étude des verbes avec tropes

Dans le but d'approfondir davantage notre étude sur les verbes, nous avons senti le besoin de mobiliser le logiciel tropes afin de voir les types de verbes qui sont les plus utilisés dans le discours socialiste. Cette démarche est intéressante eu égard à l'expérience de Bromberg et Dorna (1985). En effet, ces auteurs ont montré que la force persuasive d'un texte dépendait fortement d'une classe de prédicats par rapport à un autre. Ainsi, pour une catégorisation syntaxique du matériel verbal, nous avons fait recours à l'ouvrage de Bardin (2007) l'Analyse de contenu. La catégorisation comme le rappelle Bardin (*Ibid.*) dans cet ouvrage, est une opération de tri des différents éléments constitués d'un matériel d'analyse. En analyse de contenu, il existe en effet deux méthodes de catégorisation : la procédure par « boîtes » et en « tas » (*Ibid.*, 2007). Et pour ce qui concerne la catégorisation que nous proposons, elle se base sur une catégorisation préconçue qui découle directement des fondements théoriques hypothétiques de tropes. On partira donc sur la base d'une procédure par « boîtes ». Autrement dit, ce sera une catégorisation syntaxique qui repose sur un classement préétabli. Le logiciel tropes propose différentes catégories de verbes : les verbes déclaratif, statif, factif. Pour une définition de ces différentes catégories de verbes, nous feront référence aux travaux de Ghiglione (1990). Ainsi, nous pouvons retenir que : - Les verbes déclaratifs désignent tout verbe qui, lexicalement, renvoie selon la transcription langagière à une déclaration sur un état, une action, un être, un objet, un sentiment entre autres. ; - Les verbes statifs, tout verbe qui, lexicalement, renvoie à une transcription langagière sur un état ou une possession ; - Les verbes factifs, tout verbe qui lexicalement renvoie selon la transcription langagière d'une action.

Par ailleurs, il existe une quatrième catégorie que l'on désigne sous le commun de verbes performatifs correspondant aux actes de langage théorisés par Austin dans son ouvrage intitulé *Quand dire, c'est faire*. Il s'agit de verbes capables d'agir sur l'environnement. Nous présentons ci-dessous selon le relevé de tropes, le matériel verbal observable sur la surface discursive de notre corpus d'analyse :

* Verbes :	* Verbes :
Factif 45.1% (11905)	Factif 51.5% (6968)
Statif 33.5% (8829)	Statif 27.6% (3740)
Déclaratif 21.0% (5552)	Déclaratif 20.1% (2725)
Performatif 0.4% (100)	Performatif 0.8% (104)

Tableau 18: Les principaux types de verbes du corpus (LSS à gauche, AD à Droite)

L'observation de ce tableau sur les types de verbes les plus utilisés chez nos orateurs, permet de constater le nombre important de verbes factifs chez Diouf (6968 soit 51.5 % de son corpus). Il est par conséquent plus élevé chez lui que chez Senghor qui ne fait que 45.1 % sur le total de son propre corpus, soit 11 905 verbes. Ce qui revient à dire qu'à travers son discours, Diouf s'inscrit dans le temps de l'action et les principaux verbes sont les suivants : *atteindre, élever, partir, mettre, tenir, consolider, imposer, assumer, commencer, apprendre, aliéner, semer, aller, échapper, montrer etc.* Il apparaît à travers cette liste de verbes factifs que Diouf les utilise au sens propre comme au sens figuré pour parler de son prédécesseur (au tout début de son pouvoir), de sa politique et de lui-même en tant que Président de la République qui veut se donner rendez-vous avec l'histoire. Ce faisant, il semble se dessiner un discours dioufiste engagé, tourné vers soi d'abord mais qui associe le peuple dans le chemin qu'il entend baliser pour le pays.

Également, il convient de relever un verbe sémantiquement chargé, il s'agit du verbe « assumer » qui imprime un certain sens de la responsabilité et de courage qu'incarne Diouf dans les moments les plus difficiles de l'histoire socio-économique et politique du Sénégal. Autrement dit, conscient de la lourdeur des charges de Chef d'État, Diouf, à l'aube de son pouvoir, se voit contraint de rassurer son peuple que sa jeunesse ne fait pas de lui un être immature et dépourvu de bon sens comme pour répondre à une voix tierce qui chercherait à saper sa légitimité. Par ce verbe, Diouf déclare être prêt à accepter ce sacerdoce comme en attestent les exemples suivants :

J'ASSUMERAI la continuité de l'action du Président SENGHOR et je conduirai les changements en maintenant les acquis.

_____. T1981. Page : 6 b. _____

Mais la nécessité de poursuivre la lutte, tous ensemble, dans la discipline et la solidarité, est un devoir national pour chacun d'entre nous, dans les différentes positions ou fonctions que nous ASSUMONS dans la société : citoyens, élus, fonctionnaires, travailleurs des villes et des campagnes, paysans, pasteurs, pêcheurs, employeurs, employés, retraités, producteurs et consommateurs.

_____T1984. Page : 310 c. _____

Comme il transparaît à travers ces exemples précédents, c'est avec un courage en bandoulière que Diouf décide d'engager sa politique à l'assaut des défis de l'époque. Mais, faut-il souligner que Diouf, dans son assumption, compte sur la prise de conscience de tous les Sénégalais comme il le dit expressément dans le deuxième exemple précédent. Pour nous, cette posture relève de la sincérité de l'homme et de son sens du pouvoir qui s'inspireraient, nous semble-t-il, de la vision collective de gestion du pouvoir en Afrique traditionnelle dont nous parlions dans la deuxième partie de ce travail de thèse. Comme on peut le voir, l'orateur ne se présente pas sous les traits d'un « Messie » qui a avec lui les solutions miracles, susceptibles de surmonter efficacement les problèmes que rencontre son peuple. Cela revient à dire donc que le discours de Diouf semble reposer sur du réalisme politique. Autrement dit, sans l'effort de tous, il serait vain de s'attendre à un quelconque résultat même si c'est lui qui est élu, encore que cela dépend des moyens disponibles dont dispose l'État. Et, l'exemple suivant peut en témoigner plus éloquemment :

À ceux qui voudraient ASSUMER l'irresponsabilité du Tout - changer - tout - de suite, je répondrai que tout changement, qui se veut significatif, utile et conforme à l'intérêt général s'inscrit nécessairement dans les catégories du temps et les grilles du possible.

_____T1988. Page : 479 d. _____

Cet exemple précédent, extrait du discours de 1988, s'inscrit dans un contexte postélectoral, à la veille de la fête de l'indépendance du Sénégal. Diouf, majoritairement réélu comme Président de la République, s'adresse au peuple sénégalais. C'est une occasion qu'il saisit pour remercier l'honneur et la confiance qui lui sont faits par les Sénégalais en lui confiant encore une fois les rênes de la Cité. Mais, dans ce discours, il semble s'adresser également et indirectement à ses adversaires politiques. En effet, en réponse à ces détracteurs, il fait montre d'une certaine sagesse politique quand il fait comprendre à son auditoire les limites de l'assumption. Selon lui, « assumer » c'est une façon de s'engager ou de promettre, elle doit se faire en conséquence des moyens du bord et des réalités sous-jacentes.

Ainsi, par un discours empreint de réalisme, Diouf tourne en dérision les attaques de ses adversaires et met en exergue l'absurdité de la critique dont sa politique fait l'objet. En clair, même si Diouf s'invite lui-même à l'action, il demeure conscient que son élan peut être entravé par d'autres forces, hors de portée de son vouloir. D'ailleurs, cette attitude de l'orateur est un

aspect particulier de son discours.

En effet, tout au long de son pouvoir, Diouf a su faire croire aux Sénégalais que tout ce qui arrive au pays en termes de difficultés, ne relève aucunement de sa volonté. Autrement dit, Diouf ne s'est jamais senti responsable de la situation des Sénégalais et trouve souvent refuge derrière le contexte de crises économiques et des aléas climatiques. D'ailleurs, ce sont ces mêmes éléments qui lui servent d'arguments pour légitimer ses prises de décision. Mais, pour autant en tant que leader politique qui croit à la vertu du travail, il écarte toute attitude fataliste dans son discours. Pour preuve, tout au long de son pouvoir, il aura marqué l'esprit des Sénégalais de par des décisions politiques, certes courageuses, mais parfois impopulaires, qu'il a eu à prendre et à assumer. On peut citer à ce titre, son fameux plan de redressement économique et financier ainsi que sa politique d'ajustement structurel qui consistaient à réduire le train de vie de l'État. Ce qui eut malheureusement pour conséquences : la flambée des prix des denrées de premières nécessité, la grève des syndicats de l'enseignement qui paralyseront le monde éducatif durablement.

Par ailleurs, cette action, autour de laquelle se construit le discours socialiste, semble se vérifier également à travers la liste des verbes suivants que le logiciel Tropes met généreusement en évidence. Il s'agit des verbes comme *faire, agir, donner, aller* etc. :

<input checked="" type="checkbox"/>	7173 être
<input checked="" type="checkbox"/>	1444 avoir
<input checked="" type="checkbox"/>	1106 faire
<input checked="" type="checkbox"/>	0868 devoir
<input checked="" type="checkbox"/>	0791 dire
<input checked="" type="checkbox"/>	0754 pouvoir
<input checked="" type="checkbox"/>	0500 savoir
<input checked="" type="checkbox"/>	0481 vouloir
<input checked="" type="checkbox"/>	0458 falloir
<input checked="" type="checkbox"/>	0411 agir
<input checked="" type="checkbox"/>	0311 permettre
<input checked="" type="checkbox"/>	0301 donner
<input checked="" type="checkbox"/>	0289 aller
<input checked="" type="checkbox"/>	0278 parler
<input checked="" type="checkbox"/>	0239 prendre
<input checked="" type="checkbox"/>	0236 venir
<input checked="" type="checkbox"/>	0223 voir
<input checked="" type="checkbox"/>	0218 rester
<input checked="" type="checkbox"/>	0202 mettre
<input checked="" type="checkbox"/>	0200 trouver
<input type="checkbox"/>	0186 vivre
<input checked="" type="checkbox"/>	0178 commencer
<input type="checkbox"/>	0169 demander
<input checked="" type="checkbox"/>	0167 partir
<input checked="" type="checkbox"/>	0159 créer
<input checked="" type="checkbox"/>	0159 tenir
<input type="checkbox"/>	0157 développer
<input type="checkbox"/>	0156 réaliser
<input checked="" type="checkbox"/>	0153 constituer
<input type="checkbox"/>	0144 exprimer
<input checked="" type="checkbox"/>	0135 définir
<input type="checkbox"/>	0131 maintenir
<input checked="" type="checkbox"/>	0130 rappeler
<input checked="" type="checkbox"/>	0129 souligner
<input checked="" type="checkbox"/>	0126 comprendre
<input checked="" type="checkbox"/>	0126 demeurer
<input type="checkbox"/>	0124 répondre
<input checked="" type="checkbox"/>	0124 entendre

Tableau 19:Tropes. Liste non exhaustive des premiers verbes fréquents par ordre hiérarchique

Cette liste non exhaustive par ordre décroissant, fournie par Tropes, fait état des premiers verbes les plus remarquables du corpus de nos orateurs politiques. Après une manifestation remarquable des auxiliaires « être » et « avoir » dans le discours socialiste, attendue du reste dans un discours en langue française, nous remarquons la prédominance du verbe « faire » qui occupe la troisième place dans cette liste avec 1106 occurrences dans tout le corpus. Ce rang semble confirmer les observations de notre outil sur la domination des catégories des verbes factifs et nous renseigne dans la foulée sur l'attitude des leaders socialistes.

Par ailleurs, nous remarquons également la présence de la modalité du « devoir » qui vient juste après le faire comme pour motiver l'action qu'exprime le verbe « faire ». Comme nous l'avons vu supra, c'est un « devoir » qui, souvent, laisse apparaître une certaine obligation morale chez Senghor, et très souvent, il participe à la construction d'une image de soi en connivence aux mœurs sociales des auditoires ou des Sénégalais de façon plus précise.

Dans la poursuite de notre observation, on peut remarquer que la saga de l'action semble se poursuivre à la suite des modaux *pouvoir, savoir, vouloir, falloir*. En effet, la rencontre d'un verbe comme « agir » pourrait exprimer de façon plus éloquente l'attitude de l'orateur socialiste. Mais à y voir de plus près, on se rend vite compte que l'usage de ce verbe invite à

la prudence du chercheur. En effet, agir ne renvoie pas seulement à l'action mais également à l'explication à travers le segment : «il s'agit » très prisé d'ailleurs chez Senghor comme en atteste les nombreux passages du type : « Il s'**agit** d'examiner ensemble quel est l'état de choses actuel de L'Union française, plus précisément de l'Afrique Noire, singulièrement du Sénégal » // « Il s'**agit** de le modifier. Il est le premier à se moquer de l'athéisme métaphysique » // « Il s'**agit** ici assimilation active, et, puisqu'il faut me répéter après douze ans, » // « Mais il s'**agit** de savoir dans quel esprit les nations, je n'emploierai pas le mot capitalistes » // « Il s'**agit** de faire distribuer, aux convertis comme aux fidèles, honneurs, sinécures, dons matériels, sommes d'argent même ». Ces passages où le verbe agir est employé, peuvent être rangés, tout de même, dans le discours didactique de Senghor qui lui permet, sans doute, de mieux partager son projet politique.

En revanche, le verbe « agir » à l'infinitif est plus intéressant dans notre analyse car il traduit mieux cette idée de « politique du faire » que nos orateurs veulent mettre en œuvre. Mais, il convient de noter que cette politique ne s'imprime pas de la même façon chez nos orateurs. En effet, il traduit souvent chez un orateur comme Senghor, une action de Parti comme si le destin de son peuple tout entier reposait sur les solides épaules des Socialistes. Et cette idée peut se vérifier à la lumière des passages suivants :

C'est le lieu, pour aller jusqu' au bout de notre autocritique, de dénoncer la tendance qu'ont trop de camarades à toujours « criticailler » et à rarement AGIR.

_____ t1950 Page : 55 b _____

Encore une fois, c'est sur ces trois facteurs qu'il nous faut AGIR si nous ne voulons pas nous égarer dans le dédale des préjugés petits - bourgeois et des prétextes paternalistes.

_____ t1951 Page : 105 d _____

Et chez Diouf, il semble traduire un agir collectif qui associe tout le peuple sénégalais à l'effort de construction nationale comme en attestent les passages suivants :

Nous avons commencé d'AGIR, entre nous, pays du Sahel.

_____ 1981d Page : 1490 c _____

Il nous faut construire sénégalais, en faisant appel à nos matériaux propres, à notre génie créatif propre et à nos valeurs spécifiques de civilisation Pour AGIR en faveur de la réduction du coût de la construction, il nous faudra de plus en plus exploiter les ressources locales : les granités, latérites, ardoises, grès et latérites du Sénégal - Oriental, mais aussi l'argile, les coquillages, les végétaux que l'on trouve partout sur le territoire.

_____T1981d Page : 1555 d _____

C'est pourquoi nous devons, ensemble, chercher des solutions et AGIR vite.

_____t1986 Page : 1819 a _____

La politique de l'agir que Diouf veut mettre en place semble s'inscrire dans la perspective de répondre à la question des enjeux du contexte de crise que son pays traverse. C'est ce qui expliquerait sans doute tout le plaidoyer de Diouf qui tourne autour de la grande question de l'Unité. Bref, c'est autour de l'unité du peuple sénégalais, même du peuple africain et surtout de l'unité dans l'action, que Diouf semble fonder sa politique de développement. D'où un discours assez contextualisé et circonstancié et le verbe « agir » à l'infinitif y joue un rôle prépondérant car il y ferait advenir une certaine réalité, certes malheureuse, mais que seule l'action collective pourrait conjurer.

X.1.2.2.2. Cartographie générale des spécificités grammaticales du corpus

L'Analyse factorielle des correspondances sur la distribution des parties du discours doit permettre de revenir plus amplement sur la structure générale des caractéristiques grammaticales et elles doivent permettre dans la foulée de faire la distinction entre les discours de nos orateurs au plan stylistique. En effet, comme le souligne le concepteur du logiciel hyperbase, Brunet en l'occurrence, la catégorie grammaticale dans un texte est un indice fort « révélateur » (Brunet, 1983 : 836 ; cité par Kastberg 2002). Mais, comme il le fait remarquer, il faut savoir aussi qu'elle n'est jamais homogène d'un discours à un autre. Cela revient à admettre qu'elle varie en fonction du genre du discours, des auteurs et du contexte (*Ibid.*). Supposée issue d'une œuvre inconsciente de l'esprit, c'est un phénomène que l'on considère tout à fait naturel chez l'auteur qui rédige un texte ou prononce un discours.

De plus, la catégorisation grammaticale permet de faire le départ entre les divisions grammaticales et personnelles de nos orateurs comme le souligne également Brunet (1983). À ce titre, elle pourrait nous offrir une lecture plus synthétique autour du style de nos orateurs, partant, des éléments nouveaux sur notre démarche d'accès au sens du message des Socialistes. Bref, elle rend possible une lecture paradigmatique du corpus, d'où réside également la force des outils textométriques. Et une telle approche pourrait nous permettre dans la foulée de mieux aborder notre analyse dans cette partie. Mais, la grande question qui importe d'être posée et qui

tarauderait l'esprit de notre lecteur est celle de savoir l'intérêt de cette analyse dans un discours politique comme le nôtre. Alors, disons que cette approche du discours socialiste est suscitée pour une raison très simple ou plutôt évidente.

En fait, on n'est pas sans savoir qu'un orateur comme Senghor n'est pas seulement qu'un homme politique, il est également poète, écrivain, donc doué d'une certaine liberté aussi bien dans l'écriture que dans l'expression et surtout de sa capacité de création pour ne pas dire d'improvisation. On pourrait même à ce titre, faire référence l'avis d'un auteur comme Diakité qui confirme avec force que : « l'engagement politique de Senghor est l'émanation de son engagement culturel » (2014 : 2). Pour ce dernier, il serait très difficile de séparer l'homme politique du poète. D'ailleurs, selon notre auteur, si d'aucuns se demandent comment a pu s'opérer le passage du poète au politique, Senghor a souvent apporté la réponse qui, sans doute, aurait échappé à notre attention comme le note Adotevi (1997 : 32) :

[Senghor] était né pour faire de la poésie, mais dans la collusion de la poésie avec la politique, sa politique se mua en poésie. Il devint alors un magicien de la res publica. À ceux qui n'y comprenaient rien et qui s'étonnaient de sa virtuosité en la matière, il ne cessait de répéter la signification grecque de la poésie : « poesis », disait-il, c'est-à-dire action, c'est-à-dire je traduis...politique : le poète agissant dans la cité

Cette citation de l'auteur nous conforte en même temps dans notre démarche d'appréhender une question cruciale foncièrement inhérente à l'identité de l'homme-Senghor. En fait, quand il s'agit d'étudier le discours politique de Senghor, la question de l'influence de l'homme-écrivain-philosophe sur l'homme politique se suspend souvent aux lèvres. C'est une question que l'on ne peut pas passer sous silence puisqu'elle permet de donner une certaine profondeur à notre démarche d'appréhension du discours de cet orateur charismatique et mystérieux, difficilement saisissable. C'est pourquoi, l'approche préconisée dans cette section est une opportunité pour nous d'en apprendre non seulement un peu sur les particularités du discours socialiste au plan stylistique mais également de voir comment nos orateurs s'inscrivent dans le temps. De ce fait, faut-il préciser d'entrée de jeu que ce n'est pas toutes les caractéristiques grammaticales de notre corpus qui nous intéressent dans cette AFC. C'est pourquoi, nous ferons une lecture rapide sur certaines parties du discours malgré la richesse de leurs enseignements sur la structure grammaticale du corpus pour porter notre intérêt plus particulièrement sur l'univers des verbes qui soufflent dans le cœur des discours de nos orateurs et des substantifs qui circonscrivent des thématiques qui seront développés ultérieurement dans

la suite de notre analyse.

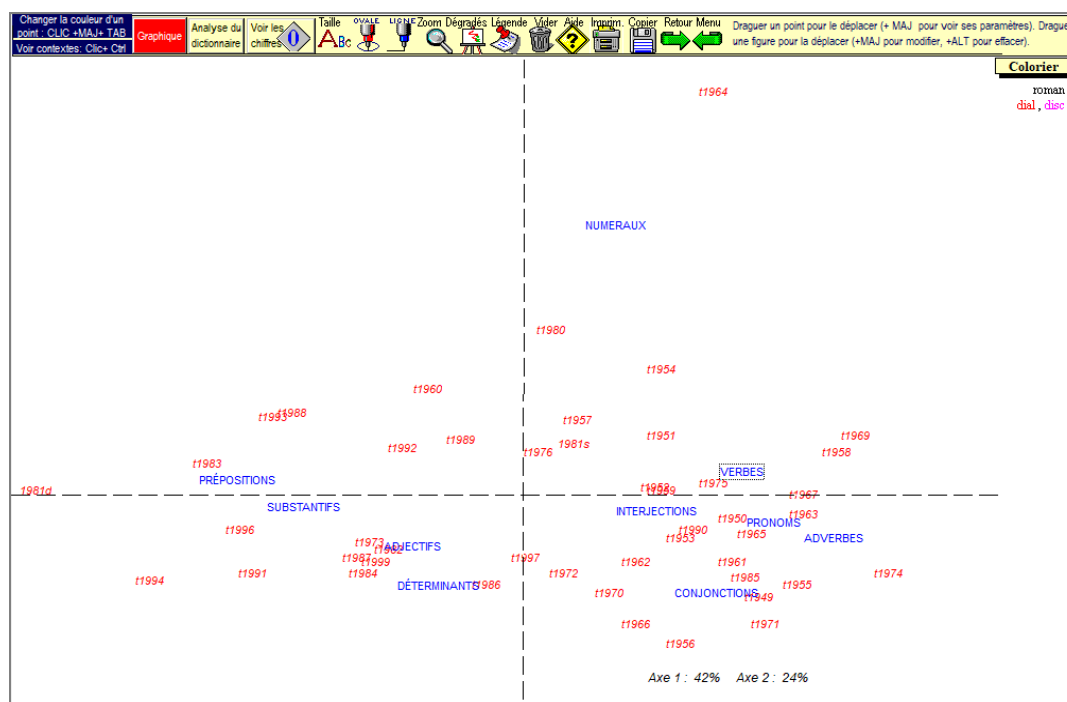


Figure 18: Analyse factorielle des correspondances de la distribution des parties du discours et temps verbaux du corpus entier Sénégal

Fort de cette brève précision apportée à l'approche qui sous-tend notre démarche dans cette sous-section, on peut dire que sur la visualisation précédente, le premier facteur (42 % de la variance totale) concentre la plus grande part d'information. Ce qui induit de fait une concentration informationnelle dans cet axe. De ce fait, les parties situées de part et d'autre de l'axe vertical sont importantes à observer. Elles mettent en relief une opposition dont rend compte une bipolarisation souvent observable dans les corpus clos comme le confirment plusieurs auteurs (Brunet, 1985, Kastberg, 2002, Lethier, 2012), entre la catégorie nominale et la catégorie verbale. Ainsi, comme on peut le constater sur cette figure, le substantif polarise à gauche, les prépositions, les adjectifs et les déterminants, pendant que le verbe attire à droite, les adverbes, les pronoms, les conjonctions. Il faut noter que c'est dans cette partie que résident la plupart des discours de Senghor. Cela étant, le premier axe met en exergue le passage d'un style à tendance verbale, dominant dans les discours de Senghor, à un style en substantifs dans celui de Diouf. Cette opposition mise en exergue par notre outil, nous permet donc de mettre en lumière la distribution des caractéristiques grammaticales dans le discours des Socialistes, et nous permet aussi de comparer le discours senghorien par rapport au discours Dioufiste. Et notre objectif dans cette recherche, nous l'avons déjà dit, est de voir comment nos orateurs

s'inscrivent plus particulièrement dans le temps. Ainsi, de la droite vers la gauche, nous observons un discours de Senghor qui nourrit une certaine appétence pour les verbes et des temps comme on le découvre plus en détail sur le graphique suivant :

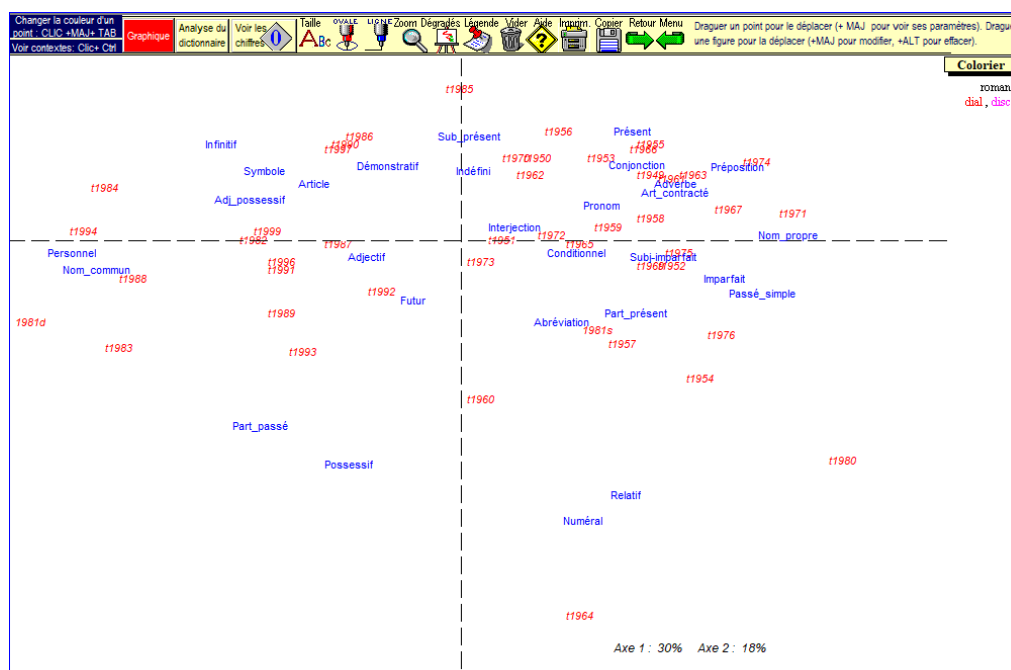


Figure 19: Analyse factorielle des correspondances de la distribution des parties du discours et temps verbaux du corpus entier Sénégal (regroupement détaillé)

En effet, comme nous pouvons l'observer sur le graphique précédent, de la droite vers la gauche, le corpus de Senghor, au-delà des autres parties du discours, s'accapare du présent de l'indicatif, de l'imparfait, du passé simple et plus curieusement du subjonctif imparfait dont l'usage dans un discours, surtout politique, est très rare pour ne pas dire inexistant mais cela peut être envisageable pour un orateur-académicien de sa trempe qui jouit d'une parfaite maîtrise de la langue française. Alors, il ne laisse à Diouf que le futur, l'infinitif et le participe passé qui serait sans doute un indice du passé composé. Cette distribution du matériel verbal préfigure déjà un Senghor présent dans son temps mais ce qui ne l'empêche pas d'être un orateur qui construit son discours autour du récit comme on peut le constater avec les temps de l'imparfait et du passé simple dans le quadrant inférieur droit de cette AFC.

L'observation de cette AFC permet de remarquer également la forte présence du futur dans le discours de Diouf. Malgré le réalisme dont on lui reconnaît, on découvre par cette AFC un discours de Diouf plus orienté vers l'avenir. D'où une surprise mais cela est aussi l'avantage de l'analyse de données textuelles assistée par ordinateur. C'est là que réside même le charme

des outils textométriques dont les résultats qu'ils proposent, peuvent bouleverser nos impressions les plus immédiates et intuitives sur des personnes qu'on croyait connaître. Ce résultat induit par conséquent deux hypothèses : l'optimisme de Diouf, d'une part et, d'autre part, son sens de l'engagement ; deux vertus en politique qui inspirent autorité et assurance d'un orateur qui est resté constant dans le discours comme on peut s'en rendre compte au fur et à mesure de nos analyses.

Pour mieux comprendre l'usage massif du futur dans le discours de Diouf, il serait peut-être intéressant, à notre avis, de l'étudier dans son contexte d'emploi. Et un tel exercice doit être possible avec le logiciel hyperbase qui, grâce à la ténacité de son auteur en l'occurrence Brunet, connaît à l'heure actuelle de réelles avancées. Mais, il convient de reconnaître toutefois, que l'analyse de la catégorie verbale pose quelques écueils aux outils textométriques. En effet, comme le souligne Kastberg (2004), il existe d'innombrables ambiguïtés aussi bien au niveau lexical que grammatical. Et, selon cette auteure cela pose de réels problèmes surtout aux analystes du discours que nous sommes. C'est pourquoi, cette dernière suggère que si on veut procéder à l'analyse des verbes, on doit prendre principalement deux dispositions qui participent sans nul doute de la pertinence et de la fiabilité de l'analyse statistique. En premier lieu, poursuit-elle, il s'agit de recourir à la lemmatisation du corpus afin de lever les ambiguïtés lexicales et en second lieu, de procéder à l'étiquetage morphosyntaxique. Fort heureusement, cette fonctionnalité existe sous le logiciel performant qu'est hyperbase. Le petit programme Treetagger implémenté sous hyperbase et proposé par Helmut Schmidt, assure, par défaut, ces opérations de lemmatisation et d'étiquetage morphosyntaxique. Il faut par contre insister sur le fait que, comme le précise l'auteure elle-même, certaines ambiguïtés restent malheureusement « insolubles » malgré la puissance des outils textométriques et des constantes améliorations dont ils bénéficient. Ce qui revient à dire qu'il va falloir opérer un retour rigoureux au texte, manuellement, afin de mieux relire notre corpus. Mais, essayons avant d'aborder les temps des verbes dans les lignes qui suivent, de voir d'abord les types de verbes qui sont utilisés par nos orateurs. Les substantifs feront l'objet du même calcul plus en avant.

Ainsi, sur la base du dictionnaire des verbes lemmatisé sous hyperbase, nous avons soumis une liste de verbes aux procédures de l'analyse factorielle des correspondances afin de voir ceux qui sont les plus utilisés dans chaque corpus comme en rendent compte les visualisations suivantes. Faut-il souligner a priori que malgré le fait que « [...] les verbes

[soient] généralement moins sensibles aux thématiques que la catégorie nominale » (2012 : 165), il ressort de cette distribution représentée sous forme d'AFC que les verbes que Senghor utilise sont souvent des verbes de parole (*affirmer, terminer, intituler, exposer*, entre autres).

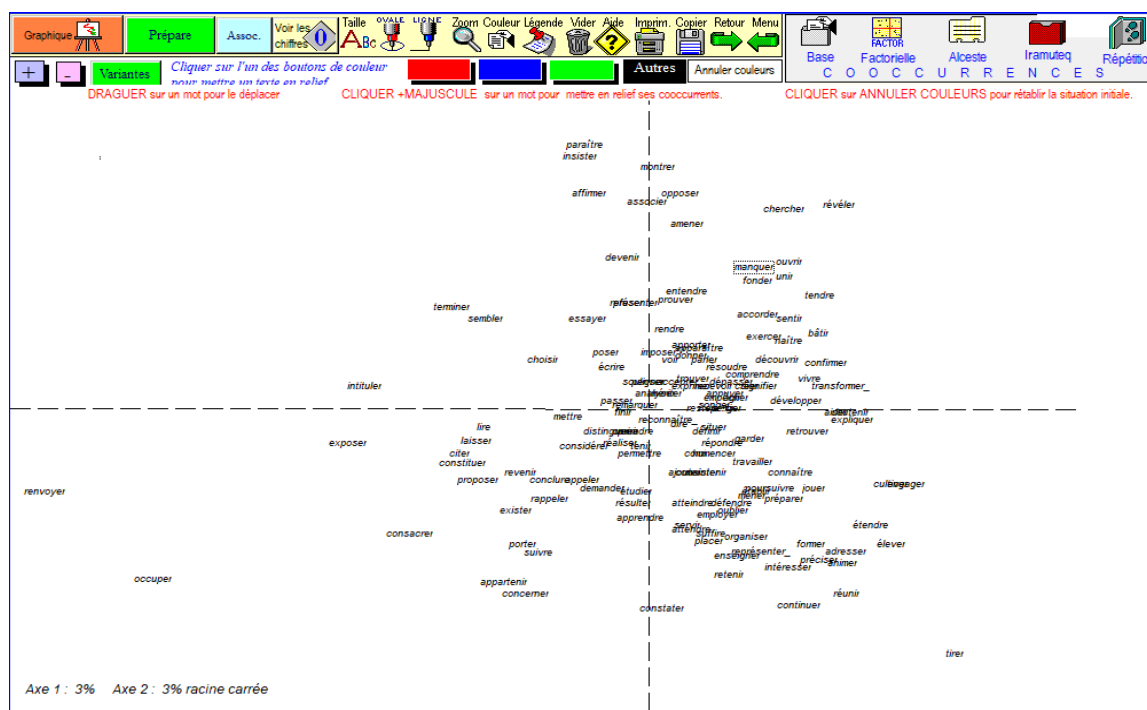


Figure 20: distribution des verbes (lemmes) les plus fréquents dans le corpus de Senghor

L'observation de ce graphique précédent sur la distribution des verbes dans le corpus de Senghor, permet de remarquer que les verbes qu'il utilise, rendent compte de la dimension didactique et pédagogique de son discours mettant en lumière un discours réfléchi empreint de bon sens. Il s'agit des verbes comme *affirmer, insister, renvoyer, exposer, revenir, intituler* ... sur la partie gauche de cette AFC. On peut les opposer à ceux figurant sur le côté droit qui semblent révéler la dimension idéologique de son discours. Ce discours prend forme sur la base de verbes qui exaltent la vie : *naître, vivre, transformer, former, sentir*, bref des verbes qui permettraient d'asseoir une certaine réalité.

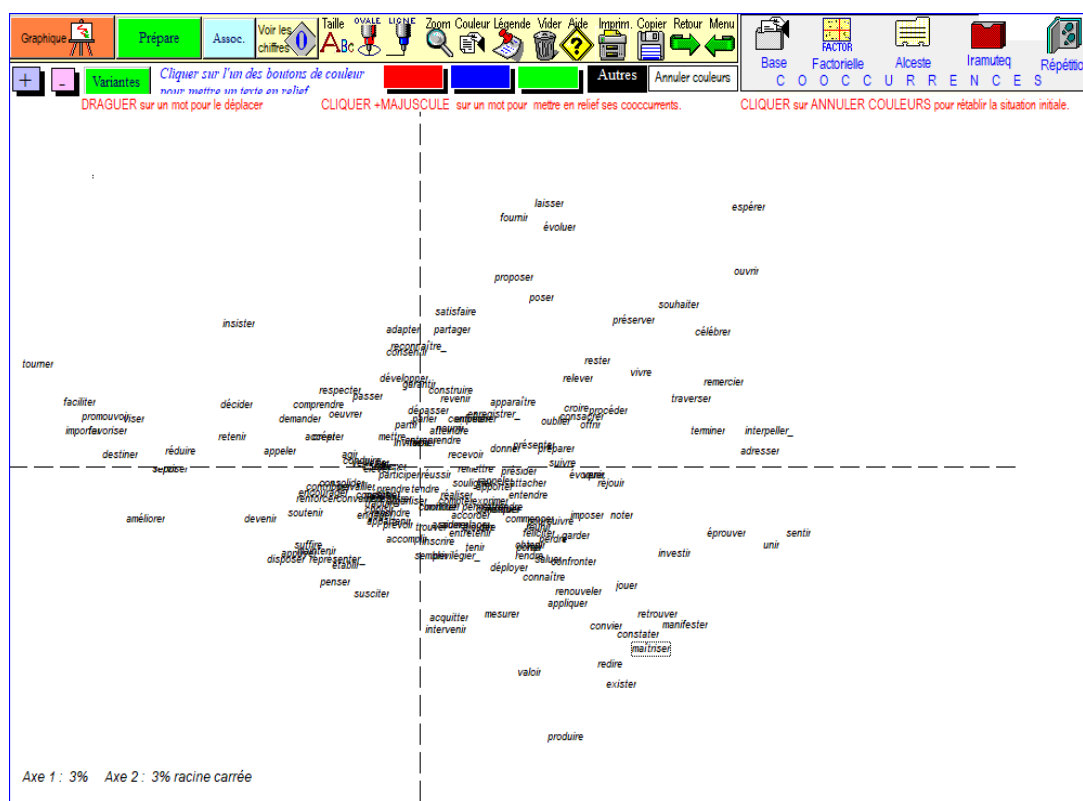


Figure 21: distribution des verbes dans le corpus de Diouf

Pour ce qui est de la structure verbale dans le discours de Diouf, on peut remarquer un discours politique de développement sur le côté gauche à travers des verbes comme *promouvoir, faciliter, importer, favoriser, améliorer, œuvrer*, entre autres. Ces verbes font clairement écho au contexte de crise économique qui secoue le Sénégal durant son pouvoir. Sur le côté droit par contre, on peut opposer deux discours : sur le quadrant supérieur droit, il semble se caractériser par des verbes traduisant un discours de vœux : *souhaiter, remercier, adresser, célébrer*, entre autres. Et, sur le quadrant inférieur droit, on peut retenir un discours plutôt émotionnel comme on peut l’appréhender avec des verbes comme *redire, éprouver, sentir, se réjouir, unir*, entre autres.

X.1.2.2.2.1. Le présent de l’indicatif

Dès l’abord de cette partie, axée sur le présent de l’indicatif, il est utile de signaler que le présent de l’indicatif auquel la majorité des verbes sont conjugués, soit 19364 occurrences, n’a rien d’inattendu car il s’agit du temps du discours comme en atteste Benveniste dans son ouvrage « biblique » intitulé *L'appareil formel de l'énonciation*. Pour ce dernier donc la temporalité :

Est produite en réalité dans et par l'énonciation. De l'énonciation procède l'instauration de la catégorie de présent, et de la catégorie du présent naît la catégorie du temps. Le présent est proprement la source du temps. Il est cette présence au monde que l'acte d'énonciation rend seul possible, car [...] l'homme ne dispose d'aucun autre moyen de vivre le « maintenant » et de le faire actuel que de le réaliser par l'insertion du discours dans le monde. (Benveniste, 1974 : 83)

Ainsi, il apparaît avec cette pensée de Benveniste que le présent est l'expérience du temps et de ce point de vue, il est l'instance du discours. De ce fait, on pourrait dire que nos orateurs dans ce corpus, prennent en charge leurs discours et s'en approprient. En d'autres termes, on serait presque tenté de dire que les orateurs assument leurs responsabilités en s'inscrivant dans le temps de leurs discours.

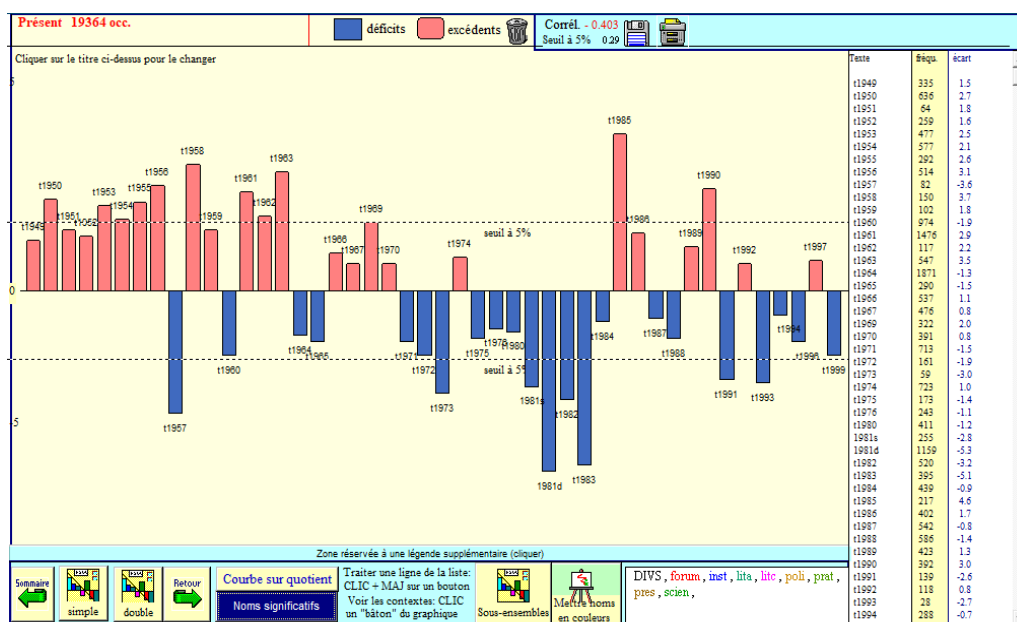


Figure 22: La distribution relative des verbes conjugués au présent dans le corpus Sénégal

À la lecture de cet histogramme, la prédominance du présent de l'indicatif chez Senghor saute manifestement aux yeux. En effet, c'est le temps qui domine dans la première moitié de sa carrière politique c'est-à-dire celle comprise entre 1949 et 1969. Dans l'ordre chronologique du discours senghorien, il atteint un seuil significatif positif de +5, presque partout à part un ou deux textes où il a été très en déficit.

En effet, de 1950 à 1969, soit pendant 19 ans, on peut dire d'emblée que le discours de Senghor s'ancre dans le moment présent à la différence de celui de son successeur, Diouf, où il reste seulement significatif dans les textes de 1985 et de 1990. Mais, convenons tout de même que cela ne signifie pas pour autant que Diouf n'utilise pas le présent de l'indicatif dans son discours. Autrement dit, l'usage du présent chez ce dernier manque seulement de pertinence

selon l'avis du logiciel Hyperbase comparé au corpus de Senghor car il atteint rarement le seuil positif +5. Cela nous amène à nous arrêter sur ces textes en question à savoir ceux de 1985 et de 1990 afin de mieux comprendre l'usage massif du présent dont ils sont caractéristiques. Pour ce faire, nous avons isolé dans ces textes quelques passages que nous avons soumis à notre analyse mais avant de nous lancer dans l'interprétation, il convient de les replacer dans la temporalité du magistère de Diouf.

En effet, pour mémoire, le discours de 1985 s'inscrit dans le contexte des graves crises qui ont secoué le monde de l'éducation et de la formation au Sénégal. Ainsi, ce contexte commandait un bilan général pour remédier définitivement aux problèmes que rencontraient les acteurs relevant de ce domaine. Une situation héritée, nous semble-t-il, de son prédécesseur comme le rappellent des auteurs comme Diop et Diouf (1990). Il s'agit en fait d'une longue crise qui avait fini de paralyser tout ce secteur depuis les années 1980 sous la poussée de la grogne syndicale et estudiantine. C'est une crise dont le désamorçage est versé fièrement aujourd'hui dans les exploits politiques du président Diouf quand il s'agit de faire son bilan à la tête de l'État du Sénégal. Malgré cette prouesse, Diouf n'aura malheureusement pas évité l'année blanche de 1988. Pour revenir sur ce discours en question, il faut dire qu'il procède d'un séminaire axé sur l'éducation civique et morale :

Je crois toutefois que la question ainsi posée ne va pas au fond des choses : il ne s'agit pas seulement de nous demander : « comment mieux enseigner une matière aux contours déjà déterminés ? », mais de poser la question : « que faut-il enseigner ? »

_____ T1985 Page : 328 c _____

Les symptômes sont nombreux, et ils ont déjà été souvent décrits, qui témoignent d'une altération du sens civique et d'une perte des valeurs morales dans notre société sénégalaise : quel chef de service n'a pas eu à se plaindre du manque de conscience professionnelle de tel ou tel de ses agents, quel père de famille n'a pas eu à déplorer les influences pernicieuses qui s'exercent sur ses enfants ?

_____ t1985 Page : 328 c _____

Il apparaît à travers ces quelques passages que Diouf s'emploie dans une sorte de diagnostic de l'enseignement sénégalais. En effet, Diouf se montre assez sensible à la déliquescence des valeurs morales constatée dans la société affectant ainsi des secteurs clefs de la Nation sénégalaise tels que l'éducation, la santé, entre autres. Devant ces graves défaillances du système éducatif, Diouf se propose de revisiter le contenu des enseignements qu'on donne aux enfants sénégalais pour une plus grande cohérence de ceux-ci par rapport aux réalités sociologiques et culturelles du pays. Ces questions qui semblent préoccuper l'orateur,

permettent d'appréhender dans une certaine mesure l'imprégnation de ce leader socialiste dans les questions existentielles sur lesquelles se fondent une société à savoir celles des valeurs morales et civiques. De ce fait, il semble dessiner une posture qui érige Diouf en éducateur zélé voulant imposer à son peuple des lignes de conduite à suivre dans la discipline et le respect des valeurs républicaines. De ce fait, on serait même tenté de dire ici que Diouf s'inspirerait de la philosophie cicéronienne qui veut que l'homme politique soit un éducateur. D'où, nous semble-t-il, la dimension humaniste qui caractérise le discours politique de Diouf à l'instar de son prédécesseur.

Ces questions liées à la morale, au civisme comme en attestent les passages précédents constituent principalement la trame discursive de Diouf. Il y fait donc constamment allusion soit pour susciter l'action chez ses compatriotes, soit pour s'identifier en tant que pur produit de la société sénégalaise pour ne pas dire africaine. Ainsi, par ce présent, Diouf semble actualiser des questions essentielles dans la vie d'une jeune Nation sénégalaise.

X.1.2.2.2. L'imparfait et le passé simple de l'indicatif : une lecture conjointe

Il apparaît à travers l'histogramme dans la page suivante que l'usage du passé simple et de l'imparfait est plus présent dans le corpus de Senghor que chez Diouf. Autrement dit, il s'agit des temps qui sont marginalement employés dans le corpus de Diouf. Dès lors, on peut parler de déclin du passé dans la temporalité du discours socialiste. Manifestement, Diouf ne les utilise presque jamais conjointement dans ses discours mais semble privilégier plutôt le futur comme nous le verrons dans la suite de cette analyse temporelle. Faut-il remarquer également que même si l'usage de ces temps reste important dans le discours senghorien, il convient tout de même de noter qu'ils ne sont pas pour autant manifestes dans tous ses discours. En effet, de 1949 à 1956, remarque-t-on un sous-emploi très significatif avoisinant souvent le seuil -5. C'est seulement à partir de 1957 qu'il atteint sa plus forte fréquence avant de se raréfier le lendemain. Ils commencent à refaire surface trois ans plus tard, à partir de 1960 dans une tendance croissante comme il s'illustre à travers le graphique suivant. Et cette variation, selon nous, serait certainement porteuse de précieux renseignements sur l'état d'esprit de l'orateur socialiste dans ses prises de parole.

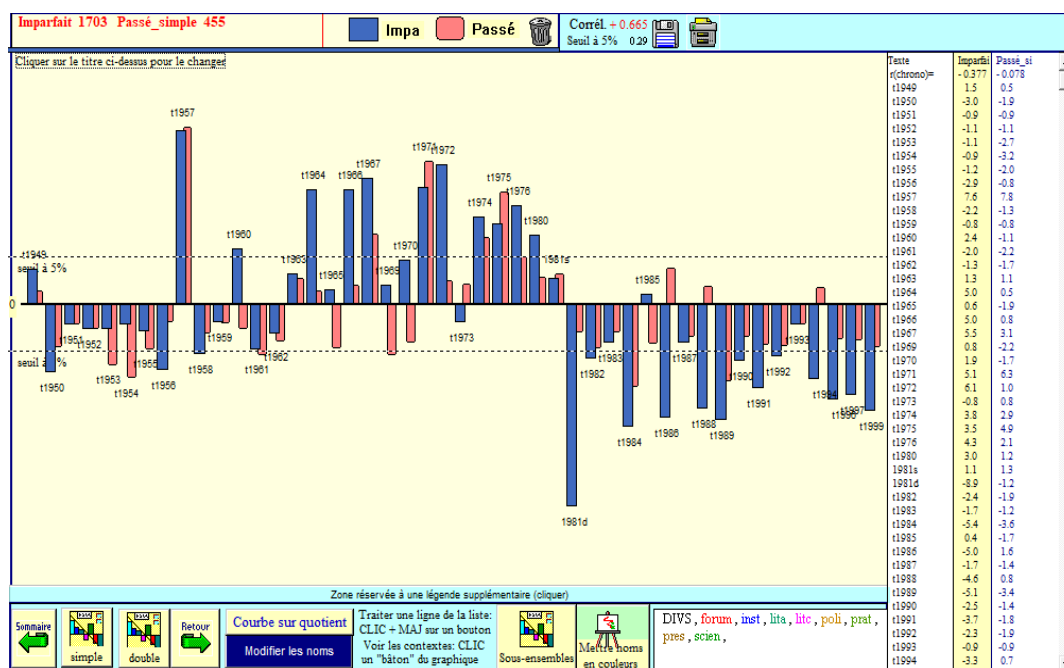


Figure 23: Corpus SENEGAL. La distribution relative du temps du récit dans le corpus entier

L'analyse des temps de l'imparfait et du passé simple de l'indicatif serait, selon nous, très riche en termes d'enseignements. Sa distribution dans le corpus, il reste par contre très variable d'un discours à un autre. En effet, d'un sous-emploi au tout début du discours socialiste, ces temps font soudainement irruption dans le discours de Senghor à partir de 1957. Et, ce n'est pas pour rien s'il reste très prisé dans le discours senghorien. Plusieurs hypothèses président en effet à leur usage remarquable chez cet orateur. D'abord, Senghor est écrivain et son idéologie qui s'ancre dans un enracinement socialiste voire humaniste, nous ferait penser que cet orateur entretiendrait un rapport passéiste du présent. Le passé lui permettrait, sans doute, d'abreuver ses idées des racines profondes de la tradition africaine comme il transparaît à travers le passage suivant :

Nous VIVIONS autrefois dans la communion avec tous les membres de notre clan, les défunts et les vivants.

_____t1950. Page : 57 a. _____

Dans l'exemple précédent, Senghor présente le passé non comme un temps révolu et dépassé mais plutôt comme un repère historique, porteur de grandes valeurs ancestrales qui doivent inspirer le présent. Ce passage du poète-président semble ressortir le caractère mythique et mystique de l'Unité. L'unité, voilà un terme que les pères des indépendances ont toujours voulu concrétiser et garantir à l'Afrique depuis les indépendances à travers de nombreuses

formules comme Communauté française, Fédération du Mali, Unité Africaine, Union africaine, entre autres. C'est un terme qui nourrit quoi qu'on dise fantasmes et mémoires chez ces leaders politiques africains. De ce fait, le discours autour de l'unité, le concevant comme valeur exclusive des sociétés africaines, nous permet dans une certaine mesure de comprendre la vision de l'orateur politique dans le passage précédent. Senghor semble y installer l'être africain dans une sorte de cosmogonie qui transcende parfois les logiques de la nature. Ainsi, par un « nous » inclusif, Senghor semble regretter une vie paisible « communion » qui serait le fruit d'une symbiose dans une vie passée qui accordait une place centrale à tout membre de la communauté quel que soit son statut social ou son état. D'ailleurs, même les morts y conservent toujours leur place. D'où une image forte qui cristallise avec subtilité les réalités africaines, qui semblent caresser chez l'orateur un certain sentiment de fierté et d'une certaine nostalgie mémorielle.

Pour mémoire, dans les sociétés africaines traditionnelles voire modernes, chaque membre d'une communauté a une place bien précise. C'est ainsi que la personne âgée est vue comme le gardien de la mémoire collective, elle est respectée et vénérée pour sa sagesse et un auteur comme Hampâthé Ba est là pour nous le rappeler de vive voix dans une formule lapidaire au cours d'un discours prononcé à l'Unesco en 1960 : la mort du vieillard est une bibliothèque en feu. La femme pour son rôle dans la transmission de la vie ; elle donne sens à la vie et « complète » l'homme. Quant aux morts, ils incarnent les intercesseurs, les médiateurs entre ici-bas et l'au-delà et, les pangols⁶⁷ du sérère en sont un exemple parfait qui vivifie cette présence du mort dans la société sénégalaise. D'ailleurs, mourir en Afrique, c'est toujours un voyage, une retraite ou la somnolence comme le souligne également Louis-Vincent (1963 : 408) : « puisque la mort n'est qu'une mutation, et que les défunts ont cessé de vivre, continuent néanmoins d'exister et de jouer un rôle important dans la vie sociale ». Ainsi, on s'aperçoit que l'imparfait est le temps de la confrontation entre deux époques, entre deux mondes entend Senghor. Le passé constitue également pour l'orateur une occasion de revenir sur les prétentions historiques d'un Dakar ouvert au métissage :

⁶⁷ Les Serers ont une vision traditionnelle du monde. Il existe deux mondes : un monde visible et un autre invisible. Au monde invisible, appartiennent les êtres qui relèvent de l'ordre spirituel comme *Rôg Sèn*, (l'être suprême), maître de l'univers ; les Êtres spirituels intermédiaires entre Dieu et l'homme, et en particulier les Pangol, qui polarisent souvent la pensée religieuse et le culte religieux sérère (Gravrand 1973, IX, 2 : 237-265)

Ville de 15.000 habitants au début du siècle, ville de 400.000 habitants en 1958, Dakar **était** surtout connu comme carrefour de routes internationales.

____. T1959. Page : 355 b. _____

Dakar a toujours été un lieu de rencontres, de passages et de brassages entre des peuples semble dire l'orateur. Il semble que ce détour historique participe de la légitimation de sa posture d'un leader qui prête foi aux dialogues des cultures comme une émanation naturelle de l'histoire géopolitique et naturelle du Sénégal comme semble l'inférer l'exemple précédent.

C'est aussi le temps qui permet à notre orateur d'ancrer son action sur des acquis. De ce fait, il lui permet de revenir sur la genèse de l'idéologie qui sous-tend son combat à savoir la négritude, mal comprise par beaucoup parmi ses contemporains qui l'ont tellement attaquée voire défigurée. D'ailleurs, aujourd'hui il semble donner même tort à ses détracteurs à travers l'exemple suivant :

Voyez donc ceux qui **avaient attaqué** la Négritude à Alger, qui **avaient rédigé** une charte qui **reniait** les valeurs de l'Afrique-Mère.

_____t1969. Page : 1095 a. _____

Par cet extrait précédent, on a comme l'impression que Senghor s'insurge contre les détracteurs de l'idéologie de la Négritude. De ce fait, le passé lui permet de revenir sur des souvenirs pour procéder à une certaine évaluation de son combat auquel il prête une foi inébranlable. Le passé lui permet également de reprendre des discours qu'il a déjà prononcés ailleurs ou dans le même discours en guise de rappel ou d'interpeller la mémoire de ses interlocuteurs afin de poursuivre sa réflexion. D'où une sorte de « dialogue monologal » qui permet à l'orateur de se construire un certain *ethos* de sage. C'est souvent des verbes déclaratifs comme prédire, dire, parler, entre autres, qui traduisent une certaine circularité d'un discours c'est-à-dire marquant le retour sur des discours déjà-tenus comme dans les exemples suivants :

Je PARLAIS tout à l'heure des vieux mythes et des vieilles religions autochtones qui continuent d'animer les sociétés et l'âme négro - africaines.

_____T1949. Page : 19 b. _____

Notre Fédération n'est pas l'effet d'un hasard ; je le PRÉDISAIS à notre camarade Modibo Keita, en novembre 1958. Les déterminations naturelles, qui ont informé les populations sénégalaises et soudanaises - c'est l'ordre alphabétique -, qui nous ont toujours liés, nous condamnaient à la Fédération.

_____. T1960. Page : 428 c. ____

L'an dernier, presque le même jour, le 20 novembre, comme Docteur honoris causa de l'Université de Strasbourg, je PARLAIS du sens et du rôle de l'Université.

_____. T1965. Page : 939 a. ____

Il apparaît à la lumière de ces exemples, au-delà de la portée philosophique et historique qui s'en dégage, que Senghor par l'usage de l'imparfait, apparaît comme une personne qui a du mal à se défaire de son image de pédagogue. Ce qui confirme non seulement ce souci de clarté ou de précision chez lui mais également il se construit une certaine image de visionnaire. Cette figure de visionnaire fait partie de l'*ethos* de chef que Charaudeau essaie de caractériser dans son ouvrage intitulé *Le discours politique les masques du pouvoir* (2005). Pour cet auteur en effet, l'orateur politique peut manifester une certaine image de guide-prophète. Cette figure colle bien à la personne de Senghor quand il essaie de s'ériger comme quelqu'un doté d'une certaine capacité à lire l'avenir. Déjà comme on peut le remarquer dans le deuxième exemple de 1960, Senghor récuse le « hasard » dans le rapprochement entre les peuples du Soudan français et du Sénégal. Cette attitude de l'orateur est d'ailleurs à rechercher dans ses racines séréères et africaines par extension ainsi que sa foi catholique. En effet, en Afrique, la vie est pensée comme un plan divin ou une force supérieure agissante qui déborde la volonté humaine. Et ce plan peut se révéler à l'homme à travers l'intuition pourvu que celui-ci en soit doté.

Récuser le hasard dans l'avènement de la Fédération du Mali, permettrait à l'orateur d'asseoir la réalité de cette union comme une sorte de volonté divine. D'où un *ethos* de Guide-prophète qui confère un pouvoir surnaturel de présager l'avenir. Et si l'on analyse cet énoncé dans son fond abyssal, on y découvre un Senghor fédérateur et rassembleur. Ce qui confère plus de pertinence à Charaudeau qui soutient l'idée que le guide-prophète ressemble beaucoup au guide-berger dans sa fonction de rassembleur. C'est exactement ce que fait Senghor dans ce court extrait de 1960 où il essaie d'expliquer l'avènement de la Fédération du Mali. Pour lui donc, il existait des signes précurseurs qui militaient en faveur de l'union entre les peuples sénégalais et soudanais. En cela, Senghor apparaît sous les traits d'un messager doté de cette capacité à prédire l'avenir. Dans ce sens, il s'esquisse cette figure de prophète que décrit Charaudeau, cette personne « dépositaire d'une certaine source d'inspiration mystérieuse, le porte-parole de la voix d'un tiers se trouvant dans l'omnipotence de l'au-delà ». (Charaudeau, 2005 : 119).

X.1.2.2.2.3. Le futur : Le temps de l'engagement, de la promesse et de l'optimisme

Le futur est le temps de l'avenir, celui des promesses mais Silletti, sur la base des travaux de Rocci (2005), souligne à ce titre que : « [...] cette forme verbale n'implique pas toujours le renvoi à la tranche temporelle du futur, et, plus généralement, à l'avenir. Donc, le futur français se démarque par une certaine instabilité, qui se répercute sur la variété de ses emplois ». Par ce tableau récapitulatif suivant sur le futur français, nous pouvons remarquer effectivement la complexité de temps au travers des différents emplois dont il peut faire l'objet dans le discours :

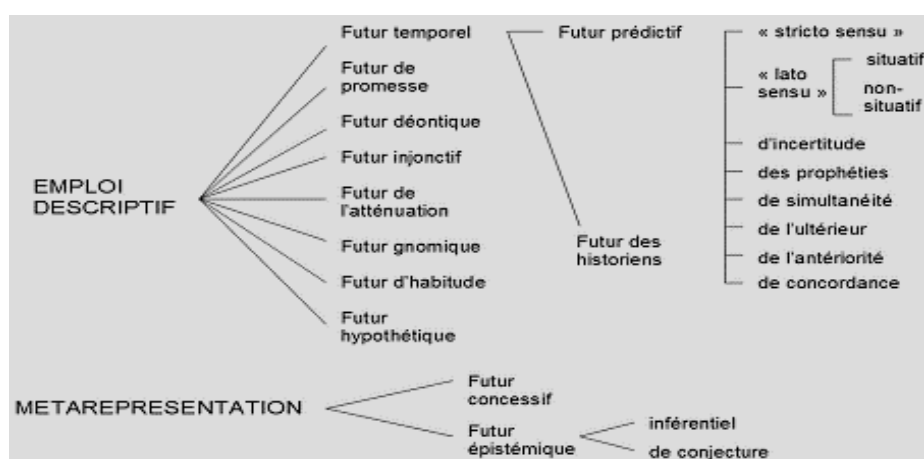


Figure 24: Répartition des valeurs du futur simple français

À la lumière de ce tableau descriptif autour du futur, on note que sa valeur tient sur plusieurs critères. D'abord sur le verbe lui-même ou sa sémantique, la personne verbale, le contexte entre autres. Conséquemment, ne pouvant pas épuiser tous les sens du futur, nous axerons notre analyse sur les verbes dont la sémantique peut apporter des éléments sur la caractérisation de l'attitude de notre orateur politique. Pour l'heure, on avance l'idée que son usage massif dans le corpus de Diouf présagerait une figure d'un leader déterminé et qui se projette. Un leader qui ne travaille pas seulement pour le présent mais aussi pour l'avenir. Nous avons noté également lors de notre exploration manuelle des concordances centrées autour du futur que les verbes utilisés traduisent un certain engagement de la part du locuteur politique. Nous reproduisons ce graphique suivant pour une meilleure acuité sur la distribution de ce temps dans le corpus socialiste :

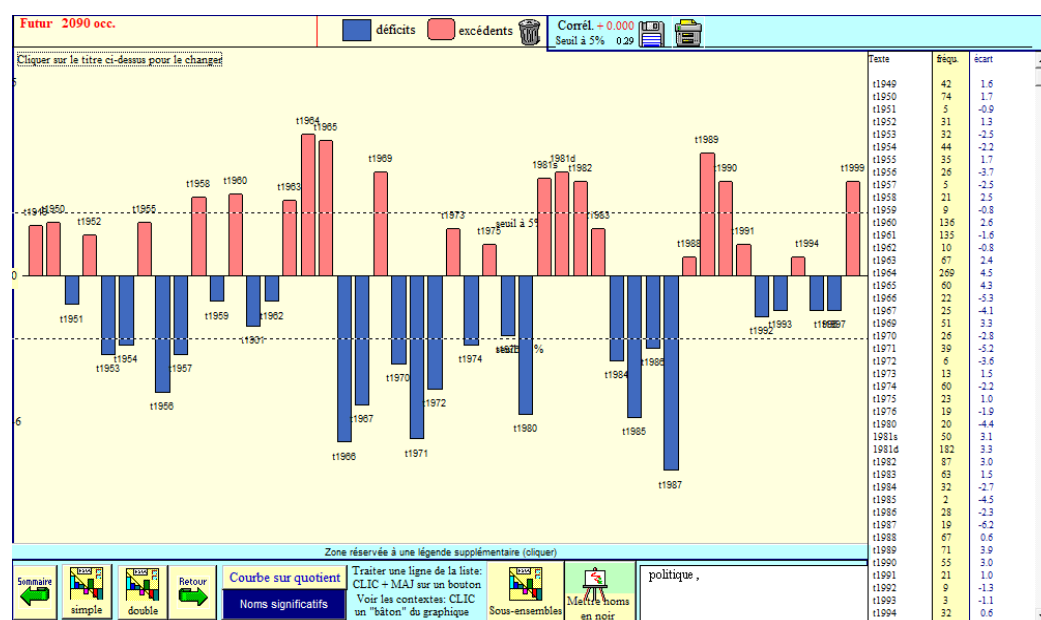


Figure 25: La distribution relative des verbes conjugués au futur dans le corpus

Pour une interprétation de cette distribution sur la base d'écart-réduits, on note une structuration du futur plus ou moins homogène dans le discours socialiste avec une légère hausse chez Diouf. Ce qui revient à dire que Diouf semble faire plus de projections dans son discours. D'ailleurs, comme le montrait la projection en AFC supra, cet histogramme vient confirmer un futur plutôt caractéristique du discours de Diouf même si son prédécesseur en use également. De ces observations, on peut soutenir l'idée que le futur est le temps le mieux réparti dans le discours socialiste. Et les premières hypothèses que l'on peut formuler à l'aune de cette distribution, est que pour ce qui concerne le corpus de Diouf, cela serait lié à la nature de son corpus qui est composé en majorité par des discours de vœux. Pour ce qui est du corpus de Senghor, on pourrait affirmer que ce fait reste sans doute lié à son attitude de leader politique visionnaire. Il s'agit d'une attitude chez cet orateur qui met également en lumière un discours didactique mais aussi pédagogique comme nous l'observions précédemment.

Mais, avant de nous lancer dans l'interprétation de ce temps dans le discours socialiste, il convient juste de faire remarquer que le futur sous hyperbase est plutôt restrictif dans le sens où ce logiciel ne prend pas en compte ni le futur proche ni le futur périphrastique dans sa ventilation. Cela revient à dire que l'outil recense juste les verbes à l'infinitif auxquels sont affectés les marqueurs du futur (-rais, -ras, -ra, - rons, -rez et -ront).

Par contre, faut-il reconnaître que ce problème n'est pas insurmontable. On peut y remédier en axant la recherche autour des verbes à l'infinifit mais comme nous le réitérons ici ce n'est pas l'exhaustivité qu'on vise dans notre travail de recherche même si la textométrie la rend effectivement possible. Mais, il s'agit plutôt de donner quelques exemples qui puissent satisfaire à nos objectifs de recherche car souvenons-nous du rappel chomskyen sur l'illusion de la représentativité du corpus.

X.I.2.2.3.1. De l'engagement

Le pouvoir est une affaire de défis et un tel propos n'est guère exagéré dans le monde de la politique. En effet, l'homme politique se vaut par l'assurance et la confiance qu'il inspire au peuple et cela passe d'abord par le verbe et s'évalue plus tard par l'action. Et à ce titre, on peut dire que l'engagement verbal en constitue le paravent implacable et indépassable. L'engagement peut se définir donc comme un don de soi-même pour la bonne cause à laquelle on doit témoigner loyauté et fidélité quelles que soient par ailleurs les difficultés qui se dressent dans le chemin sinueux du destin. C'est aussi une façon d'affirmer des valeurs auxquelles on tient fermement et qui s'enracinent aux sources profondes de la culture d'un groupe donné. De plus, il apparaît que l'engagement en politique est avant tout une question de parole. Et, l'homme politique comme être de parole, doit inspirer de par le verbe, son sens de l'engagement pour inspirer une certaine crédibilité auprès de ses auditoires. C'est donc une façon de prolonger l'action politique et ce faisant participe clairement de sa légitimation en tant que leader apte à diriger le pays qui lui est confié. Ce faisant, peut-on remarquer dans le discours socialiste des formes d'engagement liées selon le contexte de pouvoir.

Ainsi, chez un orateur comme Diouf, l'engagement qui s'exprime, par exemple, dans ses tout premiers discours entre 1981 et 1983, peut être sans doute rangé dans sa quête de légitimité car on n'est pas sans savoir qu'il est arrivé au pouvoir grâce à la démission de son père spirituel, Senghor, sur la base de l'article 35 de la Constitution sénégalaise⁶⁸ et non par la vérité des urnes.

68 [...] « En décembre 1980, Léopold Sédar Senghor, leader nationaliste charismatique, Président- poète de réputation internationale, se décharge de sa fonction de chef de l'État sénégalais, après vingt ans de pouvoir. Il lègue le pouvoir à son dauphin constitutionnel et son Premier Ministre pendant dix ans, Abdou Diouf, en vertu de l'article 35 de la Constitution qui stipule qu'en cas d'empêchement (démission, décès, incapacité) du Président de la République, il est automatiquement remplacé par le Premier Ministre qui mène à son terme le mandat du Président ». (Diouf, 1994 :47)

Ainsi, dans le discours de Diouf, on rencontre ce futur qui permet d'affirmer son engagement pour la continuité de l'État ; un pouvoir qui lui a été légué constitutionnellement par son prédécesseur. C'est donc un orateur qui assume solennellement le sens des charges de chef d'État et qui souhaite inscrire son action dans une démarche inclusive des responsabilités individuelles et collectives de tous les Sénégalais. À travers l'engagement qui s'exprime dans le discours de Diouf, l'on peut comprendre également l'idée d'une certaine fidélité et d'une loyauté à la mesure de la confiance et l'honneur qui lui ont été faits en le portant à la tête de l'État du Sénégal. En d'autres termes, Diouf veut s'inscrire dans une volonté de perpétuer l'œuvre de son prédécesseur, son père spirituel, Senghor, comme en attestent les passages suivants :

Nous POURSUIVRONS donc notre politique d'indépendance.

_____t1981 Page : 9 b. _____

Le Sénégal CONTINUERA, en conséquence, à se battre, partout où il le faut, pour l'instauration d'un nouvel ordre.

_____t1981 Page : 8 c. _____

Il apparaît au premier exemple que Diouf par le collectif géographique et pronominal (Sénégal / nous) inscrit l'action collective dans le temps long du futur. Par un « nous » inclusif, Diouf veut assurer la continuité de l'État, témoignant ainsi fidélité en tant que digne héritier du socialisme senghorien. Mais, à ce qu'il paraît Diouf n'est pas tout à fait convaincu de l'indépendance ; il doute que l'indépendance ne soit totalement acquise. Dans le même temps, il semble décliner son projet politique en tant que Président de la République nouvellement installé. Et, il compte naturellement achever l'œuvre de son prédécesseur.

Dans le deuxième exemple, Diouf semble faire un clin d'œil à la géopolitique en inscrivant son pays dans l'alignement idéologique et politique, dans la gouvernance mondiale telle que prônée par les grandes puissances. Ce faisant, il semble faire montre de son engagement dans l'instauration de la paix partout dans le monde à travers le syntagme « nouvel ordre » ; une construction elliptique de « nouvel ordre mondial » qui fait écho au contexte de l'époque. En effet, au lendemain de la deuxième guerre mondiale en 1945, des pays du monde se sont résolument engagés à ne plus connaître de telles périodes troubles ayant coûté la vie à des millions de personnes. Et de ce fait, le nouvel ordre mondial est présenté comme un discours idéologique de maintien de la paix dans le monde. L'orateur entend donc inscrire son pays dans cet engagement international. Et ce faisant, l'orateur semble circonscrire en même temps sa

place dans l'échiquier mondial.

N'oublions pas que cet extrait est tiré du tout premier discours de Diouf en tant que Président de la République avec toutes les circonstances qui entourent cette élection. C'est là donc une façon, sans doute, pour l'orateur politique, dans sa démarche de construction de sa propre légitimité, au niveau national et comme à l'international, de s'attirer la reconnaissance et des marques de sympathie de ses homologues. Il s'agit clairement d'un positionnement politique et stratégique qui postule l'engagement d'un leader politique dans la gestion de la marche du monde.

Par ailleurs, si le « je », lui permet d'affirmer son engagement personnel, le « nous » par contre, lui permettrait sans doute d'exprimer un engagement collectif qui lie moins sa personne. Il s'agit clairement d'une forme d'engagement dont il n'est pas le seul à prendre comme il s'illustre à travers l'exemple suivant :

Parce que nous resterons fidèles aux idéaux de l'Unité africaine, nous FERONS tout pour restaurer la légalité et aider l'OUA à surmonter la crise aiguë qu'elle traverse actuellement.

_____t1982. Page : 178 c. _____

Dans ce passage, Diouf, à l'aide d'un « nous » exclusif, semble associer dans son engagement tout son gouvernement et éventuellement celui des autres pays africains qui aspirent à l'Unité. Il apparaît également par ce passage que Diouf pour des choses ne relevant pas de sa seule volonté, a tendance à utiliser un « nous » exclusif. Par ce « nous », Diouf semble rappeler à la conscience de tous les gouvernements africains, la responsabilité qui est la leur dans l'atteinte des « idéaux de l'Unité africaine ». Il s'agit clairement par cette posture de l'orateur, que son engagement n'acquerra tout son sens que par rapport à celui des autres gouvernements avec qui il partage les mêmes désirs ardents d'unité et de fraternité entre peuples africains. Néanmoins, dans ce passage on peut s'apercevoir que l'orateur socialiste incarne une posture de pseudo porte-parole qui ne parle pas au nom des autres mais plutôt à la place des autres d'autant plus que la situation de communication ne s'y prête pas. En effet, ce passage est extrait d'un discours d'avril 1982 prononcé à la veille de la fête de l'indépendance du Sénégal. On peut donc comprendre l'attitude de Diouf qui réaffirme par la même occasion la souveraineté de son pays et sa liberté de ton et d'expression à l'endroit des pays membres de l'Unité Africaine. En évoquant les récentes décisions prises au niveau de cette institution,

Diouf, sans ambages, y oppose sa colère, donc sa désapprobation.

Chez Senghor par contre, son futur est à la fois énonciatif et prédictif comme on peut le constater à travers les passages suivants :

Ce n'est pas en se reniant qu'on VAINCRA le colonialisme, mais en se retrouvant, en s'affirmant.
_____t1956 Page : 306 à _____

Ce monde ne SERA plus tout à fait africain, et ce ne sera pas non plus l'Europe ; ce sera un monde métis.

_____ T1955 Page : 271 c _____

Il apparaît par ces exemples que le futur de Senghor est à la fois énonciatif et prédictif. Et il est peut-être intéressant de noter par ce futur prédictif, qu'il s'énonce une conviction profonde chez l'orateur. Autrement dit, l'orateur prédit l'avenir du monde. Il reste convaincu donc que c'est avec le métissage que l'avenir du monde se fera. D'où, nous semble-t-il, un énoncé qui ne fait que réaffirmer l'idéologie universaliste de l'orateur dans ce contexte de quête d'identité et d'affirmation de soi. Faut-il souligner que le métissage constitue une notion centrale dans la pensée de cet orateur, poète et philosophe. C'est cette notion qui permet, sans doute, à l'orateur d'élargir l'idéologie de la Négritude, définie souvent comme un repli sur les valeurs spécifiques dont est porteur le peuple noir.

X.I.2.2.3.2. De la promesse

Promettre en politique, c'est donner des gages de sécurité dans l'océan béant d'incertitudes qui borde l'avenir de l'âme d'un peuple. À ce titre, elle revêt une réelle importance chez l'homme politique qui veut construire sa légitimité d'abord en tant que chef d'État, et ensuite sa crédibilité auprès des auditoires comme quelqu'un de fiable et digne de confiance. En effet, l'orateur politique pour se faire une image de bâtisseur et de visionnaire, doit donner des garanties en tant que président de la République sur sa capacité à conduire des changements à court et moyen termes dans la vie de son peuple. Et la promesse, contrairement à l'opinion communément admise, est normalement faite pour être tenue. Mais, est-il important de constater dans nos États dits modernes, qu'elle reste souvent de vaines paroles dans la bouche de l'homme politique qui cherche juste à conquérir ou à se maintenir au pouvoir.

Par ailleurs, il convient de souligner que la promesse souffre d'une certaine fragilité liée au contexte, à la nature labyrinthique de l'homme et du destin parfois imprévisible et brutal, qui peut la dénaturer et la transformer souvent en vulgaires « mensonges », trahissant ainsi la

confiance de tout un peuple. Cette rupture de confiance entre l'homme politique et le peuple peut être même très lourde de conséquences pour la paix et la stabilité de l'État mais surtout pour lui-même comme le souligne Ricœur (1994 :17) quand il cite Kant :

D'abord à lui-même, à l'égard de soi-même, comme disait Kant, dans la mesure où je ne suis pas en accord avec mon propre projet de vie, il s'agit d'une sorte de trahison de soi-même. Mais c'est l'autre qui, d'abord et fondamentalement, se trouve trahi ; l'autre comptait que je tiens ma promesse. La force de tenir sa promesse ne vient pas seulement d'une constance à l'égard de soi-même, mais du fait que quelqu'un attend quelque chose de moi. Ce qui se trouve trahi, c'est cette attente. Il n'existe pas, évidemment, de tribunaux destinés à punir les attentes trahies. Mais justement, cela n'empêche pas que, en cas de promesse trahie ou non-tenue, un certain mal soit fait au langage en tant qu'institution - l'institution de l'institution. Celui qui ne tient pas sa promesse espère toujours qu'il sera le seul à se montrer parjure, et que tous les autres, dans le même temps, continueront de respecter les leurs. Sans cela, la fiabilité même du langage serait atteinte. Cela suppose donc que tout le monde, d'une certaine façon, soutienne l'institution du langage

Toutefois, ni le politique ni le peuple ne pourraient se passer de la promesse car c'est elle qui fait vivre ; c'est elle qui nourrit l'espoir et qui pousse l'homme à l'action malgré un monde à la trajectoire, parfois, chaotique et sombre. D'ailleurs, si Dieu n'avait pas promis le paradis aux êtres que nous sommes, certains d'entre nous allaient-ils le croire ? Il est fort à parier que beaucoup parmi les croyants le renieraient sans nul doute. Mais, faut-il noter que la promesse ne repose que sur un engagement purement moral qu'il faut néanmoins honorer rien que pour son image d'homme respectueux de sa parole comme le souligne Ricœur (*Ibid.*) sous l'inspiration de Kant. De ce fait, elle constitue un pacte qui fait office d'obligation selon l'auteur. C'est pourquoi, nous semble-t-il, la promesse chez un orateur comme Diouf, comme nous le verrons dans notre analyse, se lie et se délie autour d'une certaine moralité correspondant aux vertus que l'on attendrait chez un orateur politique à savoir : la sincérité et l'autorité, et non la dérive autoritaire par contre, mais celle qui respecte et se soumet aux prérogatives de chef d'État. À ce titre, il convient de distinguer les futurs à valeur prédictive et ceux à valeur de promesse comme en attestent les extraits suivants :

Sénégalaises, Sénégalais, mes Chers Compatriotes, je vous PARLERAI, toujours, le langage de la Vérité.

_____t1981. Page : 9 b. _____

Je CONTINUERAI à faire appliquer cette législation objectivement sans faiblesse, ni exception, quels que soient les pressions exercées sur moi et les moyens utilisés pour me faire renoncer à cette œuvre de justice.

_____ t1982. Page : 174 c. _____

À travers ces extraits des discours de Diouf, nous remarquons la prise en charge personnelle du discours à travers le pronom « je » qui n'est pas du tout anodin dans le discours

de cet orateur. C'est une façon, nous semble-t-il, qui permet de mesurer la dimension que l'orateur veut prêter à son propos. Par le « je », il promet ainsi à être toujours sincère quand il s'agit de dire la vérité à son peuple. D'où une attitude de l'orateur qui le présente comme quelqu'un digne de confiance. Et, dans le deuxième extrait, c'est un président qui promet de faire respecter la loi dans toute la rigueur qui sied. À travers cette promesse, l'orateur fait donc office d'autorité et de fermeté pour faire respecter l'ordre et la discipline. Ces postures affirment avec force les vertus de l'orateur politique et semblent participer du renforcement de sa légitimité en tant que nouveau Chef de l'État du Sénégal à la suite de la démission de Senghor et le sens qu'il attache aux valeurs morales qui fondent la société sénégalaise. De ces exemples au soutien de notre argument, on peut affirmer que Diouf fait souvent des promesses pour des choses qui dépendent de sa pure volonté. On serait même tenté de dire que Diouf s'inspire de la maxime socratique « connais-toi toi-même », autrement dit l'être doit avoir conscience de ses limites, des possibles dira-t-on, et laisser le reste entre les mains des dieux.

X.1.2.2.2.3.3. De l'optimisme

Le président Diouf, même s'il a gouverné dans la douleur comme il aime à le rappeler comme c'est le cas au cours de l'entretien disponible dans les archives de l'INA, il en demeure que c'est un homme qui reste très positif pour ne pas dire optimiste comme le traduisent les exemples suivants :

Je souhaite donc que les joies de demain qui SERONT celles d'un peuple en communion avec lui - même nous donnent à tous des raisons supplémentaires d'œuvrer pour un Sénégal prospère et toujours plus fraternel.

_____t1982. Page : 179 c. _____

Des vœux pour que l'esprit de solidarité qui inspire et sous - tend toutes nos actions puisse servir d'aiguillon au reste du monde, dans la recherche de ce surplus de générosité qui seul nous PERMETTRA de relever les défis avec lesquels l'humanité est confrontée.

_____t1988. Page : 467 c. _____

Il apparaît à travers ces exemples que, Diouf reste convaincu que seule l'unité peut engendrer la paix et la prospérité du Sénégal. Et cette unité semble reposer sur une valeur chère au président Diouf : la solidarité. D'ailleurs, pour la petite histoire, son épouse Elizabeth Diouf créera en 1992 une fondation ayant pour devise « Solidarité et Partage » dont l'objectif principal était la réalisation d'un vaste programme social, en vue de venir en aide aux couches les moins

favorisées de la population sénégalaise. La solidarité est un lien fraternel et une valeur à haute portée morale et sociale qui repose également sur l'entraide, la compréhension mutuelle entre les membres d'une communauté ou les valeurs de tolérance qui sont autant de vertus dont la République a plus que besoin pour asseoir la réalité d'une Nation sénégalaise.

X.1.2.2.4. Les modes

Les modes indiquent l'état d'esprit de celui qui parle. En français, les modes sont au nombre de six à savoir l'Infinitif, le participe, le subjonctif, l'impératif, l'indicatif, et le conditionnel. Chaque mode correspond donc à une manière différente d'envisager l'action (réelle, éventuelle, virtuelle ; constater un fait, donner un ordre, exprimer un souhait...). Ainsi, dans cette partie, loin de faire une étude exhaustive de tous ces modes, nous étudierons seulement les modes les plus caractéristiques des discours de nos orateurs sur la base de l'AFC sur la distribution des parties du discours et des temps verbaux présentée précédemment.

X.1.2.2.4.1. L'infinitif

L'infinitif reste un mode très caractéristique du discours socialiste. Il se définit étymologiquement comme celui qui n'a pas de contours (*infinitivum verbum*)⁶⁹. Il s'agit donc d'un mode non personnel ni temporel. Il est l'une des caractéristiques les plus saillantes du discours de Diouf comme l'illustre le graphique suivant :

69 L'Infinitif, disponible sur : <https://www.etudes-litteraires.com/infinitif.php>. Consulté le 19 octobre 2020

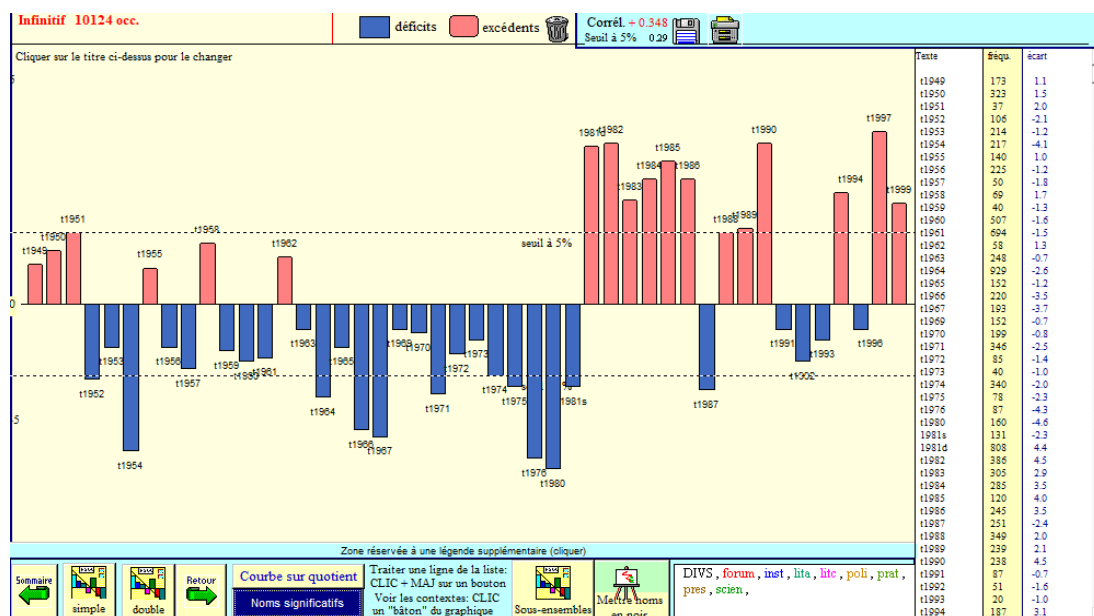


Figure 26: Distribution relative de l'infinitif dans le corpus de Diouf

Après la quantification, il importe de catégoriser à présent l'infinitif afin d'en apprendre davantage sur le discours de Diouf. Ainsi, l'observation de ce graphique, permet de remarquer que la plupart des verbes de Diouf à l'infinitif sont souvent précédés d'une préposition comme de, à ... comme en rendent compte les passages suivants :

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

81 6a| la flamme qui a commencé à briller à l'aube de l'Indépendance ,
81 6a| années 80. Les années 80 vont être décisives pour toutes les nations
81 6a| sont sérieux et difficiles à relever .
81 7a| l'immensité des moyens à consacrer à ce secteur . Le défi de l'
81 8a| les Sénégalais . Il s'agit de faire face et de relever tous ces défis
81 8a| s'agit de faire face et de relever tous ces défis et tous les aut
81 8a| ontinuera , en conséquence , à se battre , partout où il le faut , pour
81 9a| Il s'agit , en effet , de bâtir un monde plus juste où toutes le
81 9a| toutes les nations pourront coopérer , libérant au profit de l'ho
81 9a| indépendance . Indépendance pour être nous - mêmes et contribuer , tels
81 9a| pour être nous - mêmes et contribuer , tels que nous sommes , à
81 9a| de miracles . Notre pays doit vivre selon ses moyens . Nous devons t
81 9a| ses moyens . Nous devons travailler davantage pour accroître ce
81 9a| travailler davantage pour accroître ces moyens . Nous devons faire
81 9a| accroître ces moyens . Nous devons faire des économies pour investir d'ava
81 9a| faire des économies pour investir davantage et augmenter , ains
81 9a| pour investir davantage et augmenter , ainsi , la capacité de rés
81 9a| ainsi que sa capacité de progresser malgré ces aléas .
81 10a| effort constant , tenace , accroître sa production , la diversifi
81 10a| accroître sa production , la diversifier , exporter plus qu'il n'
81 10a| production , la diversifier , exporter plus qu'il n' Importe , déga
81 10a| exporter plus qu'il n' Importe , dégager davantage de ressources budgét
81 10a| ressources budgétaires à consacrer aux Investissements et au se
81 10a| tissements et au secteur social , créer de nouvelles unités industrielle
81 10a| permettra à notre pays de retrouver les grands équilibres bien c
81 11a| mettra tout en œuvre pour éviter la famine aux populations et qu
81 11a| confrontés , Nous allons poursuivre , avec encore plus de force
81 11a| leur équipement , nous allons creuser des puits en plus grand nombre
81 11a| puits en plus grand nombre et lancer une opération de stockage des e
81 12a| Bref , nous ambitionnons de mettre en œuvre une politique de P
81 12a| u suffisamment hardie pour couvrir tout le pays d' un réseau dens

Tableau 20:Concordances centrées sur l'infinitif dans le corpus de Diouf

À travers ce concordancier non exhaustif, il apparaît que le mode infinitif chez Diouf est non seulement précédé des prépositions mais également peut être introduit par un autre verbe comme les modaux : *nous devons faire/ nous pourrions coopérer/ nous devons travailler/* entre autres. Dans ces correspondances, nous notons également le futur proche à travers des verbes comme *vont être/ allons creuser/ entre autres*. À la lecture de quelques exemples où ce mode est attesté, il semble que l'infinitif donne de la voix aux projets politiques de Diouf. En effet, si l'on se fie à la sémantique des verbes qu'il utilise le plus souvent, on s'aperçoit qu'ils lui permettent de présenter dans les faits ce qu'il entend faire ; bref ses objectifs politiques pour le Sénégal. Et ces verbes, sémantiquement, renvoient également à l'action. Par voie de conséquence, on pourrait en déduire qu'ils rempliraient en majorité, en tout cas, une certaine fonction de performativité dans le discours de Diouf pour faire advenir une certaine réalité et donner plus de poids à son projet politique. Une stratégie de bonne guerre pour un leader politique qui vient de succéder à son mentor au poste de Président de la République et dont le pays traverse de graves crises conjoncturelles. C'est là un moyen efficace de donner par le

discours, des gages d'assurance sur sa capacité à diriger le pays et d'inspirer de la confiance à son peuple.

X.1.2.2.4.2. Le conditionnel

Le conditionnel est un mode assez particulier et en verve dans le corpus senghorien comme il s'illustre à travers le graphique suivant. Il est considéré comme le mode du rêve, de l'imagination, du désir. Il permet en effet à l'orateur politique de construire un monde irréel mais, sans doute, meilleur que celui présent. Le conditionnel est un mode qui présente des faits soumis à une condition, l'action verbale est envisagée comme étant éventuelle, ou irréelle. Par contre, faut-il souligner que le conditionnel reste un mode qui pose beaucoup de problèmes aux linguistes. Cela serait lié nous semble-t-il selon Dendale (2001) au que le conditionnel dispose de plusieurs dénominations qui portent à confusion à cause de son instabilité et de sa variabilité. C'est pourquoi, il préfère l'expression de conditionnel épistémique qui identifie à la fois trois traits à savoir : la valeur modale (caractère d'incertitude de l'information au conditionnel), l'évidentialité (indication de l'emprunt ou de la reprise à autrui) et celle aléthique (l'expression de la non-prise en charge de l'information du fait de son caractère incertain ou hypothétique).

Pour lui, il peut arriver que ces trois traits soient présents dans une même proposition conditionnelle mais un fait demeure, l'emprunt ou la valeur évidentielle reste la base théorique ou la valeur de base du conditionnel épistémique car n'étant soumise à aucune variation contrairement aux deux autres. Merle (2004) pour sa part insiste sur la validation de la relation prédicative, qui selon lui, serait explicitement virtuel (rôle ou -R-, marqueur de l'infinitif) et localisé sur un plan tuncal (rôle de -ais), soit sur un plan déconnecté des coordonnées nuncal. Il va plus loin en faisant remarquer que cette description semble s'appliquer à toutes les utilisations du conditionnel français. Pour un autre auteur comme Kronning (2002), il y aurait une tripartition du conditionnel et que cette tripartition est fondée sur l'« interparaphrasticité ». Il défend le conditionnel épistémique comme marqueur grammatical **mixte**, **modal** et **méditatif**. Pour cet auteur, le conditionnel se fonde sur trois éléments essentiels – « inscrit dans les mondes possibles m de l'univers de croyance U (Martin 1983, 1992) du locuteur et non pris en charge par le locuteur de l'énoncé lo ».

Fort de ce bref éclairage autour de ce mode, le poète-président, par l'usage du conditionnel, semble entrevoir dans un temps virtuel, l'impact positif qu'aurait son projet

politique pour le Sénégal en particulier et plus généralement pour l'Afrique. Mais, avant d'engager notre analyse, il importe de voir à travers l'histogramme suivant comment ce mode se distribue dans le corpus entier (corpus Sénégal) :

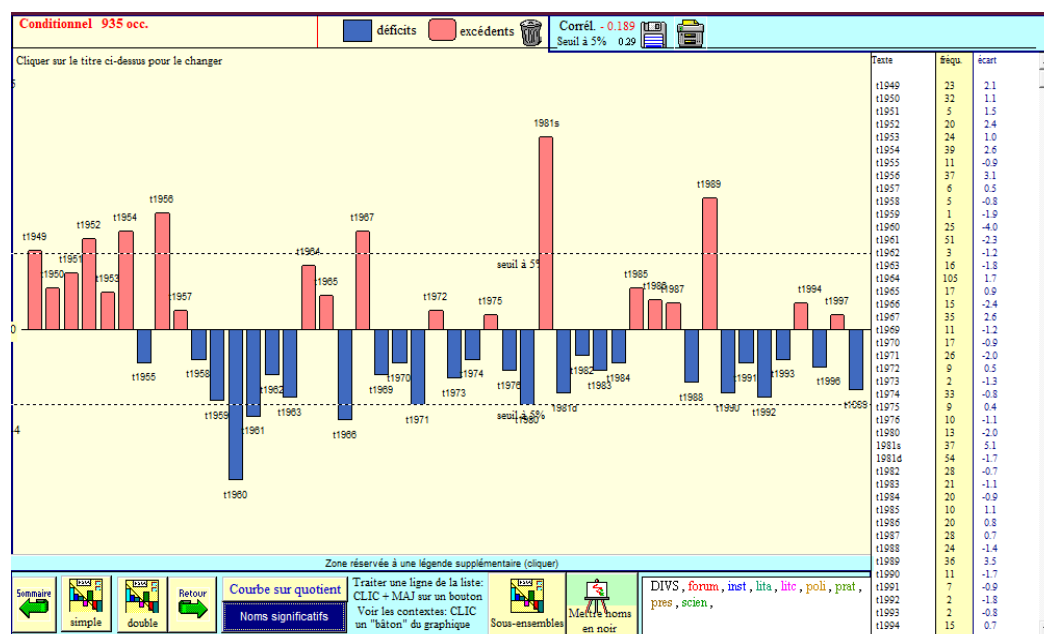


Figure 27: la distribution relative du conditionnel dans le corpus Sénégal (écarts réduits)

Par ce graphique, on peut observer une tendance chronologique négative dans l'emploi de ce mode (coefficient de corrélation - 0.189 en dessous du seuil de corrélation qui est de l'ordre de +0.29). Et cela revient à dire que le conditionnel n'est pas constant dans le discours socialiste. Ce qui est normal, le président n'est pas élu pour passer son temps à « rêver » même si le rêve fait tout de même partie de la réalité comme le confirme Senghor dans ce passage :

Nous savons, aujourd'hui, qu'il n'y a pas de catégories antinomiques, que la connaissance intuitive est complémentaire de la connaissance rationnelle, même dans les sciences, qu'imagination et raison font bon ménage, que le RÊVE est partie du réel, qu'en tout cas il est la condition majeure de la transformation du réel.

t1956 Page : 288 b

On se rend également compte que Senghor comparé à Diouf y a plus recours au conditionnel. Autrement dit, son successeur semble se passer du rêve. Un résultat qui, d'ailleurs, correspondrait à l'*ethos* prédiscursif de Diouf, souvent présenté comme un technocrate pour ne pas dire plutôt réaliste. Un leader qui prendrait les choses à la mesure des données concrètes dont il dispose. D'ailleurs, 1989 est le seul texte où il utilise significativement le conditionnel avec une fréquence relativement importante soit un écart réduit de +3,5.

Par ailleurs, l'interprétation que l'on pourrait faire de cette distribution est que l'usage du conditionnel chez Senghor traduit une certaine vision de sa politique qui s'inspire des valeurs que véhiculent l'idéologie de la Négritude dont il reste l'un des principaux chantres et qu'il incarnera tout au long de sa vie. C'est ainsi que pour amener son auditoire à adhérer à sa vision, Senghor n'hésite pas de faire recours au conditionnel qui lui permet de construire des réalités hypothétiques comme l'attestent les passages suivants :

La volonté de vingt - cinq millions de citoyens - plus de la moitié de la population métropolitaine - SERAIT d'un poids non négligeable dans le dialogue avec la métropole.

_____. T1956. Page : 317 c. _____

La mise en commun des ressources PERMETTRAIT un développement économique et social plus rapide des territoires pauvres de l'intérieur, handicapés, en général, par la sécheresse de leur climat et leur éloignement des ports.

_____. T1956. Page : 317 c. _____

Enfin l'unité politique - il n'y AURAIT qu'un seul gouvernement et une seule assemblée législative - favoriserait la prise de conscience de notre personnalité collective et l'édification d'une culture authentique, fondée sur les valeurs négro - africaines, fécondée par le génie français et ouverte au monde contemporain.

_____. T1956. Page : 318 a. _____

Par le biais du conditionnel dans ces exemples, Senghor présente les bienfaits d'une Fédération africaine. En effet, conscient de la fébrilité des économies de son pays, Senghor s'efforce dans une sorte de plaidoyer à démontrer les avantages que l'unité des pays africains sous la forme d'une fédération auraient sur leur vie. L'unité et la culture semblent être le maître mot qui caractérise ces exemples précédents. Faut-il souligner également que Senghor a toujours fondé sa politique sur la culture. D'ailleurs, Senghor lui-même avait l'habitude de dire que la culture est au début et à la fin de la politique. Autrement dit, la politique doit se mettre au service de la culture. Pour l'orateur politique, les Africains doivent pouvoir penser et agir par eux-mêmes et pour eux-mêmes. C'est cette idée qui semble se préciser à travers l'exemple suivant,

Le problème de la dimension culturelle de la crise a toujours été minimisé, non seulement par les économistes et les hommes politiques des pays développés, mais encore, je viens de le souligner, par ceux des pays en développement, jusqu' à ce que la Banque mondiale, orfèvre en la matière, eût confirmé récemment qu'on ne POURRAIT pas trouver de solutions efficaces à la crise économique mondiale si l'on négligeait d'en examiner les aspects culturels.

_____ T1981s. Page : 1432 c. _____

Comme il apparaît par cet exemple, Senghor dénonce la négligence dont la culture fait l'objet dans les affaires politiques et économiques. Et par le biais du conditionnel, Senghor va plus loin dans son argumentation en affirmant que la Banque Mondiale elle-même, même si ne s'occupant pas de question culturelle, a officiellement reconnu ce fait. C'est une façon pour l'orateur de légitimer sa position sur l'importance de la culture dans toutes les activités de la vie.

À ce stade de notre analyse, l'on pourrait insister sur un constat relatif à un aspect particulier du discours senghorien. En effet, on a comme l'impression que notre orateur se plait à avoir toujours raison et il semble qu'il s'agit là d'un moyen de succès et de reconnaissance de sa sagesse. En revanche, on pourrait également qualifier cette attitude de « manque de modestie » de sa part. C'est une attitude que nous avons également relevée dans l'usage de l'imparfait de verbes déclaratifs qui seraient un moyen pour lui, face à une situation bien précise, de revenir sur des discours déjà dits qu'il rappelle à ses auditoires comme pour confirmer ses dires. De ce fait, il semble que Senghor se construit une figure déifiée c'est-à-dire une omniscience qui lui permet également de rester souvent imperturbable devant certains événements comme s'il était déjà au courant comme en atteste certains exemples où l'imparfait est employé. Ainsi, tout se passe comme si rien ne le surprenait.

X.1.2.2.4.3. Le subjonctif

Si l'indicatif permet aux orateurs d'exprimer des faits réels, le subjonctif reste quant à lui un mode qui présente les faits comme étant virtuels. Le subjonctif permet aussi d'exprimer l'incertitude ou le doute chez l'orateur comme on peut l'observer dans le corpus senghorien. L'usage du subjonctif est souvent très rare dans le discours. Et cette rareté n'est nullement fortuite dans le langage. Le subjonctif relève chez un orateur sa finesse d'esprit et sa maîtrise de la langue française comme le souligne un auteur comme Tenchea (1999 : 7) :

Avec le subjonctif nous arrivons au mode le plus mystérieux ou du moins le plus gros de secrets, le plus délicat d'emploi mais aussi le plus riche en nuances fines, des langues parvenues, comme le français, à un haut développement. Et l'on peut penser qu'à ces titres, le subjonctif est peut-être, pour qui le connaît bien et en joue juste, la marque la plus sûre d'une connaissance approfondie de notre langue

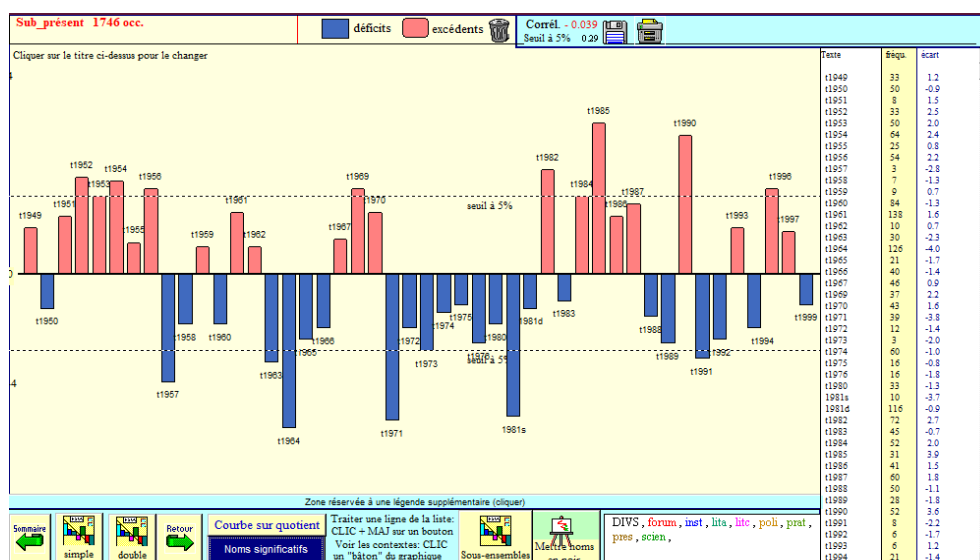


Figure 28: Distribution relative du subjonctif dans le corpus entier

Malgré son usage restreint dans le corpus entier, on se rend également compte le subjonctif est le mode le mieux reparti après le futur à la lumière de l’histogramme précédent. Il représente en effet 4,18 % des verbes conjugués dans le corpus entier, soit en termes statistiques 1746 verbes conjugués au présent du subjonctif et 209 verbes à l’imparfait du subjonctif. On peut dire donc que tous les deux orateurs en usent dans leurs discours. Par contre, force est de reconnaître que le mode subjonctif pose d’énormes difficultés à la logométrie en dépit des apports inestimables de la lemmatisation et des analyseurs morphosyntaxiques implémentés sous les logiciels textométriques mobilisés. À titre d’exemples, on peut citer ces passages relevant faussement du subjonctif. Il s’agit tout simplement de discours rapportés se soumettant aux lois de la concordance des temps comme dans cette phrase : « Nous savions que nous allions au-devant d’énormes difficultés / t1949 page : 3 d » // ou encore des verbes conjugués au présent de l’indicatif : « Notre opposition au système capitaliste ne signifie pas une opposition à l’investissement des capitaux dans notre pays/ t1949 page :15) // ou encore : « ... parce qu’elle intéresse également l’union française et singulièrement l’Afrique. T1949 page 24 d ». Des verbes du deuxième groupe à la troisième personne du pluriel au présent de l’indicatif comme unir : « ... de préserver et de défendre les liens qui unissent l’Europe et l’Afrique ... » t 1949 page : page 34 c // etc. Mais, comme nous l’avons soutenu supra, cela ne constitue pas un énorme problème car on a toujours la possibilité de recourir au contexte sous Hyperbase si le moindre doute subsiste.

Conclusion

En nous basant sur les index hiérarchiques de nos corpus respectifs, il a été possible d'accéder automatiquement aux formes les plus saillantes de notre corpus. Nous avons ensuite procédé à leur catégorisation morphosyntaxique afin de rendre possible une étude plus fine de notre corpus. C'est ainsi que, par un retour aux contextes autour de certaines formes choisies pour leur pertinence dans notre recherche, on a pu déceler quelques stratégies discursives que les orateurs socialistes mobilisent pour mieux faire adhérer les auditoires à leur projet politique. Un orateur comme Senghor, par exemple, utilise très souvent la négation non pas pour nier mais plutôt pour insister, expliciter ou encore justifier ses propos. D'où une triple fonction que la négation joue dans son discours. Chez son successeur, Diouf en l'occurrence, on remarque l'usage important d'un adverbe temporel comme « déjà », qu'il utilise régulièrement pour faire montre, nous semble-t-il, des nombreux efforts consentis au quotidien pour faire face aux défis qui l'accablent durant son magistère.

Par ailleurs, nous nous sommes également intéressé aux adverbes et surtout au système verbal, au-delà de la problématique liée à son interprétation, afin de mieux appréhender un tant soit peu le discours des orateurs socialistes. Ainsi, si le présent connaît un usage commun chez les deux orateurs, les résultats obtenus révèlent un futur plus important chez Diouf que chez son prédécesseur pour ne parler que de ces deux temps de l'indicatif. Il convient juste de retenir au terme de notre analyse axée sur les verbes à savoir les temps et les modes, que Senghor se situe dans un rapport passéiste avec le présent. Autrement dit, le passé lui permettrait de bâtir le présent. Le passé chez lui est une source d'inspiration qui légitime en quelque sorte sa vision du monde. Il est enfin important de souligner que l'étude des adverbes a permis de dévoiler des images de pédagogue et de leader-travailleur que les orateurs se construisent dans leurs discours. Au prochain chapitre, nous essayerons d'aborder d'autres traces énonciatives⁷⁰ et les valeurs de persuasion que les orateurs socialistes utilisent dans leurs discours politiques.

⁷⁰ « Nous appellerons « faits énonciatifs » les unités linguistiques, quels que soient leur nature, leur rang, leur dimension, qui fonctionnent comme indices de l'inscription au sein de l'énoncé de l'un et/ou l'autre des paramètres qui viennent d'être énumérés, et qui sont à ce titre porteuses d'un archi-trait sémantique spécifique que nous appellerons « énonciatème. » (Kerbrat-Orecchioni, 20019 : 22)

Chapitre 11 : Approche énonciative et incarnation des valeurs de persuasion

Introduction

Défini par Benveniste comme « l'acte individuel par lequel un locuteur met en fonctionnement le système de la langue ; « la conversion de la langue en discours » (1970 : 12-13), le concept d'énonciation entend transcender les limites d'une linguistique de l'énoncé selon Barry (2002). Mais, si l'on en croit une auteure comme Kerbrat-Orechioni (2009), malgré le fait que les linguistes s'accordent sur le sens originel du concept d'énonciation, il n'en demeure pas moins qu'on ne saurait en constituer un objet d'étude telle qu'il est défini. En effet, pour l'auteure, ce terme souffre d'une imprécision relative aux glissements sémantiques dont il est l'objet. C'est pourquoi, notre auteure (*Ibid.*) préconise les expressions de linguistique d'énonciation « restreinte » et « étendue » pour une meilleure prise en compte des nombreuses unités linguistiques dont elle a la charge de décrire :

Les relations qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir : les protagonistes du discours (émetteur et destinataire (s)), la situation de communication, circonstances spatio-temporelles ; conditions générales de la production/ réception du message : nature du canal ; contexte sociohistorique, contraintes de l'univers de discours, etc. (*Ibid.* : 22)

Plus spécifiquement, notre auteure propose la définition suivante :

C'est la recherche des procédés linguistiques (shifters modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la « distance énonciative »). C'est une tentative de repérage et de description des unités, de quelque nature et de quelque niveau qu'elles soient, qui fonctionnent comme indices de l'inscription dans l'énoncé du sujet d'énonciation. (*Ibid.* :23)

À la lumière de cette observation, il apparaît que la linguistique d'énonciation s'intéresse à un ensemble de paramètres du discours qu'il n'est pas possible ici d'étudier tous en même temps. De ce fait, on s'en servira juste pour analyser les « faits énonciatifs » déjà mis en relief par nos outils. Ainsi, nous tenterons de voir dans les pages qui suivent, comment les orateurs socialistes se construisent des images, se positionnent sur certains sujets et, éventuellement, quelles sont les différentes relations qu'ils nouent avec leurs allocutaires. Pour ce faire, nous

nous intéresserons pour ce qui concerne ce chapitre aux possessifs et aux pronoms personnels. Nous les décrirons dans la foulée avant de les analyser dans leur contexte d'usage afin de mieux appréhender les stratégies de persuasion qui sont mobilisées par l'« énonciateur suprême » (Barry, 2002) c'est-à-dire l'orateur socialiste.

XI.1. La possession : exemple des adjectifs possessifs « notre » et de « mes »

Les possessifs, au même titre que les pronoms personnels sujets, sont des marqueurs de personne qui permettent d'avoir une idée sur l'appropriation du discours par les orateurs. Dans cette partie, nous allons nous focaliser sur deux adjectifs possessifs particuliers à savoir « notre » de la première personne du pluriel et « mes » la première personne du singulier. Ces deux adjectifs permettent à l'orateur politique de marquer respectivement la propriété collective et celle individuelle. L'orateur politique ne les utilise pas indifféremment puisque leur usage obéit à des règles bien précises en fonction de la cible, du contexte et des intentions de l'orateur politique. Ce qui revient à dire que, au-delà de la possession qu'ils expriment, ils permettraient à un orateur comme Diouf d'exprimer ses émotions comme dans le cas de l'usage du possessif MES. Ce possessif lui permet non seulement d'exprimer ses vœux personnellement mais également de marquer sa proximité avec ses auditoires. Nous dressons ci-après la liste des possessifs qui émergent à la surface des corpus de nos locuteurs par ordre décroissant selon l'index hiérarchique :

LSS		AD	
FQ	Frm	FQ	Frm
731	notre	829	notre
532	son	266	leur
499	leur	242	son
438	nos	188	ses
377	sa	180	sa
348	ses	132	votre
		127	leurs
		125	mes

Figure 29: Base type 2. Relevé exhaustif des possessifs des locuteurs

L'observation des listes précédentes faisant état du relevé exhaustif des possessifs les plus remarquables de notre matériel d'analyse, donne avec acuité une première indication sur leur usage massif chez Diouf par rapport à son prédécesseur. Nous remarquons également que le possessif « notre » occupe une place privilégiée sur ces relevés. Ce qui revient à dire que l'appropriation collective est prisée chez nos orateurs. À l'instar du pronom « nous », le

possessif « notre » donne plus de poids au discours et joue plus sur les sentiments que n'importe quel autre possessif d'où l'indice de l'expression d'un *pathos* dans le discours des orateurs. Pour mieux en appréhender le sens, nous présentons quelques exemples suivants :

Enfin, il n'était pas sûr que NOTRE peuple, malgré son honnêteté et son courage natifs, pût résister à la corruption et aux persécutions administratives.

_____T1949. Page : 4 a _____

Mes camarades, nous venons de vivre, tous ensemble, une année exaltante, qui sera la plus grande date de NOTRE histoire nationale.

_____T1960. Page : 366 a _____

Nous remarquons à travers ces deux extraits du corpus de Senghor, que le possessif « notre » s'accompagne souvent dans le discours de mots chargés en termes d'émotions. C'est ce que semblent traduire des vocables comme peuple, histoire nationale ... dans ces exemples. En d'autres termes, Senghor en parlant de son peuple et de l'histoire nationale du Sénégal, s'identifie à une même communauté. Et, en reconnaissant les valeurs de son peuple, lui-même s'y reconnaît en s'accordant de ces mêmes valeurs à savoir celles de : l'honnêteté, du courage natif. D'où une certaine autoréflexivité du discours. Nous pouvons dire d'emblée que par le biais de ces mots, l'orateur tente de montrer à son auditoire sa véritable place, c'est-à-dire à côté du peuple dont il partage la même histoire et le même destin. Ainsi, il est permis de comprendre à travers la fonction de déterminant du possessif « notre », que Senghor accorde une grande importance à ses racines sénégalaises. Et, ce faisant il semble se construire une personne profondément éprise du sens de l'appartenance à l'identité nationale dont il vante les valeurs « [...] son honnêteté et son courage natifs - T1949. Page : 4 a ».

Mais, il convient de marquer un arrêt sur le deuxième possessif « notre », extrait d'un discours de vœux de trente-et-un décembre 1960. Et, bizarrement, Senghor s'adressant à un auditoire composite, déclare : « mes camarades ». Mais, cette forme d'adresse, aussi surprenante qu'elle puisse paraître dans ce discours en question, n'est guère étonnante pour celui qui connaît l'histoire des premiers partis politiques africains postindépendance. En effet, la période allant de 1960 à 1963 est considérée chez nombre d'observateurs de la scène politique sénégalaise comme l'ère de l'autoritarisme senghorien avec le système du Parti populaire ou « unique » ailleurs sur le continent africain. Il est d'avis que le parti se confondait souvent à la Nation à cette époque et par voie de conséquence, tout adversaire politique qui n'adhérait pas à la politique du Président de la République, passait pour l'ennemi du peuple. Autrement dit, le parti dans l'imaginaire du leader politique africain postindépendance, représentait le

peuple tout entier. Senghor s'adressant au peuple, inclut en même temps ses camarades de parti avec qui, il pense avoir réussi à amener le Sénégal à l'indépendance. Et ce faisant, il s'attribue en même temps cette réussite.

Toujours dans la poursuite de nos observations, nous signalons l'absence du possessif « mes » dans le relevé du discours senghorien. Cette absence, nous semble-t-il, n'est pas synonyme de défaut d'usage chez lui mais seulement qu'il est impertinent au regard des critères de tri des formes remarquables sous hyperbase. Pour avoir déjà eu une lecture de l'idéologie socialiste, nous avançons l'hypothèse que cette absence par motif d'impertinence n'est guère anodine. Autrement dit, ce n'est pas par pur hasard s'il n'est pas très représentatif dans le discours senghorien pour celui qui le connaît. En d'autres termes, une telle absence serait sans doute liée à un effet d'idéologie mais aussi du contexte d'énonciation. En effet, l'idéologie socialiste d'essence universaliste que Senghor a toujours prônée et incarnée tout au long de sa vie politique et d'auteur, s'accommoderait mal avec un possessif de cette nature. Pour illustrer notre propos, Senghor est l'un des fervents défenseurs de l'unité africaine qu'il a voulu concrétiser à un moment donné de l'histoire à travers une sorte de Fédération avec le Mali, l'ex Soudan français. Par conséquent, le « notre » est pour lui, le meilleur candidat pour témoigner de sa cohérence et de sa foi dans son idéologie et lui permet de s'adresser à tout le peuple sénégalais et africain par extension et cela révèle encore une fois du poids de cet adjectif possessif dans la rhétorique de l'unité de Senghor.

Par ailleurs, si le possessif « mes » n'est pas remarquable chez Senghor, il reste, par contre, très prisé par Diouf, son successeur. Ce qui traduit une forte appropriation personnelle de son discours. Mais, ce n'est pas pour rien si cet adjectif possessif se trouve en fin de liste chez ce dernier et presque occulté chez son prédécesseur. Ainsi, de par son absence chez l'un et son rang de dernier chez l'autre, on peut clairement penser à une stratégie d'évitement dans l'appropriation personnelle du discours. Autrement dit, on sait que l'adjectif possessif « mes » en politique doit être utilisé avec parcimonie sous peine de se faire passer pour quelqu'un d'égoïste, d'autoritaire. Un usage massif du « mes » dans le discours peut induire chez l'auditoire une perception négative de l'image de l'orateur. Et, il se situe même aux antipodes des valeurs de collectivité, de la socialité et même de sociabilité du leader politique africain qui se veut fédérateur, ouvert, démocrate et socialiste. Mais, il convient de préciser que le simple fait qu'il soit convoqué à plusieurs reprises dans le discours de Diouf, nonobstant son rang de

dernier dans l'index, informerait sur son *ethos* de chef et une telle hypothèse nécessite un retour au contexte d'usage de cet adjectif.

Pour plus de détail, nous avons trouvé nécessaire de faire une recherche autour de cette forme. Mais, avant cet exercice, il est utile de préciser que le possessif « notre » étant commun à tous les deux orateurs, nous en ferons une étude plus étendue, à l'échelle de tout le corpus. Ce faisant, par le biais de la fonction distribution sous Lexico3, il sera possible d'étudier plus spécifiquement les références auxquelles il renvoie dans le discours socialiste et comment il permet de renouveler le sentiment d'appartenance et d'identité et informe sur le *pathos* du locuteur socialiste de façon générale. En revanche, la singularité du « mes » dans l'usage, nous oblige à circonscrire son étude au seul corpus de Diouf. Pour cette étude, nous recourons à la fonction concordance d'Hyperbase afin de mieux cerner le discours de propriété chez ce dernier

XI.1.1. Valeurs référentielles du possessif « notre » dans le corpus entier - Lexico3

Pour une lecture plus globale de l'usage du possessif « notre », nous avons mobilisé le logiciel Lexico3. Après une recherche de concordances axée sur la forme « notre », nous avons réalisé un tri à droite des différentes formes co-occurentes du possessif « notre ». La fonction concordancielle de lexico3, à l'instar d'Hyperbase, permet de faire un inventaire exhaustif de tous les contextes réduits où la forme ciblée est employée. De surcroît, pour la pertinence de notre recherche, nous avons soumis un seuil à notre relevé. Cela étant, nous n'avons retenu que les formes répétées plus ou moins 10 fois. Ce qui nous permet d'obtenir cette liste suivante :

10	----	----	----	----	----	notre agriculture
10	----	----	----	----	----	notre expérience
10	----	----	----	----	----	notre histoire
10	----	----	----	----	----	notre lutte
10	----	----	----	----	----	notre nation
10	----	----	----	----	----	notre Parti
10	----	----	----	----	----	notre vie
11	----	----	----	----	----	notre coopération
11	----	----	----	----	----	notre identité
11	----	----	----	----	----	notre Organisation
11	----	----	----	----	----	notre programme
11	----	----	----	----	----	notre pays
13	----	----	----	----	----	notre Constitution
14	----	----	----	----	----	notre camarade
14	----	----	----	----	----	notre société
17	----	----	----	----	----	notre système
17	----	----	----	----	----	notre volonté
18	----	----	----	----	----	notre action
18	----	----	----	----	----	notre continent
23	----	----	----	----	----	notre jeunesse
24	----	----	----	----	----	notre développement
25	----	----	----	----	----	notre démocratie
26	----	----	----	----	----	notre indépendance
36	----	----	----	----	----	notre économie
37	----	----	----	----	----	notre politique
42	----	----	----	----	----	notre situation
43	----	----	----	----	----	notre peuple
112	----	----	----	----	----	notre pays

Figure 30: Lexico3 (Distr. Inv. droite) formes co-occurentes du possessif « notre » par ordre croissant

Il apparaît à travers cette liste « épurée » que le discours socialiste reste fidèle aux questions politiques, économiques, culturelles et identitaires. Un résultat qui témoigne, sans doute, de l'ancrage du discours politique socialiste aux enjeux réels de la politique sénégalaise pour ne pas dire africaine dans un tournant important dans la formation d'un jeune État-nation. À notre avis, on peut ranger toute cette liste essentiellement sous deux grands thèmes majeurs : « culture » et « économie ». Cette catégorisation, quoique grossière, reflète tout de même les grandes questions auxquelles se sont le plus préoccupés nos orateurs durant toute la durée de leur pouvoir. D'abord, Senghor dans son combat pour la revalorisation de la civilisation noire via la culture africaine. Et plus tard, son successeur qui fait face à de nombreuses questions relatives à l'économie et au développement. Pour avoir déjà abordé ces questions plus haut, nous jugeons peu utile de s'étaler sur les crises qui ont marqué la présidence de ce dernier. De surcroît, ne voyant pas l'intérêt d'étudier toutes ces occurrences dans leur contexte car l'objectif n'étant pas l'exhaustivité, nous avons décidé d'en analyser celles qui répondent le mieux à notre problématique.

XI.1.1.1. « Notre pays » : du patriotisme !

À la lecture de la liste précédente, on ne s'étonnera pas de la forte répétition de la chaîne « notre pays » soit 112 occurrences dans le corpus entier. Autrement dit, son émergence à la

surface du corpus témoigne de l'amour et du sentiment d'appartenance que nourrissent nos orateurs politiques pour leur Patrie. Le patriotisme est l'une des premières exigences pour tout homme politique qui veut briguer un mandat présidentiel ou diriger un pays. Il faut dire donc que le patriotisme est un sacerdoce mutuel et son incarnation passe d'abord par les mots et il n'y a absolument aucun abus à répéter l'amour pour son pays. Au contraire, cela ne fait que renforcer l'identité d'un leader politique qui éprouve une forte proximité avec son peuple. La défense des intérêts de son pays, son intégrité, sa stabilité sont autant d'enjeux auxquels l'homme politique doit s'atteler à assurer quoi qu'il en coûte comme en semble le confirmer nos orateurs à travers les exemples suivants :

Jamais notre pays n'a été investi de périls aussi réels ; jamais il n'a été tant calomnié ; jamais il n'a été si nécessaire de l'organiser et de le défendre.

_____. T1960. Page : 453 a. _____

Nous devons faire des économies pour investir davantage et augmenter ainsi, la capacité de résistance de notre pays aux aléas économiques de tous genres ainsi que sa capacité de progresser malgré ces aléas.

_____. T1981. Page : 9 d. _____

Comme il apparaît à travers ces exemples, nos orateurs se montrent engagés à défendre leur pays de toutes atteintes même naturelles. D'où une image de veilleurs ou de protecteurs que tous les deux semblent incarner. Ces deux passages sont largement suffisants pour rendre compte de ce sentiment de patriotisme dont ils sont animés. Il s'agit donc d'un sentiment qui traverse tout naturellement tout le corpus. Ainsi, en concevant « l'amour pour sa patrie » comme une évidence dans la bouche de tout homme politique, nous trouvons peu intéressant d'y insister davantage.

XI.1.1.2. « Notre indépendance » : de l'autoglorification

« Notre indépendance » est une cooccurrence dont l'étude est intéressante dans le sens où elle peut nous renseigner sur des sentiments de bravoure, bref de fierté d'avoir recouvré la liberté longtemps souhaitée par les leaders politiques africains. C'est aussi l'occasion de revisiter les projets politiques postcoloniaux de nos orateurs et les défis immédiats auxquels ils ont dû faire face. Chez un orateur politique comme Senghor, il semble que la cooccurrence notre indépendance même si elle semble associer quelque part tout le peuple sénégalais, mais à ce qu'il paraît, elle reste l'œuvre du Parti socialiste. C'est l'idée qui semble s'exprimer à travers

le premier exemple extrait du discours de 1960, année de l'indépendance du Sénégal.

La réalité de notre indépendance, qui est notre œuvre, vient d'être reconnue unanimement par l'Est et par l'Ouest, à Genève et à New-York.

_____ t1960. Page : 445 a. _____

Comme il apparaît dans ce passage, Senghor se félicite de l'indépendance du Sénégal. On peut comprendre sa joie et la fierté qui l'animent en proclamant l'indépendance dans ce premier discours en tant que premier Président de la République du Sénégal. Il reste selon lui donc une œuvre de son Parti « notre œuvre ». Cette idée de l'indépendance comme l'œuvre de son Parti se précise quand il revient sur les moments qui ont précédé son acquisition dans le prochain exemple extrait toujours du discours de 1960 ci-dessous :

Car, si elle fut fertile en événements dramatiques, elle restera, malgré les épreuves, l'année de notre Indépendance, recouverte sans qu'un coup de fusil fût tiré, qu'une goutte de sang fût versée.

_____ t1960. Page : 462 c. _____

L'orateur semble rappeler à travers l'exemple précédent combien ont été durs les moments qui ont précédé l'indépendance. Et en rappelant cela à son auditoire, il semble se réjouir d'avoir réussi à éviter que son pays ne sombre dans le chaos et dans le bain de sang. C'est donc une façon de rafraîchir la mémoire aux Sénégalais que c'est grâce à lui, sans doute, et son parti s'ils ont pu accéder à l'indépendance sans y perdre « une seule goutte de sang ». Senghor ferait allusion ici à deux événements majeurs : la décolonisation mais aussi de l'éclatement de la fédération du Mali juste avant l'accession du Sénégal à la souveraineté nationale. Pour mémoire, Senghor et ses camarades de Parti ont joué un rôle majeur dans le maintien du Bloc Ouest africain dans la communauté française en votant d'abord « oui » au référendum de 1958, ce qui aurait évité au Sénégal de connaître le même sort que la Guinée Conakry qui décida, elle, de prendre son indépendance avec toutes les mesures de représailles⁷¹ qui s'en sont suivies. L'autre événement auquel ferait allusion notre orateur est lié aux crises

⁷¹ Au lendemain du référendum du 28 septembre 1958, la Guinée proclame son indépendance le 2 octobre. Alors, la France prend des mesures de représailles à l'égard du nouvel État qui se permet de boudier la Communauté française : les aides financières et techniques sont supprimées, les projets d'investissement (hormis l'exploitation de Bauxite à Fria) en léthargie et enfin l'isolement de la jeune République. De Gaulle fait pression auprès de ses alliés pour que la reconnaissance de la Guinée n'intervienne qu'après le transfert négocié de la souveraineté. »

qui secouèrent la Fédération du Mali et précipitèrent son éclatement. La guerre entre Sénégalais et Soudanais est évitée de justesse. Aux yeux de l'orateur, ces événements ont été, sans doute, décisifs à l'accès du Sénégal à l'indépendance politique. Même si Senghor continuera à s'arroger cette victoire, il reste tout de même sceptique comme il semble le faire part dans les exemples suivants :

Je vous rassure, avant même d'avoir accédé à notre indépendance politique, nous avons songé, comme le voulait Gaston Berger, accomplir par l'indépendance économique.

_____ t1963. Page : 694 b. _____

Partant d'une table rase au lendemain de notre indépendance, nous pouvions faire mieux : quelque chose de plus rationnel, de plus efficace parce que collant aux réalités des terroirs.

_____ t1964. Page : 819 a. _____

À travers ces deux exemples, force est de constater même s'il s'agit de l'indépendance politique du peuple sénégalais tout entier dont se félicite l'orateur, il en demeure qu'il nourrit quelques regrets. En effet, il aurait voulu d'abord une indépendance économique comme le souhaitait le philosophe Gaston Berger à qui il fait référence dans le premier exemple. Pour ce qui concerne le deuxième exemple, Senghor conçoit l'indépendance comme le début d'une nouvelle ère « table rase ». D'où nous, semble-t-il, l'un des défauts majeurs des pères des indépendances qui pensent l'indépendance comme l'avènement de l'histoire politique de leur pays. L'indépendance est souvent pensée chez ces derniers comme le début d'une vie dans un autre monde différent de celui qu'ils ont toujours connu en tant que leaders politiques.

Par ailleurs, à travers les exemples précédents, nous pouvons comprendre tout de même l'enthousiasme qui accueillit l'indépendance dans les anciennes colonies françaises à cette époque. En effet, sur la base des exemples analysés, c'est d'abord une bouffée d'oxygène pour les peuples africains qui peuvent à présent jouir de leur liberté. L'orateur socialiste semble exprimer également une certaine fierté d'avoir permis à son peuple à recouvrer la liberté spoliée. L'indépendance acquise est légitime et réelle et le monde entier peut en être témoin comme il transparaît dans le premier exemple. En légitimant l'indépendance, c'est aussi une façon de légitimer la souveraineté de son peuple au plan international. On note à peu près les mêmes préoccupations chez son successeur Abdou Diouf comme en rendent compte les exemples suivants :

Il s'agit, d'abord, de s'assurer par - là, progressivement, davantage de ressources énergétiques pour par cette voie aussi, peu à peu, avoir notre indépendance énergétique.

_____ 1981d. Page :1473 a. _____

Cet espoir, il est d'abord dans notre capacité à défendre notre indépendance, notre liberté contre toutes les agressions extérieures.

_____t1984. Page : 1738 b. _____

Notre choix traduit une certaine idée de la routine et de ses droits, une idée qui renvoie au respect de la dignité de l'Homme et à la confiance en son génie, mais il procède aussi du réalisme car la démocratie est la première condition du seul développement qui nous permettra, demain, de conforter notre indépendance politique par une véritable indépendance économique.

_____t1990. Page : 2041 c. _____

À travers ces passages, Diouf, même s'il s'inscrit dans la continuité du pouvoir socialiste, veut dépasser l'indépendance politique qui serait déjà acquise. À l'instar de son prédécesseur, il semble animé par l'espoir de faire connaître à son pays la vraie indépendance 20 ans après les indépendances c'est-à-dire celle qui consiste à le soustraire de la dépendance économique.

Dans la poursuite de notre observation autour de ce segment extrait du corpus de Diouf, nous avons trouvé dans le texte de 1981, marquant son accession au pouvoir, des passages qui alimentent cette idée. Et, il est clair que chez lui, l'indépendance appartient désormais au passé comme il semble dire à travers ce passage où il magnifie dans la foulée le geste de son prédécesseur pour s'être démis, volontairement, de ses fonctions de Chef d'État : « Nous vivons le plus grand moment historique de notre pays depuis notre Indépendance. T1981Page : 3 a ». Également, nous pouvons noter par voie de conséquence, un changement de paradigme dans l'évocation du syntagme notre indépendance chez cet orateur. Ce dernier ne parle plus de « notre indépendance » comme acquis mais plutôt « notre politique d'indépendance ». Par cette construction syntagmatique, on peut donner raison à la vieille sagesse en politique qui dit que le pouvoir c'est de la continuité comme en atteste encore ce passage de l'orateur : « Nous poursuivrons donc notre politique d'indépendance. T1981Page : 9 b ». Diouf entend poursuivre l'œuvre de son prédécesseur, Senghor, considéré comme père de l'Indépendance du Sénégal mais en empruntant une nouvelle voie du socialisme.

Dans l'esprit de Diouf, peut-on saisir une certaine compréhension de l'indépendance. L'indépendance politique n'est pas tout à fait acquise sur la base du changement de paradigme que nous venons de mettre en relief et il sait que le chemin reste encore très long d'où le motif de l'usage du futur ici marqué par la sémantique du verbe « poursuivre ». Cela traduit donc l'idée d'une indépendance toujours d'actualité chez cet orateur. Et, ce faisant, Diouf semble incarner un *ethos* de continuateur d'une œuvre et du coup semble même de s'en approprier.

Mais, n'oublions pas qu'on est ici au tout début de son pouvoir. Il s'agissait donc d'une étape très importante dans la consolidation des acquis de l'indépendance mais aussi l'occasion pour lui de se lancer dans la construction d'une certaine légitimité, car, rappelons-le, Diouf est arrivé au pouvoir, non pas par les urnes, mais plutôt par la Constitution, d'où le sens de « présidence constitutionnelle » qu'il aime souvent répéter en parlant de la période entre 1981 et 1983 pendant laquelle il remplace Senghor au poste de Président de la République du Sénégal.

XI.1.1.3. « Notre peuple » : de la glorification, du patriotisme

À la suite de la cooccurrence « notre pays », nous relevons une autre : « notre peuple » avec une fréquence plutôt intéressante soit 43 occurrences. De ce fait, il s'agit d'un des vocables les plus utilisés avec le possessif « notre » dans tout le corpus. Cela nous amène d'en étudier quelques exemples dans son contexte d'emploi afin d'en savoir un peu plus.

Vous saviez, il est vrai, que notre peuple est sensible aux faits et aux arguments, que les thèses de vos adversaires étaient faibles : parce qu'elles leur sont soufflées de l'étranger, qu'eux - mêmes ne se donnent pas la peine de s'informer, pas même de lire leurs auteurs, Marx et Engels, Lénine et Mao Tsé - Toung, dont ils se réclament, ni les statistiques et documents de leur pays, comme le plan et le budget.

_____ t1969. Page : 1068 a. _____

Mes chers Compatriotes, Jeunesse de notre pays, Former nos consciences dans l'amour du travail, l'esprit de solidarité, l'amour de notre peuple et de ses valeurs, développer le sens du bien commun, n'est - ce pas renouer avec les plus pures traditions d'honneur et de respect de notre pays ?

_____ t1984. Page : 1782 c. _____

L'école que nous avons à transformer pour l'adapter toujours davantage à notre réalité socioculturelle, pour en ouvrir toujours plus largement l'accès à nos enfants, pour la mettre toujours plus au service de notre peuple, cette école n'échappe pas aux contraintes de la conjoncture nationale et internationale.

_____ t1984. Page : 1759 b. _____

À travers ces exemples, nous avons comme l'impression que nos orateurs se trouvent dans une posture de glorification de leur peuple. Chez Senghor, par exemple, le peuple est le centre de tout. En effet, dans l'extrait de 1969, Senghor, s'adressant aux jeunes de son Parti, l'UPS, l'ancêtre du Parti socialiste, essaie de leur faire comprendre, subrepticement, la nécessité de poursuivre le dialogue et les invite par la même occasion à l'action. Dans cet extrait, l'orateur considère ici le peuple sénégalais comme rationnel, réaliste et surtout mature. On pourrait dire d'ailleurs selon la pensée de l'orateur que le peuple sénégalais peut distinguer la vérité du mensonge. Il s'agit clairement d'une stratégie argumentative consistant à flatter son interlocuteur pour gagner une certaine complicité avec ce dernier. On peut d'ailleurs intégrer cette stratégie dans la rhétorique de séduction que l'orateur politique utilise pour dompter le

cœur de ses auditoires. D'où une stratégie qui repose plus sur le *pathos* que le *Logos* car la flatterie est plus de l'ordre de l'émotion que de la raison. D'où, le lieu de mesurer également l'importance qu'accorde Senghor à son peuple dans le jeu politique. Le peuple est de ce fait le seul être légitime aux yeux de Senghor à qui il importe de rendre compte. Autrement dit, tant que le peuple adhère à la cause du Parti, mieux c'est et quelques discrédits que puissent être les discours des adversaires politiques. Et pour cela, le Parti doit se montrer loyal et fidèle à ses principes et aux valeurs de la société sénégalaise. Sur le plan de l'*ethos* discursif, l'orateur semble se construire alors une image d'un orateur empathique qui croit fermement en l'intelligence de son peuple. Il se montre de ce fait très proche de son peuple à qui il voue entière confiance.

Par ailleurs, faut-il souligner que Senghor dans cet extrait de 1969, semble chercher à décrédibiliser ses adversaires politiques qui ne feraient pas l'effort de s'informer aux bonnes sources et qui resteraient déconnectés des réalités de leur propre pays. En un mot, il les accuse de parler dans le « vide » car, selon lui, ils ne maîtrisent pas ce qu'ils disent contrairement à eux c'est-à-dire les membres et sympathisants du Parti socialiste. Clairement, il s'agit d'une volonté de l'orateur politique à saper l'image de ses adversaires aux yeux du peuple sénégalais en les présentant comme des « désinformateurs ». Et en les décrédibilisant, Senghor se fait passer pour une personne lucide, mesuré et cultivé. Ce faisant, il semble réduire ses adversaires dans le bruit sourd de leur inculture et de leur irréalisme.

À travers les deux derniers exemples extraits du discours de 1984, on peut dire que Diouf place le peuple au centre de ses préoccupations. S'il vante ses qualités, ses vertus dans le premier extrait, il cherche, dans le deuxième extrait, à faire comprendre qu'il travaille exclusivement au service de son peuple. Et d'ailleurs, l'école qu'il compte ouvrir doit être calquée aux réalités socio-culturelles de son peuple. Par cette posture, on peut dire que Diouf fait preuve d'une volonté de poursuivre l'idéologie politique de son prédécesseur qui prônait un enracinement avant de pouvoir s'ouvrir au monde. Et l'école se trouve être le lieu privilégié pour déployer ce projet politique. L'école sénégalaise doit donc perpétuer les valeurs socioculturelles du peuple sénégalais.

XI.1.1.4. « Notre Constitution »

Dans la poursuite de notre analyse, nous observons la récurrence d'un mot particulier

pouvant être ambiguë. Il s'agit du mot : la constitution. Son évocation est en effet très importante à relever sauf que cette forme peut se prêter à confusion puisqu'elle a une double signification suivant son orthographe. D'abord, c'est un substantif dérivé du verbe « constituer » qui signifie former, instituer, établir. Dans sa seconde acception, orthographiée avec un « C » majuscule, elle renvoie à un texte de lois dit sacré dans nos États modernes. C'est en réalité un texte qui fixe l'organisation et le fonctionnement de l'État et serait supérieure à la loi selon le régime en place. Cette question étant hors de portée de nos connaissances, nous laisserons le devoir d'élucidation au juriste. Après un essai de désambiguïsation de cette forme, il s'agit à présent de l'étudier dans son contexte suivant son sens second de Loi.

La récurrence de cette forme dans le discours socialiste n'est pas le fruit du hasard. En effet, le Sénégal, dans son expérience d'une jeune Nation, doit s'ériger sur des bases solides d'un État et la Constitution en serait le principal Garant. La Constitution selon nous, est le premier texte sacré sur lequel se bâtit l'âme d'un peuple souverain. Mais, il est à relever un constat qui laisse penser que ce texte, souvent, fait l'objet de manipulations dans de nombreux pays africains. C'est pourquoi, certains observateurs de la scène politique vont jusqu'à l'assimiler à une simple « feuille de brouillon » pour les leaders politiques africains. C'est un texte que chaque Président de la République utilise pour légitimer sa politique et se maintenir au pouvoir. Elle est de ce fait la principale source de tension entre Pouvoir et Opposition dans beaucoup de pays africains entraînant le plus souvent, des bains de sang. Le Sénégal, même s'il reste encore vitrine de la démocratie en Afrique, il ne fait pas pour autant exception à la règle. La Constitution y a fait l'objet de plusieurs modifications et la énième en date remonte en 2016 sous la présidence de Macky Sall, actuellement au pouvoir par le biais d'un référendum sur le mandat du Président de la République qui est désormais fixé à 5 ans et renouvelable qu'une seule fois. Pour mieux en appréhender le contexte de l'évocation du vocable « Constitution » dans le discours socialiste, il a été plus judicieux de choisir quelques passages dans notre corpus. Après une recherche co-occurentielle axée sur le couple « notre Constitution » dans Hyperbase, il a été possible d'observer le caractère sérieux que relève ce texte dans le fonctionnement de l'État sénégalais sous le régime socialiste :

Aux termes de notre Constitution, il appartient au Président du Conseil désigné de définir la politique de la Nation, et à l'Assemblée Nationale de l'approuver.

_____t1960 Page : 453 b. _____

Notre Constitution proclame des sexes.

_____t1964 Page : 850 b. _____

D'une part, la loi créant le délit d'enrichissement illicite se méconnaît par le principe du non rétroactivité des lois pénales, s'inscrit dans notre Constitution et dans les engagements internationaux qui nous lient.

_____1981d. Page : 1545 b _____

Il apparaît à travers ces extraits que le texte⁷² incarne un caractère fondamental et autoritaire. Il régit en effet la vie de la Nation sénégalaise et c'est elle qui doit s'imposer à tous sans exclusive. Elle est pour le Président Senghor, en tout cas, la source légitime de ses pouvoirs et lanterne de ses actions politiques. Son évocation par ce dernier traduit une volonté de se conformer à une source légale communément partagée par tous les Sénégalais. Cependant, il convient de relever un caractère paradoxal dans l'usage de ce texte brandi comme la source des lois qui fonde la vie de la Nation sénégalaise. Comme peut en attester l'extrait que nous proposons ci-dessous, nous lisons la ferme volonté de Senghor à sévir contre une certaine Opposition qui serait réfractaire aux aspirations du peuple :

C'est également le lieu et l'occasion de parler de l'opposition. De l'opposition légale, s'entend. Le Parti et le Gouvernement doivent respecter l'opposition légale, dont les droits sont inscrits dans la Constitution, à une seule condition, c'est qu'elle-même respecte la nation. Il n'est pas question de donner à l'opposition, même des droits qui sont refusés aux militants du parti dominant : essentiellement, le droit de subversion, Celui de violer les lois et règlements de la Nation.

_____T1964. Page : 835 a. _____

Dans ce passage extrait du texte de 1964, Senghor semble définir les attentes intransigeantes pour un parti d'opposition. Mais, un fait paradoxal attire notre attention, la juxtaposition de deux entités aux objectifs plutôt différents « le Parti et le Gouvernement ». C'est-à-dire son Parti à lui, l'UPS et le Gouvernement du Sénégal dont il est le chef. De ce fait, le Président de la République s'érige en juge et partie et doit décider de qui doit être considéré comme formation politique d'opposition. Même si des droits sont reconnus et garantis par la Constitution pour des partis politiques, Senghor se dit prêt à passer outre mesure ces acquis

⁷² Il s'agit de la Constitution sénégalaise de 1963. Il faut souligner que c'est dans ce même texte que la fonction de premier Ministre a été réintroduite suite à une modification de la Constitution en 1970. Il intervient en 1976, une nouvelle modification de la Constitution pour faire du Premier ministre, à la place du président de l'Assemblée nationale, le suppléant du Président de la République en cas d'empêchement (art. 33). L'article 35 bis précise qu'en cas de décès ou de démission du Président de la République ou lorsque l'empêchement est déclaré définitif par la Cour suprême, « le Premier ministre exerce les fonctions de Président de la République jusqu'à l'expiration normale du mandat en cours ».

pour garantir la paix et la stabilité du Sénégal. En tant que chef de parti et Président de la République, Senghor est le garant de la Constitution. D'où une sorte d'aberration de nos pouvoirs politiques dits modernes. Si cela se vit plutôt bien hors de nos frontières plus particulièrement à l'Hexagone, les chefs d'États africains n'arrivent toujours pas à faire la part des choses. Cela a souvent comme conséquences : des maux comme le clientélisme, le clanisme, le népotisme ... contre lesquels Senghor lui-même s'insurgera. Ce qui, sans doute, donnerait des élans de royauté à certains présidents de la République. D'ailleurs, ce fait reste inhérent aux discours des pères des indépendances. Pour la plupart d'entre eux, l'opposition est juste nécessaire pour faire exister un semblant de démocratie. Pour Senghor en tout cas, l'opposition doit se conformer scrupuleusement à la volonté du peuple (nation) qui se réduit ici grossièrement à son « Parti »⁷³ souvent défini comme un parti de masses. Chez Senghor, on pourrait dire donc que le parti renvoie au peuple puisque n'oublions pas qu'on est dans le contexte des partis uniques qui se considéraient la seule voix autorisée pour défendre et gérer les intérêts de la Cité.

XI.1.1.5. « Notre identité »

L'aspect sans doute le plus important du discours socialiste reste la question de l'identité. Au fur et à mesure de l'exploration de notre corpus, on se rend compte que le thème de l'identité reste prégnant dans le discours socialiste surtout senghorien. D'ailleurs, il a joué un rôle crucial dans la lutte pour l'émancipation du peuple noir. En effet, depuis des siècles l'Afrique a toujours été présentée dans le discours du colonisateur comme « rétrograde et dépourvue de civilisation ». Et pour faire face à cette vision réductrice du noir dans l'histoire, le premier combat de Senghor durant l'époque coloniale et postcoloniale a été sans doute de reconstruire une identité africaine à travers sa propre culture mais également empreinte des autres valeurs de civilisation du monde occidental. C'est d'ailleurs pour cela qu'il avait l'habitude de dire que l'Afrique ne se présenterait pas les mains vides au fameux « rendez-vous du donner et du recevoir ». Et la répétition du couple « notre identité » dans le corpus semble s'inscrire dans ce même ordre d'idées. Mais, cette identité que Senghor revendique dans son discours, renie le repli sur soi mais plutôt elle appelle à une ouverture au souffle du monde. Il faut rappeler que Senghor est l'un des chantres de la Négritude les plus connus, mais à la différence des autres, il est le plus

⁷³ Parti de Senghor, l'UPS (Union Progressiste Sénégalaise), est un parti de masse

conciliant d'entre eux tous. Il prône un universalisme où chaque peuple doit garder sa différence. Cet universalisme doit reconnaître à l'homme ses valeurs propres et existentielles comme il semble se traduire dans les extraits suivants :

Mais, pour dialoguer avec les autres, pour participer à l'œuvre commune des hommes de conscience et de volonté qui se lèvent de partout dans le monde, pour apporter des valeurs nouvelles à la symbiose des valeurs complémentaires par quoi se définit la Civilisation de l'Universel, il nous faut, nous Nègres, être, enfin, nous – mêmes dans notre dignité : notre identité recouvrée

_____ t1966. Page : 966 d. _____

En d'autres termes, grâce aux connaissances « africaines » acquises par leurs recherches, nous avons recouvré notre identité : nous avons recouvré nos richesses, c'est-à-dire notre puissance d'émotion, d'imagination et d'expression, pouvant ainsi apporter notre contribution à l'élaboration de la Civilisation de l'Universel, dont la grandeur ne sera pas de connaître par le seul entendement, mais de créer des nourritures spirituelles pour tous les hommes de toute la planète Terre.

_____ t1967. Page : 1062 c _____

À l'instar de son prédécesseur, Diouf invite également les Sénégalais à rester eux-mêmes c'est-à-dire de conserver leur particularité tout en étant ouverts aux autres cultures. L'ouverture semble dire Diouf n'est pas « dissolution dans un tout ». Cette phrase aurait la même portée philosophique que dans la pensée de l'universaliste que fut son prédécesseur. Une idée qui semble mûrir d'ailleurs sous la plume d'André Gide « C'est la différence qui suscite le désir et l'amour, qui crée une œuvre d'art et qui donne un sens à la brève existence humaine [...] » (2008 : 417)⁷⁴.

Ce discours conservateur de Diouf traduirait dans la foulée sa foi aux valeurs ancestrales qui fondent l'être sénégalais. Diouf, tout comme son prédécesseur, se montre donc très attentif à son identité africaine. Cette idée semble attestée dans les exemples suivants :

L'ouverture aux autres, le souci légitime d'avancer au rythme d'un monde, qui vertigineusement se transforme et se réinvente, ne doit pas nous faire perdre de vue l'essentiel : notre identité profonde, notre être de Sénégalais.

_____ T1984. Page : 1780 c. _____

Dans cette lutte opiniâtre et exaltante, que mon gouvernement et le peuple sénégalais mènent sur tous les fronts du développement, notamment pour l'affirmation de notre identité et la réhabilitation de notre patrimoine culturel, vous avez un rôle irremplaçable à jouer surtout dans l'éducation morale et civique des jeunes générations, et dans la pérennisation des valeurs référentielles de notre société qui ont pour noms : Le diom, le mougne - la kersa et la Téranga.

_____ t1987. Page : 1905 a. _____

⁷⁴ Citation d'André Gide extraite du Bulletin des Amis d'André Gide, Quarante et unième année volume xxxvi, n° 159 — juillet 2008

En un mot, il revient à chaque père de famille, à chaque mère de famille, à tous les acteurs de la société civile et aux pouvoirs publics de préserver et de garantir les fondements de notre identité nationale.

_____t1992. Page : 2099 c. _____

À la lumière de ces exemples, on peut dire que le couple « notre identité » est une façon pour les orateurs socialistes de conserver les valeurs morales et socioculturelles qui fondent l'Afrique en général et le Sénégal en particulier. Mais, cela ne les empêche pas de s'ouvrir aux autres afin de participer à la « civilisation de l'Universel ». Cela revient à dire que nos leaders socialistes ne sont pas des Nationalistes au vrai sens du terme mais plutôt des humanistes qui veulent aller à la rencontre des autres, tout en étant eux-mêmes.

XI.1.2. Le possessif « mes » au cœur des adresses de Diouf

Nous voilà à présent à notre deuxième analyse qu'on se proposait de faire à savoir celle axée sur le possessif *mes*, mais que nous avons circonscrite au seul corpus de Diouf. En fait, l'appropriation personnelle dans un discours politique est souvent jugée plutôt « risquée » dans le sens où elle peut révéler un certain égocentrisme chez le locuteur. Mais, comme nous allons le découvrir ci-dessous à travers ce concordancier, le possessif « mes » peut véhiculer sans doute des sentiments. Nous avons décelé un concordancier d'une liste de 125 contextes axés sur la forme-pôle « mes » et nous en présentons juste quelques extraits à travers la capture suivante pour la clarté du propos.

Forme	Lemme	Code	Syntaxe	Expr.	Initial	Final	Chain	Liste	Tout	Nb	125	CONCORDANCE	Trier	Notes	Retour	Sommaire
81	3a			Sénégalaises , Sénégalais , Mes Chers Compatriotes , Ce début d'												
81	5c			accomplissement de la totalité de mes responsabilités et dans tous les												
81	9c			e . Sénégalaises , Sénégalais , mes Chers Compatriotes , je vous parl												
81	18a			e . Sénégalaises , Sénégalais , mes Chers Compatriotes , Je n' ai pas												
81	20a			té et justice , dans le cadre de mes compétences . Mes Chers Compatr												
81	20a			le cadre de mes compétences . Mes Chers Compatriotes , Cherchons ce												
81	23a			mi vous , au moment où je prends mes fonctions de nouveau Chef d' Etat												
81	36a			Allahou Akbar Mes Camarades , Le Conseil national d												
81	38b			eux dire d' intérêt national . Mes Camarades , Les travaux de ce Con												
81	47b			e l' échange et à l' inflation » Mes Camarades , J' en arrive , mainten												
81	52b			des populations sénégalaises . Mes Camarades , Le Conseil national a												
81	65d			ie , de Guinée et du Sénégal . Mes chers Collègues . Messieurs les												
81	78d			qui m' est agréable de présenter mes hommages déferents pour le bonheu												
81	79a			x x Mes Chers Camarades , Ce deuxième Con												
81	80b			isis l' occasion pour renouveler mes sincères remerciements aux pays a												
81	88c			nt fi de la moralité sociale . Mes Camarades , J' en arrive mainten												
81	98b			lisation soudano - sahélienne . Mes Camarades , Aujourd' hui encore p												
81	106a			Il n' est nullement dans mes Intentions d' encourager de telle												
81	107a			istres , Mesdames et Messieurs , Mes chères Lionnes , il m' est partic												
81	108a			toire . Je vous en félicite . Mes félicitations vont aussi à l' enca												
81	108b			nécessaires que vous avez vous , mes Lionnes , judicieusement appliqué												
81	108c			' entre vous . J' adresse aussi mes félicitations à la Fédération sén												
81	108c			dans ce genre de compétition . Mes félicitations vont aussi au Comité												
81	111c			laquelle , je vous invite , vous mes Lionnes en particulier et tous le												
81	111d			at à la Jeunesse et aux Sports , mes chaleureuses félicitations et mes												
81	111d			es chaleureuses félicitations et mes vifs encouragements pour la voie												
81	113a			Mes Chers Collègues , Les objectifs d												
81	120c			entiels de notre coopération . Mes chers Collègues , Mesdames et Mes												
81	134b			taire ouest africaine , adresser mes vives félicitations et mes encour												
81	134b			esser mes vives félicitations et mes encouragements au Président du Co												
81	135a			, Bonsoir , Avant de vous offrir mes meilleurs voeux à l' occasion de												
81	146b			de des coeurs et des esprits . Mes voeux s' adressent particulièrement												
81	147a			Mon épouse et mes enfants que vous avez associés à												
81	151a			une bonne et heureuse année . Mes voeux s' adressent personnellement												
82	181b			, à ce propos , de vous adresser mes plus vives félicitations non seule												
82	188b			années 1980 Je vous remercie . Mes jeunes camarades Vous permettrez												
82	208a			i nous , Avant de vous présenter mes voeux , je voudrais , au soir de												
82	210b			nd également de chacun de vous , mes compatriotes . Si vous devez vo												
82	214c			et , enfin , le plein emploi . Mes chers Compatriotes , L' année 198												

Tableau 21:Concordances centrées sur le possessif « mes » dans le corpus de Diouf

À la lumière de ce concordancier précédent, le premier constat qu'on peut faire sur l'usage de ce possessif, est que la plupart des contextes où il est employé découlent de moments particuliers. En effet, il s'agit clairement d'un possessif que Diouf mobilise à chaque fois qu'il s'agit de s'adresser aux Sénégalais, aux membres de son parti, « mes chers compatriotes », « mes camarades ». Et on a constaté que la plupart des discours où ce possessif est remarquable appartiennent à un genre particulier : le discours de vœux. Cette particularité d'usage du « mes », nous fait également penser à la notion d'énonciation allocutive dans le réputé essai de Patrick Charaudeau intitulé *le discours politique : les masques du pouvoir*. Selon cet auteur, il existe dans le langage des procédés énonciatifs qui permettent à l'orateur de se mettre en scène lui-même et d'impliquer son interlocuteur dans son acte de langage.

De ce fait, le « mes » de Diouf semble relever de l'énonciation allocutive c'est-à-dire il lui permet lors de ses adresses à la nation par exemple, de donner l'impression à son auditoire qu'il l'associe à l'action politique. Une telle technique permet, selon notre auteur, de légitimer en même temps le locuteur ici en l'occurrence Diouf, et parfois même, de révéler l'appartenance idéologique de l'orateur comme en témoignent certaines expressions relevées dans nos exemples : « mes camarades », « mes compatriotes » etc. ; des expressions purement socialistes et populistes. Mais il s'avère sans doute important de souligner que c'est en fonction du mot auquel il est associé dans le cotexte qu'il emprunte une coloration idéologique, comme le soutient également notre auteur.

Ainsi, un vocable comme Camarade est un mot idéologiquement chargé car faisant partie du vocabulaire marxiste. Ce mot porte des relents du communisme russe comme le souligne le *Trésor de la langue française*. Par ce possessif, Diouf essaie de marquer non seulement son identité idéologique mais également sa proximité avec son auditoire et de ce fait, il donne l'impression d'affirmer son statut de premier citoyen au même titre que ses auditoires. Par le « mes », Diouf ôte son manteau de Président de la République et se présente au peuple et ses camarades de parti comme un des leurs, capable de sentir et de partager ce qu'il y a de plus intime chez tous. Cette attitude participe d'un certain *ethos* que Charaudeau (2005) identifie sous le commun d'« *ethos* de solidarité ». En effet, Diouf chercherait à dévoiler toute sa sensibilité aux besoins légitimes de ses compatriotes et surtout le désir de partager des moments très importants dans la vie de la nation comme la fête de fin d'année, la fête de la jeunesse comme il s'illustre à travers les exemples ci-dessous :

Mes félicitations vont aussi à l'encadrement technique qui a su garder la tête froide dans des moments particulièrement difficiles, analyser le match et ordonner les correctifs nécessaires que vous avez vous, mes Lionnes, judicieusement appliqués.

_____. T1981. Page : 108 a. _____

Sénégalaises, Sénégalais, Hôtes étrangers qui vivez parmi nous, Bonsoir, Avant de vous offrir mes meilleurs vœux à l'occasion de l'année nouvelle, je voudrais évoquer avec vous les problèmes de la Nation sans oublier de vous entretenir des problèmes mondiaux.

_____.t1981. Page : 135 a. _____

Par ailleurs, l'usage du possessif « mes » serait sans doute lié au fait que le corpus de Diouf est constitué en majorité par des discours de vœux, prononcés à l'occasion des fêtes nationales comme les fêtes de fin d'année ou encore celles de l'Indépendance du Sénégal. Il entre de ce fait, et essentiellement, dans des formules d'adresse comme *mes chers compatriotes*, *mes camarades* ... ou encore dans des formules ritualisées de vœux comme *mes vœux*, *mes*

félicitations. Il apparaît donc que l'adjectif possessif « mes », marquant une appropriation personnelle du discours, est du reste prolifique dans les formules d'adresse et de vœux. Il pourrait être considéré comme pouvant se substituer à la formule pronominale « je vous ... ». Par conséquent, tout porte à croire que ce possessif est employé à dessein, obéit à une certaine logique d'appartenance et d'identification. Par ce possessif donc Diouf semble marquer sa proximité avec ses auditoires et exacerbe le sentiment d'appartenance patriotique et l'attachement à son peuple.

XI.2. Les pronoms personnels

Le pronom personnel se définit comme tout mot pouvant se substituer à un nom ou groupe de noms (« pro » signifie, à la place de). Pour un travail d'interprétation méthodique, nous avons décidé d'analyser les marques énonciatives qui figurent déjà sur notre index hiérarchique. Ainsi, nous les décrirons dans un premier temps avant d'en étudier leur fonctionnement effectif en contexte. Et pour ce faire, nous allons axer notre étude sur les pronoms personnels sujets les plus utilisés de notre matériel d'étude dont les suivants : « je », « nous », « il », « on », « vous » et « elle ». Nous reproduisons dans le tableau suivant la liste des pronoms personnels les plus utilisés de notre corpus avec leur indice de fréquence dans le corpus tels qu'ils apparaissent dans l'index hiérarchique :

<i>FQ</i>	<i>FM</i>		<i>FQ</i>	<i>FM</i>
2041	nous		2041	nous
2003	il		2003	il
1211	je		1636	je + j'
799	vous	-	799	vous
713	on		713	on
591	elle		591	elle
425	j'		411	ils
411	ils			

<i>FQ</i>	<i>FM</i>		<i>FQ</i>	<i>FM</i>
1024	nous		1024	nous
784	il		920	je + j'
702	je	-	702	il
516	vous		516	vous
239	elle		239	elle
218	j'			

Tableau 22: Comparatif sur les spécificités énonciatives par indice décroissant (LSS à g. et AD à d.)

L'observation de cette liste permet de remarquer la prédominance du pronom collectif « nous » dans le discours socialiste. Comme on le disait supra, même s'il s'agit d'un pronom récurrent en langue française, il doit susciter un intérêt pour nous linguiste et d'autant plus qu'il est employé dans un contexte sénégalais pour ne pas dire africain. Il est aussi permis de constater que le pronom « il » occupe une place de choix dans ces tableaux. Sa récurrence dans le discours socialiste augure sans doute la forte présence de structures argumentatives et d'objectivation du discours. À la suite de la forme « il », arrive la forme « je ». Il s'agit d'un

indice de prise en charge de l'énoncé. Mais, en se basant sur chaque index hiérarchique, on peut se demander d'ores et déjà pourquoi l'usage d'un « je » qu'après les pronoms « nous » et « il » c'est-à-dire à la troisième place par rapport à son rang dans l'index hiérarchique. Cela semble mettre en exergue encore une fois la dimension socialiste du discours politique de nos orateurs, dont le but ultime est de chercher à réduire les inégalités sociales, voire une société sans classes sociales comme le prônait Karl Marx. Par contre, l'importance du « je » dans le discours de Diouf est assez saisissante car selon son éthos pré discursif, Diouf incarne une forte posture de chef du fait de son autorité et sa fermeté dans la gestion du pouvoir. En conséquence, on s'attendait à un « je » plus marqué que le « nous » dans son discours. C'est ce qui nous conduit à penser, avec réserve tout de même, qu'il s'agirait en théorie d'un choix idéologique qui s'apparenterait au fondement même du socialisme qu'il incarne mais également aux contextes d'énonciation.

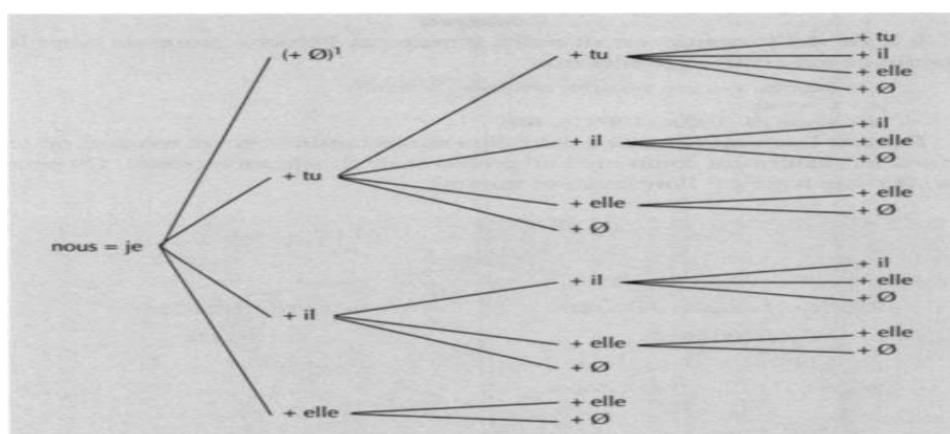
XI.2.1. Les valeurs du NOUS dans le discours socialiste sénégalais

La présence marquée du NOUS dans le discours socialiste, nous invite à nous y attarder. En effet, cette prédominance dans le discours socialiste n'est nullement ni fortuite ni bénigne car il s'agit d'un discours politique, de surcroît sénégalais pour ne pas dire africain. Nous avons vu plus haut avec Duchastel (*Ibid.*), le poids qu'exerce le collectif sur la gestion du pouvoir en Afrique. Autrement dit, l'exercice du pouvoir en Afrique repose sur la collégialité qu'on pourrait assimiler d'ailleurs à une certaine forme de démocratie depuis la période précoloniale. Cette collégialité du pouvoir se confirme également dans la littérature africaine sous la plume de Joseph Ki-Zerbo qui affirme à juste titre que « [...] en Afrique, le pouvoir sous des apparences autocratiques, revêt un caractère profond de collégialité » (Ki-Zerbo, 1974 : 386 ; cité par Gazibo, 2018). Et, le Sénégal en tant que pays africain, ne fait pas non plus exception à cette collégialité.

En effet, le pouvoir traditionnel a toujours reposé sur une voix plurielle comme cela fut dans des royaumes comme le Baol ou le Cayor mais il s'agit d'un point de vue qu'il importe de nuancer selon l'avis de Hesselting (1985). Tout en reconnaissant la collégialité du pouvoir en Afrique traditionnelle, notre auteure précise que cela dépendait du niveau de la question traitée et de la taille de la communauté. Selon elle, ce sont tous les membres qui étaient invités lors d'un événement important dans la vie de la communauté mais elle n'est pas sûre si les femmes

y étaient conviées. Un constat de notre auteure qui nous incite quelque part à porter le regard sur le traitement de la femme dans le discours socialiste.

Pour ce faire, nous avons interrogé notre corpus afin de voir comment nos orateurs, en tant que premiers acteurs du pouvoir d'un État moderne, parlent de la femme, quelle place occupe-t-elle dans le discours des socialistes ? Cette étude a pour objectif de voir si le regard social sur la femme a pu évoluer au cours de notre histoire politique coloniale et postcoloniale sur la base de notre corpus. Mais, avant de procéder à l'analyse de cet aspect du discours socialiste, nous aimerions faire une caractérisation du pronom « nous ». « Nous » signifie en général moi et d'autres, ces « autres » comme nous le savons, peuvent être désignés plus ou moins clairement grâce au contexte et à la situation d'énonciation. Ces difficultés nous amènent à présenter le tableau récapitulatif suivant que propose Kerbrat-Orecchioni, qui caractérise les différents « nous » qui existent. De ce fait, nous pouvons distinguer : le « nous de majesté » : substitut pur et simple du « je ». Le « nous inclusif strict » : les personnes désignées comme étant « moi » et « vous » ; le « nous inclusif large » : « moi », « vous » et d'autres que le discours désigne plus ou moins clairement ; le « nous exclusif » : le « moi » de l'instance et d'autres personnes mais sans « vous ».



En guise de résumé plus succinct de ce tableau récapitulatif précédent des « Nous », nous

présentons ce schéma suivant de Labbé :

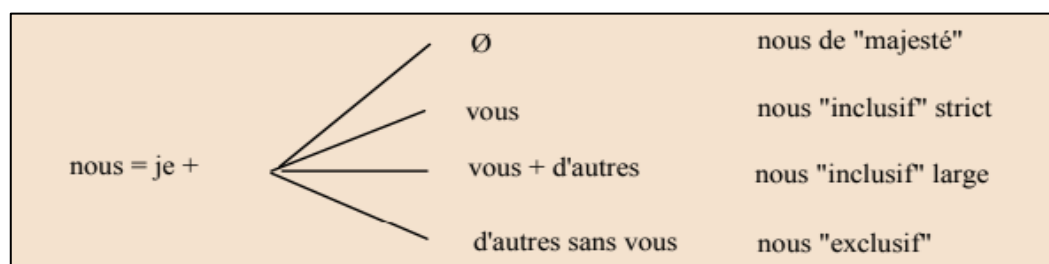


Figure 31: Les différents sens du pronom « nous » dans la langue française

Comme on peut le voir à travers ces schémas précédents, il apparaît que le NOUS est de nature très complexe et son analyse nécessite une prise en compte du contexte afin de mieux appréhender son sens effectif. L'idée ici n'est pas de se lancer dans une ventilation exhaustive d'exemples qui satisfont à cette grille mais il s'agit plutôt de partir sur la base des saillances des Nous dans le discours socialiste. Mais, avant d'entamer cet exercice, il convient d'en apprendre un peu plus sur l'inclusivité du Nous socialiste. Et pour ce faire, nous allons, dans les lignes qui suivent, essayer de voir si le NOUS intègre bien le sexe féminin dans le projet politique des orateurs socialistes. Comme on le sait, la femme, victime de la vision traditionnaliste du pouvoir, a souvent été exclue des instances de décision et souvent reléguée au second plan, jouant juste le rôle de procréation et d'entretien de la famille.

XI.2.1.1. Place de la femme dans le discours socialiste

À la suite de la caractérisation du pronom NOUS en section précédente, nous entreprenons ici une recherche axée autour du lemme « femme » dans son contexte d'usage. Cette recherche entre dans le cadre de la caractérisation du NOUS socialiste qui permet de voir si ce NOUS est vraiment inclusif c'est-à-dire celui qui associe tout le peuple dans leur ensemble sans distinction aucune. À travers la fonction graphique sous hyperbase, nous en avons fait une étude corrélative avec le lemme « homme ». Il est ainsi permis de constater que la femme occupe bien une place dans le discours socialiste. Il faut rappeler que cette méthode est de Bravais-Pearson et elle stipule, selon Brunet, que lorsque les textes constitutifs d'un corpus s'échelonnent dans le temps, dans l'espace ou dans quelque succession logique que ce soit, en suivant l'ordre imposé par une structure sérielle, le coefficient de corrélation peut être calculé. Ce calcul se fait sur la base d'une comparaison, pour chaque mot, les valeurs de l'écart réduit au rang de chaque élément. Le programme de préparation présuppose que les données sont de

type sériel ou chronologique et établit le coefficient de Bravais-Pearson quand la fréquence d'une forme est suffisante pour permettre le calcul probabiliste. Nous reproduisons la formule de ce coefficient en renvoyant le lecteur aux manuels de Charles Muller pour plus amples explications :

$$r = \frac{\sum((x_i - \bar{x})(y_i - \bar{y}))}{n\sigma_x\sigma_y}$$

\bar{x} et σ_x étant respectivement la moyenne et l'écart-type de la série en x, \bar{y} et σ_y la moyenne et l'écart-type de la série en y.

Il s'illustre à travers le graphique suivant :

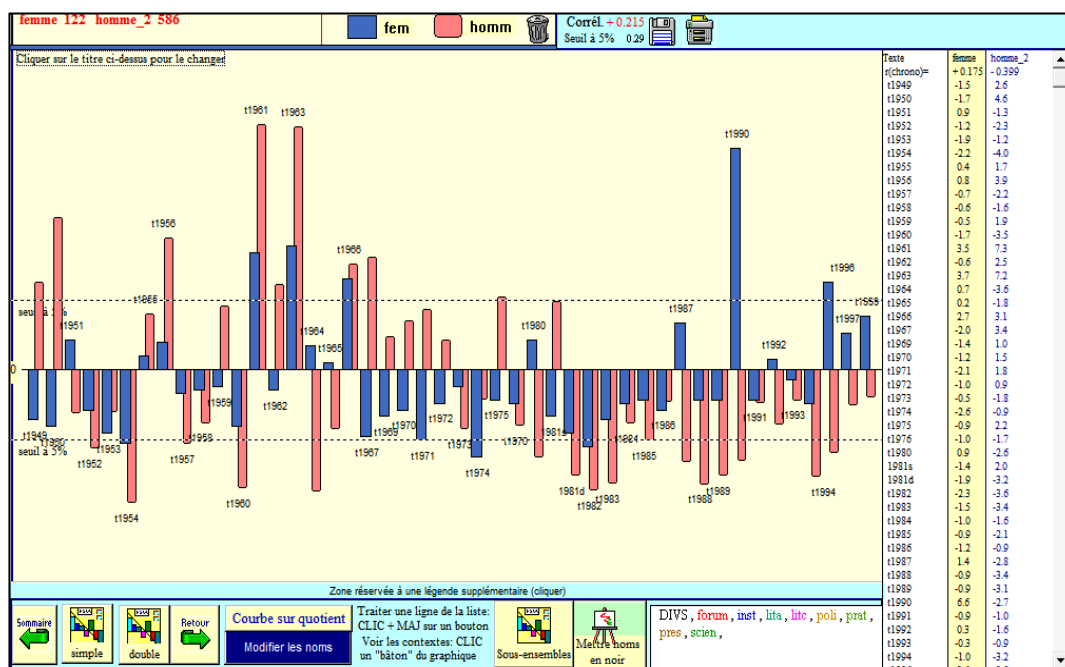


Figure 32: Base type 2. Corrélation chronologique entre les lemme homme et femme

Cet histogramme nous permet d’observer que la corrélation entre les lemme « femme » et « homme » est loin d’être établie à cause du coefficient très faible (0,21) par rapport au seuil requis (0,29). Ce qui veut dire que la rencontre entre ces deux termes relève tout simplement d’un hasard. En d’autres mots, ces deux termes ne sont pas toujours employés dans le même environnement cotextuel, ce qui veut dire, sans doute, que nos orateurs ne les opposent pas.

Toujours sur la base de l’observation de ce graphique, il en ressort également que le lemme « femme » résiste plus au temps (+ 0,17) par rapport à son partenaire « homme » (- 0,39). Ce graphique est de ce fait fort révélateur de la place qu’occupe la femme dans le discours socialiste tout au long de leur exercice du pays. À ce titre, nous présentons quelques exemples

extraits de notre corpus pour évaluer quel regard que nos orateurs portent sur la femme sénégalaise.

Il est navrant que nous n'ayons pas un seul député FEMME.
_____ T1960. Page : 450 a. _____

Ce qu'il faut, si nous voulons, réellement, construire la Nation en faisant, du Sénégal, un pays moderne, c'est désaliéner la FEMME sénégalaise : la rendre à sa dignité et à son rôle naturel.
_____ T1961. Page : 591 b _____

Il apparaît à travers ces exemples précédents que la femme est plus qu'honorée chez les leaders socialistes. Le leader socialiste est bien conscient de la place que revient de droit à la femme, longtemps méprisée et ignorée dans des sociétés dites patriarcales comme la nôtre. Ainsi, peut-on comprendre l'indignation de Senghor par exemple qui trouve dommage qu'il n'y ait pas un seul député femme à l'Assemblée Nationale. De ce fait, Senghor semble pointer du doigt accusateur et de façon implicite à la tradition africaine profondément ancrée dans les mœurs, privant la femme d'accéder à des stations de responsabilité dans l'appareil d'État.

Nous retrouvons également la même position dans les discours de Diouf, son successeur et héritier. En effet, dans son premier discours adressé à la nation lors de sa prise de fonction du pouvoir suprême, Diouf invite tous les Sénégalais sans exception à venir l'épauler dans sa lourde charge de Président de la République du Sénégal comme cela s'illustre dans les extraits suivants :

J'en appelle à tous les hommes de bonne volonté, hommes, FEMMES jeunes, ouvriers, paysans, employés, cadres des services privés et publics, guides spirituels et temporels, sans exclusive aucune, quelles que soient leurs convictions, leurs Croyances, leurs, idéologies.
_____ 1981d Page : 1480 b _____

C'est pourquoi nous pensons que des efforts considérables doivent être faits encore pour établir concrètement dans leurs droits les femmes du Sénégal, en particulier les FEMMES rurales qui portent une très grande part des charges de la nation.
_____ T1987 Page : 1894 e _____

Comme on peut le remarquer à travers les exemples précédents, Diouf ne fait pas la différence entre l'homme et la femme dans son appel aux forces vives de la Nation. Et, du coup, il reconnaît même la souffrance de la femme surtout en milieu rural, encore victime du traditionalisme qui restreint son horizon et la soumet aux tâches ménagères. Elle, qui, souvent pour faire à manger doit parcourir de nombreux kilomètres pour aller chercher du bois de chauffe ou encore aller chercher de l'eau pour ses enfants. Cette situation semble donc

préoccuper Diouf dans sa politique sociale. L'allusion à la femme rurale est également révélatrice d'un sentiment de pitié pour ces pauvres femmes qui restent encore prisonnières des dures réalités de la tradition africaine car souvent les villages sont les derniers bastions du conservatisme. En effet, dans la société africaine et jusqu'à une période récente en occident, ou ailleurs dans le monde, les tâches ménagères relevaient du ressort exclusif de la femme. Et, au-delà d'entretenir son époux, elle doit nourrir ses petits et s'occuper de la maison. Une mentalité, qui, continue d'habiter de nombreux sénégalais et africain en général, et perpétuée quelque part par l'Islam, qui encourage les femmes de bien prendre soin de leurs époux et de leur progéniture.

La très grande majorité des hommes et des FEMMES - plus de 90 % - y est composée de paysans et de travailleurs salariés . t1950 Page: 88 a
Le manque de logement , ou son insuffisance , influe sur le rendement , car le travailleur dont l' esprit est retenu par la pensée d' une FEMME et d' un enfant sans abri ne peut pas fournir une somme d' énergie égale au travail que l' on attend de lui . t1951 Page: 106 c
L' intérêt du problème de l' Eurafricque est que les deux continents , parce que opposés , comme l' homme et la FEMME , sont complémentaires , qu' entre les deux blocs antagonistes , qui ne croient plus qu' à la violence et se préparent à y recourir , ils peuvent constituer une force plus grande de culture , partant , de paix . t1955 Page: 246 a
Comme la FEMME . t1955 Page: 253 c
Examinez , par contre , un récit négro - africain - conte ou fable , je ne choisirai que cet exemple - , un de ces récits qui , tout un soir , tiennent sous leur charme un auditoire d' enfants , d' hommes et de FEMMES . t1956 Page: 297 c
Les héros en sont « une vieille FEMME » , « un enfant » , « une fée » , ou Bouki - l' Hyène , Leuk - le - Lièvre , etc. Mais vous aurez bientôt remarqué que le tissu du récit est composé de faits quotidiens , individuels , que vous reconnaissez au passage , intégrés dans votre propre expérience . t1956 Page: 297 c
Car la vieille FEMME , l' enfant , Bouki et Leuk , c' est « un tel » et t une telle » , ce sont tics images . t1956 Page: 298 a
L' amour de la FEMME , notre compagne . t1956 Page: 306 d

Figure 33:Concordances centrées autour du lemme « femme » dans le corpus Sénégal

Ainsi, à travers ces quelques exemples, il apparaît que le socialisme sénégalais semble faire montre de la lucidité même s'il témoigne compassion à la situation des femmes sénégalaises surtout rurales encore victimes du traditionalisme africain. Mais, il faut dire également qu'il reste un socialisme très conscient des réalités sous-tendant la société sénégalaise, qui sont d'ailleurs quasi identiques à celles des autres pays africains en général. Grâce à son ancrage dans les mœurs et ses réalités traditionnelles, le socialisme sénégalais entend non pas changer la vie des Sénégalaises en un claquement de doigts, mais semble se résoudre à améliorer les conditions de vie des couches de la société les plus défavorisées dont

les femmes et les enfants comme en attestent les exemples tirés du corpus de Diouf :

C'est donc vous tous, hommes et femmes, que j'invite à vous rassembler autour de moi pour défendre les idéaux de progrès, de justice sociale, de liberté et de stabilité. Je n'oublie pas les jeunes qui ont tant à donner de leur dynamisme et de leur patriotisme, ni les vieillards dont l'expérience est inépuisable et irremplaçable.

Extrait du texte de 1983

Je sais qu'elle connaît déjà un certain succès, grâce notamment à la vigilance, à la générosité et à la conscience des femmes, qui ont répondu nombreuses et rapidement à l'appel qui leur a été lancé.

Extrait du texte de 1986

À la lumière du positionnement des Socialistes sur la question du genre, il s'avère qu'ils parlent plus de la femme que de l'homme. Ils se font donc dans la foulée les fervents défenseurs de la cause des femmes et n'hésitent pas de plaider en leur faveur à chaque occasion qui se présente. Ce qui revient à dire que le « nous » socialiste est par excellence général et inclusif. Par ailleurs, la pluralité des voix que le NOUS incarne, fait figure d'autorité dans le sens où il fait de la pensée ou de l'énoncé du locuteur politique une opinion générale et partagée par tous. Le locuteur politique en tant que porte-parole du peuple a besoin de ce « nous » pour non seulement donner plus de poids à sa pensée, mais également, il participe à la légitimation de son discours. Par contre, la prédominance du pronom « nous » même si très attendue dans un discours politique, socialiste de surcroît, ne saurait s'interpréter justement comme tel à moins qu'on soit vraiment naïf. Pour un discours socialiste comme le nôtre et africain par extension, il serait intéressant de l'étudier de plus près dans son contexte pour en saisir toute sa posture.

En effet, il est souvent mobilisé par l'orateur politique pour s'identifier à un collectif avec lequel il s'associe fortement et avec qui, il partage les mêmes aspirations. Le « nous » en Afrique occupe une place primordiale, il est l'expression de l'harmonie, de la joie de vivre et de la solidarité. Il est à ce titre indice du degré d'intégration de l'individu, de sa sociabilité et de sa largesse. C'est pourquoi, cet embrayeur est à considérer comme simple sujet du discours car il véhicule tout un pan de valeurs et d'humanité. À ce titre, le NOUS senghorien est particulier et pourrait être classé en deux catégories : le « nous » d'avant-indépendance et le « nous » de l'après-indépendance. Autrement dit, il s'agit de deux postures qui s'expriment à travers le « nous » senghorien.

XI.2.1.2. L'usage du nous de la période pré-indépendance

D'abord, nous relevons un « nous » en majorité exclusive c'est-à-dire lui, son ami Mamadou Dia et certains membres et sympathisants de son Parti. Il est le sujet d'un discours

révolutionnaire correspondant aux années d'affirmation d'un jeune brillant intellectuel qui se soucie de la situation des Africains et plus particulièrement des Sénégalais. C'est d'ailleurs dans cette période que Senghor adhéra d'abord à la SFIO, en réponse à la proposition de Me. Lamine Gueye et occupa plus tard un siège au 2ème collège représentant de la circonscription du Sénégal et de la Mauritanie, avant de quitter plus tard ce parti pour former le sien à partir de 1948. D'ailleurs, les premières lignes du concordancier suivant axé sur le « nous » en attestent avec force ses toutes premières luttes idéologiques, comme en témoigne la capture d'image suivante :

49 3a| era au Congrès , les raisons qui nous ont amenés à quitter la S.F.I.O.
49 3b| , c' est moins une doctrine que nous aurons à trouver qu' une philoso
49 3b| ièvement à nos adversaires , qui nous reprochent d' avoir agi par calc
49 3c| es circonstances dans lesquelles nous avons quitté la S.F.I.O. disent
49 3c| rappeler . Aussi bien savions - nous que le chef du territoire , nomm
49 3d| ment une politique de combat . Nous savions que nous allions au - de
49 3d| e de combat . Nous savions que nous allions au - devant d' énormes d
49 4b| rien d' étonnant . Simplement , nous ne pouvions soupçonner l' immens
49 4b| i téméraire . Mais qu' allons - nous faire après notre démission ?
49 4b| notre démission ? Qu' allons - nous faire aujourd' hui ? Dans une s
49 4c| ns une si grave conjoncture , il nous faut d' abord , avec ' a prudence
49 5c| fectionnées . Heureusement pour nous , les avantages qui résultent de
49 6a| tre les puissances d' argent que nous devons intégrer notre action .
49 6b| ut . Mais , à la réflexion , il nous apparaît que ce prolétariat mond
49 7b| es nécessités révolutionnaires , nous serions amenés à nous associer ,
49 7b| onnaires , nous serions amenés à nous associer , non précisément à un
49 7d| rnes . Et voilà que l' histoire nous a déjà intégrés dans un pareil s
49 8c| nstitution de l' Union française nous permette de nous aider de l' exp
49 8c| Union française nous permette de nous aider de l' expérience et des re
49 9a| ne donnée fondamentale . Ce qui nous amène à affirmer , avec force ,
49 9a| ne à affirmer , avec force , que nous entendons répudier toute assimil
49 9a| r toute assimilation passive . Nous n' avons pas vocation à devenir
49 9b| européen , fût - il français . Nous entendons assigner comme fin ult
49 9c| données du problème , allons - nous nous affilier à tel parti , mouv
49 9c| ées du problème , allons - nous nous affilier à tel parti , mouvement
49 9c| métropolitain ? Que non pas . Nous restons socialistes , mais il ne
49 9c| la S.F.I.O. Pour les raisons qui nous ont obligés à la quitter et qu'
49 10a| isme , j' entends le souligner , nous devons nous garder d' une certai
49 10a| tends le souligner , nous devons nous garder d' une certaine propagande
49 10b| En d' autres termes , gardons - nous d' être injustes envers la S.F.I
49 10c| rsonnellement honnêtes . Ce que nous reprocherons surtout à la S.F.I.
49 10d| mettre que l' on ressuscite chez nous les méthodes de Vichy et du fasc
49 12a| le marxisme est une méthode . Nous voilà avertis . Étant revenus a
49 12a| relu les textes d' un oeil neuf , nous avons découvert un instrument d'
49 12b| it être cette action ? C' est , nous répond Marx , « le mouvement rée
49 12c| t à la lumière de cet examen que nous pourrons arrêter notre action et
49 13a| « Nous avons vu , écrit Marx dans le Ca
49 13b| me capitaliste de l' Occident . Nous constatons , il est vrai , que c
49 14b| l' exacte mesure où survit chez nous l' esprit du Pacte colonial , qu
49 14c| i est celui du capitalisme , que nous devons nous armer de la méthodolo
49 14c| du capitalisme , que nous devons nous armer de la méthodologie marxist
49 14c| marxiste . D' où il résulte que nous devons soutenir de toutes nos fo
49 15c| s d' outre - mer . Cela posé , nous nous garderons , cependant de to
49 15c| outre - mer . Cela posé , nous nous garderons , cependant de tout ve
49 16a| nt de l' Union française , force nous est d' accepter l' investissemen
49 16b| s capitaux privés . À ceux qui nous accuseront de collaboration avec
49 16b| collaboration avec la réaction , nous répondrons que le communiste Mao
49 16c| socialiste . Grâce à ce sens , nous pouvons constater que les racine
49 17c| vieilles économies agraires chez nous , singulièrement de l' esprit co
49 17c| aire qui les sous - entend , que nous entendons fonder notre action en
49 18a| Nous pensons que cette action doit pe
49 19c| fs de Marx voudront triompher en nous opposant son athéisme et son « m
49 19d| « matérialisme historique » . Nous répondrons d' abord que son athéi
49 21a| Nous pouvons donc , légitimement , to
49 21a| ns donc , légitimement , tout en nous servant de la méthode de Marx po
49 21b| ons musulmane et catholique chez nous , la naissance d' une littératur
49 22b| t artistiques . C' est dire que nous condamnons l' assimilation cultu
49 22b| e que certains partis voudraient nous imposer comme style de vie et d'
49 23c| ricaines et sénégalaises - que nous sommes arrivés à une synthèse hu
49 23c| dition révolutionnaire française nous font accepter de rester libremen

Tableau 23: Base type 2. Concordances centrées sur la forme « nous ». (Partition Pré indépendance)

Il apparaît par ce concordancier qu'il s'agit bien des traces du départ de Senghor de la SFIO comme peut en témoigner le verbe « quitter ». Pour mémoire, Senghor était encore député à l'Assemblée Nationale à cette époque, on était loin de l'ère des indépendances qui intervinrent onze ans plus tard. Ce « nous », effectivement, fait référence à son ami Mamadou Dia et certains membres du parti qui lui sont favorables. Ce concordancier permet de comprendre les raisons pour lesquelles ils ont quitté la SFIO. On peut dire également qu'on découvre par ces exemples, la figure d'un orateur révolutionnaire pour ne pas dire rebelle et qui entend prendre ses responsabilités en se séparant de son mentor Maître Lamine Gueye. Il apparaît donc que le « nous » senghorien est exclusif c'est-à-dire ne fait référence qu'à son ami Mamadou Dia et éventuellement à certains de leurs camarades au sein de la SFIO qui ont décidé de les suivre dans le combat contre l'assimilation passive.

Par ce nous, l'orateur s'identifie au collectif pour des besoins d'endoctrinement ou d'expression idéologique. Ainsi, nous pouvons voir un NOUS à connotation idéologique définissant le statut du parti. De ce point de vue, sous ce NOUS, se reconnaît l'ensemble des militants et sympathisants du parti socialiste sénégalais, qui, d'une commune volonté veut agir sur la condition du peuple noir. C'est cette valeur du nous, qui trace le territoire idéologique d'un parti et qui peut se lire dans les exemples ci-dessous :

Dans une si grave conjoncture, il NOUS faut d'abord, avec la prudence de notre peuple paysan, examiner objectivement les données du problème, je veux dire les réalités qui déterminent notre condition.

_____. T1949. Page : 4 b. _____

C'est dire la nécessité qui s'impose à NOUS, aujourd'hui, de repenser notre « doctrine » pour l'enraciner dans les réalités du monde contemporain, singulièrement de l'Union française et de l'Afrique nouvelle.

_____ t1953. Page : 138 c. _____

Pour notre part, NOUS restons, nous, Indépendants d'outre - mer, résolument hostiles à tout ce qui est nationalisme, racisme ou continentalisme, mais nous demandons à nos collègues de la

_____. T1953. Page : 182 b. _____

Ce qui nous ramène au réalisme négro-africain .IL NOUS, faut d'abord définir ses traits essentiels. En Afrique noire, on ne le répétera jamais assez, « l'art pour l'art » n'existe pas

_____.t1956. Page : 294 b. _____

Comme il transparait à travers ces extraits, Senghor, très tôt déjà, se montre solidaire avec son peuple et reste à ce titre sensible à leurs conditions de vie. C'est un NOUS certes exclusif qui semble donner l'impression d'associer le peuple dans la démarche politique du parti socialiste. On découvre ainsi un Senghor résolument engagé à sortir son peuple de la situation où il se trouve. Il s'agit nous semble-t-il d'un NOUS révolutionnaire, exclusivement constitué

par lui et les membres de son parti. Mais, faut-il noter que Senghor, même s'il fustige les conditions de vie des paysans qui constituent l'écrasante majorité des Sénégalais à cette époque comparée à la minorité de privilégiés sénégalais, il se démarque de toute forme d'irrédentisme. D'où un NOUS combattant qui a envie de s'affirmer et de revendiquer une identité dans sa pleine reconnaissance devant la barre du mépris.

XI.2.1.3. Le nous postindépendance ou celui du philosophe universaliste

Une autre valeur du « nous » que nous souhaitons étudier est celui d'après-indépendance c'est-à-dire à partir de 1960. Ainsi, nous découvrons que ce « nous » diffère du premier car il faut croire que les enjeux sont ailleurs. En effet, au lendemain des indépendances, Senghor et Mamadou Dia sont portés au pouvoir, dans un régime bicéphale. Ces deux Socialistes et leurs Camarades de Parti s'engagent dans une politique d'unification et de construction nationale. Ainsi, ils comptent réunir les Sénégalais autour des valeurs qui fondent la société et la culture sénégalaise. Mais, ils ne s'arrêteront pas seulement au niveau local, ils veulent l'étendre aux autres peuples africains subsahariens avec qui, ils partagent la même histoire, le même destin et même au-delà. C'est cette trame discursive qui semble se mettre en place d'ailleurs tout au long du discours senghorien comme nous allons nous en rendre compte infra. Donc, c'est une unité au nom de la fraternité, des raffermissements des liens entre les pays dits du Nord et du Sud. C'est pourquoi, comme il apparaît à travers le concordancier des cinquante premières lignes axées sur ce « nous » en page suivante, nous relevons des vocables comme balkanisation, construction nationale, coopération, entre autres ; des vocables qui font sans doute écho à la mémoire discursive de l'unité africaine tant psalmodiée par les pères des indépendances.

60 480a| qui se refuse à l'alignement . Nous cherchons moins l'approbation d
60 480b| nté de reprendre le dialogue . Nous demandons à la France d'en prend
60 480b| terminerai - , débarrassons - nous donc du défaut , bien « français
60 480c| . La France a des vertus , que nous ferions bien d'assimiler . A
60 481a| Nous , nous ne sommes qu'au début de
60 481a| Nous , nous ne sommes qu'au début de notre
60 481a| e notre construction nationale : nous sommes pauvres et faibles . Sal
61 486a| ident du Conseil des ministres , nous a , pour sa part , apporté une c
61 487c| s solutions à trouver exigent de nous , Sénégalais , une totale honnêt
61 488a| les deux blocs , les Deux Grands nous en accablent , souvent par perso
61 488b| comme vous le savez . Et comme nous sommes encore pauvres et analpha
61 488b| complexes d'anciens colonisés , nous succombons à la propagande . N
61 488b| s succombons à la propagande . Nous nous faisons les pions du grand
61 488b| ccombons à la propagande . Nous nous faisons les pions du grand jeu d
61 488c| essus nos têtes . Et voilà que nous répétons , comme des perroquets
61 489d| fois . Si vous le voulez bien , nous allons essayer , ensemble , de p
61 490a| Nous pouvons le faire d'autant plus
61 490a| ngereux de combattre le régime , nous étions , nous Sénégalais , aux a
61 490a| battre le régime , nous étions , nous Sénégalais , aux avant - postes
61 490b| so aux accords du 4 avril 1960 , nous avons été la cible préférée de l
61 490b| e la presse métropolitaine , qui nous a toujours reproché notre combat
61 490c| l'Assemblée constituante , que nous avons présenté un projet de « Ré
61 490d| alkanisation de l'Afrique . Il nous faut donc poser le problème , no
61 495c| lisme . C' est aujourd' hui que nous nous trouvons devant I la derniè
61 495c| . C' est aujourd' hui que nous nous trouvons devant I la dernière ét
61 497a| la civilisation de l'avenir . Nous serions naïfs , nous Sénégalais ,
61 497a| 'avenir . Nous serions naïfs , nous Sénégalais , nous Négro - Africa
61 497a| erions naïfs , nous Sénégalais , nous Négro - Africains , de croire le
61 497b| le problème de l'Europe , comme nous venons de le voir . Il est enco
61 497c| ition , où , par - dessus tout , nous manquons de capitaux . Notre p
61 503b| épubliques soviétiques d'Asie , nous ne sachions pas que les ancienne
61 504c| es , qui s'offre , d'abord , à nous comme images du XXe siècle , l'
61 507a| e , c' est l' évidence . Mais , nous dit Teilhard de Chardin , la soc
61 507d| bien ! Mes camarades , soyons , nous sommes parmi ces hommes de bonne
61 508a| à un pari que je vous convie . Nous ne perdons rien à parier , car ,
61 508a| perdons rien à parier , car , si nous perdions , tout serait perdu : e
61 508b| t de Gaston Berger . Donc , que nous le voulions ou non , nous , les
61 508b| , que nous le voulions ou non , nous , les hommes , nous sommes tous
61 508b| ons ou non , nous , les hommes , nous sommes tous poussés ensemble ver
61 508c| e . Ce qu'ils veulent , c' est nous imposer , par force ou persuasio
61 509a| de de Teilhard de Chardin qu' il nous faut retenir . Selon lui , les
61 509b| complémentaires . Expliquons - nous . Parce que fruits de la géogra
61 510c| année prochaine , et dans lequel nous poserons le problème des valeurs
61 511b| alculable . À quoi les ferons - nous servir ? Il faut bien se poser
61 512c| position du Verbe et de l' amour nous ramène au problème - s valeurs .
61 514c| pement de la personne . Qui de nous refuserait ces apports fécondant
61 514c| ces apports fécondants ? Mais nous Africains , nous Négro - Africai
61 514c| ondants ? Mais nous Africains , nous Négro - Africains , ne viendrons
61 514d| à nouveau , cette Négritude que nous apportons .
61 516b| Beaucoup de nos emprunts , que nous croyons arabes , sont , en réali
61 516b| sont , en réalité , berbères . Nous sommes plus avancés sur la négrit
61 517b| ique et mythique : communiel . Nous pouvons , maintenant , voir clair
61 517b| nant , voir clairement ce qu' il nous faut , les uns et les autres , a
61 517b| rsel , après l' avoir cultivé en nous , et ce qu' il nous faut y prend
61 517b| r cultivé en nous , et ce qu' il nous faut y prendre . Au demeurant
61 518a| , la base de leurs échanges que nous travaillerons à la construction
61 519b| ombre de leaders africains , qui nous vitupèrent , oublient seulement
61 519d| haut . Le choix qui s' impose à nous n' est pas entre la dépendance e
61 520b| a coopération . C' est pourquoi nous disons : « D' abord avec la Fran
61 521c| rement , risquer de se noyer . Nous le constatons autour de nous .

Tableau 24: Base type 2. Concordancier centré sur la forme « nous » - (Partition postindépendance)

Senghor, comme il s'illustre à travers le concordancier précédent, est loin de s'enorgueillir de l'indépendance que le Sénégal vient d'acquérir après des années d'âpres luttes philosophiques et idéologiques. C'est pourquoi, à l'aide d'un nous inclusif, il rappelle dans la foulée à tous les Sénégalais qu'ils sont au « tout début de l'indépendance » et qu'ils doivent prendre conscience qu'ils sont encore « pauvres et faibles », « analphabètes » et trainant encore

le « complexe de colonisés ». On voit donc un homme, un leader lucide, responsable et conscient de la situation actuelle de son pays et il n'hésite pas de faire la réflexion à tous lui y compris. D'où une autocritique comme en attestent les exemples ci-dessous :

Plutôt que dans les paradis « marxiste léninistes » d'Afrique. Cependant, cela ne doit pas NOUS empêcher de faire notre autocritique

_____ t1961. Page : 583 b. _____

Point de vue, osons le dire, NOUS ne sommes pas encore décolonisés. Continuons de penser, de parler, d'agir comme si NOUS étions des colonisés. En effet, sous le régime colonial,

_____. T1964. Page : 709 b. _____

On s'aperçoit également que notre orateur en usant ce nous, pense aux Sénégalais mais également aux Africains en général et lui y compris. D'où une certaine volonté de notre orateur de lier le destin des Sénégalais à celui de tous les Africains. Et la référence à un philosophe comme Teilhard de Chardin⁷⁵ nous permet de comprendre que Senghor esquisse les contours d'une idéologie politique nouvelle qui se veut moraliste et universaliste.

XI.2.1.4. Le nous dioufiste

Nous avons mené la même étude sur le « nous » de Diouf. En effet, le « nous » chez ce dernier, fait souvent référence aux membres de son Parti ou de son gouvernement mais aussi au peuple sénégalais et lui y compris bien évidemment, d'où un usage alterné entre un nous exclusif et un nous inclusif.

Par une recherche autour du concordancier centrée sur le pronom personnel « nous », nous obtenons une ventilation de ses différents emplois dans le corpus tout entier. Nous précisons que pour des besoins d'une interprétation efficace, nous avons jugé nécessaire de ne retenir que les cinquante premières concordances du mot-pivot comme précédemment. Pour une visualisation de la liste dans sa globalité, nous renverrons le lecteur au volume dédié aux annexes (annexe 3.1.).

⁷⁵ Pierre Teilhard de Chardin (1881- 1955) est prêtre, jésuite, géologue, paléontologue et paléanthropologue. Il interprète l'évolution comme l'expression d'une montée de complexité, support d'une Conscience qui émerge chez l'Homme. Il fait alors l'hypothèse d'une convergence de l'Humanité en un « *point Oméga* », qui n'est autre que le Christ Universel ou Christ Cosmique de St Paul. Disponible sur : <https://www.teilhard.fr/> consulté le 23 juin 2020.

81	3a	s , Ce début d'année revêt pour nous tous une importance et une signi
81	3a	e signification particulière . Nous vivons le plus grand moment histo
81	3b	seul homme d'État au monde. Nous savions qu'il en serait ainsi u
81	9b	i aurait engagé le bon combat. Nous poursuivrons donc notre politique
81	9b	ndance . Indépendance pour être nous - mêmes et contribuer , tels que
81	9b	- mêmes et contribuer , tels que nous sommes , à l'édification d'un
81	9c	s doit vivre selon ses moyens . Nous devons travailler davantage pour
81	9c	ge pour accroître ces moyens . Nous devons faire des économies pour
81	10a	Vous le savez , nous nous sommes déjà engagés dans ce
81	10a	Vous le savez , nous nous sommes déjà engagés dans cette v
81	11b	uples du Sahel sont confrontés , Nous allons poursuivre , avec encore
81	11c	des forages et leur équipement , nous allons creuser des puits en plus
81	12a	Bref, nous ambitionnons de mettre en oeuvre
81	13b	aites rapprochent le moment où , nous aussi , nous pourrons utiliser a
81	13b	hent le moment où , nous aussi , nous pourrons utiliser avantageusement
81	18b	faire face aux grands défis que nous devons relever ensemble . Je d
81	18c	le . Je dis bien ensemble , car nous sommes tous propriétaires de la
81	18c	étaires de la route sur laquelle nous roulons . Nous devons tous être
81	18c	te sur laquelle nous roulons . Nous devons tous être guidés par le s
81	20a	Compatriotes , Cherchons ce qui nous unit dans le chemin qui nous réu
81	20b	qui nous unit dans le chemin qui nous réunit . Nous devons vivre et t
81	20b	ns le chemin qui nous réunit . Nous devons vivre et travailler ensemb
81	21a	e du développement dans laquelle nous sommes engagés ne peut être gagn
81	21c	Je demande à tous ceux auxquels nous lie un long passé , historique e
81	22d	i , dans Sa grande Miséricorde , nous a permis , à nous ses serviteurs
81	22d	Miséricorde , nous a permis , à nous ses serviteurs qui l'invoquons
81	22d	qui l'invoquons avec piété , de nous rassembler , en nos qualités de
81	23b	sur l'évolution de nos pays . Nous voilà , de nouveau , réunis pour
81	23c	est que cette foi islamique qui nous anime et la conscience que nous
81	23d	nous anime et la conscience que nous avons prise , de nôtre nécessaire
81	24a	nt et au peuple saoudiens , pour nous avoir permis de revivre , dans c
81	24d	amiques fondamentales auxquelles nous sommes tous également attachés e
81	24d	s tous également attachés et que nous consacrons , chaque jour , dans
81	25a	La force morale que nous tirons de ces valeurs devrait no
81	25a	us tirons de ces valeurs devrait nous aider , tout naturellement , dan
81	25a	ir entre peuples islamiques , en nous fondant sur les règles du Droit
81	25b	gles du Droit international , et nous détourner de toute propension à
81	25d	'humanité , au sein de laquelle nous sommes 800 millions de musulmans
81	26c	réfléchies . Il s'agit , pour nous , d'un combat politique que nou
81	26c	ous , d'un combat politique que nous mènerons sans haine , mais avec
81	27a	Sur cette base , nous arriverons à faire triompher not
81	27b	faire triompher notre cause , en nous fondant sur le droit , pour que
81	27b	gère que notre réflexion commune nous conduise à dominer les passions
81	27c	iner les passions qui pourraient nous opposer et , au nom de la fratern
81	27c	peuvent miner notre confiance en nous - mêmes et la crédibilité de not
81	27e	nnées de la situation à laquelle nous faisons face .
81	28a	di et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus visaient , chaqu
81	28b	pération économique et technique nous paraît déterminante , non seulem
81	28b	ulement dans la contribution que nous pourrions apporter , en tant qu'
81	29a	Nous savons , jetant un regard rétrosp

Tableau 25: Base type2-Diouf. Concordancier centré sur la forme « nous » (50 premières lignes)

Le tableau précédent présente déjà avec acuité les références auxquelles le « nous » de Diouf renvoie. Il s'agit d'abord d'un « nous » principalement inclusif c'est-à-dire schématiquement « Je (orateur) + le peuple sénégalais » comme il s'illustre à travers les extraits suivants :

Indépendance pour être nous-mêmes et contribuer, tels que nous sommes, à l'édification d'un monde plus solidaire.

_____1jan1981 Page : 9 b (5ème occ.) _____
Sénégalaises, Sénégalais, Mes Chers Compatriotes, ce début d'année revêt pour nous toute une importance et une signification particulière.

_____1jan1981 Page :3 à (1ème occ.) _____

Rien que sur la base de ces deux extraits, se dessine un orateur attaché à son peuple et qui semble partager les mêmes priorités. C'est un Président de la République sociable et qui porte les mêmes aspirations que celles de son peuple. De ce fait, Diouf semble entretenir des liens forts avec son peuple. Bref, c'est un « nous » qui permet l'expression de sentiments de solidarité, de compassion et de condition d'homme sénégalais qui s'inscrit dans la foi d'une même destinée. Mais, faudrait-il encore préciser que ces passages sont extraits des premiers discours de Diouf en tant que Président de la République à la suite de la démission de Senghor, son « maître ». Et de surcroît, il s'agit de discours d'adresse à la nation à l'occasion du nouvel an ou de la fête de l'indépendance. D'ailleurs, cette posture du « nous » inclusif de Diouf se comprend parfaitement si nous recourons à certains passages de ses tout premiers discours de pouvoir :

J'ai voulu simplement vous faire part, dès ma prise de fonction, de ma détermination à faire face aux grands défis que nous devons relever ensemble.

_____T1981. Page :18 b _____

Je dis bien ensemble, car nous sommes tous propriétaires de la route sur laquelle nous roulons.

_____T1981. Page :18 c _____

De par ces extraits, on note des phrases à l'allure d'un appel lancé à l'endroit de tout le peuple sénégalais. En effet, Diouf, sans ambages, entend gouverner le Sénégal mais il doit compter sur la bonne volonté de tous les sénégalais sans exception pour réussir à relever le « défi des années 1980 ». Le « nous inclusif » de Diouf lui permet si l'on admet qu'il compte sur la participation de tous à la construction du pays. De ce fait, par ce nous, il semble se révéler l'humilité de l'orateur socialiste et la conscience qu'il a, sans doute, face à l'immensité des tâches de président de la République et des nombreux défis dont il a la charge de relever.

Par ailleurs, les quelques exemples extraits du discours de l'année 1981 chez Diouf sont assez révélateurs de la place qu'il prête au « nous » dans son discours. Il apparaît que le « nous » occupe une place très importante dans ses ambitions politiques. Mais, faut-il comprendre que

1981 est l'année à laquelle il est arrivé au pouvoir à la suite de la démission de Senghor de son poste de président de la République. On peut dire que c'est un moment solennel pour lui de décliner son projet politique devant le peuple sénégalais.

Indépendance pour être nous-mêmes et contribuer, tels que nous sommes, à l'édification d'un monde plus solidaire.

_____1jan1981 Page :9 b (5ème occ.) _____
Je dis bien ensemble, car nous sommes tous propriétaires de la route sur laquelle nous roulons.

_____1jan1981 Page :18 c (16ème occ.) _____
Nous voilà, de nouveau, réunis pour proclamer notre solidarité Indéfectible, sous-tendue par une foi et un destin commun, et notre détermination sans faille à affronter, avec courage et sagacité, les épreuves avec lesquelles la nation musulmane tout entière se trouve confrontée.

_____28jan1981 Page : 25 c (27ème occ.) _____
Je demande à tous ceux auxquels nous lie un long passé, historique et culturel incommensurable et inaliénable, de continuer à apporter au Sénégal leur concours le plus efficace et le plus généreux.

_____1jan1981 Page :21 d (23ème occ.) _____

À travers ces quelques exemples précédents, Diouf semble s'associer au peuple sénégalais tout entier. Relever les défis qui l'attendent, doit se faire avec l'aide de l'ensemble des Sénégalais. Autrement dit, avec ce nous inclusif, Diouf invite les sénégalais à prendre conscience du destin qui leur est commun. Comme on peut le lire dans cet extrait, le Sénégal appartient à tous les sénégalais et lui y compris et son développement devra passer par son peuple tout entier sans exclusive. Il s'agit clairement d'un appel adressé à tous les sénégalais pour venir l'épauler dans ses charges de Président de la République. Cet appel embrasse, nous semble-t-il, la dimension socialiste du discours de nos orateurs car le socialisme a pour objectif d'annihiler encore une fois les inégalités sociales.

Par ailleurs, l'usage du nous inclusif n'est pas le seul chez Diouf, il y a également celui qui associe sa personne et son gouvernement ou sympathisants. Il s'agit d'un nous exclusif. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants :

Grâce à une bonne politique de rigueur et d'austérité, au souci constant d'efficacité et de rationalité qui nous animés lors de la prise des décisions et de l'organisation des moyens et ressources , grâce aussi à la solidarité internationale à laquelle nous avons recours sans pour autant aliéner nos choix fondamentaux propres, grâce enfin aux qualités du peuple sénégalais qui s'est hissé à un niveau d'abnégation et de solidarité jamais atteint auparavant, nous avons pu aujourd'hui obtenir des résultats satisfaisants qu' illustrent entre autres l' assainissement progressif des finances publiques et la relance de la production nationale.

_____T1982. Page : 212 b _____

Et nous sommes en train de remédier à cette situation par la mise en place de la nouvelle politique éducative et professionnelle initiée par les États généraux de l'Éducation et de la Formation.

Comme il apparaît à travers ces deux extraits, Diouf reste solidaire avec son gouvernement pour répondre aux problèmes des Sénégalais. Mais, nous remarquons que Diouf use ce NOUS quand il s'agit de défendre sa politique devant ses auditoires. De ce fait, son gouvernement lui permet de s'ériger comme un seul homme pour la satisfaction des Sénégalais. On peut soupçonner une certaine conscience de l'orateur de l'apport de son gouvernement dans la résolution des problèmes. Pour lui, sans l'effort collaboratif de tout son gouvernement, il serait impossible de venir à bout d'un certain nombre de problèmes. Diouf ne s'accapare pas donc tout seul de la réussite de sa politique mais en fait un succès partagé. De par cet exemple, on peut dire que Diouf est une personne très reconnaissante qui croit en l'unité de tous comme il l'a toujours prôné dans ses discours.

XI.2.2. L'usage du JE dans le discours socialiste sénégalais

Après une prédominance d'un NOUS chez nos locuteurs, d'ailleurs très attendu dans un discours politique, notre attention est captée par la personne du « je » mais nous avons pris le soin de faire un bilan exhaustif des « je » c'est-à-dire en cumulant ses deux formes compte tenu des résultats fournis par Tropes qui dévoilait l'importance du « je » dans le discours de Diouf et nuancant ainsi les résultats d'Hyperbase. Après cumul donc de ces deux formes «je » et « j'», il apparaît en effet que seul le relevé de Diouf reste affecté pendant que celui de Senghor garde encore toute sa sérénité. Autrement dit, chez Senghor malgré la prépondérance du « je » (fréquence 1636), le pronom « il » garde toujours sa position de second sur l'index après le « nous ». La première hypothèse que nous avançons est que le « je » chez Diouf serait déterminant du point de vue du contexte dans lequel il est arrivé au pouvoir et les attentes auxquelles il est soumis. Ce « je » semble pointer du doigt sa forte personnalité à savoir son sens de l'engagement et de sa détermination pour assumer ses charges de Président de la République du Sénégal comme en attestent les passages suivants :

Je serai le Président de République de tous les sénégalais

_____. T1981. _____

En vertu de l'article 35 de la Constitution, j'assume officiellement les fonctions de Président de la République du Sénégal jusqu' à la fin du mandat.

_____. T1981. _____

De ce fait, cette remarque vient confirmer un *ethos* prédiscursif de Diouf à savoir son

ethos prédiscursif imposant et autoritaire. De ce fait, on serait même tenté de postuler que l'usage de pronoms personnels sujets dans un discours n'est pas toujours prémédité surtout lorsqu'il s'agit d'un discours improvisé. Les locuteurs n'ont toujours pas conscience de l'usage de tel ou tel pronom dans leur prise de parole. Cette hypothèse nous conforte dans l'idée que l'usage marqué du « je » chez Diouf, par exemple, correspond exactement à son éthos prédiscursif tandis que pour Senghor, fidèle à son universalisme et au contexte sociohistorique, est plus porté vers un combat d'identification de son peuple et la construction d'une Nation solidement ancrée dans les valeurs communes et partagées.

C'est pourquoi, nous semble-t-il, Senghor avait plus besoin d'un « nous » que son successeur. Un NOUS collectif pour transcender les clivages d'ordre ethnique, territorial ... pour arriver à asseoir un État-nation solide qui s'ancre profondément dans les valeurs substantielles de la société sénégalaise et africaine par extension. Un État-nation qui associe donc tous les Sénégalais dans leur grand ensemble, car sait-on, depuis longtemps, que la réalité d'un État et sa pérennité reposent sur une cohésion nationale forte et inclusive de tous, sans exception aucune. Pour plus d'acuité sur l'usage pronominal entre le « je » et le « nous », nous avons pensé utile de réaliser une étude conjointe entre ces deux pronoms sous hyperbase. Ainsi, avec le programme contexte, nous avons effectué une recherche sur les pronoms personnels « je » et « nous » afin de visualiser l'histogramme de leur fréquence dans le corpus global. En réalité, cette recherche est initiée dans le cadre de l'étude de l'*ethos* prédiscursif et de ce qu'ils nous révèlent sur les personnalités de nos orateurs au plan discursif. Ainsi, en superposant ces deux occurrences grâce à la fonction DOUBLE de l'hyperbase, nous obtenons l'histogramme suivant :

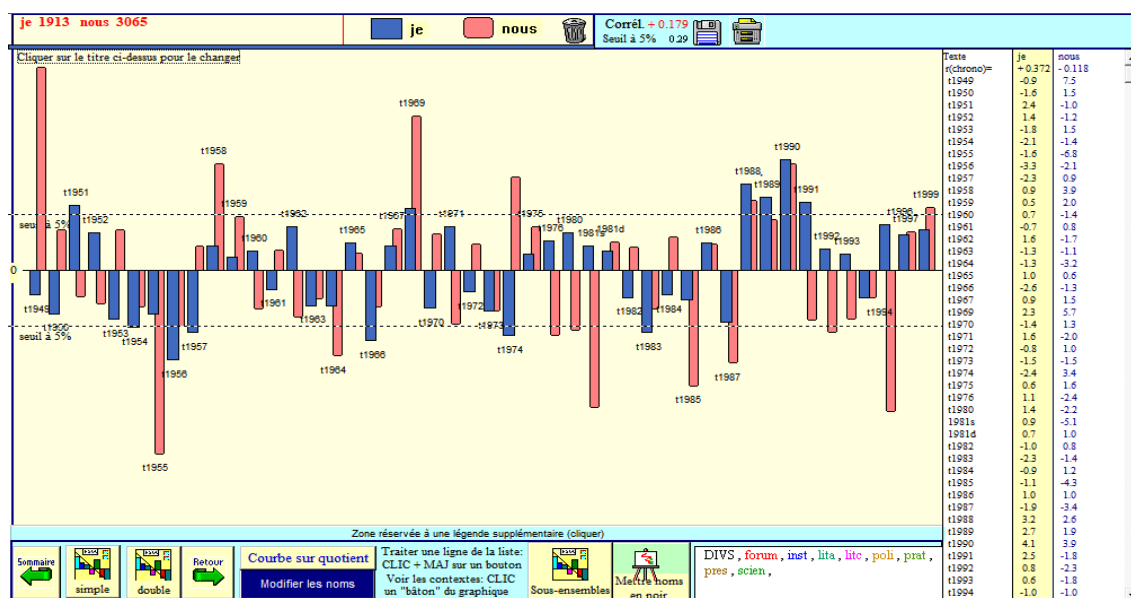


Figure 34: Base type 2. Histogramme. Distribution comparée des formes « nous » et « je » dans le corpus SÉNÉGAL

Sur la base du corpus entier, SÉNÉGAL, nous remarquons une prédominance de la forme « nous » avec 3065 occurrences sur celle du « je » avec 1913 occurrences. Nous avons dû faire une observation au plus près de notre corpus pour comprendre que les discours où la forme « nous » est dominante, sont souvent ceux adressés au peuple sénégalais tout entier et tenus à des occasions telles que les rencontres politiques (Congrès), ou encore des discours prononcés à l'Assemblée Nationale. (CF. Tableau 6. Caractéristiques du Corpus). Cela témoigne en même temps de la nature hétérogène des différents discours constitutifs du corpus. Ils procèdent chacun de situations de communication différentes. Il faut dire que cette prédominance du NOUS est fortement attendue dans un discours dit politique surtout celui de Léopold Sédar Senghor à qui on concède souvent le titre de père de la nation sénégalaise. Par contre, il est à noter que le JE senghorien a occupé une place importante au tout début de ses discours c'est-à-dire à partir de 1949. Mais, une telle récurrence peut s'interpréter par le fait qu'il n'était pas encore Président de la République mais plutôt député à l'Assemblée Nationale.

Nous remarquons également une prédominance du « nous » dans les discours de Diouf à savoir dans les textes de 1988, 1989, 1990 et 1991. Pendant quatre ans donc, le pronom « nous » l'emporte sur les autres dans le discours de Diouf. Mais, la question qui importe d'être posée est la suivante : pourquoi une telle prédominance durant cette période ? Pour répondre à cette question, nous avons fait recours au contexte historique. En effet, 1988 coïncide avec les élections présidentielles avec un score fleuve de 73 % des voix dès le premier tour, devant

quatre candidats en lice, Me Abdoulaye Wade du PDS, Me. Babacar Niang et l'économiste marxiste Landing Savané. Cette victoire spectaculaire de Diouf aux élections présidentielles, donne lieu à des accusations de fraudes massives. Ce qui eurent comme conséquences des émeutes qui émaillèrent dans toutes les villes et qui aboutirent à l'arrestation de Me. Abdoulaye Wade, le leader charismatique du Sopi. De ces événements, naîtra l'idée de revisiter le code électoral qui sera adopté par l'ensemble de l'Opposition. C'est dans ces circonstances qu'on assistera en 1991 à la formation d'un gouvernement d'union nationale auquel prit part Me. Wade ; le challenger juré de Diouf. Ce contexte nous donne raison de penser donc qu'il s'agit là d'un nous rassembleur et pacificateur de l'arène politique pour une démocratie apaisée :

Pour ces enfants dont la vie adulte se déroulera au 21ème siècle, NOUS nous devons de construire un Sénégal plus fort, plus prospère et plus juste

_____T1988. Page : 513 b. _____

NOUS voici donc, mes chers Compatriotes, à la fin de l'année 1989. C'est une année qui, malgré les épreuves que nous y avons connues, fera plutôt date dans notre histoire en raison des changements intervenus sur la scène internationale et qui auront certainement des répercussions sur notre avenir.

_____T1989. Page : 553 a. ____

Mais, m'adressant aux gardiennes de nos valeurs, je ne veux m'empêcher de renouveler mon appel pour une mobilisation en faveur de la préservation des acquis que beaucoup NOUS envient de la progression sans heurt inutiles vers d'autres conquêtes.

_____T1990. Page : 578 b. _____

La nomination du Médiateur de la République, l'élargissement de la majorité présidentielle suite au rétablissement du poste de Premier Ministre, les dispositions qui sont en train d'être prises pour rendre effective la journée continue à partir du 1er juillet prochain ainsi que les pas importants accomplis vers l'adoption d'un nouveau code électoral, suite à un large consensus sur la question, de quatorze partis politiques, ce sont là autant de faits qui attestent de la maturité politique et civique de mes compatriotes, en même temps qu'ils NOUS permettent d'être optimistes quant à l'avenir du pays, malgré les difficultés du moment.

_____T1991. Page : 621 d. _____

Comme il transparaît de ces extraits des différents discours en question, le Président Diouf semble s'inscrire dans une logique de préservation des acquis surtout démocratiques que le Sénégal connaît à cette époque. Il fait montre de son ouverture, sa flexibilité et son sens de la démocratie quand il aborde dans le dernier extrait la question du code électoral comme résultat d'un « large consensus ». Et, par la même occasion en magnifiant la maturité « politique et civique » de ses compatriotes, il fait non seulement référence à ses adversaires politiques mais à des personnes qu'il considère comme des compatriotes. Et c'est à dessein qu'il semble utiliser ce terme de « compatriotes » qui lui permet sans doute de témoigner de sa bonne foi à l'endroit des leaders de partis politiques qui sont aussi patriotes que lui. D'où un *ethos* de fédérateur de Diouf qui s'actualise par le sens qu'il a de la démocratie. Cette posture ne fait que renforcer

d'ailleurs son *ethos* prédiscursif qui le présente souvent dans la bouche des commentateurs de la scène politique sénégalaise comme un homme de consensus.

XI.2.3. L'usage du IL dans le discours socialiste sénégalais

Au cours de notre observation de l'index des principaux pronoms, nous nous sommes arrêté sur le « il ». Ce pronom qui est généralement considéré comme le tiers absent de l'instance d'interlocution établie entre le « je » et le « vous ». C'est une catégorie très importante dans un corpus en langue française en tout cas mais comme le souligne Labbé (1998 : 3) « elle est assez bien délimitée : le pronom désigne tous ceux qui, à un titre ou un autre, sont en situation d'extériorité par rapport à la relation d'interlocution instituée par le discours ». Notre auteur en poursuivant sa réflexion, pense que cette situation d'extériorité ne veut pas dire pour autant qu'il ne peut pas être le destinataire du message. C'est le cas de Diouf quand il utilise le « il » pour parler de son prédécesseur Senghor pour vanter ses qualités d'homme politique et d'intellectuel. Mais, l'analyse de l'ensemble des emplois de la troisième personne donne raison à Benveniste quand il fait remarquer que le premier sens de ces pronoms est la « non personne ». En effet, ils jouent d'abord un rôle anaphorique en évitant de répéter plusieurs fois un même groupe nominal dans une période. Puis viennent les emplois impersonnels comme « il faut », « il semble », « il paraît » ... Et, nous nous rendons compte qu'il incarne essentiellement deux rôles en fonction de nos corpus. Chez Senghor, on s'aperçoit qu'il n'est pas l'indice du récit. Il semble que sa fréquence haute soit l'indice de phrases impersonnelles qui donnent du poids et plus d'objectivité à son argumentation comme cela se vérifie avec les extraits suivants :

Oui, il est heureux que la constitution de l'Union française nous permette de nous aider de l'expérience et des ressources du peuple de France, de développer, en même temps, avec notre potentiel économique, notre propre personnalité négro-africaine.

_____ Texte 1949 Page : 8 c _____

Dans une si grave conjoncture, il nous faut d'abord, avec la prudence de notre peuple paysan, examiner objectivement les données du problème, je veux dire les réalités qui déterminent notre condition.

_____ T1949. Page : 4 b _____

Il n'est pas inutile de réaffirmer, bien que cela aille de soi, qu'elle n'est pas politique.

_____ T1950. Page :43 a _____

Il n'est pas question d'accepter la théorie bourgeoise de « l'art pour l'art », mais de comprendre que, si l'artiste doit exprimer la réalité sociale, cette exigence doit être sentie librement par celui-ci. :

_____ Texte 1956 Page : 289 a _____

IL est entendu que le programme a été élaboré sous l'inspiration de la doctrine.

_____ T1961. Page : 484 a _____

Sur la base de ces extraits, le pronom « il » chez Senghor participerait de la construction de phrases impersonnelles qui donnent l'allure d'idées objectives. Même si l'objectivité reste illusoire dans un discours politique, cette stratégie discursive permet de laver le discours de l'orateur politique de toute subjectivité afin de mieux faire adhérer les auditoires à son projet politique. Il faut juste souligner par ailleurs que le pronom « il » chez Senghor n'a pas toujours les mêmes fonctions que chez Diouf. Autrement dit, s'il est employé pour des besoins d'endoctrinement ou d'expression idéologique chez Senghor, chez Diouf pour quelques rares occasions, il fait aussi référence à un tiers comme il s'illustre à travers les extraits suivants :

IL n'y a pas de mystères ni de miracles, ai - je dis le succès d'un tel programme, bénéfique pour toute la nation, exige la poursuite de la politique déjà lancée de rigueur, d'austérité, d'économies budgétaires, de lutte contre la mauvaise gestion, les gaspillages, les détournements de deniers publics et la corruption.

_____ Texte 1981. Page : 10 b _____

IL nous appartient, à tous, de faire en sorte que les tendances négatives s'inversent, grâce à un effort organisé et tenace sur notre milieu naturel et sur nous - mêmes.

_____ Texte 1984 Page : 310 a _____

IL a lancé la lutte contre le sous - développement.

_____ T1981. Page : 4 c _____

IL a imposé sa vision d'un socialisme démocratique.

_____ T1981. Page : 4 c _____.

Les deux premiers exemples participent clairement d'un discours d'objectivation des réformes d'austérité prise durant son pouvoir pour faire face au contexte de récession économique que subit plus gravement les pays les plus pauvres comme le Sénégal. L'orateur politique dans cette adresse, semble mobiliser un ensemble d'arguments de fait qui permettent de justifier les réformes décidées par son gouvernement. Des réformes, certes impopulaires, mais que semble imposer le contexte. Comme le fit Senghor, Diouf s'insurge également contre son administration et dénonce la gabegie financière dont la principale victime est le peuple sénégalais tout entier. Ainsi, par un discours empreint d'objectivité au travers d'arguments logiques, Diouf entend présenter sa politique d'austérité mise en place au seul bénéfice des Sénégalais.

Par ailleurs, si le pronom « il » senghorien joue essentiellement un rôle d'impersonnalisation du discours, il apparaît qu'il permet de faire référence à un tiers du discours chez Diouf. Ainsi, à travers les deux derniers extraits, on s'aperçoit qu'il renvoie à son prédécesseur, Senghor. Dans un discours élogieux, Diouf parle de lui non pas comme une personne ordinaire mais il a tendance à faire de lui une figure emblématique dont le combat politique a rendu possible la réalité d'une Nation sénégalaise. Il parle de lui en tant que fervent

patriote et ouvert au dialogue à travers l'expression « socialisme démocratique ». Ces extraits de 1981, peuvent être compris comme des passages où Diouf rend hommage à celui qui fut son père spirituel. Mais, faut-il encore s'arrêter sur le discours duquel ces passages sont extraits.

Il s'agit en effet du discours de l'année 1981 ; l'année qui coïncide avec l'arrivée de Diouf au pouvoir à la suite de la démission de Senghor. De ce fait, il s'agit bien d'une occasion privilégiée pour Diouf de remercier son prédécesseur, qui eut confiance en lui en lui léguant les rênes du pouvoir conformément à l'article 35 de la Constitution sénégalaise. C'est un discours qui marque l'expression de reconnaissance de Diouf à l'endroit de celui qui fut son maître spirituel et père en termes de différence d'âge. Mais cette reconnaissance n'est pas une constante dans les autres discours durant son pouvoir. Nous pouvons dire même que Diouf dans les autres discours de notre corpus, semble éviter le nom Senghor. Mais, s'agirait-il, là encore, d'une stratégie murement réfléchie pour celui qui connaît le contexte et les conditions de son arrivée au pouvoir. D'ailleurs, lui-même parle de « présidence constitutionnelle » cette période de 1981 à 1983 pendant laquelle il remplace Senghor au poste de Président de la République du Sénégal. Dans ce contexte, certains auraient certainement utilisé à bon escient un vieil adage dans la tradition sénégalaise qui dit « kulë abal ay gët, fuka neex ngay xool » c'est-à-dire littéralement si quelqu'un te prête ses yeux, tu regarderas là où il souhaitera. En tant que jeune Président de la République, responsable, il était question pour Diouf de montrer à la face du peuple sénégalais et de ses adversaires politiques qu'il était apte à diriger le pays sans l'ombre de son mentor. Un aspect du discours de Diouf sur lequel nous reviendrons plus bas.

À la suite d'un pronom personnel sujet Il, tiers du discours, nous avons également décelé un autre usage rare du pronom « il » dans le discours de Diouf. En effet, Diouf l'emploie aussi pour faire référence au pays le Sénégal. C'est ce que semble montrer l'extrait suivant qui serait le seul d'ailleurs dans cet usage à travers le corpus.

Bien au contraire, le Sénégal doit rester à l'avant-garde, comme IL l'a été par des choix aussi fondamentaux que l'ouverture sur extérieur, la démocratisation de la vie politique et les réformes économiques.

_____T1994. Page : 656 c _____

On constate par cet extrait que le pronom « il » au-delà de sa valeur anaphorique, participe d'une personnification du pays Sénégal. Le Sénégal de ce fait possède des attributs d'un être vivant. Mais, on a comme l'impression que cette personnification de « Sénégal » est une façon

pour l'orateur de déclamer son propre succès dans le processus de démocratisation de l'espace politique. En d'autres termes, Abdou Diouf a réussi ce que son prédécesseur n'a pas pu faire même s'il en a été le précurseur. C'est durant l'exercice de son pouvoir que le Sénégal a connu un vrai début de démocratisation de l'espace politique avec l'autorisation de création de nouveaux partis politiques. Si sous le magistère de Senghor, le nombre de partis était limité à trois, avec Diouf on assistera à une évolution significative du nombre de partis légalement créés. Pour nous en rendre compte, nous représentons ci-dessous l'évolution des partis au Sénégal de 1959 à 2000 :

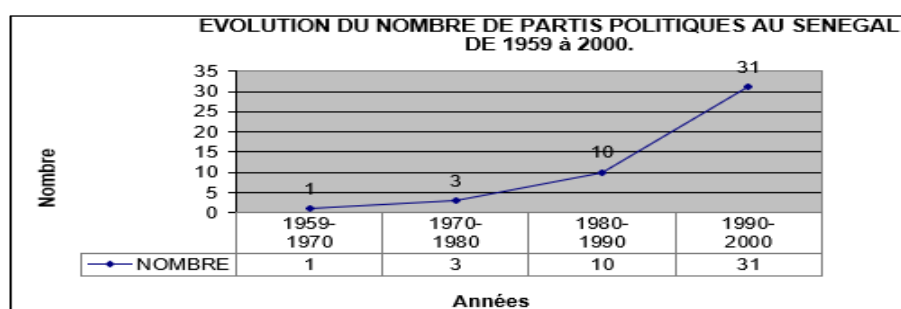


Figure 35: Représentation des partis politiques légalement constitués dans la période du 6 septembre 1959 au 10 octobre 2000.

Comme on peut l'observer sur le graphique précédent, l'évolution des partis politiques a connu un essor fulgurant vers la fin des années 1980. Comme nous le disions précédemment, cela est dû en grande partie par la volonté du gouvernement de Diouf d'accorder la légitimité aux nombreux leaders, longtemps tapis dans l'ombre, la possibilité de déclarer officiellement leur parti. D'où un début de démocratisation de l'espace politique sénégalais qui vaut souvent au président Diouf, l'étiquette de père de la démocratie sénégalaise. D'ailleurs, durant ses différents mandats il a placé le Sénégal sous le signe de l'approfondissement de la démocratie sénégalaise jugée, naguère, comme restrictive à cause d'un régime senghorien autoritaire même si par ailleurs il a eu le mérite d'avoir été un acteur majeur dans l'avènement du multipartisme en Afrique de l'Ouest.

Par cette étude contextuelle, nous constatons dans l'ensemble autour du pronom personnel sujet IL, qu'il s'agit pour la plupart du temps d'une structuration impersonnelle tendant à renforcer les positions de l'orateur. Ainsi, l'usage de ces structures délocutives à l'instar de : « il n'est pas inutile » ; « il est heureux » ; « il nous faut », entre autres, participent de façon claire à cet effet. Par conséquent, l'orateur semble dissiper toute subjectivité par

l'usage de cette tournure impersonnelle et prend du recul dans ses positions pour les soumettre à l'appréciation de l'auditoire comme nous l'avons déjà vu précédemment.

Au demeurant, à la lecture de ces quelques extraits, on constate le pronom sujet IL semble remplir plus une fonction d'impersonnalisation que de référence à un tiers dans le discours senghorien. Autrement dit, Senghor s'en sert la plupart du temps pour objectiver son argumentation. Une telle stratégie permet au politique de se faire une image d'homme crédible et de ce fait participe à inspirer une certaine confiance à ses auditoires en donnant plus d'objectivité à son argumentation. En revanche, le pronom « Il » dans le discours de Diouf semble plus riche puisqu'il nous a permis de déceler plusieurs emplois : impersonnalisation, référence à un tiers mettant en lumière un discours élogieux autour de son maître spirituel et enfin la personnification du pays.

XI.2.4. VOUS : entre mœurs sociales et désignation des auditoires

Sur la base de l'index hiérarchique précédent, on note la présence marquée d'un « vous » qui se range en quatrième position. Le « vous » est par essence, un pronom d'adresse très prolifique dans les discours politiques. Il est en effet un indice de tension qui assure une fonction phatique dans le rapport entre locuteur et interlocuteur. Tout comme le « tu », il est la personne désignée comme le ou les allocutaires dans le discours. Il convient juste de préciser que l'allocutaire n'est pas forcément le destinataire du discours comme on l'a vu lors de l'analyse de quelques passages du discours de Diouf où il s'adressait aux jeunes socialistes de son parti. Il faut également souligner avec Labbé (1998), qu'il existe des embrayeurs simples permettant de disjoindre le « tu » de la personne du lecteur ou de l'auditeur, mais comme il le fait remarquer, le discours politique en use peu, au moins dans le cadre formel de l'allocution radiotélévisée. Par voie de conséquence, chez nos orateurs, le « vous » désigne en quasi-totalité, un collectif qui peut se résumer ainsi : « vous, le peuple », « vous, mes camarades de parti », « vous, le président du conseil » entre autres. Mais, il est à relever quelques fois où le « vous » relève de l'*ethos* communicatif fortement soumis aux bonnes mœurs sociales. Alors, on peut remarquer l'existence de plusieurs vous comme l'illustre le schéma suivant :

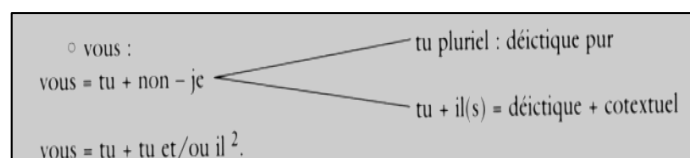


Figure 36:Caractérisation du pronom vous

L'homme politique, s'adressant à un auditoire, a besoin de ce VOUS pour donner l'impression de parler directement avec un interlocuteur pluriel mais différent de lui et d'eux. Par ce pronom VOUS, l'homme politique donne à son auditoire l'impression qu'il l'associe à son discours. Ce qui fait de lui un candidat intéressant dans notre analyse de la tension qui existe entre l'orateur socialiste et ses auditoires. Quelques exemples suffiraient de montrer ce rapport d'interlocution :

VOUS avez senti, ou plutôt nous avons senti, mesdames, messieurs, depuis la dernière guerre mondiale, à l'époque des bombes atomiques, des avions à réaction et des fusées interplanétaires, nous avons senti, douloureusement et avec angoisse, que l'Europe était mortelle.

_____ T1949 Page : 25 b _____

VOUS venez de lire, comme moi, dans la presse locale, la courageuse lettre que les évêques de Madagascar ont adressée à leurs fidèles pour demander l'application loyale du Code du travail - dans l'esprit du législateur.

_____ T1953. Page : 162 b. _____

Il apparaît à travers les deux exemples extraits du corpus de Senghor, que l'orateur en associant son auditoire à son discours, semble leur dire qu'il est doué des mêmes aptitudes et des mêmes attitudes qu'eux. Autrement dit, par le VOUS, Senghor s'identifie à son auditoire et l'informe des mêmes sentiments qu'il est animé. Ce faisant, Senghor se moule dans la peau de son auditoire et donne l'impression de partager avec eux les mêmes sensibilités. Cela traduit encore une fois la capacité d'empathie dont le politique doit être doté et dont il doit faire montre dans son discours pour exprimer son humanisme et marquer sa proximité avec son peuple.

Il est permis de noter également un autre usage du VOUS qui permet à Senghor de se positionner en guide. Là, aussi il s'agit d'un emploi particulier de ce pronom d'adresse qui met en exergue les qualités de pédagogue de Senghor car n'oublions pas qu'il a été enseignant avant de glisser quelques années plus tard dans la politique. D'ailleurs, à l'aide d'une recherche sur les concordances du mot-pôle en question, il est permis d'observer que la plupart des formes environnantes sont composées en majorité par des verbes comme : rappeler, savoir, dire, deviner, demander, conformer etc. comme en atteste le tableau suivant :

Forme	Lemme	Code	Syntaxe	Expr.	Initial	Final	Chain	Liste	Tout	Nb	799	CONCORDANCE	Tri	Notes	Retour	Sommaire
49	3a															
49	3a															
49	3c															
49	6c															
49	9d															
49	14a															
49	17a															
49	24c															
49	25a															
49	25b															
49	25b															
49	26a															
49	26c															
49	27c															
49	28b															
49	29d															
49	30a															
49	30b															
49	34c															
49	36c															
50	38a															
50	42d															
50	45a															
50	53b															
50	54c															
50	56c															
50	60a															
50	61a															
50	62a															
50	62a															
50	62b															
50	62b															
50	65c															
50	70c															
50	71d															
50	72a															
50	72b															
50	95c															

Tableau 26: Base type 2. Concordancier centré sur la forme « vous ». Corpus Senghor

Ainsi, rien que sur la base de ces verbes, il est loisible de comprendre la posture de pédagogue mais surtout de figure de guide que Senghor incarne tout au long de son discours politique. En effet, c'est l'impression qu'on a quand il rappelle ou invite son auditoire d'aller à telle ou telle source pour vérifier la véracité de ses propos. Il est à relever également que Senghor cherche à anticiper sur les éventuelles réponses de son auditoire grâce à l'emploi du verbe « dire » à la deuxième personne du pluriel du futur simple « direz ». Ce procédé révèle au grand jour une certaine omniscience dont Senghor fait montre dans ses prises de parole. Par le biais de ce procédé, tout se passe comme s'il lisait dans les pensées de son auditoire. Ce procédé traduit donc de l'empathie de l'orateur à chaque situation de discours. Et, cette capacité à lire dans les esprits donne des gages sur sa crédibilité à représenter son peuple et de répondre plus efficacement à leurs attentes.

Ce concordancier nous permet par ailleurs d'avoir une meilleure appréhension de la culture de Senghor. Ainsi, on peut lire la rigueur dans le raisonnement d'un homme, qui n'hésite

pas à demander à son auditoire de faire l'effort d'aller vérifier la véracité de ses arguments dans telles sources. De ce fait, on découvre un Senghor avide de connaissances et dont le discours repose sur un certain besoin de clarté. Il semble que tout ce qu'il affirme repose sur une argumentation bien définie vérifiable. D'où une façon également d'exhorter les citoyens sénégalais dans la quête du savoir. Et de ce point de vue, on peut postuler que le discours de Senghor s'arrime sur une sorte d'intertextualité qui lui permet de « sourcer » ses propos. D'où un discours d'autorité qu'il va falloir étudier plus bas afin de mieux appréhender les bases de la pensée de notre orateur. Également, il transparait à travers l'usage du verbe « savoir » qui accompagne le « vous », que Senghor cherche à établir une certaine complicité avec son auditoire en faisant d'eux des allocutaires privilégiés et ses confidents. Senghor semble faire confiance à la capacité de discernement de son auditoire. D'où l'intérêt de se consacrer à l'étude de cet aspect de son discours afin d'en apprendre un peu plus sur lui en termes de rhétorique.

Par ailleurs, si le VOUS est assez récurrent dans le discours socialiste, le « tu », par contre, semble le grand absent des relevés pronominaux de notre matériel d'analyse. Le « tu » est donc mal représenté dans le discours socialiste, ce qui permet de penser que nos orateurs souhaitent s'adresser à tous les sénégalais à chaque prise de parole. D'ailleurs le seul exemple trouvé figure dans un des discours de Senghor, « Si je t'ai tant chanté - et de préférence ce pays bas, ou dorment mes Ancêtres sous les palmes et l'Alizé c'est que tu es ma Patrie, la chair de ma chair, la chair de nos Morts. T1960Page : 461 a. », où l'orateur s'adresse directement et affectueusement à sa terre natale, le Sénégal.

XI.2.4.1. Vous de politesse

Le premier « vous » que l'on observe, c'est celui de politesse. Ce « vous » relève en effet du comportement social. Dans toutes sociétés humaines, on a une certaine façon de s'adresser à son interlocuteur en fonction des situations de communication. Il existe donc des énoncés ritualisés comme « vous me permettez », « je vous remercie » « Permettez-moi » « je m'excuse » entre autres, profondément inscrites dans les mœurs sociales. Ces formes ritualisées ont pour fonction de « canaliser le flux affectif, de juguler les débordements émotionnels, et de conjurer l'anxiété et l'agressivité que risque toujours de susciter la rencontre de l'autre » (Clebert Agénor, 2017 : 103). Sans entrer dans les détails de ces rites, nous pouvons dire que nos orateurs socialistes en usent énormément. Ces constructions sont loin d'être anodines dans la mesure où elles participent de la construction de leur image d'une part, et le plus souvent de la confirmation

de leur *ethos* prédiscursif.

Puisque VOUS êtes décidé, monsieur le Président du Conseil désigné , à faire la paix en Algérie et que vous n'écarterez pas les moyens politiques, que vous n'écarterez pas la possibilité.de recourir , au besoin , non pas à un « arbitrage » , comme disait l' orateur précédent , mais au concours du Maroc.et de la Tunisie , je ne vous poserai pas la question que j' avais l' intention.de vous poser ; car ce concours aurait le double avantage d' éviter l' internationalisation du problème et , en même temps , de préparer la création d' une Union confédérale , à laquelle nous sommes particulièrement attachés

_____t1958. Page : 344 d. _____

En attendant, VOUS me permettez de vous poser une autre question.

. _____t1958. Page : 349 b. _____

Monsieur le Président et très cher Frère, Permettez-moi tout d'abord de VOUS exprimer, en ma qualité de Président en exercice de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement.de l'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Gambie, au nom de Son Excellence Sir.

_____1981d. Page : 1523 c. _____

Dans le premier exemple extrait du discours de 1958, on remarque que Senghor s'adresse ici à son interlocuteur en employant le « vous » comme une forme de vouvoiement. Au-delà de la politesse dont il fait montre, ce vous renvoyant au « Président du Conseil désigné », traduit du respect que le locuteur voue à cette personne.

Dans le deuxième exemple de 1958, la politesse est beaucoup plus marquée puisqu'il s'agit non seulement d'un simple vouvoiement mais associé à une demande. Cette formule « vous permettez » entre dans le cadre d'une attitude fortement recommandée dans les interlocutions dites formelles. Souvent pour demander ou poser une question à son interlocuteur dans ces situations, on a besoin de son approbation car il n'est pas obligé de répondre à la question posée à moins qu'il y soit obligé par une force morale ou coercitive comme dans le cas d'une enquête de police où le témoin doit faire preuve de bonne foi. En d'autres termes, l'interpellation de l'interlocuteur sur une question doit nécessairement rencontrer son approbation.

Dans le troisième extrait tiré du corpus de Diouf, on y découvre un locuteur qui témoigne du respect à son hôte qui n'est personne d'autre que le président guinéen Ahmed Sékou Touré. Pour la petite histoire, Sékou Touré n'appréciait pas beaucoup Senghor, le prédécesseur de Diouf, qu'il considérait comme le suppôt de l'impérialisme français. Mais, faut-il dire que leur relation s'est améliorée au fil des années. Cet exemple en question est extrait du discours de

Diouf lors de la conférence sur l'organisation de la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVS). Trois pays sont présents à cette conférence : la Gambie, le Sénégal et la Guinée Conakry avec leur président respectif Abdou Diouf, Sékou Touré et Daouda Kaïraba Diawara. Il faut souligner que le Sénégal et la Guinée Conakry sont frontaliers et partagent les mêmes intérêts. L'expression « vous, mon frère », dénote assez éloquemment ces relations d'amitié mais aussi historiques et fraternelles qui lient Diouf avec son hôte. Mais, faut-il souligner que même si le Sénégal et la Guinée Conakry sont des pays frères, partageant une histoire commune, la défense des intérêts relève par contre d'une question de souveraineté et d'intégrité nationale. Ce que confirme cette phrase qu'aimait rappeler le Général de Gaulle « les pays n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ». C'est pourquoi, nous pensons qu'il s'agit là d'une fraternité purement diplomatique. C'est donc un « vous », des allocutaires de Diouf qui ont le même statut de président que lui.

XI.2.4.2. Vous rhétorique

Chez qui le mieux pour rencontrer ce « vous » ? En fait, il s'agit d'un « vous » plutôt rare en discours politique que l'on rencontre, sans surprise, chez le poète-président. Nous en avons dénombré en effet un seul exemple chez Senghor pour ne pas le nommer. C'est un « vous » qui désigne un objet inanimé comme il s'illustre à travers l'exemple suivant :

N'est - ce pas **VOUS**, vieille Sorbonne, **maternelle** Sorbonne, qui avez créé, pour lui, sur la Colline Sainte, une chaire d'ethnologie négro - africaine ?

_____t1961. Page : 629 a. _____

Cet exemple est extrait du discours de Senghor lors de sa réception à la Sorbonne en France. Notre orateur s'adresse à une institution en la personnifiant, l'assimilant à une vieille dame. D'où une image forte et très vive en termes d'émotions. Par l'image que la personnification met en exergue, Senghor marque non seulement le respect qu'il voue à ce temple du savoir mais également il exprime d'une certaine façon toute sa joie de fouler encore le sol de cette prestigieuse université qui a longtemps fait le charme intellectuel de la France. Mais, dans cet extrait, ce qui attire notre attention est le fait de vouvoyer la Sorbonne alors que dans un autre cas, il tutoie par exemple le Sénégal comme dans l'exemple suivant extrait du discours du discours du 6 septembre 1960.

Cher vieux Sénégal, il est temps que nous te lavions des calomnies qui te défigurent, que nous te rendions ton visage de jeunesse. Si je t'ai tant chanté — et de préférence ce pays bas, ou dorment

mes Ancêtres sous les palmes et d'Alizé c'est que tu es ma Patrie, la chair de ma chair, la chair de nos Morts. Ah ! comment aimer l'Afrique sans t'aimer, comment défendre et manifester l'Afrique sans te défendre d'abord et manifester.

Par ailleurs, il convient de nous attarder sur un mot particulier, très prolifique dans le discours du poète-président. En effet, on peut noter dans ses discours, un recours presque obsessionnel à la figure de la mère. C'est l'exemple des mots comme : « Afrique-mère », « France-mère », « grand-mère », entre autres. La mère est la figure à laquelle il s'adresse avec un amour et une tendresse profonde mais surtout avec respect. La mère semble symboliser chez lui la vie ; l'essence même de l'existence. À la Sorbonne à laquelle il prête des qualités de mère, traduit tout l'émoi qui envahit le cœur du poète-président. Celle qui le nourrit en termes de connaissances. Ce discours, pourrait-on dire, est presque un poème dédié à l'Université de Sorbonne.

XI.2.4.3. Vous - peuple

Le vous-peuple est très prolifique dans le discours politique à tel enseigne qu'il est devenu presque une banalité dans ce type de discours. Vu sa récurrence dans le discours, nous en prendrons juste deux exemples afin de voir ce qu'il nous révèle chez nos orateurs. Ainsi, les deux extraits de discours ci-dessous prononcés par Senghor au lendemain de l'Indépendance du Sénégal et un discours de vœux de fin d'année de Diouf nous serviront d'exemples.

Comme VOUS le savez, nous avons assisté, depuis 1957, depuis notre autonomie, à un redressement spectaculaire des finances sénégalaises.

_____ t1960. Page : 384 a. _____

À VOUS tous, je dis Déwënati !

_____ t1983. Page : 1735 b. _____

Dans le premier extrait, Senghor s'adressant à tous les Sénégalais au lendemain de l'indépendance, essaie de dire les efforts que lui et ses camarades de parti ont enduré pour sauver l'économie de l'État du Sénégal. Ce faisant, Senghor semble chercher à se construire une image de battant, de quelqu'un capable de gérer le pays économiquement. D'où clairement un discours de légitimation de son statut de Président de la République du Sénégal apte à tenir la barque dans les vagues tumultueuses du sous-développement.

Dans le second extrait chez Diouf, il s'agit de ce qu'on peut appeler une p⁷⁶ en rhétorique classique. C'est une formule que Diouf use à chaque fois lors de ses discours de vœux. Par le mot wolof « dewenety », Diouf donne rendez-vous au peuple sénégalais l'année suivante dans une autre adresse à la nation. Cette formule très prisée chez nos orateurs mérite d'être analysée. En effet, dans les discours de vœux, surtout de fin d'année, nos orateurs terminent toujours par un « dewenety », qui signifie en français à l'année prochaine. Cela est clairement un vœu de longévité qu'il formule à l'endroit de tous les Sénégalais mais aussi à lui-même. D'ailleurs, c'est une formule qui referme le discours de vœu présidentiel et elle est aussi très présente dans la bouche des Sénégalais. Il s'agit d'une formule qu'ils s'échangent et se psalmodient à l'occasion de fêtes musulmanes comme l'Aïd el Kébir ou la fête du sacrifice du mouton, l'Aïd el Fitr ou la fête marquant la fin du mois de ramadan. Cette formule est donc un référent social devenu presque une prière pour conjurer la mort. Elle souligne dans la foulée la foi qu'il accorde à Dieu en tant que croyant. Au-delà du sens, cette formule peut être considérée comme une **anaphore** qui reprend et résume en quelque sorte le message de l'orateur.

XI.2.4.4. Vous peuple-hôte

Le vous-peuple-hôte désigne le peuple guinéen dans son ensemble mais plus particulièrement Sékou Touré qui, symboliquement, incarne tout le peuple guinéen. En effet, Diouf, en visite en Guinée dans le cadre de la Conférence des Chefs d'État et de gouvernement de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie, réitère ses remerciements au peuple guinéen. Mais, peut-on comprendre à travers ce « vous », une certaine mise en scène de l'émotion du président – visiteur. En d'autres termes, on sait depuis longtemps que la parole politique est un instrument de délibération et de persuasion. Elle est, si on ose dire, un théâtre où se mêlent parfois différents registres théâtraux. De ce fait, l'usage de ce « vous » dans les adresses de Diouf, lui permettrait sans doute d'arracher un sentiment de sympathie mais un moyen de reconnaissance à l'endroit de son homologue guinéen :

Permettez - moi de VOUS **redire** ici combien je suis heureux de me trouver sur cette terre de Guinée si généreuse et si hospitalière et de vous exprimer à **nouveau**, au nom de mon épouse, de

76 Conclusion ou dernière partie d'un discours dans laquelle l'orateur rappelle, brièvement et de manière concise, l'essentiel de son propos et dont le but est d'emporter la conviction de l'auditoire (et éventuellement de l'entraîner par un appel aux sentiments, aux passions).

la délégation qui m'accompagne et en mon nom personnel, notre profonde gratitude pour l'accueil spontané, chaleureux et fraternel dont nous avons été l'objet de la part du peuple et du Gouvernement guinéens ainsi que de vous-même.

_____ 1981d. Page : 1529 a. _____

De cet exemple, c'est la valeur de la répétition constatée dans la première phrase « redire », « à nouveau » qui capte notre attention. Ce qui revient à dire que Diouf veut faire témoigner de son respect et de son émotion à l'endroit de son hôte. Lui et sa femme disent satisfaits de l'accueil que le peuple guinéen leur a réservé, ce qui n'est pas anodin au regard de la culture africaine et sénégalaise en particulier. L'hospitalité ou la téranga en wolof est une valeur hautement morale qui représente beaucoup pour le Sénégalais et le fait de magnifier cela, est un signe de satisfaction pour l'accueil que le couple présidentiel a reçu de son homologue guinéen et de son peuple.

Par ailleurs, à la lecture de ce passage, on serait aussi tenté de dire que Diouf verserait dans l'excès. En effet, Diouf, cherchant à exprimer à son hôte tout le plaisir qu'il éprouve pour l'accueil qui lui a été réservé, offre une scène presque théâtrale où se performe une volonté de séduire. Et selon nous, il semble se jouer en arrière-plan, un dessein qui cache bien l'effet qu'il cherche à produire sur son homologue guinéen. En fait, Diouf sait combien ont été tumultueuses et complexes les relations entre Sékou Touré et son prédécesseur, Senghor qu'il vient de remplacer au poste de Chef d'État. Et de ce fait, il semble vouloir gagner l'estime et la confiance de Sékou Touré au nom de la sauvegarde des intérêts commun et du bon voisinage. Et ce faisant, Diouf veut se lancer dans la foulée, dans une démarche de rupture en faisant bonne impression à son hôte en adhérant aux grands projets panafricanistes très en vogue à l'époque qu'incarnait de fait son homologue.

XI.2.4.5. Vous-militants

Le vous militants est un « vous » très intéressant à analyser car il permet de voir comment l'orateur politique s'adresse aux masses acquises à sa cause. En effet, chez les Socialistes, les militants ne sont pas des masses amorphes qu'on mobilise juste à la veille d'élections comme on a l'habitude de le voir. Au contraire, ce sont des acteurs qui travaillent à la base. Ce sont eux qui convainquent les autres réfractaires aux idéaux du Parti. Par conséquent, ils sont des acteurs très importants dans la vie du parti socialiste et dans la chaîne de médiation et de transmission des programmes politiques. Dans la bouche de nos orateurs politique, on peut mesurer d'ailleurs la place qu'ils leur accordent dans leur projet de conquête et de gestion du

pouvoir :

Il vous appartient, maintenant, à VOUS, militants, de dire si nous avons mérité votre confiance.

_____t1964. Page : 859 a _____

Quant à VOUS militants socialistes, sachez, chaque jour, donner l'exemple de ces qualités, sachez aussi convaincre, expliquer pour faire comprendre les impératifs d'une conjoncture de plus en plus sévère.

_____1981d. Page : 1544 a _____

À la lumière de ces extraits ci-dessus, nos orateurs politiques attendent beaucoup de leurs militants et ils seraient même la raison d'exister du parti semble dire Senghor. Évidemment, la confiance étant la base de tout rapport social, Senghor, s'adressant aux militants du parti, leur demande s'ils méritent leur confiance. Ce faisant, l'orateur politique met en œuvre son discours de manière à créer un climat de connivence avec son auditoire pour que cette masse soit acquise à sa cause en vue de légitimer sans doute les décisions politiques anciennes ou futures. Sachant également qu'ils ne peuvent pas être partout sur le territoire national, il leur faut donc des relais ; des gens sur qui ils peuvent compter pour étendre leur influence. Par exemple, à travers le deuxième extrait ci-dessus, Diouf semble confier des missions à ses militants. De ce fait, les militants selon Diouf sont donc les premiers alliés du Parti.

Par ailleurs, dans la poursuite de notre observation de l'index, si le relevé de Diouf se limite aux troisièmes personnes du singulier IL et ELLE, celui de Senghor quant à lui s'étend jusqu'aux pronoms indéfini « on » et celui de la troisième personne du pluriel ILS. Même si la présence du pronom personnel sujet « elle » reste plus ou moins curieuse, tout porte à penser qu'il peut faire référence à des idées abstraites personnifiées mais également aux adversaires politiques ou « l'opposition » comme en attestent les passages ci-dessous extraits du corpus de Diouf :

Mes chers compatriotes, la fête du 4 avril, comme vous le savez, est dédiée essentiellement à la jeunesse et à l'armée. Elle est pour la jeunesse l'occasion privilégiée d'exprimer sa vitalité et sa foi dans nos vieilles valeurs nationales dont elle est l'héritière

_____T 1983_

Car une gloire illumine tous les domaines où elle se répand en dehors d'elle.

__T1981 page 4 a _____

Ce dernier est devenu le cheval de bataille pour une certaine opposition qui, toujours pareille à elle - même, comme en messe noire, prêche le catastrophisme.

_____T1982. Page : 196 b _____

Il apparaît à travers ces exemples que le pronom ELLE a essentiellement une valeur anaphorique. Autrement dit, elle joue juste un rôle de substitution aux termes déjà utilisés afin

d'éviter la redondance. On s'aperçoit également qu'il renvoie souvent soit aux adversaires politiques « Opposition » de Diouf, des idées abstraites comme la « gloire », des substantifs comme « armée », « fête » ... On observe donc un pronom personnel qui joue juste un rôle purement grammatical. Et, selon nous ce n'est pas un pronom qui suscite un réel intérêt pour qu'on s'y attarde davantage dans notre étude.

XI.3. Pôles énonciatifs et incarnation des valeurs

Dès l'abord, il convient avant tout de noter que l'interaction intersubjective est un espace privilégié pour mieux appréhender les rapports entre les hommes et la mise en scène de leur propre image (Barry, 2002). Jusque-là, rien de nouveau en termes de traces de subjectivité inscrite dans le langage puisque plusieurs auteurs en ont déjà fait état dans leurs travaux, allusion principalement faite à l'ouvrage culte de Kerbrat-Orecchioni intitulé *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage* (2009), devenu presque une « bible » en la matière. Mais, son étude est toujours digne d'intérêt dans un travail de recherche qui s'inscrit dans le champ de l'analyse du discours surtout politique. Et, justement conscient de ce fait, tout sujet parlant et par inférence tout orateur politique, se fait toujours une certaine idée de son auditoire dans son discours. Et pour ce faire, il doit ajuster son propos en fonction de l'auditoire qu'il a en face de lui et, il doit également faire montre d'une posture qui satisfait à leurs attentes.

La vie dans la société sénégalaise repose donc sur un ensemble de valeurs dites cardinales que tout homme politique qui aspire à gouverner doit maîtriser. Ce sont des mots comme dignité, courage, respect de la parole donnée, honnêteté, entre autres. Les socialistes, en tant que Sénégalais bon teint, connaissent a priori l'homo-senegalensis mieux que tout autre Sénégalais. Dans cette étude, il sera possible de voir comment le leader socialiste s'identifie comme une personne très proche ; une attitude, souvent, très appréciée chez les Africains en général. D'ailleurs, n'a-t-on pas entendu Senghor dire que : « si l'émotion est nègre, la raison est hellène ». Il s'agit là, une façon de dire que l'Africain pense avec le cœur, même si par ailleurs, il reste doué de raison. Et, comme nous le savons, le locuteur qui parle, s'exprime toujours en fonction de sa propre culture, de son sexe, de son rang social. Ce qui revient à dire que le discours, à l'exception du discours scientifique peut-être, n'est jamais objectif. Mais, faut-il le souligner, la question de l'objectivité ou de la subjectivité n'est pas l'objet de notre propos dans cette section. Il s'agira plutôt de voir comment nos orateurs socialistes s'adressent

singulièrement à leurs auditoires. Et comme l'ont déjà si bien répété par plusieurs auteurs, l'homme politique qui s'adresse à son public se fait toujours une idée précise sur les vraies attentes de ce dernier. Son objectif est en général d'incarner les nobles aspirations communes à tous.

C'est pourquoi, nous avons axé notre étude autour des déictiques de personne pour le rôle particulier qu'ils jouent dans l'énonciation. D'ailleurs, comme le soutient Barry (2002 :121), le discours politique est un « prisme où se reflète la psychologie de son auteur et les aspects socio-politiques qui dominent l'actualité du pays ». Cela étant, poursuit-il, les embrayeurs sont des éléments linguistiques qui peuvent être riches d'enseignements sur ces phénomènes psychologiques, sociologiques et historiques. Cela étant, les procédés énonciatifs permettent de construire un *ethos* politique et ces procédés sont au nombre de trois.

En effet, selon Alsafar (2014), il y a ceux qui permettent de construire un rapport intersubjectif : ceux qui permettent à l'orateur de se mettre en scène (énonciation élocutive), ceux qui permettent d'impliquer son interlocuteur dans son acte de langage (énonciation allocutive) et/ou ceux qui permettent de présenter ce qui est dit comme si personne n'était impliqué (énonciation délocutive). Si l'on en croit notre auteur, ces procédés permettent aussi de construire d'une part un *ethos* politique : de chef, de solidarité ou les deux à la fois. Mais, ce qu'il faut préciser selon Alsafar (*Ibid.*), c'est que ces procédés n'ont d'effets que dans le contexte dans lequel ils sont employés. Et d'autre part, il convient de savoir aussi, poursuit-il, que certains procédés peuvent produire plusieurs effets à la fois : construire une image positive de l'orateur et négative de son adversaire.

Pour cette partie, nous insisterons sur les premières personnes du singulier JE et du pluriel NOUS pour ce qui est de l'énonciation élocutive et sur la deuxième personne du pluriel VOUS pour l'énonciation allocutive. Nous verrons comment à travers les personnes les plus utilisées du corpus, nos orateurs se positionnent dans leurs discours respectifs. Des réponses à ces questions pourraient sans doute nous aider d'abord à mieux appréhender les images que se construisent nos orateurs à travers ces personnes dans leur propre discours et ensuite nous donner une idée sur les valeurs qu'ils incarnent dans leurs discours. Ce sera ensuite l'occasion de tenter d'apporter une réponse à une question cruciale qui est de savoir si elles font toujours référence aux valeurs sénégalaises ou à une quelconque idéologie même si comme le rappelle

Sarfati (2014 : 28 ; cité par Meyer, 2017), « l'évidence idéologique résulte d'un calcul rhétorique » c'est-à-dire que « il n'existe pas à proprement parler de discours idéologique, mais seulement des situations d'idéologisation de certains discours ». Mais, disons-le tout de suite, celui de Senghor reste fortement idéologique. En effet, au-delà de la grille d'analyse que propose Sarfati pour l'étude du discours idéologique, ferons-nous l'hypothèse que le discours de Senghor est idéologique de fait. De nombreux passages dans le discours témoignent d'ailleurs des traces du philosophe allemand Marx, un indice sans doute fort révélateur du poids du marxisme dans le discours du président-poète.

C'est cette philosophie qui a participé à la formation d'une ossature idéologique chez Senghor ainsi que son itinéraire de formation et professionnel dans un contexte particulier dominé par la colonisation et la guerre qui ont façonné le personnage politique. En d'autres termes, nous pensons que si Senghor a pu tenir un discours conciliant à sa hauteur d'homme humaniste et universaliste, cela est grâce à la philosophie marxiste. En effet, de par le vocabulaire marxiste, Senghor a assimilé dans son discours le colonisateur et même ses adversaires politiques aux « bourgeois capitalistes » ou encore de « bourgeoisie népotiste » et les paysans sénégalais qui constituent à l'époque les masses les plus pauvres du Sénégal colonial aux « prolétaires » (Texte de 1964 page : 874 b) ou encore aux colonisés « prolétaires des prolétaires » (texte de 1963 page : 655 à).

D'ailleurs, les allusions à cette catégorie socioprofessionnelle sont nombreuses dans le discours senghorien. En parlant de paysans, Senghor les assimile souvent aux vrais prolétaires comme dans l'exemple suivant : « Je songe, plus particulièrement, à nos PAYSANS qui, malgré les aléas du climat, continuent de travailler durement, courageusement, et qui, parce que les vrais prolétaires, forcent ainsi notre admiration. / extrait du discours 1980 ». Le colonisateur selon Senghor, n'est pas le peuple européen mais bien une minorité relevant de la bourgeoisie. C'est pourquoi, Senghor semble pointer un doigt accusateur sur la suprématie bourgeoise qui a dompté et soumis les peuples, surtout noirs, à leur dictat, foncièrement, mu par le désir de contrôler uniquement la richesse du monde. Ce qui semble donner plus de légitimité à sa lutte pour l'émancipation de son peuple.

Pour nous répéter, Senghor n'a jamais imputé la faute à la France ou autre pays colonisateur mais plutôt à une poignée de gens, animée par l'unique désir de contrôler toutes

les richesses du monde. Ainsi, à travers l'étude autour des pôles énonciatifs que nous comptons faire, il s'agira d'insister sur les valeurs d'unité et de cohésion de nos orateurs qui permettent de dessiner une certaine figure de fédérateur du leader socialiste. Il s'agira également de voir si les images construites à travers leurs discours font référence uniquement aux valeurs sénégalaises.

XI.3.1. Les déictiques de personne – la catégorie des pronoms personnels

À l'instar de nos précédentes réflexions, nous nous inspirons encore une fois de la méthode initiée par Nathalie Gerber (2013) dans ses travaux. Ainsi, nous comptons relever d'une part les marques d'actualisation relevant de la construction identitaire de l'image de l'orateur. Cette analyse va porter essentiellement sur les déictiques des premières personnes du singulier et du pluriel « je », « nous », ainsi que sur « on » souvent considéré comme neutre et qui peut être équivalent à « nous » dans certaines situations. Également, nous essayerons de relever les marques interlocutives et dialogiques qui contribuent selon Gerber (*Ibid.*) à la dimension intersubjective de l'Éthos, d'où les différents rapports qu'entretient nos orateurs avec leurs auditoires. Ainsi, la marque de la deuxième personne du pluriel « vous » et la ponctuation de façon générale nous serviront d'indices. Avant d'aller plus loin, il importe de définir les déictiques. De ce fait, nous ferons référence aux travaux de Kerbrat-Orecchioni pour en savoir davantage. Selon elle, les déictiques :

[Sont] les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en charge en considérations de certains des éléments constitutifs de la situation de communication à savoir : le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé, la situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire (1999 : 41).

Fort de cette définition qu'en donne Kerbrat-Orecchioni, nous aurons besoin de visualiser les grandes oppositions en termes d'emploi des formes de pronoms sujets que recèle notre corpus. Ainsi, grâce à la méthode de l'analyse factorielle des correspondances (AFC), il sera possible d'avoir une estimation des proximités entre les différentes parties du corpus confrontées en fonction des pronoms sujets utilisés. À partir de la fonction LISTE du logiciel Hyperbase, nous avons pu réaliser cette analyse Factorielle des Correspondances (AFC) dans la page suivante, des pronoms personnels retenus dans le cadre de cette analyse. Nous y avons saisi les différents pronoms sujets soumis à notre étude. Concrètement, après déclenchement du module FACTOR, nous obtenons l'AFC représentée en Figure 37. Il faut souligner que ce

module suit l'algorithme proposé par Benzécri. C'est un programme réalisé par un programme extérieur appelé ANCORR.EXE nous informe Brunet. L'AFC se définit comme [...] une technique de description de tableaux croisés (ou tables de contingence) ou de tableaux binaires de type « présence – absence ». Deux ensembles (individus et variables, ou observations et variables, ou mots et textes) sont mis en correspondance sous la forme de tableaux rectangulaires de données numériques avec, à l'intersection de la ligne et la colonne, le nombre de fois que l'élément est présent, ou bien l'indication par 0 et 1 de sa présence ou de son absence (Lebart et Salem, 1994 : 81). Ainsi, pour une interprétation du graphique qu'il représente, il faut dire que l'AFC apparaît sous une forme de « cartographie des textes et des paramètres d'étude ». Selon Brunet :

Chacun d'eux [textes], est figuré par un point situé sur un plan muni de deux axes orthogonaux ; l'interprétation du graphe se fait en prenant en considération d'une part les distances entre les points, d'autre part leur distribution par rapport aux deux axes.

À la lumière de cette explication de Brunet, nous reproduisons ci-dessous les résultats de l'Analyse factorielle des Correspondances (AFC) et l'interprétation est assez simple :

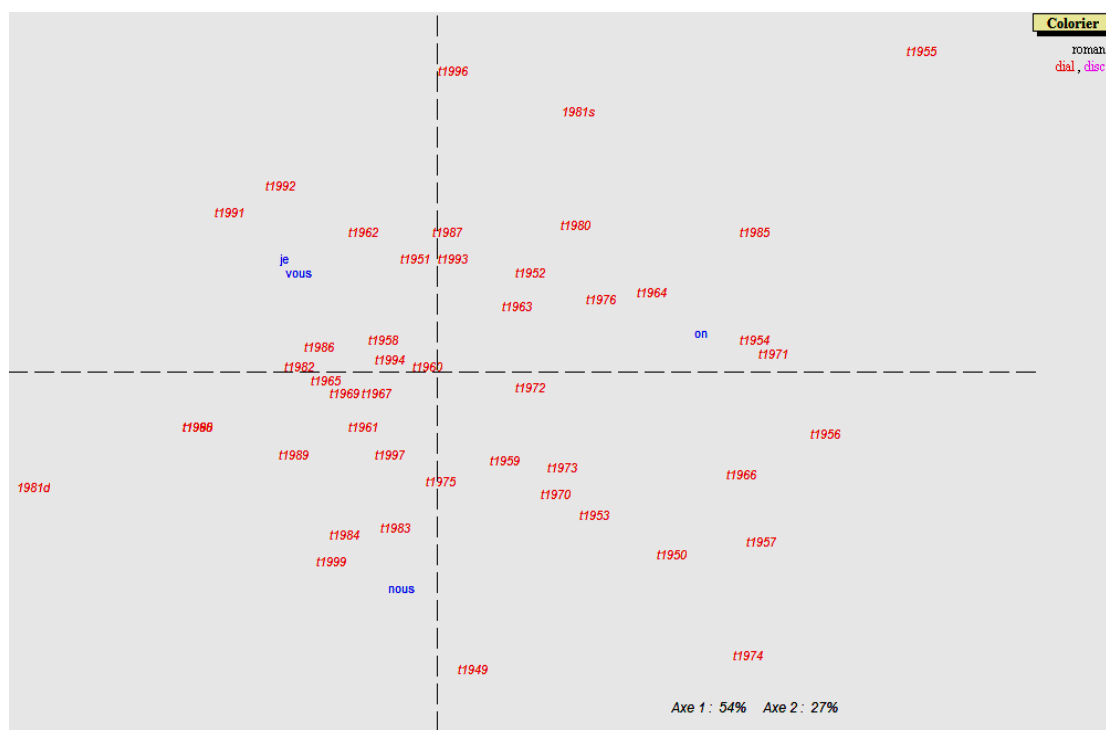


Figure 37: base type 2. Sénégal. Analyse Factorielle des correspondances des formes « je », « nous », « on » et « vous » (Axe 1 : 54 % et axe 2 : 27 %)

À la lumière de cette AFC précédente, réalisée sur la base des pronoms personnels sujets les plus fréquents de notre matériel d'analyse, ce qui saute à nos yeux, c'est cette forte consistance informationnelle dans le premier axe avec un taux d'inertie de 54 % comparé au deuxième axe qui ne concentre que 27 %. De ce fait, la présentation factorielle s'organise autour de l'axe horizontal qui concentre plus de la moitié de l'information. D'où une opposition forte entre le « nous » et les pronoms « je », « vous » et « on ». Il faut noter a priori la forte polarisation des pronoms « je » et « vous » en haut à gauche de l'AFC, qui s'oppose clairement au « nous » situé en bas dans le quatrième axe. Le « on » à l'instar du « nous », occupe la partie droite de l'AFC et s'oppose aux trois autres.

Également, il faut, à notre avis, insister sur la forte proximité entre le JE et le VOUS qui exercent une forte attirance sur les discours de Diouf comme c'est le cas des textes de 1986, 1991, 1992, 1994. Ces résultats donnent l'impression que le « je » est plus apte à s'adresser à l'auditoire. De ce fait, on peut dire que le « on » et le « nous » n'ont presque pas besoin du « vous » dans leur posture de locuteur. Mais, comme nous le disions précédemment le « nous » et le « on » sont deux pronoms qui ne sont pas toujours équivalents. En effet, le « nous » est un pronom sujet collectif qui inclut naturellement le « vous » dans sa personne. Mais, il peut arriver qu'il soit exclusif ou inclusif. Alors que le « on » n'est jamais fidèle, ce n'est pas pour rien qu'on l'appelle d'ailleurs le pronom de l'anonymat. Ce qui veut dire seul un retour au contexte pourra nous permettre d'en savoir davantage.

Par ailleurs, si les pronoms JE, NOUS et VOUS sont communs aux deux orateurs, le ON fait exception en occupant le côté droit de l'AFC pour polariser la plupart des discours de Senghor. De ce fait, on peut dire que Senghor utilise plus le ON que Diouf. Mais, peut-être, on pourrait attribuer ce fait à un effet idéologique. On sait que le socialisme est une idéologie très présente dans le discours senghorien et de ce fait le pronom ON peut être considéré comme un marqueur idéologique et peut désigner les masses qui sont une entité forte capable d'amener le pouvoir à la raison. Il nous semble que Senghor soit dans cette même posture quand il convoque le ON dans son discours mais il va falloir que l'on vérifie en analysant ce pronom dans son contexte d'usage. Dans le même temps, efforçons-nous de déterminer si les pronoms personnels « nous » et « on » sont des équivalents dans le discours socialiste.

XI.3.1.1. ON=NOUS / ON≠NOUS

Pour une relecture succincte sur le pronom On, on pourrait, selon Labbé (1998), dire que ce pronom signifie « d'autres sans moi ». S'inspirant souvent du « nous », poursuit notre auteur, nous pouvons avoir « un « on inclusif » c'est-à-dire (vous et d'autres) et un « on exclusif » c'est-à-dire d'autres dont vous n'êtes pas qui prête à la troisième personne une nuance péjorative » (*Ibid.* : 4). Et comme le souligne encore notre auteur, le pronom « on » dans le français moderne — surtout dans le français parlé — le pronom « on » peut avoir d'autres significations. Il peut s'agir donc dans ce cas d'un « nous » familier.

Dans les territoires français, ON a donné la priorité aux moyens de transport sur la production agricole et minière ; dans les territoires britanniques -. J'ai devant moi le rapport - bilan de la Colonial Development Corporation pour 1951 -, on a donné, aux entreprises agricoles et minières, une structure bureaucratique et super capitaliste en même temps.

_____T1952. Page : 128 b _____

ON ne confie pas la construction d'une maison à une entreprise de démolition.

_____T1960. Page : 438 b _____

ON ne peut traiter notre peuple comme un quelconque clan de troglodytes : on ne peut l'effacer de l'Histoire ni, d'un trait de plume le rayer de la carte de l'Afrique.

_____ T1960. Page : 454 b _____

Il apparaît à travers ces extraits que le pronom ON peut faire référence à des entités multiples. En effet, pour l'extrait de 1952, il semble que le « on » fait référence à l'administration coloniale. Senghor dans ce discours semble critique à l'égard de la politique administrative du colonisateur qui occulte l'un des points les plus importants de la vie paysanne de la population sénégalaise à savoir l'agriculture. Il s'agit comme on peut bien le deviner d'un discours prononcé à l'Assemblée Nationale en tant que député indépendant d'Outre-mer. Senghor se montre fervent défenseur des intérêts des populations du bloc de l'ouest africain francophone. Il faut rappeler qu'à cette époque, il venait de remporter avec brio les élections législatives avec Mamadou Dia faisant ainsi perdre un siège à son ex parrain Lamine Gueye. Le deuxième « on » lui permet de formuler des phrases pleines de sagesse pour ne pas dire phrases proverbiales faisant appel au bon sens de ses allocutaires. D'où une certaine expression d'un *Logos* qui s'emploierait à donner plus de poids à un propos.

Et enfin, le troisième à l'instar du premier « on » fait référence, nous semble-t-il, au discours colonialiste qui a toujours soutenu que les Africains n'ont jamais été un peuple civilisé comme en témoigne cette fameuse phrase de Hegel dans son ouvrage intitulé *La raison dans l'histoire* « l'Afrique n'a pas d'histoire ». Ce « On » renvoie de ce fait à toutes ces pensées

négatives sur l'Afrique et ses peuples qui leur refusent toute forme de civilisation. Il s'agit sans nul doute d'un ON qui lui permet de faire advenir dans son discours des discours d'autrui afin de pouvoir bâtir son argumentaire. Et l'usage du on dans ces types de phrases permet à l'orateur d'attribuer ces discours à n'importe qui penserait la même chose sur le nègre et sur l'Afrique. Mais, malgré l'intérêt que représente ce pronom dans le discours des socialistes, ses différents emplois dans ces extraits nous confortent d'emblée dans l'idée que le « on », comme nous l'évoquions d'ailleurs plus haut, n'est pas toujours l'équivalent du « nous ». Mais, comme on peut le remarquer le pronom on peut renvoyer clairement à un tiers parfois absent du discours. Cette observation nous invite à laisser de côté ce pronom dans le sens où il ne permet pas de faire une analyse précise sur l'*ethos* de nos orateurs.

XI.3.2. De la méthode de polarisation vers celles des poly-cooccurrences

Dans cette sous-section, il s'agira, à travers la méthode de polarisation thématique d'une part et d'autre part les poly-cooccurrences, d'essayer d'étudier les unités linguistiques qui s'approchent le plus des formes sur lesquelles nous avons centré spécialement notre étude, à savoir les déictiques de personne « je », « nous » et « vous ». Il faut juste rappeler qu'à la lumière des résultats obtenus précédemment sur l'analyse en contexte du « on », nous nous sommes rendu compte que la réflexion sur les valeurs de ce pronom sont parcellaires et ne permettent pas d'étudier l'*ethos* de Senghor avec précision à cause de son indétermination ou encore de sa malléabilité. Par définition, l'indice de polarisation se fonde sur une méthode rigoureusement réfléchie à savoir la cooccurrence.

XI.3.2.1. Méthode des cooccurrences

La méthode des cooccurrences est née d'un besoin de remettre les formes dans leur contexte. Elle est rendue possible grâce à une statistique contextualisante qui veut dépasser l'étude de la seule fréquence. Conscient de la non-transparence du sens du texte et l'importance de l'interprétation dans notre domaine, le débat ne se situe plus au niveau de la supériorité de telle ou telle approche comme le rappelle Guaresi (2014). Pour cette auteure, l'enjeu aujourd'hui est de doter le chercheur en analyse de données textuelles les outils qui lui permettront de s'approcher au plus près d'une bonne compréhension du texte. Et la recherche co-occurrence incarne tout à fait cela. Elle se définit selon Mayaffre (2007) comme « la coprésence ou présence simultanée de deux unités linguistiques (deux mots par exemple ou

deux codes grammaticaux) au sein d'un même contexte linguistique (le paragraphe ou la phrase par exemple, ou encore une fenêtre arbitraire) ». La cooccurrence comme vient de le définir notre auteur, permet de mieux accéder au sens. C'est une variable sûre pour une recherche rigoureuse et une meilleure compréhension du texte. Selon Mayaffre,

Nous considérerons en effet, en corpus, que la forme minimale du contexte d'un terme, nécessaire à sa compréhension-interprétation, n'est pas le syntagme ou la phrase mais la cooccurrence ; ou, dit autrement encore, nous définirons ici la cooccurrence comme la forme minimale du contexte qui présente l'avantage de se trouver accessible de manière systématique, étant entendu que nous ne saurions considérer, même avec un concordancier, un par un, tous les mots dans toutes leurs chaînes (2008a :95).

La méthode co-occurentielle peut être considérée comme une des avancées fulgurantes que permettent aujourd'hui la plupart des logiciels d'analyse textuelle. Elle se définit comme la rencontre de deux unités linguistiques dans un contexte linguistique délimité. Une méthode donc qui révolutionne la statistique textuelle qui, jadis, se contentait de mesurer la distribution d'une forme lexicale dans les différentes parties d'un corpus. La cooccurrence, née il y a une dizaine d'années, est de ce point de vue la solution qui permet au chercheur de faire dans la foulée une lecture réticulaire sans pour autant avoir besoin de retourner au texte pour s'enquérir du contexte. Or, on sait depuis Maurice Tournier que c'est à travers les associations et répulsions lexicales que le sens se construit : « Le mot : cet acteur de sens que seuls d'autres mots peuvent actionner dans un sens. Tout, dans l'énonciation, est séquence, réseau, cooccurrences, équilibre ou fils formes, scansions d'emplois affrontées » (Tournier, 1980b : 7). Le mot seul ne fait pas sens, il doit toujours être inscrit dans son environnement immédiat c'est-à-dire le cotexte pour arriver à appréhender son sens effectif.

Pour revenir sur la méthode de polarisation entreprise dans cette section, Etienne Brunet nous explique que : « ce programme de repérage thématique fait le décompte de tous les mots situés dans le même paragraphe que le ou les mots-pôles et mesure leur spécificité c'est-à-dire la plus ou moins grande attirance que le mot-pôle exerce sur eux » (Brunet, 2006 : 15- 29). Cela revient à dire que ce programme nous permet de visualiser l'« environnement thématique » du mot choisi comme pôle, à savoir les déictiques de personne retenus. Ainsi, nous faisons l'hypothèse que les unités attirées par ces pronoms personnels en étude, participent à la mise en scène de l'image de nos orateurs et des valeurs qu'ils incarnent à travers leur prise de parole. Nous espérons pouvoir faire une quantification exhaustive de l'ensemble des contextes d'emploi des cooccurrences de ces pronoms personnels en étude.

De tout ce qui précède donc, il apparaît que la cooccurrence, comme le fait remarquer Mayaffre (2008) à la 9^{ème} Journées d'Analyse statistique des Données Textuelles, organisée en mars 2008 à Lyon, est l'unité minimale du contexte directement accessible de façon systématique puisqu'elle rend possible l'interprétation. Cependant, aussi novatrice soit-elle, le sens n'est pas toujours transparent comme peuvent le penser d'aucuns. Par conséquent, nous ferons gage de prudence et de retenue dans notre analyse. Autrement dit, on doit se garder de se lancer dans l'interprétation sur la seule base de la cooccurrence ; elle n'est pas une tâche qu'il faut prendre avec légèreté. Ainsi, pour ne pas sombrer dans une sorte de paresse intellectuelle, il faudra faire preuve de lucidité en s'assurant d'abord de la désambiguïisation du cooccurrent en question avant de s'atteler à une quelconque interprétation.

XI.3.2.2. La méthode de poly-cooccurrences

En suivant un auteur comme Martinez (2012), nous allons pousser, à chaque fois que de besoin, plus loin encore donc notre étude sur la polarisation. Cet auteur ambitionne de dépasser la cooccurrence binaire en s'inscrivant dans une perspective ouverte vers la séquentialité syntagmatique du texte. Martinez avance d'ailleurs à ce propos que cela peut être une voie possible vers une cartographie « conceptuelle ». Il faut souligner que l'auteur, même s'il reconnaît la perfection des outils textométriques et de leurs récentes évolutions, il doute encore de leur efficacité. Ainsi, en passant des méthodes de correspondances à celles des segments répétés, cette statistique des rencontres ne parvient que rarement, selon notre auteur, à réaliser efficacement un classement probabiliste avec une désambiguïisation par association syntagmatique. Il propose dans un texte intitulé *La cooccurrence, du fait statistique au fait textuel*, coordonné et présenté par Viprey et Mayaffre (2012), une méthodologie pour la mise en évidence des cooccurrences lexicales complexes. Il s'agit d'une méthode dénommée la poly-cooccurrences qui selon Martinez :

Les poly-cooccurrences résultent d'un calcul étendu des cooccurrences spécifiques. Succinctement dit, il s'agit, à partir d'un premier constat de coïncidence contextuelle, de réitérer l'analyse sur la base du système cooccurrentielle déjà détecté et ce jusqu'à épuisement des originalités lexicales dans les contextes explorés

Pour une définition plus technique, il faut souligner avec Martinez que :

[...], là où la méthode des cooccurrences détecte une attraction significative entre les formes A et B puis entre A et C, la méthode poly-co-occurrentielle met en évidence une association simultanée entre A, B et C. (Cf. Martinez [2003]).

Sur la base des cooccurrences spécifiques de notre corpus, il sera possible de neutraliser des chaînes lexicales spécifiques de plus de deux mots, qui restent caractéristiques d'un corpus. Pour les besoins de notre recherche, nous nous sommes donc limité à la méthode de poly-cooccurrences d'autant plus qu'elle est suffisante dans notre démarche pour mieux appréhender l'univers discursif d'un mot-pôle du socialiste de façon systématique. De surcroît, avec cette méthode d'approche de notre corpus, nous gageons faire émerger du discours socialiste, au-delà des images que les orateurs se construisent, des sentiments ou des émotions et, partant, des positionnements fort révélateurs des convictions profondes qui peuvent habiter l'orateur socialiste. À ce niveau de notre réflexion, faut-il s'arrêter sur ces deux termes, utilisés souvent indifféremment.

Ainsi, il importe avant de se soumettre à une quelconque interprétation de faire la distinction entre les notions de sentiment et de l'émotion. Nous suivrons dans cette réflexion Charaudeau (2008) à travers son texte intitulé *Pathos et discours politique*. Pour cet auteur, revenant sur la question des émotions, souligne à ce propos qu'il existe plusieurs mots qui permettent de la désigner. Il s'agit des mots comme le *pathos*, émotion, sentiment, affect, passion. Mais, selon lui la plupart de ces termes recouvrent une notion particulière qui reposeraient sans doute sur des points de vue théoriques particuliers. Pour lui, la notion de sentiment semble davantage liée à l'ordre de la morale, alors que la seconde serait plutôt liée à l'ordre du sensible. En nous armant de ces éclairages autour de ces deux notions, nous tenterons de mieux faire ressortir la dimension pathémique qui se tisse autour de l'orateur socialiste dans ses prises de parole.

XI.3.2.2.1. Autour du JE des Socialistes

Dans cette sous-section, il s'agira de nous intéresser à l'environnement discursif de nos orateurs afin de voir comment ils se positionnent dans leurs discours et quelles images ils se construisent dans leurs discours. En fait, l'environnement lexical d'un mot-pôle, ici en la personne du JE, reste un pas très important dans la caractérisation de la posture et de la figure qu'incarne l'orateur politique dans ses prises de parole. Il permet de déterminer sur la base d'un calcul particulier, les mots ou les formes graphiques que la personne de l'orateur politique attire dans ses discours. Le « je » comme on le sait, est une personne qui prend en charge et assume son discours. De ce fait on parlera de prise de responsabilité de l'orateur politique car il implique

et engage sa personne dans ses adresses aux auditoires. Compte tenu de cette figure de responsabilité qu'incarne le JE, le tribun qui veut gagner la confiance de son auditoire doit nécessairement en faire usage mais avec parcimonie. Car son suremploi pourrait jouer en sa défaveur. Autrement dit, il peut être ennuyant et pouvant induire des effets négatifs dans la perception que l'auditoire se fait constamment de l'orateur politique qui lui parle. Il ne faut pas croire que les auditoires sont des sujets passifs qu'on peut faire avaler facilement des couleuvres si on permet l'expression. Les auditoires sont des êtres de raison comme le tribun ayant des choix et pouvant distinguer le vrai du faux.

Dans cette partie de notre recherche, nous envisageons de chercher donc les co-occurents les plus significatifs dans l'univers du lemme Je de nos orateurs à partir de leur corpus respectif. Faut-il souligner également que nous avons décidé de faire une recherche autour du lemme dans l'objectif de prendre en compte toutes les formes fléchies du JE. Cette étude nous permettra de voir comment nos orateurs s'adressent à leurs auditoires en tant que sujet parlant. Pour ce faire, nous sollicitons deux fonctions classiques du logiciel Hyperbase : CONTEXTE ET THÈME. Concrètement, il s'agit dans un premier temps, d'effectuer une recherche des contextes autour du lemme JE ; histoire de prendre en compte ses deux formes : JE et J', avant de déclencher le bouton THÈME dans une seconde phase. À l'issue de cette recherche, nous obtenons donc un relevé exhaustif des différentes formes qui entourent la forme-pôle « je » sur la base des écarts-réduits. Et, en sollicitant la fonction HISTOGRAMME dans une ultime phase, nous obtenons le graphe suivant qui présente les formes co-occurentes du mot-pôle du « je » socialiste. Il faut juste souligner qu'on a dû, chez Senghor en particulier, augmenter le seuil à trois (3) qui était initialement réglé à 2.01 par défaut afin de rendre le graphe plus lisible.

Ainsi, pour une lecture du graphique suivant, les co-occurents les plus proches sont ceux dont les bâtons sont les plus hauts. Ainsi, nous observons que la plupart des formes qui gravitent autour du je socialiste, sont en majorité des verbes conjugués au présent de l'indicatif et à la première personne du singulier (veux, suis, sais, souhaite, tiens). Mais, nous avons aussi d'autres temps comme le futur de l'indicatif (dirai, commencerai ...), de l'imparfait (avais, disais ...), du conditionnel « voudrais ... ». Mais, nous observons sa proximité avec le pronom personnel sujet vous (écart-réduit 12.7, corpus Diouf). Nous reproduisons les histogrammes de ces données ci-après :

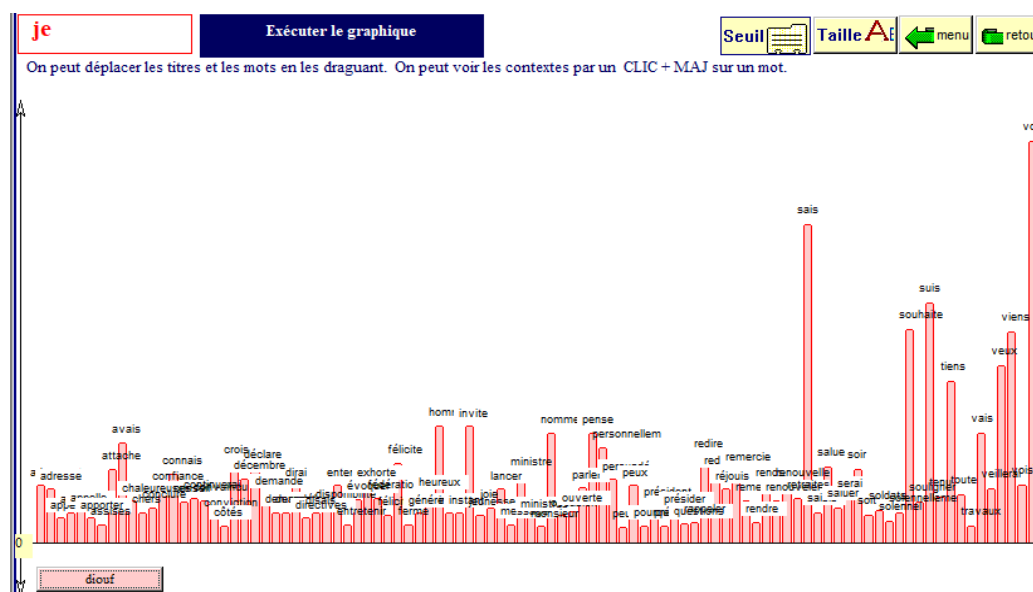


Figure 39: Univers discursif du lemme JE de Diouf

Par cette visualisation de l'univers discursif du « je » socialiste, il apparaît que les formes « voudrais » et « sais » sont les verbes conjugués les plus proches du « je ». À la suite de ces deux formes, nous constatons la haute fréquence des verbes d'action comme vais, viens, tiens ... un verbe d'état comme suis chez Diouf. C'est là des indices informationnels qui cadrent bien avec le tempérament qu'affiche souvent Diouf dans ses prises de parole. En effet, comme nous avons pu le constater dans nos analyses supra, Diouf se donne souvent l'image d'un Président travailleur, prompt à relever les grands défis et conduire le Sénégal dans les chantiers du changement pour atteindre le développement. Il convient de remarquer également que la plupart des co-occurents du « je » de Diouf sont des verbes d'adresse et d'action, les substantifs sont quasi rares. Par contre, il faut tout de même souligner que le fait qu'on retrouve plus de verbes que de substantifs dans le sillage du « je » reste attendu pour un pronom sujet comme le « je » qui doit être nécessairement suivi par un verbe.

En poursuivant notre observation du graphique, il semble que le JE de Diouf est également un pronom d'adresse. Il s'agit d'un « je » marqué par le rituel des vœux et de demandes que Diouf utilise pour s'adresser souvent à ses auditoires à certaines occasions très importantes dans la vie de la nation sénégalaise. Ce « je » est facilement repérable puisqu'il est souvent accompagné de verbes conjugués au présent de l'indicatif à la personne du singulier : adresse, invite, réjouis, félicite, souhaite etc. Mais, il faut dire que cette particularité du « je » de Diouf, reste foncièrement liée, nous semble-t-il, aux situations de communication.

Ce graphe précédent présente les réseaux lexicaux qui se tissent autour du couple-pôle choisi. La couleur des tracés et de leur aspect sont très importants dans la démarche d'interprétation. En effet, en rouge, nous avons les cooccurrents directs au couple-pôle, c'est-à-dire leurs amis intimes ; en bleu, il s'agit des relations qu'entretiennent les amis intimes du couple-pôle entre eux, et le tracé noir désigne les mots qui n'entretiennent aucun rapport ou les exclus selon le concepteur de l'outil, Brunet. Nous remarquons en effet à travers ce graphe des cooccurrents du couple JE VEUX, la quasi prédominance des substantifs comme indépendance, signification, administration, réorganisation, entre autres, qui sont des co-occurrents directs de ce couple-pôle. Nous constatons également la forte présence de verbes à l'infinitif comme dire, terminer, laisser... mais également des verbes conjugués au présent de l'indicatif comme suggère, et au futur simple verrons etc. Pour une approche plus méthodique en termes d'interprétation, nous ne nous attarderons pas sur les substantifs présents dans l'univers de ce couple mais plutôt nous axerons notre observation sur certains verbes à l'infinitif comme celui de la parole « dire », qui est le plus prolifique d'ailleurs parmi les verbes qui co-occurrent avec ce couple.

XI.3.2.2.1.3. Je + veux + verbe de parole « dire » = de la clarification, de l'insistance

Nous remarquons la forte relation qui existe entre le couple-pôle JE VEUX et le déclaratif « dire ». De par la récurrence de cette construction, cette proximité semble informer la posture de l'orateur dans ses adresses. Nous rencontrons également d'autres verbes comme en atteste le tableau des concordances suivant :

49	3b	Avant d' aborder le problème , je veux répondre brièvement à nos adv
49	4c	vement les données du problème , je veux dire les réalités qui détermin
49	6c	les fruits de l' imagination . Je veux dire que la conscience d' un
50	42d	rrivé à ce point de mon exposé , je veux m' arrêter un instant sur cet
50	80b	européen , pour s' en servir . Je veux être encore plus précis , j'
50	81b	mme de l' animal , l' existant , je veux dire le vivant du mort . Je
52	121c	expliquerai plus tard . Ce que je veux indiquer , d' abord , c' est
52	132c	ral pourra avoir son plein effet je veux m' associer à ce qu' a dit mo
53	164c	politique européenne . Ce que je veux , c' est poser une question pr
53	171b	e fond du débat n' est pas là . Je veux même concéder que les deux tr
54	214a	' est pas celle du socialisme . Je veux , cette année encore , vous m
54	223c	tion est au centre du problème , je veux dire la productivité . Plus
54	238a	promet le paradis terrestre - je veux dire des réformes démocratiqu
55	253c	foi ne se traduit pas en charité je veux dire en actes efficaces . C
55	268c	rt de l' Europe à l' Afrique que je veux terminer , dans ce domaine de
56	302b	angue qui n' est pas la sienne , je veux dire en français . Ici égal
56	311c	le sens esthétique et civique , je veux dire social , et de ne pas ou
57	328b	Comme si Dakar et Brazzaville - je veux dire les fédérations - n' é
58	341c	ue du Nord certes , mais aussi , je veux Je souligner , en Afrique noi
58	344a	ns une « Union confédérale » . Je veux ajouter , au demeurant , qu' a
60	370c	les voies et moyens politiques , je veux dire « administratifs » , ne
60	422b	, au Gouvernement et au Parti , je veux dire à l' UPS - PFA . Il nou
60	424b	racer des routes secondaires - je veux dire les aménager - , bâtir
60	434a	nts de la Nation , les députés , je veux dire , dans certains domaines
60	439c	, je suggère de supprimer - et je veux que la commission politique d
60	453c	llirai pas . C' est de cela que je veux parler ce soir : de l' indépe
60	463d	, nous étions déjà une nation , je veux dire un peuple animé d' un co
61	488b	encore pauvres et analphabètes , je veux dire imbéciles au sens étymol
61	491b	sera à la mesure du XXe siècle , je veux dire de l' homme parce que du
61	508d	a civilisation de l' Universel , je veux dire non pas l' accumulation ,
61	532c	st l' indépendance parachutée . Je veux dire l' indépendance sans cad
61	562c	l' homme » et de sa formation . Je veux revenir sur la formation du S
61	580c	C' est ce que , pour terminer , je veux examiner devant vous , avec v
61	585a	ocratie . 3° Que le népotisme , je veux dire les recommandations et f
61	590a	rdination . Avant de terminer , je veux insister sur le rôle des femm
61	607c	es , Sénégalais , en terminant , je veux vous laisser , en guise de vi
61	609c	l dans la fraternité humaine ! Je veux , tout d' abord , vous remerci
61	610c	capital : un rôle de Capitale , je veux dire de Métropole . C' est
61	614d	ais des instruments de culture : je veux dire de libération et de prog

Tableau 27:Liste non-exhaustive de la chaîne JE VEUX dans le corpus Senghor

Par ce concordancier non exhaustif centré sur la chaîne « je veux », il apparaît que Senghor privilégie les verbes de parole. Ce sont les exemples du genre « je veux répondre » / « je veux dire » / « je veux parler » / « je veux ajouter », etc. Ces constructions semblent renforcer notre observation sur une certaine rhétorique de la clarté et une imposition du « comprendre » comme chez le philosophe. Et de ce fait, le sens des mots représente beaucoup chez cet orateur qui cherche à partager son projet politique. D'ailleurs, à travers les exemples suivants, l'orateur semble adopter une posture didactique afin de mieux faire comprendre à ses auditoires le fond de sa pensée. De la justification ou encore de la clarification, Senghor en use et parfois en abuse. Son désir de clarté est presque obsessionnel dans la discursivité. Chez cet orateur, la plupart de ses prises de parole restent à chaque fois une occasion pour lui de dire, de (re)dire et même parfois de (pré)dire comme nous le verrons au fur et à mesure de notre analyse. Ces correspondances semblent entrer en parfaite osmose avec son image de visionnaire et

pourraient être rangées dans son discours didactique. Nous relevons à cet effet les passages suivants à titre d'exemple :

Je veux dire que la conscience d'un prolétariat mondial n'est pas encore vivante chez tous.

_____ T1949 Page : 6 c. _____

C'est même ce qui distingue l'Homme de l'animal, l'existant, je veux dire le vivant du mort.

_____ T1950 Page : 81 b. _____

Donc les paternalistes - je ne veux pas dire les « colonialistes » vont clamant que les réalités africaines ou (océaniques ne permettent pas d'appliquer, aux ouvriers d'outre - mer, les dispositions votées dans (la métropole.

_____ T1950. Page : 93 b _____

À travers ces quelques exemples, notre orateur cherche à se construire une certaine image de l'intellectuel ou du pédagogue qui a besoin d'être écouté, compris et cru. Le « dire » est donc une forme de répétition de l'orateur et la volonté qui s'exprime derrière le volitif « veux » traduit l'insistance sur une partie de son discours qu'il juge importante. Ce faisant, Senghor semble mettre l'accent sur les idées fortes qu'il veut partager avec l'auditoire. Et de ce point de vue, il cherche, nous semble-t-il, non seulement à insister sur ses propos mais également à les clarifier. Le verbe « dire », le co-occurent le plus prolifique dans le discours de cet orateur, permet de dire sans doute que Senghor est une personne qui aime la clarté et, de ce fait, il cherche à dénouer de toute ambiguïté son propos ou ses idées.

À la suite du « dire », nous décelons un autre verbe qui est également un verbe de parole dans le sens où il permet à notre orateur de conclure ou clore son discours. Il s'agit du verbe « terminer ». C'est aussi un co-occurent direct du couple c'est-à-dire il entretient une forte proximité avec ce couple comme en atteste le passage suivant :

Mais c'est sur l'apport de l'Europe à l'Afrique que je veux terminer, dans ce domaine de l'art, qui semble être le domaine privilégié du Négro-africain.

_____ T 1955. Page : 268 c. _____

Il apparaît à travers cet exemple que le couple « je veux » est essentiellement entouré de verbes, souvent de parole. Leur analyse nous permet de comprendre que Senghor est une personne qui se veut compris par son auditoire. Sa logique transparaît également par l'usage du verbe « terminer » qui renseigne sur la progression de son discours et permet à ses auditoires de le suivre dans ses raisonnements. Que ce soit l'un ou l'autre verbe étudié, il est permis de

comprendre enfin de compte que Senghor est animé par un seul désir : amener ses auditoires à comprendre son programme politique. Cette posture entre en droite ligne avec l'esprit d'endoctrinement, qui, pour susciter l'adhésion des auditoires doit nécessairement dépendre de la clarté des idées véhiculées.

XI.3.2.2.1.4. Je voudrais chez Diouf

De par les différents emplois du verbe vouloir chez Diouf, nous remarquons qu'il est essentiellement énonciatif comme en atteste ce concordancier suivant :

94	656a	Aussi , voudrais - je , d' emblée , rappeler
84	280b	celles de notre peuple . Aussi voudrais - je , en ma qualité de Chef
86	381a	a désagrégation du pays . Je voudrais donc , en ma qualité de gara
89	538c	e nationale . En attendant , je voudrais vous présenter , ce soir , l
83	265a	Auparavant , je voudrais m' entretenir avec vous des
92	643a	s chers jeunes Compatriotes , Je voudrais vous renouveler ma confiance
82	175b	idation de notre démocratie , je voudrais en ajouter une troisième s i
91	618a	de nos accords . Cela dit , je voudrais souligner la situation précoc
94	673a	À cet égard , je voudrais rappeler ici tout l' intérêt
81	127c	de l' Union . À cet égard , je voudrais vous proposer quelques orien
96	704b	lités de Chef d' entreprise , je voudrais saluer son action pour le dé
96	705d	lités de Chef d' entreprise , je voudrais saluer son action pour le dé
96	707c	pement dans leur entreprise , je voudrais saluer les actions de cette
88	453b	de cet important évènement , je voudrais vous entretenir de dévolution
91	630a	aintes Mosquées le Roi F&AHD , je voudrais lui donner l' assurance , ai
86	383d	ue nous vivons aujourd' hui , je voudrais seulement souligner que sa r
87	402a	Dans cet ordre d' idées , je voudrais insister sur le rôle de l' É
97	724b	. Dans cet ordre d' idées , je voudrais redire ma disponibilité à co
88	474a	olitique envers la jeunesse , je voudrais lui redire ma confiance et m
84	280a	vent l' homme et la liberté , je voudrais rendre l' hommage le plus vi
96	711b	oie . Mesdames , Messieurs , Je voudrais terminer en renouvelant mes
84	324a	gers , qui vivez parmi nous , Je voudrais terminer par mon propos init
81	135a	casion de l' année nouvelle , je voudrais évoquer avec vous les problè
94	676b	ations par la même occasion , je voudrais vous exprimer toute l' impor
81	23a	Saisissant cette occasion , je voudrais vous dire combien j' ai été
94	676a	tion de toute la population , je voudrais ici lancer un appel à la sta
99	748b	e épreuve . Voilà pourquoi , je voudrais , au nom de la nation tout e
81	102d	u sommet . C' est pourquoi , je voudrais encore une fois insister sur
90	578d	ant vers les récipiendaires , je voudrais leur adresser mes plus chale
81	52c	ement celles du monde rural , je voudrais , pour conclure , me situer
97	715b	isme et les autres services , je voudrais insister sur les secteurs où
94	684c	syndicales des travailleurs , Je voudrais saluer , pour l' encourager
82	208a	de vous présenter mes vœux , je voudrais , au soir de cette année 198
81	79c	déjà le camarade Oumar Wélé , je voudrais comme d' usage et dans le bu
89	536c	et à son approfondissement . Je voudrais dire , en réalité redire , q
82	190c	ans le Parti et son avenir . Je voudrais , en vous exprimant la satis
96	703c	comme AMERGER - CASAMANCE . Je voudrais rendre hommage ici au Présid
96	705b	comme AMERGER - CASAMANCE . Je voudrais rendre hommage ici au Présid
90	572a	ssister à cette cérémonie . Je voudrais leur exprimer mes sincères r

Tableau 28:Différents contextes du couple-pôle « je voudrais ». Corpus Diouf

Comme on peut le remarquer, le modal « voudrais » permet à Diouf de s'adresser à ses auditoires comme il s'illustre à travers des expressions comme : « je voudrais vous renouveler », « je voudrais vous présenter », « je voudrais vous exprimer ». Comme nous le disions dans la première partie, le corpus de Diouf est composé en majorité de discours de vœux et de ce fait, il serait utilisé dans une construction purement énonciative. Mais, faut-il souligner également que la forme « voudrais » peut dévoiler tout de même une posture de politesse dans la communication comme en attestent les exemples suivants :

À cet égard, je voudrais vous proposer quelques orientations de travail pour nos institutions, afin de continuer à mettre la monnaie au service du développement, à ce moment crucial de l'histoire de notre coopération où nos liquidités extérieures se raréfient.

_____ t1981. Page : 127 c. _____

Et je voudrais vous assurer que rien ne sera négligé pour accélérer la discussion et l'adoption des derniers articles de la Convention nationale interprofessionnelle encore en suspens.

_____ t1982. Page : 187 b. _____

Il apparaît à travers ces exemples, que Diouf y fait recours au conditionnel de politesse qui permet, tout de même, de taire toute arrogance à laquelle pourrait faire prétendre le statut de chef d'État. Le Président de la république est investi de tous les pouvoirs et il a, en tout cas, en Afrique, la possibilité d'imposer ses idées quelque impopulaires qu'elles soient ou qu'elles puissent paraître. Mais, au lieu d'un « veux », jugé souvent comme insistant et autoritaire selon également le contexte, Diouf préfère en lieu et place un « voudrais » doux et ouvert, qui appelle à la compréhension et au bon sens. Cette attitude semble rappeler l'essence de l'homme faillible et en proie d'oublis et d'erreurs. Ainsi, sommes-nous tenté d'affirmer que Diouf fait montre d'une certaine humilité ; une vertu qui est d'ailleurs très appréciée chez le Sénégalais. Dans les exemples précédents donc, Diouf demande poliment et donne sa parole à l'auditoire ; des attitudes qui pourraient dévoiler le sens de l'ouverture de l'homme et celui de l'autorité qui ne l'empêchent pas, par contre, de se montrer sincère et franc dans ses propos.

À la lumière de notre observation sur cette forme dans le discours de Diouf, en dehors de quelques rares fois où elle étale la politesse et l'engagement de l'orateur politique, le modal VOUDRAIS remplirait un rôle purement énonciatif c'est-à-dire plutôt banal dans notre étude. Il s'agit donc d'un résultat qui ne nous permet pas trop de mieux comprendre notre orateur dans l'incarnation des valeurs sociologiques et culturelles qu'il incarne.

XI.3.2.2.2. Autour du couple-pôle JE et le verbe d'état être

Même si nous avons déjà étudié le verbe être plus haut, il reste toujours intéressant d'approfondir notre analyse sur celui-ci. Et sur la base de la saillance de la forme conjuguée « suis » dans le corpus, occupant respectivement la 3ème et 2ème place parmi les co-occurents directs du JE socialiste, il était naturellement indiqué de s'attarder encore une fois sur ce verbe. Il est indéniable qu'il joue un rôle essentiel dans le discours de nos orateurs. Ainsi, la recherche qu'on souhaiterait faire ici est de voir ce qu'il nous enseigne sur nos orateurs. Qu'apporte-t-il

de nouveau dans notre tentative d'appréhension du sujet parlant socialiste ? Pour répondre à ces questions, nous avons choisi de proposer une étude thématique autour du couple « JE SUIS » sous Hyperbase. Ainsi, après avoir effectué une recherche en contexte de ce couple, nous soumettons les résultats à la fonction THEME d'hyperbase et voici, ci-dessous, les résultats :

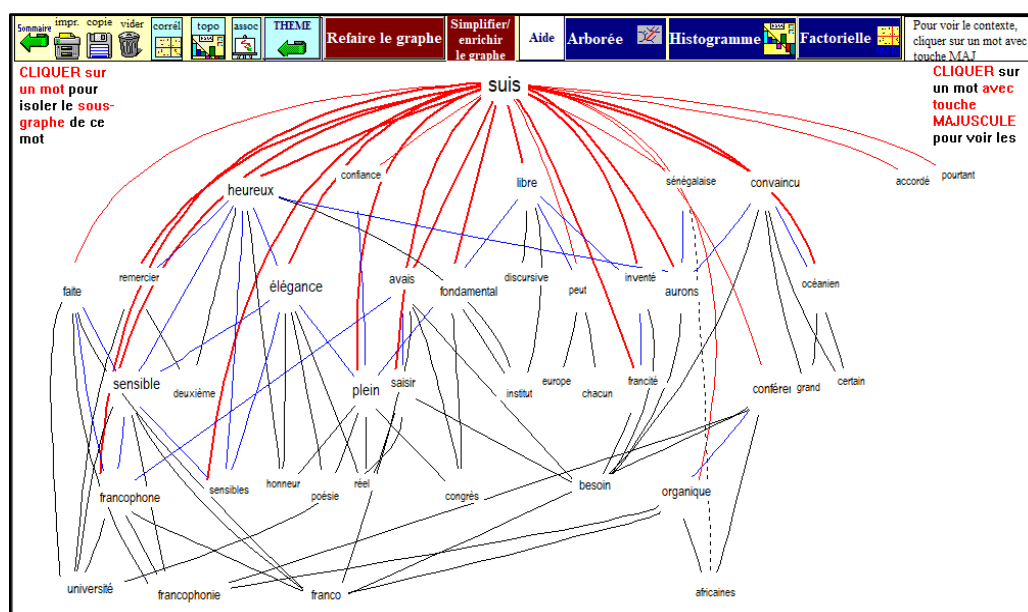


Figure 41: Corpus Senghor. Univers discursif du cooccurrent-pôle « je suis »

Par ce graphe représentant les co-occurrences directes et indirectes du couple-pôle « je suis », nous y remarquons, sans surprise, la prédominance des adjectifs qualificatifs comme heureux ; sûr ; convaincu ; libre ; sensible, entre autres. On peut y noter également la présence de substantifs comme honneur, institut, élégance, entre autres. Si les adjectifs et substantifs sont bien représentés autour de ce cooccurrent, il est à remarquer, en revanche, la rareté des verbes. D'où un résultat quasi normal car la cooccurrence « je suis » fait naturellement appel à un adjectif qualificatif. Pour une meilleure caractérisation de cet univers, nous représentons dans le tableau récapitulatif suivant, les formes que ce cooccurrent-pôle attire dans son univers :

Environnement discursif du couple « JE SUIS »				
Verbes	Adj.	Substantif	Adverbe	Pronoms
Aurons	Heureux Libre discursive grand plein sûr océanien grand convaincu sensible sénégalaise deuxième	Honneur Institut Prospective Cours Université Poésie Cœur Pot Élégance	Naturellement Autant	Vous Chacun

Tableau 29: tableau récapitulatif des principaux cooccurrents du couple-pôle JE SUIS

Pour une interprétation méthodique, nous n'allons pas nous attarder sur tous les éléments constitutifs de l'univers de ce couple mais nous en étudierons plutôt dans les lignes qui suivent les adjectifs qualificatifs qui sont naturellement les plus proches de ce cooccurrent.

Ce faisant, il convient de remarquer que, sur la base de la sémantique de ces adjectifs, l'orateur semble partager ses sentiments ou ses émotions avec ses auditoires. Ainsi, ce cooccurrent s'entoure-t-il, le plus clair de son temps, les topiques de la joie, de la conviction ou encore de l'assurance. Des attitudes qui soulignent, nous semble-t-il, les relations que l'orateur entretiendrait avec ses auditoires nonobstant les objectifs visés à travers celles-ci.

XI.3.2.2.2.1. « Je suis sûr » : de la conviction ou de l'invite ?

L'orateur qui s'adresse à ses auditoires est souvent animé par un désir au-delà d'être compris, c'est de vouloir son discours suivi d'effet. Ainsi, comme en rendent compte les passages suivants, un orateur comme Senghor tente d'entrer en contact avec les esprits afin que son message puisse être mieux reçu par ses auditoires. Et dans cet effort, l'orateur socialiste cherche à activer des sentiments de loyauté chez ses auditoires pour amener ces derniers à adhérer plus facilement à son projet politique :

Je suis sûr qu'il aura constaté, en contrepartie, une certaine pause, sinon un reflux de notre mouvement.

_____ T1950 Page : 38 a _____

Je suis sûr que l'UPS peut compter sur chacun de vous, que l'année politique qui vient sera, pour l'UPS et le Sénégal, une année de bond en avant dans la construction nationale par la consolidation du Parti.

_____ t1960 Page : 451 c _____

Je suis sûr que, préparé comme nous le faisons maintenant, celui du Deuxième Festival sera un plus grand succès.

_____ t1974 Page : 1299 b _____

Par ces exemples, l'orateur socialiste semble exprimer toute la confiance qu'il a pour ses auditoires. C'est aussi l'expression d'une profonde conviction et l'intention qui se niche derrière est, nous semble-t-il, celle d'établir une certaine complicité avec son auditoire. On note également à travers ces exemples précédents que l'orateur essaie de galvaniser ou de motiver davantage ses auditoires pour l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs. C'est l'idée qui s'appréhenderait, par exemple, dans le deuxième extrait du discours de 1960. En effet, grâce à sa qualité empathique dont il fait montre, Senghor semble inviter les efforts de tous dans la consolidation du parti. C'est aussi la visée du troisième extrait (discours 1974) où Senghor dit compter sur tous les Sénégalais pour faire du festival des arts nègres un réel succès. Ces stratégies qui révèlent un certain effet d'entraînement sur les auditoires ne s'observent pas seulement dans la parole de Senghor, mais elles existent aussi dans celle de son successeur et « fils spirituel ».

En effet, chez ce dernier, on a presque les mêmes emplois de ce segment mais qui se confondraient souvent à des vœux comme en attestent les exemples suivants :

Par utilisation de matériaux propres à notre environnement et par notre imagination créatrice, **je suis sûr** que nous pourrons véritablement donner naissance à un type d'habitat endogène parce qu'adapté à notre écologie ainsi qu'à nos us et coutumes, mieux, à nos valeurs de civilisation soudano - sahélienne.

_____ 1981d Page : 1557 a _____

Je suis sûr qu'au cours de ces importantes assises le monde francophone fera preuve de solidarité et de générosité vis-à-vis de l'Afrique.

_____ t1986 Page : 1819 b _____

Je suis sûr que les injures disparaîtraient alors du débat politique où elles ont d'autant moins leur place que nous sommes dans un pays où la noblesse du caractère se mesure souvent à la courtoisie du ton et où la seule rudesse des propos, je ne dis même pas la médisance, est suspecte de faiblesse.

_____ t1989 Page : 2021 b _____

Si le premier exemple (1981d) exprime un vœu de l'orateur, les deux autres par contre semblent s'inscrire dans une sorte d'invite des auditoires à revenir aux fondamentaux, c'est-à-dire la vertu. D'où une invite empreinte d'humanisme. Diouf semble incarner par ces exemples, l'image d'un homme épris de paix et de justice.

À l'aune de ces exemples où cette tournure « je suis sûr » est attestée, on peut dire qu'elle participe d'une stratégie d'influence en permettant à l'orateur socialiste d'inciter, implicitement, ses auditoires à l'action en les motivant davantage. Elle peut également traduire une certaine confiance que l'orateur socialiste leur voue, et partant, elle lui permet de faire montre d'une certaine empathie.

XI.3.2.2.2. De l'émotion, de l'invite, de l'assurance

Les émotions, comme notent plusieurs auteurs (Micheli, 2013 ; Kerbrat Orrechioni, 2000), sont un domaine assez problématique pour les Sciences du Langage car selon Kerbrat Orrechioni (*Ibid.*), elles s'expriment dans le discours par diverses stratégies et, par voie de conséquence elles sont omniprésentes. De plus, le discours de l'orateur politique, se voulant suivi d'effet, ne peut pas se passer des sentiments car ce sont des moyens de persuasion très efficaces dont le locuteur politique s'arme pour arriver à imposer sa personne au peuple. D'ailleurs, comme le définit Charaudeau (2008), les émotions reposent sur la sensibilité et permettent de susciter la sympathie et la complicité des auditoires. Elles ont une force de persuasion inouïe qui exercent un impact sur l'inconscient de l'auditoire et l'entraîne dans l'émoi presque inconditionnellement. Il s'agit effectivement d'un phénomène psychologique dont se servent les orateurs politiques pour séduire les auditoires. Et c'est cette stratégie que semble utiliser un orateur comme Senghor pour faire part de sa sensibilité comme il s'illustre à travers les exemples suivants :

Je suis heureux de constater que nous sommes tous sensibles à l'élégance, qui ne doit pas être exclue du monde ouvrier.

_____ t1951 Page : 109 a _____

Je suis sensible - pourquoi le cacher ?

_____ t1960 Page : 453 a _____

Dans ces exemples, l'orateur semble mettre en scène ses émotions. Il convient de s'attarder un peu sur le deuxième exemple extrait du discours de 1960. Senghor dit sa sensibilité. Cette attitude de l'orateur s'apparente à ce qu'on peut appeler « l'émotion dite » théorisée chez Micheli (2014). En effet, selon cet orateur,

Les énoncés qui disent l'émotion intègrent une expression qui comporte un mot du lexique désignant une émotion (a). Cette expression se trouve typiquement mise en rapport – sur le plan syntaxique (d) – avec une deuxième expression désignant celui ou celle qui éprouve l'émotion (b) et, éventuellement, avec une troisième expression désignant ce sur quoi porte l'émotion (c). Au niveau de l'interprétation (e), le processus de sémiotisation de l'émotion et l'attribution de celle-ci à un être qui est supposé l'éprouver ne requièrent pas d'inférence particulière de la part de l'allocutaire. (*Ibid.*, : 23)

Fort de cette observation de notre auteur, il convient de préciser que ces exemples peuvent être considérés comme relevant de l'émotion dite. Une stratégie qui permet sans doute à l'orateur socialiste, au-delà de son statut de président de la République, de partager sa sensibilité en tant qu'être humain soumis aux mêmes lois de la nature humaine. Cette question qu'il se

pose « Pourquoi, le cacher ? » participant à cet effet, permet à l'orateur de révéler sa sensibilité à son auditoire. Même si le dévoilement des sentiments chez le leader politique est appréciable, il ne doit pas pour autant y céder quoiqu'il en soit. Autrement dit, il ne doit pas être dominé par l'émotion, qui inspire souvent faiblesse dans son appréhension par l'opinion publique mais peut être par contre un bon moyen de dompter le cœur de son auditoire.

XI.3.2.2.2.3. Autour du couple JE et le cognitif emphatique SAVOIR

Après le modal « vouloir », nous rencontrons toujours dans le sillage du « je » des socialistes, le verbe « savoir ». À la rencontre de ce couple, on peut avancer d'ores et déjà que nos orateurs chercheraient à jouer le rôle de l'empathique c'est-à-dire cette capacité qui s'appréhende souvent comme un don chez certaines personnes d'être en mesure de ressentir ce que ressentent ses interlocuteurs ou ses auditoires. Évidemment, il s'agit d'une posture hautement salutaire pour un chef d'État. Son emploi permet de faire montre de sa sensibilité mais également sa capacité à lire dans les pensées de ses auditoires. Ainsi, comme nous le verrons à travers les exemples suivants, un orateur comme Senghor semble faire siennes les préoccupations de l'auditoire. Ce verbe lui permet également de partager les joies et les peines de son peuple.

écart	corpus	texte	mot	HIERARCHIQUE
26.19	59	55	sais	
12.54	1211	59	je	
3.88	69	5	avez	
3.82	15	3	adversaires	
3.69	4975	54	le	
3.51	5	2	rentrée	
3.41	69	4	puisque	
3.31	799	14	vous	
3.31	301	8	bien	
3.24	8	2	hauts	
3.11	10	2	dessein	
3.05	11	2	contrairement	
2.95	13	2	fils	
2.86	15	2	anglophones	
2.82	16	2	lire	
2.79	17	2	plans	
2.75	18	2	riches	
2.72	19	2	confiance	
2.65	21	2	techniciens	
2.65	21	2	intention	
2.58	128	4	souvent	
2.57	69	3	fonctionnaire	
2.55	70	3	tel	
2.54	25	2	pris	
2.54	25	2	pauvres	
2.51	26	2	vont	
2.44	29	2	origine	
2.37	32	2	européennes	
2.33	34	2	vient	
2.31	1279	15	*	
2.31	35	2	quel	
2.29	36	2	signifie	
2.25	38	2	réformes	
2.25	38	2	certaines	
2.21	40	2	anciens	
2.19	102	3	votre	
2.19	41	2	anglais	
2.15	43	2	quelle	
2.10	46	2	pouvoir	
2.09	47	2	noir	

Tableau 30: Principaux co-occurents du couple-pôle JE SAIS. Corpus Senghor

On s'aperçoit à travers cette liste des différents co-occurents du couple-pôle « je sais » que, c'est le verbe « avez » avec un écart réduit de 3.88 qu'on retrouve en tête. C'est un verbe conjugué à la deuxième personne du pluriel qui nous autorise à penser que Senghor s'adresse ici à son auditoire. Nous remarquons à travers cette liste que les verbes y sont rarissimes. Par contre, on compte beaucoup de substantifs comme *adversaires*, *rentrée*, *anglophones*, *filis*, *plans*. Pour une visualisation graphique afin d'avoir une meilleure acuité de cet univers discursif, nous sollicitons la fonction GRAPHE d'hyperbase après avoir effectué une recherche centrée sur le couple-pôle en question. Nous obtenons ainsi ce graphique simplifié suivant, plus limpide, qui permet une interprétation plus aisée des relations de voisinage des co-occurents directs et indirects de ce couple-pôle.

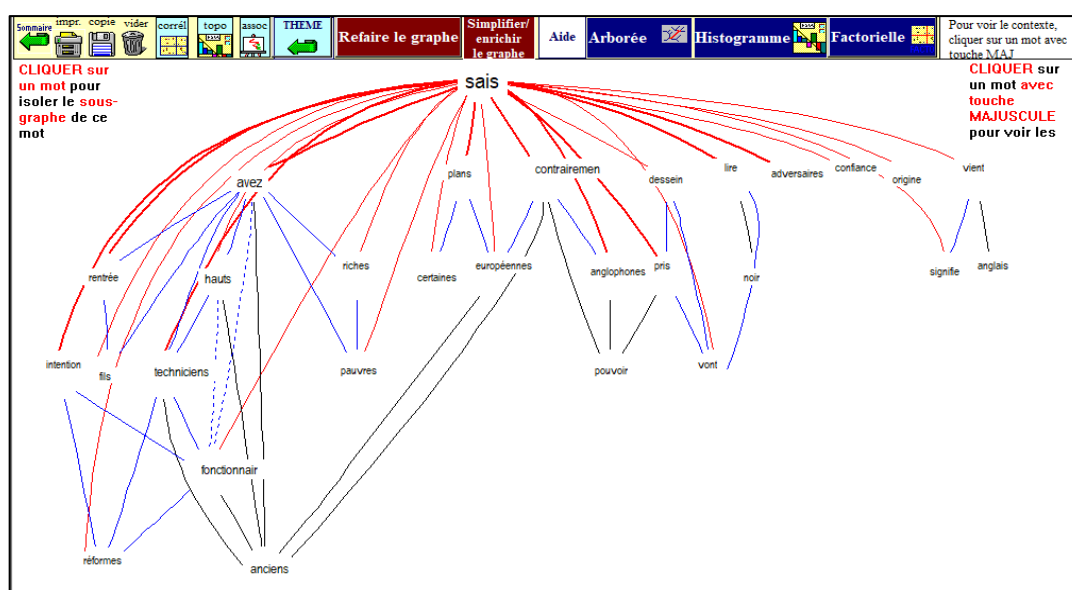


Figure 42: Graphique simplifié : Co-occurents directs et indirects du couple-pôle JE SAIS. Corpus Senghor

À la lumière de ce graphique simplifié, nous observons les liens de sang (de forte proximité) que le couple-pôle entretient avec des occurreints comme « avez », le pronom relatif « que », le substantif « absence », le pronom personnel « vous ». Ce qui nous permet d'avancer une première hypothèse selon laquelle, Senghor s'adressant à son peuple, ferait preuve d'empathie. Autrement dit, il se présente comme une entité spirituelle capable de lire dans les pensées de ses auditoires, d'où un pouvoir que seul détient l'être suprême c'est-à-dire Dieu. Une telle posture semble lui conférer des pouvoirs surnaturels et qui le font passer pour un sage, voire un visionnaire comme en attestent les exemples suivants :

Je sais, et vous savez, que les conférences régionales se sont multipliées, qui, groupant fonctionnaires, techniciens et élus, ont expliqué les réformes que voilà.

_____ T1960. Page : 424 a. ____

Car ce qui caractérise et votre corps et la population de cette province, c'est sa fidélité à l'humanisme, c'est - à - dire à « l'accord conciliant » entre la clarté de l'ouest et la profondeur de l'est, entre l'esprit de finesse et l'esprit de géométrie, les lettres et les sciences, la philosophie et les techniques. D'un mot, sa fidélité à l'universum. Et parce que tel est l'esprit de votre corps, **je sais que vous avez transcendé** les dichotomies et les faux dilemmes dans lesquels se perdent, trop souvent, ceux qui remettent l'université en question. Qu'il faille, en cette seconde moitié du XXe siècle, non pas précisément remettre l'université en question, mais repenser son sens et son rôle, nul plus que le chef de l'État sénégalais n'en est convaincu.

_____ T1964 Page : 898 c _____

Il apparaît à travers ces exemples que l'orateur socialiste s'inscrit dans une stratégie bien trempée. En usant le verbe « savez », Senghor prend à témoin tout son auditoire pour ce qui est du premier extrait. Cette répétition du verbe « savoir », conjugué aux différentes formes de la première personne du singulier et de la deuxième du pluriel, renseigne sur le degré de certitude que Senghor a sur ce qu'il dit. C'est pour nous, en tous cas, une façon de mettre tout le monde d'accord d'entrée de jeu. La tournure « je sais, et vous savez » du locuteur socialiste semble faire partager les responsabilités. Il s'agit pour lui de prendre à témoin son auditoire sur la question des réformes. Ce sont des réformes, selon lui, qui ne leur sont pas du tout étrangères. Autrement dit, elles leur ont été déjà expliquées dans les moindres détails par ses collaborateurs. D'où un aveu de conscience que Senghor cherche à susciter chez son auditoire. On peut dire ici que le locuteur socialiste mise sur la bonne compréhension des réformes pour leur acceptation. On sait que les réformes en politique ne sont souvent pas bien accueillies par les populations et on en veut pour preuve « la réforme sur les retraites en France en 2019 » initiée par l'actuel Président Emmanuel Macron, malgré ses stratégies de communication. De la même façon, Senghor semble préparer ses auditoires à l'arrivée de ces nouvelles réformes. C'est clairement une stratégie argumentative que Senghor met en œuvre dans son projet de persuasion pour amener son auditoire à adhérer à sa politique.

Dans le second exemple, par contre, il semble que Senghor soit dans une logique de discréditer certains discours négatifs ou clichés sur l'Université. De ce fait, cette construction « je sais que vous savez » participe d'une stratégie d'argumentation qui focalise toutes les pensées sur une seule idée ; sur celle qu'il veut faire entendre. Autrement dit, Senghor semble jouer avec les opinions contraires aux siennes pour, à la limite, les rendre insensées et inaudibles.

Le couple « je sais » chez Diouf remplit presque les mêmes fonctions que celui de son prédécesseur, mais à la seule différence que Diouf l'utilise très souvent pour galvaniser et exprimer la certitude. C'est ce qui semble se dégager à travers la liste suivante que nous reproduisons :

écart	corpus	texte	mot	HIERARCHIQUE
21.20	42	41	sais	
12.01	702	55	je	
5.12	516	21	vous	
4.75	132	10	votre	
4.19	6	3	enthousiasme	
4.16	17	4	générosité	
4.02	61	6	avez	
3.82	71	6	vos	
3.82	24	4	combien	
3.57	13	3	semences	
3.56	3	2	parents	
3.56	3	2	féconde	
3.26	19	3	marche	
3.26	19	3	compter	
3.01	1459	28	que	
2.96	8	2	perte	
2.70	12	2	participer	
2.65	13	2	longue	
2.57	42	3	suis	
2.57	42	3	qualité	
2.51	16	2	chemin	
2.51	16	2	apporter	
2.47	86	4	soit	
2.43	18	2	c	
2.39	19	2	heure	
2.39	19	2	contribution	
2.37	93	4	également	
2.35	20	2	contraintes	
2.28	22	2	mobilisation	
2.28	22	2	énergie	
2.25	517	11	qu'	
2.22	60	3	moi	
2.17	109	4	toute	
2.13	27	2	viens	
2.10	28	2	certes	
2.08	485	10	sur	
2.06	70	3	progrès	
2.05	30	2	pu	
2.02	31	2	soutien	
2.02	31	2	eu	
2.00	239	6	elle	

Tableau 31 : Base type 2. Corpus Diouf. Principaux co-occurents du couple-pôle « je+ sais ».

Après déclenchement de la fonction THEME comme soutenu plus haut, nous obtenons les visualisations précédentes. Ainsi, les formes cooccurrentes de ce couple (tableau 32) sont par ordre décroissant, sur la base des écarts réduits : le pronom d'adresse « vous » et son possessif « votre ». Nous comptons également des substantifs comme enthousiasme, générosité ... mais également des verbes comme les auxiliaires avoir et être « avez », « suis ». Il faut souligner que la liste est loin d'être exhaustive.

Après cette phase d'extraction des formes cooccurrentes du couple « Je + sais », nous sollicitons tout de suite après la fonction GRAPHE qui fournit la visualisation suivante et donne avec acuité les différents liens que ce couple entretient avec ses voisins ou formes cooccurrentes :

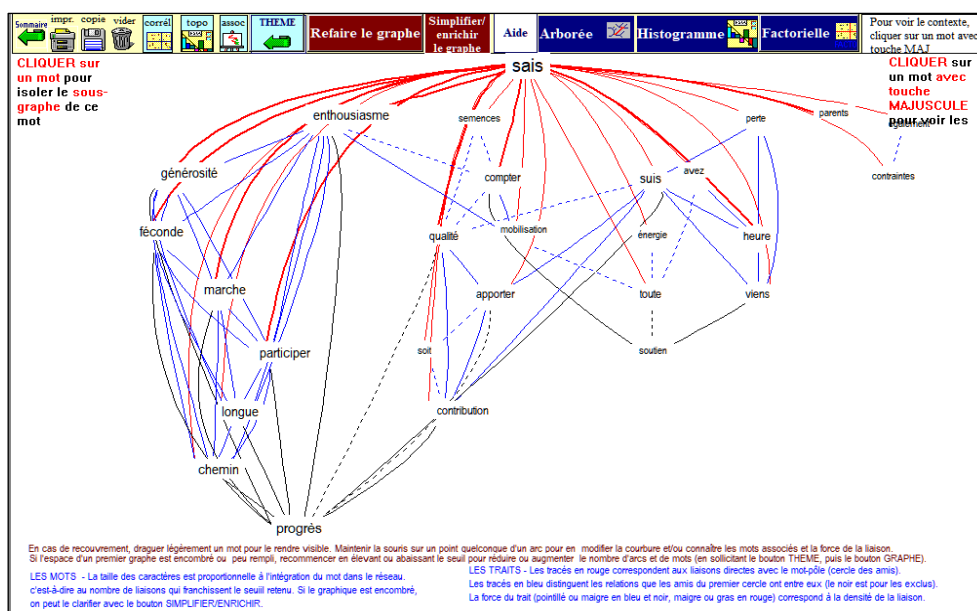


Figure 43: Base type 2. Formes cooccurentes du couple-pôle « je + sais » chez Diouf

Elles sont classées en fonction de leur degré de proximité : de proximité directe représentée par des lignes rouges, de proximité indirecte rendue par les lignes bleues et enfin les formes qui n'ont pas de liens directs avec le couple mais plutôt avec leurs voisins directs ou indirects. Ce qui revient à dire que tous les amis de mes amis proches ou pas sont mes amis. À travers cette rencontre du « je » et de la forme « sais », on peut dire que Diouf semble faire montre de sa capacité d'empathie et ce faisant se fait compréhensif, comme on peut le noter avec les exemples suivants :

L'éducation morale appartient d'abord à la famille et **je sais combien** les associations de parents d'élèves sont sensibilisées à cette dimension essentielle de leur vocation.

_____ t1985 Page : 342 b _____
Je sais les difficultés que vous endurez, pour vous ravitailler en denrées de première nécessité.
 _____ t1987 Page : 396 c _____

Pour ma part, **je sais son enthousiasme** qui féconde les génies et sa générosité qui élève, tout comme je comprends son impatience à mûrir pour participer à la longue marche de notre peuple sur le chemin du progrès.
 _____ t1989 Page : 524 b _____

Il peut aussi exprimer une certaine exhortation, un encouragement placé à l'endroit de tous les Sénégalais comme il s'illustre à travers les extraits suivants :

Je vous SAIS à la hauteur de la mission qui vous est assignée parce que vous êtes courageux, intelligents voire intrépides, mais généreux et loyaux, JE vous SAIS également fraternels et toujours disposés au dialogue constructif mais aussi fermes sur la défense des options fondamentales du
 _____ T1982 Page : 196 a _____

Et JE SAIS que, dans cette voie, JE peux compter sur le soutien de tous les Sénégalais et de toutes les Sénégalaises qui gagnent leur vie à la sueur de leur front

_____ T1982 Page : 175 a _____

En définitive, en se basant sur le relevé des différents contextes du cooccurrent « je + sais », il faut dire que Diouf fait rarement usage de la complétive. Ce qui revient à dire que Diouf serait dans une forme d'esthétique qui donne du style à ses phrases, un effet poétique et par extension de séduction. Cela revient à dire que le « je sais » de Diouf chercherait plus à émouvoir, à susciter le *pathos* chez ses auditoires que chez celui de Senghor qui fait plus montre d'une certaine empathie empreinte de certitude vis-à-vis de ses auditoires.

XI.3.2.2.3. Autour du NOUS des Socialistes

Comme nous le disions plus haut, l'étude du « nous » est toujours intéressante dans un discours politique surtout dans un contexte sénégalais pour ne pas dire africain. En effet, le « nous » peut incarner plusieurs figures chez l'orateur politique. D'où sa plasticité qu'évoque le philosophe Tristan Garcia (2016). Cet auteur poursuit que le « nous » politique se réfère au peuple qu'il définit comme une pluralité de sujets de collectifs, peine à garantir l'idée d'un nous porteur d'unité. C'est là que réside souvent, comme le souligne notre auteur, tout le problème que rencontre l'homme politique.

Par la fonction GRAPHE de l'outil hyperbase, il est permis d'isoler dans l'environnement du « nous » plusieurs formes qui sont les plus proches de ce pronom. Sur la base de ces cooccurrents, il se construirait des images et des postures comme l'illustre le tableau suivant :

HIERARCHIQUE				ALPHABETIQUE			
écart	corpus	texte	mot	écart	corpus	texte	mot
37.58	3065	3089	nous	3.93	27	15	1964
37.58	411	413	avons	2.46	23	10	accepter
26.57	195	186	sommes	4.15	53	25	accord
19.37	115	111	devons	2.71	252	71	africains
15.98	1560	589	notre	2.16	29	11	allemande
14.67	52	55	pouvons	7.45	19	19	allons
14.34	961	389	nos	2.16	97	29	an
12.70	4510	1304	que	2.42	143	42	années
12.64	48	48	voulons	4.14	13	10	anniversaire
10.73	36	36	vives	3.77	36	18	appartient
10.20	44	40	hôtes	3.97	40	20	apporter
8.77	38	33	avions	3.04	310	88	aujourd'
8.10	22	22	étions	6.26	14	14	aurions
7.89	21	21	savons	7.89	21	21	aurons
7.89	21	21	aurons	2.76	411	110	autres
7.45	19	19	allons	3.22	32	15	auxquels
7.23	18	18	vivons	5.06	919	261	avec
7.00	73	43	étrangers	8.77	38	33	avions
6.63	25	21	faisons	2.02	161	44	avoir
6.58	18	17	demandons	37.58	411	413	avons
6.52	15	15	pouvons	3.77	17	11	ayons
6.52	15	15	entendons	2.16	29	11	bâtir
6.45	364	131	faut	4.73	17	13	bonsoir
6.37	176	75	parmi	2.25	123	36	chez
6.26	14	14	aurions	2.36	41	15	choisi
6.11	112	53	sénégalaises	3.22	32	15	combat
5.81	148	63	mêmes	2.10	1182	279	comme
5.74	12	12	serions	2.46	65	22	commencé
5.46	11	11	pourrions	2.78	64	23	comment
5.40	525	165	faire	2.34	52	18	commune
5.24	683	204	si	2.40	66	22	compatriotes
5.17	10	10	venons	2.06	30	11	concours
5.17	10	10	ferons	3.90	14	10	confrontés
5.17	10	10	croyons	2.65	31	13	consolider
5.06	919	261	avec	2.02	72	22	contraire
4.74	47	25	vu	3.24	23	12	contribuer
4.73	17	13	bonsoir	2.36	41	15	contribution
4.29	193	67	ensemble	2.55	71	24	crise
4.20	22	14	disons	5.17	10	10	croyons
4.19	181	63	union	3.04	50	20	définir
4.18	41	21	maintenir	3.46	42	19	défis
4.15	53	25	accord	3.10	46	19	demain
4.14	13	10	voyons	6.58	18	17	demandons

Tableau 32: Principaux cooccurrents du pronom « Nous » dans le corpus entier

À travers cette liste reproduisant les co-occurrents du « nous » dans l'ordre décroissant, nous remarquons la haute fréquence des verbes auxiliaires avoir « avons » et être « sommes ». Nous pouvons dire de fait que les principales formes voisines du nous, sont des verbes conjugués en majorité à la première personne du pluriel au présent de l'indicatif. Dans cet univers, nous rencontrons en tête de peloton la forme « avons » avec un écart réduit très important (37.58) ayant le même écart-réduit que le « nous » lui-même. Cela revient à dire que l'orateur utilise les deux formes ensemble très fréquemment. De cette rencontre, pouvons-nous également avancer l'hypothèse qu'il s'agirait d'un indice du passé composé plutôt que celui de la possession.

Également, on retrouve dans cet univers les modaux comme *devoir*, *vouloir* et *pouvoir*. Cette saillance de la modalisation dans le discours socialiste permettrait à l'orateur de montrer que son pouvoir s'inscrit dans un projet politique découlant d'un devoir commun motivé par une volonté commune. Ce faisant, l'énonciateur socialiste s'érige comme porte-parole légitime qui invite le peuple à aller dans une certaine direction.

En dehors des verbes, on rencontre dans cet univers, un pronom relatif « que », des substantifs comme *étrangers, sénégalaises* entre autres, comme par exemple dans les formules ritualisées dans l'ouverture des discours de Diouf « Sénégalaises, Sénégalais, Hôtes ÉTRANGERS qui vivez parmi nous » qui sont des marques d'adresse. Cela revient à dire que l'orateur serait dans le rituel des salutations. Pour une étude plus fine et plus méthodique, nous allons axer notre analyse sur les verbes les plus prolifiques en termes d'écart réduit. Nous allons étudier au prochain mouvement donc la rencontre du nous avec des cooccurrents comme les modaux afin de mieux caractériser les intentions de nos orateurs dans leur projet politique.

XI.3.2.2.3.1. Autour du couple modal « nous devons » : un *ethos* de moraliste, de visionnaire, de guide

La première rencontre forte et insistante se matérialise à travers celle du couple « nous devons ». Ce couple semble mettre en lumière un discours moraliste qui s'appuierait sans doute sur la question des valeurs et de la situation du Sénégal en un moment donné de son histoire socioéconomique et politique. Nous représentons ci-dessous cet histogramme pour voir comment il se distribue dans la temporalité du discours socialiste :

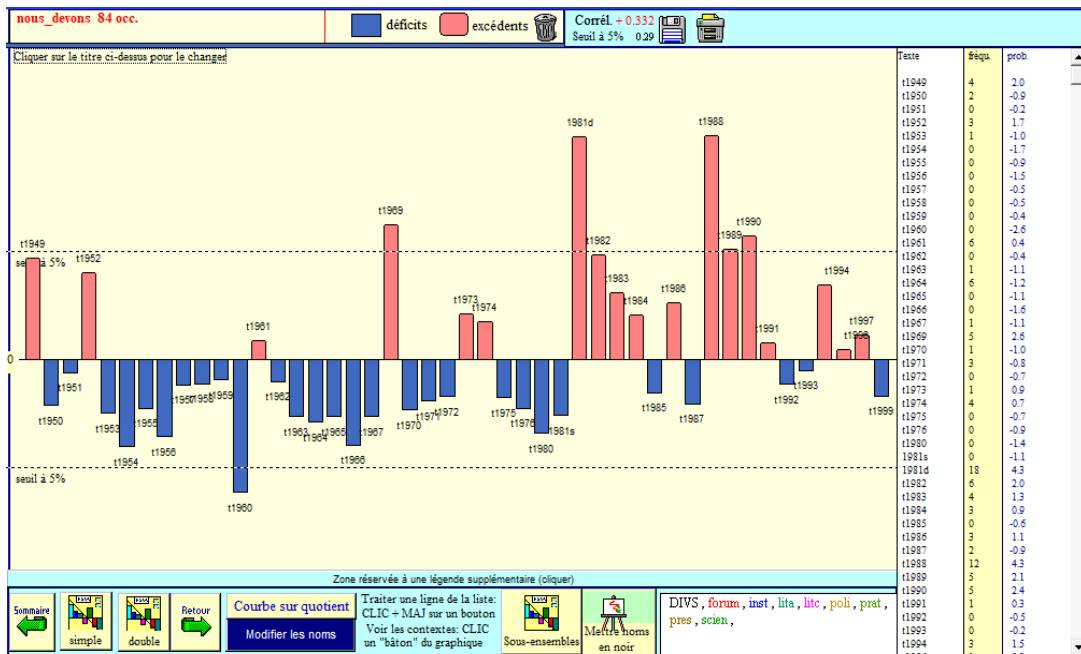


Figure 44: Distribution relative du segment « nous devons » dans le corpus entier

Il apparaît par l'histogramme précédent, que cette cooccurrence occupe une place importante dans le discours socialiste notamment dans celui de Diouf avec un coefficient de

corrélation de +0.332, au-delà du seuil de pertinence, d'où une forte relation entre les deux variables considérées à savoir « nous » et « devons ». Il s'agit donc d'une cooccurrence répétitive dans le discours de Diouf selon l'outil hyperbase. D'où un résultat qui ne nous surprend pas dans le sens où Diouf, de par son *ethos* prédiscursif, fait toujours montre d'un *ethos* de chef ou de commandeur contrairement à Senghor qui fait figure de l'intellectuel, du pédagogue ou encore du visionnaire pour ne pas dire du sage.

À travers ce graphique, nous nous apercevons également que la cooccurrence « nous devons » n'est pas intéressante chez Senghor : elle n'atteint quasiment jamais un seuil significatif dans son discours à part dans le texte de 1969. Chez Diouf par contre, à partir de 1981d, on voit qu'il en use abondamment dans la temporalité de ses discours, même si peu significatif par moment, juste en dessous du seuil positif +5. Pour l'étude de cette cooccurrence, nous avons choisi les textes où son emploi est plus significatif c'est-à-dire dans ceux de 1969, 1981d, 1988, 1989, 1990.

Cet histogramme précédent semble donc confirmer en partie ces images que nos orateurs semblent se construire dans leurs discours. Comme peuvent en rendre compte les exemples extraits suivants du discours de Diouf. En effet, tout au début de son pouvoir, en ordre de bataille, Diouf semble inviter son peuple à faire face, de façon collective, aux problèmes que le pays traverse :

J'ai voulu simplement vous faire part, dès ma prise de fonction, de ma détermination à faire face aux grands défis que **nous devons** relever ensemble.

_____ t1981 Page : 18 b _____

Nous devons vivre et travailler ensemble.

_____ t1981 Page : 20 b _____

Nous devons toujours avoir à l'esprit les principes qui fondent une vraie démocratie, et nous devons toujours nous armer des vertus nécessaires pour cultiver ces principes et en faire une application judicieuse et loyale.

_____ t1988 Page : 476 b _____

Chez Senghor nous pouvons lire un orateur qui fait part de ses préoccupations autour de l'enseignement et de la formation comme en atteste les passages suivants :

Mais nous devons, en même temps, préparer ces jeunes à leur profession pour leur permettre de faire leur devoir de citoyen - producteur et, par - là, de contribuer à l'élévation du niveau de vie au Sénégal.

_____ T1969 Page : 1083 b _____

Mais nous devons, également, nous spécialiser dans certaines disciplines.

_____ T1969 Page : 1085 b _____

C'est pourquoi nous devons entraîner notre jeunesse à la conceptualisation, et le meilleur instrument en sont les mathématiques.

_____ T1969 Page : 1086 c _____

Il apparaît à travers ces passages que Senghor s'invite lui-même dans un projet politique qui vise à doter le Sénégal des meilleures ressources humaines possibles pour assurer son développement futur. Il s'agirait sans doute d'une feuille de route qu'il semble décliner à l'intention de son gouvernement pour une meilleure prise en charge des questions dont dépendraient selon l'orateur le développement du Sénégal. On peut noter à travers ces exemples, que le devoir collectif « nous devons » exprime plutôt des directives politiques que le chef de l'État donne. Et de ce fait, il semble se postuler ici un *ethos* de guide ; celui qui entend baliser la voie à la jeunesse à qui il incombe de poursuivre la bonne marche de la nation.

Dans la poursuite de notre observation autour de ce couple modal dans le discours senghorien, on relève un certain positionnement idéologique de l'orateur politique qui s'ancre sur une certaine idée d'affirmation de soi comme il s'illustre à travers les exemples suivants :

Car, si nous voulons bâtir une Afrique unie, **nous devons** la faire solidement, et, pour cela, la fonder sur nos convergences culturelles et complémentarités, et non pas sur nos divisions.

_____ T1973. Page :1251 c. _____

Cependant, **nous ne devons pas** nous contenter de tout importer d'Europe ou d'Amérique, mais, en partant de notre personnalité collective, des vertus de la civilisation noire, inventer de nouvelles formes et méthodes de pédagogie.

_____ T1974. Page :1297 a. _____

Les exemples précédents peuvent être compris comme faisant partie de la politique idéologique du leader socialiste. En effet, Senghor, fervent défenseur des valeurs du monde noir, invite ses contemporains à l'unité des peuples africains autour de ce qu'ils partagent en commun : la culture. Dans le deuxième exemple extrait d'un autre discours de 1974, Senghor semble entretenir le même discours que celui de 1973. D'où une certaine réaffirmation d'un positionnement idéologique autour des questions africaines pour l'indépendance et l'affirmation de soi. D'où d'emblée, un discours qui se construirait autour de la question de l'identité noire.

Ainsi, en moraliste, Senghor, dans notre exemple, défend de « tout importer » mais de se réapproprier d'abord les ressources culturelles et sociologiques propres à l'Afrique. Pour lui, il s'agit d'un impératif pour que l'Afrique puisse dépendre d'elle-même et s'affirmer dans l'échiquier des civilisations actives. C'est là, une des orientations politiques que l'orateur

socialiste veut prêter à son projet politique. Comme il le répète souvent dans son discours, l'Afrique ne doit pas être en reste en termes d'apports dans la civilisation de l'universel :

Cette analyse est juste dans ses grandes lignes. On perçoit, dans chaque civilisation, ses lignes de force comme de faiblesse, et la nécessaire complémentarité des deux groupes de valeurs. Laissons de côté les lacunes et les négations. L'Europe met l'accent sur l'organisation rationnelle du monde et sur le développement de la personne. Qui de nous refuserait ces apports féconds ? Mais nous Africains, nous Négro-Africains, ne viendrons pas les mains vides au rendez-vous de l'Universel.

Il apparaît à la lumière de cet exemple que Senghor semble inviter ses auditoires à dépasser l'histoire colonialiste ou esclavagiste de l'Europe et d'aller à l'essentiel. Selon lui, les aspects positifs de l'Europe sont inscrits dans une longue tradition de rationalité qui doivent intéresser les Africains. Et ces derniers par contre ne doivent pas être en reste. D'où une façon pour l'orateur socialiste de concilier l'Europe à l'Afrique.

XI.3.2.2.3.2. Autour du couple modal « nous pouvons »

Le modal « pouvoir » est souvent présenté comme un verbe modal polysémique (Sueur 1979), c'est pourquoi, on distingue traditionnellement des emplois radicaux (ou déontiques) et des emplois épistémiques. Les premiers sont inhérents à l'agent et les seconds dépendent d'un contexte extérieur. L'étude de ce couple modal dans ses contextes d'emploi nous confortent dans l'idée qu'il s'agit d'une expression d'une capacité qui dépend d'un contexte extérieur, d'où l'expression d'une capacité épistémique visant à inciter les Sénégalais à aller dans une certaine direction. Pour une approche méthodique, nous avons décidé comme précédemment, centré notre recherche autour du couple modal afin de répertorier les mots qu'il attire dans son univers comme il s'illustre à travers le tableau suivant :

L'observation de ce graphique précédent, permet de constater que les formes les plus proches de ce couple modal sont des mots comme *résultats, priorités, compte, équipement*, entre autres, un adverbe de manière *légitimement* comme dans l'exemple suivant : « Nous pouvons donc, **LÉGITIMEMENT**, tout en nous servant de la méthode de Marx pour analyser la situation économique - sociale du Sénégal et de l' Afrique noire sous l' emprise du capitalisme, faire à nos valeurs religieuses et culturelles leur place naturelle dans notre vie spirituelle » (T1949Page:21a) / « Nous pouvons donc très **LÉGITIMEMENT** être socialistes en restant des croyants. » (T1953Page :155c). Le couple modal accompagné de l'adverbe « *légitimement* » dans les exemples précédents, relève d'une expression de capacité qui vise in fine à justifier un certain positionnement idéologique aux antipodes des croyances du peuple sénégalais. On peut dire de ce fait que le locuteur socialiste s'adresse ici, ouvertement, à ses détracteurs qui l'accusent souvent d'athéisme car n'oublions pas que le père du marxisme était un athée. À la suite de cet adverbe, nous observons dans cet univers discursif des prépositions et surtout des verbes comme *voir, constater, travailler, agir, faire* etc. Et, à notre sens, les verbes qui accompagnent ce couple modal constituent les éléments les plus intéressants dans notre analyse. Comme en attestent les exemples suivants, nous pouvons remarquer que l'expression de la capacité s'accompagne souvent de verbes d'action :

Aujourd'hui, grâce aux progrès que nous avons fait accomplir à notre démocratie, grâce au contexte actuel de consensus autour de l'essentiel, **nous pouvons**, dans une large unité, **travailler** ensemble pour le progrès de notre pays, dans le respect de nos différences.

_____ t1991 Page : 2075 c _____

C'est dire que **nous pouvons** encore mieux **faire**, notamment en redynamisant le secteur agricole, comme nous nous y employons à travers le programme de restructuration en cours dans ce secteur, l'extension sur l'ensemble du territoire national, dès cette année, des programmes - pilotes qui ont été jugés comme des succès, ainsi que les importants investissements du Programme des Services Agricoles et des Organisations des Producteurs (PSAOP).

_____ t1999 Page : 2192 b _____

De ces exemples, il apparaît que le locuteur socialiste cherche à pousser ses auditoires à l'action par le biais de l'expression d'une capacité épistémique. Comme nous pouvons le voir à travers les exemples précédents, il apparaît qu'un locuteur comme Diouf compte sur les Sénégalais pour accomplir des missions qui lui sont, en principe, dévolues. Cette attitude ne nous surprend guère de lui car elle s'inscrit en droite ligne sur son idéologie de sursaut national. D'où une certaine fidélité que Diouf affiche par rapport à son programme politique qui doit se réaliser avec le peuple tout entier.

XI.3.2.2.3.3. Autour du couple modal « nous voulons »

L'observation des listes suivantes présentant les co-occurents du couple modal « nous voulons » dans chaque corpus, permet de comprendre que le couple modal « nous voulons » s'entoure en majorité de la conjonction de subordination (si), des verbes en abondance comme faut, rester, poser, contribuer, promouvoir, entre autres, d'adverbe ou connecteur comme cependant. Mais, il importe de souligner une certaine régularité intéressante que ces deux listes semblent partager dans l'ordre « nous/ voulons/ si/ faut ». En effet, sur la base de ces cooccurrents, on pourrait postuler que les orateurs utilisent presque la même syntaxe. Une hypothèse qu'il va falloir étudier en profondeur afin d'en apprendre davantage.

écart	corpus	texte	mot	HIERARCHIQUE
11.77	18	14	voulons	
7.48	1024	30	nous	
4.85	188	9	si	
4.63	113	7	faut	
3.97	1459	21	que	
3.60	5	2	veulent	
3.41	7	2	hauteur	
3.40	71	4	vos	
2.93	16	2	vis	
2.89	17	2	contribuer	
2.87	59	3	mettre	
2.85	60	3	parti	
2.84	61	3	avez	
2.82	62	3	justice	
2.76	21	2	décisions	
2.73	22	2	seul	
2.65	318	6	tous	
2.65	25	2	sacrifices	
2.56	29	2	demain	
2.47	33	2	promouvoir	
2.36	184	4	démocratie	
2.30	42	2	défis	
2.29	110	3	oeuvre	
2.19	784	9	il	
2.12	54	2	solent	
2.09	134	3	avons	

écart	corpus	texte	mot	HIERARCHIQUE
17.81	30	26	voulons	
10.65	2041	50	nous	
6.78	495	17	si	
5.39	251	10	faut	
3.89	4	2	chat	
3.29	12	2	fidèles	
3.24	13	2	vivante	
2.94	253	5	temps	
2.94	22	2	rester	
2.84	26	2	émotion	
2.84	26	2	africanité	
2.82	27	2	poser	
2.79	1814	15	une	
2.77	92	3	cependant	
2.58	335	5	faire	
2.52	49	2	faisant	
2.51	123	3	rôle	
2.49	45	2	terre	
2.35	2910	19	en	
2.33	57	2	voie	
2.30	273	4	entre	
2.29	561	6	être	
2.28	61	2	société	
2.26	731	7	notre	
2.25	2003	14	il	
2.24	64	2	quatre	
2.20	438	5	nos	
2.10	77	2	nouvelle	
2.09	630	6	même	
2.05	196	3	question	

Tableau 34: Tableaux équirépartis des principaux cooccurrents du couple modal

Nous avons également pensé utile de faire une projection ci-dessous de la distribution de ce couple modal dans tout le corpus afin de déceler les textes où il semble le plus employé.

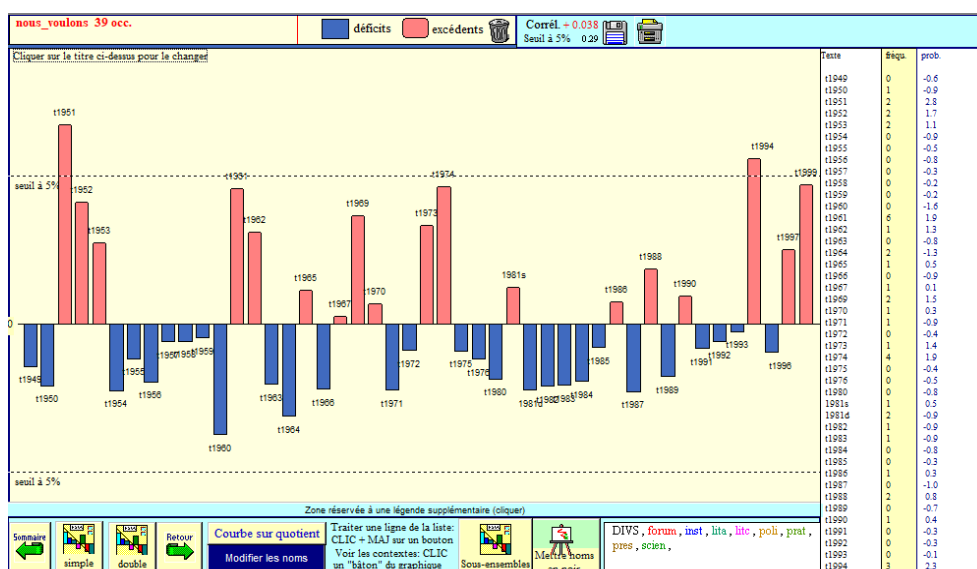


Figure 46: distribution de la cooccurrence modale "nous voulons" dans le corpus entier

Ainsi, il apparaît par cet histogramme précédent que le couple modal « nous voulons » même si utilisé en abondance dans le discours socialiste n'est pas significatif au regard du logiciel hyperbase. Il atteint rarement donc le seuil de pertinence. Cela étant, il se signale en masse dans le discours de 1951 chez Senghor et de 1994 chez Diouf.

XI.3.2.2.3.3.1. Si nous voulons, il faut ...

Sur la base des co-occurents du couple-modale-pôle « nous voulons », il nous a été possible d'isoler un segment répétitif, tel un leitmotiv dans les discours de nos orateurs. Il s'agit du segment : « Si nous voulons ..., il faut ... ». C'est une construction qui revient systématiquement dans le discours de nos orateurs. Nous avons pris le soin d'extraire toutes les variantes de cette construction. Une liste exhaustive des différentes variations de cette construction est présentée ci-dessous :

- Ce qu'il faut, ... si nous voulons...
- Il faut, si nous voulons ...
- Nous devons, si nous voulons...
- Si nous voulons, il faudra ...
- Si nous voulons, il nous faut...
- X à faire, si nous voulons...
- Il n'a pas ..., si nous voulons
- X que nous devons + verbe, si nous voulons...

L'extraction de ce couple modal a permis d'en dénombrier 16 occurrences pour Senghor et 8 pour Diouf. Cette construction autour de ce couple modal permettrait sans doute à l'orateur

de déléguer la responsabilité à ses auditoires. Et il est intéressant de noter que l'idée est la même aussi bien chez Senghor que chez Diouf, c'est d'amener les auditoires à concilier leur vœu à l'effort. Par le biais de ces segments qui se construisent autour de ce couple modal, on a comme l'impression que les locuteurs politiques s'adressent directement à la conscience de leurs auditoires. Autrement dit, dans l'esprit de nos orateurs la volition s'accompagne de la nécessité « du faire ». Même s'il s'implique avec les citoyens Sénégalais par le « nous » collectif, les orateurs socialistes invitent les Sénégalais à consentir leurs efforts à la réalisation des vœux.

Par ailleurs, la récurrence du verbe falloir n'est pas pour nous fortuite dans ces constructions. Il serait utilisé dans un sens atténué, en substitution du devoir. Autrement dit, cette tournure permettrait aux orateurs socialistes de voiler l'obligation par la nécessité qui est moins abrupte et moins agressive. Cette attitude de nos orateurs socialistes donne l'impression qu'il associe non seulement les auditoires dans la gestion de la cité mais également les pousse à l'action en suscitant la prise de conscience. D'où l'idée d'un appel à une gestion collective du pays.

Pour une étude plus précise, nous avons étudié les contextes dans lesquels ce segment est employé. Chez Senghor par exemple, cette volonté collective doit s'appuyer sur la nécessité de faire un travail collectif :

- Pour apporter des solutions adaptées aux problèmes :

Si nous voulons poser correctement le problème, **il nous faut** le faire sur le plan de l'évolution historique réelle, de la dialectique de l'histoire.

_____ T1950 Page : 39 c _____

Ce qu'il faut, si nous voulons, réellement, construire la Nation en faisant, du Sénégal, un pays moderne, c'est désaliéner la femme sénégalaise : la rendre à sa dignité et à son rôle naturel.

_____ T1961 Page : 591 a _____

Il s'agit, **si nous voulons** en extraire la « substantifique moelle », en faire, pour notre esprit, une nourriture vivante, **il s'agit de nous débarrasser des routines et des slogans que nos marionnettes politiques importent de la métropole.**

_____ T1953 Page : 163 a _____

Mais nous, qui vivons sur la terre de l'intuition, de l'émotion, **si nous voulons** éduquer nos enfants au sens étymologique du mot, **il nous faut** chercher une autre voie.

_____ t1974 Page : 1323 b _____

Cependant, **si nous voulons faire** des progrès décisifs dans l'étude des deux problèmes que voilà, **il nous faut avoir recours à la méthode comparative**, en faisant porter nos recherches, en même temps et pour commencer, sur toutes les langues d'un groupe donné.

_____ t1962 Page : 648 b _____

Il reste que, si nous voulons répondre pertinemment à la question de l'Université de Dakar, il faut, auparavant, trouver une solution au problème général de l'Université, dont le sens et le rôle sont, partout, remis en question.

_____ T1965 Page : 939 c _____

Si nous voulons rester nous - mêmes et **nous enrichir** en même temps, **il faut** entraîner les élèves et étudiants noirs à l'abstraction, mais à l'expression en même temps, en cultivant, chez eux, la puissance d'émotion avec la faculté de réflexion.

_____ t1974 Page : 1296 a _____

- Pour une Afrique unie et un monde pacifié :

Mon expérience gouvernementale me dit qu'il y a, là, une réforme urgente à faire si nous voulons que la coopération multilatérale des Vingt - Quatre soit aussi efficace que les coopérations bilatérales.

_____ t1964 Page : 916 b _____

Il nous faut, aujourd'hui, **si nous voulons remplir notre devoir d'homme**, tenir fermement les deux anneaux extrêmes de la chaîne et les unir dans un « accord conciliant ».

_____ T1961 Page : 602 a _____

Nous voilà, si nous voulons vivre, ou seulement survivre, bien forcés de coopérer.

_____ t1967 Page : 1037 c _____

Car, **si nous voulons** bâtir une Afrique unie, **nous devons** la faire solidement, et, pour cela, la fonder sur nos **convergences culturelles et complémentarités**, et non pas sur nos divisions.

_____ T1973 Page : 1251 c _____

Si nous voulons « appeler un chat un chat », **il faut**, comme le font les Négro - Américains, employer les mots blackness ou négroness.

_____ T1971 Page : 1155 c _____

Cependant, toute la grammaire ne se réduit pas à la lexicologie, loin de là, surtout dans l'enseignement des premiers et seconds degrés, **qui doivent**, en priorité, retenir notre attention **si nous voulons** édifier, sur des bases solides, **un humanisme de la Francophonie**.

_____ t1974 Page : 1321 d _____

Chez Diouf, cette volonté collective doit reposer sur l'effort de tous. Mais, il est intéressant de remarquer que chez cet orateur politique, toute cette volonté doit nécessairement reposer sur la question des valeurs morales. Il affirme à ce titre que la réalité d'une démocratie relève des vertus. C'est ce qu'on peut remarquer à travers les nombreux exemples suivants où il invite ses auditoires à donner le meilleur d'eux-mêmes au plan moral :

- Pour une démocratie forte :

Il y va du maintien et de la consolidation de notre démocratie **Si nous voulons** vraiment promouvoir un système socialiste et démocratique au Sénégal, comme notre Parti en a le dessein -, **Il nous faut** favoriser la **justice sociale**.

_____ 1981d Page : 1546 d _____

Si nous voulons sauvegarder cette chance que nous avons dans ce monde troublé, **il nous faut continuer à privilégier les vertus** que je viens de mentionner et qui fondent la démocratie chez nous.

_____ t1988 Page : 1925 a _____

- Pour la cohésion sociale :

Ils ont compris que la somme de sacrifices à consentir est bien à la mesure des défis **que nous devons relever si nous voulons** satisfaire les aspirations légitimes des populations sénégalaises.

_____ t1988 Page : 1914 c _____

Il n'y a pas d'alternative, non plus, à ces mesures courageuses, **si nous voulons** que soient durables et profitables à tous, les résultats que nous avons enregistrés en matière de construction de routes, de pistes et de forages et de réalisation d'infrastructures sanitaires et scolaires, d'électrification et de téléphonie.

_____ t1999 Page : 2205 c _____

Mais le secteur de l'éducation n'est pas le seul, loin s'en faut, où l'esprit civique est désormais comme une impérieuse nécessité : dans tous les autres, **il nous faut** également cultiver cette vertu **si nous voulons** récolter, demain, les fruits des sacrifices déjà consentis dans la voie de la rigueur

_____ t1997 Page : 2182 a _____

Toutefois, **si nous voulons** concilier équité et excellence, **il nous faut** repenser la fonction déterminante de l'Université de demain, inventer de nouveaux chemins et mettre en œuvre des stratégies novatrices pour l'acquisition du savoir.

_____ t1999 Page : 2200 a _____

- Pour une économie locale forte :

Vous avez également ajouté que **nous devons contribuer à réduire la dépendance** vis - à - vis de l'extérieur, face à l'augmentation des prix des produits importés vous avez tout à fait raison, **si nous voulons** que l'histoire retienne que nous avons pu être la hauteur de la mission ou induisent vos remarques, **il faut que** nous acceptions les moyens à mettre en œuvre

_____ t1994 Page : 2141 b _____

Si nous voulons que les exportations soient à la hauteur de nos espérances, **il faut produire plus et mieux, si nous voulons** que toutes les opportunités, notamment les investissements, deviennent réalité, il faudra que tous les facteurs de production, ainsi que l'environnement juridique le permettent, des adaptations de notre législation économique, fiscale et sociale sont nécessaires

_____ t1994 Page : 2143 b _____

À la lumière des exemples précédents, cette chaîne se pose comme une condition sine qua none pour arriver à une fin. La volonté y est envisagée comme une action collective qui dépend foncièrement du désir des autres, le locuteur y compris. De cette stratégie discursive, les orateurs socialistes donnent l'impression d'un sentiment d'implication grâce à la répétition du « nous » mais il semble qu'ils délèguent la responsabilité des efforts et des mesures par le biais des modaux vouloir et falloir, qui semblent imposer les propos naturellement aux auditoires.

XI.3.2.2.4. Autour du VOUS des Socialistes

Les adresses aux auditoires constituent souvent pour l'orateur socialiste une occasion privilégiée de décliner son projet politique mais également le lieu pour imposer sa propre pensée. Ainsi, dans le discours de Senghor par exemple, on assiste à une sorte d'élan

propagandiste. Pour bien comprendre de quoi on parle, il suffit de définir ce terme dont on garde souvent un sens plutôt péjoratif.

En effet, pour une réflexion épistémologique autour de ce concept au risque de répéter ce qu'on sait déjà, la propagande dans le discours politique est souvent assimilée à une manipulation des esprits de masse mais de plus en plus à cause de ce sens péjoratif, on a tendance à le remplacer par la communication politique (Yaniv 2012). Dans son texte publié dans la Revue Mots, intitulé *Texte propagandiste et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation*, Tournier le définit comme « le fait de passer un message primitif avant que la pensée réceptrice n'ait eu le temps d'exercer un contrôle sur le perçu » (1985 : 155). Pour une meilleure compréhension de la fonction de la propagande dans le discours politique, nous lui empruntons cette phrase lapidaire qui résume bien ce concept de propagande : « dire, c'est faire faire sans faire réfléchir ».

Comme dans nos procédures précédentes, nous demandons encore une fois à notre outil hyperbase de classer les cooccurrents du pronom « vous » via la fonction THEME. Cette opération classe dans l'ordre hiérarchique sur la base des écarts réduits les mots qui cooccurrent avec le « vous » comme il s'illustre à travers les visualisations suivantes. Pour ce faire, il s'avère important de préciser que nous avons utilisé la base Sénégal ; celle qui compile les bases de nos orateurs.

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

37.58	516	523	vous	2.33	63	14	«
17.26	61	61	avez	2.12	80	16	»
15.93	53	53	savez	2.19	15	5	1980
11.63	132	69	votre	2.09	11	4	3eme
11.37	702	193	je	2.39	9	4	accueil
11.04	71	47	vos	2.56	12	5	adresse
9.47	125	57	mes	2.70	11	5	adresser
8.81	71	39	monsieur	2.09	11	4	age
8.34	34	25	voeux	2.76	7	4	agréable
7.45	78	36	chers	4.12	140	35	ai
7.15	13	13	êtes	3.44	160	35	année
6.77	14	13	remercie	2.16	31	8	attention
6.76	65	30	compatriotes	4.15	5	5	aurez
5.93	108	37	me	5.41	10	9	avais
5.41	10	9	avais	2.24	47	11	avant
5.29	88	30	président	2.58	381	63	avec
5.14	110	34	mon	17.26	61	61	avez
4.83	97	30	messieurs	2.08	16	5	banque
4.81	60	22	moi	2.72	15	6	bonheur
4.74	275	62	comme	2.60	16	6	camarades
4.69	53	20	nom	3.65	4	4	célébration
4.64	13	9	permettez	2.80	54	14	chacun
4.27	12	8	présenter	2.49	17	6	chacune
4.27	12	8	joie	3.65	4	4	chaleureux
4.25	84	25	ma	7.45	78	36	chers
4.15	5	5	rendez	4.00	24	11	combien
4.15	5	5	aurez	4.74	275	62	comme
4.12	140	35	ai	6.76	65	30	compatriotes
4.09	82	24	sénégalaises	2.56	12	5	conclure
4.04	68	21	parmi	2.00	22	6	conduire
4.02	36	14	mouvement	3.65	4	4	connaissez
4.00	24	11	combien	2.38	23	7	dévaluation
3.87	206	45	sénégalais	2.66	51	13	devant

Tableau 35: liste des principaux cooccurrents du pronom « vous »

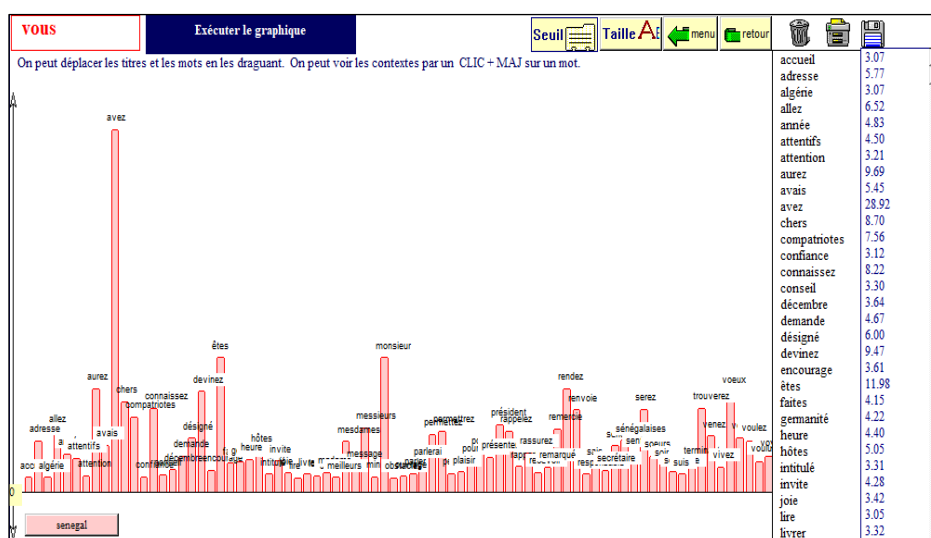


Figure 47: Histogramme des cooccurrents directs du pronom vous dans le corpus entier

L'observation de cet histogramme précédent, permet de relever l'importance des verbes qui gravitent autour du pronom-pôle « vous ». Et, comme nous le soutenions plus haut, la saillance du verbe avoir (écart-réduit 17,26) qui se construit avec le pronom « vous », comme on peut l'observer sur ces visualisations précédentes, n'est pas l'indice de la possession mais plutôt celui du passé composé comme il s'illustre dans les exemples suivants : « Cela, **vous l'avez compris** depuis des années. T1961 Page : 599 a./, « N'est - ce pas vous, vieille Sorbonne, maternelle Sorbonne, qui **avez créé**, pour lui, sur la Colline Sainte, une chaire d'ethnologie négro - africaine ? t1961 Page : 629 a/ », « Il y a trois semaines, **vous avez fait**.1981d Page :1607 a », etc. Il y a également d'autres verbes comme « permettez », « remercie » qui seraient purement énonciatifs et qu'on pourrait classer dans le registre des comportatifs sociaux déjà étudiés en partie supra. Par voie de conséquence, nous les pensons peu utiles dans cette présente analyse.

En poursuivant notre observation, on s'aperçoit que le pronom « vous » privilégie un cooccurrent particulier, il s'agit du verbe « savoir », qui jouerait un rôle important dans l'argumentation de l'orateur socialiste. Un point sur lequel on reviendra dans la suite de notre développement. Parmi toujours les cooccurrents directs du pronom-pôle, on peut remarquer également la présence marquée des adjectifs possessifs « votre », « vos », « mes » et des mots comme « messieurs », « compatriotes », « Sénégalaises », « Sénégalais », etc., qui, pour nous, représenteraient les auditoires auxquels nos orateurs s'adressent dans leurs discours. Dans les lignes qui suivent, nous essayerons de faire une analyse de certaines formes de cette liste selon nos objectifs de recherche.

XI.3.2.2.4.1. Autour du couple-pôle « vous savez »

Pour une caractérisation de l'univers discursif du cooccurrent « vous savez », nous nous permettons de relever un segment répétitif dans les discours de nos orateurs. Il s'agit du cooccurrent en question qui nous sert de pôle accompagné de la complétive *que* « *vous savez que* ». Il s'agit d'un segment qui jouit d'une certaine constance dans les discours des orateurs socialistes comme en rendent compte les deux tableaux suivants :

HIERARCHIQUE				ALPHABETIQUE			
écart	corpus	texte	mot	écart	corpus	texte	mot
16.79	97	33	savez	4.56	215	8	à
10.04	799	33	vous	2.51	40	2	1962
4.56	215	8	à	2.57	36	2	1963
3.98	3051	29	que	3.62	6	2	85
3.62	6	2	85	2.03	1250	10	a
3.40	9	2	négociations	2.15	66	2	an
3.33	43	3	quelle	2.76	27	2	assemblées
3.29	45	3	étudiants	2.71	29	2	austérité
3.29	11	2	venir	2.08	731	7	aux
3.19	51	3	conférence	2.16	277	4	avons
3.14	54	3	ministres	3.11	56	3	budget
3.11	56	3	budget	2.14	164	3	ceux
3.04	17	2	tourisme	3.19	51	3	conférence
3.04	17	2	dû	2.14	67	2	crédits
3.00	18	2	sacrifices	3.04	17	2	dû
3.00	18	2	quelles	2.54	108	3	éducation
2.91	21	2	franco	2.79	370	6	été
2.79	370	6	été	3.29	45	3	étudiants
2.79	82	3	investisseme	2.91	21	2	franco
2.76	27	2	assemblées	2.79	82	3	investisseme
2.71	29	2	privés	2.34	51	2	mesures
2.71	29	2	austérité	2.10	71	2	métropole
2.57	36	2	1963	3.14	54	3	ministres
2.54	108	3	éducation	3.40	9	2	négociations
2.51	40	2	1962	2.08	72	2	or
2.34	51	2	mesures	2.71	29	2	privés
2.22	60	2	quant	2.03	77	2	projet
2.21	266	4	sénégal	2.22	60	2	quant
2.16	277	4	avons	3.98	3051	29	que
2.15	66	2	an	3.33	43	3	quelle
2.14	164	3	ceux	3.00	18	2	quelles
2.14	67	2	crédits	3.00	18	2	sacrifices
2.10	71	2	sud	16.79	97	33	savez
2.10	71	2	métropole	2.21	266	4	sénégal
2.08	731	7	aux	2.10	71	2	sud
2.08	72	2	or	3.04	17	2	tourisme
2.03	1250	10	a	3.29	11	2	venir
2.03	77	2	projet	10.04	799	33	vous

Tableau 36:: principaux co-occurents du couple-pôle « vous savez ». Corpus Senghor

HIERARCHIQUE				ALPHABETIQUE			
écart	corpus	texte	mot	écart	corpus	texte	mot
9.23	53	13	savez	2.66	984	11	-
5.50	516	15	vous	2.19	140	3	ai
3.99	44	4	sud	3.48	134	5	avons
3.67	5	2	modification	2.82	71	3	coopération
3.64	1459	18	que	2.45	39	2	création
3.50	31	3	importance	2.08	65	2	états
3.48	134	5	avons	2.97	17	2	exportation
3.34	9	2	somme	3.50	31	3	importance
2.97	17	2	exportation	2.86	68	3	là
2.94	18	2	vrai	2.40	311	5	mais
2.88	20	2	moments	2.37	44	2	mis
2.86	68	3	là	3.67	5	2	modification
2.85	69	3	ni	2.88	20	2	moments
2.82	71	3	coopération	2.85	69	3	ni
2.67	28	2	nord	2.67	28	2	nord
2.66	984	11	-	2.25	1024	10	nous
2.45	39	2	création	3.64	1459	18	que
2.40	311	5	mais	9.23	53	13	savez
2.37	44	2	mis	3.34	9	2	somme
2.25	1024	10	nous	3.99	44	4	sud
2.19	140	3	ai	5.50	516	15	vous
2.08	65	2	états	2.94	18	2	vrai

Tableau 37:principaux cooccurrents du couple-pôle « vous savez » dans le corpus Diouf

Il apparaît par la cooccurrence entre « vous » et le verbe « savoir », qu’il se construit à travers cette saillance une interpellation directe de la part du locuteur socialiste de ses auditoires. Il s’agit d’une interpellation qui fait souvent appel à l’intelligence ou à l’expérience des auditoires. Mais, faut-il remarquer que ces tournures sont utilisées dans des questions qui sont censées relever de la compétence du leader socialiste en tant que président de la République. C’est des exemples comme :

Le but, **vous le savez**, est d'augmenter la production.

_____. T1951. Page : 105 b. _____

Je sais, et vous savez, que les conférences régionales se sont multipliées, qui, groupant fonctionnaires, techniciens et élus, ont expliqué les réformes que voilà.

_____. T1960. Page : 424 a. _____

Il suffit, en effet, que cette action se résume par le mot Indépendance nationale, qui est lourd de la signification que **vous savez** et que nous avons, souvent, exposée.

_____. T1960. Page : 426 a. _____

Le Sénégal, **vous le savez bien**, est un vieux pays ; il a été le premier, dans l'Afrique noire moderne, à posséder son identité : un nom, un visage, une économie, des cadres techniques et une vie politique.

_____. T1960. Page : 454 c. _____

De ces exemples, on a comme l'impression que l'orateur socialiste se positionne dans une logique de rappel de faits. Ce qui nous amène à penser que l'orateur veut prendre à témoin ses auditoires. De ce fait, à travers la tournure modalisante « vous le savez bien » semble insister sur la certitude qu'il a à l'égard de ce qu'il dit. Il s'agit d'un rappel d'un fait historique qu'il fait à l'endroit du peuple sénégalais à l'aube de l'indépendance. C'est le cas du dernier exemple précédent (T1960. Page : 454 c.). C'est un moment pour lui de revenir sur la réalité d'une nation sénégalaise bien avant l'indépendance. Ici, dans cet exemple, il semble s'exprimer une certaine fierté chez l'orateur socialiste qui vante ainsi l'avancée du Sénégal par rapport à beaucoup de pays, ex colonies de l'AOF. Chez Diouf également, la tournure « vous savez » semble répondre aux mêmes objectifs. Il s'agit pour l'orateur socialiste de mettre ses auditoires devant leur responsabilité de mémoire. Autrement dit, Diouf a l'instar de Senghor, fait passer ses auditoires pour des témoins comme semblent l'attester ces exemples suivants :

Vous le savez, du reste, nous n'avons pas attendu cet événement pour nous atteler à la tâche, pour éviter qu'au seuil de la vie, les jeunes connaissent déjà des difficultés d'adultes.

_____ t1984 Page : 1740 c _____

En effet, **vous savez** que le Sénégal est un État laïc, mais laïcité dans notre Constitution ne signifie ni hostilité, ni indifférence, ni même ignorance de nos communautés religieuses.

_____ t1986 Page : 1828 c _____

De par ces exemples, on peut retenir plus particulièrement dans le premier exemple que Diouf s'inscrit dans une volonté de faire état de son programme politique qui consacre d'ailleurs une large place à sa jeunesse comme nous avons pu le voir tout au long de ce travail de thèse.

XI.3.2.2.4.2. Autour du couple Vous + adjectif possessif (votre - vos - mes)

Autour de ce couple-pôle, une seule remarque est intéressante à retenir. C'est que nos orateurs socialistes en s'adressant à leurs auditoires semble se désolidariser du message. C'est cette idée que mettent en exergue les exemples suivants :

Votre rôle n'était pas, n'est pas de conduire, mais d'éclairer.

_____ t1960 Page : 454 a _____

Votre surgissement unanime - intellectuels et paysans, jeunes et vieux, syndicalistes, anciens combattants -, **votre** surrection au soir du 19 Août en porte témoignage.

_____ t1960 Page : 464 a _____

Comme on peut le remarquer à travers les exemples précédents, l'orateur socialiste s'adressant à son peuple utilise l'adjectif possessif « votre » comme si lui-même ne ferait pas partie du peuple. Pour nous, c'est une façon de circonscrire le champ du pouvoir qu'il incarne par rapport au peuple dont il a la charge de gouverner désormais. D'où également une posture de guide qu'il semble afficher par ce fait. Il serait très intéressant de préciser que les exemples précédents sont tirés du discours d'investiture de Senghor en tant que premier président de la République du Sénégal. Un moment privilégié sans doute pour lui de fixer les orientations et de définir les objectifs de son projet politique pour un Sénégal fort et apte à cristalliser les espérances d'une Afrique unie et conscient de son rôle. Parmi toujours ces adjectifs possessifs, nous remarquons celui de la première personne du singulier « mes », employé plus souvent dans les discours de Diouf comme il s'illustre sur le graphique suivant :

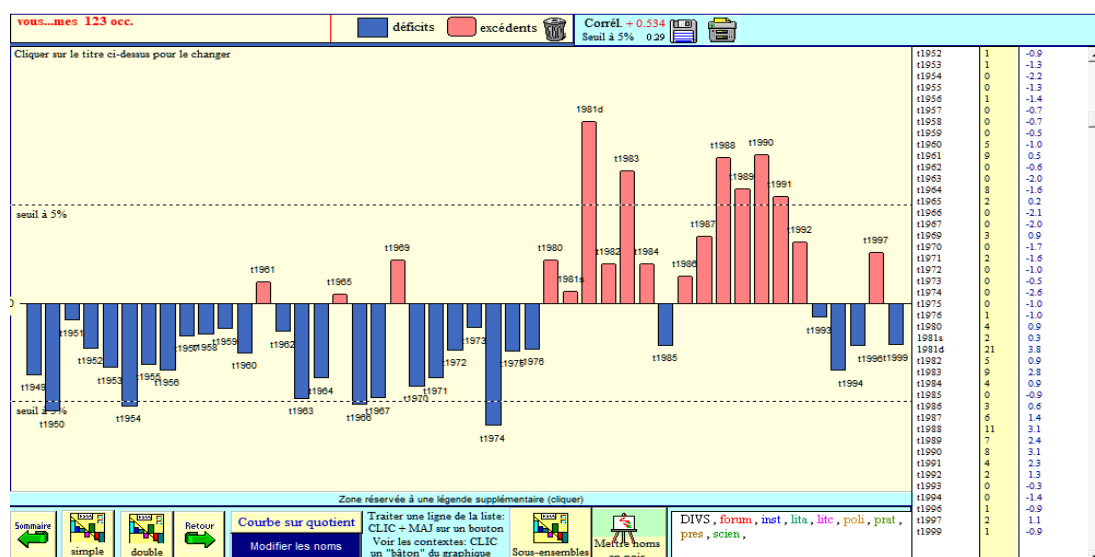


Figure 48: distribution de la cooccurrence vous +mes dans le corpus global

Cette distribution de la cooccurrence ci-dessus se justifie dans le sens où la plupart des textes constitutifs du corpus de Diouf sont des discours de vœux. D'ailleurs, comme on peut le remarquer sur la liste précédente (tableau 36), la forme « vœux (8.34 en écart-réduit) » occupe une place privilégiée parmi les cooccurrents directs du vous comme en attestent encore les exemples suivants :

Sénégalaises, Sénégalais,
 Hôtes étrangers qui vivez parmi nous,
 Bonsoir,
 Avant de vous offrir **mes meilleurs vœux** à l'occasion de l'année nouvelle, je voudrais évoquer avec vous les problèmes de la Nation sans oublier de vous entretenir des problèmes mondiaux.

1981d Page : 1594 a

Sénégalaises, Sénégalais,
 Hôtes étrangers qui vivent parmi nous,
 Avant de vous présenter **mes vœux**, je voudrais, au soir de cette année 1982, vous inviter à réfléchir, avec moi, sur la situation nationale et les problèmes graves auxquels notre vieux continent est confronté et qui constituent pour les Sénégalais des sujets de grande préoccupation.

t1982 Page : 208 a

Comme nous pouvons le remarquer à travers les exemples précédents, Diouf à la différence de son prédécesseur, use un vous qui renvoie non seulement à tous les Sénégalais mais également aux étrangers qui vivent dans son pays. De ce fait, son *vous-peuple* renvoie à l'ensemble de toutes les âmes, qu'elles soient sénégalaises ou pas, vivant ou résidant sur le territoire sénégalais. D'où une vision assez singulière de cet homme politique. Cette attitude semble faire de lui un homme d'État rassembleur et conscient de l'interdépendance des

hommes. Ainsi, ce *vous* semble porteur d'un discours humaniste. Ses vœux de nouvel an sont donc adressés à toutes ces personnes.

Par ailleurs, même si le graphique précédent est assez suggestif, mettant en relief l'usage d'un *mes* plus prolifique dans les discours de Diouf, il convient de constater que Senghor également l'emploie mais moins par rapport à son successeur. Et il apparaît que la plupart des passages où il est attesté, Senghor l'emploie pour s'adresser à ses *camarades* de parti comme il s'illustre dans les exemples suivants : Par ailleurs, même si le graphique précédent est assez suggestif, mettant en relief l'usage d'un *mes* plus prolifique dans les discours de Diouf, il convient de constater que Senghor également l'emploie mais moins par rapport à son successeur. Et il apparaît que la plupart des passages où il est attesté, Senghor l'emploie pour s'adresser à ses *camarades* de parti comme il s'illustre dans les exemples suivants :

Si vous le voulez bien, mes Camarades, cette invitation à l'autocritique sera faite, tout à l'heure, en même temps, au Gouvernement et au Parti, je veux dire à l'UPS - PFA.

_____ t1960 Page : 422 b _____

Mes Camarades, il est temps de conclure.

_____ t1960 Page : 450 b _____

Voilà, mes camarades, les décisions que le Gouvernement a prises, les suggestions que nous vous faisons pour dissiper le certain malaise qui règne chez les élus et responsables politiques.

_____ t1964 Page : 889 a _____

Comme nous pouvons le voir à travers ces passages précédents, Senghor s'adresse à ses camarades de parti. D'où une certaine familiarité avec ces derniers mais également une façon de leur témoigner sa proximité avec eux. Ce point étant déjà étudié plus haut, il serait peu inutile de s'y attarder. Mais, nous retiendrons d'emblée tout simplement que l'usage des adjectifs possessif en général avec le pronom de la deuxième personne du pluriel *vous* est loin d'être neutre ou hasardeux. Pour nous, il s'agit d'un phénomène qui obéit à une certaine intentionnalité de l'orateur socialiste selon qu'il veut faire passer un certain message ou de susciter un certain sentiment chez ses auditoires.

Conclusion

Pour une synthèse des observations sur le discours socialiste, nous remarquons dans l'ensemble une densité de l'emploi des premières personnes du singulier et du pluriel. Nous avons vu pour ce qui est du corpus de Senghor que, le « nous » émerge avec des verbes particuliers comme les modaux « vouloir, devoir, pouvoir », un verbe d'état « être », un verbe

de cognition « savoir ». Ce qui nous a permis d'avoir une certaine idée de la posture de moraliste, de visionnaire que Senghor incarne tout au long de son discours.

Dans nos analyses, nous avons décelé un *ethos* de pédagogue à travers de nombreuses formules d'insistance que Senghor use pour s'adresser à ses auditoires. Il s'agit du couple « je veux », accompagné souvent de verbes qui dénotent une certaine volonté de se faire comprendre « je veux dire » par exemple. Il faut y ajouter un *ethos* d'érudit et de quelqu'un doué d'empathie à travers la formule « je sais / je vous sais ». Ces tournures témoignent de l'assurance dont l'orateur fait montre dans ses allocutions. Un orateur sûr de lui et qui maîtrise parfaitement ce qu'il dit et qui n'hésite pas de demander à ses auditoires d'aller vérifier ses propos dans telles ou telles sources. Une posture de pédagogue qui s'apparente un peu à sa culture générale, bref à sa sagesse.

À la différence de son prédécesseur, Diouf à travers l'analyse des pôles énonciatifs les plus saillants de son discours, on remarque un orateur réaliste, responsable et qui incarne l'autorité. Le « je » chez lui, est imbu d'autorité mais aussi très proche de ses auditoires. À l'instar de Senghor, lui aussi dégage une image de quelqu'un de très sensible et n'hésite pas de se mettre à la place de ses auditoires quand il s'agit de questions très sérieuses.

Par ailleurs, nous constatons d'emblée que Diouf incarne plus l'autorité, le responsable et le réaliste contrairement à son prédécesseur qui est plutôt dans la pédagogie ; dans le combat idéologique qui vise à affranchir l'homme noir de la servitude, de l'aliénation. De ce fait, on peut dire que le discours de Senghor est contextualisé selon le discours. Ce qui revient à dire que Senghor aborde beaucoup plus de thèmes que son successeur.

Il convient de retenir d'emblée sur la base de l'analyse dans ce chapitre, que le discours dioufiste s'inscrit plutôt lui dans une certaine constance thématique principalement autour de l'économie et le développement, de l'éducation, de la démocratie alors que celui de Senghor est fortement idéologique avec des références au marxisme. Il s'agit d'ailleurs d'un aspect de son discours que nous étudierons dans le prochain chapitre. Si le discours senghorien peut être considéré comme marqué par l'idéologie marxiste, celui de Diouf l'est moins, mais c'est un orateur focus c'est-à-dire qui concentre toute son énergie sur la situation de crises que son pays traverse. De ce fait, il peut être qualifié plutôt de pragmatique et de réaliste. Ce qui explique l'absence de référence idéologique dans son discours.

Chapitre 12 : Étude lexicale et thématique du discours socialiste

Introduction

Comme on peut le deviner sous l'intitulé de ce chapitre, nous envisageons de faire un diagnostic minutieux du vocabulaire socialiste. Il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans une volonté de cerner le discours de nos orateurs du point de vue thématique. Pour ce faire, nous recourons aux réseaux lexicaux à travers l'esquisse des isotopies. Mais, avant d'y arriver l'objectif que nous nous fixons consiste à proposer une analyse axée sur le lexique contextuel qui permettra sur la base de la progression et de la régression de certains termes sous hyperbase, confirmer ou infirmer des opinions les plus saillantes en tout cas sur nos orateurs. Cette étude sera axée donc sur l'identité discursive de nos orateurs à travers l'emploi ou l'abandon de certains termes dans la diachronicité du corpus.

XII.1. Approche lexico-contextuelle du discours socialiste

Au lendemain de l'indépendance du Sénégal, il était question de bâtir une Nation solide bien enracinée aux sources vitales de l'unité et la cohésion sociale. Il fallait donc construire tout un imaginaire collectif auquel s'identifierait l'ensemble des Sénégalais. Pour y parvenir, un travail de construction idéologique devait constituer la trame de fond des discours de nos orateurs. À ce propos, ce n'est pas un hasard si Senghor est surnommé père fondateur des institutions sénégalaises. Dans cette section, il s'agira pour nous de proposer une analyse axée sur les items lexicaux qui attestent cette particularité du discours senghorien, plus précisément sur l'imaginaire national. Pour Abdou Diouf, succédant à Senghor au poste de Président de la République du Sénégal, lui aussi fera face à une série de crises sans précédent. Il s'agit des crises des années 1980 dont la plupart des Sénégalais de la trentaine révolue se souviennent comme si c'était hier. C'est une période de grands défis pour Diouf et pour le peuple sénégalais. Le Sénégal traverse un climat de désordre social dont les causes profondes sont purement économiques. Donc, il était question durant son magistère de consacrer tout son temps, concentrer toute son énergie et orienter ses actions vers un redressement de l'économie

sénégalaise afin d'inscrire le pays dans la voie du développement. Dans cette veine, il sera amené à prendre des décisions cruciales souvent impopulaires, nous y reviendrons de façon plus ample au fil de notre analyse.

En revenant très brièvement sur ce contexte, nous proposons de mettre en exergue cette différence contextuelle qui couvre l'exercice du pouvoir de nos orateurs. Ainsi, dans le cadre de cette analyse, nous optons pour une approche comparative entre leurs discours, qui dans les faits, tout oppose : l'un est animé par une générosité culturelle dont le but ultime est l'émancipation des consciences, prisonnières d'une domination coloniale. Cette lutte doit être menée par le verbe poétique que l'on lui reconnaît et passe indubitablement par un discours d'identification du dominé « esclave et colonisé ». L'autre est plutôt tourné vers l'action. Si Senghor cherche à mettre en valeur l'identité de l'africain, la construction des institutions sénégalaises, c'est sans langue de bois qu'Abdou Diouf fait savoir dans ses tout premiers discours, sa volonté de relever les défis des années 80 et la nécessité de prendre les devants et ses responsabilités. C'est ce qui nous conduit dans ce travail de recherche à porter notre attention sur l'évolution du lexique dans leurs discours dans une approche lexico-contextuelle, afin de voir si le contexte a un impact ou pas sur le discours de nos orateurs.

XII.1.1. La « désenghorisation » de la parole politique chez Diouf, une nécessité politique ?

La politique de Diouf, même si elle s'inscrit dans une continuité, reste également de rupture assumée et à dessein. Au lendemain de son élection à la tête du pays, le problème qui se pose à Diouf est de porter le Sénégal dans la voie du développement économique. À travers cette entreprise, Diouf s'emploiera à construire sa propre légitimité. Remplacer un Senghor n'est guère facile pour un technocrate plutôt effacé et plutôt méconnu de la scène politique. Ce n'est pas hasard donc si les mauvaises langues parlent de « désenghorisation » du pouvoir. C'est un phénomène qui a fait couler beaucoup d'encre aussi bien dans le discours médiatique que celui politique de l'époque. Même s'il semble s'interpréter dans les faits par le renouvellement de hauts responsables du parti socialiste, ex collaborateurs de son prédécesseur, à partir de 1984, ce phénomène n'a toujours pas pu être élucidé de façon scientifique à travers le discours de Diouf, lui, qui a toujours nié en public qu'il n'y a jamais eu de « désenghorisation » (Diop et al., 1990 : 257).

Pour une analyse sémantique du mot : « désenghorisation », on peut dire qu'il s'agit d'un néologisme formé à partir de la racine du nom « Senghor » et du préfixe « de » ou absence. Ce néologisme cherche donc à cristalliser la différence dans l'exercice des pouvoirs entre celui de Diouf et celui de Senghor. Autrement dit, par ce mot on pourrait penser que la politique d'Abdou Diouf s'éloigne de loin de celle menée par son prédécesseur. Abdou Diouf est ainsi accusé de vouloir effacer l'héritage culturel et politique de Senghor. Si sur le plan factuel la « désenghorisation » se manifeste par le renouvellement des anciens collaborateurs de Senghor au sein du parti socialiste, ce phénomène s'appréhende également de façon éloquente sur le plan discursif comme nous allons le démontrer dans les prochaines lignes.

Ainsi, pour nous en rendre compte, nous avons consulté l'évolution chronologique du vocabulaire d'Abdou Diouf. Pour définition, le calcul de l'évolution lexicale se fonde sur un coefficient de corrélation entre les valeurs de l'écart-réduit et le rang de chaque élément. Il s'agit du coefficient de Bravais-Pearson qui, concrètement, permet de repérer les formes qui sont en progression de celles qui ont tendance à régresser. Pour chaque mot, ce coefficient établit un rapport entre le rang de l'élément et les valeurs de l'écart réduit. On obtient donc, pour un seuil défini préalablement, une liste des formes en accroissement ou qui au contraire sont progressivement abandonnées. Le résultat se manifeste par un indice positif ou négatif, selon que la forme s'accroît ou diminue, la significativité étant proportionnelle à la valeur absolue de cet indice.

Pour la phase pratique, nous sollicitons le bouton ÉVOLUTION et nous obtenons un tableau du lexique qui classe sur la base des fréquences des occurrences, les items en progression à gauche et les items en régression sur la droite. Ainsi, en jetant un coup d'œil sur le tableau suivant, le résultat est sans appel : une régression troublante du nom « Senghor (-0.332) » comme on peut le remarquer ci-dessous :

Le Parti Socialiste face aux enjeux de construction d'une Nation au Sénégal : analyse du discours politique de la période coloniale et postcoloniale

+ 0.489	218	j'	- 0.451	70	i
+ 0.484	140	ai	- 0.441	76	organisation
+ 0.462	31	attention	- 0.440	13	x
+ 0.449	44	environnement	- 0.439	104	situation
+ 0.435	84	place	- 0.425	10	hydraulique
+ 0.431	11	augmentation	- 0.423	22	conjoncture
+ 0.417	12	saluer	- 0.421	15	'
+ 0.416	17	accès	- 0.412	27	1981
+ 0.398	10	consensus	- 0.403	56	'
+ 0.395	15	acteurs	- 0.397	88	président
+ 0.388	13	approfondissement	- 0.390	71	coopération
+ 0.378	42	qualité	- 0.383	8	corruption
+ 0.374	14	voies	- 0.375	70	grande
+ 0.372	17	exportations	- 0.365	12	échange
+ 0.366	31	travers	- 0.365	11	troisième
+ 0.360	9	encouragement	- 0.361	74	problèmes
+ 0.356	38	engagement	- 0.361	34	financier
+ 0.354	9	productivité	- 0.359	133	plan
+ 0.351	47	entreprise	- 0.359	13	détérioration
+ 0.351	36	donné	- 0.358	27	aucune
+ 0.350	10	significative	- 0.352	16	tels
+ 0.348	9	enjeux	- 0.347	15	1980
+ 0.347	109	toute	- 0.346	8	fraternel
+ 0.346	20	cas	- 0.345	15	faisant
+ 0.346	8	équipements	- 0.340	9	illustre
+ 0.340	65	compatriotes	- 0.339	56	seulement
+ 0.339	93	également	- 0.335	37	passé
+ 0.337	17	fort	- 0.332	47	ordre
+ 0.332	26	administration	- 0.332	17	senghor
+ 0.331	9	suppose	- 0.326	13	mener
+ 0.330	11	étranger	- 0.324	12	conflits
+ 0.328	11	repose	- 0.322	157	fait
+ 0.326	19	invite	- 0.321	19	industriel
+ 0.326	9	frontières			

Tableau 38: Corrélation chronologique du corpus Diouf

Le tableau précédent, reproduisant les items en progression et régression comme sur une route à double sens, reflète éloquentement le contexte dans lequel Diouf est arrivé au pouvoir. Ainsi, il n'est pas curieux de voir en tête de peloton parmi les termes en progression, des items comme augmentation, engagement, et un JE de plus en plus présent et imposant. Ainsi, rien que sur la base de ces termes, il apparaît qu'Abdou Diouf semble tout faire pour redonner de l'espoir aux populations sénégalaises dans un contexte caractérisé par une série de crises comme nous en avons fait mention tout au début de ce travail de recherche. Il s'agit d'un discours qui met en exergue un optimisme ne pouvant se réaliser qu'autour d'une unité des Sénégalais comme en attestent des mots comme : consensus, sacrifices, responsabilités, encouragement, invite, entre autres.

Dans le même temps, notre attention est captée par la régression du nom Senghor (-0.332) dans son discours. Cela traduit sans doute une forme de rupture affichée d'avec la politique senghorienne et un besoin de s'affirmer en tant que chef d'État qui assume ses responsabilités. En effet, se défaire de l'image de simple suppléant voire de « dauphin » du président Senghor, dont se servent souvent ses adversaires politiques pour le décrédibiliser, devient un impératif pour Diouf afin de se positionner comme un Président de la République capable d'assumer tout seul ses charges. Il y va également de sa carrière politique s'il veut être reconduit dans ses

fonctions de chef d'État à des prochaines élections présidentielles. Ce résultat nous conforte d'ailleurs dans l'idée d'une « désenghorisation » du pouvoir, largement commentée par les observateurs de la scène politique de l'époque et tant décriée par la première génération des socialistes. Il s'agit d'un phénomène qu'on peut lire également jusque dans le discours de Diouf.

Ainsi, est-il permis de noter l'abandon de certains termes qui, observés de plus près, semblent renvoyer, si l'on s'en tient à leur sémantisme, à un besoin d'épurer son langage. Autrement dit, Diouf évite de plus en plus tout terme négatif qui pourrait créer la psychose chez les sénégalais affolés par une économie en forte régression. C'est ce qui semble se traduire par la réduction de la récurrence des termes comme conjoncture, situation, problème, détérioration, conflits. En d'autres termes, c'est un discours qui se veut rassurant. Mais parmi ces items, il importe de s'arrêter sur la forme « détérioration ». C'est un vocable que Senghor aimait utiliser et qui sonnait comme une sorte de Leitmotiv « détérioration des termes de l'échange » dans maints de ses discours. Cette expression signifie une diminution des dons et une augmentation parallèle des prêts des pays développés entraînant un endettement croissant et même un « affaiblissement progressif de la volonté d'aide des Nations donatrices ». En effet, en rangeant ce terme dans les tiroirs de l'oubli, Diouf semble amorcer une nouvelle politique différente de son prédécesseur. De ce fait, il s'y postule un président de la République responsable encore une fois qui affiche sa capacité de maîtrise de la situation.

Par ailleurs, ce phénomène de régression ou de progression peut être également lié au temps lexical. Autrement dit, les mots que l'on emploie obéissent et se soumettent à coup sûr au contexte socio-historique qui, souvent, est dominé par une actualité politique changeante et évolutive. Cela revient à dire que le mot n'est pas un élément figé, voire tangible. Les mots à l'instar du commun des mortels sont voués au même sort de la vie c'est-à-dire la mort. Sauf que le mot est, si on ose dire, le seul être qui a ce don de réincarnation et de résurrection.

Par curiosité et par souci de dépassement de l'hypothèse d'un effet de temps lexical, nous avons voulu pousser plus loin l'étude de ce phénomène de « désenghorisation » dans le discours de Diouf en nous focalisant sur le nom « Senghor ». Ainsi, par une recherche axée sur le concordancier centré sur « Senghor », nous dénombrons dix-sept passages où le nom de Senghor est attesté. Nous dressons ci-dessous un inventaire exhaustif de ces emplois :

Forme	Lemme	Code	Syntaxe	Expr.	Initial	Final	Chain	Liste	Tout	Nb	17	CONCORDANCE	Trier	Notes	Retour	Sommaire
T1	3b			ce .	Le Président Léopold Sédar SENGHOR	a	décidé	de	cesser	ses	foncti					
T1	4a				Léopold Sédar SENGHOR	part	en	pleine	gloire	mais	la					
T1	4d			exceptionnelles ,	Léopold Sédar SENGHOR	a	acquis	une	dimension	univer						
T1	5b			u monde .	Bref , Léopold Sédar SENGHOR	fut	le	plus	brillant ,	le	plu					
T1	6a			flambeau allumé par	le Président SENGHOR	pour	que	ne	s' éteigne	pas	la					
T1	6b			inuité de l' action	du Président SENGHOR	et	je	conduirai	les	changemen						
T2	25b			sieur le Président	Léopold Sédar SENGHOR	,	qui	s' est	si	souvent	entret					
T2	35d			amené le Président	Léopold Sédar SENGHOR	à	proposer ,	à	une	session	ex					
T3	40b			cédant au Camarade	Léopold Sédar SENGHOR	,	au	poste	de	Secrétaire	géné					
T9	131b			stre prédécesseur ,	le Président SENGHOR	,	à	votre	Vie	Conférence	de	N				
T1	155b			eur ,	le Président Léopold Sédar SENGHOR	,	je	vous	adressais	mon	premi					
T1	176b			ix comme un hommage	au Président SENGHOR	et	un	honneur	qui	est	fait	au				
T1	178a			e si les présidents	BOURGUIBA et SENGHOR	,	les	pères	fondateurs ,	pouv						
T2	390c			Habib BOURGUIBA et	Léopold Sédar SENGHOR	.	Sans	leur ,	action	soutenu						
T3	460c			Poète - Président	Léopold Sédar SENGHOR	par	son	poème	«	Aux	tirailleur					
T5	822c			sseur le président	Léopold Sédar Senghor	,	ce	monument	du	siècle ,	à	s				
T5	823c			fête !	Président Léopold Sédar Senghor	,	ce	monument	du	siècle ,	à	s				

Tableau 39:Concordancier centré sur le nom Senghor dans le corpus de Diouf

Il apparaît par ce concordancier que le nom « Senghor » est convoqué à des moments précis dans le discours de son héritier. En effet, Diouf parle de lui seulement dans ses discours de 1981, 1982 et de 1986, donc au tout début de son accession au pouvoir. Il convoque son nom pour lui rendre hommage. Il se réfère à lui soit comme son « maître » à penser, soit comme une « immense figure politique » dont la grandeur transcende les frontières de l’oubli. Mais, il est important de souligner qu’en prêtant un regard attentif aux contextes dans lesquels le nom Senghor est employé, on se rend vite compte qu’Abdou Diouf tente subrepticement de se positionner. Autrement dit, Diouf en reconnaissant son admiration pour son propre maître, ajoute dans la foulée que cela « n’aliène en rien leurs personnalités respectives » comme cela transparaît dans l’exemple suivant :

Je reprends le flambeau allumé par le Président SENGHOR pour ne s’éteigne pas la flamme qui a commencé à briller à l’aube de l’indépendance, comme le soleil après une longue nuit. Je porte à mon maître admiration et fidélité. Mais, comme il me l’a appris, la fidélité du disciple et l’inspiration du maître n’aliènent en rien leurs personnalités respectives. Le grain est semé. J’assumerai la continuité de l’action du président Senghor et je conduirai les changements en maintenant les acquis.

Extrait 3 : 01-01-1981 page : 6 a

Si tout discours est une réponse à une question virtuelle (Meyer, 2008), cette citation inspirée de son maître spirituel, citée en exemple, doit se lire en effet comme une réponse à ses détracteurs qui le voient comme le « dauphin » du président-poète. De ce fait, on pourrait affirmer que Diouf est conscient de ce que disent ses adversaires sur sa propre personne. Et par conséquent, se défaire de cette image de second qui lui colle à la peau comme de la cire devient plus qu’une exigence politique voire idéologique pour un magistère sans le spectre de Senghor. Cela témoigne encore une fois que le discours politique n’est pas un simple exercice de juxtaposition de belles phrases, mais des réponses mûrement réfléchies. Autrement dit, tout

énoncé d'un orateur politique a un sens et un objectif propre mais inavoué pour la plupart du temps. Par cet exemple, Diouf fait office d'un homme d'État qui assume ses charges de Président de la République et qui affiche la nécessité de se démarquer de son mentor pour donner une image de quelqu'un de responsable et d'indépendant.

Pour mémoire, Abdou Diouf est arrivé au pouvoir le 1^{er} janvier 1981 à la faveur de l'article 35 - qui le faisait Premier ministre, successeur constitutionnel du président Senghor. À 45 ans, il est Président de la République du Sénégal à la suite de la démission de Senghor. Bon nombre de ses adversaires ont décrié sa jeunesse et son manque d'expérience dans l'exercice du pouvoir suprême. Un jeune technocrate qui, à la différence de Senghor, n'a ni l'expérience politique de ce dernier ni peut-être sa maturité. Il fallait donc dissiper ce nuage de discrédit basé uniquement sur des présuppositions, des envies de rivaux. Il était temps de montrer à la face de tous les Sénégalais qu'il peut gouverner seul le pays sans y être épaulé par son maître. D'où une certaine attitude de prise de responsabilité et d'autorité dans l'exercice du pouvoir mais il faut faire attention à la dérive d'autorité, son revers qui pourrait être mal perçue par les Sénégalais. Ce qui, du reste, postule en filigrane deux orateurs animés par des idéologies socialistes différentes qui se mesureraient sans doute aux contextes socio-politiques caractéristiques de leur époque et des enjeux de pouvoir. Une analyse axée sur le lexique plus bas devrait pouvoir rendre compte de cet aspect du discours socialiste.

XII.1.2. La question de l'identité dans le discours senghorien

Ayant pris goût à l'étude axée sur l'approche chronologique du lexique, assez révélatrice d'ailleurs des ambitions politiques de Diouf, nous sommes donc tenté, dans cette sous-section, de l'étendre au corpus de Senghor afin de voir les termes qu'il privilégie ou abandonne dans la temporalité de son discours. Ainsi, comme il apparaît dans le tableau suivant, on découvre un Senghor très engagé dans son combat pour l'affirmation de l'identité nègre et son amour pour la culture et la langue. Comme précédemment donc avec le discours de Diouf, sur la base des écarts réduits, le discours senghorien se distingue alors de celui de Diouf, qui a tendance à s'orienter plus vers des enjeux de changement et de développement économique du Sénégal. De ce point de vue, celui de Senghor est donc plus ouvert du point de vue thématique. Ce sont des questions liées à la culture, à l'unité des peuples noirs au-delà des acquis tirés des différentes colonisations qui structureraient son discours. L'étude en contexte des formes les plus

éloquentes de ce tableau pourraient sans doute nous renseigner sur l'identité de cet orateur charismatique, qui a été un chantre infatigable pour l'émancipation du peuple noir.

+ 0.694	23476	#	- 0.619	1296	ne
+ 0.509	919	comme	- 0.563	147	union
+ 0.487	249	donc	- 0.554	9979	.
+ 0.477	31	grecs	- 0.553	42	territoire
+ 0.474	54	voudrais	- 0.544	1628	pas
+ 0.461	2956	en	- 0.527	187	mer
+ 0.453	64	culturel	- 0.503	132	territoires
+ 0.445	99	voire	- 0.489	214	autre
+ 0.445	20	essentielle	- 0.482	12	27
+ 0.443	104	partant	- 0.481	17	ultra
+ 0.436	178	langues	- 0.456	162	m
+ 0.436	13	venus	- 0.455	1132	n'
+ 0.431	16	indo	- 0.451	27	veulent
+ 0.427	80	mots	- 0.451	21	1946
+ 0.413	94	noirs	- 0.443	10	métropolitain
+ 0.413	26	chercheurs	- 0.428	69	loi
+ 0.405	73	sûr	- 0.428	36	d
+ 0.403	41	anglais	- 0.424	169	conseil
+ 0.403	8	affinités	- 0.423	22	locales
+ 0.395	10	morphologie	- 0.420	10	marines
+ 0.391	16	ethnies	- 0.418	10	pacifique
+ 0.391	14	savants	- 0.415	67	s
+ 0.383	5580	et	- 0.413	37	fédération
+ 0.383	225	langue	- 0.412	12	sortes
+ 0.383	47	blancs	- 0.411	12	élever
+ 0.382	45	ancien	- 0.411	10	exploitation
+ 0.376	74	expression	- 0.410	135	république
+ 0.375	14	intitulée	- 0.410	12	1950
+ 0.373	13	anthropologie	- 0.409	29	octobre
+ 0.373	10	montre	- 0.407	13	ouvrier
+ 0.372	21	phrase	- 0.405	19	argent
+ 0.369	27	poésie	- 0.405	12	autochtones
+ 0.368	9	blanche	- 0.400	10	établissement
+ 0.365	44	étude	- 0.398	26	supprimer
+ 0.363	33	domaines	- 0.397	144	contre
+ 0.363	20	usage	- 0.396	72	constitution
+ 0.362	16	notamment	- 0.395	11	associés
+ 0.361	21	arabes	- 0.395	10	collègues
+ 0.361	17	majeurs	- 0.394	26	transformer
+ 0.356	160	mieux	- 0.394	9	trusts
+ 0.356	8	germaniques	- 0.385	208	france
+ 0.355	169	avant	- 0.380	10	constructive
+ 0.355	13	supérieur	- 0.374	12	journal
+ 0.353	28	influence	- 0.372	121	assemblée
+ 0.352	10	indépendances	- 0.372	71	métropole
+ 0.351	75	sud	- 0.371	3547	d'
+ 0.351	9	étymologique	- 0.371	154	soit
+ 0.348	223	depuis	- 0.368	50	devant
+ 0.348	15	pléine	- 0.368	9	interdépendance
+ 0.345	8	caractéristique	- 0.365	10	gauche
+ 0.344	28	vocabulaire	- 0.363	21	main
+ 0.344	14	robert	- 0.363	18	juin
+ 0.343	45	scientifique	- 0.361	18	actuel
+ 0.342	198	ainsi	- 0.360	9	contradictions
+ 0.342	36	francophones	- 0.359	18	oublie
+ 0.342	17	berbère	- 0.358	60	socialiste
+ 0.340	29	attention	- 0.357	14	violence
+ 0.340	16	extérieur	- 0.357	11	juridique
+ 0.340	15	caractères	- 0.356	98	savez
+ 0.338	8	slaves	- 0.355	21	mesdames
+ 0.338	8	réunir	- 0.354	28	pacte
+ 0.337	275	était	- 0.351	25	révolutionnaire
+ 0.337	57	côté	- 0.351	10	repose
+ 0.334	8	arrivée	- 0.350	9	sédar
+ 0.333	15	méditerranéens	- 0.350	9	Léopold
+ 0.332	37	arabe	- 0.349	19	capitalistes
+ 0.332	35	symbiose	- 0.348	32	lois
+ 0.332	34	culturelles	- 0.348	22	népotisme
+ 0.331	9	citerai	- 0.347	286	gouvernement
+ 0.328	52	culturelle	- 0.347	27	statut
+ 0.328	17	francophone	- 0.346	16	fer
+ 0.327	9	conclut	- 0.345	90	sociale
+ 0.326	131	souvent	- 0.343	25	étranger
+ 0.326	34	humain	- 0.343	9	électorale
+ 0.326	10	thème	- 0.342	11	indivisible
+ 0.325	139	ans	- 0.341	8	vendre
+ 0.325	51	métissage	- 0.339	19	senghor
+ 0.325	13	albo	- 0.338	13	1948
+ 0.324	1212	jusqu'	- 0.336	24	transformation
+ 0.324	89	lancé	- 0.336	19	métropolitains
+ 0.324	9	éthiopiens	- 0.336	14	1951
+ 0.323	18	première	- 0.336	9	prolétariat
+ 0.322	108		- 0.335	195	doit
			- 0.334	65	révolution
			- 0.333	35	résoudre
			- 0.332	13	associé
			- 0.331	15	déclaration
			- 0.331	10	britanniques
			- 0.329	412	ils
			- 0.329	31	ressources
			- 0.329	16	perdu
			- 0.328	133	peuple
			- 0.328	61	condition
			- 0.328	24	ouvriers
			- 0.327	14	salaires
			- 0.324	233	europe
			- 0.323	233	française
			- 0.322	46	commission
			- 0.322	41	heure
			- 0.322	26	colonies
			- 0.322	8	misère
			- 0.321	91	veux
			- 0.321	9	envers

Tableau 40:Corrélation chronologique du corpus Senghor

Il ressort de cette représentation que, rien que sur la base des premières formes en progression qui se précipitent vers le haut, on s'aperçoit que c'est le côté homme de lettres de Senghor qui est saillante avec des formes comme *grecs, culturel, langues*, entre autres. À la suite de celles-ci, se profile une posture de l'homme révolutionnaire ; quoique cette posture charrie maintes critiques de la part de ses contemporains. Senghor, pour beaucoup, a été conciliant avec le colonisateur et son amour pour la langue française discréditait son combat pour la revalorisation de la race noire. Quoi qu'il en soit, on découvre sur la base des formes attestées à l'instar de *grecs* et de *noir* que Senghor se montre très révolutionnaire. Pour nous en rendre compte, nous proposons des passages où la forme « noir » est attestée :

Elle supposerait la présence , à l' Assemblée nationale , de quelque trois cents députés NOIRS et arabes - berbères .	t1953	Page: 146 b
Cette langue , que l' on dit sans rythme ni couleur , est tout le contraire du tam - tam , et l' on peut s' étonner que des poètes NOIRS aient su en tirer parti , en aient fait l' instrument magnifique de la Négritude .	t1955	Page: 270 b
Cette vibrante unanimité , je l' ai sentie , hier , dans les rues de notre capitale , où le Peuple , toutes races mêlées - - NOIRS , arabes , berbères , européens clamait sa foi dans le Sénégal indépendant .	t1960	Page: 452 d
Je salue , en la Sorbonne , qui abrita le Premier Congrès des Artistes et Écrivains NOIRS , je salue , en ce haut lieu de l' Homme , l' espoir des Temps nouveaux .	t1961	Page: 637 c
C' est cet Esprit de la civilisation négro - africaine , qui , enraciné dans la terre et les cœurs NOIRS , est tendu vers le monde - êtres et choses - pour le comprendre , l' unifier et le manifester .	t1963	Page: 667 b
Le grave est qu' il y a , parmi eux , des hommes politiques NOIRS , comme ceux qui me demandent de transformer le « Festival des arts nègres » en « Festival des arts africains » , reniant , par - là , plus que leur couleur : leur identité .	t1965	Page: 946 b
Ethnologues et sociologues , historiens et linguistes , écrivains et artistes , vous aurez à chercher , à dire la fonction de l' Art nègre dans la vie des peuples NOIRS .	t1966	Page: 956 c
Et je ne parle pas des écrivains et artistes NOIRS d' Afrique et d' Amérique , qui , entre les Deux Guerres et depuis 1945 , se sont imposés à l' attention d' un monde déchiré , mais , parce que tel , à la recherche de son unité : de son authenticité .	t1966	Page: 959 a
Et d' abord par et pour les écrivains et artistes NOIRS , comme en témoigne l' Exposition d' art contemporain , intitulée , d' un titre significatif : Tendances et Confrontation .	t1966	Page: 961 a
Après donc la Première , puis la Deuxième Guerre mondiale , voilà que , partout - d' Afrique , d' Amérique , du cœur même de l' Europe - , des jeunes hommes NOIRS et des jeunes filles se sont levés , comme de jeunes arbres taillés par l' événement .	t1966	Page: 961 b
D' aider , avant tous autres , leurs frères NOIRS .	t1966	Page: 962 a
Songez aux anciens esclaves NOIRS d' Amérique , déportés de l' Afrique - Mère .	t1966	Page: 962 a
Ce que voulaient , entre les Deux Guerres , les jeunes hommes NOIRS et les jeunes filles de ma génération , c' était , abandonnant l' esprit d' imitation de l' ancien régime , de recouvrer , avec le sentiment de notre dignité , l' esprit de création qui avait été , pendant des millénaires , le sceau de la Négritude , comme le témoigne l' art pariétal du continent africain .	t1966	Page: 967 c
La Négritude est donc l' ensemble des valeurs de civilisation du monde noir , telles qu' elles s' expriment dans la vie et les œuvres des NOIRS .	t1966	Page: 971 b
Il existe , pareillement , un ensemble de valeurs fondamentales , communes à tous les peuples NOIRS et qui font l' unité de ces peuples .	t1966	Page: 972 b

Tableau 41: Contextes centrés sur la forme « noirs »

À travers cette liste précédente de quelques contextes, il s'avère que la forme « noir » n'est pas seulement utilisée comme adjectif qualificatif, mais elle permet de désigner les peuples noirs en général. Son abondance dans le discours de Senghor semble circonscrire un discours d'identification autour de la race. C'est une forme qui charrie un lourd passé de mépris « songez aux anciens esclaves noirs d'Amérique, déportés de l'Afrique-mère ». Il faut remarquer que ce ne sont pas les seules formes qu'il utilise en abondance, il y a également des mots comme *arabe*, *indo* (préfixe) comme s'il était en train de réfléchir sur les origines des langues. Ce faisant, il semble que Senghor étale ses talents de professeur de linguistique qu'il a été et qui réfléchit sur les langues. De ce point de vue, ce tableau est assez révélateur de la personnalité du locuteur et en dit long sur sa politique et le combat qu'il a eu à mener durant toute sa vie.

Nous nous sommes également permis d'insister sur la prédominance de la forme « grecs » qui peut être employée à la fois comme adjectif ou nom commun. Elle se classe parmi les formes les plus utilisées dans son discours. En effet, l'usage de cette forme n'est pas fortuit. Senghor, pour ceux qui le connaissent, savent que c'est un helléniste, c'est-à-dire un amoureux de la civilisation grecque. De ce point de vue, c'est la dimension d'homme de culture qui se dégage encore une fois à travers cette forme. À travers d'autres formes contenues dans ce tableau, nous pouvons nous rendre compte du combat qui était le sien à savoir l'idéologie de la négritude, et l'évocation de cette forme est à dessein. Toutes ces formes donc, nous semble-t-il, concourent à l'exaltation de l'identité de l'homme noir en tant que source d'inspiration de la civilisation grecque dont l'une des plus brillantes du monde comme il s'illustre à travers les extraits ci-dessous :

Pour les GRECS donc, pour ce peuple exemplaire précurseur du rationalisme moderne, les « Éthiopiens », c'est - à - dire les Nègres, étaient, de tous les hommes, les plus anciens et les plus beaux, ce sont eux qui avaient inventé la religion et la loi, l'art et l'écriture.

_____ T1970. Page : 1138 b. _____

Et les écrivains GRECS de souligner que les Égyptiens, chez qui Solon, le législateur, et Platon, le philosophe, avaient été initiés, instruits, avaient reçu, des « Éthiopiens », les éléments majeurs de leur civilisation.

_____ T1970. Page : 1138 c. _____

Au demeurant, les GRECS d'aujourd'hui ont 45 % de sang O, c'est - à - dire de sang africain.

_____ T1976. Page : 1364 c. _____

Il apparaît à travers ces exemples que Senghor cherche à lier l'histoire des noirs à celle des grecs. En résumé, pour Senghor la civilisation grecque doit beaucoup à celle éthiopienne

pour ne pas dire africaine pour y avoir grandement contribué. Poursuivant sa réflexion, Senghor, de façon implicite, semble faire advenir l'apport du métissage et son rôle dans le rayonnement de la civilisation grecque depuis des siècles. Par ces exemples, notre orateur tente de vanter la civilisation africaine qu'il lie ingénieusement à celle grecque. On peut dire ici que Senghor poursuit son combat consacré à l'identité noire. De ce fait, il se propose de renier la négation de l'homme noir pour reprendre le philosophe Sartre.

À l'inverse sur cette même liste, nous lisons les formes en régression. Et on peut se rendre compte que Senghor abandonne progressivement l'adverbe de négation « ne... pas ». Ce qui traduirait une certaine évolution de l'histoire de l'homme révolutionnaire dans ses luttes de liberté, d'affirmation de l'identité nègre. D'ailleurs, cet abandon semble rendre compte de la singularité de l'idéologie senghorienne comparée à celle de Sékou Touré dont le discours est réputé plus sec et plus acerbe. À la différence de Sékou Touré, Senghor est plutôt plus pacifiste parce qu'universaliste. Si cette attitude lui a parfois valu de vives critiques, c'est grâce à elle que le Sénégal n'a sans doute pas connu le même sort que la Guinée Conakry. D'ailleurs, même si Senghor était pour l'indépendance, la voulait-il progressive puisque, pensait-il, les colonies n'étaient pas prêtes pour voler librement de leurs propres ailes car l'émancipation n'est pas que politique, elle est économique et socioculturelle voire même spirituelle comme en atteste ce passage extrait du discours de 1961, au lendemain de l'indépendance du Sénégal :

Donner l'indépendance totale et immédiate à tout ce qui reste des colonies d'AFRIQUE, sans préparation ni transition, c'est leur donner le mot et non la chose, c'est alimenter la guerre froide, c'est faire de nouveaux Congos - Léopoldville.

_____T1961. Page : 489 b _____

Nous remarquons également une désuétude de certains termes comme « Union », « Territoires », des adverbes de négation « ne...pas ». Il s'agit effectivement des termes qui résistent mal à l'évolution de l'histoire des colonies de l'AOF, ce qui nous fait penser qu'il s'agit là de termes qui ne conviennent plus au contexte du moment. Il s'agit effectivement pour la plupart du temps des mots qui renvoient au contexte colonial, un phénomène tout à fait logique car l'histoire n'est jamais statique, elle évolue.

En définitive, ces quelques mots traduisent avec éloquence le contexte dans lequel on se situe ; un contexte pré et postcolonial marqué par les âpres luttes pour l'indépendance et le recouvrement de la dignité de l'homme noir, le mouvement de la Négritude dont il fut l'un des

principaux chantres. Ce qui montre à la première lecture que la politique de Senghor est d'emblée plus orientée vers la culture. On doit aussi prendre en considération que Senghor a fait des études de Linguistique, et en conséquence, cette liste de mots en progression dans son discours, ne fait que refléter ce qu'a été sa passion ; une passion par laquelle il a fini par séduire le monde et entrer dans le panthéon des illustres hommes de lettres.

XII.2. De la surface lexicale aux premiers indices lexico-thématiques

Partant du principe qu'il n'existe pas de nombre absolu en textométrie, nous procéderons donc par contraste en recourant à une norme endogène, c'est-à-dire que le corpus entier va nous servir de base pour le calcul des formes dont les fréquences sont les plus hautes. Ainsi, les premières spécificités lexicales des corpus à l'exception des mots-outils sont classées dans un ordre hiérarchique dans les tableaux suivants. Si comme le soutient Guiraud (1954) les dix mots avec les indices fréquentiels les plus élevés sont les mots thèmes d'un corpus, alors, chez nos orateurs nous relevons les items suivants : *Sénégal, Afrique, civilisation, développement, démocratie etc.* comme on peut le constater à travers les tableaux comparatifs équirépartis suivants :

Écart	corpus	texte	mot	Écart	corpus	texte	mot
496.76	127	267	Sénégal	538.68	127	203	sénégal
343.13	166	211	africaine	284.79	503	214	économique
332.60	192	220	africains	232.80	1540	307	développement
208.82	152	123	dakar	200.14	750	184	démocratie
207.45	154	123	civilisations	175.63	368	113	secteur
202.35	234	148	africain	141.25	166	61	africaine
201.08	503	216	économique	137.52	432	96	solidarité
185.07	2505	447	afrique	136.92	239	71	coopération
180.90	1910	381	civilisation	128.97	441	91	internationale
140.94	1540	267	développement	122.22	143	49	objectifs

Tableau 42: Les 10 premières spécificités lexicales équiréparties des 2 corpus

Comme on peut l'observer sur ce tableau équiréparti sur les spécificités lexicales des deux corpus de nos orateurs respectifs, c'est la forme « Sénégal » qui arrive en tête de liste des mots pleins mais il s'agit d'une caractéristique fort attendue dans un corpus de discours politiques. Le pays doit prévaloir sur tout, d'où la haute fréquence de ce désignant collectif. D'ailleurs, des auteurs comme Armony et Duchastel confirment ce phénomène lors des Journées Internationales d'Analyse Statistique de Données Textuelles tenues à Montpellier en octobre

1993. Grâce à leur protocole de description de discours politiques, ont-ils constaté, parmi les noyaux du contenu, la récurrence de certains mots qui renvoient à de grands ensembles sociétaux. Il s'agit de la désignation des entités macro-politiques comme la « nation », le « peuple », les « citoyens », le « monde », etc. - Elle constitue comme ils le précisent, l'une des dimensions-clés dans la production du discours politique. Cela s'explique, d'après eux, par le fait que le discours politique cherche toujours à présenter la réalité sous le mode de l'identité/altérité (Verón, 1987 ; cité par Armony et Duchastel, 1993). Dès lors, on peut convenir avec nos auteurs qu'il existe au cœur de tout discours politique, une représentation d'entités qu'on pourrait décliner sous un certain nombre de catégories⁷⁷.

Ces listes rendent également compte d'une consistance lexico-thématique si l'on se base sur les quelques formes qui ont les fréquences les plus hautes du matériel d'analyse. Pour celui de Senghor, le discours est plutôt plus ouvert, voire plus riche sur le plan lexico-thématique si l'on s'en tient aux items comme : *Sénégal ; africains ; africaine ; Dakar ; économique ; civilisations ; économiques ; africain ; développement ; coopération ; civilisation ; crédits ; Afrique ; objectifs ; techniques ; colonial* ; entre autres. C'est un discours qui s'adresse, nous semble-t-il, d'abord aux Sénégalais mais également aux Africains. Il met, par ailleurs, en relief le contexte socio historique de l'époque marqué par les enjeux d'un fédéralisme social, politique et économique des anciennes Colonies françaises de l'AOF. En revanche, chez Diouf, c'est un discours principalement orienté sur la thématique de l'économie et du développement contrairement aux discours de Senghor où des questions d'identité, de valeurs etc. semblent l'emporter. Pour nous en rendre compte, nous relevons dans le corpus de Diouf un vocabulaire qui renvoie principalement à la thématique de l'économie comme en attestent des mots comme : *Sénégal ; économique ; développement ; démocratie ; secteur ; africaine ; solidarité, coopération ; internationale ; objectifs ; économiques ; processus ; croissance ; défis ; démocratique ; civique ; nationale ; population ; promotion ; déficit ; africains ; redressement* ; entre autres.

En résumé, il apparaît à travers ces listes que le nom du pays « Sénégal » arrive en tête

⁷⁷ 1. Les désignations du collectif national (Désignation spécifique du collectif national et Désignation générique du collectif national) ; 2. Les désignations de la société civile (Désignation de la société civile : agrégat et Désignation de la société civile : unités), 3. Les désignations de l'État., 4. Les désignations du collectif supranational. »

aussi bien dans les discours de Senghor que ceux de Diouf. Cela n'est nullement fortuit car il s'agit d'un fait plutôt attendu dans un discours politique comme on le disait supra. Le deuxième mot chez Diouf est fort révélateur du contexte par lequel il est arrivé au pouvoir ; un contexte dominé par la question de l'économie. Chez Senghor, on s'aperçoit que la question nationale n'est pas très dominante, il est plutôt préoccupé par le devenir de l'Afrique à travers ses formes fléchies comme *africaine, africains, africain, Afrique*. Un tel constat nous amène à nous intéresser aux données brutes fournies par l'index hiérarchique pour avoir une idée beaucoup plus précise sur la thématique du discours socialiste. Ainsi, nous reproduisons dans le tableau suivant les dix vocables les plus remarquables dans chaque corpus :

fq	Formes	fq	Formes
435	Afrique	410	pays
376	civilisation	307	développement
335	politique	234	politique
324	homme	214	économique
286	monde	210	gouvernement
283	gouvernement	206	sénégalais
282	négro	203	Sénégal
275	français	184	démocratie
268	problèmes	160	monde
266	Sénégal	160	année
		143	état
		137	peuple

Tableau 43: Les 10 premiers vocables dans chaque corpus (Senghor à g. / Diouf à d.) sur la base des occurrences – index hiérarchique

Comme on le disait supra, on note à travers ces listes que Senghor privilégie le désignant collectif « Afrique » à celui du pays « Sénégal » ; un fait rarissime voire plutôt surprenant dans un discours politique. Alors, on retrouve le nom du pays « Sénégal » presque à la fin de liste des vocables. Là où figure « Afrique », c'est plutôt le « Sénégal » qu'on y attendait. Cela semble donner une idée sur la place qu'occupe l'Afrique dans le discours senghorien. On peut y noter également une certaine propension pour la culture, l'identité et surtout la dimension humaniste de l'orateur à travers des mots comme *Sénégal, civilisation, homme, negro...* mais faut-il souligner que tout comme Diouf, Senghor pense également au développement et la situation de son pays (*problèmes, Sénégal*).

Par ailleurs, il apparaît suivant notre observation que les orateurs partagent certains thèmes dans leurs discours. Il s'agit des thèmes liés à l'économie et au développement, à l'Afrique, au Sénégal et des thèmes différents comme la *démocratie, peuple* chez Diouf et *civilisation, français* chez Senghor. De ce point de vue, si les objectifs de ces leaders restent les

mêmes, leurs stratégies politiques restent différentes. En effet, Senghor évoque plus des questions liées à la civilisation, à l'histoire en un mot à la culture. D'où les raisons qui amènent certains observateurs de la scène politique sénégalaise à lui attribuer la représentation « père des institutions sénégalaises ». Chez son successeur et héritier légitime du socialisme, on peut dire qu'il désire arriver au développement par la démocratie et l'économie. Ce qui nous amène à observer des enjeux de construction nationale fort différents dans le langage politique. Mais, il faut croire qu'il s'agit de deux contextes particuliers et très riches en termes d'événements dans l'histoire sociopolitique et économique d'un jeune État-nation. Ces observations nous conduisent finalement à étudier ces vocables au sein de leur contexte afin d'en avoir une idée beaucoup plus précise.

XII.2.1. Étude des mots-thèmes

Après une catégorisation morphosyntaxique axée exclusivement sur les vocables les plus saillants du corpus des socialistes, on va procéder à leur analyse dans leurs différents contextes d'emploi afin d'appréhender les principales préoccupations de nos orateurs durant leur pouvoir. Trois thèmes ont, de ce fait, particulièrement attiré notre attention. Il s'agit des vocables comme *Afrique* dont l'usage singulier chez Senghor est assez révélateur des enjeux auxquels il a dû faire face pendant la durée de son pouvoir. Il y'a également le thème *Sénégal* qui reste commun à nos orateurs et enfin le thème de la *démocratie*. L'étude de ce dernier est très intéressante dans la mesure où il s'agit d'un mot hérité de la philosophie des lumières en Occident et que les leaders politiques ont voulu, à un moment donné, transposer dans leur propre espace politique.

XII.2.1.1. Sénégal ou l'indice de sentiment d'appartenance et de patriotisme

Le thème Sénégal dans le discours socialiste, même si attendu dans un discours politique, traduit tout de même une certaine propension d'un sentiment d'appartenance patriotique de nos orateurs. Pour en savoir davantage sur cette désinence du pays, nous avons jugé nécessaire de faire une recherche sur l'évolution graphique de ce mot afin de voir comment cette forme s'emploie dans l'ordre temporel du discours socialiste. Pour cela, observons le graphique suivant :

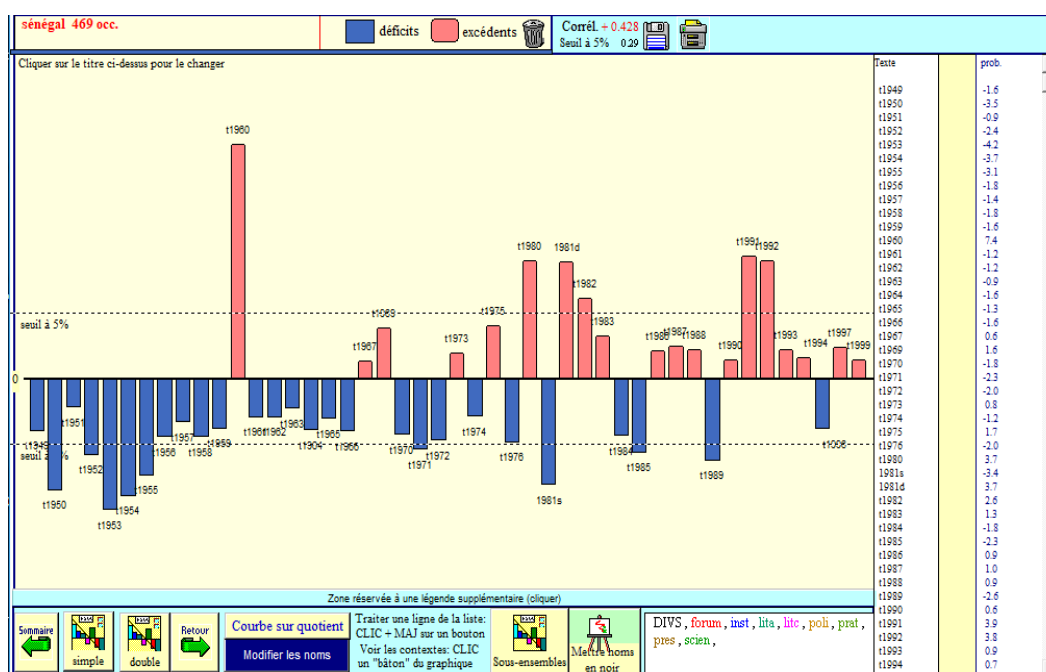


Figure 49: Distribution du thème Sénégal dans le corpus entier (addition des fréquences de sénégalais, sénégalaise, Sénégal, sénégalité)

Ainsi, il apparaît que la forme « Sénégal » est suremployée chez Diouf par rapport à son prédécesseur. Et, cette tendance est tout à fait naturelle puisque le Sénégal n'est devenu indépendant qu'à partir de 1960⁷⁸. De surcroît, les années qui suivirent les indépendances des ex colonies de l'AOF restent symptomatiques de l'idée d'une unité africaine ; les vestiges des vieilles revendications telles que la non-balkanisation du bloc de l'Ouest Africain Francophone pendant la colonisation. D'ailleurs, Senghor et ses amis ont toujours pensé que l'unité du bloc de l'ouest africain était la meilleure solution pour tendre vers le développement. C'est pourquoi, il n'est pas étonnant si la Fédération du Mali (Sénégal et Soudan français) a été mise en place juste avant l'accession à l'indépendance du Sénégal, laquelle a volé en éclats à la suite de rivalités consécutifs à des ambitions manifestes chez des leaders politiques comme nous l'évoquons dans la première partie de ce travail de recherche. Cet éclatement de la Fédération n'a pourtant jamais été une source de tension entre les deux pays. Senghor en tant que fervent défenseur de l'unité africaine et par sa foi au dialogue, a pu surmonter ce problème sénégal-

⁷⁸ Faut-il préciser que même si le Sénégal accède à la souveraineté en 1960, c'est un pays qui existait d'abord comme le souligne également Senghor dans son discours de 1960 : « Le Sénégal, vous le savez bien, est un vieux pays ; il a été le premier, dans l'Afrique noire moderne, à posséder son identité : un NOM, un visage, une économie, des cadres techniques et une vie politique » (Exemple tiré du corpus Senghor, 1960)

malien qui aurait pu provoquer la guerre. À travers l'évocation du vocable « Sénégal », on découvre donc cette volonté manifeste de prôner la paix. C'est cette idée qui semble se révéler à travers les extraits du discours de Senghor ci-dessous :

Nous venons de le prouver, nous étant libérés sans verser une seule goutte de sang ni contre la France ni contre le SOUDAN.

_____t1960. Page : 458 c. _____

On parle, maintenant, de médiation de conciliation, d'association entre le Sénégal et le SOUDAN.

_____t1960. Page : 459 b. _____

Il apparaît à travers ces exemples que Senghor parle très souvent et pour le Sénégal et pour l'Afrique. Selon lui, l'analyse de la situation économique et sociale doit se faire à l'aune de l'idéologie marxiste mais en phase avec les valeurs religieuses et culturelles africaines. Ce qui revient à dire que Senghor semble faire du Sénégal une entité dont l'existence et la survie sont foncièrement dépendantes de l'Afrique. D'ailleurs, à titre d'exemple Senghor n'a jamais été d'accord sur la balkanisation de l'Afrique. Et, si nous revisitons l'histoire politique africaine de l'après indépendance, on s'aperçoit que l'unité et le développement ont été un des thèmes des plus débattus. Et cette unité n'était pas seulement réduite à l'échelle des populations de chaque pays mais à l'ensemble des peuples africains.

Aujourd'hui, dire que le pouvoir est une continuité est souvent considéré comme une évidence voire une banalité mais qui doit attirer l'œil avisé du chercheur. En effet, même si l'histoire se répète, elle reste tout de même différente dans les faits. Le Successeur de Senghor, dès les premières heures de son accession au pouvoir, s'engage lui aussi à poursuivre le chemin vers l'unité africaine.

Le Gouvernement du Sénégal, pour sa part, reste plus que jamais attaché à la construction de l'Unité africaine.

_____t1982. Page :1636 c. _____

Par un tri à gauche sous hyperbase, nous observons dans cette liste des concordances où le Sénégal est utilisé ici comme sujet. Il s'agit clairement d'une personnification de ce désignant collectif que Senghor utilise pour parler sans doute de ses propres actions comme en atteste la liste suivante :

60	429c	n de fer nous lie , et le fleuve Sénégal ; et , bientôt , nous liera l
60	461d	iteur du vieux et toujours jeune Sénégal .
67	1022c	africaine : toto pectore ! Le Sénégal est heureux et fier de recevoir
61	542d	fricain et sous - développé , le Sénégal devait chercher , découvrir d
60	383d	s filles . Dans ce domaine , le Sénégal est dans la bonne voie .
66	968d	u dialogue et de l' échange , le Sénégal veut être votre seconde parti
60	450c	lle si un des États fédérés , le Sénégal , n' est pas , en la personne
60	458a	en défendant , aujourd' hui , le Sénégal . Nous nous défendons d' abo
60	479c	nsions , malgré les injures , le Sénégal maintiendra . En accord avec
66	966a	llustration de l' Art Nègre , le Sénégal a conscience d' aider à la co
60	456a	b et l' Afrique Occidentale , le Sénégal l' est depuis des siècles , p
61	635a	our cette raison , mon pays , le Sénégal , tente , en Afrique noire ,
52	126a	Les paysans de mon pays , le Sénégal , e d' un technicien , ont ,
67	1031c	ntre la ségrégation raciale , le Sénégal a été l' un des États les plu
64	893a	ut , le Sénégal doit rester , le Sénégal restera le Sénégal : une Nati
61	536a	particulier . Dans ce sens , le Sénégal continuera de lutter pacifiqu
64	893a	par ailleurs . Malgré tout , le Sénégal doit rester , le Sénégal rest
64	854a	lles de l' unité africain . Le Sénégal doit , auparavant , faire déc
60	454c	de la carte de l' Afrique . Le Sénégal , vous le savez bien , est un
60	435c	son organisation est bonne . Le Sénégal a été entièrement quadrillé p
61	605b	Ouest et celle de l' Est . Le Sénégal se refuse à céder à la mode ,
56	322c	n française pour la Guinée . Le Sénégal sacrifie , chaque année , sur
66	956b	ité de notre planète Terre . Le Sénégal vous accueille donc comme des
63	683c	ter le destin de votre pays : le Sénégal . Monsieur Boulègue n' aurai
64	912d	drai l' exemple de mon pays : le Sénégal . Depuis 1959 , le taux annu
64	750a	des Affaires économiques , « le Sénégal a été , sans do le seul État
64	838a	Le Sénégal allait à vau - l' eau . Heur
64	768b	cords internationaux auxquels le Sénégal a souscrit et qui stipulent q
69	1072d	ndis que les pays qui , comme le Sénégal , viennent de décoller , espèr
60	459b	le coup d' État manqué contre le Sénégal . Vous le savez , nul plus q
60	420b	implantation de 200 CER dans le Sénégal . Le coût , nous assure le G
60	452d	européens clamait sa foi dans le Sénégal indépendant .
67	1013a	si les Normands ont découvert le Sénégal au XIV siècle , avant les Por
65	950b	ricanisant » , ce qui dépasse le Sénégal et même la Négritude tout en
60	394d	ur . Le projet de loi divise le Sénégal , vous le savez , en 7 région
69	1093a	ituation de 1966 , range donc le Sénégal au troisième rang des dix - h
69	1093b	avoir foi en notre pays , en le Sénégal . Comment pouvez - vous prép
67	1017b	sénégal - bordelais , entre le Sénégal et les provinces de langue d'
60	459b	iation , d' association entre le Sénégal et le Soudan . J' en ai parl

Tableau 44:Concordances non exhaustive centrées sur la forme « Sénégal » dans le corpus

Cette liste offre une lecture linéaire des différents emplois du vocable Sénégal dans le corpus de Senghor. Il est aisé de constater que ce vocable est souvent précédé de l'article défini « Le ». Par cette construction, on découvre deux Sénégal : un Sénégal en tant que pays et un Sénégal sous lequel apparaît le locuteur lui-même en l'occurrence Senghor. Ce procédé est aussi très fréquent dans le discours de Diouf. Le recours au désignant collectif permet sans doute à l'orateur socialiste de légitimer sa politique. Autrement dit, par cet usage personnifié du désignant collectif, l'orateur socialiste se fait voix autorisée à décider au nom du collectif.

XII.2.1.2. Afrique, entre fantasme et mémoire

Le vocable Afrique traduit éloquemment le projet politique de Senghor. Sa récurrence dans le corpus n'est guère étonnante si l'on se réfère au contexte de son pouvoir marqué par les grands défis de quête de liberté, de combat contre l'aliénation culturelle et la reconstruction d'une identité africaine. D'ailleurs, comme semble le dire Senghor lui-même, l'Afrique reste au cœur de ses préoccupations :

Et quand je DIS notre peuple, je ne pense pas aux seules populations du Sénégal, mais à celles de toute l'Afrique noire française, et je compte, parmi elles, les travailleurs d'origine européenne. Cette situation, c'est qu'il y a un médecin pour cent mille habitants, que le revenu d'une famille de huit à dix personnes ne dépasse pas 30 000 francs CFA par an, que seuls cinq enfants sur cent trouvent placent à l'école ».t1950. Page :45 a.

La sur-répétition du vocable Afrique dans le discours senghorien, pour notre part, serait, à ce titre, révélateur d'un sentiment de révolte que Senghor veut exprimer à travers un langage plus souple et plus diplomatique que d'autres militants du mouvement de la Négritude comme Césaire dont le propos est souvent plus cru et plus violent. La récurrence de ce thème serait également liée à un effet de contexte, symptomatique de la question de l'unité africaine.

Pour mémoire, au lendemain des indépendances, les ex-colonies françaises de l'AOF se sont vues dans l'obligation de s'unir pour faire face à leur destin. Ce sentiment est fortement suscité par la fébrilité économique de leurs petits États soucieux de leur destin sans la métropole. L'unité africaine était peut-être la seule voie de salut pour les colonies africaines nouvellement indépendantes, de survivre, d'où nous semble-t-il, la prédominance du vocable « Afrique » dans le discours de Senghor. Pour en avoir le cœur net, nous avons réalisé une étude axée autour de la thématique « Afrique » afin de voir la distribution de ce thème dans le corpus Sénégal. Pour ce faire, nous avons répertorié tous les dérivés du mot Afrique sous forme d'une liste que nous avons ensuite soumise à l'outil Hyperbase. Ainsi, nous obtenons le graphique suivant :

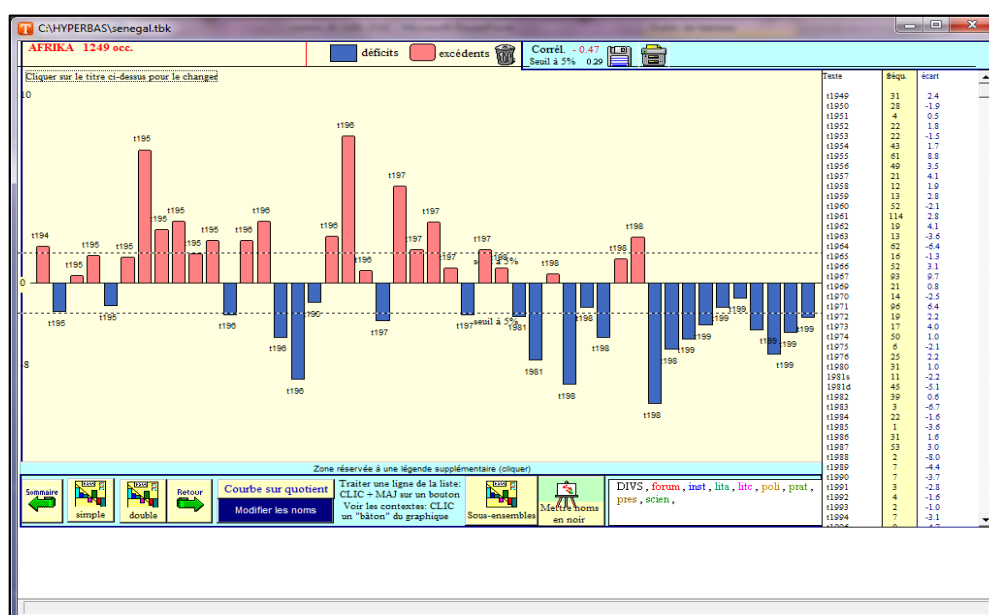


Figure 50: Distribution du thème « Afrique » dans le corpus Sénégal (Addition des fréquences d'africain, africaine, africains, africaines, Afrique, africanité, etc.)

À la lumière de l'histogramme précédent, centré sur le thème « Afrique », il apparaît que ce vocable est plus marqué dans le discours de Senghor que dans celui de Diouf. Ce qui confirme la présentation des listes hiérarchiques des vocables les plus utilisés dans les corpus respectifs. Comme nous l'évoquions un peu plus haut, il s'agit pour nous d'un effet de contexte qui impose une lecture historique du résultat. Il s'agit sans doute de la mémoire discursive de l'« unité africaine » qui cherche à s'exprimer à travers cette saillance du mot.

Il s'agit d'examiner ensemble quel est « l'état de choses actuel » de l'Union française, plus précisément de l'Afrique noire, singulièrement du Sénégal.

_____ t1949. Page :12 c. _____
J'affirme, sans crainte d'être démenti par les faits, qu'en Afrique noire française, il n'y a pas de « séparatistes » ; il y a seulement des hommes qui se veulent libres et qui refusent de sacrifier leur dignité à la peur ou à l'intérêt, l'éthique à la politique, c'est - à - dire au combinat électoral, pour ne pas dire aux combinaisons.

_____ T1950. Page :69 c. _____
C'est encore plus vrai en Afrique, aujourd'hui, au moment que nous reconstruisons nos civilisations à la dimension de nos masses et que nous bâtissons, pour nos nations nouvelles, de nouveaux monuments à la dimension de notre temps, faits de force dépouillée et de grandeur simple.

_____ t1966. Page :1010 a. _____
En d' autres termes , grâce aux connaissances « africaines » acquises par leurs recherches , nous avons recouvré notre identité : nous avons recouvré nos richesses , c' est - à - dire notre puissance d' émotion , d' imagination et d' expression , pouvant ainsi apporter notre contribution à l' élaboration de la CIVILISATION de l' Universel , dont la grandeur ne sera pas de connaître par le seul entendement , mais de créer des nourritures spirituelles pour tous les hommes de toute la planète Terre

_____ T1967. Page : 1062 e. _____

Comme on peut le lire à travers ces extraits, le mot *Afrique* s'accompagne de l'adjectif qualificatif « noire » d'où le surgissement d'une certaine histoire de l'homme noir qui a toujours souffert des injustices infligées par ses bourreaux. Pour les deux premiers exemples, on se situe dans la période pré indépendance, Senghor est député à l'Assemblée nationale française. Dans le deuxième exemple, il semble apporter des réponses aux discours accusateurs qui font passer certains leaders charismatiques pour des « séparatistes » dont lui-même. Il s'agit de discours qui cherchent à l'atteindre ou à le museler. Se sentant donc visé, Senghor prend sa propre défense devant l'Assemblée pour balayer d'un revers de main ces accusations et faire comprendre que ces accusés dont lui en particulier, ne veulent autre chose que d'être « libres ». Et cette liberté chez l'orateur, n'est pas physique mais plutôt spirituelle adossée aux valeurs qui fondent la société africaine. Ce qui correspondrait à sa lutte contre l'aliénation culturelle dont les conséquences pourraient être très graves pour les sociétés africaines.

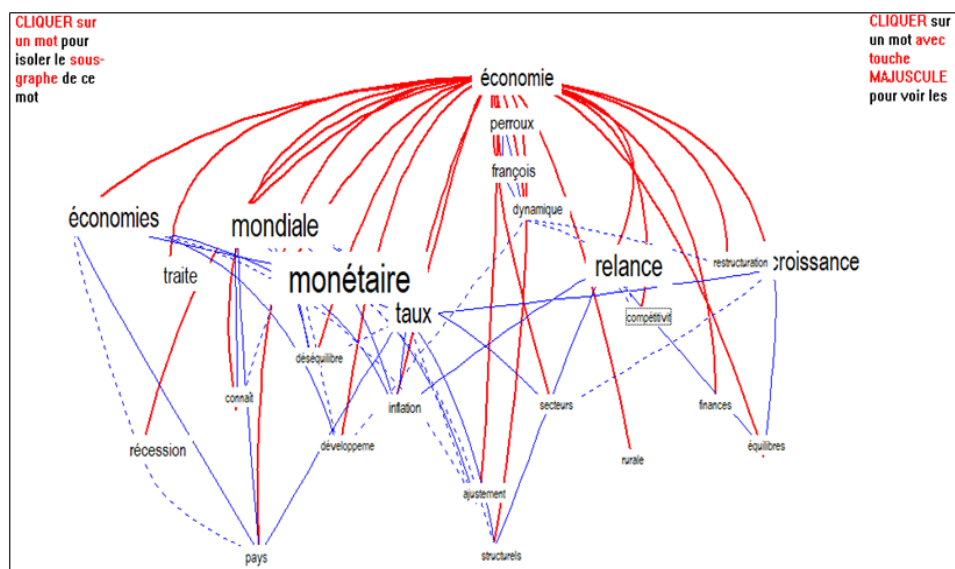


Figure 52: Graphique simplifié. Univers discursif de l'économie dans le corpus entier

Le graphe simplifié ci-dessus fait remarquer que les voisins directs du mot-pôle sont pour la plupart du temps des adjectifs qualificatifs : mondiale, monétaire, dynamique ; des substantifs : relance, croissance, restructuration, etc., mais aussi un nom de personne : François **Perroux**. Pour une interprétation de ce graphe, il convient de porter notre regard particulièrement sur deux formes *mondiale* et *croissance* sur la gauche du mot pôle. Cela semble traduire les enjeux de l'économie. L'évocation d'un nom de l'économiste *Perroux* semble imprimer au discours, une certaine orientation de la politique économique du Sénégal.

Pour une analyse plus précise de ces cooccurents, nous avons trouvé utile de faire une étude de ces derniers dans leur contexte d'usage. Il en ressort que ces cooccurents sont assez symptomatiques des enjeux du moment, à savoir la question des crises comme les questions de déséquilibre, de taux d'inflation, de compétitivité, de récession et des alternatives telles que la restructuration, la dynamique, la relance et enfin les questions liées à la monnaie. Tous ces mots entretiennent des liens directs avec le mot-pôle. Dans cet univers, on découvre également un terme particulier, très en vogue dans le discours de Diouf des années 1980, il s'agit du mot : ajustement structurel. C'est une politique économique imposée par le FMI et la Banque Mondiale pour faire face à la crise de la dette. Il s'agit d'une politique donc impopulaire qui consistait à réduire le train de vie de l'État et d'appliquer des politiques d'austérité, d'où, nous semble-t-il, sa centralité dans ce graphe, qui entretient des liens directs avec le mot-pôle.

XII.2.1.4. Démocratie et dialogue

Toujours sur la base de cette liste de mots-thèmes du corpus, nous avons choisi de nous attarder sur un mot particulier dans le discours socialiste à savoir la « démocratie ». Il s'agit d'un mot très prisé dans le discours de Diouf alors qu'il semble absent dans l'index du corpus de Senghor, du moins, des 10 premiers mots pleins de son corpus. La présence de ce mot dans ceux les plus remarquables serait à notre avis, un indice fort sur la vision de Diouf par rapport à la politique qu'il entend mener durant son pouvoir. D'ailleurs, Diouf aura beaucoup apporté dans la recherche de paix interne entre opposition et pouvoir en instaurant le multipartisme intégral. Ce qui lui vaut souvent le titre de « père de la démocratie sénégalaise ». En d'autres termes, Diouf a su instaurer un multipartisme intégral en permettant à beaucoup de partis politiques d'exister officiellement. Son idéologie baptisée le sursaut national serait sans doute à la base. Ainsi, comme en atteste le graphique suivant, il semble que Senghor ait fait abstraction de ce mot dans son discours :

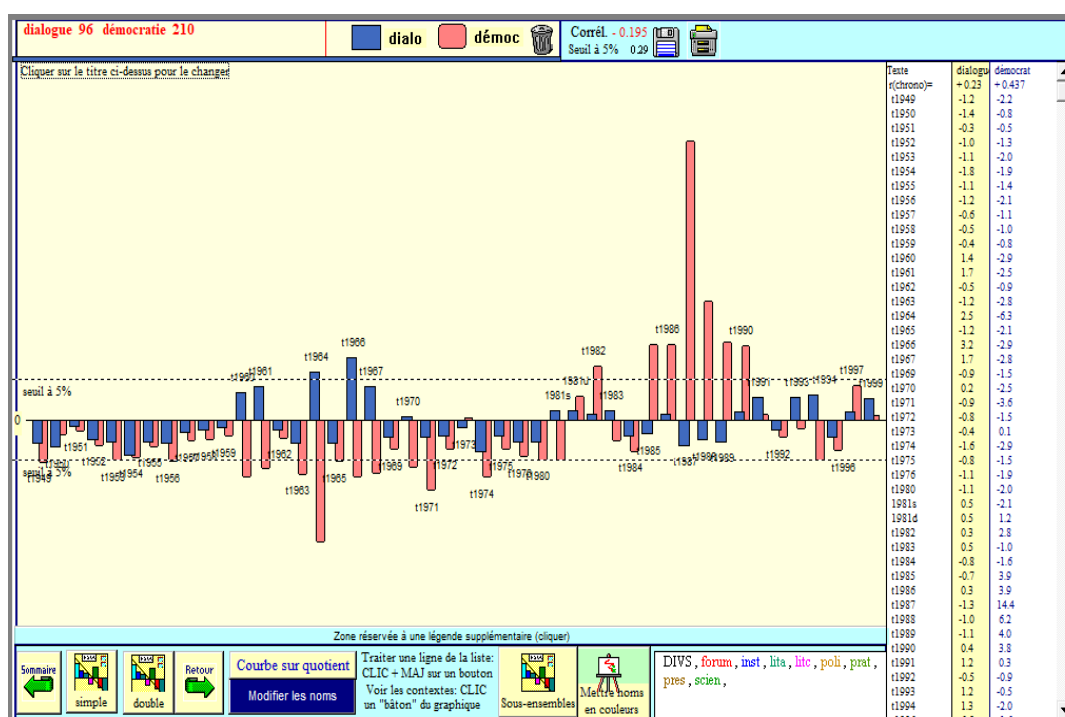


Figure 53: Graphique. Fréquences relatives des formes démocratie et dialogue dans le corpus entier (Base Sénégal)

Cette absence marquée du mot « démocratie » dans l'index de Senghor, ne doit pas étonner notre intelligence en aucune façon. En effet, l'ère senghorienne est marquée par l'avènement des premiers partis politiques africains. À cette époque, ces partis des masses populaires se considéraient comme la seule entité légitime pour représenter leur peuple à tel

enseigne que toute opposition est jugée contre les aspirations du peuple. Ce qui dessine souvent des relents d'un pouvoir despote. D'ailleurs, de l'avis de plusieurs observateurs de la scène politique, le régime de Senghor a été plus ou moins autoritaire. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que ce mot brille de par son absence dans le lexique senghorien. Il faut dire par contre que c'est un mot, même absent de l'index hiérarchique des dix premiers mots pleins de son corpus, c'est un vocable qui s'incarne et s'actualise à travers un autre mot c'est-à-dire celui du dialogue ; rangé presque à la 400^{ème} place selon le dictionnaire de Lexico3 (cf. annexe 3.2). C'est pourquoi, il procède d'un choix judicieux d'axer notre attention sur ce vocable dans son contexte afin de voir comment il investit l'univers de la démocratie chez Senghor.

Dans notre analyse proprement dite de ce mot, nous insisterons sur ce thème central surreprésenté chez Diouf à savoir celui de la « démocratie », et qui s'avère absent de l'index de Senghor, du moins des dix premiers mots les plus fréquents. Cette absence semble liée aux enjeux du moment, caractérisés par le contexte de Parti dominant ou populaire au Sénégal, dont l'objectif était de construire un État-nation solide et inclusif. Mais, la démocratie chez Senghor comme nous le verrons plus bas, s'incarnait également sous un autre vocable, hérité, nous semble-t-il, de la tradition africaine, plus précisément de la palabre, il s'agit du concept de « dialogue ».

Pour mieux comprendre ce concept de dialogue, nous nous permettons de réinterroger le dialogue africain en recourant à l'auteur Roger Mawuto Afan dont son livre intitulé *Les masques du pouvoir politique en Afrique* publié en 2010. Pour cet auteur, le dialogue africain se fonde sur la palabre africaine et était de « type sapientiel autorisant une interprétation continue et continuelle de l'ordre établi ». Et, dans cette palabre, les arguments et contre-arguments et même la parole traditionnelle s'y confrontent afin de trouver un consensus. Mais, il est important de souligner avec force que la palabre est un lieu d'écoute et d'instance de décision ; elle a, selon Roger, « une vision intégrative des personnes, légitimatrice du pouvoir, valorisatrice des statuts, régulatrice des comportements et restauratrice de l'harmonie » (2010 : 71). Notre auteur tient également à ajouter que la fin de la palabre est le consensus mais un consensus sans « compromissions » et une « victoire sans vainqueur ni vaincu ».

On voit bien à travers la palabre africaine, que l'enjeu de la tradition africaine est la préservation de l'harmonie sociale, le vivre ensemble. D'ailleurs, dans la tradition wolof, il

existe un adage qui dit « reero amul, nakk waxtaan na am ». Cela revient à dire que chez les wolofs, le malentendu doit être une exception et que tout peut se régler avec et par le dialogue. De ce point de vue, le mot dialogue dans le discours socialiste revêt une importance capitale et sans doute l'essence même de leur politique. En effet, le dialogue a été pendant longtemps l'allié privilégié de Senghor durant toute sa carrière politique et même intellectuelle, n'est-ce pas lui qui prônait le dialogue des cultures comme en atteste les extraits suivants :

Voilà qui explique les principes sur lesquels se fonde la politique internationale du Sénégal : le DIALOGUE pour l'autodétermination et la coopération par le dialogue.

_____t1960. Page : 478 d. _____

Il nous faut donc revenir, et ce sera ma conclusion, à cette idée que nous sommes en train d'édifier la civilisation du XXI^e siècle grâce au métissage biologique, mais surtout au dialogue des cultures.

_____t1980. Page :1416 a. _____

C'est un mot que Diouf utilisera également dans son discours. Ce vocable en question est rangé presque à la 400^{ème} place dans l'index, avec 91 occurrences seulement selon l'index de Lexico3. Mais, un tel rang reste au fond assez logique puisque « dialogue » ne peut constituer en soi un thème du discours socialiste. C'est un mot qui est seulement invoqué à des moments particuliers du discours. Son étude révèle également que c'est un vocable qui n'est jamais utilisé seul mais il s'accompagne souvent d'adjectifs qualificatifs comme : *dialogue démocratique, dialogue national, dialogue social, dialogue fécond* etc. Pour comprendre effectivement le vrai sens de ce vocable, il a fallu réinterroger l'idéologie du parti socialiste. L'idéologie du Parti socialiste se fonde donc sur un enracinement et une ouverture. De ce fait, le mot dialogue n'a pas glissé dans le discours socialiste par le fait du simple hasard. En d'autres termes, il émanerait de la tradition africaine comme, plus précisément de la palabre africaine comme on vient de le voir supra. De ce point de vue, le dialogue socialiste repose fondamentalement sur des valeurs ancestrales et sa seule finalité est la quête du consensus et de l'unité.

XII.2.1.4.1. Thématization du « dialogue » socialiste

Pour étudier l'univers discursif de « dialogue », nous avons sollicité la fonction THEME d'Hyperbase après une recherche en contexte du mot en question. Ainsi, il est permis de recenser tous les mots qu'il attire directement ou indirectement. Il s'agit là d'un calcul de spécificité particulier, puisqu'on ne recherche plus, selon Brunet, une accointance entre un mot et un texte mais une relation privilégiée entre les mots eux-mêmes. Mais, poursuit notre auteur,

la procédure ne se réduit pas ici à deux mots confrontés, mais à l'ensemble indéfini de tous les mots qui peuvent se trouver dans l'entourage d'un mot (ou d'un groupe de mots) qu'on définit comme étant le pôle.

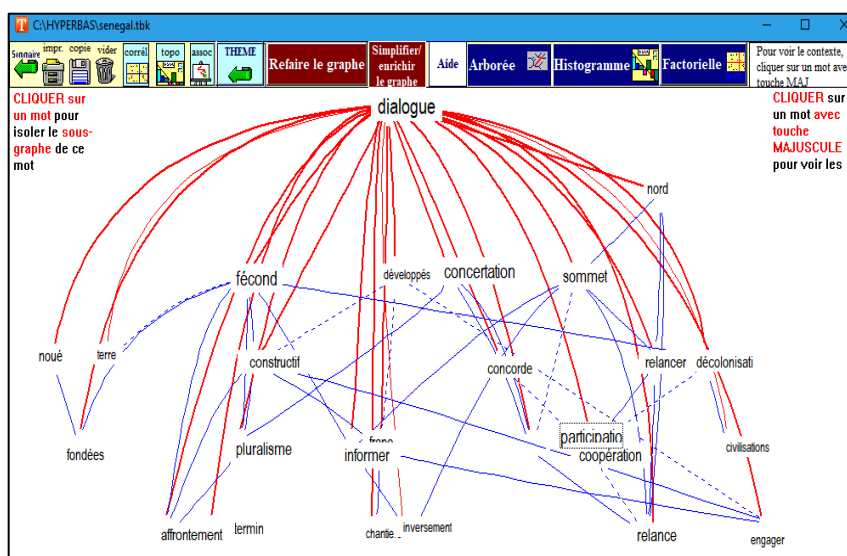


Figure 54: Univers discursif du « dialogue »

À travers le graphe précédent, nous remarquons les liens de sang (ou liens directs) que le mot « dialogue » entretient avec certains types de co-occurents : des substantifs comme concertation, nord, sommet, des verbes employés comme adjectifs qualificatifs : fécond, développés, noué, constructif etc. Et, rien que sur la base de ce graphique, on se rend compte que les socialistes sont dans une logique non seulement de définition du mot mais également une sorte d'instrumentalisation de son contenu en vue d'en faire un mot-thème, qui leur sert à réunir des termes plus ou moins opposés à savoir le Nord (pays développés) par rapport au Sud (pays pauvres), le sommet (ici le gouvernement) par rapport au bas, le peuple. On se rend compte également que dialogue n'est pas que concertation, c'est aussi la concorde ou la paix qui est le résultat d'une bonne entente. On assiste ici à une sorte de sacralisation de ce mot à travers ses cooccurrents directs et indirects qu'il entraîne dans son univers idéologisé. Le dialogue est érigé ici comme instrument de paix mais il repose, nous semble-t-il, sur un mot essentiel à savoir la participation comme l'illustre le graphique suivant :

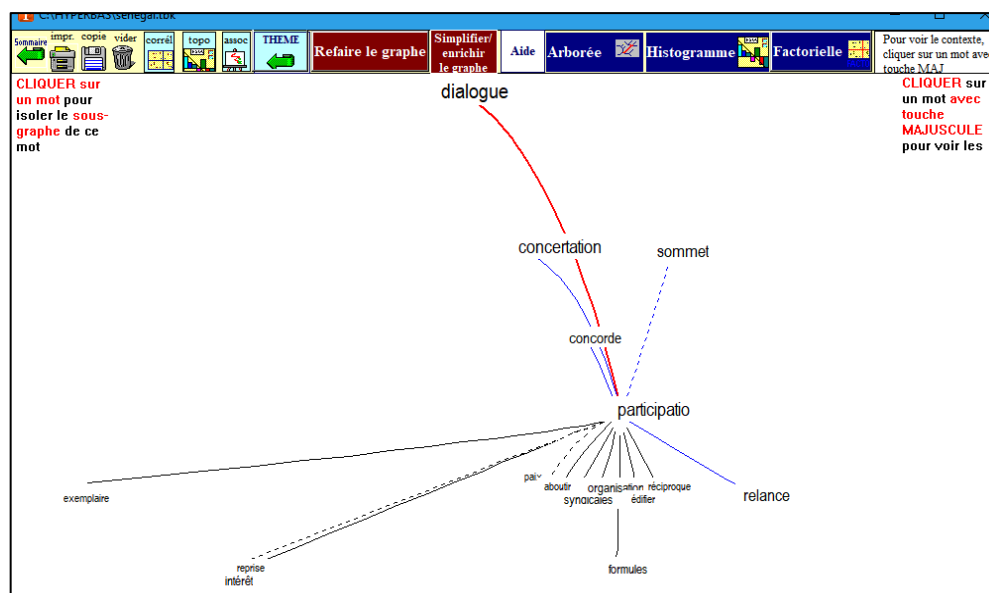


Figure 55: Zoom sur le co-occurent « dialogue-participation »

L'observation de ce graphique permet de constater que le dialogue ne peut être possible que par la participation. Elle semble la condition sine qua non pour un dialogue effectif et efficient. Le mot dialogue associé à la participation, est une cooccurrence puissante qui semble jouer un rôle de catalyseur dans la quête de consensus. Leur conjonction permet de faire émerger du corpus senghorien un discours d'unité qui repose sur les valeurs socioculturelles et morales de l'Afrique traditionnelle comme en attestent les exemples suivants :

En définitive, les valeurs négro - africaines sont le goût du concret et de la vie, la participation aux forces du cosmos, la communion avec les autres hommes par le dialogue et l'accord conciliant.

_____ t1961 Page : 517 a _____

Et pour que de ces interférences ne naissent pas de conflits, il faut, une fois de plus, recourir au dialogue, édifier une « économie contractuelle », dans laquelle les intérêts particuliers et l'intérêt général se fortifient de leur participation réciproque : de leur concertation.

_____ t1970. Page :1113 d _____

C'est, en tout cas, là une disposition qui va au - delà des souhaits formules par les États Généraux : ceux - ci recommandaient la participation des organisations syndicales à la Commission de Réforme, sans prévoir toutefois, pour elles, une place privilégiée. Esprit de dialogue, volonté de concertation et de coopération, souci d'unité et de concorde nationales n'ont, nulle part, été exprimés et mis en œuvre, avec autant de foi et de sincérité.

_____ t1984. Page :1755 b. _____

Comme il apparaît du moins dans les deux premiers exemples extraits du corpus de Senghor, le pôle co-occurentielle « dialogue et participation », est la condition pour arriver à un accord, elle crée de la symbiose entre des entités différentes par essence. Chez Diouf également, on découvre sa vision sur le dialogue participatif. Dans le dernier extrait Diouf salue la bonne volonté des syndicats à participer dans les échanges. Cela a permis sans doute d'arriver

à un consensus fort qui permet au Sénégal de surmonter et de décriper la situation de léthargie dans laquelle l'éducation se trouvait embourbée depuis quelques années. Sous son magistère, il sera procédé à une organisation des états généraux de l'enseignement qui ont permis un tant soit peu de mettre sous scellés les sources de contestations pouvant secouer le pouvoir en place, à savoir le secteur de l'éducation où la masse critique est beaucoup plus importante. D'ailleurs, dès son arrivée au pouvoir, il a cherché à consolider l'œuvre de son prédécesseur sur la construction nationale en s'attaquant directement au problème de l'éducation qui a fait vaciller le pouvoir de son prédécesseur malgré son génie et sa stratégie. Il faut dire que Diouf construira son discours idéologique de « sursaut national » presque sur le même matériel idéologique de construction nationale que son prédécesseur. C'est un socialisme égalitaire qu'il prône et à ce titre il invite toutes les forces vives de la Nation à s'unir derrière lui pour faire face aux défis des années 1980. Mais, malgré des efforts consentis dans la recherche de solution pour l'éducation, Diouf échouera lui aussi car, peut-être, les dieux n'étaient avec lui.

Il apparaît donc que le régime de Diouf correspond à une époque assez chaotique au plan social, économique, éducationnel et politique comme nous y avons fait allusion plusieurs fois tout au long de ce travail. C'est ainsi qu'on assiste en 1988 à une année blanche. Une augmentation des effectifs à l'Université et le scénario d'un chômage à l'issue plusieurs années d'études, en sont les principales causes et le contexte des élections présidentielles.

XII.2.1.4.2. Sloganisation du dialogue chez Diouf, une idéologie martelée

Le slogan est un objet dont la définition n'a pas encore reçu un consensus entre chercheurs issus de différents domaines des Sciences Humaines et Sociales. On peut retenir tout de même cette définition qu'en donne le Trésor de la Langue Française informatisé : « une formule expressive concise et précise facile à retenir, utilisée dans les campagnes de publicité, de propagande pour lancer un produit, une marque ou pour gagner l'opinion à certaines idées politiques sociales ». Le magistère de Diouf est placé sous le sceau du sursaut national, alors pour inviter les Sénégalais à adhérer à cette idéologie, Diouf n'hésite pas de « sloganiser » son message. Et peut-on dire que cette idéologie s'inspire par essence du dialogue. Le dialogue, rappelons-le, évoque chez les socialistes la symbiose, l'unité et correspond exactement à l'idéologie de Diouf qui prône dès son accès au pouvoir le Sursaut national. « Gouverner ensemble » sonne comme un leitmotiv dans son discours à tel enseigne qu'un adverbe

particulier sera constamment utilisé pour le rappeler. Il s'agit en effet de l'adverbe « ensemble ». Diouf le martèle à chaque fois qu'il s'agit de s'adresser à son peuple. La sur-répétition de cet adverbe participe clairement à figer ses phrases pour mieux les imprimer dans la conscience des Sénégalais comme en atteste cette liste de concordances, suivante, axées sur « ensemble »:

Partie : Diouf, Nombre de contextes : 81	
rientation en matière d ' éducation qui , dans l ' ensemble , a été une bonne loi . Il faut l ' adapter aux nécessités	ensemble
aire face aux grands défis que nous devons relever ensemble . Je dis bien ensemble , car nous sommes tous propriétaires	ensemble
fis que nous devons relever ensemble . Je dis bien ensemble , car nous sommes tous propriétaires de la route sur	ensemble
qui nous réunit . Nous devons vivre et travailler ensemble . L ' univers n ' est pas tout fait . L ' homme qui	ensemble
cent sur leur complémentarité et en maîtrisant l ' ensemble des données de la situation à laquelle nous faisons	ensemble
Sénégal , il parviendra à faire souffler , sur l ' ensemble du continent , l ' espérance socialiste . Comme Secrétaire	ensemble
e ne reviens pas sur les premiers résultats de cet ensemble de mesures cohérentes , le Premier Ministre les ayant	ensemble
e nos ambitions de faire de notre sous - région un ensemble homogène et solidaire pour que s ' édifie une Afrique	ensemble
ur l ' évolution de la situation économique de l ' ensemble des pays de l ' UMOA . Nos pays ont subi cette crise	ensemble
ières . 1Le taux moyen annuel de croissance de l ' ensemble des pays de notre zone s ' est situé à un niveau légèrement	ensemble
ifférents volets de la poli - tique économique d ' ensemble , notamment les politiques monétaire et budgétaire	ensemble
service du développement . Dans un dispositif d ' ensemble qui consolide les orientations de notre réforme de	ensemble
BCERO , au Président de la BORD , ainsi qu ' à l ' ensemble de leurs collaborateurs , pour l ' efficacité et la	ensemble
ons , de nos dissensions , de nos ressentiments et ensemble , forçons notre destin commun en investissant nos	ensemble
est pourquoi , je souhaite pouvoir m ' appuyer sur l ' ensemble des forces vives de la nation , comme sur un levier	ensemble
us sénégalais et Africains , nous permet donc tous ensemble , de regarder avec confiance l ' avenir de notre grande	ensemble
erchons donc , trouvons et mettons en œuvre , tous ensemble , avec patience , intelligence , détermination et	ensemble
de chacun , tout en fortifiant la cohésion de l ' ensemble . Voilà pourquoi nous devons travailler au triomphe	ensemble
onomique - devront resserrer leurs rangs et lutter ensemble pour l ' établissement d ' un Nouvel Ordre international	ensemble
e la participation responsable que nous appliquons ensemble depuis plusieurs années . En concevant cette participation	ensemble
èmes sociaux ne cessent e i a collaboration de l ' ensemble des partenaires sociaux le Gouvernement , les travailleurs	ensemble
me je viens de le dire plus haut , nous relèverons ensemble les multiples défis des années 1980 Je vous remercie	ensemble
re jusqu' à la livraison sur le marché . En mettant ensemble ces déficits cumulés , le poids du passé et ce qui	ensemble
e conduire et d ' approfondir les changements qu ' ensemble nous avons amorcés depuis 1981 , conformément à vos	ensemble
r de faire*appel à L'unité et à la cohésion de l ' ensemble des citoyens toutes les fois que la situation nationale	ensemble
es propositions élaborées , si on les prend toutes ensemble et selon la manière dont elles s'articulent les unes	ensemble
. Mais la nécessité de poursuivre la lutte , tous ensemble , dans la discipline et la solidarité , est un devoir	ensemble
s enfants mourants , il faudrait que nous prenions ensemble la résolution de tout mettre en œuvre afin qu ' à	ensemble
si S la sauvegarde d ' une hygiène salubre à l ' ensemble de la communauté . Elle est dans le tour ou la pression	ensemble
ymptômes que j' évoquais , il y a un instant , à un ensemble de raisons enchevêtrées . Raisons économiques : dans	ensemble
qu'elles mettent en péril la possibilité de vivre ensemble - , mais l' appel au civisme , la convocation du sens	ensemble
s'y retrouver et de maîtriser le mieux possible un ensemble de données et de faits qu' il ne peut ignorer . L' école	ensemble
e lieu de poursuivre l ' analyse et de proposer un ensemble de mesures concrètes capables d' éduquer à la démocratie	ensemble
mmunauté des chercheurs francophones de travailler ensemble sans se couper de leurs réalités nationales , faire	ensemble
ale et culturelle . C ' est pourquoi nous devons , ensemble , chercher des solutions et agir vite . Le XXIe Sommet	ensemble
mmunauté des chercheurs francophones de travailler ensemble sans se couper de leurs réalités nationales , faire	ensemble
ciale et culturelle . C'est pourquoi nous devons , ensemble , chercher des solutions et agir vite . Le XXIe Sommet	ensemble
- ' - entre nous et sur notre Conférence dans son ensemble . Nous ne pourrions sortir d' ici sans tracer des orientations	ensemble
ue ce soit . Les obstacles que nous avons franchis ensemble grâce à ce respect , cette estime et cette bonne foi	ensemble
qu' elle joue son véritable rôle d' impulsion de l ' ensemble de l ' économie nationale . Quant à la nouvelle politique	ensemble

Tableau 45:Concordancier centré sur l'adverbe « ensemble ». Lexico3

Il est permis de constater à travers ce concordancier centré sur la forme ensemble, que tous les mots qui la précèdent expriment une certaine déférence à la cohésion sociale « tous ensemble / cheminer ensemble / travailler ensemble/ etc. » De ce fait, on a comme l'impression que Diouf inscrit sa politique dans une sorte de dialectique prospectiviste, dont l'objectif principal est d'arriver à changer la vie des Sénégalais, mais une fin qui doit s'appuyer sur l'unité de tous. D'ailleurs, son magistère sera marqué par l'avènement d'un gouvernement d'union nationale afin de surpasser les clivages d'intérêts politiques individuels entre lui et son principal challenger Me Abdoulaye Wade. C'est dans ce cadre qu'il instaura également et pour la première fois le multipartisme intégral au Sénégal. Des actes qui font de lui un homme de dialogue mais aussi de consensus comme il le réitère lui-même un an avant sa défaite contre le Sopi d'Abdoulaye Wade en 2000.

XII.2.1.5. Le français

Nous nous permettrons de court-circuiter l'ordre hiérarchique des formes dans l'index du corpus de Senghor pour nous arrêter sur un mot particulier : le « français ». Ce mot totalise 275 occurrences et se range à la 8^{ème} place et de ce fait, il est tout aussi remarquable pour qu'on s'y attarde. Mais, cette récurrence peut ne pas être étonnante si on se fie à la logique d'un discours politique de leader d'un pays francophone comme le Sénégal. En suivant notre intuition donc, on s'est rendu compte que son suremploi dans le discours senghorien circonscrit un thème plus vaste à savoir la francophonie. En effet, il ne faut pas oublier que Senghor nourrissait un véritable amour pour le français en tant que langue de culture et même d'ailleurs son successeur Abdou Diouf occupera le poste de Secrétaire général de la Francophonie deux ans après son départ du pouvoir en 2002. De surcroît, Senghor a joué un rôle prépondérant dans la popularisation de ce terme de Francophonie qui est, comme le rappelle Senghor lui-même, cette « conscience d'avoir en commun une langue et une culture francophones ». De ce terme, on peut en appréhender l'idée que la langue française serait le point commun de différents peuples les réunissant dans ce qu'on peut appeler un idéal culturel et linguistique. Ainsi, en le suivant dans son déploiement au cœur du discours de Senghor, il peut désigner soit le peuple français, soit le citoyen français ou la langue. Bref, nous rencontrons toutes les natures possibles de ce vocable dans le discours de notre orateur. L'intérêt de cette étude sera donc de comprendre et d'expliquer comment notre orateur en parle, ce qu'il en dit.

D'entrée de jeu, on s'aperçoit que Senghor semble faire l'éloge du français en tant que langue comme en atteste ce passage suivant extrait du discours de 1961 :

[...]. C'est aussi que nos élites ont été intellectuellement formées par la France et que le FRANÇAIS est notre langue officielle sans compter que, comme langue de culture, le français est un instrument efficace.

De par ce passage, on peut lire le positionnement de Senghor en faveur de la langue française qu'il conçoit comme un instrument « efficace ». Mais, pour autant Senghor reste lucide et réaliste et ne semble souffrir d'aucun complexe quand il s'agit de déclamer son africanité même s'il se sent français par ailleurs. Il convient juste de souligner que Senghor a toujours voulu établir une différence entre le peuple français et le peuple africain. C'est notamment dans ses discours de 1949 que l'on entend souvent Senghor affirmer avec force cette différence quand il s'oppose à la politique d'assimilation que son mentor voulait mettre en

œuvre comme en attestent les passages suivants :

Car celle-ci est aussi une des données du problème, une donnée fondamentale. Ce qui nous amène à affirmer, avec force, que nous entendons répudier toute assimilation passive. Nous n'avons pas vocation à devenir de simples instruments au service du capitalisme, de pures copies de l'homme européen, fût-il FRANÇAIS. Telles étant les données du problème, allions-nous nous affilier à tel parti, mouvement ou rassemblement métropolitain ?

_____ t1949. Page : 9 b. _____

C'est le lieu de l'affirmer avec force, puisque nous représentons, ici, les pays d'Outre - Mer. Il ne saurait y avoir de culture pour les jeunes hommes et jeunes filles d'Outre-Mer, même et surtout pour les membres de l'élite s'ils ne sont instruits de leur propre civilisation : de leur langue, de leur philosophie, de leur art. Ces jeunes gens, avant d'être d'une « Union », sont d'un pays, du moins d'un terroir : avant d'être FRANÇAIS, de participer à un univers idéal, ils sont d'une race profondément enracinée dans un sol.

_____ t1950. Page : 79 c. _____

Comme on vient de le voir, le français dans le discours senghorien peut occuper une place de langue et dans ce cas, il n'a nullement l'intention de transformer les Sénégalais en Français. Il semble mettre en exergue la nécessité de se connaître soi-même car « avant d'être français » on est des africains avec une histoire, des valeurs qu'il faut revisiter et dont il faut se réapproprier. Devant les revendications identitaires et culturelles exacerbées par les affres de l'esclavage et de la colonisation, on note la posture d'un Senghor très réfractaire aux questions de repli identitaire pour s'affranchir du complexe d'infériorité. Senghor se soucie également de l'avenir de la langue française en Afrique. Cette ouverture de l'orateur apparaît dans ses tout premiers discours des années 50 comme en attestent ces passages suivants :

J'ai parlé du bilinguisme. Le problème sera résolu avec prudence. On évitera surtout de détrôner le FRANÇAIS sous prétexte de négrification, ce qui aboutirait, comme en Afrique occidentale britannique, à un abaissement du niveau de culture.

_____ t1956. Page : 311 b. _____

Il est impossible de traiter du FRANÇAIS sans le faire de nos langues nationales.

_____ t1974 Page : 1272 a _____

» Cependant, les réflexions que voilà ne prendront leur sens que si nous abordons, en outre, le problème fondamental de la place du FRANÇAIS en Afrique noire.

_____ t1974 Page : 1265 a _____

Si l'on y comprend les peuples de la péninsule indochinoise, le FRANÇAIS est, aujourd'hui, la langue d'avenir de quelque 231 millions de Francophones en puissance, répandus sur les cinq continents.

_____ t1974 Page : 1303 b _____

Senghor rappelle dans le premier extrait à l'aide d'un néologisme « négrification », le danger qui guetterait le pays. En effet, supprimer le français, serait selon lui une grave erreur et aurait un réel impact sur la culture. Derrière ce positionnement de l'orateur, on a comme l'impression que Senghor veut faire comprendre à ses auditeurs que la langue française ne

constitue aucunement un problème et qu'elle fait partie d'un héritage linguistique car si l'on s'en tient aux nombres de locuteurs francophones comme laissent apparaître les deux autres extraits des discours de 1974, le français peut être considéré selon l'orateur comme une chance pour les africains. Mais, même si l'orateur reconnaît les avantages du français, il ne s'empêche pas de penser aux langues africaines.

Il faut noter également que Senghor ne se limite pas à la question de la langue française mais il va jusqu'à dépeindre le caractère du peuple français comme l'atteste l'exemple suivant :

Sénégalaises, Sénégalais - c'est par là que je terminerai -, débarrassons-nous donc du défaut, bien « français », qui consiste à se dénigrer, à critiquer son Parlement et son Gouvernement quoi qu'ils fassent. La France a des vertus que nous ferions bien d'assimiler. À l'heure du péril, les FRANÇAIS savent s'unir, communier dans la même ferveur, tendre leurs efforts vers le même but.

_____ t1960. Page : 480 c. _____

Dans l'extrait précédent à portée didactique, exhumé dans la péroraison de son discours de 1960, on entend derrière le Président, le professeur expliquer les vertus du peuple français. Par cet exemple, l'orateur semble inviter ses concitoyens à prendre exemple sur ce peuple. Pour reprendre Senghor, les Français savent critiquer mais ils savent aussi se dépasser quand les intérêts supérieurs de la Nation sont menacés. Cela nous amène à affirmer que l'orateur veut faire comprendre aux Sénégalais que même si on doit copier, on doit copier les aspects positifs. D'où une invite à une assimilation positive des vertus françaises.

XII.2.2. Étude des micro-univers du discours politique des Socialistes

Toujours dans le cadre de notre démarche de compréhension du discours socialiste, nous avons décidé d'étudier le lexique du corpus entier. Ainsi, il nous sera possible de mieux caractériser thématiquement ce discours. Pour ce faire, nous nous sommes orientés vers l'étude des corrélats qui sont les meilleurs candidats selon nous. En guise de définition, qu'il nous soit permis de revenir un peu sur ce que sont les corrélats sémantiques sous hyperbase. Selon Brunet, le programme CORRÉLATS dresse dans un premier temps une liste de mots (au moins les substantifs ou adjectifs qui ne sont ni trop rares, ni trop fréquents) et enregistre toutes leurs rencontres, occasionnelles ou insistantes, sur la même page. Ensuite, un lien est établi entre deux mots quand ils ont tendance à se donner rendez-vous. La « tendance » tient compte du nombre de cooccurrences, dont le registre est tenu dans un tableau carré où les mêmes éléments

référence à la politique locale. Ce sont des termes comme *pouvoir, public, entreprise, rural, production, industriel*, entre autres. Il est permis de comprendre grâce à ces quelques mots, que nos locuteurs socialistes restent préoccupés par une politique d'organisation de la vie sociopolitique et économique du pays. De ce « cluster » lexical sur la politique de développement local, on peut comprendre également les piliers sur lesquels doit se fonder cette politique pour sa réalisation. Il s'agit des mots comme *formation, enseignement, éducation, culture, entre autres*. D'où des questions éminemment sociales qui semblent préoccuper au premier chef les leaders socialistes.

On découvre dans cette même partie de l'AFC, la place que la *femme* occupe dans le discours de développement de nos orateurs. On a aussi des mots comme *loi, droit ...* qui font penser à la justice. Nous notons dans cet environnement, en haut du graphique, des mots qui circonscrivent un peu la situation d'énonciation : *président du conseil, Assemblée monsieur, membre, ministre ...* On peut dire que ces mots plantent le décor ou le contexte d'énonciation. Il représente les auditeurs privilégiés dans cette partie du discours socialiste.

À la lumière de ces marqueurs lexicaux, il semble se construire donc un discours qui s'ancre dans les réalités de la vie et du contexte sénégalais. Les questions liées à l'économie, à l'éducation et à la justice caractérisent ce pôle discursif comme en attestent les passages ci-dessous :

Vous en êtes convaincus, le Président de la République s'est efforcé depuis neuf mois, de dépolitiquer l'Administration, pour la politiser au niveau le plus élevé : Celui du bien public, du développement.

_____ t1964 Page : 840 b _____

L' élimination progressive de certaines subventions , le succès enregistré dans la politique de promotion de certaines exportations industrielles , la réorientation de notre programme d' investissements vers des projets à caractère plus directement productif comme les Industries Chimiques du Sénégal (I.C.S.) , la SOTEXKA , ou indispensables à la mise en œuvre d' un des objectifs fondamentaux de notre politique de développement rural , l' autosuffisance alimentaire qui nécessite une maîtrise de l' eau , la consolidation des comptes des administrations , le recensement et le suivi des arriérés des secteurs public et para - public , constituent des exemples parmi d' autres où nos efforts ont été couronnés de succès .

_____ t1983 Page : 1704 e _____

De ces exemples, on peut lire la préoccupation de nos orateurs. En effet, Senghor s'engage à dépolitiser l'administration afin d'assurer un bon plan de développement. Diouf, dans l'extrait (1983), se félicite des réalisations que son gouvernement a réussies. De ce fait, on peut dire que la politique de développement local reste pour les leaders socialistes une priorité durant

l'exercice de leur pouvoir.

XII.2.2.2. La dimension locale du discours socialiste axée sur l'économie de développement

Dans cette partie de l'AFC suivante, nous avons un vocabulaire plus ou moins identique à celle du quadrant gauche supérieur. Ce sont des mots comme *industrie, région, production, formation*, des termes qui renvoient à la thématique d'une économie de développement. Nos orateurs ne manquent pas de parler de : *action, activité, création, effort*, entre autres qui, sémantiquement, circonscrivent un certain discours performatif comme pour exhorter leurs auditoires à l'action.

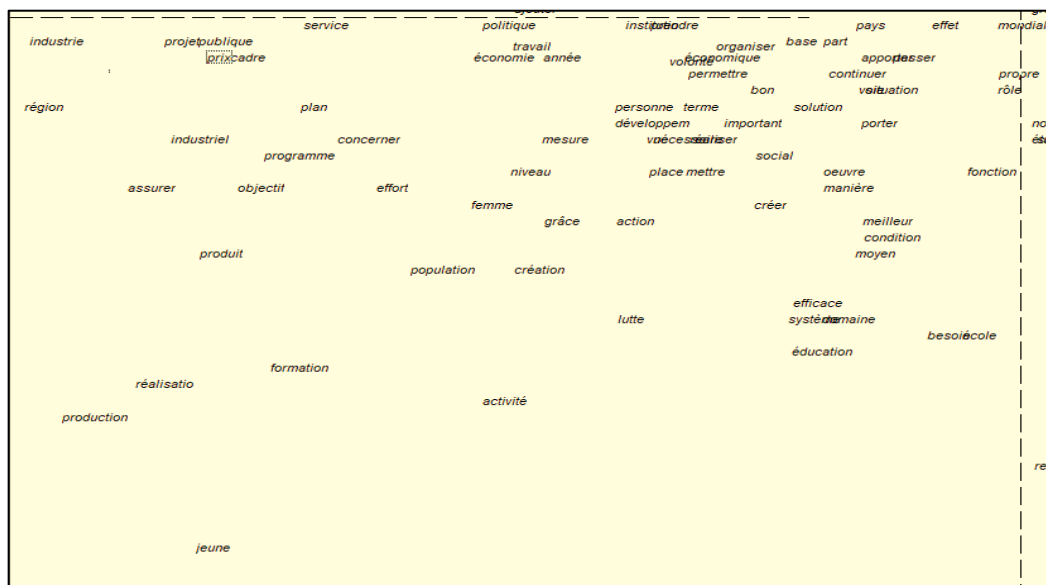


Figure 58: le quadrant gauche inférieur : thématique « Politique de développement » dans le corpus Sénégal

Par ailleurs, on croise, comme par hasard, le mot « femme » dont la centralité dans le discours socialiste n'est plus à démontrer. Ce mot semble traverser le discours socialiste de bout en bout. On a également le mot « jeune » qui a tendance à s'isoler tout à fait en bas du graphique mais qui n'est, certainement pas, utilisé comme substantif mais plutôt comme adjectif qualificatif comme en attestent des cooccurrences comme : *Jeune indépendance, jeune Sénégal, jeune État, jeune démocratie* ... Il s'agit là des cooccurrences qui renvoient, sans doute, à une thématique de la jeunesse de l'État du Sénégal et de l'immatunité de sa démocratie.

À travers ces quelques cooccurrences de nos orateurs acculturés, il se profile une vision, presque inconsciente, héritée de la colonisation qui pense les indépendances comme le début

De par ces exemples, il est permis d'appréhender la dimension socio culturaliste empreinte de l'idée révolutionnaire du discours socialiste. En effet, nos orateurs s'y érigent comme de fervents défenseurs de la « race » noire. Chez Senghor, il s'exprime un discours purement identitaire autour du mot « noir ». Dans la définition qu'il prête à l'idéologie de la négritude, il lance un appel à une unité et une reconnaissance du peuple noir. Dans le deuxième exemple, Diouf se préoccupe du combat sud-africain et se saisit de l'occasion pour appeler à plus de solidarité entre noirs pour une Afrique du Sud « multiraciale et démocratique ».

XII.2.2.4. La Politique d'ouverture

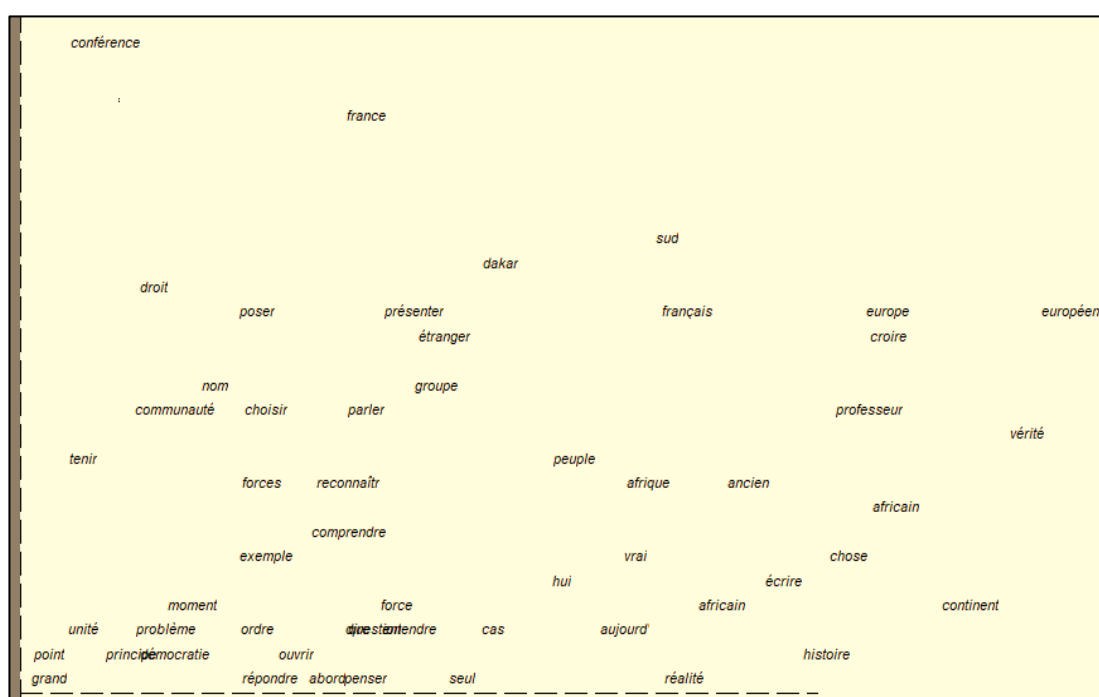


Figure 60: Le quadrant droit supérieur : thématique « Politique internationale » dans le corpus Sénégal

En ce qui concerne ce quadrant, on peut lire un discours tourné vers l'international avec l'évocation des mots comme *européen*, *Europe*, *France*, *continent*, *étranger*, *africain* etc. La structure dans cette partie de l'AFC souligne un discours axé sur une Afrique tournée vers l'international. Autrement dit, une Afrique qui ne se replie pas sur elle-même mais celle qui s'ouvre aux autres. D'où un témoignage paradigmatique sur l'ouverture d'esprit de nos orateurs socialistes et leur engagement politique dans l'avenir du monde. Il s'agit sans doute d'une caractéristique du discours du Parti socialiste, favorisée par l'idéologie universaliste que son fondateur a toujours incarnée. C'est aussi un discours politique qui se fonde sur les « réalités

africaines » comme il s'illustre à travers les exemples suivants :

C'est dire la nécessité qui s'impose à nous, aujourd'hui, de repenser notre « doctrine » pour l'enraciner dans les réalités du monde contemporain, singulièrement de l'Union française et de l'Afrique nouvelle.

_____ t1953 Page : 138 c _____

Au moment où chaque soir , dans les pays développés d' EUROPE et d' Amérique , les familles se rassemblent autour de la table , après une journée de labeur à l' école , aux champs , dans les usines et dans les bureaux , pour goûter , avec la restauration , un repos bien mérité , les petits écrans exposent la grande misère des pays affamés d'Afrique , les images atroces de l' anéantissement de la vie par inanition, de l' impuissance tragique des mères qui ont encore la force d' êtreindre dans leurs haillons les squelettes de leurs enfants mourants , il faudrait que nous prenions ensemble la résolution de tout mettre en œuvre afin qu' à jamais soit écarté de nos pays le spectre de la famine .

_____ t1984 Page : 1772 d _____

Dans la bouche de Senghor (exemple t1953 Page : 138 c), pour mieux servir son peuple, il va falloir adapter son programme politique aux enjeux du moment qui se dessinent sous ses yeux. De ce fait, le verbe « enraciner » n'y est pas employé par hasard, il semble prêter à son propos une dimension idéologique. De par les exemples précédents, il s'y postule une idée de « quête de soi » qui se construit autour d'un discours d'identification.

XII.2.3. Rhétorique pathémique dans le discours socialiste

Nous envisageons d'étudier sous cette sous-section, un aspect de la mise en discours des sentiments de nos orateurs à travers un phénomène discursif particulier. Avant toute chose, il convient de préciser à l'instar de beaucoup d'auteurs, que nous n'avons pas la prétention ici de nous livrer à une partie d'émotivité de structure universelle. En peu de mots, nous sommes conscients de la spécificité pour chaque peuple d'exprimer ses sentiments. D'où l'intérêt de prendre en compte les réalités socioculturelles de nos orateurs. Pour revenir sur la notion de *pathos*, il s'agit d'une catégorie très importante dans le discours politique, faisant partie en effet du triangle argumentatif théorisé chez Aristote depuis la période classique et déjà abordé dans la deuxième partie de ce travail de thèse. Son interrogation revêt une importance capitale dans le sens où il permet d'aborder un aspect particulier du discours socialiste qui, très souvent, puise dans les tréfonds des valeurs socioculturelles sénégalaises voire africaines pour mieux légitimer ses messages. En fait, le discours politique ayant pour but la persuasion, a souvent besoin du *pathos* pour susciter des sentiments de l'auditoire.

Chez Charaudeau (2002), le *pathos* renvoie à la manière dont le locuteur s'arme pour

faire adhérer son auditoire à sa parole. Seulement, selon cet auteur, le *pathos* ne se dit pas. Autrement dit, il ne suffit pas de dire des mots comme colère, angoisse, tristesse, entre autres, pour déclencher un quelconque effet sur l'auditoire comme il le note : « l'emploi de mots ou de traits iconiques ne constituent pas nécessairement la preuve de l'existence d'une émotion. Des mots tels que « colère », « horreur », « angoisse », « indignation », etc. désignent des états émotionnels mais ne provoquent pas nécessairement de l'émotion ». Ainsi, pour susciter l'émotion chez l'auditoire et atteindre son objectif, le locuteur doit nécessairement évoquer dans son discours des thèmes ou topiques du *pathos*. À titre d'exemple, on peut citer le thème de la « douleur, de la joie, la joie, l'antipathie et la sympathie [...] en étant vigilant sur le plan de la situation d'énonciation » (Charaudeau, 2002 ; cité par Duman 2012 : 197). Mais, sur le plan textométrique, le *pathos* pose problème car relevant d'un aspect plutôt qualitatif que quantitatif. C'est pourquoi, devant les limites des outils mobilisés dans le cadre de cette recherche, nous avons choisi de joindre une approche semi-automatisée dans notre exploration du corpus.

XII.2.3.1. L'anaphore rhétorique

D'entrée de jeu, une précision s'avère indispensable, notre objectif ici n'est pas de revenir sur une grammaire autour de la notion d'anaphore rhétorique, encore moins d'en épuiser ses usages nombreux et variés qui nichent dans tout discours. Il convient également de préciser qu'il ne s'agit pas non plus de parler de l'anaphore grammaticale qui consiste à reprendre un mot ou sujet par son pronom. L'anaphore que nous voulons étudier ici est la répétition d'un ou des mot(s) identique(s) au début ou à la fin de vers ou de phrase. Il s'agit d'un procédé discursif qui n'est pas du seul apanage du poète, l'homme politique également en use et peut en abuser, tout est question d'intentionnalité.

Pour définition, l'anaphore, du grec ancien ἀναφορά/anaphorá, « reprise, rapport », est une figure de style dont les racines peuvent remonter jusqu'à Herrenius (Mayaffre 2015). En effet, comme le souligne Mayaffre, l'orateur politique, conscient de la force de la répétition et de son rôle dans le discours persuasif, l'a fait entrer dans son « arsenal stratégique ». Ainsi, on découvre sans surprise, ce style dans le discours senghorien qui participe clairement d'une rhétorique pathémique dans son projet politique. C'est à dessein donc, nous semble-t-il, qu'il en fait un allié dans son discours. La force de l'anaphore résidant dans la répétition, peut s'avérer efficace quand il s'agit de faire part de ses sentiments, de ses angoisses ou de susciter chez le lecteur ou l'auditoire la tristesse ou la mélancolie. Mais, avouons-le tout de suite, on se heurte

à une difficulté liée à son extraction automatique par les outils dont nous disposons. D'ailleurs, un auteur comme Mayaffre reconnaît lui-même cette difficulté et souligne par la même occasion les limites de l'outil logométrique :

Les figures de style échappent pour la plupart à l'approche automatique et statistique du discours : l'ordinateur reste insensible aux charmes d'une litote et la statistique ignore par définition des fleurs rhétoriques remarquables le plus souvent par leur rareté (Mayaffre, 2015 :2)

Même si à vouloir s'y résoudre avec la fonction « Segments répétés », qui existe sous hyperbase ou lexico3, la tâche peut s'avérer hardie dans le sens où comme le souligne l'auteur, cette fonctionnalité a tendance à « sous-estimer ou surestimer le phénomène anaphorique » (*Ibid.*). Les arguments avancés sont liés au fait que les SR, dans leur calcul de repérage, ne s'arrêtent que sur les répétitions d'au moins deux mots, or l'anaphore est plus subtile que cela, elle peut concerner un seul mot. Selon Mayaffre, l'autre problème est qu'ils surestiment ce phénomène en voulant répertorier toutes les répétitions insistantes mêmes éloignées pour se faire écho. L'auteur parle à cet effet de l'impossibilité d'un dénombrement du phénomène. De ce fait, même si nous ne visons pas l'exhaustivité, nous adopterons tout de même la même approche que notre auteur car moins prétentieuse, nous semble-t-il. En adhérant donc à la prudence de Mayaffre, nous recourons à une approximation chiffrée grâce aux segments répétés d'un côté et au repérage manuel. De ce fait, sur la base de notre propre connaissance du contexte des discours de nos orateurs, des mots susceptibles de rendre compte de ce phénomène seront choisis pour faire ressortir de notre corpus des exemples.

Dans notre perspective de recherche autour de l'anaphore dans le discours senghorien, nous avons dû choisir un seuil de fréquence plus bas que celui proposé par défaut sous lexico3 à savoir 5 au lieu de 10. Nous avons donc pu, grâce à ce choix, ventiler un segment répétitif dans le discours de 1952. Il s'agit en effet d'une anaphore verbale composée du pronom *Nous* et du verbe d'état *être* à la troisième personne du pluriel « nous sommes ». Selon le SR de lexico3, elle est répétée 42 fois dans tout le corpus soit 34 fois dans le discours senghorien. Mais, puisque répétition n'est pas forcément anaphore rhétorique comme le souligne Mayaffre, nous avons adopté une approche au plus près du corpus c'est-à-dire en privilégiant une lecture linéaire en contexte de la cooccurrence en question.

Mais, avant de nous lancer dans l'analyse des différentes anaphores répertoriées dans le discours senghorien, il importe de faire la différence entre anaphore nominale et anaphore

verbale. La première, comme le souligne Mayaffre, est la plus ancienne en rhétorique. Elle consiste en la répétition d'un substantif fort, le discours senghorien en compte des milliers. Ce sont des mots comme le « dialogue », la « culture », l'« homme », le « travail » entre autres, comme on peut le remarquer à travers les passages suivants :

Exemple : 31dec 1960 :

Cela étant et puisque la civilisation du futur sera, sous peine de ne pas être, le fruit d'une symbiose, partant, du **dialogue**, pourquoi ne pas l'engager, et dès maintenant, et à toute occasion, ce **dialogue** ? Voilà qui explique les principes sur lesquels se fonde la politique internationale du Sénégal : le **dialogue** pour l'autodétermination et la coopération par le **dialogue**. Voilà qui explique notre position, et sur le problème congolais, et sur le problème algérien. En Algérie, très précisément, hors du **dialogue** que sera la reprise des négociations de Melun, ce ne peut être que l'affrontement apocalyptique des deux blocs, c'est-à-dire, d'abord, l'anéantissement du peuple algérien.

Comme on peut le lire à travers l'extrait précédent, le dialogue constitue pour Senghor un allié de taille dans sa politique et de ce fait, il semble se concevoir une diplomatie à la sénégalaise. Et en dehors du dialogue, comme il semble le dire, il n'y a rien de possible, à la limite on aboutirait au chaos. Par la répétition de ce mot, l'orateur semble faire également du dialogue un mot-valeur qui serait l'instrument miracle par lequel on peut arriver à quelque chose de concret.

Dans la poursuite de notre diagnostic, nous introduisons maintenant la question de anaphore construite autour d'un syntagme verbal « Nous sommes des tirailleurs ». Ce segment repris plusieurs fois dans le discours de 1952, semble participer non seulement de la construction d'une identité collective mais permet à l'orateur également, dans la foulée, de réagir contre une certaine forme de mépris de la part du colonisateur et sans doute en réponse à une certaine politique d'assimilation passive prônée par son mentor Lamine Gueye comme en attestent les passages suivants :

Que nous offre - t - on à la place ?

Nous sommes des « tirailleurs » dans l'armée.

Nous sommes des « tirailleurs » dans le domaine politique.

Nous sommes des « tirailleurs » dans le domaine

_____. T1952. Page : 119 b-1. _____

Nous sommes des « tirailleurs » dans le domaine politique.

Nous sommes des « tirailleurs » dans le domaine économique.

Nous vous demandons : serons-nous les éternels sacrifiés ...

_____. T1952. Page : 119 b-2. _____

Par cette anaphore, Senghor semble saisi d'indignation. Revenir sur le contexte de ce

discours d'où sont extraits ces passages, s'impose tout naturellement afin de servir de lanterne dans notre démarche de compréhension de ce sentiment de colère qui emporte Senghor. En effet, Senghor est député à l'Assemblée nationale française d'Outre-mer. Le NOUS qu'il utilise ici fait référence d'un point de vue syntagmatique à tous les tirailleurs qui ont pris part aux grandes guerres (14-18 et 39-45). Sur le plan paradigmatique par contre, on se rend compte que cela nous renvoie à tous les Africains. Il s'agit d'un « nous » de colonisés, des « éternels sacrifiés ».

Ce faisant, Senghor s'insurge contre l'abus dont les Africains ont toujours été victimes durant des siècles : de l'esclavage à la colonisation, ils sont, à la limite, traités comme du bétail dont on se sert ponctuellement. C'est une anaphore qui laisse apparaître le sentiment de révolte et en même temps de tristesse qui submerge le cœur de l'orateur. Cette anaphore est à ce titre assez révélatrice du combat porté par Senghor dans l'Affirmation d'une identité africaine.

Toujours dans l'observation de ce phénomène d'anaphore qui niche au cœur du discours senghorien, l'on peut relever celle qui consiste à répéter une chaîne de mots. Cette anaphore se construit autour d'une expression négative comme en atteste le segment ci-dessous :

En effet, **il est anticonstitutionnel** de continger les pays - ultramarins à leur entrée en France et de libérer les échanges sans métropole - outre - mer ; **il est anticonstitutionnel** de considérer comme seuls français, seuls nationaux, les produits métropolitains leur faire un régime de faveur tant à la production qu'à l'exportation ; **il est anticonstitutionnel** de maintenir la disparité des prix au bénéfice de la métropole et au grand dam de l'outre - mer.

_____ t1954 Page : 195 a _____

Comme on peut le constater, l'orateur, alors député à l'Assemblée Nationale française, s'érige contre la politique coloniale qui semble laisser pour compte les pays ultramarins. Un fait donc non conforme à la Constitution comme le répète Senghor. Cette répétition a valeur d'exprimer son désaccord et sa volonté de dénoncer cette forfaiture au nom de la Constitution française. De ce fait, l'orateur semble attirer l'attention de son interlocuteur et l'invite à prendre conscience de ses propres abus en violation manifeste du texte sacré qui régit la Nation française.

XII.2.3.2. De la rhétorique graphique non-alphabétique à la construction des ethes

Y'aurait-il un intérêt à étudier la ponctuation dans un discours politique ? Cette question pourrait paraître peu pertinente pour l'analyste du discours quand on sait que le discours

politique, surtout présidentiel, est souvent écrit par le chargé de communication du président, donc étudié et normalisé. Et en cela, l'étude de la ponctuation dans le discours politique peut être méprisable. Mais comment étudier le discours politique d'un orateur comme Senghor et rester insensible au rythme entraînant de ses phrases pleines de sagesse, d'amour ou encore que sais-je ? Faut-il souligner que son statut d'homme politique n'enlève en rien son goût pour l'écriture dans son expression esthétique. Il est poète et l'est jusque dans le discours politique. Et même son successeur semble tomber sous le charme du verbe poétique de Senghor. Ainsi, c'est par de longues phrases que Diouf exprime souvent ses sentiments dans son discours. Par contre, si le discours de Diouf est suspecté de normalisation, celui de Senghor nous semble plus libre dans la syntaxe et dans l'inspiration. C'est ainsi que certains de ses discours constitutifs de notre corpus, sont l'œuvre d'une improvisation car ayant tout l'air d'une transcription comme en informaient les formes péri-textuelles qui étoffaient parfois ses discours. Nous invitons le lecteur à la section dédiée à la caractérisation du corpus dans la première partie de cette thèse.

Pour une définition plutôt simpliste de la ponctuation, nous emprunterons celle qu'en propose Claude Tournier cité par Gruaz (1980 : 8-15) : « La ponctuation est, dans un message écrit, l'ensemble des signes qui n'ont pas de correspondants phonémiques ». Cela revient à dire que la ponctuation est ce « silence » qui couve le discours quel qu'il soit. On a besoin de la ponctuation pour dire plus que ce que disent les mots dans la phrase. Pour mieux aborder ces éléments de langage dans le texte, nous avons fait recours à l'ouvrage intitulé *Traité de la ponctuation*. Un ouvrage volumineux de plusieurs centaines de pages exclusivement consacré à la ponctuation, témoignant ainsi de l'intérêt que ces signes ont dans la parole de l'homme. D'ailleurs, un auteur comme Diderot, en allusion à la virgule, affirme « le repos de la voix dans le discours et les signes de ponctuation dans le discours, se correspondent toujours indiquent également la liaison ou la disjonction des idées. » (Diderot et Alembert, 1969 ; cité par Drillon, 1991 : 36). Faut-il souligner que les définitions autour de la ponctuation sont nombreuses mais on s'accordera à dire que :

La ponctuation n'est bien non une affaire de style, non une affaire de respiration, mais la conséquence inévitable d'une certaine forme de pensée. La règle est celle que se donne la pensée. Sa beauté est celle de la pensée. Son utilité est celle de ce qu'on reconnaît à la pensée. Car la pensée, comme l'être, se loge dans la plus petite des petites verges, la plus modeste des virgules : (Ibid. :122)

ranger sur la partie gauche de l'AFC. Il est intéressant de noter que des signes comme l'interrogation, les deux points, les traits d'union, la virgule polarisent la plupart des discours de Senghor. Pour ce qui concerne le corpus de Diouf, nous notons la position intéressante de l'exclamation dans le premier quadrant gauche du haut de l'AFC qui s'oppose aux parenthèses plus bas dans le quadrant gauche du bas. On peut insister à cet effet sur la place de la virgule dans le discours senghorien qui semble exercer une certaine force d'entraînement sur la plupart de ses discours. On peut également soutenir l'idée que cette distribution est presque attendue chez ces deux socialistes rien que sur la base des identités qu'il incarne. Senghor est souvent considéré comme un philosophe pour ne pas dire un idéologue, un grammairien et un poète et cette liste est loin d'être exhaustive. Son successeur est un pur technocrate dont le discours est empreint d'un certain pragmatisme pour ne pas dire un réalisme. Eu égard à cette structuration de la ponctuation, nous ferons, d'une part, l'examen des points d'interrogation, des deux points et de la virgule dans le discours senghorien. Ces points seraient selon nous révélateurs des différentes postures qu'incarne Senghor. Et d'autre part, nous étudierons l'usage de certains points chez Diouf du fait du rôle particulier qu'ils pourraient jouer dans son discours.

XII.2.3.2.1. Les deux points

L'usage des deux points chez l'orateur socialiste, joue essentiellement d'un point de vue grammatical une fonction classique. Ils nous permettent d'accéder plus systématiquement à ce que l'orateur veut dire plus précisément. À l'instar de la négation dans son discours ou encore du segment « c'est-à-dire ; c'est dire », les deux points dans la phrase de notre orateur socialiste semblent jouer le même rôle. Autrement dit, l'usage massif des deux points dans le corpus de Senghor correspondrait sans doute à l'image de pédagogue qu'il se construit.

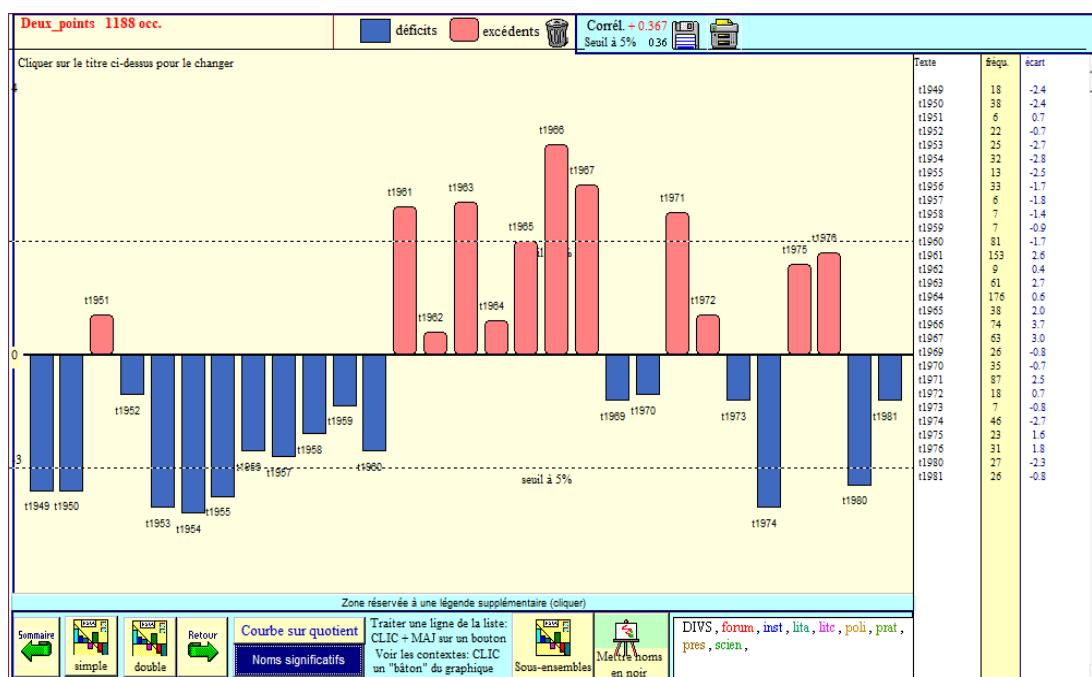


Figure 62: Distribution relative des deux points dans le discours senghorien

C'est le maître qui explique sa pensée ou ses prises de position en empruntant la parole d'autrui. C'est aussi la voix du philosophe qui expose sur le marxisme comme en attestent les lignes suivantes :

1^{er} exemple :

Ainsi en va - t - il des activités culturelles : de la littérature et de l'art, qui sont aussi, pour l'homme, des instruments d'essentialisation, qui, dans les temps très anciens, participaient de la religion. _____ . T1966. Page : 980 a. _____

2^{ème} exemple :

L'œuvre d'art nègre exprime, par nature, une idée ou sentiment - image : un symbole. _____ . T1966. Page : 981 c. _____

3^{ème} exemple :

Élie Faure écrit, dans son Histoire de l'art (Introduction à l'art grec) : « Il (l'art grec) est en contradiction radicale avec le principe profond de l'art même, qui est d'imaginer, pour nous, un monde intérieur vivant et s'enivrant d'une illusion toute - puissante, et d'en donner une image qui ne soit pas la représentation exacte de notre monde extérieur. _____ . T1966. Page : 982 b. _____

À travers ces exemples, on peut remarquer que Senghor utilise les deux points essentiellement dans deux visées : - premièrement pour établir une relation logique entre deux énoncés, comme dans les deux premiers exemples où il explicite sa pensée et deuxièmement pour lui permettre de rapporter les idées d'autrui. Pour la deuxième visée, nous lui avons déjà consacré une partie car elle introduit la notion de discours d'autorité qui permet à l'orateur politique de faire montre de ses capacités de réflexion, sa culture sur un sujet donné. C'est un

procédé qui lui permet donc de légitimer sa pensée en s'appuyant sur des voix autorisées. Pour avoir étudié cet aspect du discours de Senghor précédemment, nous pensons qu'il est peu d'intérêt d'y revenir.

XII.2.3.2.2. L'interrogation rhétorique

Comme on peut le lire par la visualisation suivante du graphique, les discours de Léopold Sédar Senghor s'ouvrent par la question oratoire ou question rhétorique. De 1949 à 1958, on note une distribution plutôt positive de l'interrogation dans le discours politique de Senghor. Mais, on peut remarquer que cette distribution n'est pas constante dans la temporalité du discours. Ce qui revient à dire qu'elle reste juste significative dans certains textes du corpus, à savoir ceux de 1949, 1954 et 1958. La prédominance de l'interrogation dans le discours de Senghor, semble dévoiler les talents oratoires de cet homme politique qui pose des questions pour amener ses auditoires à réfléchir. Et, il convient de souligner, sur la base de l'exploration manuelle du corpus que, souvent, ses questions s'adressent à lui-même. D'où, une mise en scène plutôt subtile, qui lui permet d'aborder des questions qui le préoccupent au premier chef. Nous projetons sur le schéma suivant la distribution du point d'interrogation dans le corpus senghorien :

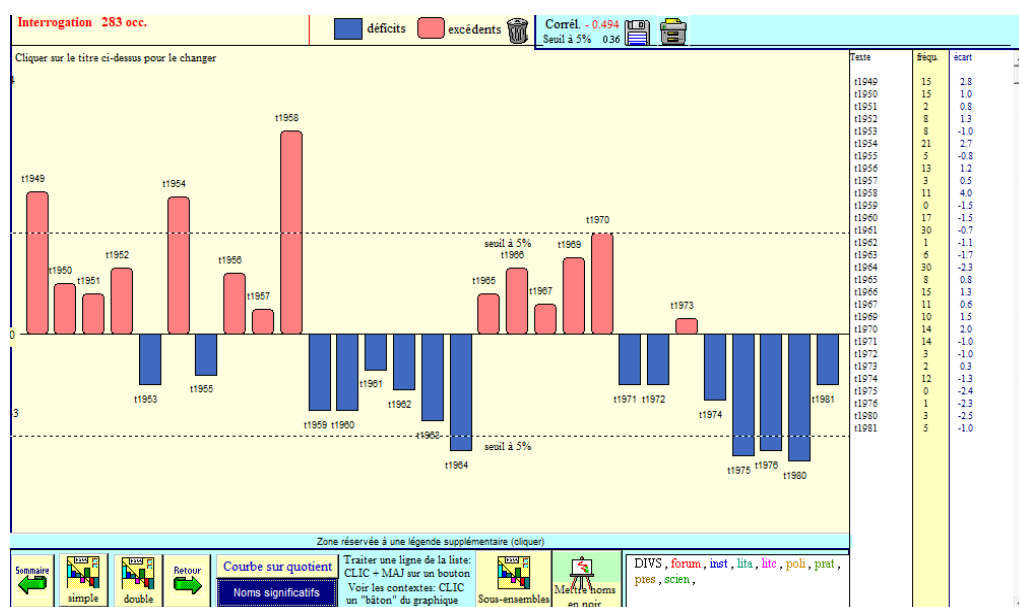


Figure 63: Distribution relative de l'interrogation dans le discours senghorien

Pour une approche de l'interrogation au plus près du corpus senghorien, nous avons choisi d'en extraire des exemples afin de mieux appréhender les objectifs visés par l'orateur à travers

cette ponctuation particulière.

(Question) :

Mais qu'allons - nous faire après notre démission ? Qu'allons - nous faire aujourd'hui ?

(Réponse) :

Dans une si grave conjoncture, il nous faut d'abord, avec 'a prudence de notre peuple paysan, examiner objectivement les données du problème, je veux dire les réalités qui déterminent notre condition

_____ t1949 Page : 4 c _____

(Question) :

Quelle doit être cette action ?

(Réponse) :

C'est, nous répond Marx, « le mouvement réel qui doit supprimer l'état de choses actuel ». Notre tâche est claire. Il s'agit d'examiner ensemble quel est « l'état de choses actuel » de l'Union française, plus précisément de l'Afrique noire, singulièrement du Sénégal. C'est seulement à la lumière de cet examen que nous pourrons arrêter notre action et, partant, notre propagande

_____ t1949 Page : 12 b _____

(Question) :

Est - ce à dire que ces valeurs doivent éternellement s'exprimer sous les mêmes formes ?

(Réponse) :

Non, certes

_____ t1949 Page : 21 b _____

À travers ces quelques exemples précédents, ces questions suscitent très souvent des réponses. Autrement dit, l'orateur pose des questions et y apporte lui-même des réponses. La forme rhétorique de ces questions est une mise en scène au cours de laquelle Senghor feint de ce fait de s'adresser à ses auditoires. Il s'agit dans ce cas d'une sorte de dédoublement énonciatif au cours de laquelle, Senghor assume deux fonctions énonciatives dans la mesure où l'instance d'énonciation prend la place aussi de l'instance de réception. Tout se passe comme si on se retrouvait dans un monologue théâtral. De ce fait, on peut penser qu'il s'agit là juste d'un prétexte pour orienter le discours et la compréhension que les auditoires doivent se faire de ses propres idées à tel enseigne que les idées qu'il développe sont plus importantes que les questions posées. En d'autres termes, les questions formulées ici s'inscrivent dans une stratégie d'influence, mieux encore de propagande. Les interrogations lui permettent en un mot d'attirer l'attention de son auditoire sur ses propos.

XII.2.3.2.3. La virgule

Le rythme occupe une place importante chez Senghor. Pour un bref tour d'horizon sur la virgule, il faut dire qu'elle vient du latin *virgula* qui signifie petite verge (Drillon, 1991). Et si l'on en croit un auteur comme Drillon (*Ibid.*) elle est le signe le plus intéressant à étudier à

l'usage comme à l'analyse. Son usage massif dans le discours senghorien n'est pas sans effets car, faut-il croire, comme le souligne notre auteur, une virgule, peut en dire plus sur soi que le fait de raconter son « enfance » par exemple. Elle impose une lecture et agit sur la réception du message. La virgule impose un silence à l'orateur et même à l'auditoire. C'est un court moment de pause où l'orateur se donne rendez-vous avec lui-même. Le rythme reste à notre avis une question centrale dans l'inspiration du poète-président. D'ailleurs, pour mieux appréhender ce mot dans la parole senghorienne, reprenons la citation suivante : « Par le **RYTHME**, l'individu se dépasse en s'abandonnant aux forces vitales des autres hommes et aux ondes du cosmos. / t1956. Page : 296 b. ». Par cet extrait, il est à présent permis de comprendre plus aisément l'usage massif de la virgule dans son discours. Cet orateur socialiste prend un certain plaisir à mâcher ses mots pour donner à chacun, la place qui est la sienne dans la phrase.

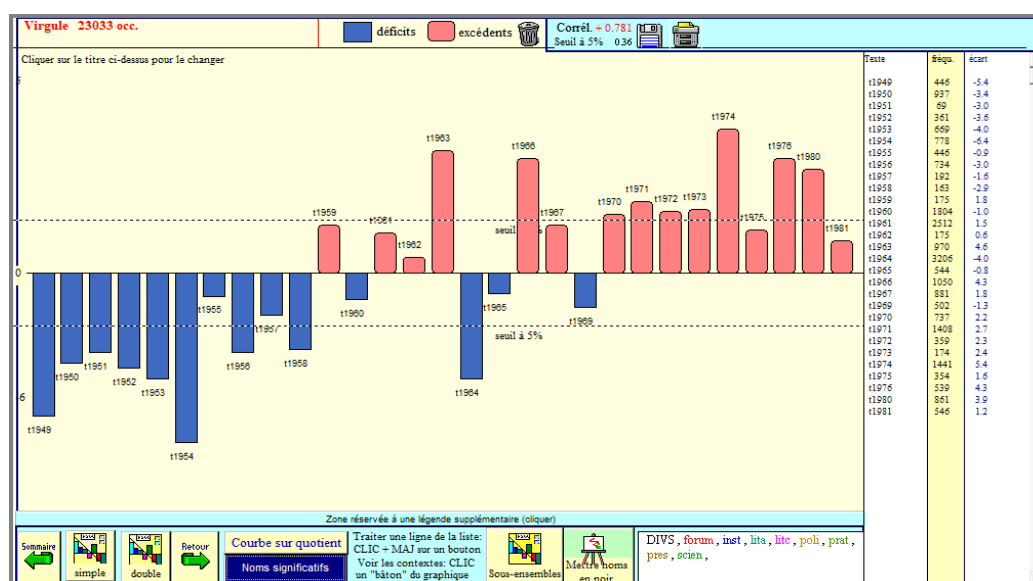


Figure 64: distribution relative de la virgule dans le discours senghorien

Mais, il convient de remarquer que la virgule, symbole du rythme, sur la base de l'histogramme précédent, commence à faire irruption dans le discours senghorien au lendemain des indépendances c'est-à-dire à partir de 1960. Cela revient à dire que le discours politique de Senghor était sans doute plus sec et moins tendre pendant toute la période de 1949 à 1959, correspondant à la période coloniale. Le verbe y était sans doute saccadé et plus dense. On découvre donc un Senghor peu bavard mais peut-être plus direct dans le propos. De ce fait, on serait tenté de postuler que l'orateur socialiste serait moins dans les idées que les faits. En effet, c'est un orateur qui fait des constats et en tire des conclusions. Pour s'en convaincre, nous faisons référence au discours de 1954, de par sa remarquabilité au-delà du seuil de négativité,

où Senghor fait carrément abstraction de la virgule.

Dans le discours senghorien, on soupçonne également, au-delà d'un changement de contexte, une certaine maturation de l'homme qui s'écoute plus qu'il ne parle. En effet, c'est à partir de la deuxième période que Senghor commence à s'abandonner dans l'effusion des sentiments. La virgule rythme ses phrases et leur permet de respirer une certaine prose qui panse, qui caresse et invite à s'unir au-delà des différences substantielles de l'âme des peuples. C'est donc un discours de tolérance, d'ouverture et surtout de paix que l'orateur socialiste cherche à exprimer dans cette partie de son corpus.

XII.2.3.2.4. L'exclamation

Le point d'exclamation ou le point d'admiration. Du latin punctum point et clamare _ crier, c'est un signe de ponctuation, selon Grevisse, après une exclamation, pouvant être une simple interjection, une locution interjective ou une proposition. Un auteur comme Eggs (2008) en se basant sur l'idée de Riegel (1994), parle plutôt de « bicéphalité » de l'exclamation en ce sens qu'elle allie à la fois la signification sémantique avec les indices sémiotiques qui relèvent de l'intonation et de la syntaxe :

Un énoncé exclamatif se caractérise d'abord par son intonation : sa mélodie est très contrastée et sa courbe, montante ou descendante, commence ou finit souvent sur une note élevée, qui met en valeur le terme sur lequel porte l'exclamation. C'est souvent l'intonation, combinée à des informations situationnelles, qui indique au récepteur le sentiment exprimé par l'énoncé exclamatif : une même phrase comme **Il pleut !** peut exprimer une infinité de nuances affectives, de la colère à la joie, du rire aux larmes. (Riegel : 1994, p. 401/2 ; cité par Eggs 2008 : p. 291-320)

La distribution suivante semble correspondre au statut de chef d'État qui doit souvent faire preuve de retenu dans l'effusion de ses sentiments les plus intimes. C'est sans doute pourquoi Diouf même s'il l'utilise plus que son prédécesseur, en fait recours très peu. C'est ce que semble illustrer le graphique suivant sur la distribution de l'exclamation dans son discours :

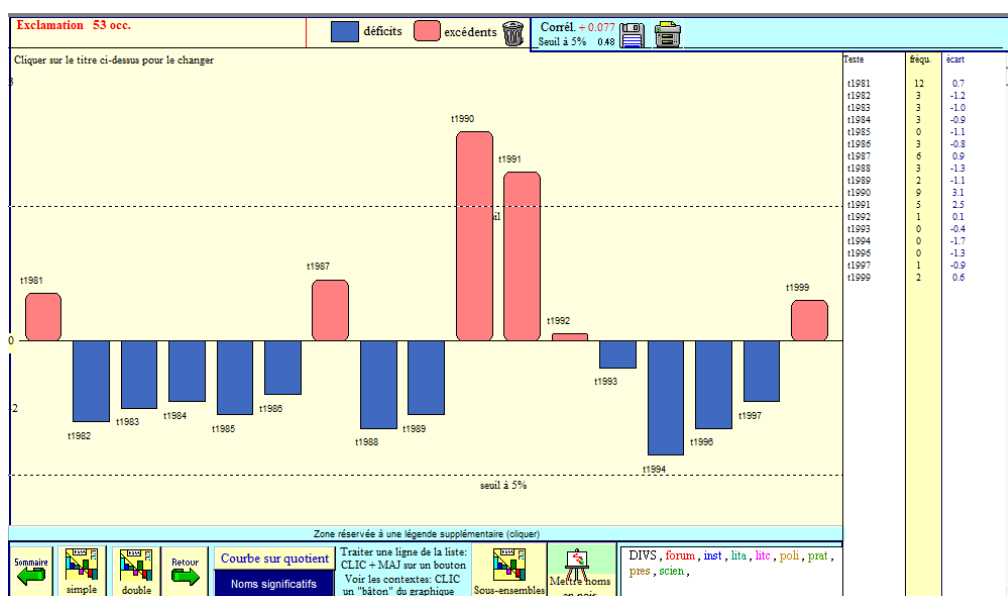


Figure 65: distribution relative de l'exclamation dans le discours de Diouf

Comme on peut l'observer dans le discours de Diouf, il n'est pas très significatif. Pendant plus de deux décennies à la tête du pouvoir, c'est dans deux textes seulement où il utilise de manière plus significativement l'exclamatif selon hyperbase. Autrement dit, l'exclamation atteint significativement le seuil +5 que dans deux textes de Diouf : 1990 et 1991. Même si une telle constatation n'est guère étonnante dans le discours politique et se justifie par le fait que l'euphorie, la sensibilité de l'homme politique sont souvent tués pour des raisons de pudeur intime, il n'en demeure pas moins qu'elle doit attirer notre attention. Et, pour des raisons de pragma-méthodiques, nous avons extrait des exemples dans les textes où Diouf emploie le plus l'exclamation. Et, comme nous pouvons le remarquer à travers les exemples suivants, Diouf utilise l'exclamation dans le seul but de marquer non seulement la solennité des événements particuliers au cours desquels il s'adresse à son peuple mais également :

Exemple 1 :

Sénégalaises, Sénégalais,
Hôtes étrangers qui vivez parmi nous,
BONSOIR !

_____ t1990 Page : 595 a _____

Elle (**Jeunesse**) est la vraie richesse de notre terre, en elle reposent toutes les espérances du Sénégal !

_____ t1990 Page : 605 c _____

Exemple 2 :

Vive les travailleurs du Sénégal !
Vive la CNTS !
Vive la CSA !

Vive la **solidarité** des Travailleurs du Sénégal, d'Afrique et du Monde, pour davantage de **Paix**, de **Bien-être** et de **Justice** !

_____ t1991 Page : 620 a _____

Exemple 3 :

AY WA LEEN ! Ca Kanam

_____ t1992 Pag : 634 d _____

Ces exemples, faut-il le souligner, sont extraits des discours marquants d'évènements particuliers dans la vie de la Nation sénégalaise. Il s'agit de la fête de l'indépendance nationale, de la fête du travail et de la cérémonie de remise de drapeau aux lions du football. Dans les deux premiers exemples, Diouf adresse ses salutations au peuple sénégalais. Mais, il faut souligner que Diouf n'oublie jamais dans ses adresses à la Nation les étrangers qui résident dans son pays. Dans un deuxième extrait des premiers exemples, Diouf revient sur l'importance de la jeunesse pour ce qu'elle représente dans la vie nationale, c'est elle qui incarne l'espoir de tout le pays, dit-il.

Le deuxième est un exemple extrait d'un discours de 1^{er} Mai 1991. Diouf, à travers un « cri » (Vive), exprime son souhait et son admiration à l'endroit du plus grand Syndicat des travailleurs du Sénégal et à travers lui, il appelle de ses vœux la solidarité entre Travailleurs du monde. De cet exemple, il convient de souligner ce qu'une valeur comme la « solidarité » pan humaine entre travailleurs peut créer (paix, bien-être et justice). D'où une valorisation presque démesurée de la valeur travail chez l'orateur socialiste. Et cela ne fait que renforcer et confiner finalement la foi qu'il prête au travail déjà mise en lumière dans nos précédentes analyses.

Le troisième exemple est un cri de « guerre » équivalant à l'expression en français « en avant ! » comme pour intimer l'ordre à ses lions du football d'aller remporter la coupe. C'est également une façon de les encourager et de leur témoigner tout le soutien dont ils peuvent attendre de lui, le père de la Nation.

Pour compléter notre étude axée sur l'émotion, nous avons voulu en faire une étude plus approfondie. Faut-il souligner que la notion d'émotion ne constitue pas seulement un sujet de réflexion propre aux sciences du langage, mais elle le constitue également aux méthodes textométriques. Même si, nous reconnaissons l'omniprésence de cette notion dans le discours, il convient de souligner et assumer que nous avons parlé jusque-là d'un seul aspect de cette notion à savoir celui de l'émotion dite. Il existe d'autres types d'émotions mais faute de pouvoir

épuiser tous ses aspects avec nos outils, nous avons décidé d'en analyser les plus saillantes. C'est dans ce sens que nous nous intéressons aux interjections qui appartiennent à la typologie des émotions montrées. Ainsi, il est à remarquer que c'est Senghor qui en fait plus usage dans le discours. Cette constatation repose sur le fait que la plupart de ses discours sont des retranscriptions. De ce fait, c'est la spontanéité, l'improvisation, les hésitations, le dégoût, la douleur ... qui s'offrent à lire dans son discours. Pour une étude exhaustive des types d'interjections dans le corpus, nous avons fait le choix de présenter le concordancier suivant qui met en relief cette catégorie de mots invariable par laquelle l'orateur socialiste exprime son émotion. Ce sont des mots comme oui ! hélas ! eh bien ! Oh ! Ah ! ... comme nous pouvons le constater à travers la liste suivante :

Forme	Lemme	Code	Syntaxe	Expr.	Initial	Final	Chain	Liste	Tout	Nb	61	CONCORDANCE	Trier	Notes	Retour Sommaire	1314
49	8a			même titre que la française ?	Oui											
49	29a			appeler le « rideau de fer » .	Oh !											
50	38a			rapport moral sur l' année 1949 - 1950. Il ne manquera pas de souligner												
50	74a			Président du Conseil désigné , oui , les événements de Corée doivent												
52	123a			avec plus de force En Europe , oui , où chacun parle aujourd' hui pro												
53	163a			celui de la condition humaine , da nôtre . Il s' agit , si nous voulon												
53	175a				Oui											
54	225a			la communauté , mais aussi , hélas ! aujourd' hui , le népotisme et												
55	259a			africaines . Car il existe déjà , hélas ! ce prolétariat . Depuis la Lib												
56	304a			reine est le pire des Attilas . Hélas ! elle a , sans coup férir , sou												
60	429a			Dakar est le port du Soudan . Oui , tout cela nous lie . Que nous le												
60	440a			onseil et le Secrétaire général : Dia et Senghor . Nous sommes unis ,												
60	461a			chair , la chair de nos Morts . Ah ! comment aimer l' Afrique sans t'												
61	507a			ens de la chaîne et de la trame . Eh bien ! Mes camarades , soyons , nou												
61	508a				Oui											
61	511a			était l' activité créatrice . Oui , les fins secondaires , les objec												
61	597a			. Nous la fêtons avec éclat . Oui , nous nous réjouissons de pouvoir												
61	611a			tiés de trente ans , maintenant . Eh bien ! ce sont mes amis du Lycée												
61	611a			divers sous la lumière du jour . Ah ! cette lumière que les fumées des												
61	612a			chantent la douceur de vivre . Oui , pour moi , Paris , c' est d' abo												
61	626a			débroussaillé ma tête laineuse . Oui , c' est en fils repentir que je re												
61	627a				Oui											
61	632a			veux dire sans chaleur humaine . Eh bien ! la Négritude , c' est , esse												
61	636a			uvais le besoin d' un réconfort . Eh bien ! il me suffisait de lire												
62	647a			sénégalais . Par exemple , le mot pan , tiré du substantif français pann												
63	676a			était toujours en honneur . « Que oui elles font même , depuis la Deuxiè												
64	707a			icaine , mieux : d « convergences pan humaine » . Mais , précisément												
64	718a			sement » s rien en contrepartie . Oui , ce qui nous manque le												
64	780a			forcer dans les autres secteurs . Hélas ! la réalité , les réalités sont												
64	781a			un pays indépendant exige , hélas ! Une masse d' investissements p												
64	784a			, les budgets de fonctionnement da quatre de nos ministères sociaux -												
64	803a			ère du Plan , comme l' ont fait , da conseils interministériels												
64	811a			et les secteurs coopératifs . Hélas ! Une analyse même nous révèle l												
64	821a			, représentant l' État , sera , da plénitude du terme , le chef hiérar												
64	862a				Si oui											
65	937a			je dis la kersa de nos pères , ah ! surtout de nos mères , n' est pas												
65	942a			dépassé la question coloniale . Ah ! que non , ils n' étaient pas des												
69	1087a			apports horriblement mal écrits . Oh ! Je pardonnerais qu' on n' observâ												
69	1095a			les valeurs de l' Afrique Mère . Eh bien ! cette « Charte » , la majori												
70	1121a			son jugement ... » Mais encore ? Eh bien , c' est l' ensemble des cona												
70	1125a			nçaise . À quoi nous répondrons : oui , à ces deux exceptions majeures												
74	1310a				Eh bien											
8d	1558a			euple sénégalais . ' ' Dès lors , fi s r agi ra pour nous socialistes												
82	1636a			anisation de l' Unité africaine . Hélas , force est de constater que												
82	1639a				Bonsoir !											

Tableau 46: Liste de concordances des interjections dans la parole de Senghor

De l'observation de ce concordancier précédant autour des interjections dans le discours de Senghor, on peut remarquer que cet orateur socialiste utilise l'interjection le plus souvent au

milieu de ses phrases. Mais, dans cette liste chaque interjection évoque un sentiment particulier chez lui. C'est l'exemple des interjections comme oh ! Ah ! Eh bien ! Eh ! ... qui sont souvent utilisées pour traduire un sentiment vif pour renforcer et insister sur ses positions et ses idées.

XII.2.3.3. Démesure de la parole de Diouf

Abdou Diouf, selon son *ethos* prédiscursif, est jugé comme un personnage taciturne que l'on assimile souvent à la discrétion de l'homme d'État qu'il incarne. Une vertu en politique que semble saluer la sagesse africaine. Le silence dans la société africaine est valorisé et il doit être l'arme du dignitaire dépositaire d'un certain pouvoir ou savoir. Mais, si ce silence confond le personnage de Diouf, la longueur de ses phrases, nous laissent plutôt perplexes pour ne pas dire qu'elle nous surprend. D'où encore une fois l'intérêt de la recherche en analyse textométrique. Les conjonctions de coordination permettent de voir une intéressante évolution de la syntaxe dans le discours de cet orateur comme le met en exergue l'histogramme suivant :

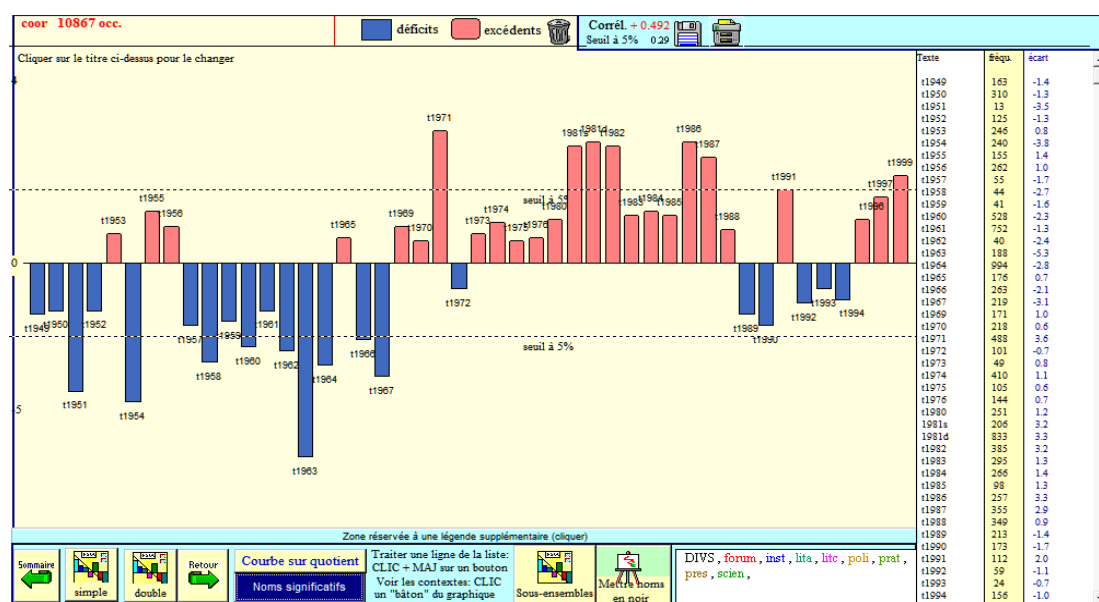


Figure 66: la distribution relative de la coordination dans le corpus Sénégal (en écarts-réduits)

L'observation de ce graphique, donne à lire un usage plus ou moins progressif des phrases complexes chez Diouf, qui s'opère dès l'année à laquelle il accède au pouvoir en 1981 (d) comme on peut le constater avec les valeurs excédentaires d'emploi des conjonctions respectivement dans les discours de 1981, 1982, 1983, 1984...1986 (en écarts-réduits : +2,7 ; +2,6 ; +1,0 ; 1,7 ... ; 2,8 ;). Mais, il faut souligner que cette distribution n'est pas constante dans la temporalité du discours. Il faut noter tout de même un retour aux phrases complexes

dans les derniers discours du pouvoir de Diouf à partir des années 1990. Comparé au corpus de Senghor, on peut dire que Diouf serait plus bavard que son prédécesseur.

XII.3. Catégorisation socio-sémantique du lexique

Aujourd'hui, il est extrêmement difficile, voire impossible de faire une analyse de données textuelles sans recourir aux méthodes qualitatives pour la bonne et simple raison qu'il existe certains éléments dans le discours qu'on ne peut appréhender qu'à travers une analyse plus ciblée. C'est l'exemple des synonymes, de la modalisation, et surtout des mots issus d'autres langues non encore prises en charge par les logiciels textométriques. D'ailleurs, comme le souligne Muchielli (1991), les méthodes qualitatives sont issues des Sciences Humaines et elles permettent de rechercher, expliciter, analyser des phénomènes qu'on ne peut pas mesurer. Ces techniques reposent, poursuit-il, sur la présence humaine, la capacité d'empathie, d'une part et sur l'intelligence inductive et généralisante d'autre part. Par contre, c'est une méthode qui charrie de virulentes critiques à cause des techniques préconisées qui ne satisfont pas aux critères de validité scientifique.

D'entrée de jeu, il convient de préciser que notre approche socio-sémantique relevant de l'analyse de contenu vient compléter notre approche quantitative du corpus socialiste sénégalais pour une meilleure prise en compte des éléments linguistiques pouvant apporter de précieux enseignements sur le discours de nos orateurs. Pour ce qui est de notre corpus, on s'est rendu compte de l'impossibilité d'accéder au particularisme discursif de nos orateurs avec les outils mobilisés dans le cadre de cette recherche. Cette incapacité n'est cependant pas totalement liée aux outils mobilisés mais elle vient plutôt du fait de l'orthographe, étant des néologismes ou encore des mots issus des langues locales du pays.

Ces néologismes en question, soulignons-le tout de suite, sont souvent l'œuvre exclusive du Président Senghor réputé pour son titre d'académicien de la langue française et tête de proue de l'idéologie de la Négritude, parlant d'idéologie et nécessairement de néologismes. C'est dans ce sens que nous avons mobilisé le logiciel DiaTag, dont nous avons déjà présenté les principales caractéristiques. Pour rappel, c'est un logiciel qui permet de préparer un corpus et aide à l'étiquetage. Même si notre démarche, quelque peu réductrice des fonctions de ce merveilleux logiciel, DiaTag nous a permis d'isoler toutes formes non reconnues par son

dictionnaire. Ainsi, un nombre conséquent de formes intéressantes pour cette étude ont pu être relevées. Et, ces formes d'environ plus d'un millier, sont révélatrices de la richesse du corpus socialiste, partant, de l'ancrage psycho-socioculturel des orateurs. Après un inventaire de ces formes, nous avons pu les catégoriser socio-sémantiquement. La catégorisation socio-sémantique, méthode appliquée en analyse de contenu, est une approche tout aussi privilégiée en analyse du discours. Elle se définit comme un ensemble de procédures qui vise à établir une grille de codage aux unités lexicales à valeur descriptive et analytique comme le confirme des auteurs comme Duchastel et Armony (1995) :

De manière générale, nous définissons la catégorisation des données textuelles comme l'ensemble des procédures visant à superposer aux unités d'enregistrement une ou plusieurs grilles de codage à valeur descriptive et analytique. La catégorisation sert à caractériser les éléments du corpus en leur attribuant de l'information de type extra ou péri-textuel (renseignements sur le locuteur, les circonstances de l'énonciation, etc.) et/ou en les classifiant selon des principes d'homogénéité (fonctionnelle, sémiotique, topique, etc.). Chaque unité du corpus reçoit alors des « étiquettes » qui la spécifient vis-à-vis d'un certain nombre de règles taxinomiques établies par l'analyste. Dans le cas particulier de la catégorisation socio-sémantique, telle que nous la concevons, on vise à classer – de manière exhaustive et exclusive – les mots à valence référentielle (noms et adjectifs) en fonction d'un système de catégories thématiques.

Concrètement, nous avons procédé à un classement par « tas », inspiré de l'analyse de contenu. Ce classement se décline en plusieurs catégories selon les références auxquelles renvoient les formes choisies en nous basant sur leur sémantique et le contexte d'usage : valeurs morales et culturelles, références religieuses, emblèmes, entre autres.

Par ailleurs, on entend montrer par cette recherche que le sens n'est pas toujours dans le nombre comme le pensent souvent certains chercheurs spécialisés en analyse statistique des données. À travers quelques mots atypiques, il s'avère possible d'avoir une lecture beaucoup plus souterraine du corpus socialiste et, partant, un accès au sens du texte. Et, ces mots ne sont pas que des hapax au sens textométrique du terme, mais des mots répétés deux ou N fois dans tout le corpus. Il s'agit effectivement des formes rares que l'outil DiaTag (dialogic tagging) ne reconnaît pas et qui permet de les extraire. Comme nous le verrons plus bas, des suites graphiques ont pu être répertoriées non pas sur la base de leur fréquence mais surtout sur celle de leur singularité. Autrement dit, on s'est appuyé sur des critères de langue par exemple wolof, bambara, peulh, ou encore de néologismes etc. Grâce au logiciel DiaTag donc, nous avons pu isoler toutes les suites graphiques non reconnues par son dictionnaire. Un travail qu'on aurait pu faire avec lexico3 ou hyperbase depuis leur dictionnaire mais il s'agissait d'un travail de longue haleine car ces formes sont environ plus de 2000. Il a donc été plus efficace d'utiliser

un logiciel comme DiaTag pour nous épargner cette lourde peine.

Pour précision, DiaTag peut être compris selon Lethier (2009 : 333) comme « un environnement d'établissement du texte numérisé (module de normalisation graphique, d'étiquetage lexical et flexionnel, de balisage) alternant des phases automatiques et des phases ouvertes interactives et conviviales en vue d'un étiquetage fin et contrôlé ». DiaTag répertorie les suites graphiques non reconnues par son dictionnaire comme : celles qui sont mal orthographiées, les néologismes, des noms propres de personne, des mots issus des langues locales etc. C'est donc un outil que nous conseillons fortement aux linguistes qui travaillent sur des corpus numérisés, ne serait-ce pour mieux nettoyer leur corpus car l'océrisation n'est jamais parfaite. L'outil DiaTag commence par ventiler toutes suites graphiques non reconnues par son dictionnaire et les classent soit par fréquence ou par ordre alphabétique. Ainsi, nous identifions dans la chaîne de suites répertoriées par DiaTag des formes comme :

- Celles qui sont mal orthographiées ou coquilles : - aborder, Côte-d'Ivoire...
- Les néologismes issus de la racine d'un mot français : négrofication, négritude, centrété, africanité
- Des noms propres de personne : Tsé-Toung, Chi-Minh, Chardin, Malick Sy, entre autres
- Des mots issus des langues locales comme le wolof : dewenetey (à l'année prochaine), tieb (riz),

Cette recherche a donc été fructueuse car elle nous a permis d'isoler des mots qui font référence non seulement à la culture sénégalaise (Tama, diom, teranga, dewenety, Kocc etc.) mais également à l'idéologie socialiste (Tsé-Toung, Teilhard de Chardin, ...). Nous inspirant de la procédure par « tas » de Bardin (2007), nous allons procéder à un essai de catégorisation socio-sémantique des mots répertoriés. Ainsi, le titre conceptuel de chaque catégorie n'a été défini qu'en fin d'opération, en nous appuyant bien évidemment et sur la sémantique du mot et de ses contextes d'usage comme il se présente de la manière suivante :

- **Les valeurs morales** : Diom (dignité), Kersa (pudeur), Fit (courage), moug (l'endurance), daradia (opulence, envergure), téranga (hospitalité)... etc.

- Les **emblèmes** : bouki (hyène : la cupidité), Leuk (lièvre = la ruse), lion (le courage) etc.

- **Les instruments de musique** : Tama, Kora, ...etc.
- **Les références religieuses** : Bamba, Malick Sy, Dieu, Christ, Alahou Akbar, Saltigé, etc.
- **Les références aux rois** : Lat Dior Diop, Ndiadiane Ndiaye, Zoulou Chaka ... etc.
- **Les idéologies** : Mao Tsé-Toung, Teilhard de Chardin, Chi-minh, Kocc Barma, etc.

À la suite de cette ventilation des différentes suites graphiques inconnues du dictionnaire de notre outil rangé dans différentes catégories, nous avons procédé à l'extraction des contextes de ces formes via hyperbase. Et, nous avons pu relever des slogans, des proverbes, ou encore des allusions qui sont des magasins d'arguments ou lieux communs aristotéliens⁷⁹.

XII.3.1. Études des néologismes senghoriens

Dans cette section, nous souhaitons aborder un aspect particulier du vocabulaire senghorien. En effet, au-delà des tournures syntaxiques de subordination, des verbes, l'abondance des temps et des modes des verbes comme mis en exergue par la cartographie des spécificités grammaticales et ayant déjà fait l'objet de quelques analyses supra, la richesse du vocabulaire est l'un des aspects les plus remarquables du discours senghorien. Chez cet orateur, ce sont généralement des procédés qui lui permettent de rendre ses idées beaucoup plus attrayantes, plus retentissantes et qu'on peut mémoriser plus facilement grâce à leur singularité et leur originalité. Ce sont des mots qui apportent souvent de la nuance, de la douceur ou encore de la fraîcheur, qui se meuvent dans une subtilité fertile, évocatrice de sentiments, d'idéologies émancipatrices et qui reposent essentiellement sur la question de l'unité des peuples africains et de leur ouverture au monde.

De surcroît, on découvre dans le flot de ce vocabulaire, un foisonnement de néologismes. Pour définition, le « néologisme » peut être compris comme un mot plutôt « barbare » derrière lequel, se niche une certaine intention d'appréhender des réalités. Ils permettent à notre orateur charismatique de rendre, sans doute, plus concrètes ses idées dont le poétique épouse avec subtilité des réalités spirituelles et mystiques africaines.

Ainsi, dans un premier temps, avons-nous pris la peine d'extraire de notre corpus grâce

⁷⁹ Ce syntagme vient du mot grec *topos* défini chez Aristote comme « ce sous quoi tombe des enthymèmes Rhétorique, 2, 26, 1403 à 17 »

au logiciel DiaTag, une liste de plusieurs centaines de mots qui relèvent de cette particularité du discours senghorien. Ensuite, nous avons centré notre étude exclusivement sur le corpus de Senghor, puisque nous n'avons pas trouvé beaucoup de néologismes dans le discours de Diouf à part celui du genre « après-barrage », qui a plus l'air d'un slogan, compte tenu de son contexte d'emploi, nous y reviendrons dans la suite, des néologismes issus de sa langue maternelle comme « Set-Setal »⁸⁰. Un résultat qui ne nous étonne guère de lui en tant que technocrate selon son *ethos* prédiscursif.

De plus, pour nous répéter, le contexte et les enjeux de pouvoir de Diouf ne sont pas ceux de Senghor. Autrement dit, tous les deux sont animés d'objectifs très différents même s'ils s'abreuvent aux sources du socialisme. En effet, le pouvoir de Senghor se caractérise par une politique d'identification et de construction d'un État-nation. En d'autres termes, Senghor voulait bâtir une nation et des institutions fortes pour l'affirmation d'une identité sénégalaise pour ne pas dire africaine à travers la culture. Et le pouvoir même s'il reste une affaire de continuité, on note une certaine rupture dans la façon même de diriger le pays car il faut croire qu'il s'agit de deux hommes aux backgrounds très différents qui ont peu de choses en commun.

Après ce bref retour sur le phénomène de néologismes dans le discours socialiste et quelques rappels sur la biographie politique des orateurs, nous essayons à présent de donner une définition à la néologie. En effet, elle n'échappe pas malheureusement à la polysémie dont souffrent souvent les concepts en sciences humaines et sociales et qui tendent à les pervertir. Cette polysémie découle du fait que le terme néologie renvoie à trois démarches différentes selon Dincă (2011) :

Création de nouvelles unités lexicales par le recours volontaire ou involontaire (conscient ou inconscient) aux mécanismes habituels de créativité linguistique d'une langue

Étude théorique appliquée des procédés de formation des mots, des critères de reconnaissance, d'acceptabilité et de diffusion des néologismes

Activité institutionnelle organisée qui ambitionne de répertorier, de créer, de diffuser et d'implanter les néologismes pour les langues de spécialité.

⁸⁰ Le Set Setal (rendre propre), au-delà du comportement citoyen dont il rend compte, fait partie des phénomènes sociaux qui annoncent selon Ba (2016 : 3) « [...] le surgissement d'une jeunesse urbaine, lasse de ronger son frein et qui, animée par une volonté de réaffirmer les raisons du vivre ensemble, lance un défi aux autorités étatiques. Une jeunesse en souffrance, révoltée par l'image de dégradation de l'habitat social, décide une prise en main citoyenne de la ville et de son destin par des initiatives plurielles d'entretien des espaces de vie en commun. »

De ce fait, on peut comprendre que la néologie est une activité qui participe de l'enrichissement du stock lexical. On peut distinguer par conséquent selon Charaudeau et Maingueneau (2002 : 400-401) la néologie de sens et celle de forme. Dans la néologie de sens, poursuivent nos auteurs, un signifiant existant pourrait prendre un autre sens par métonymie, métaphore, catachrèse et la deuxième ou celle de forme, elle consiste en la création de nouveaux signifiants selon plusieurs procédés : d'abord par création de nouveaux mots à partir de signifiants qui existent déjà dans le stock lexical de la langue considérée. Et le procédé utilisé peut être soit par troncation, dérivation, composition, mot-valise, siglaison, syntagme. Pour une définition de la néologie, nous retiendrons tout de même la définition que Skouratov (2016 : 9) attribue à la néologie : « l'ensemble des processus qui déterminent la formation de nouveaux modes, les néologismes ».

Après ce bref retour sur la notion de néologie, nous verrons dans notre analyse que Senghor utilise toutes les deux. D'ailleurs, faut-il souligner que le projet de Senghor pour la langue, est qu'elle puisse véhiculer les réalités de chaque communauté linguistique de la langue française. Et par la langue française, Senghor a l'intention de traduire les subtilités de la culture africaine. Ainsi, est-il permis de deviner plus aisément la volonté de Senghor quand il s'agit d'avoir recours au français en tant que langue dans son discours. On a comme l'impression que cet orateur veut réafricaniser sa langue d'expression comme il le souligne lui-même dans le texte de 1974 :

Au demeurant, elle existe déjà, et il est patent que la très grande majorité d'entre nous ne parle pas comme à Paris. Nos particularités grammaticales, et surtout sémantiques, lorsque nous nous exprimons en français, peuvent prétendre à être reconnues et acceptées au même titre que les particularités d'autres parlars régionaux au sud de la Loire, en Lorraine ou en Suisse romande. L'on pourrait, certes, à partir de conceptions étroitement puristes, exiger de quiconque parle français une expression absolument identique, sans VARIANTES. Il importe, en effet, que quelque chose de notre négritude, individuelle et collective, s'incarne dans nos phrases quand nous parlons français.

_____ T1974 Page : 1271 b _____

Fort de cette vision que Senghor a sur la langue, le philosophe de la Négritude forge des néologismes à partir de racines africaines. Ainsi, peut-on observer dans cette longue liste de mots inconnus du dictionnaire de DiaTag, des mots qui permettent à l'orateur de transformer des mots en images, d'exprimer des sentiments, bref, des mots-concepts qui incarnent l'idéologie politique de l'orateur. Dans la prochaine section, nous allons essayer d'analyser quelques-uns de ces néologismes. Mais, avant l'entame de notre analyse des néologismes

senghoriens, faut-il souligner qu'ils se construisent souvent à partir de mots déjà existants dans la langue française. Et ce faisant, il lui suffit d'y ajouter pour la plupart d'entre eux des suffixes comme (ité ou ude) ou le simple fait de réunir deux mots français par le biais d'un trait d'union pour qu'ils expriment un sens nouveau. D'où les néologismes par création. On identifie aussi ceux qui sont créés à partir de mots dont la racine est issue de sa langue locale à savoir le wolof ou néologismes par emprunt. On a enfin répertorié les néologismes mixtes, qui juxtaposent deux mots issus de sa langue locale, le wolof et de sa langue d'expression, le français comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent.

XII.3.1.1. Néologismes par création

Les néologismes par création sont les plus fréquents dans le corpus de Senghor. Ils sont constitués en majorité de mots dont la racine fait penser à l'Afrique ou sa culture ou encore à ses réalités propres. Ce sont des mots comme *Afrique-mère*, *sénégalité*, *Éthiopianité*, entre autres. Il serait intéressant d'insister sur ce néologisme *Afrique-mère*. Il s'agit en fait d'un néologisme que Senghor utilise abondamment dans son discours car l'Afrique n'est pas un vain mot chez cet orateur. Il s'agit en réalité d'une entité physique chargée d'émotions, d'histoire et de fantasmes. En effet, l'usage de ce néologisme forgé à partir des mots « Afrique » et « mère » est une métaphore évocatrice de sentiments profonds chez le poète-président. Il lui permet de raconter une longue histoire douloureuse et singulière. Elle caresse aussi des fantasmes, plongeant parfois le poète-président dans la rêverie comme en atteste ce passage extrait d'un discours de 1963 :

Voici enfin vécu ce rêve longtemps rêvé : celui d'une conférence qui réunirait, fraternellement, tous les chefs des États indépendants d'Afrique. C'est un grand pas en avant. Vous en êtes d'accord, nous n'avons pas le droit d'échouer. Ce rêve vécu, nous devons, maintenant, le réaliser sous peine de trahir, et nos peuples respectifs, et l'Afrique-Mère. Comment ? C'est ce que je vais essayer de dire. Je commencerai par insister sur le choix de la méthode. Pour le succès de notre grand dessein, son efficacité importera plus que la vigueur de nos sentiments. Cette vigueur des sentiments, cette passion, est l'un des traits de l'Africanité. Elle s'est exprimée trop souvent par des discours, des motions dont la virulence ne le cédait qu'à l'irréalisme. Il est temps de bâtir sur notre terre : sur nos réalités. C'est la condition sine qua non de notre succès. Je voudrais, aussi brièvement que possible, vous dire ma pensée sur les trois points qui doivent retenir votre attention : les fondements de l'Unité africaine, son but, ses voies et moyens.

Il est important de souligner que la fréquence de ce néologisme est 6 occurrences dans tout le corpus, ce qui n'enlève en rien son apport dans le discours socialiste. Dans ce cas, ce n'est pas le nombre d'occurrences qui importe, mais plutôt la valeur qualitative que ce mot

incarne. Par ce néologisme métaphorique, Senghor présente l'Afrique sous les traits d'une femme et tout le symbolisme qui va avec cette dernière. La femme ou la mère est l'essence même de la vie, elle incarne la douceur, la beauté. La manifestation de la femme-mère dans le discours politique senghorien n'est guère fortuite : elle semble s'inscrire dans son combat idéologique de la Négritude. D'ailleurs, pour mieux se convaincre de l'importance de ce néologisme dans le vocabulaire senghorien, on se permet une petite digression en scrutant l'emblème du Sénégal à savoir son hymne national dont il est l'auteur. Ce néologisme y fait son entrée, plus précisément dans le premier refrain :

Fibres de mon cœur vert.
Épaule contre épaule, mes plus que frères,
O Sénégalais, debout !
Unissons la mer et les sources, unissons la steppe et la forêt !
Salut Afrique-mère.

Extrait : refrain de l'hymne national du Sénégal

L'obsession de l'orateur pour ce néologisme semble traduire toute la valeur affective qu'il accorde à l'Afrique. En effet, l'Afrique fait son entrée dans la trame discursive sous les traits d'une mère pour nourrir, nous semble-t-il, une certaine mémoire autour de l'unité. Cette vision maternelle de l'Afrique du poète-président n'est pas le fruit du hasard mais une réalité enseignée depuis des siècles. L'Afrique est considérée comme le berceau de l'humanité. Cela revient à dire que toute l'humanité viendrait de ce continent, vieux de plusieurs millions d'années même si cette thèse est encore discutée entre chercheurs. Senghor rêve d'une Afrique unie ou réunie au-delà des frontières géographiques « artificielles » et des barrières linguistiques. Ce néologisme incarne tout l'amour que le poète porte pour son cher continent. On peut dire également que le président-poète nourrit un certain désir de revoir l'Afrique toute entière réunie et unie. D'où l'expression d'une nostalgie mémorielle du poète :

Sénégalaises, Sénégalais, à l'exemple de Gaston Berger, nous grefferons les rameaux étrangers sur le vieux tronc de l'Afrique - Mère.

_____ T1961 Page : 609 b _____

Songez aux anciens esclaves noirs d'Amérique, déportés de l'Afrique - Mère.

_____ T1966 Page : 962 a _____

En inaugurant cette Manufacture nationale de tapisserie, qui accueillera tous les riverains du fleuve Sénégal et même les artistes d'au - delà, nous ne faisons que revenir à l'Afrique - Mère.

_____ T1966 Page : 1010 b _____

Saluons donc, à la naissance de cette Manufacture, l'Afrique - Mère et la Civilisation de l'Universel !

_____ T1966 Page : 1011 a _____

Ils ont été, pendant un, deux, trois siècles, physiquement et, plus grave, spirituellement coupés de la source qui, pendant plus de cinq millions d'années, avait abreuvé, informé leurs ancêtres : coupés de l'Afrique - Mère.

À travers ces exemples, on peut lire des sentiments mitigés du poète-président qui passent de la douleur aux rêves. L'Afrique semble se situer au cœur de ses préoccupations à tel enseigne que tout évènement est une occasion pour l'orateur d'évoquer l'unité entre peuples africains. En effet, comme il transparait dans les exemples de « t1966 Page : 1010 b » et « t1966 Page : 1011a », Senghor à travers l'inauguration d'une simple usine de tapisserie dans son propre pays, se saisit de l'occasion pour chanter l'unité africaine. Une fraternité qui repose selon l'orateur sur l'histoire autour de l'esclavage et de la culture qu'il tente de réunir par le verbe. Mais, avons-nous remarqué que ce néologisme n'est pas réfractaire à l'unité avec les autres peuples. Il est donc ouverture.

Par ailleurs, on peut dire que le mot senghorien est un véritable trésor car tout se passe comme si Senghor se confiait souvent aux mots. Il leur voue une totale confiance et il n'hésite pas à les polir afin qu'ils puissent rendre sa pensée, voire ses sentiments plus reluisants et dénoués de toute ambiguïté de par leur singularité et leur originalité. Ce ne sont pas seulement des mots mais des mots-concepts gonflés à bloc de sens et qui disent avec vigueur ses rêves et ses désirs les plus souterrains. C'est pourquoi, chaque mot compte dans le discours politique de cet orateur car pouvant être révélateur de certaines de ses idées pour ne pas dire ses idéologies qu'il a toujours défendues. C'est le cas de ces néologismes formés à partir des racines de l'Afrique, de nègre, d'arabe, ou encore de la mélanine. D'ailleurs, par exemple c'est à partir de nègre, l'une des cinglantes marques de mépris que Senghor ramasse dans la boue, essuie et en fait finalement un étendard pour incarner son idéologie de la Négritude. Il utilise également un autre néologisme, la « mélanité », formé à partir de la mélanine, pigment biologique qui donne la couleur noire chez l'être humain ou encore sénégalité construit sur la racine Sénégal, son pays natal. Des mots auxquels il s'amuse souvent à ajouter un suffixe nominal « ité » - Africanité et ses synonymes mélanité - éthiopianité- arabitude -. Et ces mots nourrissent son combat pour l'affirmation du peuple noir. C'est le cas d'« africanité » qui se définit chez lui comme l'ensemble des valeurs nègres comme en attestent ces passages :

Elle n'est rien d'autre que la somme des valeurs nègres, qui est un aspect de l'AFRICANITÉ.

_____ T1961 Page : 515 a _____

L'AFRICANITÉ est un groupe de valeurs communes aux plus anciens habitants de l'Afrique : aux Nègro - Africains, aux Berbères et à leurs métis.

_____ T1961 Page : 515 a _____

L'AFRICANITÉ, c'est l'adhérence au réel.

_____ T1961 Page : 516 a _____

Nous voulons nous enraciner au plus profond d'AFRICANITÉ, dont la Négritude n'est qu'un aspect, et, en même temps, demeurer ouverts aux quatre vents du monde, singulièrement aux Alizés qui soufflent du Nord et chassent les fièvres d'hivernage.

_____ T1961 Page : 635 a _____

Je ne parlerai pas non plus de tel chef de délégation qui nous propose « MÉLANITÉ » au lieu de « négritude ».

_____ t1969. Page : 1073 b. _____

Et l'on a proposé de lui substituer d'autres mots : MÉLANITÉ, africanité.

_____ t1971. Page : 1145 b. _____

Qu'on désigne la Civilisation noire du nom de « Négritude », « MÉLANITÉ » ou « Éthiopianité », du nom de blackness, negroness ou african personality, d'« Identité » ou « Authenticité », peu importe

_____ t1974. Page : 1286 c. _____

À l'instar du néologisme AFRICANITE, Senghor crée un autre mot à partir de la racine du désignant géographique « Sénégal ». Par ce mot nouveau, l'orateur semble relever un aspect particulier sur la personnalité Sénégalaise. La SENEGALITE chez Senghor revêt en effet un sens plutôt négatif comme en atteste l'exemple suivant :

Depuis quinze ans, je vous ai souvent mis en garde contre une certaine maladie inoculée par le Colonialisme et que j'appelais la **sénégalité**. C'était un complexe de supériorité. Votre rôle n'était pas, n'est pas de conduire, mais d'éclairer. Il n'est pas d'entrer dans la course au leadership ; il est d'unir dans l'égalité, qui est la condition sine qua non de la coopération c'est pourquoi l'affirmation de la personnalité, que dis - je ? l'indépendance sénégalaise est une nécessité africaine. Mais elle est, d'abord, un fait. On ne peut traiter notre peuple comme un quelconque clan de troglodytes : on ne peut l'effacer de l'Histoire ni, d'un trait de plume le rayer de la carte de l'Afrique. Le Sénégal, vous le savez bien, est un vieux pays ; il a été le premier, dans l'Afrique noire moderne, à posséder son identité : un nom, un visage, une économie, des cadres techniques et une vie politique.

Extrait du discours de t1960

De par ce néologisme, Senghor semble s'inscrire dans une volonté de pointer du doigt ce complexe de supériorité qui gonfle la poitrine et insuffle des prétentions aux Sénégalais. De cet extrait, Senghor s'érige en donneur d'ordre qui rappelle le rôle que doit être celui des Sénégalais. Selon Senghor, ce rôle des Sénégalais, c'est « d'éclairer, [...] d'unir dans l'égalité ».

XII.3.1.2.- Du néologisme par emprunt à l'idée de métissage

Comme on vient de le voir, la néologie senghorienne semble entrer en droite ligne avec son combat pour l'affirmation de l'identité culturelle nègre et son émancipation. Et cette idée transparait, nous semble-t-il, à travers le choix des mots et de leur référence socioculturelle.

Cette lutte se meut jusque dans les idéaux universalistes qu'il prône. D'ailleurs, Senghor tout au long de sa vie a toujours cherché à concilier la francophonie et la Négritude dans son combat pour le dialogue des cultures. Et souvent, les néologismes qu'il crée, participent de cet élan de fraternité entre la culture occidentale et celle africaine. Pour mieux appréhender cette néologie dite par emprunt nous avons parcouru manuellement tout l'index fourni par DiaTag afin de repérer l'ensemble de ce lexique nouveau qui ancre le discours socialiste au terroir et aux réalités africaines. Il s'agit souvent de mots français couplés à d'autres mots issus de la langue locale à savoir le wolof. Ce « mariage mixte » entre le français et sa langue locale permettrait, sans doute à l'orateur, d'insister sur les apports du métissage dans le langage aussi bien du point de vue culturel que politique comme peuvent en témoigner ces quelques exemples : « Bouki-l'hyène » ; « Leuk-Le-lièvre » (le mot en wolof avec son équivalence en français). D'autres par contre sont originellement issus de son Afrique natale. C'est l'exemple des musiciens comme : les balafongistes – khalamistes - koristes. Ainsi, afin de mieux analyser ces exemples, nous avons choisi de les appréhender dans leur contexte d'emploi,

C'est ainsi qu'au Sénégal, nous avons, pour les besoins de notre administration, créé des mots comme primature, primatorial, gouvernance suivie, et qu'à côté des harpistes guitaristes et pianistes de France, nous avons nos koristes, khalamistes et BALAFONGISTES.

_____t1974. Page : 1321 c. _____

Par cet exemple, l'orateur s'inscrit dans une approche comparative entre culture occidentale et africaine. En utilisant le nom de certains musiciens dans sa propre langue, le wolof, l'orateur se propose de faire comprendre à ses auditoires qu'il s'agit quasiment des mêmes fonctions que ceux français. De ce fait, c'est du pareil au même persuade l'orateur, à la limite, c'est seulement les noms qui les différencient. C'est ainsi qu'à l'aide de la comparaison, Senghor ménage une continuité entre la culture africaine et celle occidentale. De par cet exemple, on serait même tenté de soutenir l'idée qu'il veut montrer l'existence d'une part de l'Afrique dans la culture occidentale.

XII.3.2. Aphorisations dans le discours socialiste

Dans cette sous-section, il s'agira de proposer une analyse des textes « détachables » au sens de Maingueneau (2012) dans le corpus de nos orateurs. Les textes « détachables » sont l'objet d'un ouvrage que Maingueneau a intitulé *Les phrases sans texte*, publié en 2012. Dans cet ouvrage, l'auteur, après avoir défini l'aphorisation comme phrase « sans texte », c'est-à-dire

« qui n'est ni précédée ou suivie de phrases avec lesquelles, elle est liée par des relations de cohésion, de façon à former une totalité textuelle relevant d'un certain genre de discours » (*Ibid.* : 25), distingue les aphorisations primaire et secondaire. La première est dépourvue de texte source, c'est l'exemple du proverbe, de la maxime, de l'adage, du dicton, de la devise, du slogan ... En d'autres termes, son usage dans un discours ou texte donné, incombe à l'évaluation du contexte par le locuteur lui-même. La deuxième ou aphorisation secondaire par contre, qui intéresse Maingueneau dans cet ouvrage précité, désigne celle détachée d'un texte et dont l'appréhension doit être mise en rapport avec deux contextes : contexte source et contexte d'accueil. Pour mieux comprendre ce que c'est une aphorisation secondaire, il convient de souligner cet éclairage qu'apporte l'auteur lui-même. Selon lui, c'est des phrases-occurrences qui :

[...] pointent vers un événement énonciatif, situé dans le temps et l'espace, référé à un locuteur, ce dernier fût-il légendaire ou fictif, voire non identifié. L'aphorisation secondaire est la trace d'un acte de parole singulier, elle s'adosse à un sens communiqué, avec des implicites que le destinataire peut calculer en s'appuyant sur les divers composants du contexte (*Ibid.* : 26-27)

À la lumière de ces éclairages autour des aphorisations primaire et secondaire, il importe de souligner l'intérêt qui suscite le recours à cet ouvrage. L'ouvrage de Maingueneau nous permet en effet de mieux identifier les éléments sur lesquels va porter notre analyse. Le discours socialiste étant très riche en termes de citations ou d'idées reprises, de slogans, de proverbes, il s'agissait pour nous de recourir à un moyen de les classer dans des catégories plus larges. Le recours à cet ouvrage, s'inscrit ainsi dans la recherche d'une approche méthodique afin de mieux cibler nos éléments d'analyse. Ainsi, sur la base des catégories proposées par Maingueneau à savoir aphorisations primaire et secondaire, nous allons essayer d'analyser ces textes « détachables » afin de mieux caractériser le discours socialiste en termes d'apports au plan argumentatif.

XI.3.2.1. Les arguments d'autorité chez Senghor

Comme nous l'évoquions supra, le discours senghorien est très riche en termes de citations, cela serait certainement lié à la nature et à la passion de l'homme. Écrivain et poète, Senghor étale souvent sa culture générale jusque dans le discours politique, soit pour construire une image d'un homme cultivé, soit pour la construction de sa propre idéologie. Mais, il nous paraît utile de définir ce qu'on entend par arguments d'autorité. Dans ce syntagme, la notion d'autorité ne doit pas s'entendre comme assujettie au pouvoir mais comme le clarifie Angenot

(2013 : 10), elle revêt deux sens :

- (1) la crédibilité, raisonnablement fondée c'est-à-dire argumentable, attribuée à une source compétente – que ce soit en matière de faits ou de jugements de valeur ; et
- (2) le respect dû à une personne revêtue d'un pouvoir légitime. Ce sont deux sens qui ont été séculairement confondus. Et c'est ici que réside une bonne part de la suspicion qui frappe l'appel à l'« autorité ».

À l'aune de cette explication d'Angenot sur la notion d'autorité, nous allons essayer de relever ces énoncés déjà dits afin de mieux caractériser le discours senghorien. Ainsi, grâce à l'exploration de la liste d'autorité de personnes neutralisée par l'outil DiaTag, nous avons pu nous rendre compte que son discours repose sur une argumentation bâtie sur la base d'intertextualité. Autrement dit, Senghor dans son effort de persuasion de ses auditoires, n'hésite pas à recourir à des auteurs dont le discours fait souvent autorité du fait de la réception dont jouissent leurs théories ou idées dans l'opinion générale. Mais, le discours d'autorité, compte tenu de sa définition, ne se limite pas seulement à l'intertextualité, mais il va au-delà ; il est plus subtil que l'on ne croit et peut se nicher partout dans le discours. D'ailleurs, une auteure comme Alice Krieg-Planque (2015) le définit déjà comme un discours terne et ennuyeux et selon cette dernière, il ne laisse pas de place à la contradiction. Son rôle est principalement de renforcer la crédibilité du locuteur. Il s'agit concrètement de stratégies argumentatives dont l'unique objectif est d'amener les auditoires à adhérer à une thèse. C'est ainsi que devant l'immensité des stratégies que brasse ce phénomène dans le discours, nous nous sommes limité aux citations directes d'auteurs relevant de l'aphorisation secondaire. Ce sont des exemples comme :

C'est, nous répond Marx, « le mouvement réel qui doit supprimer l'état de choses actuel » (Idéologie allemande). Notre tâche est claire

_____ t1949. Page :12 b. _____

« Les philosophes, écrit-il dans l'Idéologie allemande, ont simplement interprété le monde de façon différente :il s'agit de le modifier. » Il est le premier à se moquer de l'athéisme métaphysique.

_____ t1949. Page :20 b. _____

Engels que le socialisme n'est pas un « dogme à apprendre par cœur et à répéter mécaniquement », ce que font nos népotistes africains, mais « une théorie de l'évolution », mieux, « une

_____ t1953. Page : 139 c. _____

J'entends encore M. Morrison, ancien leader de la majorité à la Chambre des communes, affirmer avec force à Strasbourg : « Notre socialisme est fondé sur le roi et Dieu. » L'exemple de la Grande - Bretagne, en effet, est réconfortant entre tous.

_____ t1953. Page : 156 a. _____

« La littérature et l'art sous forme brute, écrit Mao Tsé-Toung, bien qu'ils soient la source unique de la littérature et de l'art repensés, et qu'ils soient d'une incomparable richesse, n'arrivent pas, cependant, à satisfaire le peuple.

_____ t1956 Page : 309 c _____

Comme on peut le deviner, les citations dans le discours senghorien ne tarissent pas. Par ces quelques exemples précédents, il est permis de constater que le discours de Senghor s'érige en bonne partie sur un discours philosophique, voire idéologique. De par ces exemples, on peut constater que nous sommes en pleine période coloniale et Senghor vient de créer son parti le BDS. À travers des noms propres de personne comme les philosophes *Marx, Engels*, des révolutionnaires comme *Tsé-Toung, Chi-Minh*, tout porte à penser que Senghor est dans une posture idéologique. Et le recours aux pensées de ces personnages semble inaugurer chez l'orateur socialiste ce qu'il est convenu d'appeler « la période d'endoctrinement de Senghor ». En effet, il ne serait pas exagéré d'affirmer que ces citations ont valeur de caution dans le sens où elles légitiment les propres idées du locuteur socialiste voire de les inscrire dans un certain objectif de prolongement de la pensée marxiste. D'ailleurs, c'est sur la base de l'idéologie marxiste sur laquelle Senghor bâtit son socialisme. On y reviendra dans le dernier chapitre de ce travail.

Par ailleurs, les sources du socialisme ne sont pas les seules qui alimentent le discours de Senghor. En effet, il y fait souvent référence à des noms comme ceux des philosophes Teilhard de Chardin et de Gaston Berger. Le recours aux enseignements de ces penseurs donne une profondeur au discours socialiste en lui donnant un contenu humanisme dont il est intrinsèquement lié. Ce sont ces deux penseurs qui universalisent, si on peut dire, son idéologie politique. Pour nous en convaincre, citons ces quelques exemples :

C'est une des idées forces de Pierre Teilhard de CHARDIN, une civilisation planétaire se construit sous nos yeux.

_____ t1959 Page : 362 a _____

C'est le sens de la philosophie de notre compatriote Gaston Berger, le Saint-Louisien, qui s'appuie sur l'œuvre de Pierre Teilhard de CHARDIN.

_____ t1961 Page : 505 d _____

Donc, pour Teilhard de CHARDIN - je l'interprète librement-, le fait significatif du XXe siècle est l'édification d'une civilisation planétaire par « socialisation » et « totalisation ».

_____ t1961 Page : 506 a _____

On peut remarquer également que Senghor utilise très souvent le style indirect libre quand il s'agit de se référer à ces auteurs. Ce faisant, il s'en approprie en les paraphrasant et en les commentant. Et cette façon de citer les idées de ces auteurs, lui permettent sans doute de mieux

s'en imprégner pour une meilleure explicitation de ses positions.

XI.3.2.2. Proverbes

Le proverbe est considéré par la plupart des linguistes ou encore des philosophes comme porteur d'une certaine moralité inspirée de la sagesse et des expériences émanant des anciens. Il est aussi considéré comme une parole qui n'a pas d'auteur et de ce fait, on privilégie plus le contenu que son créateur. D'ailleurs, le proverbe n'aurait même pas besoin de son auteur pour exister, il est le produit d'une « conscience collective ». Autrement dit, il s'agit d'une vérité communément partagée et admise par une communauté et qui se transmet de génération en génération, de bouche à oreille.

En nous appuyant sur la liste de formes inconnues du dictionnaire de *DiaTag*, il a été possible, grâce à une forme particulière issue de la langue wolof, de repêcher à la surface du discours de Diouf un proverbe. C'est la préposition « cim » en wolof qui signifie « dans un (e) » en français. Cette construction consistant à contracter le « ci » et le « am » n'est pas fortuite car elle renvoie à une parole ancienne, porteuse de valeurs. Il s'agit en vérité d'un archaïsme que le sage wolof utilise assez souvent. Et de ce fait, il peut être considéré comme un indice qui renseigne sur la profondeur et la portée philosophique d'un énoncé :

Vous l'avez rappelé, monsieur le président du farpas, kocc barma ne disait-il pas, dans une phrase lapidaire mais riche, **que Mak mat na ba cim rew** ⁸¹

_____27 11 87 pages : 496 c_____

Le proverbe qu'il utilise ainsi révèle la position de Diouf sur la question de la vieillesse et la place centrale qu'occupent les personnes du 3ème âge dans la société. N'est-ce pas l'écrivain Ahmadou Hampâthé Ba qui disait « un vieillard qui meurt, est une bibliothèque qui brûle ». La personne âgée dans la société africaine est toujours une source d'inspiration pour les jeunes générations. En effet, dans l'esprit de l'orateur, les vieilles personnes doivent inspirer notre vie, elles sont la lanterne qui guide les pas du présent dans sa projection vers l'avenir.

⁸¹ L'auteur de cet adage serait attribué à Kocc Barma, un philosophe wolof. Il se traduit en français : « Le vieillard est nécessaire dans la société »

Elles sont le trait d'union entre le passé et le présent de par leurs expériences, elles renseignent et informent la jeunesse. Au-delà de l'importance de ce proverbe, il traduit en même temps le degré d'acculturation de Diouf. Il montre donc à quel point l'orateur reste attaché aux valeurs de sa société.

Chez Senghor, les phrases à l'allure de proverbe, se construisent souvent avec le pronom « on ». Ce sont souvent des phrases pleines de bon sens qui lui permettent de renforcer son point de vue. Et, l'impersonnalisation lui permettrait sans doute d'attribuer ces phrases à une voix tierce, dépositaire d'une certaine autorité. Autrement dit, c'est la voix de la vérité qui doit être nécessairement crue et admise comme telle. Et les exemples suivants en constituent une parfaite illustration :

ON n'unit pas des négations ; pour assimiler, il faut être vivant.

_____ t1950 Page : 80 a _____

ON avance de deux pas pour reculer d'un ; de la main gauche, on a retenu la moitié de ce que l'on donnait de la main droite.

_____ t1957 Page : 336 a _____

Quand ON cause, c'est qu'on n'a pas l'intention d'imposer sa raison par la force, c'est qu'on recherche le compromis.

_____ t1961 Page : 617 a _____

ON ne construit pas une nation avec un cœur de jeune fille.

_____ t1963 Page : 703 c _____

La peur du gendarme, dit - ON, est le début de la sagesse

_____ t1985 Page : 1800 c _____

Messieurs les Chefs Religieux,

L'usage veut, lorsqu' une année s'achève et qu'une autre commence, que l'ON forme des vœux pour les êtres chers.

_____ t1986 Page : 1827 b _____

Car ON ne finit jamais de construire une nation.

_____ T1984 Page : 1764 a _____

À travers ces phrases, on s'aperçoit que l'orateur socialiste a toujours une phrase derrière la tête, toute faite et prête à être dite afin de servir un argument indépassable. On a comme l'impression que ce sont des phrases empreintes de bon sens, ou moralement logiques, qu'il utilise pour taire toute contradiction venant de la part de ses auditoires. Autrement dit, il s'agit, d'une certaine manière, des vérités immuables communément admises. Dans ces phrases, le pronom « on » y joue un rôle très important. Il peut en effet s'attribuer plusieurs statuts : de sage, d'opinion générale, de la conscience collective, de l'expérience ou finalement lui-même comme locuteur. D'ailleurs, l'exemple t1961 Page : 617 a, est en réalité une vérité générale mais foncièrement discutable. Autrement dit, pour paraphraser l'orateur socialiste, ce n'est pas parce qu'on cause qu'on n'a pas l'intention d'imposer sa pensée car depuis longtemps, on sait

qu'il se cache dans tout acte de parole une intention inavouée d'influencer ou de convaincre, à tel enseigne parler chez beaucoup, est une épreuve de force.

XI.3.2.3. Slogans-formules

En vue de prolonger notre étude autour de la sloganisation du projet politique de Diouf, nous avons choisi de nous attarder sur les nombreuses formules-slogans que cet orateur utilise dans son discours. Si Senghor se distingue par ses néologismes féconds et traduisant une certaine idéologie, Diouf se fait le spécialiste des slogans politiques. En effet, c'est dans son corpus que l'on retrouve le plus de slogans. Devant les limites de notre outil textométrique à extraire automatiquement ces formules ou slogans, nous avons procédé par parcourir le corpus afin d'en isoler manuellement. Ainsi, nous en avons relevé quelques-uns que l'on essaiera d'analyser plus en avant.

Comme nous l'avons vu dans la section « Sloganisation du dialogue » chez Diouf, le slogan est un objet de réflexion intéressant à étudier dans le discours politique. En effet, les slogans dans le discours de Diouf lui permettent de mieux déployer son projet politique dans un contexte de crise économique où une réaction rapide et collective de la part des populations est plus que jamais sollicitée. Ce sont des slogans qui traduisent l'idéologie que prône l'orateur politique, ses croyances et qui nous permet d'en apprendre un peu plus sur son programme politique. Par contre, nous sommes conscient que la notion de slogan couvre un domaine assez vaste. D'ailleurs, il n'existe pas de signification qui fait l'unanimité chez les chercheurs autour de ce concept. Pour en avoir une certaine compréhension, nous ferons à la description suivante que propose Barry (2002 : 71) :

C'est une formule brève, élogieuse, vitupérante, chargée d'une valeur suggestive facile à retenir, qui nous atteint et nous séduit en caressant en secret nos désirs les moins avouables.

Pour ces motifs, Barry le considère comme :

l'une des armes les plus populaires et la plus sûre dont se sert l'homme politique qui, à défaut de pouvoir user de la force répressive à tout moment, use de la force des mots. Qu'ils soient de courtes phrases, des groupements de mots ou des mots isolés, introduits dans un discours, les slogans sont propres à jouer un rôle indicatif. Particulièrement frappants, ils décrivent, exaltent ou expliquent ; instrument de persuasion, ils s'adressent à des auditeurs pour ranimer ou renforcer un cliché déjà ancré dans l'esprit ou pour leur faire accepter un point de vue politique. (*Ibid.*)

À l'aune de cet éclairage autour du slogan, il convient de souligner avec Reboul (1975) que l'intérêt du slogan n'est pas son sens mais plutôt la force dont il est chargé pour amener les

auditoires à l'action. C'est pourquoi, l'auteur ajoute-t-il que le slogan est « une pensée toute faite, qui pense pour nous sans nous » (*Ibid.* :26). Ainsi, nous avons choisi de nous intéresser aux mots ou phrases figées qui s'inscrivent de façon claire au combat politique de notre orateur durant son pouvoir.

Par ailleurs, conscient du fait que notre corpus comporte des mots issus des langues locales, il serait plutôt judicieux de penser à une méthode pour passer au crible ce lexique à la recherche de mots-slogans ou formules-slogans chez Diouf. Fort de cette approche, nous avons eu recours à la liste de suites graphiques inconnues du dictionnaire de DiaTag afin d'en tester certaines à travers la fonction CONTEXTE d'hyperbase. Ce faisant, il a été possible de repêcher à la surface discursive deux phrases qui sonnent comme des slogans chez Diouf. Il s'agit en fait des deux phrases suivantes en langues peul et mandingue, attestées dans le discours du 03 mars 1987.

1^{er} exemple

Alié Cambé Kabara Ké = (Traduction française : Soyez unis et travaillez)

2^{ème} exemple

Nan ndiral, Diaggo ndiral, ngay nata gollé = (Traduction française : C'est la bonne entente et l'union qui permettent d'achever le travail.)

Les extraits de discours précédents sont prononcés au cours d'une visite officielle du président Abdou Diouf dans le sud du Sénégal, plus précisément à Kédougou dans la région de Tambacounda. Ils sont énoncés dans deux langues dominantes de cette région du Sénégal oriental : le mandingue et le peulh. Substantiellement, toutes les deux phrases font référence à la question de l'unité et du travail. L'évocation de ces deux mots, cadre bien avec l'image fédératrice que Diouf entend incarner tout au long de son magistère. Et on peut constater également que ces deux phrases se complètent. La première semble être une injonction à l'unité et au travail alors que la deuxième peut être comprise comme un commentaire qui vient donner plus de poids à la première. Par ce « jeu » qui postule une vision commune sur l'unité, l'orateur semble faire montre de l'harmonie qui existe entre ces deux ethnies. D'où un phénomène socioculturel plus connu sous le commun d'alternance codique qui permet à l'orateur de construire une identité mixte et de s'associer aux deux groupes.

Le travail également, comme nous le disions précédemment, reste une valeur historique chez les Socialistes. Ces mots s'inscrivent donc au cœur de l'idéologie politique de Diouf. Il

invite à cet effet les populations de Kédougou à se mettre au travail et à l'unité. Le thème de l'unité compte tenu de sa répétition dans le corpus fait office de slogan dans les discours adressés aux membres et sympathisants du Parti socialiste ; qu'il s'agisse de Diouf ou de son prédécesseur, l'unité est ce qui doit donner sens à leur projet politique.

Civilisation d'UNITÉ où tout est lié à tout et à soi : physique et métaphysique, religion, morale et art, politique et économie, atome et Dieu.

_____ T1955 Page : 247 a _____

La raison en est que, dans l'œuvre que crée l'artiste, se trouve, plus que dans la nature, une composition, une UNITÉ, une concentration, un idéal ; c'est ainsi quelle est plus accessible à l'esprit humain, et donc plus populaire.

_____ t1956 Page : 310 a _____

Nous ne regrettons pas d'avoir posé le problème de l'UNITÉ de l'A.O.F. Nous avons commencé de le faire il y a plusieurs années déjà.

_____ t1956 Page : 312 c _____

Enfin l'UNITÉ politique - il n'y aurait qu'un seul gouvernement et une seule assemblée législative - favoriserait la prise de conscience de notre personnalité collective et l'édification d'une culture authentique, fondée sur les valeurs négro - africaines, fécondée par le génie français et ouverte au monde contemporain.

_____ t1956 Page : 318 a _____

Si Diouf conçoit des slogans qui lui permettent de nourrir l'idéologie panafricaine, voire universaliste héritée de son prédécesseur, il existe des slogans qui lui permettent de dérouler sa politique au niveau local ou national. Pour comprendre ces slogans, il importe de nous replonger dans le contexte de crise économique. Pourquoi ressasse-t-on le contexte quand on parle de Diouf ? C'est juste que tout le discours de Diouf reste marqué par le contexte de crise économique qui gangrène le monde à son époque. En effet, sans parti pris, Diouf a pu faire face aux conséquences de cette crise en appelant souvent son peuple à être debout comme un seul homme pour mieux tenir droit la pirogue, « notre pirogue » ; « Suñugaal »⁸². Ainsi, Diouf a été au cœur d'un combat pour redresser l'économie sénégalaise en inventant des slogans percutants pour espérer arriver à ses fins. D'ailleurs, quand l'économie d'un pays est durement frappée par une crise, on pense à aider l'industrie locale, comme on peut très souvent l'entendre dans la bouche de certains économistes.

La décennie des années 80 et 90, a été une époque trouble pour l'économie sénégalaise et

⁸² Le mot Sénégal signifierait « notre pirogue ». Il s'agit d'une définition proposée par l'abbé Boilat dans *Esquisses sénégalaises* (1850) mais ce terme ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté des chercheurs qui s'intéressent sur cette question. CF. Saliou Kandji, 2006, *Sénégal n'est pas Suñugal*, ou De l'étymologie du toponyme Sénégal, Dakar, Presses universitaires de Dakar

il s'agissait d'inviter les Sénégalais à « Consommer sénégalais » ou à « consommer local » ou encore à redynamiser l'agriculture pour une « autosuffisance alimentaire », « après-barrage⁸³ » pour « construire sénégalais », entre autres. Des slogans qui soulignent avec éloquence, la politique économique de Diouf durant cette période. Souvent aussi pour répondre à ses détracteurs, Diouf a tendance à utiliser des slogans pour cristalliser le caractère insensé de leurs discours empreints d'une certaine naïveté infantile. C'est l'exemple du slogan : « Tout-changer-tout-de suite ». Il s'agit d'un slogan qui participe, si on peut dire, à l'infantilisation des discours de ses adversaires qui, pour l'orateur, paraissent irréalistes, dans la mesure où du fait de leur impatience, ils ne voient rien d'autre que leur désir exaucé.

XII.3.3. L'allusion

On a remarqué tout au long de nos lectures du discours politique de Senghor que ce dernier usait souvent d'un verbe poétique. Ce n'est pas pour rien qu'on l'identifie comme le poète-président. Cette passion pour la poésie se traduit également jusque dans son discours politique. Son discours est souvent imagé et très subtil. Il a un don que beaucoup n'ont pas, c'est celui de critiquer sans heurter. Mais, le passage suivant que nous présentons fait partie de ces auto réflexions qu'il fait de son propre parti miné par des rivalités, voire des animosités entre ses propres membres. Par l'allusion, Senghor s'adresse directement à ces derniers, pour cesser immédiatement ces attitudes qui peuvent nuire grandement à l'unité et la cohésion du parti. Par cette allusion, le poète-président cherche à amener à la raison les membres et sympathisants socialistes. Et deux villages permettent de rendre compte de cette allusion d'un symbolisme très puissant. Même s'ils sont des villages distants l'un de l'autre, ils restent tout de même deux villages qui appartiennent à un même pays. De ce fait, ils sont d'égale valeur aux yeux de tous.

Donc, trop souvent, les responsables politiques des sous-sections, des commissions de coordination du cercle, des unions régionales — j'emploie la nouvelle terminologie, que j'expliquerai tout à l'heure —, trop souvent, les cadres, débarrassés de l'Opposition, s'installent dans le pouvoir et se lancent à la conquête d'un plus grand pouvoir. Un camarade, des camarades s'opposent-ils à leur ambition, ils chercheront à les éliminer en faisant appel à l'Exécutif : au chef d'arrondissement, au commandant de cercle, au ministre compétent. C'est l'empiétement du Parti sur les attributions du Gouvernement ; ce sont ces brimades, mutations qui jettent le trouble dans

⁸³ La question de la construction de barrages (Diama et Manantali) sur la rive du fleuve Sénégal était très attendue à cette époque. Abdou Diouf y plaçait un réel espoir pour une meilleure prise en charge des enjeux liés à l'agriculture, à la production d'énergie hydro-agricole. Ce fut un projet phare de Diouf durant son pouvoir.

la conscience des militants et les découragent. Ce sont ces conflits de clans, ces querelles de Ndiongolor et de Ndialakhar (un village à saint Louis) qui sont indignes d'un grand parti. Dans ces luttes fratricides, on oublie de combattre l'Opposition. Comment voulez-vous que celle-ci vienne à nous quand nous la choisons pour ne réserver nos coups qu'à nos camarades, qui sont, comme par hasard, parmi les meilleurs militants ?

Ces mots ne sont pas uniquement des euphémismes dans la parole de Senghor. Il s'agit en effet, des villages situés l'un dans la région de Saint Louis, au nord du Sénégal et l'autre est localisé tout à fait au sud, au fin fond de la région de Fatick. Deux villages donc très éloignés l'un de l'autre que Senghor prend pour donner sa position sur les problèmes qui minent son parti. Par cette idée imagée entre deux villages extrêmes éloignés l'un de l'autre, le nord-sud, Senghor semble dire qu'ils restent toujours des villages. Cette allusion aux tendances claniques qui se jouent au PS, permet non seulement à l'orateur socialiste, sur un ton ironique, de détendre l'atmosphère en provoquant le « rire de soi » chez son auditoire mais également de montrer dans la foulée combien lui, à la personnalité très européenne (Smith, 2013), reste attaché à son terroir par sa maîtrise de la géographie du pays.

XII.3.4. Les valeurs morales

Le Sénégal tout comme la plupart des pays africains, est un pays où la question des valeurs morales reste encore très prégnante. D'ailleurs, elles sont à la base de ce qui fonde toutes sociétés humaines où les traditions occupent une place importante dans les relations humaines. On ne saurait faire fi de cette question dans notre analyse du discours socialiste. La tradition étant entendue selon Afan (2010) comme ce qui permet de donner du sens, de légitimer un certain nombre de comportements sociaux en ayant comme repère le passé. Et comme le précise notre auteur, la Tradition revêt une dimension mythique qui raffermir les liens entre individus d'une même communauté. Mais, constate-t-il avec regret, que sa définition simpliste tend à la restreindre comme une pensée régressive alors qu'elle est plus profonde que cela. La tradition pour lui, est ce qui permet de valider nos comportements sociaux ; une sorte de « jurisprudence ». En un mot, la tradition constitue pour notre auteur comme la totalité d'une sagesse qui appartient à une société à un moment donné de son histoire.

Ces comportements sont considérés comme imbus de grandes vertus pour la vie en communauté. Les valeurs, de tout temps, ont reposé sur un code général social et moral issu de la tradition dont le principal objectif est d'orienter le jugement moral des individus et des sociétés. De ce fait, elles constituent un ensemble de règles qui s'imposent à la conscience

individuelle et collective. Faut-il également souligner qu'elles sont très souvent ancestrales et transmises de génération en génération au travers de la tradition orale plus particulièrement en Afrique. Ces valeurs peuvent découler de domaines variés tels que la légende, le conte, le mythe, la philosophie, les idéologies, la religion et les sociétés humaines. Si certaines restent spécifiques à une société, d'autres par contre se prêtent à l'universalité et on peut en citer comme exemple : l'altruisme, le respect, l'équité etc.

Avant d'aller plus loin dans notre analyse de cet aspect de notre corpus, il convient de distinguer deux valeurs de persuasion ; celles concrètes et celles abstraites, selon Perelman et Tytga (2008) dans le traité de l'argumentation. Les premières sont celles qui s'apparentent à un « être vivant, un groupe déterminé, un objet particulier » pensé dans leur singularité. Pour cet auteur, reconnaître l'unicité de quelque chose est une façon de la valoriser. Il reconnaît tout de même qu'il est très difficile d'opérer le distinguo entre ces deux valeurs et cela dépend des cultures. Mais, il demeure une constante. Pour qu'une valeur soit concrète, il faut nécessairement qu'elle soit le reflet d'une réalité unique, et notre auteur d'ajouter que cela relève purement de l'arbitraire. Jadis employée chez les philosophes, la Sociologie aujourd'hui l'appréhende et elles renvoient à un ensemble de qualités et spécifient un comportement estimé constituant un idéal pour le groupe social. Autrement dit, c'est un ensemble de principes communément partagés par un grand nombre pour orienter leur comportement dans leurs rapports avec les autres. Ainsi, dans le discours politique africain et sénégalais en particulier, on peut suivre leurs traces en filigrane à travers des mots souvent issus des langues locales comme le wolof, serer, le peul etc. De ce fait, ce n'est pas un hasard si nos orateurs en usent dans leur discours car il s'agit de marqueurs très importants non seulement pour leur identité et leur appartenance sociale mais également ils leur permettent de marquer leur proximité, leur sensibilité ou encore leur empathie.

XI.3.5.1. Les valeurs cardinales

Comme nous l'observons dans la liste des suites graphiques non répertoriées dans le dictionnaire de DiaTag, il apparaît que les mots qui renvoient aux valeurs morales sénégalaises ne manquent pas dans le discours politique des socialistes. C'est ainsi que nous découvrons des mots comme la Kersa (pudeur), le diom ou jom (la dignité), le mun (l'endurance), fit (courage). Nous avons pu faire une recherche des contextes de ces mots afin de mieux comprendre leur

rôle et place dans l'interlocution de nos leaders. Pour un orateur comme Senghor se considérant comme un enraciné, utilise en permanence des mots comme la « téranga » ou l'hospitalité à la sénégalaise et la « kersa » ou la pudeur comme en attestent les exemples ci-dessous :

C'est Dembo Coly qui le fera remarquer à propos du péril fécal, le sens de la dignité, la pudeur, je dis la KERSA de nos pères, ah !

_____ T1965. Page : 937 b. _____

Dans cette lutte opiniâtre et exaltante que mon gouvernement et le peuple sénégalais mènent sur tous les fronts du développement, notamment pour l'affirmation de notre identité et la réhabilitation de notre patrimoine culturel, vous avez un rôle irremplaçable à jouer surtout dans l'éducation morale et civique des jeunes générations et dans la pérennisation des valeurs référentielles de notre société qui ont pour noms : Le DIOM, le MOUGNE - la KERSA et la TERANGA.

_____ T1987 Page : 1905 b _____

Soldats du contingent sénégalais votre comportement exemplaire tout au long de votre séjour au Liberia mérite une reconnaissance singulière de toute la nation qui voit ses fils perpétuer les traditions de DIOM, de MUN et de KERSA de nos valeureux ancêtres.

_____ t1993. Page : 2110 b. _____

C'était assurément mal vous connaître ignorer l'étendue de vos qualités techniques et de votre intelligence de jeu, votre DIOM, mais surtout votre volonté de maintenir saufs comme nos Linguère, le prestige et l'honneur de la Nation.

_____ 1981d. Page : 1566 d. _____

Dans cette lutte opiniâtre et exaltante, que mon gouvernement et le peuple sénégalais mènent sur tous les fronts du développement, notamment pour l'affirmation de notre identité et la réhabilitation de notre patrimoine culturel, vous avez un rôle irremplaçable à jouer surtout dans l'éducation morale et civique des jeunes générations et dans la pérennisation des valeurs référentielles de notre société qui ont pour noms : Le DIOM, le MOUGNE - la KERSA et la TERANGA.

_____ T1987. Page : 1905 b. _____

Soldats du contingent sénégalais, votre comportement exemplaire tout au long de votre séjour au Liberia mérite une reconnaissance singulière de toute la nation qui voit ses fils perpétuer les traditions de DIOM, de MUN et de KERSA de nos valeureux ancêtres.

_____ T1993. Page : 2110 b. _____

Il apparaît à travers ces exemples que les valeurs sont utilisées dans le discours aléatoirement avec une constante chez les deux orateurs, en particulier deux valeurs : diom (dignité) et kersa (pudeur). On peut toutefois souligner que la graphie de ces vocables est variable dans les différents exemples. C'est un problème dont souffre le wolof et dont nous avons parlé plus haut. L'endurance par exemple s'écrit tantôt comme ceci : « mougne » ou encore « muñ ». Cette orthographe quoiqu'irrégulière, ne pose pour autant aucun problème de compréhension. Ce qui est important dans l'écriture du wolof même s'il existe un alphabet spécifique, c'est d'écrire le son du mot tel qu'on l'entend. Cela revient à dire que les mots « mogn » et « Muñ » renvoient tous les deux à une seule et même référence à savoir l'endurance.

Après une brève explication sur le défaut de standardisation de l'orthographe dans

l'écriture du wolof, il est maintenant question d'analyser ces vocables. Dans le premier exemple, Senghor parle de « Kersa de nos pères ah ! » avec une interjection en fin de phrase. Cela revient à dire que Senghor fait l'éloge de nos aïeux. Une façon pour lui de mettre l'accent sur cette valeur séculaire. Également, cette phrase de Senghor est presque poétique dans le sens où elle inspire une certaine joie intérieure chantée en référence à un legs ancestral.

Dans les autres exemples, nous avons presque toutes les valeurs utilisées en même temps. Dans l'exemple de 1987, Diouf s'adressant à son auditoire leur rappelle les valeurs dont ils doivent être dépositaires durant les pires épreuves de la vie. Ce sont des valeurs de dignité « Diom », d'endurance ou courage « mougne ou Muñ », de pudeur « kersa » et d'hospitalité, la « téranga ». C'est là, les valeurs cardinales qui doivent déterminer l'homme sénégalais selon nos orateurs. Et, il est important de parler du destinataire de ces messages. C'est d'abord aux membres du Parti socialiste, à l'armée sénégalaise (exemple 1993) et au peuple. Une valeur comme le « diom » ou la dignité reste pour le Sénégalais, une vertu de haute qualité morale qui doit caractériser la figure du héros qu'incarne l'armée sénégalaise. C'est pourquoi, dans les exemples précédents que cela soit chez Senghor ou chez Diouf, tous les deux en font mention. D'ailleurs, chez Senghor, par une gradation, semble faire comprendre à son auditoire que la dignité engendre d'autres vertus aussi qualitatives qu'elle-même, il s'agit de la pudeur ou la « Kersa ». Autrement dit, notre orateur semble dire que la dignité chez l'homme engendre sa respectabilité aux yeux de ses semblables dans la société.

Ces valeurs citées dans ces passages constituent des marqueurs importants dans le discours socialiste et elles témoignent, entre autres, de l'ancrage anthropologique et socioculturel de nos orateurs. Ces valeurs comme nous pouvons le constater sont régulièrement utilisées à des moments particuliers tels qu'à l'occasion de compétitions sportives, de fêtes nationales ... Ce sont des sources fécondes auxquelles sont censées s'abreuver les Sénégalais.

XI.3.4.1. Linguère, une métaphore de valeurs

Sur la base de l'observation de la liste des suites graphiques non reconnues par le dictionnaire de DiaTag, nous nous attardons sur la forme Linguère. Il s'agit d'une forme qui a été citée seulement deux fois dans tout le corpus et plus particulièrement dans le corpus de Diouf. Il s'agit d'un mot qui peut renvoyer soit à un département dans la région de Louga du Sénégal, soit à un titre de noblesse. Et, nous retrouvons ces deux sens dans le discours socialiste.

Dans cet ordre d'idées, votre organisation - avec ses 73 groupes fonctionnels -, qui totalise aujourd'hui plus de 10.000 membres, devait davantage prendre racine dans certains Départements comme Diourbel, Vélingara, Sédhiou, LINGUÈRE, Podor, Kédougou et Fatick.

_____. T1992. Page :2101 b. _____

C'était assurément mal vous connaître, ignorer l'étendue de vos qualités techniques et de votre intelligence de jeu, votre Diom, mais surtout votre volonté de maintenir saufs, comme nos LINGUÈRE, le prestige et l'honneur de la Nation.

_____. 1981d. Page : 1566 d. _____

Si dans le premier exemple Linguère renvoie à un département de Louga, il est utilisé dans le deuxième extrait précédent (1981) comme une métaphore qui renvoie aux valeurs socioculturelles. D'ailleurs, pour définition la métaphore est une figure par laquelle se transmet le sens propre d'un mot à une autre signification qui ne lui convient qu'en vertu d'une comparaison qui est dans l'esprit selon Dumarsais (1968). Linguère, au-delà de sa qualité de métaphore, est donc ici un trope, c'est-à-dire un emploi figuré qui permet de véhiculer un ensemble de valeurs qu'un orateur comme Diouf use pour faire passer un message d'encouragement aux lionnes du Basket. C'est donc une façon pour l'orateur socialiste d'allumer le feu de la combativité chez les basketteuses qui s'appêtent à aller disputer la coupe d'Afrique. Il convient de replacer ce mot Linguère dans son historicité pour mieux appréhender le sens de ce mot dans cet exemple extrait du discours de Diouf.

Il s'agit en effet d'un titre de noblesse qu'on attribuait soit à la mère du souverain, soit à son épouse, soit à la tante maternelle, soit à sa sœur utérine. Elle peut être également une fille de Damel⁸⁴ dont la mère est aussi une fille de Damel⁸⁵. Elles étaient très puissantes et la plupart ne tarissent pas d'épopées. C'est par elles que se transmettaient le sang royal. C'est pourquoi, elles étaient très convoitées par les hommes. Pour mesurer leur bravoure, on aime souvent rappeler cette anecdote que nous empruntons à notre auteur : La fille du roi Lat-Sukaabê, trouvant son père trop âgé, elle s'habilla en homme monta à cheval et battit l'armée des Trârza Ngramgram. Des récits d'actes de bravoure de ce genre ne manquent pas dans l'histoire du Sénégal. D'ailleurs, comme le raconte vers 1868 la reine-mère du Sâloum Kumba Daga préféra la mort à la servitude auprès d'un griot (Ba, 1957 : 586).

⁸⁴ Damel ou Dammel est le titre que portait le roi du Cayor si l'on en croit un « traditionniste » du Walo comme Yoro Dyao (1847-1919) (Monteil, 1963).

⁸⁵ Journal officiel du Sénégal (1864 : 113 ; cité par Monteil Vincent). Lat Dior, Damel du Kayor, et l'islamisation des Wolofs. In Archives de sociologie des religions (1963 : 77-104)

À la lumière de ces histoires anecdotiques pleines de courage, leur convocation dans ce passage (1^{er} exemple 1981 d : Page : 1566 d) de Diouf n'est pas donc fortuite. Elles symbolisent un passé de hauts faits historiques, soigneusement gardés dans les annales de la mémoire nationale. Les Linguères ont eu à jouer un rôle important sur la scène de l'histoire. Leur statut de femme n'entrave en rien leur rôle dans la société sénégalaise. À travers cette comparaison « comme nos LINGUÈRES », Diouf cherche à galvaniser l'équipe nationale féminine de Basketball qui s'apprête à aller en compétition en vue de défendre les couleurs du drapeau national.

XII.3.5. Les emblèmes

L'animal occupe une place très importante dans la quête de sens de la vie de l'homme. D'ailleurs, ce n'est pas pour rien si des colloques scientifiques sont organisés afin de décrypter les relations entre l'homme et l'animal. C'est dans ce sens que des chercheurs se sont penchés sur le symbolisme des animaux au colloque international organisé en 2003 à l'Hôpital Paul Brousse et au Centre André Georges Haudricourt de Villejuif en France. Ces relations ont créé des sentiments « variés, souvent contradictoires, suscitant les représentations les plus diverses et des comportements parfois étonnants » (2007 : 21). D'ailleurs, dans toute société humaine, il existe un ensemble de récits, de croyances et de pratiques qu'il est intéressant d'étudier pour en apprendre sur la culture de l'orateur. L'animal apparaît sous diverses formes, de la bête sauvage, animal domestique, déité (comme la vache en Inde), monstre. C'est ainsi qu'au Sénégal par exemple, le chat noir symbolise le mauvais esprit et le voir en songe signifie un mauvais présage. D'où une longue histoire de superstition qui se transmet de génération en génération, de bouche à oreille.

Dans le discours senghorien, des références aux animaux ne manquent pas. On peut noter la présence d'un animal comme Leuk-le-lièvre et Bouki-l'hyène qui sont deux animaux qu'on utilise beaucoup dans les contes africains notamment sénégalais afin de véhiculer une certaine leçon de haute moralité. En effet, le lièvre est réputé pour son intelligence et sa ruse tandis que l'hyène est souvent considérée comme un animal dépourvu de bon sens, cupide et très égoïste. Senghor leur consacre souvent dans ses discours une place privilégiée comme en attestent les passages suivants :

Qu'ils peignent de violentes abstractions mystiques ou la noble élégance des cours d'amour, qu'ils sculptent le LION national ou des monstres inouïs, qu'ils dansent le Plan de développement ou chantent la diversification des cultures, les artistes négro - africains, les artistes sénégalais d'aujourd'hui nous aident à vivre, aujourd'hui, plus et mieux.

_____ t1966. Page : 963 d. _____

Les héros en sont « une vieille femme », « un enfant », « une fée », ou Bouki - l'Hyène, LEUK - le - Lièvre, etc. Mais vous aurez bientôt remarqué que le tissu du récit est composé de faits quotidiens, individuels, que vous reconnaissez au passage, intégrés dans votre propre expérience.

_____. T1956. Page : 297 c. _____

Car la vieille femme, l'enfant, Bouki et LEUK, c'est « un tel » et une telle », ce sont des images.

_____.t1956. Page : 298 a. _____

Si Senghor dans ce discours de 1956 s'est permis de parler de poésie, de récit, bref de littérature, cela n'a rien d'anecdotique, encore moins banal comme il le précise lui-même. Ces récits participent de l'éducation, en un mot de la culture du négro-africain. C'est son vécu qui y est conté et ils invitent souvent à l'action. De ce fait, Senghor, à travers les contes dont les personnages sont souvent des animaux, cherche à inciter ses camarades de Parti à l'action. Par contre, ces animaux ne sont pas les seuls dont Senghor parle dans son discours, il parle également du lion qui est l'emblème national du Sénégal. Il symbolise surtout le courage, la force et parfois la dignité. Et le fait d'en faire référence dans son discours au lendemain de l'indépendance n'est pas fortuit.

En effet, l'indépendance chez ce leader signifie libération d'un peuple qui a longtemps souffert de la domination coloniale. Il importait donc de lier le destin de son peuple à un emblème qui leur permette de s'identifier et de se construire tout un imaginaire voire toute une légende. On se rend également compte qu'il associe souvent le lion au bœuf ou au lièvre dans de nombreux passages. Cette association semble traduire la volonté d'écrire une histoire commune d'un peuple, empreinte des valeurs qu'incarnent ces animaux. Mais, au-delà des valeurs qu'inspirent ces animaux, ils participent également à l'effort de cohésion nationale. N'oublions pas que le Sénégal a connu une première indépendance avec le Soudan français ou l'actuel Mali sous la bannière de la Fédération du Mali. Il était donc question pour Senghor, de par son génie poétique, d'arriver à réunir ces deux peuples. C'est cette idée qui est soutenue à travers les passages suivants :

Nous appartenons, toujours à 95 %, à la culture du LION, du Lièvre et du Bœuf.

_____ t1960. Page : 429 b _____

Ils parlent les mêmes langues, appartiennent aux mêmes ethnies que nous et au même cycle culturel du LION et du Lièvre.

_____ t1960. Page : 475 b _____

Qu'ils peignent de violentes abstractions mystiques ou la noble élégance des cours d'amour, qu'ils sculptent le LION national ou des monstres inouïs, qu'ils dansent le Plan de développement ou chantent la diversification des cultures, les artistes négro - africains, les artistes sénégalais d'aujourd'hui nous aident à vivre, aujourd'hui, plus et mieux.

_____ t1966. Page : 963 d. _____
Car nous appartenons à cette aire culturelle du LION et du Lièvre.
_____ t1969. Page : 1085 a. _____

Il apparaît à travers ces passages que Senghor cherche à travers ces animaux, à faire passer un discours rassembleur entre les peuples du Soudan français et les Sénégalais. Le lion, le lièvre et le bœuf traduisent donc une forte image de ce qui lie ces peuples. Et chaque animal renvoie à un spectre de valeurs : le lion : la force ; le lièvre : l'intelligence et le bœuf⁸⁶ : l'abondance ou la fertilité.

XII.3.6. Étude de références religieuses

« Au commencement était la Parole, qui était lumière. » (T1965. Page : 953 b). C'est dans un discours de 1965 que Senghor prononce cette phrase biblique extrait de l'évangile de Jean. D'ailleurs, c'est une phrase que Senghor utilise assez souvent dans ses discours comme il s'illustre à travers les nombreux passages suivants : « Au commencement était le Verbe, dit saint Jean » / « Au commencement était le Verbe » / « Singulièrement en Afrique noire, où la Parole, enfermée dans le sein de Dieu, était au commencement de toutes choses, engendrant toutes choses, création et expression de toutes choses » Au-delà de la valeur de l'idée de la genèse qu'évoque cette phrase, c'est sa répétition qui nous intéresse ici en tant que linguiste. En effet, cette référence semble toucher du doigt la relation de l'homme à la religion et en dit long sur sa foi. N'oublions pas que Senghor est issu de l'ethnie sérère et un auteur comme Thiaw (1991) s'appuyant sur les travaux de Cheikh Anta Diop, adhère à la thèse selon laquelle la religiosité de ce peuple reste liée à l'origine du nom lui-même. D'ailleurs, pour l'Égyptologue, comme le souligne notre auteur, le mot sérère signifie « celui qui détermine les temples en égyptien » et selon lui « le sens serait conforme à la ferveur religieuse des Sérères

⁸⁶ « Le bœuf désigne un pays abondant en moissons ; il est le symbole de la fertilité et de la force domptée. Le bœuf, comme le précise Wulson de la Colombière, a été adopté en armoiries par les hommes qui étaient seigneurs de terres fertiles en blé et en pâturages. Au figuré, le bœuf est le symbole du travail et de l'abstinence. Dans l'iconographie chrétienne, il désigne l'humble travail. » Source : Dictionnaire archéologique et explicatif de la science du blason Comte Alphonse O'Kelly de Galway — Bergerac, 1901. Disponible sur :

<http://www.blasonarmoiries.org/heraldique/b/boeuf.htm#:~:text=Cet%20animal%20d%C3%A9signe%20un%20pays,les%20blasons%20fran%C3%A7ais%20et%20espagnols.> (Consulté le 21 octobre 2020)

qui sont, jusqu'ici, un des rares peuples du Sénégal non encore entièrement convertis à l'une des religions étrangères modernes » (*Ibid.* : 246 ; cité par Thiaw). Cela revient à dire qu'il s'agit d'un peuple foncièrement ancré dans leurs valeurs traditionnelles.

Senghor fait donc partie de l'un des rares Sérères, à cette époque plus particulièrement, à embrasser la religion catholique. Également, comme le rapporte le philosophe sénégalais Souleymane Bachir Diagne, dans un entretien autour du sujet : *Senghor et la question que se pose toujours*, revenant sur quelques anecdotes dans la vie de Senghor, révèle que ce dernier dans son adolescence se destinait déjà à la prêtrise et fréquentait l'École des pères du Saint Esprit. Mais, à cause de son entêtement, il sera exclu de cette école. Si l'on en croit Diagne, les raisons de cette exclusion étaient le fait que le jeune Senghor n'admettait pas que l'on qualifiât les religions traditionnelles africaines de simples religions païennes qu'il fallait abolir pour les substituer à la foi chrétienne. D'où une ambivalence dans la foi de l'homme car les religions révélées sont incompatibles avec la pratique de ces religions traditionnelles africaines. D'où, un aspect de sa foi qui fait de lui en même temps, un orateur intéressant à étudier. D'ailleurs, dans son discours, il utilise des mots qui circonscrivent sa foi aux valeurs africaines traditionnelles comme « saltigués », « pangols », « bêkine », entre autres, comme en attestent les passages suivants :

Une première conclusion s'impose à qui descend du général au particulier — mais nous serions arrivés à la même vérité par induction, en partant des réalités, des difficultés négro-africaines : l'Université de Dakar, pour rester université et grandir, doit se maintenir au niveau international par le recrutement et l'enseignement de ses professeurs. Le premier avantage en est la validité de plein droit, en France, des diplômes de notre université. En France et, par conséquent, dans tous les pays qui ont des accords d'équivalence avec elle. Ce n'est pas le seul avantage. Je ne nie pas la valeur passée de l'enseignement donné dans nos écoles d'initiation : dans le pangol de Ndongolor ou le bêkine de Djibélor.

_____ T1965 _____

C'est en priant et pratiquant la charité qu'ON acquiert la foi.

_____ T1950 _____

L'étude de la religion est un aspect très important dans un discours politique socialiste et dans un contexte sénégalais de surcroît. En effet, le socialisme dont se réclament nos orateurs, est une idéologie développée par le philosophe Karl Marx. Ce philosophe dont s'inspirent nos orateurs est un athée avéré. D'ailleurs, les adversaires de Senghor ne manquaient pas de s'attaquer à cet aspect pour le décrédibiliser devant les Sénégalais composés à plus de 90% de Musulmans et 5 % de Chrétiens. Mais, Senghor en fin politique a pu inverser cette image contraire aux croyances dogmatiques des Sénégalais, il a toujours soutenu que les théories de

Marx lui ont juste permis de mieux répondre aux enjeux du moment en les adaptant aux réalités sénégalaises et africaines.

De ce fait, il est juste naturel de parler de cet aspect du discours socialiste. On se permet de faire un survol historique même si cela a été déjà fait dans la première partie de ce travail de thèse. Il s'agira ici de revenir brièvement sur les rapports que les présidents Senghor et Diouf entretenaient avec les chefs religieux. En effet, la classe maraboutique a toujours joué un rôle non négligeable dans la vie politique de la société sénégalaise. Leur poids sur la balance électorale n'est plus objet de polémiques. En guise d'exemple, citons cet acte inédit du Khalif des Mourides, qui, pour la première fois dans l'histoire politique du Sénégal, fera bénéficier une consigne de vote en 1988, un « ndigël » au Président Diouf, candidat à sa propre succession. Les rapports entre le socialisme et les communautés religieuses sont d'ailleurs anciens. Senghor, son prédécesseur, entretenait déjà d'excellentes relations avec la communauté mouride. Il a été ami, si on peut dire, de Serigne Falilou Mbacké, fils du vénéré Guide Cheikh Ahmadou Bamba. Sa rencontre avec cette illustre figure religieuse remonte à la construction de la mosquée de Touba. Senghor, malgré le fait qu'il soit un catholique convaincu, a su tisser des relations et rassemblé toutes les communautés religieuses autour de lui. C'est pourquoi, on n'est loin de se laisser surprendre si Senghor parle des guides fondateurs qui ont marqué du sceau de leurs œuvres et luttes pour la libération du Sénégal. C'est ce qu'illustrent les exemples suivants, extraits des premiers discours de Senghor, prononcés au lendemain de l'indépendance du Sénégal.

Les réformistes modernes de l'Islam rappellent la parole du Coran : « DIEU n'améliore pas la situation d'un peuple avant que ce peuple n'améliore son âme.

_____ T1961 Page : 548 a _____

De Blaise Diagne à Mamadou Dia, de Malick Sy et Cheikh Amadou BAMBA à Amadou Dème et Joseph Faye, de Bakary Diallo à David Diop - je ne cite pas tous les noms toute une pléiade de Sénégalais éminents ont jalonné la voie africaine de la Libération.

_____ t1960. Page : 457 a. _____

On ne peut comprendre pleinement saint Augustin ou Amadou BAMBA si l'on ne découvre, sous le chrétien ou le musulman, l'Africain.

_____ t1961. Page : 515 d. _____

Que Gaston Berger se dresse donc à côté de nos grands hommes, lui qui fut, qui est parmi les plus grands : à côté des hommes de guerre, comme Lat Dior Diop et Ndiadiane Ndiaye, des hommes de religion, comme Malick Sy et Serigne BAMBA, à côté de Blaise Diagne et de Lamine Guèye, qui préparèrent notre indépendance nationale, d'Abdoulaye Sadj, d'Ousmane Diop et de David Diop, qui jetèrent les bases de nos Lettres nouvelles.

_____ t1975. Page : 1347 a. _____

À travers ces extraits, nous pouvons noter les nombreuses références à la religion, aux

religions on allait dire. Ce sont des termes comme *Coran, Dieu*, et plus singulièrement des noms de hautes figures historiques comme *Bamba, Malick Sy* ... qui sont autant de traces qui mettent en exergue et à suffisance le regard que l'orateur porte sur tous ces illustres personnages dont il vante les œuvres. Il est loisible de noter également que Senghor essaie de composer l'harmonie entre les religions catholiques et musulmanes quand lui, catholique, cite un verset du Coran pour légitimer la révolution (1^{er} exemple) et établir un parallélisme entre les enseignements du vénéré Guide, fondateur du Mouridisme Cheikh Ahmadou Bamba et ceux de Saint-Augustin. De ce fait, on a comme l'impression que l'orateur veut inviter son peuple au dialogue islamo-chrétien qui reste aujourd'hui, un des piliers, des sources de maintien de la paix entre ces deux communautés au Sénégal.

Par ailleurs, si Senghor étale souvent sa foi dans son discours, son successeur sera moins loquace à ce sujet. En effet, ce silence sur sa propre foi se traduit par la quasi-rareté des références religieuses dans son corpus. On ne l'entend presque jamais invoquer un verset ou une sourate dans son discours même si son mémoire soutenu à l'ENFOM porte sur l'Islam et la société wolof. La seule fois qu'on l'entendit, nous semble-t-il, dire un mot issu du Coran, a été lors du sommet de l'OCI. Ce qui, à l'époque, avait surpris plus d'un mais le contexte l'exigeait. Cela ne veut pas dire qu'on n'aille jusqu'à lui nier sa foi en l'islam auquel il appartient. Ce silence semble reposer sur deux hypothèses que nous allons essayer de formuler ici. En effet, comme on le sait le Sénégal est un pays majoritairement dominé par les Musulmans, et pour nous, le peu de références à la religion dans ses discours politiques découle sans doute du fait que les contextes d'énonciation des discours constitutifs de son corpus ne s'y prêteraient pas. Mais, avons-nous tout de même remarqué qu'il utilise souvent Dieu dans ses discours. D'où sûrement une stratégie qui lui permet de parler avec tout le peuple sénégalais sans distinction aucune car toutes les religions adorent un seul Être, Dieu, qu'il se nomme Roog en sérère, Yalla en wolof, Allah en peulh, entre autres. D'ailleurs, même si le Sénégal est un pays laïc comme le souligne l'orateur lui-même dans une formule lapidaire, permet de comprendre les rapports entre cet orateur avec la religion : « En effet, vous savez que le Sénégal est un État laïc, mais LAÏCITÉ dans notre Constitution ne signifie ni hostilité, ni indifférence, ni même ignorance de nos communautés religieuses. » (T1986 Page : 1828 c). Ce rappel du président Diouf sur la laïcité du Sénégal s'ancre, comme on peut le lire donc, sur la tolérance et la reconnaissance de toutes les formes de religions qui existent, cohabitent et se brassent en harmonie au Sénégal. D'ailleurs, le Sénégal est l'un des rares pays en Afrique au Sud du Sahara

qui vit bien cette entente entre religions et beaucoup d'observateurs de la scène politique restent convaincus que c'est cela qui fait du Sénégal une exception dans la sous-région.

Ainsi, grâce à notre outil DiaTag, nous avons pu relever un hapax ; une forme issue de la langue arabe. Il s'agit du « Basmala »⁸⁷, relevé dans un discours particulier de Diouf. Il s'agit d'un discours prononcé lors du Sommet des pays islamiques. En fait, Le basmala ouvre ce discours. Pour la première fois, Diouf commence son discours, dans l'exorde, le « basmala » avant de poursuivre ses salutations comme en atteste cet extrait suivant :

BISSMILLAHÎ Rahmani Rahimi, Sires, Altesses Excellences Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement, Honorables Ministres et Délégués,
C'est avec une vive satisfaction et une profonde émotion que je me trouve, aujourd'hui, avec la délégation qui m'accompagne, sur cette vénérable Terre bénie d'Allah qui, dans Sa grande Miséricorde, nous a permis, à nous ses serviteurs qui l'invoquons avec Piété, de nous rassembler, en nos qualités de Représentants des peuples islamiques, à l'occasion de cette Troisième Conférence au sommet des Pays islamiques.

_____ 1981d. Page : 1481 c. _____

À travers cet extrait, l'on peut noter un indice fort révélateur de la foi musulmane. Il s'agit du Basmala. En fait, il s'agit d'un mot que le musulman récite avant de commencer quoique ce soit. Il signifie « Au nom de Dieu ». Ici, comme on peut le remarquer dans ce passage, Dieu devient tout à coup Allah dans la parole de Diouf. Ce qui n'est pas anodin dans le discours politique. Diouf a l'habitude d'employer le nom de Dieu en français mais ici, se sent-t-il obligé d'employer l'équivalent arabe. Cela témoigne un tant soit peu l'ancrage dans le contexte du discours de Diouf et c'est une façon, sans doute, de s'adapter à son auditoire composé de Sires, Altesses Excellences. L'usage de l'arabe dans des rencontres de cette envergure est doublement significatif pour le président de la République en tant que symbole de la nation garant des institutions. En fait, le fait de prononcer Allah, c'est non seulement un signe de piété qui souligne l'appartenance de tous les Sénégalais dans la Oumah islamique, mais également une façon de montrer à son auditoire qu'il est lui aussi un croyant.

Dans le deuxième exemple que nous proposons, un autre mot coranique « Allahou Akbar » qui signifie « Dieu, le très haut » utilisé, curieusement, dans la péroraison, clôturant

⁸⁷ La **basmala** (بِسْمِ اللَّهِ), mot issu de l'arabe, désigne tous les mots de la formule **bi-smi-l-lāhi r-Rahmāni r-Rahīmi** (arabe : بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ)1,2 _ traduction française : « *Au nom de Dieu clément et miséricordieux* » —, Elle est notamment utilisée au début de chacune des sourates du Coran, à l'exception de la neuvième, *at-Tawba*3. Les premiers deux mots de cette phrase sont **bi-smi-l-lah** (بِسْمِ اللَّهِ), signifiant « *Au nom de Dieu* ». (Atlagh 1992)

ainsi son discours comme l'illustre le passage ci-dessous :

Excellences Messieurs les Chefs d'État et de Gouvernement, Honorables Ministres et Délégués, Notre Conférence se tient à un moment crucial de l'évolution du monde. Les tensions, qui engendrent conflits et guerres, s'accroissent pendant que la situation économique mondiale se dégrade de jour en jour, avec les conséquences multiples qui en découlent et dont sont victimes, au premier plan, les pays en développement. Dans une telle conjoncture, je ne peux douter que nos travaux s'orientent vers une appréciation sans cesse plus concrète des problèmes nombreux avec lesquels le monde Islamique se trouve confronté et qu'en le résolvant, nous nous attacherons à contribuer à sauver l'humanité en la rendant plus humaine, parce que plus solidaire, apte à assumer le destin qu'Allah, le Tout-Puissant, lui a tracé sur la voie glorieuse de l'Islam.
Allahou Akbar

_____. 1981d. Page :1495 a. _____

Il apparaît par la position de cette expression dans le discours de Diouf, que l'orateur l'utilise pour produire un certain effet sur son auditoire. En fait, cette expression sert souvent d'interjection au Musulman pour exprimer son étonnement ou quand on veut proclamer la grandeur d'Allah. Et Diouf, lui, s'en sert pour clore son discours. Ce qui nous amène à penser qu'il s'agit là d'un moyen d'actualiser ou de raviver la rencontre.

XII.3.7. La musique comme symbole d'unité

Si Senghor est un poète qui sait dire avec les mots ses sentiments les plus intimes et souterrains, il a aussi cette sensibilité intuitive qui lui permet de sentir et de comprendre la mélodie des instruments qui raconte une Afrique ancienne et une. En effet, la musique est par essence cet art qui transcende les barrières linguistiques et qui caresse un doux souvenir mémoriel et comble le cœur d'une joie soudaine et indescriptible. Cette idée semble transparaître à travers le discours du poète-président. Senghor est un homme dont la parole peut s'analyser à l'aune de l'idéologie universaliste qu'il incarne. On ne saurait ignorer cette idéologie qui fonde ses convictions et qu'il traduit presque comme par obsession dans tout son discours. Senghor pense les peuples comme différents mais qui sont appelés à vivre ensemble dans la différence, la compréhension et la tolérance comme il transparaît dans les exemples suivants :

Chez les Sérères, l'influence mandingue se retrouve partout : dans les tam-tams royaux de la cour du Sine, les dyoung-dyouns (doung-doungs en malinké), dans le vêtement des circoncis, dans le vocabulaire des éléments clefs de la société.

_____. T1971. Page : 1211 c. _____

Il apparaît donc par ces extraits que Senghor, dans son combat pour la reconnaissance de

l'Art nègre, entend lier d'abord le continent autour d'une seule essence : le rythme. On peut lire ici les similitudes entre les instruments sénégalais (Sine est un royaume du Sénégal précolonial) et ceux du royaume mandingue. L'historicité de l'art musical africain dans le discours senghorien, nous invite à considérer la culture sénégalaise comme faisant partie d'une autre plus vaste qui s'étend dans toute l'Afrique de l'Ouest. Cette parenté musicale sous-régionale, semble s'étendre jusqu'au Maghreb quand il essaie d'assimiler certains musiciens marocains avec ceux de l'Afrique noire. D'où selon lui, c'est juste une question d'appellation,

Au Maroc, comme me le faisait remarquer mon ami Moulay Ahmed Alaoui, les Noirs charmeurs et bateleurs, musiciens et chanteurs et batteurs de tam-tam sont appelés Ganaw.

_____ t1971. Page : 1214 b. _____

Au-delà de cette faculté de réunir les peuples, l'instrument de musique chez Senghor est un moyen d'expression des sentiments. C'est dans ce sens que l'orateur utilise dans l'exemple suivant le « Tama du griot » pour manifester sa joie comme en atteste l'exemple suivant :

Et voilà que l'histoire nous a déjà intégrés dans un pareil système, dans l'Union française de 1946. Mon dessein n'est pas d'emboucher ici la trompette du dithyrambe, de frapper sur le « tama » du griot.

_____ t1949. Page : 7 d. _____

Faut-il souligner également que le tama est un instrument de musique très réputé pour ses qualités d'ouverture. En effet, c'est un instrument qui s'intègre bien dans un ensemble varié d'autres instruments. On serait même tenté de dire qu'il sait accompagner toute mélodie pourvu que le joueur s'accommode bien de cette qualité auditive, d'où, nous semble-t-il, cette symbiose musicale qu'essaie de produire Senghor entre le « tama sénégalais » et « la trompette du dithyrambe » issue de la Grèce antique. Ainsi, nous semble-t-il, une manifestation de l'idéologie de la Négritude transparait dans la trame discursive du discours senghorien. Autrement dit, Senghor par cette rencontre entre le « tama » et la « trompette du dithyrambe », au-delà de la musicalité recherchée, chercherait à lier deux cultures, sénégalaise et grecque.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, il s'est agi par le biais de la méthode textométrique, d'essayer d'explorer le discours politique des leaders socialistes. On s'est spécialement concentré sur la saillance des formes lexicales afin de mieux appréhender le sens du discours de ces hommes

politiques que tout semble opposer : l'âge, les écoles, le background mais qui partagent tout de même l'idéologie socialiste. Ce sont deux leaders politiques qui ont marqué l'histoire politique du Sénégal. Dans notre démarche d'accès au sens du discours, nous avons mobilisé principalement trois outils, qui chacun, de par sa qualité nous a permis d'aborder un aspect particulier du corpus. Par la méthode des spécificités, nous avons pu nous rendre compte que l'usage de certains mots peut renseigner sur le contexte au sens extralinguistique du terme, encore qu'il faille avoir une bonne connaissance de ce contexte. Par exemple, grâce à la liste des mots en régression et progression dans les corpus respectifs de nos orateurs Senghor et Diouf, il a été possible de mieux aborder une question cruciale qui a fait couler beaucoup d'encre dans les années 1980 à savoir la « désenghorisation ». Avec cette méthode, on a pu montrer que ce phénomène pouvait s'appréhender linguistiquement. Toujours sur la base de cette méthode, nous avons pu également mettre en lumière un tant soit peu, la « nature » et la passion de Senghor, en un mot son identité.

De plus, nous ne nous sommes pas limité à cela, nous avons conduit ensuite une recherche thématique, sur la base de l'index hiérarchique, fourni par hyperbase qui nous a permis de faire une étude syntagmatique autour de certains mots-thèmes pour nous orienter enfin vers une étude plus large en s'appuyant sur les corrélats à la quête d'une certaine architecture thématique.

Par ailleurs, nous avons été tenté d'étudier le discours pathémique de nos orateurs afin de mieux comprendre la mise en scène des sentiments chez nos orateurs. Nous nous sommes intéressé principalement de ce fait à deux entrées : l'anaphore rhétorique et la rhétorique graphique. Et cette recherche a été bien fructueuse dans le cadre de l'entrée anaphore rhétorique puisque que nous avons trouvé un nombre important de répétitions de mots ou d'expressions que nous avons pu neutraliser grâce à hyperbase malgré les limites d'un tel exercice. Également, l'entrée rhétorique graphique a été une expérience fertile surtout au plan stylistique. On s'est spécialement intéressé à la ponctuation la plus saillante dans chaque corpus. Cette approche nous a permis de comprendre que la ponctuation n'est pas aussi « muette » que l'on puisse croire mais a permis de mettre en lumière les *ethê* de nos orateurs, au-delà du style dans la parole et dans l'écriture.

Dans un troisième mouvement, nous avons pu, grâce aux formes non reconnues par le petit programme DiaTag, reconstituer des catégories socio sémantiques. Cette approche nous a

permis d'aller chercher dans ce lexique, des proverbes dans la langue locale des orateurs, des néologismes, des noms de personne qui représentent beaucoup dans le discours socialiste.

Ces résultats attestent que Senghor est un orateur qui ne divague pas dans ses discours, en d'autres termes, même s'il aborde beaucoup plus de thèmes que son successeur, ces thèmes sont traités de manière méthodique. On peut dire également que le discours de Diouf s'inscrit plutôt lui dans une certaine constance thématique principalement autour de l'économie ou de développement, de l'éducation, de démocratie. Finalement, nous avons constaté que le discours senghorien a un ancrage orienté sur le plan idéologique alors que celui de Diouf est pragmatique et réaliste. Ce qui explique sans doute l'absence de références idéologiques dans son discours, incarnant ainsi l'image de l'autorité, du responsable et du réaliste.

Chapitre 13 : Négritude et socialisme dans le projet de construction nationale

Introduction

Dans ce chapitre de cette dernière partie de notre thèse, il sera question d'axer notre analyse sur un triptyque idéologique, sur lequel semble se reposer le discours socialiste à savoir les idéologies de la négritude, du socialisme et de la francophonie. D'ailleurs, des auteurs comme Diop et Diouf (1990) notent cet aspect dans leur ouvrage. Cela nous amène dans une certaine mesure à explorer encore une fois dans les biographies très riches de nos orateurs qui, en substance, ne font que confirmer leur *ethos* discursif tout au long de nos analyses.

En effet, notre attention a été particulièrement attirée par la multi-dimensionnalité d'un orateur comme Senghor, fondateur du Parti socialiste, qui, à travers son discours politique affiche une certaine hétérogénéité dans son identité. Et, à ce titre, il suffit de souligner l'avis d'un auteur comme Diaw (2003) pour s'en rendre compte. Ce dernier l'identifie comme poète, grammairien, penseur de la Négritude, leader de parti politique (UPS puis PS), Chef d'État (1960-1980), entre autres. Cette hétérogénéité dans l'identité de l'orateur constitue une réelle difficulté dans l'étude de son discours. Et paradoxalement, c'est cette même hétérogénéité qui rend en même temps intéressante l'étude de cette illustre personnalité qui aura marqué de son empreinte l'histoire politique et culturelle du Sénégal.

Également, son successeur, Diouf, n'a pas cessé de nous surprendre dans nos analyses à cause de quelque décalage entre l'homme politique et l'image qu'il se construit dans son discours. Il sera donc question dans ce chapitre de comprendre et d'expliquer comment les idéologies du socialisme et de la négritude se rencontrent et s'harmonisent pour servir de socle à leur projet de construction nationale sous la voix fédératrice de la francophonie. Il faut reconnaître par avance qu'on ne saurait séparer l'idéologie de la négritude de celle du socialisme car, manifestement, l'une inspire l'autre. Pour ne pas nous perdre dans la pléthore de définitions qu'on prête souvent à la négritude, nous dirons tout simplement qu'il s'agit d'un mouvement culturel avant d'être politique et pour Senghor la culture est supérieure à la politique. La négritude a été, si on peut dire, le socle idéologique de cet orateur comme le

souligne Tine (2005 : 11) :

La négritude senghorienne a été pendant longtemps la matrice idéologique de la création d'une mémoire collective anticolonialiste, contre l'idéologie coloniale de l'assimilation, grâce à laquelle a émergé la figure fondatrice et intégrative d'un « homosénégalensis » appelé à dépasser les contingences ethniques, religieuses, linguistiques et les micro-espaces pour adhérer à un universel sénégalais transcendantal, postulé comme « communauté de destin »

À la lumière de cette citation de notre auteur, nous pouvons convenir que Senghor a su prêter à son idéologie un élan humaniste qui s'ancre dans une panacée dont l'objectif ultime est de préparer le peuple noir dans une unité féconde de valeurs multiples comme le souligne encore Tine (*Ibid.* : 10) :

Senghor se référait constamment à la ποιησις (poiesis) aristotélicienne pour articuler sa poésie à l'action (Senghor 1980) et pour signifier que sa Négritude est une idéologie de la fabrication, de la création porteuse de valeurs culturelles du monde noir aptes à consolider l'unité nationale et à construire l'intégration africaine, et au-delà à servir de trait d'union entre les peuples noirs

Ayant été sous l'influence de son père spirituel, Diouf, son successeur et héritier « légitime » du socialisme, perpétuera le combat à travers son idéologie politique qu'il traduit tout de même dans une nouvelle démarche. Car faut-il croire que le contexte a pu évoluer entre temps et les enjeux centrés ailleurs.

Revenir sur les idéologies de la négritude, du socialisme et de la francophonie peut être plutôt répétitif, d'autant plus que plusieurs auteurs ou penseurs ont déjà largement exploré cet aspect de la politique sénégalaise. Mais, il s'agit ici de l'articuler à la dimension de l'engagement politique de ces leaders socialistes charismatiques dans leur projet de construction nationale sous l'œil rigoureux des outils textométriques dont nous disposons. Pour ce faire, il s'agira de faire parler notre corpus en mettant l'accent sur ces thèmes particuliers, évocateurs du penser de nos orateurs. Mais, pour comprendre le discours idéologique des socialistes, il va falloir réfléchir d'une part sur les rapports entre le socialisme et la culture africaine dans ce qu'il est convenu d'appeler le socialisme africain pour ne pas dire socialisme senghorien. D'autre part on compte mettre à profit certaines fonctionnalités du logiciel hyperbase déjà mobilisées tout au long de ce travail de thèse, afin de mettre en lumière le discours de construction nationale des orateurs socialistes.

XIII.1. Socialisme et syncrétisme multiculturel

Cette première section marque une étape importante dans notre démarche de compréhension du discours idéologique du Parti socialiste. Le fondateur du Parti socialiste, Senghor puisque c'est lui qui a été un homme exemplaire de par son génie politique doublé d'un homme de lettres d'une grande ouverture culturelle. Il s'avère juste important de préciser que notre intention ici n'est pas de revenir sur sa biographie ; mais il convient juste de souligner certains points qui mettent en exergue sa vision politique à une époque où la plupart des pays nouvellement indépendants plongent dans des guerres civiles ou tribales ou encore subissent des coups d'États militaires. A cet effet, on peut affirmer que Senghor a été un des rares hommes politiques à quitter le pouvoir de son propre vouloir. Au-delà, des raisons les plus approximatives évoquées çà et là par des auteurs ou observateurs de la scène politique sénégalaise, ce fait s'imprime dans sa vie et s'inscrit dans ce qu'une auteure comme Hesseling (1985) appelle « l'exception sénégalaise ». Mais, comme le poursuit cet auteur, il s'agit d'un événement qui ne doit pas étonner notre intelligence puisque lui-même s'est toujours réclamé « socialiste-démocrate ». Une idéologie qu'il essaiera d'incarner toute sa vie durant. Il faut juste souligner que l'idéologie politique du Parti socialiste est énoncée dans les tout premiers discours de son fondateur. En effet, c'est dans celui de 1949 à l'occasion du premier congrès du Parti, après leur sortie de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). Dans ce discours, Senghor fait une esquisse des lignes axiologiques de son projet politique. Comme il le dit lui-même, ses idées sont inspirées du philosophe allemand Karl Marx. Il s'est donc littéralement servi de la méthode d'analyse de Marx pour étudier les problèmes africains afin de leur trouver des solutions originales cadrant avec le socialisme démocratique.

Faut-il souligner également que la méthode marxiste aurait permis à Senghor d'avoir plus de retenue que d'autres intellectuels plus virulents dans la critique du colonialisme. Si certains déversaient leur « bile » à gorge déployée, Senghor, quant à lui, a toujours fait la part des choses en accusant toujours une minorité bourgeoise capitaliste assoiffée de pouvoir, qui serait à la base de la colonisation. Et cette attitude serait à rechercher dans sa culture et son éducation. Pour avoir analysé quelques extraits de ses discours dans nos recherches précédentes, il apparaît clairement que Senghor ne manque jamais de s'inspirer des valeurs cardinales que prône sa société et celles acquises à travers différentes influences extérieures, comme la colonisation française et arabe. C'est pourquoi, il est tout à fait difficile de situer l'idéologie du parti

socialiste. Ainsi, ce fait nous installe dans une situation ambivalente que nous confondons en un « dedans et un dehors » c'est-à-dire une idéologie de « bricolage » entre plusieurs valeurs qui sont à la fois africaines, arabes et occidentales mais les dernières semblent beaucoup plus cristallisées que les deux autres.

Par ailleurs, Senghor, animé par un besoin ardent de s'identifier ou d'identifier le peuple africain à travers ses propres valeurs et à travers les acquis culturels de l'invasion coloniale de l'Occident, a parfois reçu de nombreuses critiques selon Towa (1972). On l'accuse en effet de vouloir perpétuer la suprématie de l'homme blanc à cause de son indulgence envers les Blancs. Mais, cette indulgence ne doit pas étonner notre intelligence puisqu'elle est inspirée de l'idéologie universaliste qu'il a toujours prônée. Ceci a donc été le principal reproche de ses contemporains, qui attendaient de lui une réaction plutôt révolutionnaire à l'instar de Sékou Touré de la Guinée Conakry. En poursuivant toujours notre auteur dans sa réflexion, le fameux rendez-vous même du « donner et du recevoir » tourne en dérision, il est lu et interprété comme une volonté éhontée de tendre la main à un colonisateur impitoyable. Les reproches ne s'arrêtent pas là, ils furent également à leur comble quand Senghor considère que la « colonisation est un mal nécessaire » ; une apologie de la colonisation qui foule aux pieds la mémoire des millions de victimes de cette page sombre de l'histoire africaine. Les réactions ont été immédiates et parfois violentes et accablantes comme le souligne notre auteur, dans son livre intitulé *Léopold Sédar Senghor : Négritude ou Servitude* : « Ainsi, à tous les niveaux – politique, religieux, linguistique – Senghor nous invite, au nom du biologique, à nous incliner devant la supériorité européenne » (Towa, 1972 : 115). Des déclarations de cette nature ont toujours suscité des vagues d'indignation et outré la plupart des intellectuels africains de cette époque qui voyaient à travers sa personne une réincarnation de l'opresseur cherchant à justifier l'injustifiable qu'il a commis de ses propres mains tachées de sang.

Un autre auteur du nom de Mabana (2011) abondant dans le même sens, fait remarquer que les défauts de Senghor étaient ceux de la plupart des brillants intellectuels africains de cette période. Bien qu'il ait essayé de corriger ou de justifier ses idées controversées, poursuit notre auteur, la suspicion chez ses lecteurs sonne comme une sentence qui entache toute sa production littéraire. Il ajoute, « Assimilé ou acculturé », Mabana (*Ibid.*) reconnaît lui-même qu'au-delà de tout ce qu'on peut lui reprocher, il reste indéniable que l'héritage qu'il nous a légué est immense et n'a pas encore fini de révéler tous ses secrets.

Au lendemain de la démission de Senghor, c'est une nouvelle page qui s'ouvre avec Abdou Diouf le remplaçant au poste de Président de la République du Sénégal. En effet, ayant été le Premier ministre de Senghor depuis 1970, Abdou Diouf lui sera un bras droit inconditionnel. C'est sans surprise donc que Senghor lui confie l'héritage socialiste. C'est chez lui qu'il trouva toutes les qualités conformes à ses attentes d'un porte-flambeau socialiste. Mais, on assiste vite avec Diouf à une sorte de rupture d'avec la générosité culturelle, parfois démesurée, juge-t-on, de son prédécesseur. C'est un socialisme plutôt pragmatique qui est prôné, différent de l'alchimie du verbe poétique de Senghor qui cherche durant toute sa carrière politique, à façonner un nouveau type d'homme sénégalais et par extension africain.

Par ailleurs, serions-nous tenté d'imputer cette apparente rupture au contexte des années 80, qui marque l'arrivée de Diouf au pouvoir ? En effet, tout porte à croire que le contexte de cette époque était tel qu'il fallait penser autrement la politique du gouvernement socialiste. Et, à y voir de plus près, la raison semble plus évidente. Abdou Diouf est la personne en qui les Sénégalais placèrent énormément d'espoir pour un redressement d'une situation chaotique : une économie au bord du gouffre d'une part et d'autre part, celle politique affectée par de nombreuses crises enregistrées dans le domaine de l'enseignement national.

Nous voulions juste à travers ce contexte des années 80 rappeler non pas les détails de la situation économique et politique de cette époque, mais plutôt de voir comment le socialisme de Diouf a réussi à apaiser les tensions politiques sociales. Si Senghor faisait appel à une certaine unité africaine pour sortir du sous-développement, Diouf, lui, concentra pour sa part toute son énergie à une unité d'abord de l'élite sénégalaise à travers ce qu'il est convenu d'appeler le gouvernement d'union nationale et l'ouverture démocratique. En revanche, il n'a pas pu éviter les deux dévaluations successives qui ont anéanti et mis à genoux l'économie sénégalaise malgré des efforts de restructuration et de d'ajustements conjoncturels mal vécus, du reste, par les Sénégalais dans leur écrasante majorité.

Au demeurant, par rapport à son maître ou père spirituel, Diouf semble être plus réaliste sur la base des actes politiques qu'il a eus à poser durant son magistère. En effet, porté par sa pensée humaniste et universaliste, Senghor, le président-poète, culminait dans ses ambitions confédéralistes tandis que le président Diouf s'est concentré sur l'essentiel c'est-à-dire sur ce qui touche directement son peuple. Toutefois, il apparaît aussi bien chez l'un que chez l'autre,

prioriser les choix des actions politiques, qui, quoiqu'on puisse dire, doivent répondre aux questions du moment. C'est pourquoi, il serait utile dans notre démarche d'analyse dans la troisième partie de cette thèse, de suivre nos orateurs dans la diachronicité discursive de leur politique.

XIII.2. Le Socialisme sénégalais

Cette section s'emploie à chercher les prémisses d'une idéologie socialiste qui, scrutée de près, semble intégrer à la fois un « local » et un « extérieur » comme nous l'évoquions supra. Pour en savoir davantage, nous nous sommes intéressé plus particulièrement aux travaux d'Etienne Smith (2010) qui s'est penché sur la question de la construction nationale au Sénégal. Après une analyse de l'État colonial, marqué par la sur-dominance du colonisateur, on assiste après 1960, à l'avènement d'un État sénégalais postcolonial dont le « projet hégémonique est d'abord linguistique, de diffusion d'une « haute culture » lettrée et francophone » (Smith, 2010 : 65). Mais, avant d'aller plus loin dans cette lancée, nous allons nous soumettre à un détour historique autour du terme Socialisme. Il s'agit effectivement d'un terme qui fit son apparition et de façon simultanée en France et en Angleterre entre 1830 et 1840. Et, il avait à cette époque une définition assez vague selon les termes de Pierre Leroux, c'est-à-dire il s'opposait juste à l'individualisme.

Depuis cette date, il ne cesse d'évoluer. Robert Owen, par exemple, le conçoit comme un système d'associations coopératives. Au XIX^{ème} siècle coïncidant avec la révolution industrielle, un immense problème interpella les auteurs de cette époque, dominée jusque-là par les utopies humanitaires et les effusions sentimentales du XVIII^{ème} siècle. C'est en 1841 qu'Owen publia son pamphlet : *What is Socialism ?* Pour répondre à son interrogation, il faut se convaincre d'ores et déjà d'une chose, le socialisme n'est pas une recette qui exclut toute réappropriation ou réinvention, contrairement à l'idée des communistes qui pensaient que le socialisme devait être un modèle de type unique et que tous les régimes se réclamant socialistes devraient se construire sur le seul modèle soviétique (Milon, 1962). Et, à notre avis, le socialisme n'est intéressant que quand il s'adapte au contexte d'une époque et d'un espace donnés. C'est pourquoi, nous avons voulu nous interroger sur singularité du socialisme du Parti socialiste sénégalais tel que son fondateur le décline et le déroule tout au long de sa carrière politique.

Le socialisme senghorien, nous semble-t-il, est une panacée au sens mythologique du terme. Pour le fondateur du Parti socialiste et père de l'indépendance du Sénégal, il fallait créer une Nation sur la base d'une symbiose, comme le soutient Smith (2013 : 87), entre une « culture francophone scolaire et une culture vernaculaire issue des terroirs ». Ainsi, pour Senghor, c'était la seule démarche pour bâtir une Nation sénégalaise, justifiait-il, bien ancrée dans ses racines profondes mais qui reste ouverte aux souffles du monde. Autrement dit, tout projet de construction nationale repose sur un idéal civilisationnel propre et Senghor l'a si bien compris qu'il la place au début et à la fin de sa politique. Le socialisme senghorien, s'est nourri d'une juxtaposition entre certains aspects des cultures « locales » au sens des patries et un extérieur c'est-à-dire des influences d'autres cultures occidentales et arabes ; une mixité culturelle qui fécondera plus tard son universalisme prôné et qui fait de lui un personnage énigmatique, ambivalent et difficile à cerner. Son discours est également porteur des traces de cette ambivalence, qui l'installe souvent dans un paradoxe comme nous l'évoquions en introduction.

En revanche et à l'instar de notre auteur, nous essayerons ici de ne pas trop nous focaliser sur ce dernier aspect, mais plutôt sur l'idéologie senghorienne où le local est souvent négligé dans les recherches comme le souligne Smith (*Ibid.*). Senghor est en effet l'incarnation d'une idéologie formée autour d'une « hybridité ethnologique » c'est-à-dire une inspiration émanant d'abord de sa propre culture serer, de la culture wolof, c'est ce que notre auteur appelle une « idéologie de petites patries ». Mais, cette idéologie va au-delà même de ces patries car elles-mêmes sont tributaires d'une culture plus vaste que nous désignons par un global africain de l'Ouest. Il importe également de se poser la question de savoir si son héritier, en l'occurrence Abdou Diouf, s'inspire des mêmes valeurs que son prédécesseur et maître à penser.

XIII.2.1. L'inscription de l'idéologie dans le discours socialiste

Pour cette étude autour de l'inscription de l'idéologie dans le discours socialiste, il s'agira de réinterroger l'articulation, certes évidente, entre la négritude et le socialisme. Deux idéologies qui semblent cheviller le combat du Parti Socialiste dans son projet de construction nationale. Il s'agit de voir, pour notre part, à travers cette section, la convergence de ces deux idéologies en recourant à nos outils textométriques à savoir hyperbase et lexico3. Ainsi, avec ces outils, il a donc été possible de voir la distribution générale de mots se terminant avec les suffixes -isme et -iste, souvent porteurs d'une certaine idéologie. Ainsi, par l'histogramme

suitant, il est permis d'avoir une meilleure acuité sur cette tendance dans leur usage dans la temporalité des discours.

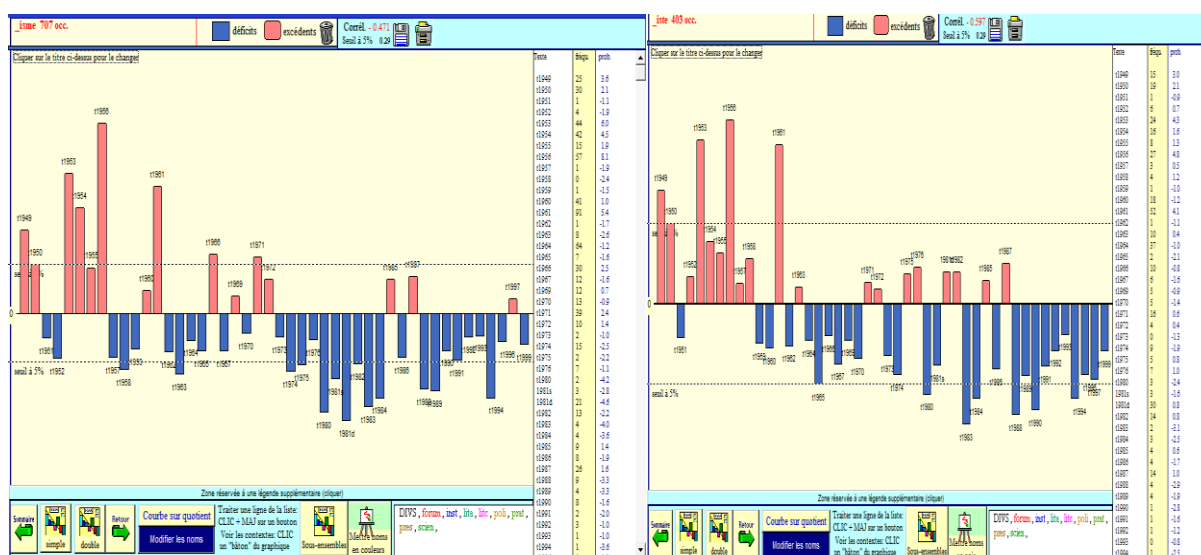


Figure 67: Distribution relative des mots avec les suffixes *-isme* (à g.) et *-iste* (à d.) dans le corpus entier

L'observation des histogrammes précédents, permet d'appréhender la prédominance des mots en *-isme* et en *-iste* dans le discours de Senghor. Il apparaît par ce graphique également, que tout au long de son pouvoir, Senghor utilise ces mots dans son discours, mais plus au tout début de son pouvoir c'est-à-dire en 1949, avant de décroître à partir des années 1962. Ce résultat atteste plus de poids à nos hypothèses de départ à savoir tout de même un discours senghorien très idéologique qui semble obéir au contexte sociopolitique de son époque. D'ailleurs, comme l'a si bien déjà montré Mayaffre (2000) dans ses travaux, la Gauche est souvent dans le monde des idées et des idéologies. Et sur la base de ses recherches, on peut dire qu'un socialiste comme Senghor ne déroge pas à cette constatation textométrique de notre auteur contrairement au discours de son successeur Diouf, où ces mots sont peu significatifs selon notre outil de diagnostic. Un résultat tout de même étonnant pour un leader qui se réclame, *urbi et orbi*, pur produit du socialisme et, continuateur de l'héritage senghorien, sans jamais faire référence à ces sources qui nourrissent son idéologie. Des résultats qu'il faut toutefois nuancer dans le sens où même si Diouf n'utilise pas beaucoup de ces mots « idéologisés », toutefois son idéologie ne saurait déroger du sursaut national d'un socialisme dont la fin est de réunir les efforts de tous les Sénégalais dans la voie du progrès et du développement.

Ainsi, pour une approche au plus près de notre corpus, nous recourons au logiciel lexico3

à travers sa fonctionnalité CONCORDANCES ET INVENTAIRES DISTRIBUTIONNELS. Les résultats obtenus permettent de dénombrer plus de 700 occurrences de formes se terminant avec le suffixe -isme, presque le même résultat trouvé sous hyperbase (707 occurrences). Pour les mots se terminant en -iste, nous avons dénombré 401 occurrences sous lexico3, quasiment le même nombre également sous hyperbase soit 403 occurrences. Apparemment, la différence n'est pas très significative entre les résultats fournis par nos logiciels. En revanche, au plan individuel, nous comptons seulement 126 occurrences en -isme chez Diouf dont les principales sont : *socialisme, pluralisme, centralisme, ostracisme, impérialisme, chauvinisme, réalisme, chauvinisme, patriotisme*, entre autres.

À la différence de Diouf, on compte exactement 586 occurrences en -isme chez Senghor et de fait, il surutilise ces mots en comparaison de son successeur et, on peut relever des mots comme : *socialisme, impérialisme, marxisme, matérialisme*, entre autres. Les mots en -iste s'évaluent à 86 occurrences chez Diouf contre 315 occurrences chez Senghor selon lexico3. Ces résultats confirment de fait que Senghor utilise d'emblée plus de termes idéologiquement marqués que son successeur. Cela pourrait se comprendre dans le sens où Senghor est pur produit du socialisme puisqu'il fit partie de la SFIO avant de s'en départir en 1948 avec la création de son parti le BDS, le Bloc Démocratique Sénégalais. Aussi, comme nous le disions à l'entame, c'est un auteur qui est toujours dans les idées, mieux encore dans un discours de la méthode comme il aimait à le rappeler.

À la suite de ce diagnostic, nous avons soumis à la fonction LISTE sous hyperbase, des mots relevant du lexique marxiste. Ainsi, en nous appuyant sur *les 100 mots du marxisme* coécrit par Duménil, Löwy et Renault (2009), nous en avons choisi une quinzaine à savoir *classe, capital, bourgeois, prolétariat, aliénation, anticapitalisme, émancipation, fascisme, hégémonie, liberté, matérialisme, méthode, paysannerie, révolution*. Et il apparaît à la lumière de nos résultats que c'est Senghor en effet, et sans surprise d'ailleurs, qui les utilise le plus comme en atteste cette projection suivante sous forme d'AFC :

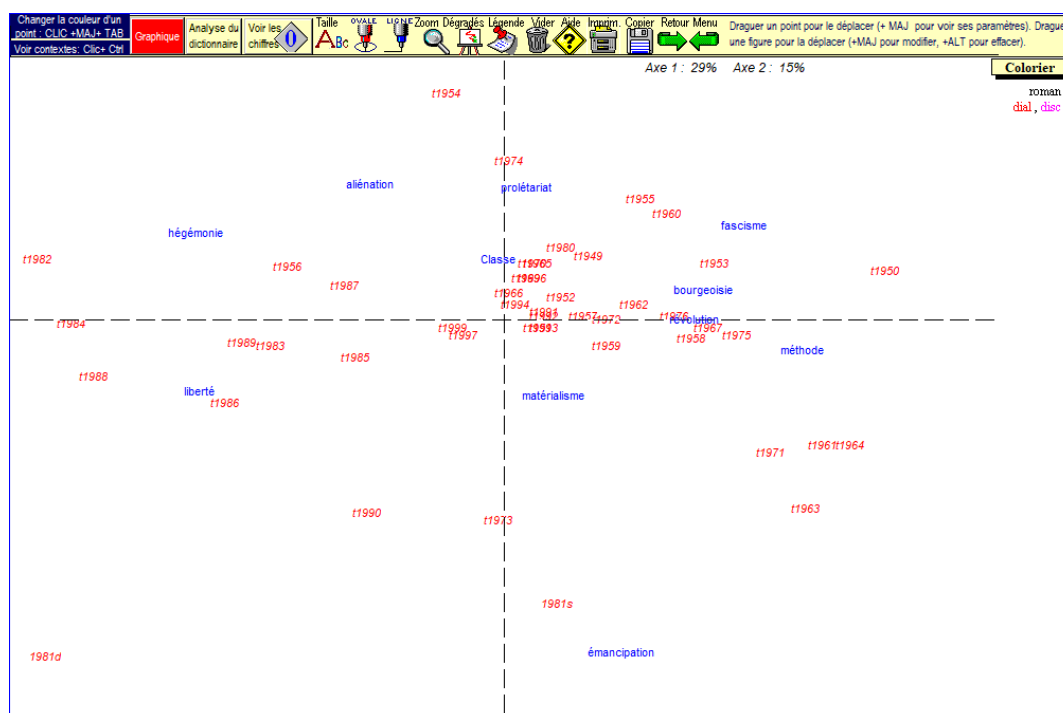


Figure 68: Analyse des Correspondances de quelques mots marxistes dans le corpus entier

L’observation de cette AFC permet de constater une bipolarisation entre les colonnes ou textes constitutifs des corpus de nos orateurs. Ce faisant, sur la droite, nous observons un regroupement des discours de Senghor qui s’opposent clairement à ceux de Diouf. De ce fait, sur les 15 mots projetés sur les textes de nos orateurs, trois (3) mots seulement sont attirés par les textes de Diouf. Ce qui revient à confirmer définitivement et sans difficulté que Senghor a plus eu recours au lexique marxiste que son successeur. Toutefois, il faut insister sur le fait que cette approche lexicologique entreprise ici peut présenter une faiblesse méthodologique car le mot seul n’a de sens que dans son contexte. C’est pourquoi, afin de pallier la fragilité de notre méthode, nous avons choisi de la compléter en recourant à l’extraction de contextes où ces mots, a priori marxistes, sont employés pour la pleine certitude qu’ils répondent bien à cette idéologie du philosophe allemand. Autrement dit, est-ce que le locuteur socialiste les utilise dans un sens purement marxiste ou non ? ou encore les adapte-t-il dans son discours ? Ce sont ces questions auxquelles nous chercherons à répondre dans les lignes qui suivent en axant les recherches sur les lemmes de quelques mots en question qui nous servent d’exemples.

Ainsi, dans cette étude, nous commençons par le mot « classe » qui est très utilisé dans le discours socialiste surtout senghorien. Pour définition, le concept de classe chez Marx renvoie aux classes sociales qui sont inscrites dans des rapports de force ; entre dominants et

dominés c'est-à-dire entre bourgeois, ceux qui sont propriétaires des moyens de production et les prolétaires, ceux qui sont exploités par ces derniers. Chez Senghor, il semble que c'est ce sens qui inspire son discours. Mais, faut-il souligner que Senghor n'appréhende pas les classes sociales dans les mêmes termes que celles occidentales. Autrement dit, même si Senghor s'inspire de la pensée marxiste, les classes sociales se réduisent dans sa pensée aux castes ou à l'ethnie comme en attestent les exemples suivants dans ses tout premiers discours :

L'objet de notre politique, dès lors, n'est pas de supprimer les inégalités nées des différences de **classe**, mais bien celles-là qui résultent de la conquête, singulièrement de **l'ethnie** et de la **géographie**.

_____ t1953 Page : 144 b _____
Plus exactement, 99 % des Négro-Africains, sinon tous, sont de la **classe** des **exploités**.
_____ t1956 Page : 301 d _____

Dans le premier exemple, on s'aperçoit que Senghor s'attaque frontalement à la tradition africaine mais sur certains aspects de la vie sociale. En effet, on a comme l'impression que Senghor s'oppose aux inégalités liées à la notion d'ethnie ou parfois même de castes. Au Sénégal et presque partout dans la sous-région, par exemple, comme nous l'évoquions dans la première partie de cette thèse, même si cette tendance s'inverse de jour en jour, l'homme est souvent jugé en fonction de son appartenance sociale. Certains Sénégalais souvent se vantent d'être issus d'une certaine ethnie ou en évoquant les œuvres de leurs aïeux. Dans le deuxième exemple également, la notion de classe renvoie aux exploités. Et dans cette catégorie sociale, Senghor distingue les paysans et les castés au plan local et les Africains en général. Ce qui nous amène, si on peut dire, que le locuteur socialiste s'inscrit dans une démarche de rupture visant à supprimer les inégalités sociales issues de la tradition africaine.

Le deuxième terme que nous voulons analyser est également central dans l'idéologie marxiste. Il s'agit du concept de « bourgeoisie » qui renvoie aux propriétaires des moyens de production et d'échange dans l'industrie, le commerce et la finance (Duménil, Löwy et Renault, 2009). Faut-il souligner avec nos auteurs que ce terme de « bourgeoisie » n'est pas de Marx et d'Engels mais il s'agit plutôt d'un terme en usage depuis longtemps qui renvoyait à une classe urbaine aisée (*Ibid.* : 21). Chez Senghor, la bourgeoisie sénégalaise « incarne le népotisme » (corpus Sénégal : texte 1950 P40) et elle désigne la classe des *évolués*. Mais, pour autant à

l'instar de Marx⁸⁸, même si Senghor fustige le comportement des bourgeois sénégalais, il salue tout de même l'avènement d'une nouvelle bourgeoisie. Il s'agit selon lui, d'une minorité constituée de fonctionnaires, de chefs coutumiers, d'instituteurs, de médecins, entre autres comme il s'illustre à travers les exemples suivants :

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que certains éléments, qui, aujourd'hui, font objectivement partie de la BOURGEOISIE sénégalaise, l'ont mieux résisté au mal, tels les chefs coutumiers et surtout les instituteurs, médecins, pharmaciens et vétérinaires.

_____ t1950 Page : 41 a _____
Quant aux instituteurs, médecins, pharmaciens et vétérinaires, ils représentent, par rapport aux vieilles couches, la nouvelle BOURGEOISIE.

_____ t1950 Page : 41 d _____
En d'autres termes, ils sont, de par leurs fonctions et leur culture, l'élément ascendant de la BOURGEOISIE ; ils ont une conscience plus claire des valeurs négro - africaines, ainsi que de la solidarité qui les lie nécessairement à leur peuple.

_____ t1950 Page : 42 a _____

À la lumière des exemples précédents, il apparaît que Senghor prête foi en une nouvelle bourgeoisie qu'elle juge plus empathique, qui est plus en phase avec les réalités de son pays et de son peuple. On serait tenté de dire que Senghor s'insurge contre une bourgeoisie héritée de la colonisation dont le seul objectif était l'accaparement des richesses du pays. Comme chez les marxistes, le fractionnement de la bourgeoisie en France et Allemagne à l'époque de la révolution entre 1848-1850, Senghor semble s'inspirer de ce débat pour distinguer une bourgeoisie nouvelle d'une bourgeoisie qu'il juge capitaliste et féodale.

Enfin, nous prendrons l'exemple du terme d'« aliénation », l'un des termes qui, selon nos auteurs (*Ibid.*), a connu du succès grâce à la philosophie marxiste. C'est un concept polysémique sous la plume de Marx. En effet, il peut désigner la séparation, une inversion, une oppression. Ainsi, dans la parole politique de Senghor, il permet de rendre compte du combat qui était le sien c'est-à-dire celui de redonner à l'homme noir sa personnalité, de renouer avec sa propre identité écornée par le mépris et le déni de soi comme semble le souligner l'orateur socialiste à travers les exemples suivants :

L'ALIÉNATION économique n'est qu'un aspect, un instrument de notre aliénation véritable, qui est d'ordre moral : celle de notre âme, de notre condition humaine.

_____ t1954 Page : 229 c _____

⁸⁸ Nos auteurs soulignent un fait étonnant chez Marx et Engels. En fait, au-delà des critiques à l'encontre de cette classe sociale, ils rendront hommage à cette « bourgeoisie » pour avoir révolutionné la production et la société.

Car l'homme, pour être pleinement homme, doit échapper à son ALIÉNATION par le capital et être un créateur de beauté.

_____ t1956 Page : 277 a _____

Comme on peut l'appréhender à travers les exemples précédents, par le concept d'aliénation, l'idée défendue par Senghor dépasse la question économique pour habiller de parole le mal du peuple noir à savoir sa dépersonnalisation. Pour Senghor, c'est ce mal qu'il faut véritablement combattre pour rompre avec cette séparation.

Au demeurant, peut-on retenir de cette étude axée sur la sémantique lexicale, que même si Senghor s'inspire de l'idéologie du philosophe, les quelques mots sur lesquels ont porté nos analyses, sont suffisants pour mettre en lumière une certaine adaptation du lexique marxiste par rapport à ses propres réalités. D'ailleurs, Senghor a toujours soutenu dans nombre de discours que le marxisme ne saurait transposer comme tel dans un environnement donné comme en atteste cet avis d'Engels qu'il cite dans un discours de 1949 : « Il en est ainsi du marxisme : « Notre théorie, écrivait Engels dans une lettre du 27 janvier 1887, est une théorie de l'évolution et non un dogme à apprendre par cœur et à répéter mécaniquement ». De ce fait, au tout début de sa longue carrière politique, Senghor donne le ton et lance les « amarres » d'une idéologie importée dans un contexte nouveau aux réalités nouvelles et aux enjeux nouveaux. En d'autres termes, le marxisme ne représente aux yeux de Senghor qu'une méthode pour repenser la vie du colonisé africain.

XIII.2.1.1. Triangulation d'un discours idéologique

Dans notre démarche d'appréhension de la pensée idéologique à la base du projet de construction nationale des leaders socialistes, nous prenons le risque de détourner le concept de « triangulation politique »⁸⁹. Sur la base du sens qu'on veut lui prêter ici, dans cette présente étude, on le décharge de toute suspicion d'arrière-pensée hégémonique et pour nous, il ne doit souffrir d'aucune fourberie stratégique. En d'autres termes, on s'en sert juste pour traduire une certaine capacité de l'orateur socialiste, qui, de par la magie du verbe et de la finesse de l'esprit,

⁸⁹ On doit le concept de « triangulation politique » à Dick Morris. Selon Laïdi (2006), il s'agit d'une notion qui sera mise en œuvre d'abord par Bill Clinton avant d'être reprise par le premier Ministre britannique d'alors Tony Blair. L'idée soutenue est tout simple. Un parti de Gauche pour s'affranchir de ses insuffisances, doit nécessairement pouvoir piocher dans les thématiques du discours adverse.

arrive habilement, à associer des idéologies différentes par nature dans son projet de conception d'une Nation sous l'impulsion d'une pensée universaliste empreinte d'humanisme.

À l'aune de cette précision qui sous-tend notre démarche, il convient tout d'abord de poser une question simple afin de mieux appréhender la dimension idéologique du discours socialiste. Cette question s'articule autour de la manière d'appréhender la matérialité ou la densité de ces mots-thèmes dans le corpus. Autrement dit, comment peut-on suivre ces mots particuliers dans la temporalité des discours des socialistes ? Des questions auxquelles nous essayerons d'apporter des réponses dans cette section. Et, d'ores et déjà, nous avançons l'hypothèse selon laquelle le discours politique des socialistes se serait construit sur la base d'un triptyque idéologique, philosophique et politico-culturel. Mais, la question qui importe d'être posée au plan textométrique, est comment cette question peut être appréhendée statistiquement. D'où le lieu de préciser notre approche méthodologique du corpus.

En effet, comme nous l'avons fait tout au long de ce travail de recherche, nous mobilisons le logiciel hyperbase en ses fonctions les plus abouties. Ainsi, pour mesurer la densité des thèmes sur lesquels portent notre analyse, nous avons soumis à la fonction LISTE, les formes « socialisme, négritude et francophonie » et il apparaît après visionnage, que l'abord de ces thèmes diffère chez les deux orateurs comme il s'illustre à travers les histogrammes suivants et nous les commentons au fur et à mesure afin de mieux appréhender leur densité dans la parole politique des socialistes :

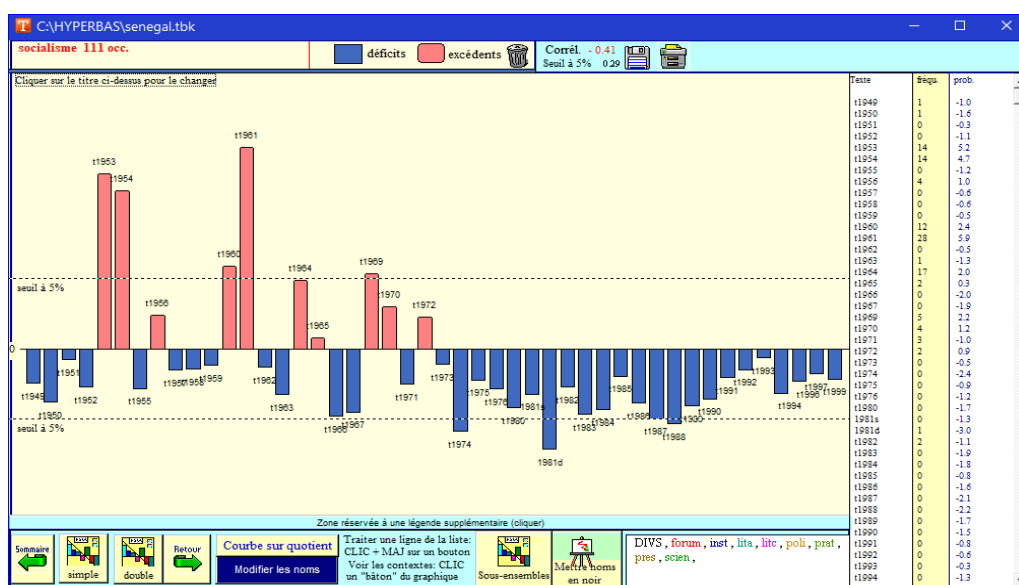


Figure 69: Chronologie relative du mot « socialisme » dans le corpus entier

L'observation de cet histogramme précédent permet de confirmer tout d'abord l'intensité de ce mot dans le discours senghorien. En effet, de 1953 jusqu'à la fin des années 70, il a été surutilisé dans le discours senghorien. Ensuite, il est intéressant de noter qu'il est en déficit dans le discours de Diouf, avoisinant presque partout le seuil négatif de -5. D'où un « déclin » du socialisme dans la décennie des 70 et 80. Cette constatation ne doit pas nous amener par contre à en tirer des conclusions hâtives. Car avons-nous observé dans le discours de Diouf même s'il n'utilise pas beaucoup de termes « idéologisés », on a noté qu'il fait un effort de lexicalisation, c'est le cas du concept de dialogue dans son aspect unificateur qu'il lexicalise souvent à travers l'adverbe « ensemble » ou quand il utilise l'adverbe temporel « déjà » pour faire montre de ses efforts de réactivité, de rigueur pour asseoir une certaine image de travailleur aux yeux du peuple sénégalais.

Nous avons mené la même recherche sur la négritude afin de voir comment il s'emploie dans la temporalité du discours socialiste. Et, il apparaît par l'histogramme suivant que ce mot a occupé une place particulière dans la parole politique des socialistes. Ainsi, faut-il y observer que son usage ne suit pas une tendance régulière :

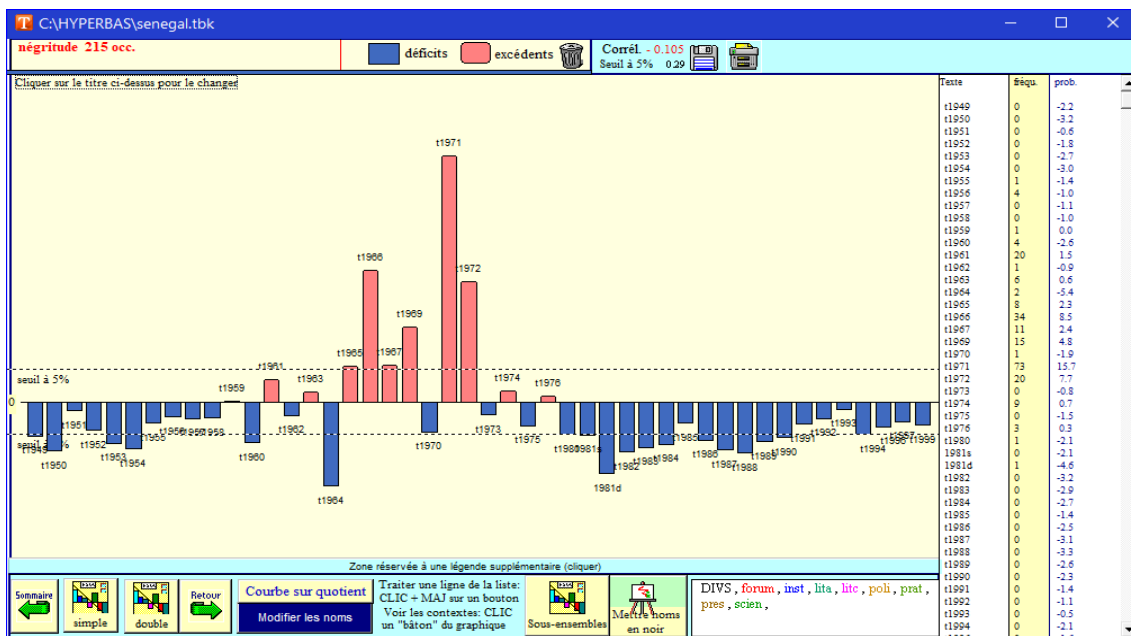


Figure 70: Chronologie relative du mot de la « négritude » dans le corpus entier

Comme on peut l'observer à l'aune de cet histogramme précédent, le mot négritude commence réellement à s'affirmer dans le vocabulaire senghorien à partir de 1960. Mais, la question qui importe d'être posée à la lumière de cette observation, est pourquoi ce retard dans

son affirmation. En effet, cela serait lié sans doute au statut de Senghor pendant cette période et du contexte de domination coloniale où son pays se trouvait. Député à l'Assemblée Nationale française dans un contexte de période coloniale et jeune socialiste qui vient d'embrasser la politique « par hasard », il était sans doute mieux indiqué pour lui de jouer la carte de la diplomatie car il a été maintes fois accusé par le pouvoir colonial en place de « nationaliste ». C'est aussi la période qui marque le début de l'endoctrinement de ce leader politique, qui se cherche dans l'esprit du marxisme.

Par ailleurs, chez Diouf, comme on peut l'observer, c'est un terme qui reste cependant très déficitaire dans son discours. Nous remarquons d'emblée que si les thèmes du socialisme et de la négritude ne s'affirment que très peu dans le discours de Diouf, l'histogramme suivant sur le thème de la francophonie met en relief une certaine aura de ce dernier dans la parole politique de Diouf. En effet, chez ce dernier il est excédentaire dans ses textes de 1982 et 1986 (au-delà de +5) mais il est aussi important de dire que c'est un terme que les leaders socialistes utilisent tout au long de leurs discours :

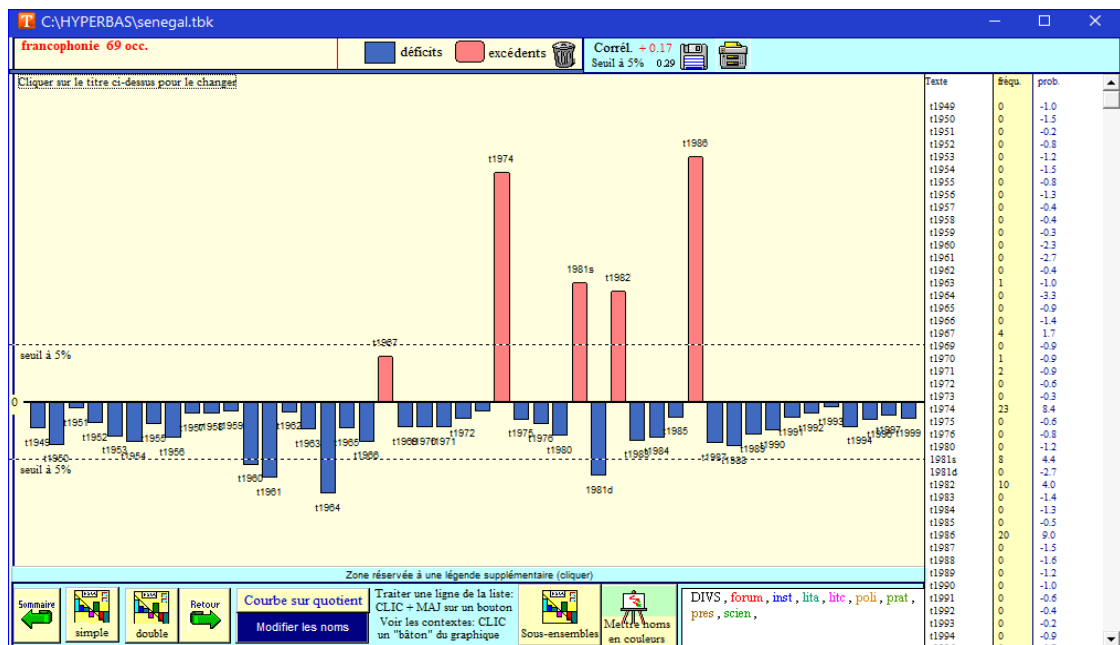


Figure 71: Chronologie relative du mot « francophonie » dans le corpus entier

L'histogramme précédent, représentant la chronologie du mot « francophonie » dans le discours socialiste, donne à voir qu'il y fait réellement son apparition à la fin des années 1960. En effet, il connaît une certaine évolution en fonction des textes et s'étend jusque dans le corpus de Diouf où il est mieux utilisé. Ce résultat traduit les vraies préoccupations des orateurs

socialistes au lendemain des indépendances. En effet, à partir de 1960, il était question de construire un État-Nation qui s'articule, certes, autour de l'identité sénégalaise et africaine mais aussi autour d'une conscience d'ouverture au monde de façon générale. Et, cette ouverture ne saurait se faire que sur la base d'une langue commune dont le français. Une langue que partage la plupart des pays africains anciennement colonisés par la France comme nous en faisons mention dans l'étude des mots-thèmes dans le chapitre onze.

À la suite de cette étude autour de la prégnance de ces mots dans le discours politique des orateurs socialistes, il sera question à présent, dans le prochain mouvement, de voir comment ils s'entrecroisent et se brassent pour donner une certaine dimension paradigmatique qui se déplace dans la temporalité du discours des socialistes.

XIII.2.1.1.1. Du socialisme à la négritude ou le déplacement d'un paradigme ?

Dans le cadre de cette recherche, il s'agit d'interroger le cheminement du socialisme vers l'idéologie de la négritude même si cette question semble évidente au regard des idées qui y sont soutenues. Il s'agit de répondre plus spécifiquement à la question de savoir s'il existe une continuité entre socialisme et négritude à travers le discours de L. S. Senghor. Mais, la question qu'il convient de se poser d'un point de vue méthodologique est comment appréhender ce déplacement dans le langage politique. Cette recherche doit être possible grâce à l'outil hyperbase. La démarche que nous préconisons est assez simple. En effet, il s'agira tout juste de solliciter les cooccurrences des mots « socialisme » et « négritude » dans la temporalité du discours des orateurs socialistes.

Dans le cadre de notre étude visant à mieux appréhender l'usage de ces mots idéologiquement marqués dans l'ordre chronologique des discours des socialistes, nous avons essayé de les comparer sur la base des résultats précédents de notre analyse. Ainsi, nous avons essayé de mesurer leur rencontre deux à deux : le « socialisme » et la « négritude » d'une part et d'autre part la « négritude » et la « francophonie » afin de voir comment ils se distribuent dans la temporalité du discours comme on peut l'observer à travers les graphiques suivants :

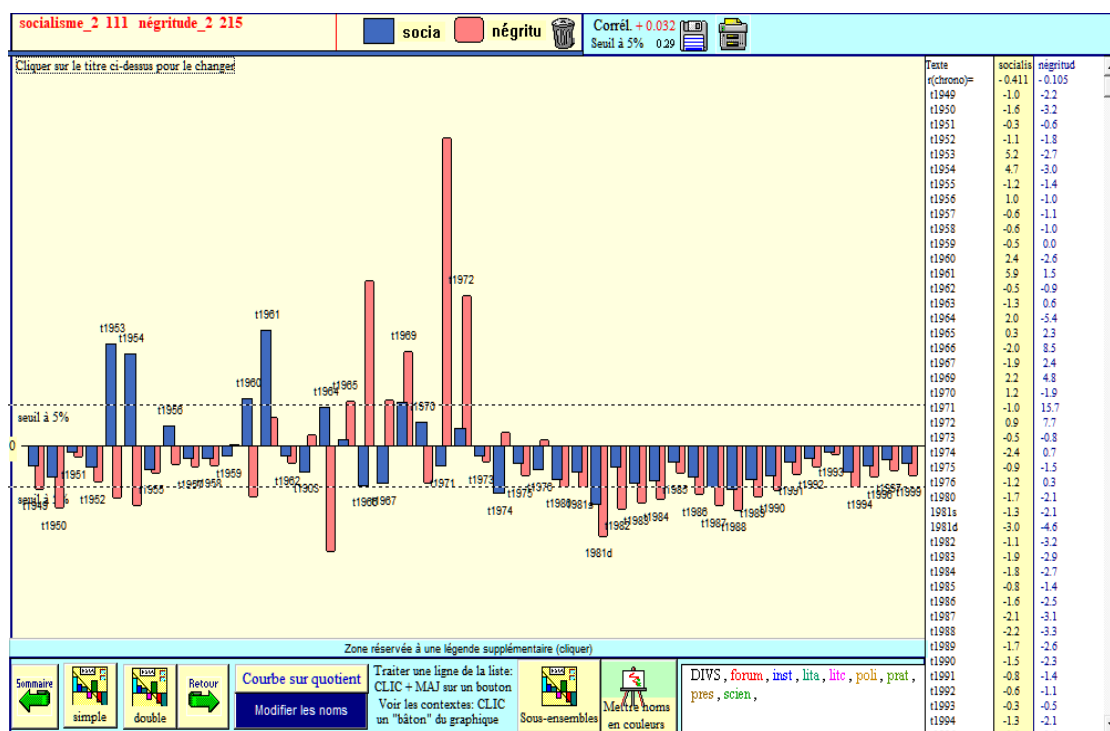


Figure 72: Chronologie relative de deux thèmes « socialisme et négritude » dans le corpus entier

À la lumière du graphique précédent, il apparaît que le socialisme a dominé pendant toute la durée de la période coloniale dans la parole politique de Senghor. Mais, faut-il remarquer que cette tendance n'est pas une constante. En effet, c'est un mot qui commence à se matérialiser quantitativement à partir de 1953 pour décroître ensuite jusqu'à la veille des années 1960. C'est à partir de cette date qu'il réapparaît réellement dans le discours senghorien pour laisser progressivement la place à la négritude dans la décennie des années 60. Mais, faut-il souligner que le socialisme ne disparaît pas pour autant mais il semble faire corps avec le thème de la négritude. Ce thème de la négritude comme le représente les bâtons des textes 1965, 1966, 1971, connut une tendance haussière. Ce constat nous amène à inférer que Senghor parle plus de l'identité culturelle nègre dans les premières années qui ont suivi l'indépendance sénégalaise. Cela se justifie si l'on se fie au contexte de l'exercice du pouvoir par Senghor.

En effet, aux yeux du père de l'indépendance, le Sénégal entre dans une nouvelle phase de sa vie ; il s'agit d'une nouvelle ère qui s'ouvre. Autrement dit, c'est une phase de sevrage entre la Métropole et ses ex colonies devenues « indépendantes » même si ce terme peut sembler péjoratif compte tenu des conditions dans lesquelles ces pays restent maintenus. Le peuple noir doit renouer avec son identité originelle, le désaliéner pour s'affranchir du complexe d'infériorité inculqué savamment depuis des siècles par l'entreprise colonialiste. On peut, de ce

fait, parler de la période de l'exaltation de la culture africaine pour l'exhumation d'une civilisation nègre. Car pour être soi-même, il faut se connaître, une maxime que Senghor traduit par le concept d'« enracinement ». En d'autres mots, recouvrer son identité reste un pas vers la désaliénation mentale. D'où un discours de rupture face à l'assimilation passive instaurée par le système colonialiste dont la force réside foncièrement dans son projet de civilisation.

XIII.2.1.1.2. De la négritude à la francophonie

Longtemps méconnue, méprisée et exposée sous les feux de critiques pour son expression d'une pensée identitaire et culturelle négro-africaine, la négritude est (à tort ou à raison) accusée de raciste. Mais, Senghor, le fervent chantre de cette idéologie, a toujours nié ces accusations arguant que la négritude n'a jamais été raciste mais elle est, confie-t-il :

Encore une fois, [...] ni racisme ni contorsions vulgaires. C'est, tout simplement, l'ensemble des valeurs de civilisation du monde noir. Non pas valeurs du passé, mais culture authentique. C'est cet Esprit de la Civilisation négro-africaine, qui, enraciné dans la terre et les cœurs noirs, est tendu vers le monde - êtres et choses – pour le comprendre - l'unifier et le manifester. (Extrait du discours de 1963)

Paradoxalement selon les termes d'Akinwande (2011 : 23), il rencontre dans sa longue trajectoire un autre courant porteur de l'idée de la supériorité de la culture européenne. Une rencontre tout de même étonnante selon notre auteur. Et cette rencontre semble s'offrir à lire dans notre corpus à travers le graphique suivant :

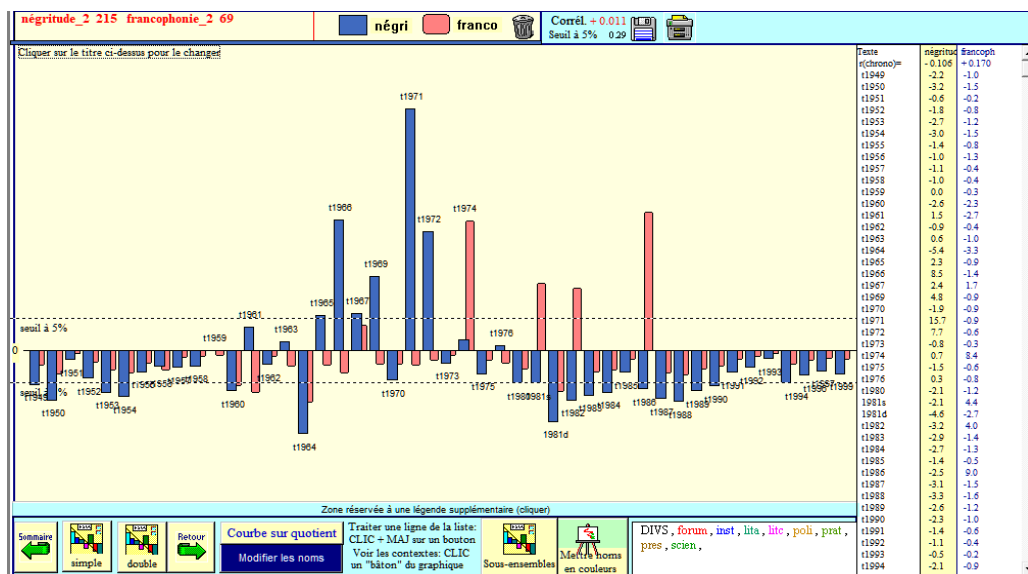


Figure 73: Chronologie relative de la cooccurrence « négritude ; francophonie » dans le corpus entier

Même si déficitaires au tout début de la longue carrière politique de Senghor, négritude et francophonie ont toujours cheminé ensemble mais de façon disproportionnée, sans doute liée aux situations de communication. En effet, comme nous l'observons supra, la négritude étale sa domination durant toute la décennie des années postindépendance avant de « rendre le tablier », de façon progressive, à la francophonie à partir des années 70. Ce faisant, faut-il souligner que la francophonie acquiert une vraie force dans les discours de Diouf. Cette observation se justifie dans le sens où la francophonie s'ouvre à l'idéologie de la négritude. D'où l'idée d'un certain prolongement d'une idéologie qui veut se dépasser pour correspondre aux enjeux du moment. Cette « réincarnation » s'atteste comme un principe largement partagé à savoir le pouvoir est une question de continuité, d'autant plus que la francophonie, dans ses missions, vise à promouvoir la diversité culturelle et linguistique que le père de l'indépendance du Sénégal a toujours soutenu. Une politique qui s'accommoderait donc de l'âme de la négritude à savoir la reconnaissance de la culture et des langues africaines. D'ailleurs, cette complémentarité Senghor la souligne dans ses discours de 1971 et 1974 :

Ceux qui, dans les années 30 à 40, ont lancé le mouvement de la « Négritude » en FRANCOPHONIE, avaient commencé par faire - ou faisaient en même temps - des études de linguistique, d'ethnologie, voire de préhistoire.

_____ t1971 Page : 1157 b _____

D'où, enfin, la nécessité d'élaborer, s'étendant sur les cinq continents, une symbiose culturelle comme celle de la FRANCOPHONIE, qui est d'autant plus humaine, parce que d'autant plus riche, qu'elle unit les valeurs les plus opposées.

_____ t1974 Page : 1316 a _____

À travers ces exemples extraits des discours postindépendance de Senghor, il transparaît une certaine volonté non seulement de dépasser l'expression identitaire mais également d'inscrire les valeurs de la « race » noire dans son fameux projet de civilisation de l'universel. Et justement comme il le souligne lui-même dans ces passages, la Francophonie est le préalable pour la concrétisation de ce projet car il n'est pas sans savoir que la francophonie, nous citons Senghor lui-même, rassemble des valeurs « les plus opposées » ; allusion faite aux valeurs africaines et occidentales.

XIII.2.1.1.3. Autour du socialisme

Sur la base des mots qui gravitent autour du mot-pôle « socialisme », se dessine une idéologie qui s'abreuve aux racines africaines. On peut remarquer également que c'est une

XIII.2.1.1.4. Autour de la négritude

À travers les cooccurents du mot de la négritude, il est permis de penser que Senghor serait dans une logique de faire part de ce qu'il entend par ce concept. En effet, comme on peut l'observer à travers des mots comme *personnalité*, *africanité*, *arabisme*, *Amérique*, des noms comme *Damas* ou *Césaire* etc., on est tenté de dire que le locuteur socialiste serait dans une sorte de description généalogique de ce terme. Une sorte d'épistémologie autour du concept de la négritude afin de mieux, peut-être, le vulgariser. Car, il n'est pas sans savoir, que la négritude est née dans une visée purement révolutionnaire contre le colonialisme. Son sens premier anglosaxon était de retrouver la personnalité de l'homme noir. Au-delà de cet effort de réflexion sur l'histoire de la négritude et de son sens, on a aussi d'autres cooccurents qui font penser à une certaine notion de complémentarité entre négritude et socialisme que beaucoup d'auteurs ont d'ailleurs relevée.

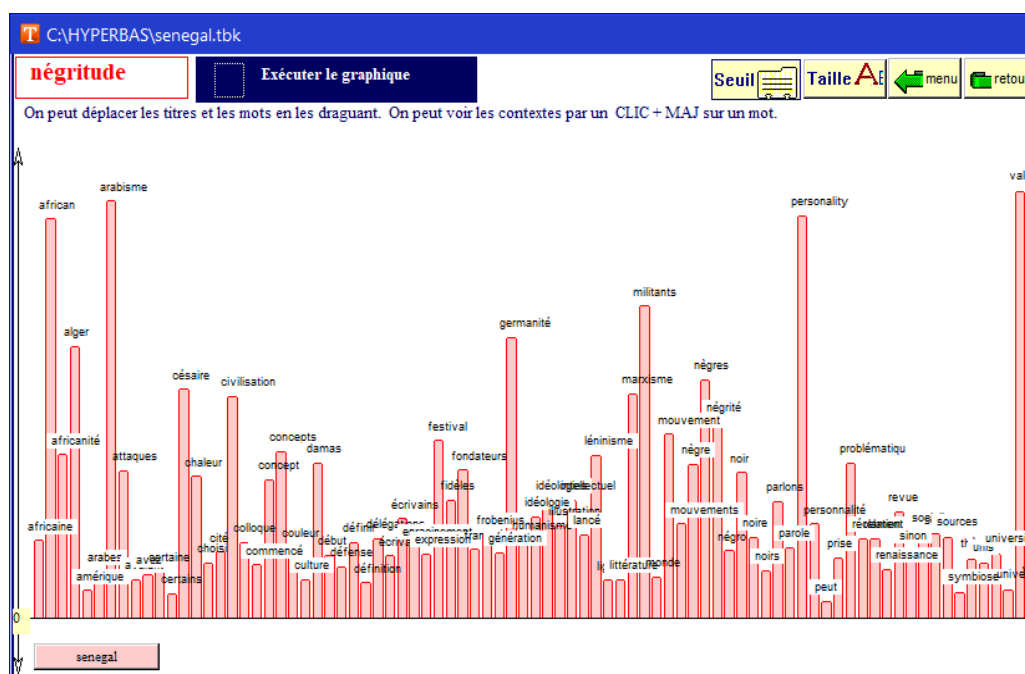


Figure 75: Histogramme des cooccurents du mot « négritude »

Ainsi, comme nous le découvrons dans ce graphique ci-dessus, la négritude rencontre l'idéologie socialiste à travers des mots comme *léninisme*, *marxisme*, mais comme nous pouvons le lire ici la négritude renvoie surtout aux questions de *valeurs*, de *civilisation* mais elle est investie du domaine de l'art, de la littérature, en un mot, de la culture. D'où ce sens que l'orateur lui prête souvent un « mouvement culturel », visant à réhabiliter la « race » noire.

XIII.2.1.1.5. Autour de la francophonie

La francophonie comme nous en faisons mention plus haut, a pour cooccurrents des mots qui semblent prolonger l'idéologie de la négritude. De par ces cooccurrents, les orateurs socialistes pensent-ils un monde où se tisse une certaine *fraternité* au-delà des différences spécifiques à chaque peuple. Il faut rappeler que nos orateurs socialistes ont chacun, pour sa part, joué un rôle particulier dans l'avènement et le développement de la francophonie. Et, au-delà d'offrir une certaine ouverture à la négritude, elle semble incarner le mieux le projet national que les socialistes ont toujours rêvé. Autrement dit, de réunir les peuples au sein d'une large communauté où la langue française servirait de pont entre les différents membres au-delà des différences. C'est ce qui mis en lumière dans le graphique suivant :

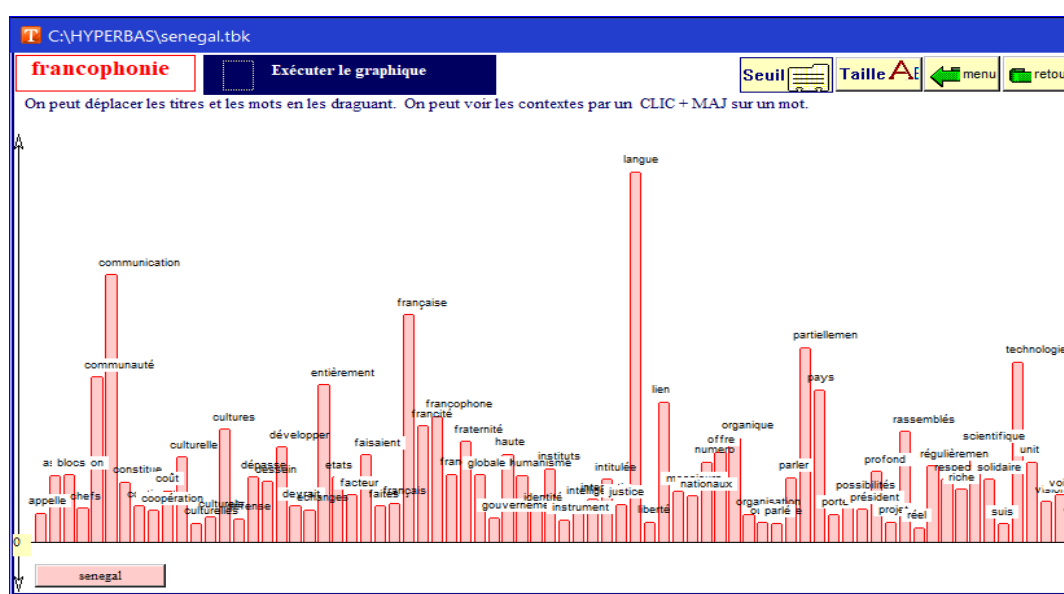


Figure 76: Histogramme des cooccurrents du mot « francophonie »

L'observation de l'univers de la *francophonie* symbolisé par le graphique précédent, permet de lire des mots comme *communication*, *francité*, *français*, *langue*, *communauté*, *entre autres* ; des mots qui circonscrivent le spectre de valeurs que traduit ce mot, cher dans la parole politique des socialistes. De ce fait, on comprend que la Francophonie s'articule autour de la langue et des valeurs humanistes qui doivent prévaloir sur les rapports entre les hommes. De plus, sur la base de ces co-occurrents, on est amené à relever une certaine lexicalisation du terme inspirant une certaine idée d'unité. Des mots comme *lien*, *coopération*, *globale*, qui participent sans doute d'une certaine volonté d'attribuer à la francophonie des vertus

essentielles dans le projet de construction nationale dont les socialistes ont envie de mettre en œuvre comme en attestent des exemples suivants :

Quel est donc le sens véritable de ce **rassemblement** d'hommes aujourd'hui, de **nations** demain qu'on a commencé d'appeler **FRANCOPHONIE** ?

t1967 Page : 1019 b

La **FRANCOPHONIE** ainsi présentée dans ses dimensions géographiques et humaines, je devrais vous parler du **lien** qui unit ces quarante - deux pays : de la **langue française**.

t1974 Page : 1304 a

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, La **FRANCOPHONIE**, dont vous êtes les représentants les plus qualifiés puisque vous faites la liaison entre vos gouvernements et vos opinions publiques, apparaît, dans cette perspective, plus **nécessaire** au monde que jamais.

t1982 Page : 1625 a

Nous voilà rassemblés, pour la première fois, aujourd'hui, Chefs d'État et de Gouvernements des pays **entièrement** ou **partiellement** de langue française pour parler de **FRANCOPHONIE**, cette **Francophonie** qui soulève **tant** d'espoir dans les milieux intellectuels et politiques.

t1986 Page : 1806 a

De par ces exemples extraits des discours de nos orateurs, on peut remarquer le positionnement quasi unanime sur l'intérêt que revêt la francophonie dans le devenir des États. Si Senghor cherche à théoriser les valeurs de la francophonie, Diouf va plus loin quand il conçoit la francophonie comme une nécessité et qui remplit le cœur d'espoir à un moment où les pays africains parlent plusieurs langues, le français reste selon l'orateur socialiste comme une aubaine apte à transcender les clivages linguistiques qui pourraient être source de malentendu. L'Afrique a besoin d'être entendue et pour cela elle doit parler dans une même langue, d'où un défi énorme pour ces leaders socialistes.

XIII.3. Construction nationale et la question de l'unité

En nous appropriant le protocole de description du discours politique proposé par Duchastel et Armony (1993), nous ambitionnons d'étudier le discours de construction nationale à travers des mots spécifiques que nos auteurs identifient comme des noyaux de contenu dans le discours politique. Ce texte qui nous sert de base de travail, même ancien, trouve encore grâce dans la quête d'approches méthodologiques plus systématiques et efficaces pour une meilleure compréhension du sens d'un discours politique. Cette démarche s'appuie clairement, selon nos auteurs, sur l'intuition de base de l'analyse quantitative à entrée lexicale. Il s'agit plus spécifiquement d'étudier l'univers discursif de désignateurs macro-politiques à l'instar des mots comme nation, le peuple, ou encore l'individu entre autres. En effet, l'évocation de ces

mots dans le discours politique n'est jamais anodine à moins que l'on soit vraiment naïfs. D'ailleurs, comme le soulignent nos auteurs, ils participent du tissage des réseaux d'associations lexicales qui mettent en relief une résonance avec une certaine vision idéologique ou stratégique. C'est pourquoi, il serait intéressant d'étudier leur voisinage avec d'autres mots afin d'en apprendre un peu plus sur le discours de nos orateurs. Comme on peut le deviner, nous renouvelons ici une méthode déjà utilisée supra relevant de la méthode des cooccurrences. Il s'agit de l'étude de l'environnement d'un mot sous hyperbase. Cela étant, nous avons choisi d'étudier l'univers discursif du mot « nation » dans les corpus de nos orateurs.

XIII.3.1. La nation senghorienne

Dans l'ensemble, nous remarquons sur la base des cooccurrents du mot-pôle « Nation », que le discours socialiste se caractérise par l'importance accordée aux mots relevant de la politique intérieure et du patrimoine historico-culturel. Ainsi, l'observation du graphe suivant d'un orateur comme Senghor permet de remarquer que les cooccurrents les plus proches du désignant macro-politique NATION sont les suivants : *unité, liberté, citoyen, personnalité...* Bref, un discours qui semble centré sur l'humain. D'où l'élan humaniste qui caractérise cet orateur, père des institutions sénégalaises. Et, il apparaît que la nation s'appréhende différemment dans le discours de nos orateurs socialistes comme l'illustre le graphe suivant :

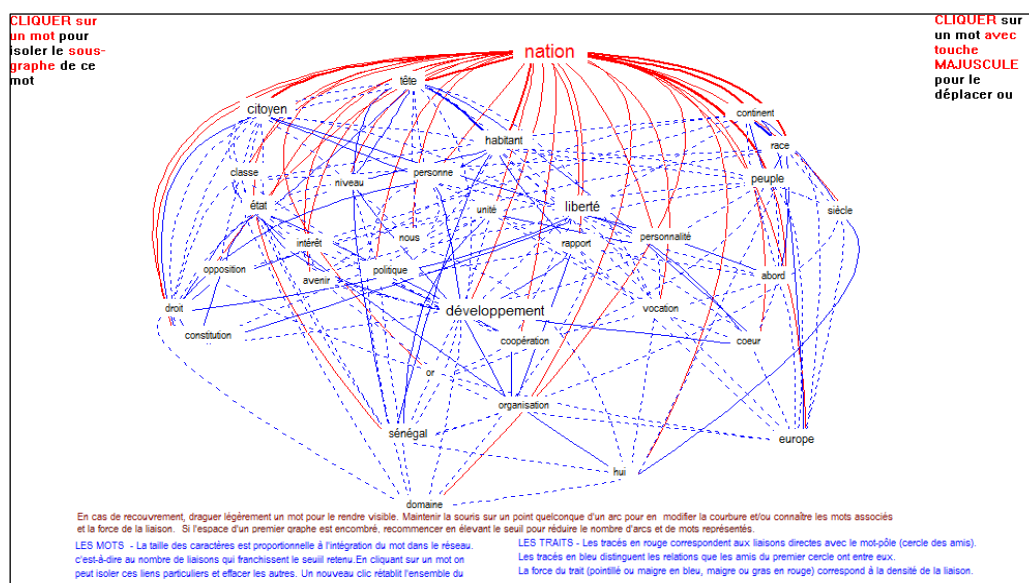


Figure 77 : Graphique simplifié. L'univers lexical du vocable « Nation » chez Senghor

Comme nous pouvons l'observer à travers le graphe précédent, le mot NATION s'associe

également et directement avec des termes comme *peuple*, *race*, *citoyen*, *droit*, *liberté*. De ce fait, Senghor serait plutôt dans la méthode, c'est-à-dire dans une sorte de théorisation du concept de nation. Ce n'est pas hasard si l'on retrouve le mot « classe » issu du vocabulaire marxiste parmi les cooccurrents privilégiés de *nation*. Il apparaît également que la Nation senghorienne repose sur le *droit* et la *justice* mais fait plus étonnant, l'orateur lie la *Nation* au *développement*. Cette rencontre est-elle l'indice de construction d'un mythe ? Serait-elle plutôt une stratégie argumentative dans son projet de construction nationale ? Des questions auxquelles il importe d'apporter des réponses dans la suite de nos analyses. Mais, avant efforçons-nous d'appréhender la nation de Diouf dont l'objet de la prochaine sous-section.

XIII.3.2. La nation de Diouf

En observant l'univers des cooccurrents représentés dans le graphe suivant autour du mot-pôle *nation*, on s'aperçoit que la nation chez Diouf diffère de celle que conçoit Senghor à plusieurs égards. Pour mieux s'en convaincre, nous nous soumettons au même exercice que celui qui précède à savoir lever le coin du voile sur l'univers discursif de ce mot dans son discours. Ainsi, nous y relevons des mots comme *histoire*, *forces*, *organisation*, *défi*, *modèle*. De ce fait, on pourrait dire que la *nation* chez Diouf s'appuie plutôt sur des mots qui renvoient à des valeurs morales et historiques comme le met en relief le graphe suivant :

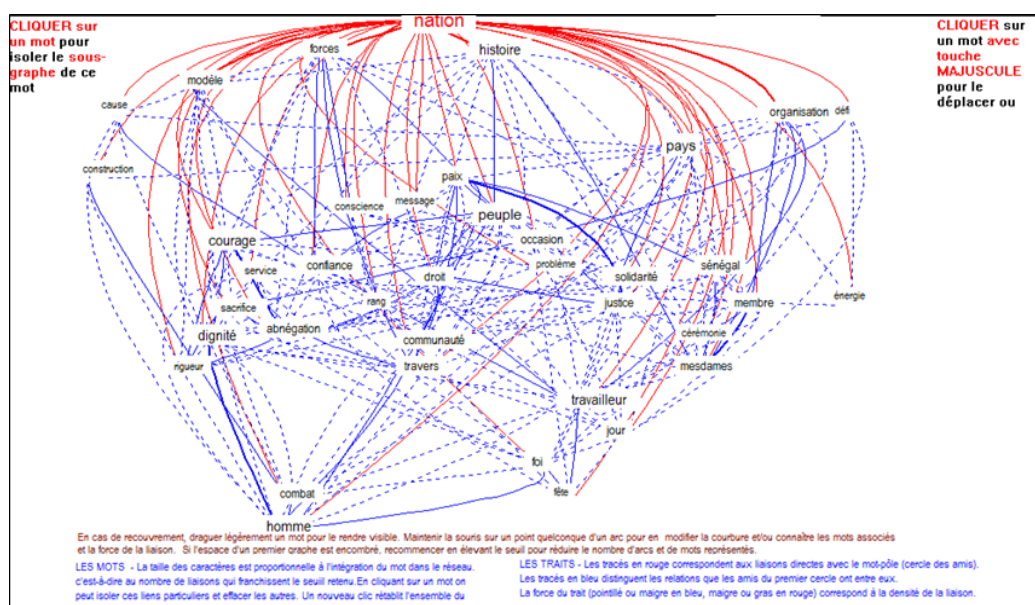


Figure 78: Graphique simplifié. L'univers lexical du vocable « Nation » chez Diouf

L'observation de ce graphe précédent nous amène, sur la base des réseaux lexicaux qui se tissent autour de ce pôle, à noter l'idée d'une certaine construction nationale qui fait appel à la générosité collective de tout le peuple sénégalais et ses valeurs de *solidarité, de courage, de dignité, de sacrifice, de défi, d'abnégation, de rigueur*. Autrement dit, pour lui la construction nationale est un combat comme en attestent les passages suivants fort révélateurs :

Partout où elle a été appelée à intervenir, que ce soit au Sinaï, au Liban, au ZAÏRE, en Gambie ou au Tchad notre Armée a accompli sa mission avec efficacité et selon les plus belles traditions d'honneur, de courage et de discipline que le peuple sénégalais a forgées au cours de son histoire. Elle est un modèle de discipline et de rigueur, notre Armée qui représente la force loyale et efficace dont les hautes vertus lui valent considération et respect au Sénégal et à l'étranger ». En tant que chef suprême des Forces armées, l'occasion solennelle m'est donnée, ce soir, au nom de la nation sénégalaise, d'exprimer de nouveau à l'endroit de ce valeureux corps, qui s'est illustré par sa fidélité aux **institutions républicaines**, ma totale confiance et mon entière satisfaction ». Je disais tantôt que la Fête nationale est aussi celle de la Jeunesse qui représente le Sénégal en devenir.

_____ t1982. Page :1628 c. _____

Et l'histoire est là qui témoigne, par de nombreux exemples, que le peuple sénégalais, notre **NATION**, notre pays sont capables de discipline, de rigueur, d'austérité, de travail, d'abnégation et de courage.

_____ t1981 Page : 8 b _____

Dans le premier exemple, Diouf s'adresse à un public bien défini « l'armée sénégalaise ». Une occasion pour lui de vanter les prouesses de ces héros pour avoir défendu fièrement et dignement les couleurs du drapeau national. La fête de l'indépendance est aussi comme il le dit la fête de la jeunesse. Et pour nous, ce n'est pas pour rien s'il pense à la jeunesse à ce moment précis de son discours. En effet, ce serait une façon pour lui de rappeler à la conscience des jeunes le modèle de citoyen qu'il veut bâtir. Et selon nous, il présente l'armée en modèle d'exemple, un corps épris du sens de la nation et fidèle aux « institutions républicaines ». Autrement dit, la jeunesse devrait s'inspirer de l'armée sénégalaise qui concentre les vertus sénégalaises.

Par ailleurs, au-delà de ce discours empreint d'éloge à l'endroit de l'armée nationale, il apparaît que Diouf comme nous l'avons remarqué tout au long de nos analyses, ne rate jamais l'occasion de parler de vertus ou de valeurs : *courage, discipline* entre autres ; une constance chez lui qui fait penser à un Chef prônant le respect et l'ordre établi. De ce fait, on serait tenté de penser d'emblée que le respect des valeurs chez Diouf, se posent en termes d'impératifs pour toute réalité « matérielle » d'une Nation appelée à durer dans le temps. Et tout le discours des Socialistes repose en définitive sur une notion qui intègre une dimension plus vaste dont l'unité. Nos orateurs socialistes vont souvent jusqu'à penser que de l'unité découlera inéluctablement

le développement.

XIII.3.2.1. Question unitaire du développement

Dans les derniers avatars de la nation « socialiste », on rencontre un mot qui a fait fureur dans les premières décennies postindépendance et même au-delà avec l'idée de l'« unité africaine ». Il s'agit de l'occurrence « Unité ». La question de l'unité est selon nous, l'un des premiers avatars du projet nationaliste des socialistes. L'unité est présentée souvent dans la parole politique des socialistes comme une parole « évangélique » pouvant taire toute velléité égocentrique et de donner un coup de fouet à leur économie fébrile pour prétendre un quelconque progrès.

En effet, comme nous l'avons vu dans la première partie de ce travail de recherche, elle s'est dessinée sous deux formes dans les années pré indépendance. La première forme correspond à l'intention de De Gaulle, de regrouper les pays africains colonisés par la France au sein d'une Communauté française en 1958. Cette même nation se réincarnera plus tard sous forme de fédéralisme dont l'exemple le plus abouti est la Fédération du Mali. Mais, faut-il souligner que le débat autour de l'unité s'est poursuivi et entretenu juste après l'éclatement de la fédération du Mali et s'est trouvé un « adjuvant » à savoir le « développement », qui lui donne un certain poids sémantique dans le discours socialiste. Mais, il suffit de prêter un peu plus d'attention, pour s'apercevoir que cette thématique d'unité et de développement ne s'est pas glissée dans la pensée politique de nos orateurs socialistes par hasard. En effet, elle semble tirer sa source dans la tradition sénégalaise pour ne pas dire africaine. D'ailleurs, il existe en wolof un vieil adage qui dit : « mboolo mooy doolé », c'est-à-dire littéralement en français : « l'union fait la force ». Et les leaders socialistes ont toujours pensé en joignant leur force avec les siens d'abord et ensuite avec les autres peuples africains, ils arriveraient au développement. Pour donner une certaine idée sur la prégnance de cette thématique dans le discours politique des socialistes, nous représentons le graphique suivant pour mieux s'en convaincre :

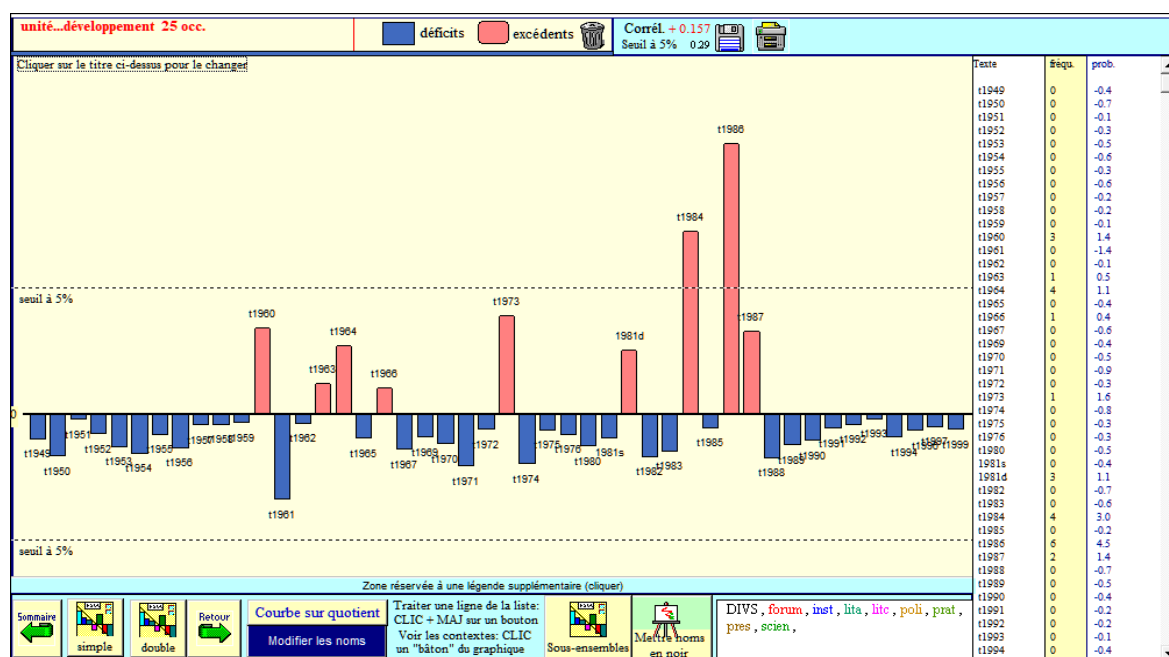


Figure 79: Chronologie relative de la cooccurrence « unité ; développement » dans le corpus entier

L’observation du graphique précédent offre à voir que l’évocation de la cooccurrence « unité ; développement » n’est pas constante dans le discours socialiste. Il est permis de constater également que l’idée commence à occuper le devant de la scène discursive à partir de 1960, plus précisément dans la partition de Senghor et a continué depuis à fleurir dans le discours socialiste. De ce fait, elle semble gagner de la « maturité » dans les discours de Diouf, plus particulièrement ceux de 1984 et 1986. Une lecture globale de ce graphique reflèterait bien l’histoire politique de cette idée largement supé véhiculée pendant les premières années de l’après-indépendance.

Si Senghor, par le verbe poétique, s’essaie dans un imaginaire fertile d’une unité panafricaine ouverte au monde, Diouf pour sa part, s’en rend plutôt à l’évidence en se résignant à l’idée que l’unité est d’abord économique. C’est le discours qu’il véhicule à certaines de ces prises de parole, comme à la conférence pour la mise en valeur du fleuve Gambie. Ainsi, par une recherche axée autour du co-occurent « unité-développement », on s’aperçoit qu’ils co-occurent avec un autre vocable très récurrent dans l’usage à savoir le « développement » comme l’illustre le graphe suivant :

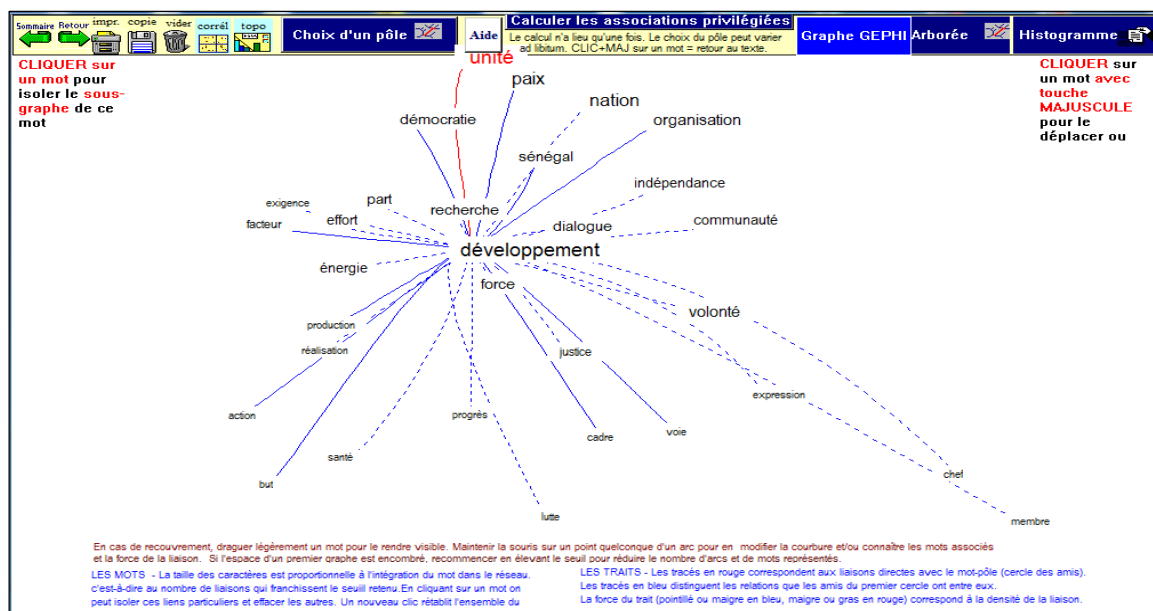


Figure 80: Fonction THEME. L'univers thématique du couple « unité et développement » dans le corpus entier

Chez Senghor, l'unité est d'abord africaine et c'est la condition nécessaire à remplir pour tendre vers un développement. Et pour que cela soit possible, le Sénégal doit être reconnu comme État souverain comme en attestent les passages suivants :

Cela compte. Je le verse au dossier. Mais, surtout, un Sénégal indépendant est nécessaire à l'unité africaine ; car cette unité doit être un facteur de développement, non de stagnation. Je le sais, une autonomie sénégalaise eût suffi. C'est du moins ce que nous pensions.

_____ t1960 Page : 455 a _____

Je le sais, notre Nation en devenir ne peut se réaliser en nation développée que dans la prospective de l'unité africaine, mieux : de « convergences pan humaine ». Mais, précisément, l'effort d'unité africaine, la recherche de la convenance humaine ne peuvent s'organiser efficacement que sur la base de la réalisation minima, progressive ; effective, de chaque nation différente. Telle est le dialectique développement. J'ai eu d'autres occasions de parler de l'unité africaine à ce Congrès, nous traiterons surtout du Sénégal. Encore une fois, faut commencer par le commencement ; il faut commencer par faire qui dépend de nous.

_____ t1964 Page : 707 b _____

De par les exemples précédents, Senghor semble faire de l'unité africaine la seule voie de salut possible pour l'économie africaine. Et pour le premier exemple, l'orateur socialiste exprime un certain sentiment de fraternité à l'égard des autres pays africains. Pour lui, le Sénégal ne peut aller seul sans les autres. De ce fait, il souligne l'interdépendance des pays africains.

Chez Diouf, par contre, tout développement passe nécessairement par l'unité nationale d'où un discours axiologique qui porte les traces de l'idéologie de Sursaut national qu'il prône

juste à son arrivée au pouvoir en 1981. Selon le discours de Diouf, l'unité assure non seulement le développement national mais elle rend possible la réalité d'une démocratie forte comme en atteste les passages suivants révélateurs sur son idée de l'unité :

La réussite de ces projets, comme de tout notre programme de développement économique et social, dans la paix et la justice, ne peut être que le fruit de la cohésion et de l'unité, non de la division et de la dispersion des énergies.

_____ t1984 Page : 1744 a _____

Tant de luttes, tant de sacrifices communs nous ont amenés à nous serrer, à nous souder davantage les uns aux autres, à consolider et à conforter notre Unité sans laquelle tout développement, tout progrès restent illusoire.

_____. T1986. Page : 1841 a. _____

Or aucun développement ne peut se concevoir ni se faire dans le déchirement du tissu national, dans la désagrégation du pays.

_____ t1986 Page : 1840 a _____

De ce fait, pourrait-on dire que l'unité dioufiste est foncièrement sénégalaise contrairement à son prédécesseur, qui, sans doute, est sous l'influence du contexte de l'époque caractérisée par la question de l'unité africaine. À l'aune de cette brève analyse, on peut affirmer que le thème du développement dans le discours de ces « leaders » socialistes africains a été largement soulevé, débattu, époumoné tout au long de la période coloniale et postcoloniale. Selon ces leaders africains des indépendances comme Senghor, le développement relevait de l'unité des peuples africains, compris comme une exigence vitale. Il apparaît de ce fait que le terme « unité » est souvent présentée comme une figure rédemptrice et transcendante, apte à éviter à l'Afrique le désordre, le chaos. Et en cela, elle constitue aux yeux de ces derniers, l'unique voie possible pour sortir du sous-développement endémique qui assaille l'Afrique lui arrachant tout espoir de liberté dans une période charnière des États africains marquée par des coups d'états militaires, des guerres tribales.

En définitive, l'unité de l'Afrique dans le discours des pères de l'indépendance et de la démocratie sénégalaise se meut souvent dans une sorte d'utopie qui résiste mal au réalisme de la politique africaine plutôt réfractaire à une collégialité du pouvoir même si, paradoxalement, l'homme politique africain continue de le prôner. On en veut pour preuve l'éclatement de la Fédération du Mali à l'aube des indépendances qui n'est autre que l'effet d'un conflit d'ego, de leadership entre Léopold Senghor et Modibo Keita et les exemples ne manquent pas. Sur la gifle d'une réalité insistante, les leaders socialistes sénégalais ont très vite compris la nécessité de mûrir la question d'abord au niveau national avant de s'ouvrir aux autres et à cet effet, ils ont dû reporter un temps la question de l'unité mais ne l'abandonneront pas du tout dans leur

projet de développement du continent. Ainsi, assistons-nous à une remise en cause de la question de l'unité au tout début des indépendances. On voit donc à partir des années 1960, une certaine rupture de sens dans le concept d'unité tel que l'avait compris ces leaders. D'où le clivage, dont parlent des auteurs comme Mandé et Jackson (2015), qui s'articule autour d'un discours de confrontation idéologique entre une intégration politique et une intégration économique, en prélude à toute forme d'unité politique. Dans notre analyse, nous avons pu observer cette confrontation, plutôt lexicalisée, dans le discours de nos orateurs. Si Diouf parle d'intégration économique comme trame de fond dans son projet de construction nationale, Senghor, lui, pensait à une intégration politique au niveau sous-régional.

Conclusion

Dans ce dernier chapitre de notre thèse, nous avons essayé de revenir sur la dimension idéologique du discours socialiste. Et il apparaît au terme de notre analyse, qu'elle semble se bâtir autour d'un triptyque : négritude, socialisme et francophonie que nous résumons par idéologique, philosophique et politico-culturel. Et dans nos analyses, nous avons privilégié plusieurs entrées afin d'appréhender ce socle tridimensionnel sur lequel repose la pensée socialiste. En effet, une première entrée s'est faite via des suffixes particuliers souvent porteurs d'idéologies « isme » et « iste ». Grâce à ces suffixes, nous avons pu étudier l'inscription des idéologies dans les corpus respectifs de nos orateurs. Et, il en est ressorti que le discours senghorien repose singulièrement sur l'idéologie socialiste d'inspiration marxiste. Nous avons également constaté que grâce à une projection d'une quinzaine de mots, a priori marxistes, son discours reste sous l'emprise du marxisme. Mais, devant la faiblesse de notre méthode, nous avons dû la compléter par une approche lexicologique afin de voir si ces mots conservaient encore le sens marxiste dans la parole socialiste.

Après cette recherche sur le poids du socialisme marxiste dans le discours de nos orateurs, il a été question d'axer notre analyse sur des mots spécifiques. Ce faisant, nous avons dû opérer une étude plus approfondie autour des mots « négritude », « socialisme » et « francophonie ». Par cette étude se reposant plus spécifiquement sur la fonction GRAPHIQUE du logiciel hyperbase, on s'est spécialement intéressé à la distribution temporelle de ces concepts en question. Ainsi, nous avons décelé que ces mots-thèmes étaient circonscrits dans des partitions particulières du corpus. En effet, c'est ainsi que nous avons pu remarquer que le

thème du socialisme a dominé dans le discours socialiste depuis le début du règne socialiste avant d'être supplanté à partir de 1965 par le mot de la négritude jusque dans les années 70. Mais, à partir de 1974, on remarque que c'est le mot de la francophonie qui fait son apparition sur la scène discursive. Ces observations dans l'usage progressif de ces termes nous ont conduit à soutenir l'idée d'une certaine relation qu'ils entretiendraient et qui rendrait sans doute possible leur substitution à chaque étape de la vie du Parti Socialiste. C'est dans ce sens que nous avons tenté une ultime approche, cette fois-ci au plus près de nos corpus afin de mieux appréhender comment se construisent ces mots en recourant à la fonction THEME d'hyperbase. Ce faisant, il a été possible d'observer que l'environnement du socialisme et de la négritude se construisent autour des mots relevant souvent de l'Afrique, de sa culture, de son peuple etc. Pour ce qui est de la francophonie, il importe juste de souligner qu'elle se caractérise par l'usage de mots qui dessinent une certaine dimension fraternelle du discours socialiste.

Dans un dernier mouvement, nous avons axé l'étude sur le concept de la nation afin de mieux appréhender cette notion complexe et difficile à définir du fait de sa polysémie et de la spécificité des peuples et des contextes. Ainsi, grâce à une visualisation sous forme graphique centrée sur le mot-pôle Nation, nous avons remarqué une certaine lexicalisation de ce mot dans le discours des orateurs. Chez Senghor, la nation est métissage alors que chez son successeur, elle s'inscrit dans une constance thématique s'articulant autour de l'économie, de l'éducation. Et, nous avons réalisé que sa nation se fonde sur les valeurs dans lesquelles se reconnaissent tous les Sénégalais. Autrement dit, pour lui la construction nationale est un combat et se réalise sur la base des valeurs historiques et morales des Sénégalais.

Conclusion de la troisième partie

Au terme de cette troisième partie, sans doute la plus étendue de notre travail de recherche, nous pouvons noter, à travers les cinq chapitres qui la composent, la puissance des outils utilisés dans notre tentative de compréhension du discours socialiste. Et les résultats obtenus montrent que les orateurs socialistes, malgré le fait qu'ils abordent beaucoup de thèmes dans leurs discours, s'inscrivent tous sans exception dans une même trame discursive à savoir l'unité, la cohésion entre Sénégalais mais également entre Africains et d'ouverture vers les autres peuples.

Dans un premier chapitre que nous avons voulu préliminaire, nous avons pu avoir une meilleure lecture des spécificités de nos corpus. Il a été possible de nous rendre compte de la richesse des discours de nos orateurs socialistes sur le plan lexical mais également grammatical, au-delà de la proximité thématique entre eux que tout oppose. Nous avons ouvert un deuxième chapitre qui s'est proposé d'étudier le discours socialiste en partant des saillances grammaticales des corpus mises en relief par nos outils textométriques. De par cette étude, on a compris que le corpus socialiste, au-delà de sa densité, est homogène chez Diouf. Une tendance qui s'oppose à celle de Senghor dont le corpus est hétérogène dû aux enjeux du contexte sociopolitique et des réalités sous-jacentes de l'époque. Cette constatation textométrique nous a permis d'ouvrir des pistes fertiles dans la mise en œuvre de nos analyses. C'est dans ce sens que nous avons fait le choix de mener une étude du lexique de nos orateurs afin de voir ce qui les oppose et au cas échéant le lexique qui sert de nœud entre les deux. Ce qui nous a permis d'avoir une certaine idée de la posture de moraliste, de visionnaire que Senghor incarne tout au long de son discours.

Dans nos analyses, nous avons également décelé un *ethos* de pédagogue à travers de nombreuses formules d'insistance que Senghor use pour s'adresser à ses auditoires. Cette posture de pédagogue s'est confirmée à travers des éléments de langage tels que les verbes utilisés, le recours à des citations d'auteurs... Et nous en avons déduit qu'elle s'apparente un peu à la culture générale, bref à la sagesse de l'homme. À la différence de son prédécesseur qui est plutôt dans la pédagogie ; dans le combat idéologique qui vise à affranchir l'homme noir de la servitude, de l'aliénation, Diouf à travers nos analyses, se révèle un orateur réaliste, responsable et qui incarne l'autorité. Le « je » chez lui, est imbu d'autorité mais aussi très

proche de ses auditoires.

Sur le plan thématique, on appréhende une certaine constance chez Diouf, autour de l'économie et le développement, de l'éducation, de la démocratie alors que celui de Senghor est fortement idéologique avec des références au marxisme. Sur la base de la saillance des formes lexicales, nous avons pu mieux appréhender le sens du discours de ces hommes politiques que tout semble opposer : l'âge, les écoles, le background mais qui partagent tout de même l'idéologie socialiste

Dans notre démarche d'accès au sens du discours, nous avons mobilisé principalement trois outils, qui chacun, de par sa qualité nous a permis d'aborder un aspect particulier du corpus. Par la méthode des spécificités, nous avons pu nous apercevoir que l'usage de certains mots peut renseigner sur le contexte au sens extralinguistique du terme. De plus, nous ne nous sommes pas limité à cela, nous avons conduit une recherche thématique, sur la base de l'index hiérarchique, fourni par hyperbase qui nous a permis de mener une étude syntagmatique autour de certains mots-thèmes pour enfin nous orienter vers une analyse plus étendue en s'appuyant sur les corrélats à la quête d'une certaine architecture thématique.

Nous avons été tenté d'étudier la rhétorique afin de mieux comprendre la mise en scène des sentiments chez nos orateurs. Nous nous sommes intéressé principalement de ce fait à deux entrées : l'anaphore rhétorique et la rhétorique graphique. Et cette recherche a été bien fructueuse puisque que nous avons trouvé un nombre important de répétitions de mots ou d'expressions que nous avons pu neutraliser grâce à hyperbase malgré les limites d'un tel exercice. Également, l'entrée rhétorique graphique a été une expérience fertile surtout au plan stylistique. On s'est spécialement intéressé à la ponctuation la plus saillante dans chaque corpus. Cette approche nous a permis de comprendre que la ponctuation n'est pas aussi « muette » que l'on puisse croire mais a permis de mettre en lumière les ethê de nos orateurs, au-delà du style dans la parole et dans l'écriture. Grâce aux formes non reconnues isolées par le petit programme DiaTag, nous avons pu reconstituer des catégories socio sémantiques. De ce lexique, des proverbes dans la langue locale des orateurs, des néologismes, des noms de personne qui représentent beaucoup dans le discours socialiste ont pu nourrir nos analyses autour de l'énonciation et de l'argumentation de nos orateurs socialistes.

Conclusion générale

Comme il est d'usage dans un travail de recherche qui s'achève, nous essayons de conclure mais conclure pour nous signifie « ouvrir », de surcroît, nous situant dans le champ de l'Analyse du Discours et son objet réputé, complexe et opaque. En proposant ce sujet de thèse, on ambitionnait de revenir sur les enjeux de construction nationale tant matériels qu'imaginaires auxquels le Parti Socialiste a fait face durant la période coloniale et postcoloniale. Nous avons essayé tout au long de ce travail, de traquer les traces d'une identité africaine hétéroclite sous perfusion d'identités étrangères. Ce travail s'est donc focalisé sur l'étude du discours des principaux leaders de la Gauche sénégalaise, Léopold Sédar Senghor et Abdou Diouf, en s'appuyant sur une méthode d'Analyse des Données Textuelles et nous y avons proposé une cartographie de référents du discours socialiste. D'où un travail qui s'est voulu une archéologie de l'acculturation de ces leaders politiques, mais il a été aussi question de mesurer la rémanence de la culture sénégalaise pour ne pas dire africaine dans leurs discours. Comme on l'évoquait dans notre introduction, nous projetions d'inscrire ce travail de recherche aux préoccupations du réseau « Discours d'Afrique » dont l'objectif, rappelons-le, est de mieux appréhender l'évolution politique du continent africain et d'approfondir la connaissance d'une société traditionnelle en pleine transformation. C'est dans ce sens que nous avons essayé de montrer tout au long de cette recherche, que le discours socialiste sénégalais, au-delà de son hétérogénéité, reste tout de même fidèle au contexte sociopolitique de l'époque. Dans notre optique de mieux appréhender le discours socialiste, de nombreuses questions ont donc été posées, dont entre autres : comment le discours socialiste sénégalais est bâti, sur quoi repose-t-il pour réunir tout un peuple autour d'un commun vouloir de vivre ensemble. En un mot, il a été question de rechercher la survivance de la tradition africaine à travers les discours de nos orateurs politiques à savoir Senghor et Diouf ; deux leaders politiques charismatiques, « un père spirituel et son fils », qui auront marqué de leur empreinte l'histoire politique du Sénégal.

Notre recherche construite autour de trois parties, nous avons pu, dans la première, revenir sur la genèse du Parti socialiste dans ses grandes lignes en ayant comme repères l'histoire précoloniale, coloniale et postcoloniale du Sénégal. Lors de cette première partie, nous avons pu comprendre que le discours socialiste, quoiqu'on puisse dire, est conciliant dans l'ensemble c'est-à-dire que ce n'est pas un discours guerrier ou va-t-en-guerre même si le contexte l'exigeait peut-être. Un aspect que nos analyses mettent effectivement en lumière tout au long.

C'est un discours qui s'adresse évidemment aux Sénégalais d'abord dans un vocabulaire plus ou moins simple et accessible avant de s'ouvrir finalement à une entité beaucoup plus vaste qu'il a été souvent difficile de saisir. Cette partie est détaillée à travers quatre chapitres. Les deux premiers sont axés sur les structures sociopolitiques et culturelles sénégalaises et les étapes de la décolonisation avant l'affirmation d'un jeune État-Nation. Des chapitres qui nous ont permis de mettre en relief le rôle d'État carrefour que le Sénégal a joué de par sa situation géostratégique, en ouvrant à l'occupant la porte d'entrée et le centre d'intérêt réunissant tous les autres pays du bloc de l'Ouest Africain.

Dans le premier chapitre de cette partie, nous avons essayé de montrer brièvement le rôle du pouvoir temporel et spirituel dans leur combat anticolonialiste en insistant sur les rapports séculaires entre ces deux entités et nous avons abordé à ce titre la question sous l'angle de ce qu'il est convenu d'appeler le contrat social sénégalais.

En revenant sur la question de l'État-nation chez les socialistes sénégalais dans le deuxième chapitre, nous avons étudié cette notion et interrogé sa complexité tout en dévoilant un tant soit peu la problématique qui semble freiner l'élan d'un projet de construction nationale des socialistes à une époque relativement propice. Cette problématique est souvent liée à la géographie de l'Afrique et des « brouillages » linguistiques et culturels et dans ce débat, la balkanisation est souvent tenue pour responsable.

Par ailleurs, si les premiers leaders socialistes ont manifesté leur volonté de réunifier l'Afrique sous la bannière de différentes formules (Communauté française, Fédération du Mali, États-Unis d'Afrique), il est à remarquer un abandon ou un gel de ce projet d'unité aussi noble soit-il dans l'esprit des leaders africains pré et postindépendance. D'ailleurs, au lendemain de l'éclatement de leur structure fédérale avec le Soudan français, on assiste à partir des années 1960 à une sorte de « rupture sémantique » dans le langage des socialistes sénégalais. La construction nationale qui signifiait un « État multinational » chez les socialistes, Senghor et son ami Mamadou Dia, signifie « développement » (Heitz, 2008). Ce chapitre nous a permis de revisiter le contexte dans lequel a émergé ce parti emblématique dont l'histoire reste intrinsèquement liée avec celle du Sénégal.

Les deux derniers chapitres de cette première partie nous ont offert l'opportunité de présenter le Parti socialiste de sa genèse, de son développement jusqu'à sa chute en mars 2000.

En effet, la formation de ce Parti s'est faite dans une période assez difficile car le Sénégal était encore sous domination coloniale. Mais, faut-il souligner dans cette page de l'histoire politique du Sénégal, le rôle pionnier de Lamine Guèye, le mentor de Senghor au sein de la SFIO. Il mérite d'être cité et retenu comme exemple et premier homme politique à former un parti politique au Sénégal. Empruntant presque le même pas, le BDS de Senghor créé juste après son départ de la SFIO, connut un succès fulgurant qui le propulse très rapidement au-devant de la scène politique sénégalaise. Ce faisant, il devient le principal homme fort qui concentre et cristallise le mieux les aspirations du peuple sénégalais dans son écrasante majorité.

Au demeurant, il faut dire qu'en revenant sur l'histoire sociopolitique et culturelle du Sénégal de la période coloniale à l'époque contemporaine, il a été possible de mieux appréhender le contexte de production et de réception du discours du Parti Socialiste.

Dans un quatrième chapitre, nous avons procédé à une caractérisation de nos corpus construits autour des discours de Léopold Sédar Senghor et ceux d'Abdou Diouf. Après avoir présenté nos orateurs que tout oppose mais qui entretiennent tout de même des relations particulières qui auraient peut-être valu à Abdou Diouf la fonction de deuxième Président de la République du Sénégal. Dans la construction de ce corpus qui compte 115 discours, nous y avons privilégié la dimension d'hétérogénéité dans le seul but de diversifier leur contenu et les auditoires qui sont une entité très importante à prendre en compte dans toute situation de communication surtout politique.

En ouvrant une deuxième partie, nous l'avons voulu à titre indicatif car nous situant dans le cadre d'une discipline d'Analyse du discours caractéristique de sa dimension heuristique. Dans les quatre chapitres qui la constituent, il s'est agi de revenir dans le premier sur l'histoire de cette discipline, de son avènement jusqu'à ses évolutions les plus récentes dans l'espace français en partant de son objet de recherche dont le discours. Pour précision, nous avons fait le choix de partir de son objet difficile et complexe à cerner, qui a d'ailleurs toujours suscité des débats dans le domaine de l'étude du sens, afin de mieux appréhender cette discipline pluridisciplinaire. Nous pouvons retenir qu'en dépit des évolutions des Sciences du langage, l'AD à la française témoigne encore sa fidélité à la Linguistique.

C'est dans ce sens que nous avons fait appel dans notre appareillage théorique les travaux de Maingueneau (2010, 1993, 1991, 1984), dont la clarté du propos, nous a permis de mieux

caractériser le discours mais soulignons tout de suite que le discours demeure en soi un objet opaque qui n'est jamais transparent malgré la puissance des outils utilisés de plus en plus performants. En d'autres termes, il s'agit d'une notion insaisissable du fait de sa nature hybride dont l'analyse doit s'appuyer sur tous les éléments qui concourent à sa réalité et à sa matérialité. Mais, devant de telles limites dans notre travail de thèse, nous n'avons pas manqué de délimiter notre recherche. Donc, il s'est posé une question de choix sur lequel il convient d'insister, qui consiste à nous limiter à la dimension textuelle du discours. Rappelons encore une fois que nous avons délibérément omis les autres éléments du discours (le canal, l'image audiovisuelle du locuteur ou autres) dans notre analyse.

Dans un deuxième mouvement, on est revenu sur la notion de corpus en tant que l'essence même de toute analyse discursive. À ce titre, nous n'avons pas manqué de souligner à l'instar du discours un flou définitionnel intrinsèquement lié aux nombreuses autres disciplines qui s'y prêtent. C'est dans ce sens que Mayaffre (2005) parle des risques de dérives épistémologiques. Ainsi, nous avons présenté plutôt brièvement la discipline analyse du discours en insistant sur la difficulté que pose l'objet de son étude la constitution du corpus.

Par l'appareillage théorique plutôt bref et généraliste, nous avons voulu présenter dans les grandes lignes, les avantages mais également les limites d'une analyse textuelle outillée tout en relevant les spécificités de notre corpus. En parlant des spécificités, il est utile de souligner que le discours socialiste s'inspire dans l'ensemble des valeurs communes qui lient tous les Sénégalais entre eux mais également ce qui les lie avec les autres peuples surtout africains et du monde occidental. À chaque prise de parole, Senghor ne s'est jamais senti gêné de faire référence à la langue française, à la culture française en tant qu'instrument devant guider le Sénégal. D'ailleurs, Senghor a toujours voulu faire du Sénégal un porte-étendard comme il le dit lui-même dans un discours de 1960 « Votre rôle n'était pas, n'est pas de conduire, mais d'éclairer ». Bref, c'est pourquoi Senghor a toujours voulu faire du Sénégal la Grèce Socratique.

Dans un deuxième chapitre, nous avons voulu revenir sur la question de l'identité de l'orateur politique, son image ou ses images et les auditoires auxquels il doit s'adresser. Cela étant, nous avons pris le soin de définir les notions d'identité, d'*ethos* et d'auditoire et il convient de remarquer d'abord leur complexité mais également leur centralité dans le discours politique. Et, à la lumière de cette réflexion autour de ces notions, on peut retenir d'emblée que

l'orateur politique est un être humain comme tout commun des mortels qui n'est pas exempt de qualités mais il a également ses défauts qui peuvent l'exposer à la clameur des auditoires. D'où la conscience qu'il doit prendre afin d'essayer de faire se correspondre ce qu'il dit à ce qu'il fait. Le discours est à ce titre assimilé à son miroir et qu'il a intérêt à refléter une image qui correspond aux aspirations de sa communauté et veiller à une parfaite maîtrise de ce qu'il est convenu d'appeler l'habitus bourgeois. Cette image qui se construit dans le discours est connue sous le nom de l'*ethos*, théorisé depuis des siècles par Aristote, repris et amélioré par plusieurs auteurs. À ce titre, nous n'avons pas manqué de relever l'opposition qui lui est faite aujourd'hui par ceux qui soutiennent la notion d'*ethos* pré discursif et qui restent convaincus à l'instar d'Isocrate, de Cicéron ou de Quintilien que c'est la réputation qui compte.

Dans un troisième chapitre, il a été question de remonter le temps pour réinterroger la rencontre entre la Statistique et la Linguistique ; une rencontre qui a beaucoup fait évoluer les Sciences dont l'objet d'étude est le texte ou le discours. Pour mémoire, le sens des écrits a toujours suscité un intérêt particulier chez les analystes du texte. De cette rencontre, naîtra l'analyse du discours assistée par ordinateur ou ADT. Il s'agit d'une méthode qui se fixe des objectifs : lire le texte autrement en dépassant la linéarité du texte même si le cerveau humain demeure jusque-là indépassable. C'est aussi une méthode qui peut être utile dans ce monde marqué par l'infobésité informationnelle où les entreprises, les décideurs, les politiques, entre autres, ont besoin d'accéder très rapidement à l'essentiel de l'information contenu dans les textes. Elle est aujourd'hui une méthode privilégiée et son incontournable souffre peu d'objections dans l'effort de relire le texte d'une manière heuristique. Nous n'avons pas manqué de souligner l'interdisciplinarité de L'ADT qui lui vaut aujourd'hui sans doute son succès incontesté.

Si dans le deuxième chapitre, nous avons insisté sur les avancées méthodologiques de l'Analyse de Données textuelles dans l'approche de corpus textuels. Toutefois, force est de constater qu'elle a aussi et malheureusement des limites qui commandent la prudence. C'est dans ce sens que nous avons pris en compte les mises en garde et des recommandations de Daigneault (2017) dans la conclusion de ce chapitre. De ses recommandations, nous avons retenu beaucoup de choses. Ainsi, avons-nous fait recours à la catégorisation socio-sémantique dans notre analyse du corpus qui nous a permis de prendre en compte d'autres éléments du discours socialiste intéressants pour aborder des aspects particuliers de notre recherche même

si jugés impertinents à la sensibilité de l'outil informatique utilisé. D'où, une procédure semi-automatisée qui nous a été d'une grande aide dans notre approche du corpus. Cette approche semi-automatisée a permis effectivement de nourrir les connaissances contextuelles que nous avons par rapport aux discours socialistes.

Dans une troisième et dernière partie de notre travail consacrée à l'examen du corpus, nous avons noté la puissance des outils textométriques mobilisés dans notre tentative de compréhension du discours socialiste. Nous avons mené des explorations à travers des fonctionnalités de nos outils et avons testé plusieurs fois des pistes de recherche afin d'avoir les meilleurs résultats susceptibles de mieux avancer notre travail de recherche. Les résultats obtenus nous confortent dans l'idée qu'en dépit du fait que nos orateurs abordent des thèmes variés dans leur discours, s'inscrivent sur une même trame discursive à savoir l'unité, la cohésion entre Sénégalais mais également entre Africains et d'ouverture vers les autres peuples. Cette partie se compose de cinq chapitres. Dans un premier dit préliminaire, nous avons pu, grâce à l'outil hyperbase, avoir une meilleure lecture des spécificités de nos corpus. Et cette étude a été fructueuse dans le sens où il a été possible de nous rendre compte de la richesse des discours de nos orateurs socialistes sur le plan lexical mais également grammatical, au-delà de la proximité thématique entre nos orateurs que tout oppose (âge, background et carrière politique).

Sur la base de ce premier chapitre, un deuxième chapitre a été ouvert et qui s'est proposé d'étudier le discours socialiste sur la base des saillances grammaticales des corpus en nous appuyant sur nos outils textométriques. Dans cette approche nous nous sommes abandonné si on peut dire à nos outils, d'où la dimension heuristique de notre approche textométrique du corpus que nous évoquions à l'entame. De ces résultats, nous avons relevé une certaine homogénéité du corpus de Diouf contrairement à celui de son prédécesseur, Senghor. Autrement dit, notre outil a mis en lumière une certaine tendance d'irrégularités dans son corpus. Ainsi, deux ensembles de discours s'opposent : ceux de la pré-indépendance, c'est-à-dire avant 1960, et ceux de postindépendance. D'où ce qui nous a permis d'appréhender un discours senghorien qui serait fidèle aux contextes sociohistoriques de son époque, et partant, un dédoublement de son *ethos*.

Pour résumer, le contexte semble peser de tout son poids sur les choix, les

positionnements de ce leader charismatique. Mais, cette différence de structure discursive a pu s'appréhender selon une hypothèse principale. Les contextes des discours de nos orateurs sont fort différents tant du point de vue des enjeux que celui des réalités sous-jacentes dont ils sont caractéristiques. De tels contextes sociohistoriques ont eu naturellement un impact au plan discursif sans compter la période d'exercice du pouvoir plus longue chez Senghor que chez son successeur. C'est ce qui explique notre choix d'avoir procédé à l'examen du lexique de nos orateurs. Cet exercice a permis de voir ceux qui les opposent et au cas échéant le lexique qui sert de nœud entre les deux en partant des propres saillances de notre matériel d'observation. Ainsi, nous avons remarqué dans l'ensemble une densité de l'emploi par exemple des premières personnes du singulier et du pluriel. Nous avons vu pour ce qui est du corpus de Senghor que, le « nous » émerge avec des verbes particuliers comme les modaux « vouloir, devoir, pouvoir », un verbe d'état « être », un verbe de cognition « savoir ». Ce qui nous a permis d'avoir une certaine idée de la posture de moraliste, de visionnaire d'un orateur comme Senghor tout au long de son discours.

De surcroît, nous avons décelé un *ethos* de pédagogue à travers de nombreuses formules d'insistance que Senghor use pour s'adresser à ses auditoires. Il faut y ajouter un *ethos* d'érudit et de quelqu'un doué d'empathie à travers des formules comme « je sais / je vous sais ». Ces tournures ont également été appréhendées comme des signes d'assurance dont l'orateur fait montre dans bon nombre de ses allocutions. C'est donc un orateur sûr de lui et qui dispose d'une parfaite maîtrise de ce qu'il dit. Mais, avons-nous réalisé que cette posture de pédagogue s'apparente un peu à sa culture générale, bref à sa sagesse.

Dans un autre mouvement, nous avons compris que Senghor est souvent dans un rapport passéiste avec le présent. C'est le passé lui servirait en fait d'ancrage pour bâtir le présent. Le passé inspire et légitime en quelque sorte sa vision du monde. Son successeur, Diouf, lui incarne plus l'autorité, le responsable et le réaliste contrairement à son prédécesseur qui est plutôt dans la pédagogie ; dans le combat idéologique qui vise à affranchir l'homme noir de la servitude, de l'aliénation. De ce fait, on peut dire que le discours de Senghor est très contextualisé selon le discours.

Il convient de retenir d'emblée sur la base de l'analyse dans ce chapitre, que le discours

dioufiste s'inscrit plutôt lui dans une certaine constance thématique principalement autour de l'économie et le développement, de l'éducation, de la démocratie alors que celui de Senghor est fortement idéologique avec des références au marxisme. Si le discours senghorien peut être considéré comme marqué par l'idéologie marxiste, celui de Diouf l'est moins, mais c'est un orateur très focus c'est-à-dire qui concentre toute son énergie sur la situation de crises que son pays traverse. De ce fait, il peut être qualifié plutôt de pragmatique et de réaliste. Ce qui explique l'absence de référence idéologique dans son discours.

Au terme de ce chapitre, il s'est agi par le biais de la méthode textométrique, d'essayer d'explorer le discours politique des leaders socialistes. On s'est spécialement concentré sur la saillance des formes lexicales afin de mieux appréhender le sens du discours de ces hommes politiques que tout semble opposer : l'âge, les écoles, le background mais qui partagent tout de même l'idéologie socialiste. Ce sont deux leaders politiques qui ont marqué l'histoire politique du Sénégal. Dans notre démarche d'accès au sens du discours, nous avons mobilisé principalement trois outils, qui chacun, de par sa qualité nous a permis d'aborder un aspect particulier du corpus. Par la méthode des spécificités, nous avons pu nous rendre compte que l'usage de certains mots peut renseigner sur le contexte au sens extralinguistique du terme, encore qu'il faille avoir une bonne connaissance de ce contexte. Par exemple, grâce à la liste des mots en régression et progression dans les corpus respectifs de nos orateurs Senghor et Diouf, il a été possible de mieux aborder une question cruciale qui a fait couler beaucoup d'encre dans les années 1980 à savoir la « désenghorisation ». Avec cette méthode, on a pu montrer que ce phénomène pouvait s'appréhender linguistiquement. Toujours sur la base de cette méthode, nous avons pu également mettre en lumière un tant soit peu, la « nature » et la passion de Senghor, en un mot son identité.

De plus, nous ne nous sommes pas limité à cela, nous avons conduit ensuite une recherche thématique, sur la base de l'index hiérarchique, fourni par hyperbase qui nous a permis de faire une étude syntagmatique autour de certains mots-thèmes pour enfin nous orienter vers une étude plus large en s'appuyant sur les corrélats à la quête d'une certaine architecture thématique.

Par ailleurs, nous avons été tenté d'étudier le discours pathémique afin de mieux comprendre la mise en scène des sentiments chez nos orateurs. Mais, nous situant dans le champ de l'Analyse du discours, étant conscient de l'omniprésence du *pathos* dans le discours, cet

aspect du corpus est aussi étudié ailleurs dans le travail avec d'autres éléments du langage socialiste. Mais, pour ce qui concerne cette partie, nous retenons que nous sommes parti d'une entrée : l'anaphore rhétorique car nous avons constaté un nombre important de répétitions. Et cette recherche a été bien fructueuse dans le cadre de l'entrée anaphore rhétorique puisque que nous avons trouvé un nombre important de répétitions de mots ou d'expressions que nous avons pu neutraliser grâce à hyperbase malgré les limites d'un tel exercice. Également, l'entrée rhétorique graphique a été une expérience fertile surtout au plan stylistique. On s'est spécialement intéressé à la ponctuation la plus saillante dans chaque corpus. Cette approche nous a permis de comprendre que la ponctuation n'est pas aussi « muette » que l'on puisse croire mais a permis de mettre en lumière les éthê de nos orateurs, au-delà du style dans la parole et dans l'écriture.

Dans un troisième mouvement, nous avons pu, grâce aux formes non reconnues par le petit programme DiaTag, reconstituer des catégories socio sémantiques. Cette approche nous a permis d'aller chercher dans ce lexique, des proverbes dans la langue locale des orateurs, des néologismes, des noms de personne qui représentent beaucoup dans le discours socialiste. Sur la base de ces résultats, on peut retenir que Senghor est un orateur qui ne divague pas dans ses discours, ce qui revient à admettre que même s'il traite de beaucoup plus de thèmes que son successeur, ceux-ci sont abordés de manière méthodique. On peut dire également que le discours de Diouf s'inscrit plutôt lui dans une certaine constance thématique principalement autour de l'économie ou de développement, de l'éducation, de démocratie. Finalement, nous avons constaté que le discours senghorien a un ancrage orienté sur le plan idéologique alors que celui de Diouf est pragmatique et réaliste. Ce qui explique sans doute l'absence de références idéologiques dans son discours.

L'idéologie politique des socialistes repose sur un triptyque : négritude, socialisme et francophonie. Ce faisant, nous avons centré notre étude sur l'inscription des idéologies dans les corpus respectifs de nos orateurs. Et, il est ressorti de cette analyse que le discours senghorien repose singulièrement sur l'idéologie de la négritude et celle socialiste. Nous avons également constaté que grâce à une projection d'une quinzaine de mots marxistes, son discours reste sous l'emprise du marxisme. Mais, le fait le plus étonnant a été observé dans le discours de Diouf. C'est un orateur même s'il s'identifie au socialisme, il paraît qu'il n'est pas très friand des concepts socialistes contrairement à son prédécesseur, son maître spirituel. Une attitude qui

semble traduire encore une fois ce phénomène de « désenghorisation » du pouvoir senghorien entamé depuis son accession au pouvoir en 1981.

Dans le cinquième chapitre fermant cette dernière partie de notre travail, nous avons axé l'étude sur le projet de construction nationale qui pour nous repose sur un socle idéologique tridimensionnel. Dans cette étude, nous avons emprunté un concept en Science politique dont « la triangulation politique » afin de traduire cette capacité de l'orateur socialiste à concilier des contraires. Par une approche méthodologique prenant les mots comme suffisamment stables pour traduire l'idée. Le concept de la Nation afin de mieux appréhender cette notion complexe et difficile à définir du fait de sa polysémie et de la spécificité des peuples et des contextes. Ainsi, grâce à une visualisation sous forme de graphes centrée sur le mot-pôle nation, nous avons remarqué une certaine lexicalisation de ce mot dans le discours des orateurs. Chez Senghor, la nation est métissage alors que chez son successeur, qui s'inscrit dans une constance thématique principalement autour de l'économie, de l'éducation, la nation doit être l'œuvre d'une générosité collective de tout le peuple sénégalais et ses valeurs de solidarité, de courage, de dignité, de sacrifice, de défi, d'abnégation, de rigueur. Autrement dit, pour lui la construction nationale est un combat qui se réalise sur la base des valeurs historiques et morales des Sénégalais. Pour une meilleure compréhension de ces idéologies dans le discours socialiste, nous avons dû opérer une étude plus approfondie autour des mots « négritude », « socialisme » et « francophonie ». Par la fonction THEMATIQUE donc, il a été possible d'observer que l'environnement de l'idéologie de la négritude se construit autour des mots relevant de l'Afrique.

En définitive, on peut retenir à la lumière de ce travail de recherche que les leaders socialistes à savoir Senghor et Diouf sont très différents dans l'abord de leurs discours. Nous avons compris que le discours de Senghor n'est pas tangible, il a tendance à bouger à évoluer selon les situations de communication. Même s'il vante le passé « Nègre » et les valeurs inhérents à la culture africaine, il reste très attaché aux valeurs occidentales notamment françaises. D'où ce qui fait de lui un personnage intéressant à étudier davantage surtout en termes de cet art de réconcilier des valeurs opposées que nous avons essayées d'appréhender à travers un concept politique de « triangulation politique ». Son successeur, Diouf en l'occurrence quant à lui reste un leader en tout cas sur la base de son discours quelque'un de très proche de son peuple à l'instar de Senghor, et il incarne un Chef d'État responsable,

pragmatique, réaliste, discret sans doute car il cède rarement aux émotions contrairement à son prédécesseur qui, sans doute du fait de son statut de poète, est plus libre dans l'expression de ses sentiments avec l'effet des nombreuses interjections qu'il utilise.

Bibliographie générale

ABLALI Driss & **KASTBERG** Margareta (eds.) (2007) « Discours, texte, corpus », in *Linguistique et littérature : Cluny, 40 ans après, actes du colloque de Cluny (29-31/10/2007)*. 12 p. Publication en ligne nov. 2010 : <http://alufc.univ-fcomte.fr/index.php?page=5>.

ADAM, Jean-Michel, (1999), *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Nathan.

AFAN, Roger Mawuto, (2010), *Les masques du pouvoir politique en Afrique*, Paris, Harmattan.

AFUI NKILI, Lyvia, (2010), Barry Alpha, éd., « Pour une rhétorique des identités postcoloniales d'Afrique subsaharienne », In *Discours d'Afrique*, Tome 1, Besançon, Presses Universitaires de Franche-Comté, coll. Les Cahiers de la MSHE Ledoux n°14, série Archive, Bases, Corpus, n°4, 2009, 326 p. – ISBN 978-2-84867-267-0. Études littéraires africaines, 29, 128-129. <https://doi.org/10.7202/1027506ar>.

ALSAFAR, Ali, (2014), *Ethos discursif et construction des rapports intersubjectifs dans les professions de foi des élections présidentielles de 2007 et de 2012*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry.

AMBOMO, Claudine, (2013), *Analyse d'un discours politique présidentiel. Étude lexicométrique* (Paul Biya, Cameroun, 1982 à 2002), Thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté.

AMOSSY, Ruth

(2000), *L'Argumentation dans le discours*, Paris, Nathan.

(2008), « Argumentation et analyse du discours, Perspectives théoriques et découpages disciplinaires », in *Argumentation et analyse du discours*. <https://aad.revues.org/200>.

ARMONY, Victor, (2006), « Porte d'entrée pour étudier les signifiants sociaux », in *l'analyse lexicométrique du discours politique*, Paris, Karthala, pp. 117-138. <http://www.karthala.com/1719-les-frontieres-du-politique-en-amerique-latine-imaginaires-et-emancipation.html>.

ARMONY, Victor, & **DUCHASTEL**, Jules, (1995), « La catégorisation socio-sémantique », in *Actes des Troisièmes journées internationales d'analyse statistique de données textuelles*, Rome, CISU, pp. 193-200.

AUSTIN, John Langshaw, (1991), *Quand dire, c'est faire*, Paris, Seuil.

BA, Mamadou, (2016) « Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012) », in Itinéraires [En ligne], 2016-1 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 28 février 2021.

BARDIN, Laurence, (2007), *L'analyse de contenu*, Paris, PUF.

BARRY, Alpha

(2002), *Pouvoir du discours, discours du pouvoir, L'art oratoire chez Sékou Touré de 1958 à 1984*, Paris, Harmattan.

(2002b), « Les bases théoriques en analyse du discours » In. <https://depot.erudit.org/id/002331dd>

(2003), *Parole futée, peuple dupé, Discours et révolution chez Sékou Touré*, Paris, Harmattan.

(2004), *Les racines du mal guinéen*, Paris, Karthala.

(2009), « Discours d'Afrique », Extraits des actes du colloque international à l'ufm Fort-Griffon de Besançon, les 29, 30 et 31 mars 2007, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté.

(2011), *Ethos rhétorique* (Vol. 2). Éd.

(2011), *L'épopée peule du Fuuta Jaloo, De l'éloge à l'amplification rhétorique*, Paris, Karthala.

BARRY, Alpha, & **CONDÉ**, Claude (Éds.). (2004), « De la culture orale à la production écrite » in *Semen*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises.

BARRY, Boubacar et **SANÉ**, Pierre, (2009), *Les États-nations face à l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (A. M. Diallo & Unesco, Éds.)*, Paris, Éd. Karthala.

BEAUDOUIN, Valérie (2016), « Retour aux origines de la statistique textuelle, Benzécri et l'école française d'analyse des données », in JADT, 21, pp. 17-27 [hal-01376938](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01376938)

BEN HAMED, M., & **MAYAFFRE**, Damon (Éds.). (2015), « Thèmes et thématiques dans le discours politique » in *Mots*, Paris. ENS éd.1980, ISSN 0243-6450.

BENVENISTE, Émile

(1974), *L'appareil formel de l'énonciation* (Vol. 17), Langages.

(1966), *Problèmes de linguistique générale* (Vol. 1-2), Paris, Gallimard.

BIANCHINI, Pascal, (2004), *École et politique en Afrique noire. Sociologie des crises et des*

réformes du système d'enseignement au Sénégal et au Burkina FASO (1960-2000), Paris, KARTHALA édition.

BILBA, Corneliu, (2014), « Les enjeux stratégiques de la théorie du discours chez Foucault », in *META : Research in Hermeneutics, Phenomenology, and Practical Philosophy*, n° 6(2), pp. 526-550, disponible sur : http://metajournal.org/articles_pdf/526-550-bilbameta-12-techno.pdf

BLANCHET, Philippe, (2017), *Les mots piégés de la politique*, Paris, Textuel.

BOILLEY, Pierre, (2011), « Langue et histoire » in Actes du colloque de l'École doctorale d'histoire de Paris 1, INHA, 20 et 21 octobre 2006, (Publications de la Sorbonne).

BONHOMME, Marc, **BARRY**, Alpha, **FLEURY**, Bernard, et al., (2015), « Les médias au Maghreb et en Afrique subsaharienne » in *Questions de communication, Série actes*, Lorraine, Presses universitaires de Lorraine.

BONIN, Emmanuel, & **DALLO**, Alain, (2003), « Hyperbase et Lexico 3, outils lexicométriques pour l'historien » in *Histoire & Mesure*, 18(3/4), pp. 389-402.

BOSSUYT, Jean, (2013), « Analyse d'économie politique au Sénégal. Dans quelle mesure le cadre global de la gouvernance au Sénégal est-il réformable ? » in *Serveur de Documents de l'IDEP*. <http://213.154.74.164/invenio//record/18117?ln=fr>

BOTTINEAU, Didier, (2010), « Quand le classement est une théorie. Le verbe impersonnel dans Les Verbes français », in *Langages*, pp. 179-180(3), 57. <https://doi.org/10.3917/lang.179.0057>

BOUNDJA, Claver, (2015), *Oralité et souveraineté politique en Afrique*, Paris, Harmattan.

BOURDIEU, Pierre, (1982), *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

BRUGIDOU, Mathieu, (1992), *Discours et enjeux politiques : une analyse de l'offre politique à l'Heure de Vérité pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1988*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

BRUNET, Étienne,

(1978), *Le vocabulaire de Jean Giraudoux structure et évolution*, Éditions Slatkine.

(1983), *Le vocabulaire de Marcel Proust : Index de « À la recherche du temps perdu, »* LZ. Champion.

(1988), « Une mesure de la distance intertextuelle : La connexion lexicale. Le nombre et le texte », in *Revue informatique et statistique dans les sciences humaines*, 24, pp. 81-116.

(2000), « Qui lemmatise dilemme attise » in *Lexicometrica*, 2, pp. 1-19.

(2011), *Hyperbase, manuel de référence*, 223.

BRUNET, Étienne & **IMBS**, Paul, (1981), « Le vocabulaire français de 1789 à nos jours : d'après les données du Trésor de la langue française (Vol. 3) », Slatkine. [Http://promethee.philo.ulg.ac.be/laslapdf/Actes/11.pdf](http://promethee.philo.ulg.ac.be/laslapdf/Actes/11.pdf)

BRUNET, Étienne, & **LEBART**, Ludovic, (2011), *Ce qui compte, Méthodes statistiques*, Paris, Honoré Champion éditeur.

CALAME, Claude, (2003), *Poétiques comparées des mythes, De l'Antiquité à la Modernité. en hommage à Claude Calam*, Lausanne, Payot.

CANUT, Cécile, & **SMITH**, Étienne, (2006), « Pactes, alliances et plaisanteries » in *Cahiers d'études africaines*, 46, p. 184. <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.6198>

CASSWELL, Nim, (1984), « Autopsie de l'oncad. La politique arachidière au Sénégal : 1966-1980 » in *Politique africaine*, 14, pp. 39-73.

CENTRE CULTUREL INTERNATIONAL, (2015), *Style, langue et société (É. Bordas & G. Molinié, Éd.s.)*, Honoré Champion éditeur.

CHARAUDEAU, Patrick & **MAINGUENEAU**, Dominique, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil.

CHARAUDEAU, Patrick

(1983), *Langage et discours. Éléments de sémiolinguistique* (théorie et pratique), Paris, Hachette.

(2002), « À quoi sert d'analyse le discours politique ? », in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

(2005), *Le discours politique, les masques du pouvoir*, Paris, Vuibert.

(2007), « De l'argumentation entre les visées d'influence de la situation de communication », in *Argumentation, Manipulation, Persuasion*, Paris, Harmattan, consulté le 17 janvier 2021 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/De-l-argumentation-entre-les.html>.

COULIBALY, Abdou Latif, (1999), *le Sénégal à l'épreuve de la démocratie. Enquête sur 50 ans de lutte et de complots au sein de l'élite socialiste*, Paris, Éditions l'Harmattan.

CRUISE O'BRIEN Donald, **DIOP** Momar-Coumba., **DIOUF** Mamadou, (S. D.), « La construction de l'État au Sénégal » in *Persée*. Consulté 29 novembre 2016, à l'adresse

http://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2002_num_89_334_3967_t1_0669_0000_2

CRUISE O'BRIEN, Donald, (1992), « Le contrat social sénégalais à l'épreuve », in *Politique africaine*, 45, pp. 9-20.

DAHOU, Tarik, (2004), *Entre parenté et politique. Développement et clientélisme dans le delta du Sénégal*, Paris, KARTHALA éditions.

DAHOU, Tarik, & **FOUCHER**, Vincent, (2004), « Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive » in *Politique africaine*, 4, pp. 5-21.

DAIGNEAULT, Pierre-Marc & **PÉTRY**, François, (1948-). (2017), *L'analyse textuelle des idées, du discours et des pratiques politiques*, Paris, Hermann.

DENDALE, Patrick, (2001), *Le conditionnel en français*, Metz, Université de Metz ; Paris, Klincksieck.

DESCHAMPS, Hubert,

(1969), *La fin des empires coloniaux*, (4e édition mise à jour), Paris, Presses universitaires de France.

(1976), *La fin des empires coloniaux*, Paris, P.U.F.

DIAGNE, Mountaga, (2011), *Pouvoir politique et espaces religieux au Sénégal : La gouvernance locale à Touba, Cambérène et Médina Baye*, Thèse de doctorat en science politique, Montréal, Université du Québec. Url : [Http://www.archipel.uqam.ca/4689](http://www.archipel.uqam.ca/4689)

DIAGNE, Souleymane Bachir (2010), « Bergson et la pensée de L. S. Senghor » in *La lettre du Collège de France*, 29, pp. 10-11. [Https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.902](https://doi.org/10.4000/lettre-cdf.902)

DIJK, Teun Van, (2006), « Politique, Idéologie et discours » in *Semen*, Consulté le. <http://semen.revues.org/1970>

DINCA D. (2009), « La néologie et ses mécanismes de création lexicale », in *Analele Universitatii din Craiova, Seria Lingvistica*, pp. 79-91

DIOP Momar Coumba et **DIOUF** Mamadou, (1990), *Le Sénégal sous Abdou Diouf*, Paris, Karthala.

DIOP, Momar-Coumba, **DIOUF**, Mamadou, & **DIAW**, Aminata, (2000), « Le baobab a été déraciné. L'alternance au Sénégal », in *Politique africaine*, 2, pp. 157-179.

DIOP Cheikh Anta, (1965), *Nations nègres et culture, de l'antiquité Nègre-Égyptienne aux problèmes culturels de l'Afrique noire d'aujourd'hui*, 2e éd., Paris, Présence Africaine, 532 p.

DIOUF, Abdou, (2014), *Mémoires*, Paris, Seuil.

DIOUF, Abdou, & **NZOUANKEU**, Jacques-Mariel, (1988), *Allocutions et discours*, Dakar, Publication RIPAS.

DIOUF, Mamadou

(1989), « Représentations historiques et légitimités politiques au Sénégal (1960-1987) » in *Revue de la bibliothèque nationale*, 34, pp. 14-23.

(1994), *Sénégal, Les ethnies et la nation*, Paris, Éditions Harmattan.

(1994a), « L'échec du modèle démocratique du Sénégal, 1981-1993 » in *Africa Spectrum*, pp. 47-64.

DIOUF, Mamadou, **DIOP** Momar-Coumba (éd) (1992), *Le clientélisme, la technocratie et après ? Sénégal, Trajectoires d'un État*. Dakar, CODESRIA.

DORNA, Alexandre, (1995), *Language Effects of Political Discourse*. [Http://hdl.handle.net/2042/15186](http://hdl.handle.net/2042/15186).

DOUNIAS, Edmond (ed.), **MOTTE-FLORAC**, Elisabeth. (ed.); **DUNHAM**, Margaret (ed.), (2007, *Le symbolisme des animaux : l'animal, clef de voûte de la relation entre l'homme et la nature ? = Animal symbolism: animals, keystone in the relationship between man and nature*, Paris, IRD.

DOZON, Jean-Pierre, (2002), « L'état français contemporain et son double, l'état franco-africain », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*. <http://journals.openedition.org/ccrh/432> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ccrh.432>

DREYFUS Martine, **JUILLARD**, Caroline, (2005), *Caroline Le plurilinguisme au Sénégal : langues et identités en devenir*, Paris, Karthala

DRILLON, Jacques, (1991), *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard.

DUCHASTEL, Jules et **ARMONY**, Victor, (2005), *La catégorisation socio-sémantique*, Chicoutimi, Tremblay.

DUGAST, Daniel, (1979), « Vocabulaire et discours. Fragments de lexicologie quantitative. Essai de lexicométrie organisationnelle... Slatkine.

DUGUE, Gil, (1960), *Vers les États-Unis d'Afrique*, Dakar, Éditions Lettres africaines (Grande impr. Africaine).

DUMAN, Duygu Çurum, (2012), « Identité et Ses Représentations *Ethos* et *Pathos* », 5, 187-200. Empire, nation et citoyenneté : La France et l'Afrique. [Text]. [Http://cmb.ehess.fr](http://cmb.ehess.fr). Consulté 7 décembre 2016, à l'adresse <http://cmb.ehess.fr/333>

DURAND, Bernard, (1983), *Histoire comparative des Institutions*, Dakar, Nouvelles édition africaines, Université de Dakar, Faculté des sciences économiques et juridiques.

EGGS, Ekkehard, (2008), « Le pathos dans le discours – exclamation, reproche, ironie », in Rinn Michael (éd.), *Émotions et discours, L'usage des passions dans le discours* (Rennes : PUR), pp. 291-320

FALL, Mar, (1986), *Sénégal, l'état Abdou Diouf, ou Le temps des incertitudes*, Paris, Harmattan.

FASSASSI, Yacouba, (2013), *Le Franc CFA ou la monnaie des pays PMA*, Paris, harmattan.

FAYOL Michel & **ABDI** Hervé, (1988), « Influence of script structure on punctuation », in Cahiers de Psychologie Cognitive⁸, pp. 265-279.

FLAUX, Nelly, **STOSIC**, Dejean, & **VET**, Co (2010), *Interpréter les temps verbaux*, Bruxelles, Peter Lang, Éditions Scientifiques Internationales.

FOFANA, Dalla Mallé, (2014), « Les énoncés ethnotextuels et le discours politique sénégalais », in *Communication, lettres et sciences du langage*, vol. 8, no 1, pp. 125-140.

FOUCAULT, Michel

(1969), *L'archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.

(2008), *L'archéologie du savoir*, Paris, Numérique Premium.

FUJITA, Kojiro, (2015), *Pour une philosophie de la subjectivation, Étude sur Michel Foucault*, Thèse de doctorat, Paris, Université Paris-Est.

GARCIA, Tristan, (2016), *Nous*, Paris, Grasset.

GARRIC, Nathalie, & **LONGHI**, Julien (2012), « L'analyse de corpus face à l'hétérogénéité des données, d'une difficulté méthodologique à une nécessité épistémologique », in *Langages*, 187, pp. 3-11.

GAZIBO, Mamoudou, (2018). 3. « Les fondements de la gouvernance africaine », in Introduction à la politique africaine Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 63-88, <Http://books.openedition.org/pum/6382>

GIDE, André, (2012), *Si le grain ne meurt*, Paris, Gallimard.

GIRARDET, Raoult, (1996), *Nationalismes et nation*, Éditions Complexe.

GOERG, Odile, **PONDOPOULO**, Anna, (2012), *Islam et sociétés en Afrique subsaharienne à l'épreuve de l'histoire*, Paris, Karthala

GRAWITZ, Madeleine, (1990), *Méthode des sciences sociales*, Paris, Édition Dalloz.

GRUAZ Claude, (1980) « Recherches historiques et actuelles sur la ponctuation », In : *Lingue française*, n°45, in *La ponctuation*. pp. 8-15.

GUILHAUMOU, Jacques

(1993), « À propos de l'analyse de discours : Les historiens et le « tournant linguistique », in *Langage et société*, n° 65(1), pp. 5-38. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1993.2622>

(2002), « Le corpus en analyse de discours, perspective historique » In *Corpus*, 1. <https://corpus.revues.org/8?Lang=en>

GUIRAUD Pierre, (1960), *Problèmes et méthodes de la statistique linguistique*, Paris, PUF.

HABERMAS, Jurgën (1978), *L'espace public, Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot.

HAVARD, Jean-François, (2001), « *Ethos* « bul faale » et nouvelles figures de la réussite au Sénégal » in *Politique africaine*, 2, pp. 63-77.

HEIDMANN V., U.

(2005), *Sciences du texte et analyse de discours, Enjeux d'une interdisciplinarité*, Slatkine érudition.

(2010), *Textualité et intertextualité des contes, Perrault, Apulée, La Fontaine, L'héritier...*[s.l.], Éd. Classiques Garnier.

HEITZ, Kathrin, (2008), « Décolonisation et construction nationale au Sénégal » in *Relations internationales*, 133, pp. 41-52.

HESSELING, Gerti, (1985), *Histoire politique du Sénégal : Institutions, droit et société (Vol. 6)*, Paris, Karthala Éditions.

HOARE George et **SPERBER**, Nathan, (2013), *Introduction à Antonio Gramsci*, Paris, La Découverte, « Repères ».

KASTBERG SJÖBLOM, Margareta (2004), « Comment l'ordinateur peut-il servir dans l'étude stylistique d'un texte littéraire et de quelle façon l'analyse de la distribution des parties du discours peut-elle contribuer à la compréhension des textes ? », in M. Ballabriga & F.-Ch.

Gaudard (éds.), Champs du Signe, Toulouse, Éditions Universitaires du Sud, pp. 119 -152

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, (2009), *L'énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin.

KOUROUMA, Ahmadou, (1968), *Les Soleils des Indépendances*, Paris, Le Seuil.

KOUYATÉ, Mamadou, (2015), *La variabilité dans quatre versions de l'épopée mandingue*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne.

KRIEG-PLANQUE, Alice

(2013), « Analyse du discours », in Stéphane Olivesi dir. [Http://www.academia.edu/4762625/ Lanalyse du discours 2013 avec Simone Bonafous](http://www.academia.edu/4762625/Lanalyse_du_discours_2013_avec_Simone_Bonafous)

(2015) « Construire et déconstruire l'autorité en discours. Le figement discursif et sa subversion », in Mots, Les langages du politique [Online], 107 | , Online since 23 March 2017, connection on 31 December 2020. URL : <http://journals.openedition.org/mots/21926> ;

LABBÉ, Dominique, (1998), « Le « nous » du général de Gaulle », in *Quaderni di studi linguistici*, Volume 4/5, pp. 331-354. URL : <https://doi.org/halshs-00675362f>

LABELLE, Micheline, **ROCHER**, François, & **ROCHER**, Guy, (1995), « Pluriethnicité, citoyenneté et intégration : De la souveraineté pour lever les obstacles et les ambiguïtés », in Cahiers de recherche sociologique, 25, pp. 213-245.

LACHARRIÈRE, René De, (1960), « L'évolution de la Communauté franco-africaine » In *Annuaire français de droit international*, 6(1), pp. 9-40. <https://doi.org/10.3406/afdi.1960.894>

LAÏDI Zaki, (2006), « Le véritable apport de Mme Royal : le « ségolisme » introduit en France une nouvelle approche, la "life politics" des Anglo-Saxons, in *Le Monde*,

LAMIZET, Bernard

(2006), *Sémiotique de l'événement*, Paris, Hermès Science, Lavoisier.

(2011), *Le langage politique, Discours, images et pratiques*.

LEBART, Ludovic, (1988), *Analyse statistique des données textuelles, Questions ouvertes et lexicométrie*, Paris, Dunod.

LEBLANC, Jean-Marc

(2003), « Les messages de vœux des présidents de la Cinquième République, l'ethos, la diachronie, deux facteurs de la variation lexicométrique » in *Lexicometrica*, n°4.

(2005), *Les vœux présidentiels sous la Cinquième République (1959-2001), Recherches et expérimentations lexicométriques à propos de l'ethos dans un genre discursif rituel*, Thèse de doctorat, Paris 12, disponible sur : [Http://www.theses.fr/2005PA120036](http://www.theses.fr/2005PA120036)

(2010), « Le style Sarkozy à l'aune du rituel politique et discursif » in *La matière et l'esprit*, n° 13, pp. 77-112.

LEBLANC, Jean-Marc & **MARTINEZ**, William, (2005), « Positionnements énonciatifs dans les vœux présidentiels sous la cinquième République, Analyse des marques personnelles par les méthodes de cooccurrence » in *Corpus*, n°4, disponible sur : [Http://corpus.revues.org/347](http://corpus.revues.org/347)

LEIMDORFER, François, & **SALEM**, André, (1995), « Usages de la lexicométrie en analyse de discours » In *Cahiers des Sciences Humaines*, 31(1), pp. 131-143.

LEMERCIER, C. & **ZALC**, C. (2008), « V. Des corrélations aux causalités ? » in *Méthodes quantitatives pour l'historien* (pp. 58-79), Paris, La Découverte.

LETHIER, Virginie

(2008), « Formes et fonctions du rubriquage d'un quotidien régional du XXIX^{ème} siècle : Le Petit Comtois (1883-1903) », *Semen Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, n° 25, disponible sur : [Http://semen.revues.org/8267](http://semen.revues.org/8267)

(2009), *Exploration textuelle du discours d'un quotidien régional au carrefour du XIX^e et du XX^e siècles : Le Petit Comtois (1883-1903)*, Thèse de doctorat, Besançon, Université de Franche-Comté. UFR des Sciences du langage, de l'homme et de la société. [Http://www.theses.fr/2009BESA1030](http://www.theses.fr/2009BESA1030)

(2011), « Maurice Tournier, Des noms et des gens en République (1879-1914), in *Semen*, Revue de sémiolinguistique des textes et discours, 30, pp. 200-203.

LETHIER, Virginie & **VIPREY**, Jean-Marie

(2008a), « Le Discours de Presse au XIX^e siècle, Pratiques socio-discursives émergentes », in Hal, [Https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00486052/](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00486052/)

(2008b), « Lecture de l'archive et linguistique de corpus : Presse écrite du XIX^{ème} siècle », in *Texte et corpus*, n° 3, pp. 285-306.

(2008c), « Présentation, Le Discours de presse au XIX^{ème} siècle : Pratiques socio-discursives émergentes », in *Semen*, Revue de sémiolinguistique des textes et discours, 25. [Http://semen.revues.org/8124](http://semen.revues.org/8124)

LONGHI, Julien, (2009), *L'analyse linguistique de corpus discursifs, Des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*, Presses Univ Blaise Pascal.

LOOCK, Rudy, (2016), *La Traductologie de corpus*, Presses Univ. Septentrion.

LOUIS-VINCENT, Thomas, (1963), « Remarques sur quelques attitudes négro-africaines devant la mort », In *Revue française de sociologie*, 4-4. Problèmes noirs. pp. 395-410

LUONG, Xuan, (1994), « L'analyse arborée des données textuelles : mode d'emploi » In *Travaux du Cercle Linguistique de Nice*, 16, pp. 25-42.

LUXEREAU, Pierre, **ERIBON**, Didier, & **BOURDIEU**, Pierre, (2008), *Entretien avec Pierre Bourdieu*, Paris, CNRS Images.

LYONS Juan, (1980), *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.

MABANA, Kahiudi Claver, (2011), « Léopold Sédar Senghor et la civilisation de l'universel », in *Diogène*, pp. 235-236, 3-13, <https://doi.org/10.3917/dio.235.0003>

MAGRI-MOURGUES, Véronique, (2008), « Sémantique générique et statistique » In JADT 2008 - 9e Journées d'Analyse statistique des Données Textuelles, 753-764. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00596471>

MAIGA, Mariama Mahamane, (2013), *Discours rapporté, subjectivité et influences sociales dans les textes journalistiques : La mise en scène du discours dans les faits divers des quotidiens sénégalais*, Thèse de doctorat, Paris, Université de Nanterre-Paris X ; Université Gaston Berger de Saint-Louis]. <https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-00924964/>

MAINGUENEAU Dominique,

(1976), *Initiation aux méthodes de l'analyse de discours, Problèmes et perspectives* Paris, Hachette.

(1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

(1984), *Genèse du discours*, Bruxelles, Mardaga.

(1990), *Pragmatique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas.

(1991), *L'Analyse du discours, Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.

(1991), *L'énonciation en linguistique française*, Paris, Hachette.

(1995), *Genèse du discours (2e édition)*, Paris, Éditions Mardaga.

(1996) *Aborder la linguistique*, Paris, Seuil.

(2001), *L'énonciation littéraire I, Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan, 203 p.

(2004), *Le discours littéraire : Paratopie et scène d'énonciation*, Paris, Armand Colin.

(2009), *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.

(2010), « Le discours politique et son environnement », in *Mots*, Les langages du politique, 94, pp. 85-90. <https://doi.org/10.4000/mots.19868>

(2012), *Analyser les textes de communication*, Paris, Armand Colin.

(2012), *Phrases sans textes*, Paris, Armand Colin.

MAPPA, Sophia, (1998), *Pouvoirs traditionnels et pouvoir d'État en Afrique, l'illusion*

universaliste, Paris, Karthala Éditions.

MARUT, Jean-Claude, (2010), *Le conflit de Casamance, Ce que disent les armes*, Paris, KARTHALA Éditions.

MASSON, Pierre, (2008), « Quarante et unième année volume xxxvi », in *Bulletin des Amis d'André Gide*, n°159, pp. 319 - 419

MAUSS, Marcel (2013), *La nation*, Paris, Presses Universitaires de France.

MAYAFFRE, Damon

(2000), *Le poids des mots, le discours de gauche et de droite dans l'entre-deux-guerres*, Paris, H. Champion.

(2002a), « Discours politique, genres et individuation sociolinguistique », in *JADT*, 13, Saint-Malo, pp.517-529. fffhal-00555084f

(2002b), Discours politique, genres et individuation sociolinguistique. In A. M. & P. Sébilot (éds.) (Éd.), *JADT 2002* (p. 517-529). IRISA-INRIA. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00555084>

(2003), « Dire son identité politique, Étude du discours politique français au XXe siècle » in *Cahiers de la Méditerranée*, 66, pp. 247-264.

(2004), *Paroles de président, Jacques Chirac (1995-2003) et le discours présidentiel sous la Ve République*, Paris, Honoré Champion.

(2005), « De la lexicométrie à la logométrie », in *Astrolabe*, 1-11.

(2005), « Rôle et place des corpus en linguistique : réflexions introductives », in *Texto !* vol. X, n°4. Disponible sur : http://www.revue-texto.net/Reperes/Themes/Mayaffre_Corpus.html

(2007), « L'analyse de données textuelles aujourd'hui, Du corpus comme une urne au corpus comme un plan, Retour sur les travaux actuels de topographie/topologie textuelle », in (partie I). 12.

(2012a), *Le discours présidentiel sous la Ve république : Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, de Gaulle*, Paris, Sciences po, les presses.

(2012b), *Nicolas Sarkozy, Mesure et démesure du discours, 2007-2012*, Paris, Presses de Sciences Po.

(2015), « L'anaphore rhétorique, Figure des figures du discours électoral de Nicolas Sarkozy » in *Pratiques*, pp. 165-166.

MAYAFFRE, Damon, & **VIPREY**, Jean-Marie (Éds.), (2012), « La cooccurrence, du fait statistique au fait textuel » in *Corpus : Les Cahiers / UMR 6039 « Bases, Corpus et langage »*, Nice, Université de Nice-Sophia-Antipolis.

MAZIÈRE, Francine (2005), *L'analyse du discours, Histoire et pratiques*, Paris, Presses universitaires de France.

MBAYE, Saliou, & **SY**, Seydou Madani, (2012), *Histoire des institutions contemporaines du Sénégal, 1956-2000*, Dakar, [s.n.].

MELLET, Sylvie, **GARRIC** Nicolas, **LONGHI** Julien, (2010), « L'analyse linguistique de corpus discursifs. Des théories aux pratiques, des pratiques aux théories », in *Numéro des Cahiers du Laboratoire de Recherche sur le Langage*, 142, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal.

MERLE, Jean-Marie, (2004), « Les énoncés au conditionnel 'journalistique' : un cas particulier de style indirect libre ? », in *Bulletin de la Société de stylistique anglaise* (Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre), volume spécial, pp. 229-248.

MICHELI, Raphael, (2014), « Chapitre 1, Essai d'une typologie des modes de sémiotisation de l'émotion », in R. Micheli, *Les émotions dans les discours : Modèle d'analyse, perspectives empiriques* (pp. 17-31). Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck Supérieur.

MOLEUR, Bernard (1982), « Traditions et loi relative au domaine national (Sénégal) », in *Droit et cultures : revue semestrielle d'anthropologie et d'histoire Droit et cultures*, n° 3, pp. 27-59

MONTEIL, Vincent

(1963a), « Lat Dior, Damel du Kayor, et l'islamisation des Wolofs », in *Archives de sociologie des religions*, 16(1), 77-104. <https://doi.org/10.3406/assr.1963.2004>

(1963b), « Lat Dior, Damel du Kayor, et l'islamisation des Wolofs », in *Archives de Sciences Sociales des Religions*, 16(1), pp. 77-104. <https://doi.org/10.3406/assr.1963.2004>

MULLER Charles

(1962) « Les pronoms du dialogue », in Actes du 10ème Congrès International de Linguistique et de philologie Romane, Tome II, pp. 605-612.

(1964) *Essai de statistique lexicale, l'illusion comique de Pierre Corneille*, Paris Klincksieck.

(1968) *Initiation à la statistique linguistique*, Paris, Larousse.

(1979) *Langue française et linguistique quantitative*, Slaktine, Genève.

MULLER, Charles, & **BRUNET**, Etienne (1988), « La statistique résout-elle les problèmes d'attribution ? », in *Strumenti critici*, 3(58), pp. 367-387.

NJIMENI NJIOTANG, Clebert, (2018), *Le discours de Paul Biya à l'ère du multipartisme au Cameroun : mises en scène argumentatives et relation au pouvoir*, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne.

NZOUANKEU, Jacques-Mariel (1984), *Les partis politiques sénégalais*, Dakar, Éditions clair

Afrique.

O'BRIEN Donald, **DIOP** Momar-Coumba et **DIOUF** Mamadou, (2002), *La construction de l'État au Sénégal*, Paris, Karthala.

PAOLACCI, Véronique & **FAVART**, Monik, (2010), « Traitement des marques de cohésion par les jeunes scripteurs : l'utilisation de la ponctuation et des connecteurs à l'entrée en sixième. Approche linguistique, cognitive et didactique » In *Langages*, 177(1), pp. 113-128. <https://doi.org/10.3917/lang.177.0113>

PASQUIER, Roger, (1990), « Zuccarelli (François) : La vie politique sénégalaise (1940-1988) », in *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 77(289), pp. 206-207.

PAVEAU, Marie-Anne, (1999), « Georges-Élia Sarfati, Éléments d'analyse du discours », In *Mots*, 59(1), pp. 130-132.

PAYE, Moussa, (1992), « La presse et le pouvoir », in Momar-Coumba Diop (éd.), *Sénégal, trajectoires d'un État*, Dakar, CODESRIA, pp. 331-378.

PECHEUX, Michel, (1969), *Analyse automatique du discours*. Paris, Dunod, 139 p.

PELLISSIER, Paul, (1966), *Les paysans du Sénégal. Les civilisations agraires du Cayor à la Casamance*, Saint-Yriex, Fabregue, 939 p.

PERELMAN, Chaïm, **OLBRECHTS-TYTECA**, Lucie, & **MEYER**, Michel, (2008), *Traité de l'argumentation, la nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.

PESSIS, Céline, (2013), « Les sols sénégalais malades de l'arachide, 1944-1952 », in *Monde(s)*, n° 4, pp. 127 à 144.

PINCEMIN, Bénédicte, (2018), « Sept logiciels de textométrie ». 12.

PINCEMIN, Bénédicte, **HEIDEN**, Serge, **LAY**, Marie-Hélène, **LEBLANC**, Jean-Marc, & **VIPREY**, Jean-Marie, (2010), « Fonctionnalités textométriques, proposition de typologie selon un point de vue utilisateur », in Proceedings of JADT'2010 (10th Journées internationales d'Analyse Statistique des données Textuelles).

URL: http://www.ledonline.it/ledonline/JADT-2010/allegati/JADT-2010-0341-0354_023-Pincemin.pdf

POGAM, Yves-le, (2004), « Corps et métissages dans l'anthropo-sociologie générative critique de Georges Balandier » In *Corps et culture*, Numéro 6/7. <https://corpsetculture.revues.org/887>

QUINTREC, Charles-le, (2012), *Les Ombres du jour, Journal 1970-1980*, Paris, Albin Michel.

RABATEL, Alain, (2004), « Effacement énonciatif et effets argumentatifs indirects dans l'incipit du Mort qu'il faut de Semprun », in *Semen Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, 17. <http://journals.openedition.org/semen/2334>.

RIDHA Atlagh, (1992). « Le point et la ligne, Explication de la Basmala par la science des lettres chez «Abd al-Karīm al-Ġīlī», in Bulletin d'études orientales, vol.44 «Sciences occultes et islam», p.161-190.

ROCHE, Christian, (2001), *Le Sénégal à la conquête de son indépendance, 1939-1960, chronique de la vie politique et syndicale, de l'Empire français à l'indépendance*. Paris, KARTHALA Éditions.

ROCHER, Guy, (2001), « La mondialisation, un phénomène pluriel », in Une société-monde ? De Boeck Supérieur, pp. 17-31

ROCKER, Rudolf, (2008), *Nationalisme et culture* (H. Becker, Éd. ; J. Soubrier-Dumonteil, Trad. ; Vol. 1-1), Éd. CNT-Région parisienne Éd. Libertaires.

ROUET-DELARUE, Christelle, (2014), *Analyse linguistique du discours historien, Des sources au genre historique ?* France, Thèse de doctorat, Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne.

SAMSON, Fabienne, (2005), *Les marabouts de l'islam politique : le Dahiratoul Moustarchidina wal Moustarchidaty, un mouvement néo-confrérique sénégalais*, Paris, KARTHALA Éditions.

SARR, Ibrahima, & **THIAW**, Ibrahima, (2012), « Cultures, médias et diversité ethnique. La nation sénégalaise face à la Wolofisation », in *Sudlangues*, 18, pp. 1–17.

SCHEPENS, Philippe, & **FIALA**, Pierre, (2006), *Catégories pour l'analyse du discours politique*, Besançon, Presses Univ. Franche-Comté.

SECK, Abdourahmane, (2010), *La question musulmane au Sénégal, Essai d'anthropologie d'une nouvelle modernité.*, Paris, Karthala.

SECK, Papa Ogo,

(2014), « La singularité du pouvoir politique traditionnel en Afrique : Exemples comparés des sociétés Wolof et Bantu », in *Annales africaines : nouvelle série : revue de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques-UCAD*, n°1, pp. 183–214.

(1994) *L'idée de nation dans l'Afrique moderne, Le cas du Sénégal*, Thèse de doctorat, Université Paris Nanterre.

SEIGNOUR, Amélie. (2011), « Méthode d'analyse des discours », in *Revue française de gestion*, n° 211(2), 29-45.

SILLETTI Alida Maria, (2012), « Situations d'occurrence des emplois du futur simple français sur la base d'un corpus économique de presse », In Corela [En ligne], HS-11|, mis en ligne le 31 janvier 2012, consulté le 09 septembre 2020.

SIRINELLI, Jean-François

(1988a), « Deux étudiants « coloniaux » à Paris à l'aube des années trente, Vingtième Siècle »,

in *Revue d'histoire*, 18(1), pp. 77-88. <https://doi.org/10.3406/xxs.1988.2917>.

(1988b), « Deux étudiants « coloniaux » à Paris à l'aube des années trente. Vingtième Siècle », in *Revue d'histoire*, 18(1), pp. 77-88. <https://doi.org/10.3406/xxs.1988.2917>.

SMITH, Étienne, (2010), « La nationalisation par le bas : Un nationalisme banal ? Abstract », in *Raisons politiques*, 37, pp. 65-77.

TAMBA Moustapha

(2011), « Démocratie Sénégal avril », in *Kas_22684-1522-3-30.pdf*. (s. D.-a). Consulté 8 septembre 2016 à l'adresse http://www.kas.de/wf/doc/kas_22684-1522-3-30.pdf?110502154915

(2011), « Mutations politiques au Sénégal, Bilan de cinquante ans d'indépendance », in *KAS*, 22.

TÉTU, Jean-François. (2002), « L'analyse française de discours », in (A. Verlag, Éd.) Vallon & Ute Weiland: *Kommunikation Medien Gesellschaft. Eine Bestandsaufnahme deutscher und französischer Wissenschaftler* (p. 205-2017). <https://hal.archives->

TIRERA Lamine (2017), *Abdou Diouf : Biographie politique et style de gouvernement*, Paris, Harmattan.

TOURATIER, Christian, **ZAREMBA**, Charles, (2007), *La négation*, Aix-en-Provence, Presses de L'Université de Provence.

TOURNIER Maurice, (1985) « Texte « propagandiste » et cooccurrences. Hypothèses et méthodes pour l'étude de la sloganisation » in, *Mots*, n°11, Langues d'État : peuple/ pueblo/ pays. Spécificités. Sloganisation. pp. 155-187. DOI :

VAILLANT Janet, (2006), *Vie de Léopold Sédar Senghor, Noir, français et Africain*, Paris, Karthala.

GHIGLIONE Rodolphe, **BROMBERG** M., **FRIEMEL** Edouard, **KEKENBOSCH** Christiane, **VERSTIGGEL** Jean-Claude, (1990), « Prédications d'état, de déclaration et d'action : essai de classification en vue d'une application en analyse de contenu » In: *Langages*, 25^e année, n°100, 1990. Cognition et Langage, sous la direction de Jacques François et Guy Denhière. pp. 81-100.

DOI : <https://doi.org/10.3406/lgge.1990.1568>

www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1990_num_25_100_1568

VIPREY, Jean-Marie

(1994), *Espaces d'Aurélien : Le réalisme poétique au risque du patriotisme*, Paris, Les Belles lettres.

(1997), *Dynamique du vocabulaire des Fleurs du mal*, Paris, Champion.

(1998), « Une norme endogène pour le calcul stylistique du vocabulaire », in JADT, pp. 639-648.

(2000), « Hypertexte de corpus littéraire, Cartographie et statistique multidimensionnelle », in Rajman & Chappelier (Eds.), JADT, pp. 535-539.

(2002), *Analyses textuelles et hypertextuelles des Fleurs du mal* (Vol. 5), Paris, Honoré Champion, 122 p.

(2005), « Philologie numérique et herméneutique intégrative » In Etudes de lettres, 1-2, pp. 51-68.

(2006a), « Quelle place pour les sciences des textes dans l'Analyse de Discours ? » in *Semen*, Revue de sémiolinguistique des textes et discours, 21. [Http://semen.revues.org/1995](http://semen.revues.org/1995)

(2006b), « Structure non-séquentielle des textes », in *Langages*, 3, pp. 71-85.

(2006c), « Ergonomiser la visualisation AFC dans un environnement d'exploration textuelle, Une projection géodésique », in Proc. Of JADT, 6. [Http://lexicométrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/II-087.pdf](http://lexicométrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2006/PDF/II-087.pdf)

VIPREY, Jean-Marie., & **LETHIER**, Virginie, (2008), « Annotation linguistique de corpus : Vers l'exhaustivité par la convivialité », in JADT'09, 9èmes Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles. [Http://lexicométrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/viprey-lethier.pdf](http://lexicométrica.univ-paris3.fr/jadt/jadt2008/pdf/viprey-lethier.pdf).

ZUCCARELLI, François

(1988a), *La vie politique sénégalaise*, Paris, Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

(1988b), *La vie politique sénégalaise, 1940-1988*, (Vol. 2), Paris, Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes.

Index général

A

Afrique Équatoriale Française

AEF, 70, 75, 114

ANSD, 43

AOF, 35, 56, 59, 70, 72, 73, 75, 76, 90, 91, 92, 277, 427, 443, 445, 448, 451, *See* Afrique Occidentale Française

B

B.M.S, 92

BDS, 55, 81, 87, 89, 90, 91, 108, 111, 114, 134, 232, 285, 501, 533, 563, *See* Bloc Démocratique Sénégalais

BPS, 92, 114

C

Casamance, 36, 39, 40, 58, 60, 81, 105, 584

D

Diamakoune, 40, 105

E

EBAD, 5

ethos, 26, 29, 30, 119, 172, 175, 176, 177, 178, 180, 186, 192, 247, 262, 272, 287, 288, 309, 310, 323, 332, 337, 339, 346, 363, 364, 366, 371, 375, 382, 388, 412, 413, 414, 431, 487, 492, 525, 559, 564, 566, 567, 581

F

FMI, 20, 135, 248, 249, 454

FNS, 96

FSD, 57

M

marabout, 54, 55, 56, 58, 61, 147

Marx, 33

MFDC, 36, 40, *See* Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance

N

négritude, 62, 229, 309, 442, 470, 490, 493, 497, 525, 526, 531, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 546, 547, 556, 557, 569, 570

P

PAI, 76, 96, 100, 101

PDS, 100, 101, 107, 108, 366

PRA-Sénégal, 22, 74, 92, 115

Ps, 20, 108

PSS, 56, 87, 96, 108

PVD, 56

R

RDA, 75, 76, 92

S

SFIO, 87, 88, 89, 90, 91, 108, 111, 113, 114, 232, 355, 356, 527, 533, 563

SIL, 44

SUDES, 103, 104

T

Treetagger

lemmatiseur, 133

U

UNTS, 97, 98

UPS, 22, 55, 74, 77, 78, 87, 92, 93, 94, 96, 97, 99, 101, 107, 115, 141, 142, 233, 288, 289, 338, 341, 342, 402, 430, 525

W

Wolof, 40, 46, 587

Wolofisation, 46, 587

Table des illustrations : figures et tableaux

1. Figures

Figure 1: Carte du Sénégal.....	36
Figure 2:Une carte de Guillaume Delisle (1770)	37
Figure 3: Carte des peuplades du Sénégal de l'abbé Boilat (1853).....	45
Figure 4:Étendue relative du corpus de Diouf en écarts-réduits	140
Figure 5:Bases type 2. Histogramme des occurrences des corpus.....	143
Figure 6:Différents types d'arguments	185
Figure 7:Base type 1. Histogramme de la richesse lexicale chez Senghor (lemmes)	231
Figure 8:Histogramme des hapax chez Senghor.....	233
Figure 9:Base type 1. Histogramme de la richesse lexicale chez Diouf	234
Figure 10:Base type 1. Histogramme des hapax dans le corpus de Diouf	235
Figure 11:Base type 2. AFC calculée sur V méthode Jacquard - corpus de Senghor	238
Figure 12:Base type 2. AFC calculée sur V méthode Jacquard - corpus de Diouf.....	239
Figure 13:Connexion lexicale entre les deux corpus (Calculée sur V méthode Jaccard) -Corpus Sénégal.....	243
Figure 14:Base type 2 – (Sénégal). Analyse arborée de la distance lexicale (Calculée sur V méthode Jacquard). Représentation radiale	245
Figure 15: Base type 2. Tropes. Exemples d'usage de l'addition chez Diouf.....	259
Figure 16:Base type 2. Tropes. Exemples d'usage de la négation chez Senghor	260
Figure 17:AFC de la distribution de la négation dans le discours socialiste	265
Figure 18:Analyse factorielle des correspondances de la distribution des parties du discours et temps verbaux du corpus entier Sénégal.....	298
Figure 19:Analyse factorielle des correspondances de la distribution des parties du discours et temps verbaux du corpus entier Sénégal (regroupement détaillé)	299
Figure 20: distribution des verbes (lemmes) les plus fréquents dans le corpus de Senghor	301
Figure 21: distribution des verbes dans le corpus de Diouf.....	302
Figure 22:La distribution relative des verbes conjugués au présent dans le corpus Sénégal	303
Figure 23: Corpus SENEGAL. La distribution relative du temps du récit dans le corpus entier	306
Figure 24:Répartition des valeurs du futur simple français	310
Figure 25:La distribution relative des verbes conjugués au futur dans le corpus	311
Figure 26:Distribution relative de l'infinitif dans le corpus de Diouf.....	319
Figure 27:la distribution relative du conditionnel dans le corpus Sénégal (écarts réduits)	322
Figure 28:Distribution relative du subjonctif dans le corpus entier	325
Figure 29:Base type 2. Relevé exhaustif des possessifs des locuteurs.....	328
Figure 30:Lexico3 (Distr. Inv. droite) formes co-occurentes du possessif « notre » par ordre croissant	332
Figure 31:Les différents sens du pronom « nous » dans la langue française.....	349

Figure 32: Base type 2. Corrélation chronologique entre les lemme homme et femme	350
Figure 33:Concordances centrées autour du lemme « femme » dans le corpus Sénégal	352
Figure 34:Base type 2. Histogramme. Distribution comparée des formes « nous » et « je » dans le corpus SÉNÉGAL	364
Figure 35:Représentation des partis politiques légalement constitués dans la période du 6 septembre 1959 au 10 octobre 2000.	369
Figure 36:Caractérisation du pronom vous.....	371
Figure 37:base type 2. Sénégal. Analyse Factorielle des correspondances des formes « je », « nous » « on » et « vous » (Axe 1 : 54 % et axe 2 : 27 %).	384
Figure 38:Base type 2. Univers discursif du lemme JE senghorien	392
Figure 39:Univers discursif du lemme JE de Diouf	393
Figure 40:Corpus Senghor. Environnement discursif du couple-pôle JE VEUX.....	394
Figure 41:Corpus Senghor. Univers discursif du cooccurrent-pôle « je suis »	400
Figure 42:Graphique simplifié : Co-occurents directs et indirects du couple-pôle JE SAIS. Corpus Senghor .	405
Figure 43:Base type 2. Formes cooccurrentes du couple-pôle « je + sais » chez Diouf	408
Figure 44:Distribution relative du segment « nous devons » dans le corpus entier	411
Figure 45:histogramme des cooccurrents du couple modal « nous pouvons » dans le corpus entier	415
Figure 46:distribution de la cooccurrence modale "nous voulons" dans le corpus entier	418
Figure 47:Histogramme des cooccurrents directs du pronom vous dans le corpus entier	423
Figure 48:distribution de la cooccurrence vous +mes dans le corpus global	428
Figure 49:Distribution du thème Sénégal dans le corpus entier (addition des fréquences de sénégalais, sénégalaise, sénégalaises, Sénégal, sénégalité)	446
Figure 50:Distribution du thème « Afrique » dans le corpus Sénégal (Addition des fréquences d'africain, africaine, africains, africaines, Afrique, africanité, etc.)	449
Figure 51:Univers discursif de l'économie dans le corpus entier	451
Figure 52:Graphique simplifié. Univers discursif de l'économie dans le corpus entier	452
Figure 53:Graphique. Fréquences relatives des formes démocratie et dialogue dans le corpus entier (Base Sénégal)	453
Figure 54:Univers discursif du « dialogue ».....	456
Figure 55:Zoom sur le co-occurrent « dialogue-participation »	457
Figure 56:Analyse factorielle des cooccurrences du corpus entier	463
Figure 57:le quadrant supérieur gauche : thématique « Politique socioéconomique au niveau local » dans le corpus	464
Figure 58:le quadrant gauche inférieur : thématique « Politique de développement » dans le corpus Sénégal ..	466
Figure 59:Le quadrant droit inférieur : thématique « Socioculturelle et idéologique » dans le corpus Sénégal .	467
Figure 60:Le quadrant droit supérieur : thématique « Politique internationale » dans le corpus Sénégal	468
Figure 61:La distribution relative de la ponctuation dans le corpus Sénégal	475
Figure 62:Distribution relative des deux points dans le discours senghorien.....	477
Figure 63: Distribution relative de l'interrogation dans le discours senghorien.....	478

Figure 64:distribution relative de la virgule dans le discours senghorien	480
Figure 65:distribution relative de l'exclamation dans le discours de Diouf	482
Figure 66:la distribution relative de la coordination dans le corpus Sénégal (en écarts-réduits)	485
Figure 67:Distribution relative des mots avec les suffixes -isme (à g.) et -iste (à d.) dans le corpus entier	530
Figure 68:Analyse des Correspondances de quelques mots marxistes dans le corpus entier	532
Figure 69:Chronologie relative du mot « socialisme » dans le corpus entier	536
Figure 70:Chronologie relative du mot de la « négritude » dans le corpus entier	537
Figure 71:Chronologie relative du mot « francophonie » dans le corpus entier	538
Figure 72:Chronologie relative de deux thèmes « socialisme et négritude » dans le corpus entier	540
Figure 73:Chronologie relative de la cooccurrence « négritude ; francophonie » dans le corpus entier	541
Figure 74:Corpus entier. Histogramme des cooccurrents du mot « socialisme ».	543
Figure 75:Histogramme des cooccurrents du mot « négritude »	544
Figure 76:Histogramme des cooccurrents du mot « francophonie »	545
Figure 77 : Graphique simplifié. L'univers lexical du vocable « Nation » chez Senghor	547
Figure 78:Graphique simplifié. L'univers lexical du vocable « Nation » chez Diouf	548
Figure 79:Chronologie relative de la cooccurrence « unité ; développement » dans le corpus entier	551
Figure 80:Fonction THEME. L'univers thématique du couple « unité et développement » dans le corpus entier	552

2. Tableaux

Tableau 1:Répartition de la population ethnique par région.....	43
Tableau 2:récapitulatif des élections présidentielles de 1963 à 1993	106
Tableau 3:Notice bibliographique des cinq séries de l'ouvrage Liberté	123
Tableau 4: Un extrait du discours à l'Assemblée Nationale - 30 juin 1950- Source : ouvrage Liberté 2.....	124
Tableau 5:Notice bibliographique du recueil des discours de Diouf	125
Tableau 6:Capture instantanée du programme de reconnaissance optique d'un texte	127
Tableau 7:Typologie de discours en fonction de l'auditoire Senghor.....	189
Tableau 8:Typologie des discours en fonction de l'auditoire chez Diouf.....	190
Tableau 9:Une liste de formes graphiques non-répertoriées dans le dictionnaire de DiaTag	217
Tableau 10:Index hiérarchique des 100 premières formes les plus fréquentes chez Senghor	253
Tableau 11:Index hiérarchique des 100 premières formes les plus fréquentes chez Diouf.....	253
Tableau 12:Résultats équirépartis fournis par le logiciel Tropes (Senghor à droite/Diouf à gauche)	257
Tableau 13:Base type 2. Concordancier axé sur la forme « déjà »	269
Tableau 14:Index hiérarchique d'hyperbase. Les verbes par indice décroissant chez les orateurs (Senghor à g., Diouf à d.).....	273
Tableau 15:concordances centrées sur le lemme « être »	279
Tableau 16:Concordances centrées sur la forme lemmatisée du verbe « devoir »	284
Tableau 17:Concordancier centré sur la forme « dois »	287

Tableau 18:Les principaux types de verbes du corpus (LSS à gauche, AD à Droite)	291
Tableau 19:Tropes. Liste non exhaustive des premiers verbes fréquents par ordre hiérarchique	294
Tableau 20:Concordances centrées sur l'infinitif dans le corpus de Diouf.....	320
Tableau 21:Concordances centrées sur le possessif « mes » dans le corpus de Diouf.....	344
Tableau 22:Comparatif sur les spécificités énonciatives par indice décroissant (LSS à g. et AD à d.).....	346
Tableau 23:Base type 2. Concordances centrées sur la forme « nous ». (Partition Pré indépendance).....	354
Tableau 24: Base type 2. Concordancier centré sur la forme « nous » - (Partition postindépendance).....	357
Tableau 25: Base type2-Diouf. Concordancier centré sur la forme « nous » (50 premières lignes)	359
Tableau 26:Base type 2. Concordancier centré sur la forme « vous ». Corpus Senghor	372
Tableau 27:Liste non-exhaustive de la chaîne JE VEUX dans le corpus Senghor	396
Tableau 28:Différents contextes du couple-pôle « je voudrais ». Corpus Diouf	398
Tableau 29:tableau récapitulatif des principaux cooccurrents du couple-pôle JE SUIS.....	401
Tableau 30:Principaux co-occurrents du couple-pôle JE SAIS. Corpus Senghor	404
Tableau 31 : Base type 2. Corpus Diouf. Principaux co-occurrents du couple-pôle « je+ sais »	407
Tableau 32:Principaux cooccurrents du pronom « Nous » dans le corpus entier	410
Tableau 33:premiers cooccurrents directs du couple modal dans le corpus entier	415
Tableau 34:Tableaux équirépartis des principaux cooccurrents du couple modal	417
Tableau 35:liste des principaux cooccurrents du pronom « vous »	423
Tableau 36:: principaux co-occurrents du couple-pôle « vous savez ». Corpus Senghor	425
Tableau 37:principaux cooccurrents du couple-pôle « vous savez » dans le corpus Diouf	425
Tableau 38:Corrélation chronologique du corpus Diouf	434
Tableau 39:Concordancier centré sur le nom Senghor dans le corpus de Diouf	436
Tableau 40:Corrélation chronologique du corpus Senghor	438
Tableau 41:Contextes centrés sur la forme « noirs »	439
Tableau 42: Les 10 premières spécificités lexicales équiréparties des 2 corpus	442
Tableau 43: Les 10 premiers vocables dans chaque corpus (Senghor à g. / Diouf à d.) sur la base des occurrences – index hiérarchique	444
Tableau 44:Concordances non exhaustive centrées sur la forme « Sénégal » dans le corpus.....	448
Tableau 45:Concordancier centré sur l'adverbe « ensemble ». Lexico3.....	459
Tableau 46:Liste de concordances des interjections dans la parole de Senghor.....	484